

**CAHIER EXPLICATIF
DES CRÉDITS
2018-2019**

**MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION,
DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2018-2019

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

CAHIER EXPLICATIF

TABLE DES MATIÈRES

CRÉDITS 2018-2019

FICHES EXPLICATIVES

1	En bref
2	Crédits 2018-2019
3	Définition des programmes
4	Objectifs généraux et modes d'intervention par secteur

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

1	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2017-2018 : RG1 a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants; g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant : - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé. i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.
2	Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque RG2 membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2018-2019: a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; b) les coûts ventilés ; c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc. d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
3	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles RG3 promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2017-2018, et les prévisions pour 2018-2019; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

- 4 Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) : **RG4**

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement

Par un professionnel ou par une firme externe:

- d) les sommes dépensées en 2016-2017 et les prévisions pour 2017-2018, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement

- 5 La liste des dépenses en formation de communication : **RG5**

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et le nom des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

- 6 La liste des dépenses en formation de communication : **RG6**

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

- 7 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (excluant le cabinet ministériel) en 2017-2018, en indiquant : **RG7**

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

par le ou les cabinets ministériels en 2016-2017, en indiquant:

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions

-
- 8 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2017-2018 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant : **RG8**

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

-
- 9 Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : **RG9**

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

-
- 10 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2017-2018, en indiquant, pour chaque contrat : **RG10**

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;

dans le cas d'octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

-
- 11 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018 : **RG11**

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;

- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

12 Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initial prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel livre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.
- m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

13 Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2017-2018 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

14 Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2017-2018 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie : **RG14**

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées.
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

15 a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus. **RG15**

b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.

c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.

d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2017-2018 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, et 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);

- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.

- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.
- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.
 - p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.
 - q) **Postes abolis par ministère** : Pour chaque direction du ministère et direction d'organisme relevant du ministère, le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi pour 2017-2018 et les cinq années précédentes;
 - r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.
-
- 16 a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite en 2016-2017, 2017-2018 incluant le total et la ventilation des indemnités versées. **RG16**
- b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.
- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2018-2019, 2019-2020 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) Pour chaque ministère et organisme, et ce par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
-
- 17 Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2017-2018 en indiquant pour chacun d'eux : **RG17**
- a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) la superficie totale réellement occupée;
 - d) la superficie inoccupée;
 - e) le coût de location au mètre carré;
 - f) le coût total de ladite location;
 - g) le coût d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - h) la durée du bail;
 - i) le propriétaire de l'espace loué;
 - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
-
- 18 Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2017-2018, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir : **RG18**
- a) la ou les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
-
- 19 Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2017-2018, en indiquant pour chaque individu : **RG19**
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;

- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2016-2017 et 2017-2018;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années 2016-2017 et 2017-2018;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

20 Liste des sommes d'argent versées en 2017-2018 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : **RG20**

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par l'organisme.

21 Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : **RG21**

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

22 Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : **RG22**

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2017-2018.

23 Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2016-2017, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : **RG23**

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) prévisions pour 2018-2019;
- c) par catégorie d'âge.

24 Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2018-2019. **RG24**

25 Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2018-2019, par mission. **RG25**

- 26 Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : **RG26**
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu)

- 27 Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2017-2018, en précisant pour chaque abonnement : **RG27**
- a) coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

- 28 Les sommes déboursés par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre. **RG28**

- 29 Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : **RG29**
- a) le nom du site Web;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) le responsable du contenu sur le site.

- 30 Nominations pour 2016-2017, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : **RG30**
- a) la liste;
 - b) le nom de la personne;
 - c) les mandats de chacune de ces personnes;
 - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - e) le résultat du travail effectué;
 - f) les échéances prévues;
 - g) les sommes impliquées.

- 31 Pour 2017-2018, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés. **RG31**

- 32 Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2016-2017 et 2017-2018 : **RG32**
- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - c) le nombre total de demandes reçues;

- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - g) le nombre de demandes ayant été traité hors délai.
-
- 33** La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2017-2018: **RG33**
- a) le coût (déplacements, etc.);
 - b) le nombre de ressources affectées;
 - c) le nombre de rencontres;
 - d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
 - e) l'objet;
 - f) les dates
-
- 34** Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation. **RG34**
-
- 35** La liste des ententes et leur nature, signées en 2017-2018 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. **RG35**
-
- 36** Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019. **RG36**
-
- 37** L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2018-2019. **RG37**
-
- 38** Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2017-2018 et les prévisions 2018-2019. **RG38**
-
- 39** Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2017-2018, ainsi que les prévisions pour 2018-2019 et 2019-2020, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme. **RG39**
-
- 40** Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis. **RG40**

- 41 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat. **RG41**
- 42 Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2017-2018 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire. **RG42**
- 43 Pour 2017-2018, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne : **RG43**
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
- 44 Pour 2017-2018, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne : **RG44**
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés:
- 45 La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes. **RG45**
- 46 Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente. **RG46**
- 47 Coûts de reconduction des programmes existantes : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2017-2018 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2018-2019. Pour chacun de ces programmes existants en 2017-2018, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2018-2019, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle. **RG47**
- 48 Liste des situations en 2017-2018 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015. **RG48**
- 49 Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement. **RG49**
- 50 Nombre de fonctionnaires ou ETC au Plan Nord pour 2017-2018 et prévision pour 2018-2019. **RG50**
- 51 Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2017-2018 et prévision pour 2018-2019. **RG51**
- 52 Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2017-2018 et prévision pour 2018-2019 **RG52**

53 Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019. **RG53**

54 Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert. **RG54**

55 Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles. **RG55**

56 Liste des aides financières accordés en vertu de programme financés par le Fonds du Plan Nord. **RG56**

57 Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique. **RG57**

58 Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2017-2018 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publiques, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats publics*. **RG58**

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site internet ou autre moyen de communication.

59 Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 ainsi que les prévisions pour 2018-2019: **RG59**

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

60 a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale. **RG60**

- b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

61 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2017-2018, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme. **RG61**

62 Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2018-2019.

63 Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées ou amorcées en 2017-2018 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable. **RG63**

64 Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc. produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2016-2017 et 2017-2018 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

65 Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2016-2017 et 2017-2018, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autres directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant:

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage

-
- 66** Pour chacun des ministères et organismes publics, pour les années **RG66** 2016-2017 et 2017-2018, les ressources affectées en évaluation des programmes en indiquant pour chacun:
- a) les effectifs (en ETC) ventilé par catégorie d'emploi;
 - b) le budget total affecté au département ou à la direction responsable de l'évaluation des programmes ainsi que le détail de son mandat;
 - c) le nombre et la liste des programmes faisant l'objet d'une évaluation;
 - d) le nombre et la liste des évaluations transmises au Secrétariat du Conseil du trésor
-
- 67** Pour 2017-2018, la liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires **RG67** étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquels a pris part le ministère ou l'organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature et le lieu de la rencontre.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE
MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

- 1 Indiquez la somme dépensée en 2017-2018 (et les prévisions pour **RP1** 2018-2019) par votre ministère et ses organisme pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
- 2 Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration **RP2** permanente et immigration temporaire), incluant le nombre de certificats (certificat de sélection du Québec – CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec – CAQ) émis et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration au cours de l'année civile 2017 et pour les trois années précédentes. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2018.
- 3 Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq **RP3** dernières années, par secteur d'emploi. Prévisions pour l'année civile 2018.
- 4 Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq **RP4** dernières années, par pays d'origine.
- 5 Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq **RP5** dernières années, par région administrative d'établissement.
- 6 Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq **RP6** dernières années, par domaine d'études. Prévisions pour l'année civile 2018.
- 7 Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq **RP7** dernières années, par pays d'origine.
- 8 Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq **RP8** dernières années, par région administrative d'établissement.
- 9 Les délais de traitement des demandes de certificats de sélection pour **RP9** la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire pour les 5 dernières années civiles.
- 10 Les délais de traitement des demandes de CAQ pour la catégorie des **RP10** étudiants étrangers, pour l'année civile 2017 et pour les trois années précédentes.
- 11 Le nombre d'entrevues de sélection pour l'émission de CSQ dans la **RP11** catégorie économique réalisées pour les 5 dernières années civiles. Fournir une ventilation par pays, ainsi que le nombre de sélections sur dossier pour l'émission de CSQ, ventilation par pays pour les 5 dernières années civiles.
- 12 Ventilation détaillée des dépenses pour 2016-2017 et 2017-2018, et **RP12** prévisions pour 2018-2019 pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel cadre, pour chaque BIQ.
- 13 Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque BIQ à **RP13** l'étranger en 2016-2017 et en 2017-2018, en indiquant pour chacune :
 - a. le nom de la personne;
 - b. la date de l'entrée en fonction;
 - c. les fonctions antérieures;
 - d. la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu;
 - e. le titre de la fonction.

- 14 Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue pour les 5 dernières années civiles. **RP14**
- 15 Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIDI au titre de son nouveau règlement, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration et le taux de succès à cet examen en 2016-2017 et en 2017-2018, et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français. **RP15**
- 16 Copie des contrats accordés pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2016-2017 et en 2017-2018 (pour tous les programmes d'immigration). Ventilation des crédits alloués en 2016-2017 et en 2017-2018, et prévisions pour 2018-2019, par pays, pour les activités de prospection et de promotion de l'immigration. Copie des notes, études, analyses et de tout le matériel relatif produit par ou pour le MIDI en 2017-2018 concernant les activités de promotion et de prospection de l'immigration. **RP16**
- 17 Ventilation annuelle, par secteur d'activité économique, des investissements au Programme « Immigrants investisseurs » pour les trois dernières années. Ventilation par pays d'origine des immigrants investisseurs admis au Québec pour les 5 dernières années. Indiquer le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement. Indiquer le montant qui est disponible au titre de la promotion du Programme investisseurs, au 1^{er} avril 2018. **RP17**
- 18 Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2017-2018 qui n'ont pas été reconduits en 2018-2019, en incluant les programmes qui ont été abolis. **RP18**
- 19 Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2018-2019. **RP19**
- 20 Nombre de nouveaux arrivants, pour les 5 dernières années, qui ont participé à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par les organismes financés par le programme Réussir l'intégration. **RP20**
- 21 Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2016-2017 et en 2017-2018. Fournir les prévisions pour 2018-2019. **RP21**
- 22 Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, depuis 2011-2012, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec. **RP22**
- 23 Liste des programmes en vigueur en 2017-2018 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Mobilisation-Diversité*, *Soutien à la mission*, *Accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer : **RP23**
- a. Crédits accordés en 2016-2017 et en 2017-2018;
 - b. Prévisions pour 2018-2019;
 - c. Nombre de personnes rejointes;
 - d. Frais d'administration pour chaque programme.
 - e. Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et amélioration apportées à la suite de l'analyse des mesures.

24	Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les 5 dernières années; fournir les prévisions pour 2018-2019. Nombre de classes par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.	RP24
25	Copie des ententes signées entre 2011-2012 et 2017-2018 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.	RP25
26	Bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, avec les ministères sectoriels suivants : Santé et Services sociaux, Travail, Emploi et Solidarité sociale et Éducation et Loisir, Enseignement supérieur et Recherche.	RP26
27	Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIDI à chacun des autres ministères et organismes pour chaque année depuis 2011-2012. Fournir les prévisions pour 2018-2019.	RP27
28	Ventilation détaillée des effectifs du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2017-2018 et pour les quatre années précédentes, avec le lieu de travail habituel de chaque employé.	RP28
29	Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation par année, depuis 2011-2012 Fournir les prévisions pour 2018-2019.	RP29
30	Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, en 2016-2017 et 2017-2018 : a. Par centre régional; b. Pour tout le Québec.	RP30
31	Nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas au cours de francisation en 2012-2013, 2013-2014, en 2014-2015, en 2015-2016, en 2016-2017 et en 2017-2018.	RP31
32	Résultats de l'enquête pour connaître les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.	RP32
33	Liste de l'offre de service du MIDI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours.	RP33
34	Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie.	RP34
35	État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.	RP35
36	Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés par mesures pour 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019.	RP36
37	État d'avancement de la mise en place d'un guichet unique de reconnaissance des acquis et des compétences. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.	RP37
38	État d'avancement du projet pilote de reconnaissance intensive des acquis mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2017-2018 et prévisions pour l'année 2018-2019.	RP38

Nombre de personnes qui ont bénéficié de ce projet pilote en 2016-2017 et 2017-2018.

39	État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2017-2018 et prévisions pour l'année 2018-2019	RP39
40	Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	RP40
41	Fournir une copie de tout document (analyses, études ou autres) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal.	RP41
42	État d'avancement de la négociation avec la Tunisie, le Maroc, l'Algérie ou tout autre pays pour la signature d'ententes de reconnaissance réciproque des compétences professionnelles. Le nombre de rencontre auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.	RP42
43	Rapport détaillé des activités du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME). Montants investis et nombre de bénéficiaire pour les cinq dernières années. Fournir les prévisions pour 2018-2019.	RP43
44	État de la situation et suivi détaillé des différents programmes d'embauche des minorités par l'État québécois.	RP44
45	Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.	RP45
46	Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et la profession, depuis 2010. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrantes admis.	RP46
47	Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger par pays, par langue d'origine, pour les cinq dernières années civiles; fournir les prévisions pour 2018.	RP47
48	Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour les cinq dernières années civiles; fournir les prévisions pour 2018.	RP48
49	Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour 2016-2017 et 2017-2018 et les prévisions pour 2018-2019.	RP49
50	Suivi détaillé des travaux du MIDI en 2016-2017 et en 2017-2018 pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes. Plan d'action et tout autre mesure pertinente envisagée pour l'exercice 2018-2019	RP50
51	Le nombre de délivrances d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec pour les cinq dernières années, incluant l'exercice 2017-2018, ainsi que le délai de traitement.	RP51
52	Bilan des travaux réalisés en marge de l'entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles : liste des programmes reconnus, des ententes signées et des ententes en négociation.	RP52

- 53 Copie des ententes signées en 2017-2018 dans le cadre du programme de francisation des milieux de travail. Copie du rapport final et des évaluations des programmes, incluant les recommandations **RP53**
- 54 Détails et état d'implantation du programme de soutien à la promotion des programmes gouvernementaux. **RP54**
- 55 Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme ventilé selon le volet étudiant étranger et travailleur temporaire par année civile depuis sa création et le nombre de demandes refusées, liste des actions entreprises en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019, ventilation des crédits alloués en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019 **RP55**
- 56 Concernant le projet IPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel : liste des actions entreprises en 2017-2018 et le nombre de personnes qui ont obtenu en 2018-2019 un emploi au Québec dans leur profession, dans le cadre de ce projet **RP56**
- 57 Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019. Ventilation des crédits alloués en 2017-2018 et prévisions pour 2018-2019. **RP57**
- 58 Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ces cinq dernières années. **RP58**
- 59 Depuis 2007-2008, la ventilation, par année, du nombre de personnes ayant obtenu un CSQ, au titre du Programme Investisseurs, à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, après qu'on leur ait refusé dans un premier temps. **RP59**
- 60 Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, etc.) effectuées dans le cadre de la consultation pour la rédaction du document « Vers une nouvelle politique en matière d'immigration », préciser : **RP60**
- a. les organismes rencontrés;
 - b. les dates;
 - c. les ordres du jour;
 - d. les documents utilisés;
 - e. les procès-verbaux;
 - f. la ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère;
- les coûts engagés par ces rencontres.
- 61 Au sujet du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger, fournir tous les dates de rencontres, les noms des personnes présentes par ministère, les rapports préliminaires et les résultats du comité. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations. **RP61**
- 62 État d'avancement de l'établissement d'un cadre légal commun sur la reconnaissance des acquis et l'obtention de stages professionnels couvrant les universités et les ordres professionnels **RP62**
- 63 Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune : **RP63**
- a. le coût;
 - b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction;
 - c. le nom des employés participants;
 - d. le nombre de candidats rencontrés;

- e. le nombre d'immigrantes temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec;
- f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité;
- g. les organismes accompagnateurs;
- h. les pays visités.

64	Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence.	RP64
65	Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, par pays ou par région d'origine.	RP65
66	Liste détaillée et montants récupérés lors de la fermeture des bureaux régionaux. Indiquer le nombre de perte d'emplois.	RP66
67	Ventilation des montants dépensés pour la réouverture des bureaux régionaux en 2017-2018. Prévisions pour 2018-2019 et 2019-2020	RP67
68	Au sujet de l'Opération réfugiés syriens, fournir les montants supplémentaires que le MIDI et les autres ministères et organismes ont réinvestis en 2017-2018 et les montants prévus en 2018-2019.	RP68
69	Nombre de réfugiés syriens accueillis en 2013-2014, en 2014-2015, 2015-2016, en 2016-2017 et en 2017-2018. Prévisions pour 2018-2019.	RP69
70	Nombre total de réfugiés syriens accueillis au Québec depuis 2011.	RP70
71	Nombre de réfugiés parrainés par le privé accueillis pour l'année civile 2017, par pays d'origines et par ville de destination.	RP71
72	Nombre de réfugiés parrainés par l'État accueillis pour l'année civile 2017, par pays d'origine et par ville de destination.	RP72
73	Nombre de demandeurs d'asile pour les années civiles 2015, 2016, 2017 et 2018 (jusqu'à maintenant), par pays d'origine.	RP73
74	Nombre de demandeurs d'asile ayant franchi la frontière par le chemin Roxham à Lacolle pour les années civiles 2016, 2017 et 2018 (jusqu'à maintenant). Fournir les chiffres par mois.	RP74
75	Villes du Québec où se sont installés les réfugiés Syriens et le nombre de réfugiés par ville pour 2017-2018. Prévisions pour 2018-2019.	RP75
76	Nombre de réfugiés syriens ayant réussi un cours de francisation.	RP76
77	Nombre de réfugiés syriens s'étant inscrit à un cours de francisation.	RP77
78	Taux de chômage pour les réfugiés syriens admis au Québec de 2011 à 2018, par année.	RP78
79	Taux de présence des réfugiés syriens admis au Québec de 2011 à 2018, par année.	RP79
80	Au sujet de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 Ensemble, nous sommes le Québec, ventilation des 300 000\$ prévus dans les crédits 2018-2019.	RP80

- 81** Montants investis par année et montant total concernant le portail informatique Mon projet Québec depuis son approbation jusqu'à ce jour. Nom des firmes de consultants ayant eu des contrats, s'il y a lieu, et copies des contrats. **RP81**
- 82** État de situation de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation adopté en juin 2015. Indiquer les sommes allouées aux actions et initiatives qui découlent de cette mise en œuvre. Pour chaque initiative, décrire l'objectif recherché, indiquer les sommes allouées, les bénéficiaires, les mesures de suivi et de contrôle applicables. **RP82**
- 83** État de situation sur les activités du comité de liaison avec la communauté musulmane annoncé en novembre 2014. **RP83**
- 84** État de situation des activités du Centre de prévention à la radicalisation depuis sa création. **RP84**
- a) Indiquer les membres de la direction et les administrateurs, si applicable;
 - b) Indiquer les sommes allouées pour le fonctionnement et les initiatives du centre;
 - c) Faire un portrait des résultats des interventions du centre, notamment le nombre de cas traités et leur suivi par le centre.
- 85** Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère/organisme en 2017-2018 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones. **RP85**
- 86** Pour les cinq dernières années, nombre d'immigrants reçus ayant quitté le Québec au cours de la première année, deuxième année et troisième année, respectivement, suivant leur arrivée. **RP86**
- 87** Taux de présence pour l'année civile 2017 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2017, selon l'année d'admission. **RP87**
- 88** Taux de présence pour l'année civile 2017 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2017, selon la catégorie d'immigrant. **RP88**
- 89** Taux de présence pour l'année civile 2017 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2017, selon la connaissance du français. **RP89**
- 90** Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2010 et 2017. **RP90**
- 91** Liste des organismes communautaires, des instances régionales, des municipalités ainsi que des institutions collégiales et universitaires qui ont été financés dans le cadre des programmes PRInt, PMD, PSM et PILI, et ventilation des montants accordés à chacun pour l'année 2017-2018. **RP91**
- 92** Pour 2016-2017 et 2017-2018, fournir une copie des 3 Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes conclues avec les ministères suivants : Travail, Emploi et Solidarité sociale, Éducation, Enseignement supérieur, et Santé et Service sociaux. Fournir une ventilation des montants dépensés et accordés, par ministère. **RP92**
- 93** Fournir une copie du rapport et des recommandations en lien avec la consultation menée par Arlindo Viera, un consultant externe mandaté par le MIDI, qui a effectué, l'été dernier, une tournée de consultation visant à obtenir les avis d'une quinzaine d'organismes au sujet d'éventuelles améliorations pouvant être apportées au Programme Réussir l'intégration (PRInt) et à l'outil de reddition de comptes CeriGES. **RP93**

-
- 94 Nombre d'évaluations de reconnaissance des acquis et compétences (RAC) ayant été effectuées avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec **RP94**
-
- 95 Ventilation des sommes dépensées pour la campagne de sensibilisation au caractère pluriel de la société québécoise et à l'apport de la diversité à la prospérité pour le compte du MIDI réalisée par l'agence Brad. **RP95**
-
- 96 Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date. **RP96**
-
- 97 Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date. **RP97**
-
- 98 Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant les passages irréguliers par le chemin Roxham à Lacolle. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et les sujets abordés. **RP98**
-
- 99 Fournir une copie de tous les questionnaires, mémoires individuels et mémoires des OBNL déposés dans le cadre du forum « Valoriser la diversité et lutte contre la discrimination systémique ». **RP99**
-
- 100 Ventilation détaillée des dépenses du forum « Valorisation de la diversité et la lutte à la discrimination systémique ». **RP100**
-
- 101 Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une exemption de droits de scolarité. **RP101**
-
- 102 Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une bourse. **RP102**
-
- 103 Nombre de visas, ainsi que le nombre de refus, émis par Immigration Canada aux étudiants ayant reçu l'une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique ou l'une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Pour les refus, fournir une ventilation par pays de provenance et par raison évoquée. **RP103**

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE
D'OPPOSITION**

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

- 1 Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère **RP104**
pour 2017-2018, indiquer :
 - a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
 - b) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
 - c) leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
- 2 Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2017-2018. Indiquer : **RP105**
 - a) le lieu;
 - b) le coût;
 - c) la ou les dates de participation;
 - d) le nombre de participants;
 - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
 - f) le nom de la formation ou de l'activité.
- 3 Sommes dépensées en 2017-2018 par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). **RP106**
- 4 Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2017-2018, en indiquant pour chacun : **RP107**
 - a) son mandat ;
 - b) la liste des membres;
 - c) le budget dépensé;
 - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres;
 - e) les résultats atteints.
- 5 Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2017-2018 et 2018-2019 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents. **RP108**
- 6 Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2017-2018 et 2018-2019. **RP109**
- 7 Fournir la ventilation de toutes les compressions financières réalisées par le ministère et les organismes qui en relèvent dans le cadre du plan de retour à l'équilibre budgétaire pour 2017-2018 et 2018-2019. **RP110**
- 8 Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2017-2018 et en 2018-2019, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser. **RP111**

- 9 Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2017-2018 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception. **RP112**
- 10 Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2017-2018. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts. **RP113**
- 11 Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2017-2018. **RP114**
- 12 Pour le ministère et chacun des organismes, qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018 : **RP115**
- a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
 - b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
 - c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
 - d) la liste des concours qui ont pris fin.
- 13 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2017-2018 et pour chacune : **RP116**
- a) le nom de toutes les campagnes;
 - b) les coûts ventilés par poste de dépenses;
 - c) le nom des firmes ou du professionnel retenu pour la réaliser;
 - d) Le plan médias, soit les dates de diffusion de la campagne;
 - e) les objectifs visés par chaque campagne.
- 14 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subventions, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2017-2018 : **RP117**
- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
 - c) le montant qui leur a été accordé;
 - d) Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés par chaque programme.
- 15 Pour le ministère et chacun des organismes, qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018: **RP118**
- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications ou aux affaires publiques;
 - b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
 - c) le total des sommes investies en veille médiatique, en 2016-2017 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
 - d) le total des sommes investies en veille médiatique, en 2016-2017 au sein du cabinet de la ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.
- 16 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le nombre d'ETC affectés et les coûts reliés à la préparation de l'exercice d'étude des crédits budgétaires (incluant les réponses aux questions et les présences en commission parlementaire). **RP119**

17	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2017-2018, l'âge des créances (ventilé par années) et les moyens entrepris pour les recouvrer.	RP120
18	Nombre d'employés de la direction des relations avec la clientèle en 2017-2018, ventilé par corps d'emploi.	RP121
19	Évolution du nombre d'employés de la direction des relations avec la clientèle entre 2003-2004 et 2017-2018.	RP122
20	Bilan de la fermeture des 7 bureaux régionaux : coûts, économies, relocalisation d'employés (nombre de mises à pied des employés temporaires, lieu et fonction de réaffectations des employés), transactions immobilières, ventes ou entreposage de fourniture de bureau (coûts), etc.	RP123
21	Nombre d'employés de chacun des Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger en 2017-2018 et 2018-2019	RP124
22	Liste des locaux loués par les différents Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger incluant le coût de chaque local et l'emplacement en 2017-2018 et 2018-2019.	RP125
23	La liste de toutes les missions de sélection\recrutement en 2017-2018.	RP126
	a) la ou les villes visitées dans le cadre de la mission; b) les dates; c) les fonctionnaires\personnel politique présents; d) le coût total, ventilé par poste de dépense.	
24	Liste de toutes les activités, formations, colloques ou conférences auxquels les employés (employés locaux et fonctionnaires) des différents Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger ont pris part en 2017-2018. Ventilation des coûts rattachés à ces événements.	RP127
25	Nombre d'employés de la Direction de l'Immigration économique - International en 2017-2018 ventilé par poste de dépenses.	RP128
26	Pour les années 2017-2018, veuillez fournir les informations suivantes a) le nombre d'immigrants de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence); b) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée; c) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant complété un cours de francisation dans la première, la deuxième, la troisième, ou la quatrième année. d) le nombre d'immigrants de 16 ans et moins, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence).	RP129
27	Nombre d'employés de la Direction des politiques, des programmes, des partenariats et de la promotion de la francisation en 2017-2018	RP130
28	Nombre de dossiers d'immigrants traités pour 2017-2018 par des avocats comparativement à consultants en immigration et le taux de succès de chacun des dossiers (obtention du certificat) pour chacun d'eux, selon la catégorie d'immigrant.	RP131

- 29** Taux de rétention des immigrants admis au Québec, par catégories. **RP132**
(données les plus récentes) Ventilation par région.
- 30** Taux de rétention pour les immigrants économiques, ventilés selon les sous-catégories suivantes données les plus récentes) : **RP133**
a) investisseurs;
b) entrepreneurs;
c) travailleurs autonomes;
d) Travailleurs qualifiés.
- 31** Pourcentage d'immigrants qui étaient sans emploi au 31 mars 2018. Ventilation selon le nombre d'année passée au Québec : moins de 5 ans, 5-10 ans, 10 ans et plus **RP134**
- 32** Les délais de traitement des demandes faites à partir de Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail et jusqu'au 31 mars 2018. a) Veuillez fournir également les objectifs et les cibles à atteindre, pour chaque année. **RP135**
- 33** Le nombre de dossiers traités, mais finalement abandonnés et/ou rejetés à partir de Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail et jusqu'au 31 mars 2018. a) Fournir les raisons de tout abandon et/ou rejet, le cas échéant. **RP136**
- 34** Le temps d'attente dans salle d'attente virtuelle de Mon Projet Québec, ventilé, depuis la création de ce portail et jusqu'au 31 mars 2018. a) Veuillez fournir également les objectifs et les cibles à atteindre, pour chaque année **RP137**
- 35** Les coûts d'opération de Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail et jusqu'au 31 mars 2018 a) Fournir les raisons de toute hausse. **RP138**
- 36** Les coûts de remboursement de toute erreur informatique lié Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail et jusqu'au 31 mars 2018 **RP139**
- 37** Le nombre de problèmes techniques/informatiques/autres, depuis la création de ce portail et jusqu'au 31 mars 2018. **RP140**
a) Indiquez la nature de chacun de ces problèmes techniques/informatiques/autres ;
b) Indiquez la raison pour chacun de ces problèmes techniques/informatiques/autres ;
c) Les coûts, ventilés, associés à ces problèmes techniques/informatiques.
- 38** Pourcentage d'immigrants qui étaient sans emploi au 31 mars 2018. Ventilation selon le nombre d'années passée au Québec : moins de 5 ans, 5-10 ans, 10 ans et plus **RP141**
- 39** Veuillez indiquer les cibles fixées par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion au cours des 5 prochaines années concernant le taux d'emploi pour les personnes immigrantes. Ventilation selon le nombre d'années passée au Québec : moins de 5 ans, 5-10 ans, 10 ans et plus **RP142**
- 40** Pour chacun des Services d'immigration du Québec à l'étranger et pour chacun des pays desservis par ces services, indiquer pour 2017-2018 : **RP143**
a) le nombre de demandes d'immigration par pays d'origine;
b) le nombre de certificats de sélection émis. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration;
c) Le nombre d'immigrant admis au Québec; Ventilation par catégorie d'immigration;
d) le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaître le français. ; Ventilation par pays et catégorie d'immigration;

- 41 Liste détaillée des subventions et autres sommes versées aux organismes communautaires d'accueil et d'intégration en 2017-2018 **RP144**
Pour chacun préciser :
A) Le nom de l'organisme;
B) La région administrative;
C) le programme concerné;
D) le montant obtenu.
- 42 Liste des entreprises au Québec qui offrent des cours de francisation en milieu de travail et qui sont soutenus financièrement pour le faire par le ministère ou par le gouvernement en 2017-2018. **RP145**
- 43 Liste des actions entreprises en 2017-2018 afin de promouvoir l'intégration des immigrants en région. **RP146**
- 44 Liste des actions entreprises en 2017-2018 afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région **RP147**
- 45 Délais d'attente moyens pour des cours de francisation durant les trois dernières années : **RP148**
a) par centre de formation;
b) pour tout le Québec.
- 46 Nombre d'enseignants en francisation, du ministère ou embauchés par le ministère, en 2017-2018. **RP149**
- 47 Nombre et pourcentage par catégorie d'immigration, des immigrants qui déclarent ne pas connaître le français au moment de leur arrivée au Québec en 2017-2018. **RP150**
- 48 Nombre et pourcentage par catégorie d'immigration, des immigrants qui déclarent ne pas connaître le français 5 ans après leur arrivée au Québec en 2017-2018. **RP151**
- 49 Nombre et pourcentage, par catégorie d'immigration, des immigrants qui déclarent ne pas connaître le français au moment de leur arrivée en 2017-2018 **RP152**
- 50 Taux de décrochage des cours de francisation en 2017-2018: **RP153**
a) par centre de formation;
b) pour tout le Québec.
- 51 Détail de l'avancement des travaux entre le MIDI et les établissements d'enseignement postsecondaire des régions pour la promotion et le recrutement des étudiants étrangers en 2017-2018. **RP154**
- 52 Total des investissements au programme « immigrants investisseurs » pour 2017-2018. **RP155**
a) Indiquer également le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement
- 53 Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires en 2017-2018. **RP156**
- 54 Nombre d'immigrant de la catégorie "immigrants investisseurs" admis en 2017-2018. Ventilation par pays d'origine. **RP157**
- 55 Le nombre de requérants principaux pour chacune des catégories d'immigration incluant les immigrants investisseurs en 2017-2018. **RP158**
- 56 Pour 2017-2018, les revenus découlant des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection pour chacune des catégories d'immigration **RP159**

- 57 Ventilation des dépenses et description des projets du Fonds **RP160**
d'initiatives régionales en immigration en 2017-2018.
a) Nombre de demandes acceptées et refusées.
b) Plan d'action et prévisions pour 2018-2019.
- 58 Taux de chômage et d'emploi des immigrants lors des 5 dernières **RP161**
années.
- 59 Délais moyens et par région/pays entre la date de dépôt de la demande **RP162**
et la date de l'entrevue de sélection à l'étranger pour les travailleurs
qualifiés.
- 60 Sommes versées en vertu de l'accord Canada-Québec par le **RP163**
gouvernement fédéral en 2017-2018
- 61 Bilan de l'utilisation des sommes versées au Québec en vertu de **RP164**
l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral en 2017-2018
- 62 Ventilation des transferts des sommes obtenues dans le cadre de **RP165**
l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral, à chacun des
ministères et organismes du Québec.
- 63 La liste des programmes de francisation et intégration, dont tous les **RP166**
ministères et organismes du Québec bénéficiaires d'un transfert sont
responsables, et la dépense relative (projets spécifiques détaillés) à
chacun de ces programmes en fonction des montants transférés, en
2017-2018.
- 64 Délai moyen en nombre de jours ouvrables au Québec en 2017-2018 **RP167**
pour l'accès à un cours de francisation.
- 65 Concernant le cours Objectif intégration en 2017-2018 : **RP168**
a) Coût total
b) Nombre de participants total;
c) Organismes qui ont donné le cours, nombre de séances et nombre de
participants pour chacun
- 66 Nombre de nouveaux immigrants qui lors des 5 dernières années ont : **RP169**
a) participé à une rencontre individuelle du programme «
Premières démarches d'installation »;
b) participé à une séance de groupe du programme « Premières
démarches d'installation »;
c) participé à la session « Objectif Intégration »;
d) participé au « Service d'intégration en ligne ».
- 67 Bilan de l'année 2017-2018 pour la mise en œuvre du Plan d'action **RP170**
gouvernemental 2015-2018 : La radicalisation au Québec : agir,
prévenir, détecter et vivre ensemble.
a) Actions déployées
b) Sommes engagées (\$) ventilées par projets\actions\opérations
- 68 Copie du « portrait de l'évolution des phénomènes de la radicalisation **RP171**
et de l'extrémisme violent pour bien en saisir les implications en
matière de sécurité publique », indiqué dans le Plan d'action
gouvernemental 2015-2018 : La radicalisation au Québec : agir,
prévenir, détecter et vivre ensemble
- 69 Tout rapport, analyse ou note établissant l'opportunité de réformer le **RP172**
programme des immigrants investisseurs et contenant des pistes de
solutions visant notamment à accroître leur rétention au Québec.
- 70 Nombre de réfugiés "reconnus sur place" admis au Québec de 2003- **RP173**
2004 à 2017-2018. Ventilation par mois

-
- 71 Toute note interne, analyse ou document adressé au ministre concernant l'arrivée de demandeurs d'asile, datée de 2017 **RP174**
-
- 72 Les délais de traitement des dossiers liés aux demandeurs d'asile arrivés au Québec en 2017, en date du 31 mars 2018. Veuillez fournir les données détenues par le gouvernement du Québec **RP175**
-
- 73 Veuillez fournir les délais de traitement des dossiers liés aux demandeurs d'asile arrivés au Québec, ventilés par mois, pour les années 2010 à 2017 inclusivement **RP176**
-
- 74 Liste et copie de tous les avis juridiques produits par ou pour le ministère en 2017-2018 **RP177**
-
- 75 Liste de tous les déplacements de la ministre à l'extérieur du Québec. **RP178**
Pour chacun:
a) lieu
b) dates;
c) objectifs
d) Coût total, ventilé par poste de dépense;
e) Agenda détaillé: liste des rencontres, activités, etc
-
- 76 Liste de tous les déplacements du sous- ministre à l'extérieur du Québec. Pour chacun: **RP179**
a) lieu
b) dates;
c) objectifs
d) Coût total, ventilé par poste de dépense;
e) Agenda détaillé: liste des rencontres, activités, etc
-
- 77 Liste de tous les déplacements des employés du cabinet de la ministre à l'extérieur du Québec. Pour chacun: **RP180**
a) Le nom et le poste de l'employé;
b) Lieu
c) Dates;
d) Objectifs
e) Coût total, ventilé par poste de dépense;
f) Agenda détaillé: liste des rencontres, activités, etc
-

Fiche explicative

1. EN BREF

Le budget de dépenses 2018-2019 du portefeuille « Immigration, Diversité et Inclusion » totalise 339 M\$. Ce montant comprend une provision de 165,7 M\$ pour les sommes réservées aux autres ministères du gouvernement qui offrent des services d'accueil, de francisation et d'intégration aux personnes immigrantes, soit les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le budget attribué au Ministère permet de poursuivre les priorités ministérielles et gouvernementales définies par les orientations du plan stratégique. Les actions du ministère visent particulièrement à s'assurer que l'immigration contribue pleinement à la prospérité du Québec et de ses régions.

Le ministère doit donc continuer de prendre des actions soutenues afin de faire face à la compétition internationale, de mieux franciser et intégrer les personnes immigrantes et d'accompagner les entreprises confrontées à des pénuries de main-d'œuvre.

Promouvoir l'immigration, favoriser la diversité et renforcer l'inclusion des personnes immigrantes constituent des priorités gouvernementales.

Fiche explicative

2. CRÉDITS 2018-2019

PORTEFEUILLE « IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION »

2018-2019					2017-2018	%
Programme	Budget de dépenses	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits	
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	
1. Immigration, Diversité et Inclusion	338 954,2	5 520,0	14 121,0	347 555,2	314 067,0	10,7%
	338 954,2	5 520,0	14 121,0	347 555,2	314 067,0	10,7%
Moins : Crédits permanents				9,6	9,6	-
Crédits à voter				347 545,6	314 057,4	10,7%

VENTILATION PAR SUPERCATÉGORIES DU PORTEFEUILLE

Budget de dépenses	2018-2019 (000 \$)	2017-2018 (000 \$)	%
Rémunération	58 443,7	50 047,8	16,8%
Fonctionnement	205 606,3	200 300,2	,
Transfert	74 904,2	57 174,2	31,0%
Total	338 954,2	307 522,2	10,2%

Budget d'investissements	2018-2019 (000 \$)	2017-2018 (000 \$)	%
Immobilisations tangibles	300,0	300,0	-
Immobilisations en ressources informationnelles	13 735,0	10 204,7	34,6%
Prêts, placements, avances et autres	86,0	86,0	-
TOTAL	14 121,0	10 590,7	33,3%

Fiche explicative

PROGRAMME 1 : IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION

		2018-2019			2017-2018	%	
Éléments	Budget de dépenses	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits		
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)		
1	Direction et administration	13 533,3	5 520,0	14 121,0	22 134,3	19 696,1	12,4% ¹
2	Francisation, diversité et inclusion	132 744,7	-	-	132 744,7	106 764,7	24,3%
3	Immigration et prospection	21 356,6	-	-	21 356,6	15 356,6	39,1%
4	Performance, développement et soutien à la transformation	5 570,1	-	-	5 570,1	6 500,1	- 14,3% ²
Sous-total		173 204,7	5 520,0	14 121,0	181 905,7	148 317,5	22,6%
5	Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants	165 749,5	-	-	165 749,5	165 749,5	-
Total Programme 1		338 954,2	5 520,0	14 121,0	347 555,2	314 067,0	10,7%
Moins :							
Crédits permanents				9,6	9,6	-	
Crédits à voter				347 545,6	314 057,4	10,7%	

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2018-2019	2017-2018	%
	1	2	3	4	5	(000 \$)	(000 \$)	
Rémunération	6 392,6	37 185,3	10 322,4	4 543,4	-	58 443,7	50 047,8	16,8%
Fonctionnement	6 893,2	26 652,7	5 284,2	1 026,7	165 749,5	205 606,3	200 300,2	2,6%
Transfert	247,5	68 906,7	5 750,0	-	-	74 904,2	57 174,2	31,0%
Total	13 533,3	132 744,7	21 356,6	5 570,1	165 749,5	338 954,2	307 522,2	10,2%

Budget d'investissements		2018-2019	2017-2018	%
		(000 \$)	(000 \$)	
Immobilisations tangibles	300,0	-	-	-
Immobilisations en ressources informationnelles	13 735,0	-	-	34,6%
Prêts, placements et avances	86,0	-	-	-
TOTAL	14 121,0	-	-	33,3%

¹ L'augmentation des crédits destinés à l'élément direction et administration s'explique notamment par l'ajout d'unités administratives qui offre une prestation de services directs à la clientèle, notamment la direction des services à la clientèle et le service à l'aéroport. Il ne s'agit pas d'une hausse de crédits destinés à des directions dont le mandat est de nature administrative.

² La diminution des crédits en 2017-2018 s'explique par la nouvelle ventilation des crédits entre les éléments à la suite de la réorganisation administrative du 8 janvier 2018, notamment la création d'un nouvel élément.

Fiche explicative

CRÉDIT AU NET

	2018-2019 (000 \$)	2017-2018 (000 \$)
Programme 1 – Immigration, Diversité et Inclusion		
Dépenses du programme (excluant amortissement et provision)	167 684,7	137 726,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	4 500,0	4 500,0
Crédit au net	163 184,7	133 226,8

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l’analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants. Lorsque ces revenus dépassent 4 500 000 \$, le crédit de ce programme peut être augmenté d’un montant équivalent aux revenus compris entre 4 500 000 \$ et 49 000 000 \$ et d’un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 49 000 000 \$.

CRÉDITS DE TRANSFERT

	2018-2019 (000 \$)	2017-2018 (000 \$)	%
Programme 1 – Immigration, Diversité et Inclusion			
Programme Reconnaissance des compétences et Accès aux ordres professionnels	2 950,0	2 850,0	3,5%
Programme d’aide financière pour l’intégration linguistique des immigrants	38 145,0	28 250,0	35,0%
Programme Interconnexion	2 800,0	2 000,0	40,0%
Programme Mobilisation-Diversité	9 230,1	6 595,1	40,0%
Programme Réussir l’intégration	19 720,0	15 420,0	27,9%
Programme Soutien à la mission	1 311,6	1 311,6	-
Autres crédits de transfert	747,5	747,5	-
Total du portefeuille	74 904,2	57 174,2	31,0%

VENTILATION PAR BÉNÉFICIAIRES

	2018-2019 (000 \$)	2017-2018 (000 \$)	%
Municipalités	1 195,1	1 195,1	-
Organismes à but non lucratif	32 564,1	25 429,1	28,1%
Personnes	41 145,0	30 550,0	34,7%
Total du portefeuille	74 904,2	57 174,2	31,0%

VENTILATION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES

	2018-2019 (000 \$)	2017-2018 (000 \$)	%
Support	74 904,2	57 174,2	31,0%
Total du portefeuille	74 904,2	57 174,2	31,0%

Fiche explicative

3. DÉFINITION DES PROGRAMMES

Programme 1**Immigration, Diversité et Inclusion**

Ce programme vise à assurer une sélection de l'immigration en adéquation avec les besoins du Québec et de ses régions, afin que l'immigration contribue pleinement à la prospérité du Québec. Dans ce contexte, il vise également à favoriser une société francophone et inclusive qui vise la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles. Les éléments 1 à 3 de ce programme constituent l'ensemble des activités assumées par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. L'élément 4 représente une provision pour la réalisation d'activités soutenant l'accueil, la francisation et l'intégration des immigrants effectuées par d'autres ministères.

(Ce programme représente 100 % du budget de dépenses du portefeuille « Immigration, Diversité et Inclusion ».)

Fiche explicative

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET MODES D'INTERVENTION PAR SECTEUR

HAUTE DIRECTION***Bureau du sous-ministre et secrétariat général***

- Soutenir et conseiller le sous-ministre dans la réalisation de la mission du ministère et dans la gestion des affaires ministérielles courantes;
- Soutenir la gouvernance du Ministère et agir comme interface entre le politique et l'administratif;
- Contribuer à l'établissement d'une vision ministérielle en appui au sous-ministre, aux unités administratives et à la réalisation des mandats horizontaux des dossiers stratégiques;
- Coordonner les rencontres statutaires du comité exécutif et du ministre;
- Gérer, à titre de responsable de l'accès à l'information, l'accès aux documents du Ministère et assurer la protection des renseignements personnels;
- Coordonner et préparer les diverses auditions parlementaires, notamment l'étude des crédits;
- Coordonner les activités relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la stratégie gouvernementale de développement durable, au plan d'action à l'égard des personnes handicapées, à la politique gouvernementale d'allègement administratif et réglementaire, à la politique gouvernementale *À part entière* : pour un véritable exercice du droit à l'égalité, à la politique familiale.

Direction de l'audit interne, enquêtes et gestion intégrée des risques

- Appuyer le sous-ministre dans l'exercice de ses responsabilités en lien avec la haute direction, les gestionnaires et le comité d'audit, lui procurer une assurance sur le degré de maîtrise des opérations au Ministère de façon à apporter une valeur ajoutée à l'organisation;
- Soutenir les responsables dans l'identification, l'évaluation, le traitement et le suivi des risques et offrir aux différentes unités administratives un service-conseil en gestion intégrée des risques;
- Fournir à l'organisation l'expertise et les conseils en vue de prévenir, détecter et réprimer les infractions à l'application de la LIQ et de ses règlements, et en matière d'authentification des documents et de validation des renseignements reçus.

Direction des communications

- Conseiller les autorités ministérielles ainsi que l'ensemble des unités administratives en matière de communication publique et interne;
- Assurer la cohérence des messages en fonction des priorités ministérielles et gouvernementales;
- Élaborer, promouvoir et veiller à l'application de la politique linguistique du Ministère;
- Veiller au respect du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec.

Fiche explicative

Direction des affaires juridiques

- Rédiger des lois et règlements sous la responsabilité du Ministère, ainsi que réviser ou rédiger certains autres actes juridiques tels que les contrats, les ententes, les décrets ou les arrêtés ministériels;
- Conseiller le Ministère, verbalement ou par écrit, sur toute question de droit qui le concerne, que ce soit en droit de l'immigration, en droit administratif ou autres;
- Travailler de concert avec les juristes de la Direction du contentieux de Montréal ou de Québec lorsque ces derniers représentent le Ministère dans les litiges portés devant les tribunaux autres que le Tribunal administratif du Québec;
- Représenter le Ministère devant le Tribunal administratif du Québec.

SECTEUR PERFORMANCE, DÉVELOPPEMENT ET SOUTIEN À LA TRANSFORMATION

- Articuler la vision de la transformation ministérielle et des projets prioritaires;
- Implanter un cadre de gouvernance de la transformation en actualisant le rôle, les responsabilités et le fonctionnement des instances de gouvernance;
- S'assurer de l'application de la méthodologie en analyse d'affaires et en gestion de projets adaptée aux besoins du Ministère;
- Offrir un soutien à la mobilisation des équipes et à la gestion du changement pour les projets de développement et de transformation;
- Gérer les travaux de développement du Système de déclaration d'intérêt;
- Gérer le portefeuille et soutenir des projets et des programmes;
- Offrir un soutien à la transformation et développement (système de gestion des demandes d'immigration sur la base de la déclaration d'intérêt, guichet unique d'accès aux services de francisation);
- Coordonner les relations intergouvernementales, interministérielles et internationales;
- Superviser le cycle de gestion ministériel;
- Effectuer une lecture stratégique et prospective de l'environnement, interne et externe, et des attentes des citoyens par un programme de recherche, d'exercices d'étalonnage, de mesure des attentes et de la satisfaction de la clientèle, d'une démarche d'amélioration continue de la qualité des services ainsi que de bilans périodiques sur les objectifs du Ministère et sur sa performance;
- Assurer la planification et la production de données et d'analyses permettant de mieux connaître l'impact économique de l'immigration, notamment sur la réponse aux besoins du marché du travail, par secteur économique, par région ou sur les finances publiques.
- Les modes d'intervention du secteur sont :
 - Veille et coordination des relations interministérielles, intergouvernementales et internationales;
 - Coordination des opérations et mandats spéciaux (Demandeurs d'asile, révision réglementaire, suivi du rapport du Vérificateur général du Québec);
 - Liaison avec le Commissaire aux plaintes;
 - Soutien aux secteurs, travaux d'évolution de l'offre de services et de révision de programmes;
 - Coordination de la préparation du Plan stratégique, du Plan d'action annuel, du Rapport annuel de gestion et de la reddition de comptes en général;

Fiche explicative

- Travaux d'évaluation et d'analyses économiques, d'assurance qualité et d'amélioration continue;
- Coordination du tableau de bord de gestion et du suivi des dossiers prioritaires;
- Réception et traitement des plaintes et les commentaires de la clientèle sur les services rendus par le Ministère, traiter les plaintes liées à la gestion contractuelle et recommander aux unités visées par les plaintes les actions correctives appropriées;
- Coordination de projets de développement, de projets pilotes et diverses autres initiatives;
- Réalisation d'une étude de faisabilité visant la mise en place d'un guichet gouvernemental unifié d'accès aux services de francisation.

SECTEUR IMMIGRATION ET PROSPECTION

- Identifier, cibler, recruter et sélectionner les candidats à l'immigration temporaire et permanente en fonction des besoins démographiques et économiques de la société québécoise et de sa capacité d'accueil;
- Élaborer, réviser et soutenir la mise en œuvre des politiques et programmes d'immigration et de prospection qui répondent aux besoins économique, démographique et linguistique du Québec et qui se démarquent dans un environnement international hautement compétitif;
- Promouvoir et accélérer la sélection, à titre permanent, d'étudiants étrangers diplômés du Québec et de travailleurs temporaires spécialisés en emploi au Québec;
- Assurer la contribution de l'immigration au développement économique du Québec en encourageant et favorisant l'établissement au Québec de travailleurs qualifiés et de gens d'affaires;
- Faciliter la réunification familiale entre les résidents québécois et les membres de leur famille immédiate et s'assurer du respect des engagements pris à cet égard;
- Participer à l'effort de solidarité internationale à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile et autres personnes en situation particulière de détresse;
- Les modes d'intervention du secteur sont :
 - Le développement de projets structurants, notamment la modernisation de la Loi sur l'immigration et la mise en œuvre des dispositions réglementaires qui en découlent, le nouveau système d'immigration basé sur la Déclaration d'intérêt et la refonte du Programme des immigrants entrepreneurs.
 - La gestion de la demande en immigration économique habilitant la/le ministre à déterminer, a priori (plafonds), le nombre de demandes de certificats de sélection pouvant être présentés dans une période donnée et l'ordre de traitement des demandes.
 - Le développement, l'actualisation de politiques, programmes et directives d'immigration et de prospection.
 - La prospection et la promotion à l'étranger en vue de recruter et de sélectionner des personnes dont le profil correspond aux besoins et à la capacité d'accueil du Québec et de l'ensemble de ses régions.
 - La transformation des processus d'affaires pour le programme Travailleurs qualifiés.
 - La délivrance des évaluations comparatives des études effectuées hors Québec et l'information (aux partenaires) sur leur portée.
 - La mise en place d'un système d'assurance qualité et le développement de bases de connaissances afin d'assurer un traitement rigoureux des demandes d'immigration et la délivrance des certificats de sélection, d'acceptation et d'évaluations comparatives des études effectués à l'étranger.

Fiche explicative

- L'élaboration et la production de l'information statistique nécessaire à la reddition de compte, la prise de décisions et l'information interne et externe.
- L'information et l'accompagnement sur les processus d'immigration permanente ou temporaire donnés aux candidats à l'immigration, aux résidents du Québec désirant souscrire un engagement pour faciliter la venue d'un proche, aux entreprises souhaitant embaucher un travailleur étranger ainsi qu'aux établissements d'enseignement concernant les étudiants internationaux.
- La réception et le suivi des engagements de parrainage souscrits par des résidents québécois en faveur des membres de leur famille ou en faveur de réfugiés et des demandeurs d'asile ou autres personnes en situation de détresse.

SECTEUR FRANCISATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION

- Rassembler toutes les fonctions de planification, de politiques et de programmes en matière de francisation, de diversité et d'inclusion;
- Permettre la complémentarité des interventions ministérielles pour la pleine participation;
- Affirmer le leadership ministériel en faveur d'une gouvernance responsable, cohérente et efficace des efforts de tous les ministères, organismes et partenaires à contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble nous sommes le Québec*;
- Assurer la cohérence et la concordance des orientations et activités du Ministère avec les priorités gouvernementales et le cadre de gestion gouvernemental qui affirme la priorité accordée par l'Administration à la qualité des services aux citoyens et qui instaure un cadre de gestion axé sur les résultats et le principe de la transparence;
- Concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes qui visent à favoriser l'édification d'une société inclusive et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles au développement du Québec;
- Assurer la conformité des programmes et services en matière de francisation, de diversité et d'inclusion;
- Assurer un leadership auprès des instances municipales et territoriales, afin que soient édifiées des collectivités accueillantes pour une pleine participation en français des personnes immigrantes;
- Coordonner la programmation des services de francisation, de participation et d'inclusion;
- Assurer la concertation avec les différents partenaires gouvernementaux impliqués dans l'accueil, l'établissement et la pleine participation des personnes immigrantes;
- Mettre en œuvre les politiques, les stratégies d'action et les programmes du Ministère en matière de francisation, de participation et d'inclusion, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois;
- Soutenir un réseau de partenaires performants chargés d'assurer une prestation de services aux personnes immigrantes par le biais des programmes du Ministère;
- Collaborer à la mise en œuvre des Plans d'action relatifs au rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ);
- Les modes d'intervention du secteur sont :
 - Les programmes suivants : le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants, le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants, le Programme Mobilisation-Diversité, le Programme Réussir l'intégration, le Programme Soutien à la mission, le Programme Accès aux ordres professionnels.

Fiche explicative

- Le développement d'une offre de services de francisation et d'intégration, en ligne et en présentiel, offerts dès l'étranger et au Québec.
- Le soutien et l'encadrement d'un réseau de partenaires offrant des cours de français, langue d'intégration et de cohésion sociale, dans l'ensemble du Québec.
- Le développement des programmes et services aux entreprises ainsi que la conception des outils de soutien afférents.
- Élaborer, déployer, mettre en œuvre et implanter la Stratégie d'intervention territoriale, en soutenant et en encadrant les Services d'intervention territoriale (SIT)
- La gestion de l'accès des personnes immigrantes aux services ministériels de la participation et des partenariats, en ligne ou en présentiel, en fonction de leurs profils.

SECTEUR SOUTIEN À L'ORGANISATION

- Proposer des orientations, recommander des stratégies et élaborer des politiques, des cadres et des directives de manière à favoriser une utilisation optimale des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles allouées au Ministère;
- Définir les stratégies, les mesures et les moyens qui seront utilisés pour renforcer la gestion axée sur les résultats, notamment mettre en œuvre les éléments découlant de la Loi sur l'administration publique, plan annuel de gestion des dépenses;
- Soutenir l'organisation en matière de gestion contractuelle, de gestion immobilière, de gestion des ressources humaines et en développement organisationnel ainsi qu'en technologie de l'information;
- Planifier les dépenses en ressources informationnelles (Planification annuelle en ressources informationnelles, le Plan triennal des projets et activités en ressources informationnelles, le Plan québécois des infrastructures, etc.).

QUESTION – RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC DU 1^{ER} AVRIL 2017 AU 28
FÉVRIER 2018

Lieu et date	BUT	PERSONNES RENCONTRÉES	COÛT	NOM
Ottawa, les 6 et 7 juin 2017	Rencontre opérationnelle au nouveau Centre des opération de réinstallation à Ottawa (COR-O), afin de discuter des processus adoptés par IRCC et le MIDI pour le traitement des demandes de parrainage et de personne réfugiées prises en charge par l'État. Présentation à IRCC du rôle du Québec en matière de sélection des réfugiés, dans le cadre d'un programme de formation des agents d'immigration d'IRCC.	Eugénie Hébert, Hana Kamoun, David Smith, IRCC (COR-O) Valérie Duquette, agente de formation, IRCC Ottawa, et plus de 20 agents canadiens d'IRCC en formation avant leur affectation à l'étranger.	377,03 \$ 354,31 \$	Tihana Majcen, coordonnatrice de parrainage collectif (MIDI) Michel Guibert, coordonnateur de l'immigration humanitaire (MIDI)
Ottawa, du 6 au 9 août 2017	À la suite de l'affectation de Mme Marcoux (MIDI) au COG, dans le cadre de l'arrivée massive des demandeurs d'asile, collaboration à la planification de la mise en place d'un centre de triage et d'hébergement temporaire pour les demandeurs d'asile.	Acteurs gouvernementaux fédéraux	898,53 \$	Fanny Marcoux, direction de l'immigration familiale et humanitaire (MIDI)
Ottawa, du 14 au 18 août 2017	À la suite de l'affectation de M. Guibert (MIDI) au COG, dans le cadre de l'arrivée massive des demandeurs d'asile, collaboration à la planification de la mise en place d'un centre de triage et d'hébergement temporaire pour les demandeurs d'asile.	Acteurs gouvernementaux fédéraux	1433,60 \$	Michel Guibert, coordonnateur de l'immigration humanitaire (MIDI)
Ottawa, du 1 ^{er} au 30 septembre 2017	À la suite de l'affectation de Mme Majcen au (MIDI) au COG, dans le cadre de l'arrivée massive des demandeurs d'asile, collaboration à la planification de la mise en place d'un centre de triage et d'hébergement temporaire pour les demandeurs d'asile.	Voyage annulé Le MIDI a dû payer des pénalités pour l'annulation de dernière minute	225,65 \$	Tihana Majcen, coordonnatrice de parrainage collectif (MIDI)
Paris, France, du 23 au 29 novembre 2017	Édition des Journées Québec à Paris avec la présence de 60 entreprises québécoises, le 25 et 26 novembre 2017. Lancement public en France du projet Québec-France pour l'emploi, projet pour lequel le MIDI joue un rôle	Sylvie Beaulieu, directrice du BIQ Paris, Christine Saint-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF),	3 353,22 \$	M. Alfred Pilon, sous-ministre adjoint Sélection et Participation (MIDI)

	important en regard des activités de promotion auprès des candidats potentiels. Également, rencontre avec certains partenaires du BIQ qui soutient les actions de prospections et d'attraction pour le Québec.	Line Beauchamp, Déléguée générale et représentante personnelle du premier ministre du Québec pour la Francophonie, Association pour l'emploi des cadres (APEC), Fédération de la formation professionnelle (FFP), Pôle emploi, Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), Réseau International des Cités des Métiers, Siège du Journal l'Express.		

QUESTION – RG2

**POUR CHACUN DES VOYAGES FAIT EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE
DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET
DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2017-2018**

Selon les données disponibles en date du 28 février 2018, une somme de 12 000,96 \$ a été dépensée en frais de voyage en avion pour l'année 2017-2018.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 par. 17) : <http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html>.

Q U E S T I O N – R G 3

**LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ POUR 2017-2018 (INCLUANT CELLES SUR INTERNET),
EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y
COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME**

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les renseignements diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 24) à l'adresse suivante : <http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html>, sous l'onglet « Contrats de publicité et de promotion ».

Type d'événement	Fournisseur	Mode d'octroi contrat	Objet	Coût
Publicité Web	Facebook	Gré à gré	Promotion par le BIQ Paris de séances d'information pour la mission virtuelle de recrutement en Espagne	58,93 \$
Publicité Web	Facebook	Gré à gré	Promotion par le BIQ Paris de séances d'information pour la mission virtuelle de recrutement en Espagne	29,68 \$
Publicité Web	Facebook	Gré à gré	Promotion par le BIQ Mexico de séances d'information à Guadalajara et à Monterrey	80,47 \$
Publicité Web	Le monde informatique	Gré à gré	Promotion par le BIQ Paris des Journées Québec	6 174,00 \$
Publicité Web	ETAI	Gré à gré	Promotion par le BIQ Paris des Journées Québec	2 116,80 \$

TOTAL : 8 459,88 \$

Q U E S T I O N – R G 4

LISTE DES DÉPENSES POUR L’ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D’ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES, OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018

Type d'événements	But visé	Fournisseurs	Coût
Conférence de presse	Annonce sur la bonification des services de francisation, le 19 avril 2017 au cégep Bois-de-Boulogne	L. S. M. son & lumières inc. (Logistique) Cloutier, Denis (photographe)	367,50 \$
Salon	Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec, les 31 et 1 ^{er} juin 2017	Immigrant Québec (location d'espace) Centre des services partagés du Québec (logistique)	12 191,74 \$
Conférence de presse	Annonce avec l'organisme Clef pour l'intégration au travail des immigrants (CITIM) pour retenir les détenteurs de permis vacances-travail, le 2 juin 2017	L. S. M. son & lumières inc. (Logistique)	352,50 \$
Conférence de presse	Annonce pour la consultation sur la discrimination systémique et le racisme, le 20 juillet 2017	Bibliothèque et Archives nationales du Québec (location de salle)	1 250,00 \$
Conférence de presse	Conférence de presse sur l'arrivée des demandeurs d'asile haïtiens, le 3 août 2017	L. S. M. son & lumières inc. (Logistique)	257,50 \$
Conférence de presse	Conférence de presse sur l'état de situation des demandeurs d'asile haïtiens, le 9 août 2017	L. S. M. son & lumières inc. (Logistique)	257,50 \$
Conférence de presse	Annonce de la bonification des allocations pour les cours de français, le 25 septembre 2017	L. S. M. son & lumières inc. (Logistique)	482,50 \$
Conférence de presse	Annonce de l'entente avec le Regroupement des Jeunes de la Chambre de commerce du Québec pour inciter les jeunes entrepreneurs immigrants ou issus de la diversité à s'installer en	L. S. M. son & lumières inc. (Logistique)	1 314,50 \$

	région, le 29 septembre 2017		
Conférence de presse	Lancement de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, le 23 octobre 2017	Cloutier, Denis (photographe)	350,00 \$
Forum	Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination, le 5 décembre 2017 à Québec	Bistro Évolution (Traiteur) Productions Alexandra Diaz (Animation) Administration portuaire de Québec (Location de salles et pause-café) Centre des services partagés du Québec (logistique) Frais de déplacement et d’hébergement	65 359,69 \$

QUESTION – RG 5

LA LISTE DES DEPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :

- **ORGANISEES PAR LE MINISTERE OU L'ORGANISME : SOMMES DEPENSEES EN 2017-2018 ET LES PREVISIONS POUR 2018-2019; BUT RECHERCHE PAR CHAQUE DEPENSE;**
 - **ORGANISEES PAR UNE FIRME EXTERNE : SOMMES DEPENSEES EN 2017-2018 ET LES PREVISIONS POUR 2018-2019; NOM DE LA OU DES FIRMES DE PUBLICITE OU DE COMMUNICATIONS; LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT; LISTE ET NOM DES FOURNISSEURS OU DES CONSULTANTS; BUT VISE PAR CHAQUE DEPENSE**
-

Les informations au sujet des dépenses en formation pour l'ensemble des ressources des directions des communications seront transmises par le ministère du Conseil exécutif.

Organisée par le ministère ou l'organisme pour l'exercice 2017-2018 :

Aucune formation de communication n'a été organisée par le Ministère pour la période du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018.

Organisée par une firme externe pour l'exercice 2017-2018 :

Aucune formation de communication n'a été organisée par une firme externe pour la période du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018.

QUESTION – RG6

LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :
ORGANISÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME POUR LE PERSONNEL POLITIQUE, LES
MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF OU LES DÉPUTÉS

Aucune dépense n'a été effectuée pour de la formation de communication pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés pour l'année financière 2017-2018.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 par. 22, 23) : <http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html>.

QUESTION – RG 7

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME (EXCLUANT LE CABINET MINISTÉRIEL) EN 2017-2018			
Liste des contrats de services Contrats de 1 000 \$ à 24 999 \$ 1 ^{er} avril 2017 au 28 février 2018			
Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
9171-5136 Québec inc.	Traduction de documents du français vers l'espagnol	7 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
9345-0807 Québec Inc	Agir comme membre externe du Comité d'audit du Ministère	5 500,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 072,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 664,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
ABC Lotbinière	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 781,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Accueil-Parrainage Outaouais	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 079,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Acti-Com	Formation portant sur l'écriture stratégique et l'écriture économique	4 400,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Acti-Com	Formation portant sur l'écriture stratégique	2 200,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Acti-Com	Formation portant sur l'écriture stratégique	2 200,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
AFI expertise	Formation du personnel du Ministère pour la messagerie électronique Outlook	18 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
AFI expertise	Formation pour l'activation et l'administration Office 365	2 855,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
AFI expertise	Formation pour l'activation et l'administration Office 365	2 855,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
AFI expertise	Formation sur la surveillance des systèmes informatiques hébergés en infonuagique	2 680,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 022,00 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 928,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	9 258,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	9 258,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Alpha Bellechasse	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 726,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Alpha Bellechasse	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 484,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Alpha Bellechasse	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 816,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Alpha Bellechasse	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 330,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Anglocom inc.	Contrat ouvert de traduction de documents français vers l'anglais	10 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ass. multiethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 192,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ass. multiethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 268,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ass. multiethnique pour l'intégration des pers. handicap. du Qc	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 344,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ass. sur l'accès et la protection de l'information [A.A.P.I]	Formation professionnelle pour l'accès et protection de l'information (AIPRP)	1 695,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 280,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Autobus Montroyal inc.	Transport des réfugiés pris en charge par l'État vers leur ville de destination	8 115,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Autocars Orléans Express inc.	Transport des réfugiés pris en charge par l'État vers leur ville de destination	2 686,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Bistro Évolution Traiteur	Service de traiteur dans le cadre du Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination	6 423,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Blouin, Claude	Agir à titre de présidente au Comité d'audit interne du Ministère	7 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Bouclier d'Athéna, services familiaux, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 505,00 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Bouclier d'Athéna, services familiaux, Le	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	4 629,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Brigitte Filiatrault Relations Publiques	Dans le cadre de la Semaine québécoise des relations interculturelles, solliciter des partenaires et des non-partenaires et coordonner les inscriptions.	6 562,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
C.P.U. Design inc.	Service de soutien et d'entretien du logiciel Radiator Pro Pack (pour le serveur VPN)	1 110,00 \$	Contrat par appel d'offres sur invitation
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 144,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 494,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Carrefour Solidarité Anjou	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	18 517,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
CBCI Télécom Canada inc.	Service de soutien et d'entretien des équipements de visioconférence	14 770,00 \$	Contrat par appel d'offres sur invitation
Cedrom-Sni inc.	Abonnement au service de diffusion d'information de presse «Eureka.cc »	10 525,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 680,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 678,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 814,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 064,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	16 512,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Alpha Lira inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	17 318,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre communautaire des femmes sud-asiatiques	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	6 944,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre communautaire multiethnique de Montréal-Nord	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	9 258,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de français L'Insulaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	12 288,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de français L'Insulaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	18 432,00 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Centre de français L'Insulaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	19 483,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 166,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 394,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 508,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de loisirs de Sainte-Françoise-Romaine inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 906,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de Promotion Communautaire le Phare inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 505,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre de Promotion Communautaire le Phare inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	4 629,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre des femmes de Montréal	Sessions d'information destinées aux nouveaux arrivants «Prévention et sensibilisation - Violence conjugale et familiale» et «Prévention et sensibilisation - Agressions sexuelles»	17 850,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre des femmes de Montréal	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	18 517,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 510,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre multiethnique de Québec	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	6 006,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	18 432,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 455,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre R.I.R.E. 2000	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	4 629,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	23 146,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Cloutier, Denis (photographe)	Services de photographie lors des conférences de presse	5 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Collectif des entreprises d'insertion du Québec inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	20 191,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Comité d'accueil et d'intégration des immigrants Beauce-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 952,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Compro communications inc.	Contrat ouvert pour des modifications de l'arborescence de la réponse vocale interactive	3 320,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Compugen inc.	Contrat pour des services infonuagiques	23 876,00 \$	Contrat par appel d'offres sur invitation
Compugen inc.	Service de soutien et d'entretien des licences Adobe Creative Cloud	9 208,00 \$	Contrat par appel d'offres sur invitation
Comquat inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	18 517,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Concepts Logiques 4DI inc.	Service de soutien et d'entretien de la licence Biblionet	2 640,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Service d'expertise-conseil pour le volet espace du projet Carré St-Laurent	24 500,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
De Cruz, Natasha	Traduction de documents français vers l'anglais	7 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Décimal Technologies inc.	Service d'entretien et de soutien pour le progiciel de suivi budgétaire Décimal	24 625,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Déménagement Performance [PMI]	Aménagements et déménagements de biens meubles	10 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Demers, Gilles	Agir à titre de président du Comité d'audit interne du Ministère	1 304,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Deschamps impression inc.	Impression en 5 625 exemplaires du document «Objectif Intégration : Cahier de participation»	21 969,00 \$	Contrat par appel d'offres sur invitation
Deschamps impression inc.	Impression du formulaire d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec	5 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Deschamps impression inc.	Impression de 5 000 en-têtes de lettres et 5 000 enveloppes	1 358,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Deschamps impression inc.	Impression en 4 000 exemplaires du dépliant « Valeurs communes de la société québécoise »	2 129,00 \$	Contrat par appel d'offres sur invitation
Électronique Microtech Canada inc.	Entretien, mise à jour et réparation du système de gestion de l'aire d'attente pour le local situé à l'aéroport (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	1 800,00 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Entco Software Canada Co.	Service d'entretien et de mise à jour des licences HP LoadRunner	22 451,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Espace Courbe inc.	Services d'accès à l'outil de gestion Site minutes et services d'entretien techniques	12 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Fu, Isabelle	Contrat ouvert de traduction et de révision de documents du français vers le mandarin	15 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Fujitsu Conseil [Canada] inc.	Entretien de la licence Macroscopic Solution et Projet	2 244,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Gagné, Mélanie	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 650,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Gagné, Mélanie	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 537,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Gagnon, Nathalie	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 097,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Gestion Georges Coulombe inc.	Effectuer divers travaux dans nos bureaux du 285, Notre-Dame Ouest et 360, St-Jacques ouest à Montréal (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	15 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Gestion Georges Coulombe inc.	Effectuer des travaux d'entretien ménager dans nos bureaux du 285, Notre-Dame Ouest et 360, St-Jacques Ouest à Montréal (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	8 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Gold Castle Holding ltd	Effectuer divers travaux dans les bureaux occupés par le Ministère au 2050 de Bleury à Montréal (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	3 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 648,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	12 480,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	13 356,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Griffe d'Alpha, La	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	10 013,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Guay, Mélissa	Contrat ouvert de révision de documents en français	7 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Host International of Canada, Ltd	Fourniture de repas aux personnes réfugiées prises en charge par l'État lors de leur accueil à l'aéroport	24 500,00 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
IBM Canada limitée	Contrat de soutien et d'entretien des licences SPSS (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	6 116,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
IBM Canada limitée	Contrat de soutien et d'entretien des licences I2 (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	10 068,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 064,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 256,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 659,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 224,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 064,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	10 757,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Immigrant Québec	Location d'un kiosque lors du Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec	2 510,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Impression de 10 000 dépliants en anglais et 10 000 brochures en français du « Guide des services offerts aux demandeurs d'asile »	4 547,00 \$	Contrat par appel d'offres sur invitation
Imprimerie Héon & Nadeau ltée	Impression de 9 080 exemplaires du « Guide Apprendre le Québec »	20 000,00 \$	Contrat par appel d'offres sur invitation
Imprimerie sociale [1994] inc.	Impression du dépliant « Apprendre le français c'est gagnant » dans le cadre de la Campagne de promotion des services de francisation, 5 000 exemplaires en français, 10 000 en anglais, 10 000 en espagnol et 10 000 en arabe	1 872,00 \$	Contrat par appel d'offres sur invitation
Imprimerie sociale [1994] inc.	Impression en 31 300 exemplaires en langues diverses du dépliant sur les valeurs communes	2 436,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Imprimerie V.D.L. inc.	Impression en 20 000 exemplaires du Marque-place « Le succès par le français »	1 890,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Incapsula Inc.	Service de filtrage des accès de protection et de surveillance des données pour le site Mon Projet Québec	11 483,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Incapsula Inc.	Service de filtrage et de protection dans le cadre de la formation en ligne	3 842,00 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
KingswaySoft	Contrat d'entretien et de soutien pour les licences SSIS Integration Toolkit (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	9 134,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Leney, Peter	Traduction de documents du français vers l'anglais	7 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 064,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 192,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 659,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 505,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	13 046,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	1 543,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	8 321,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	8 647,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	8 484,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	8 810,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Maison internationale de la Rive-Sud	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	1 078,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Micro Logic Sainte-Foy ltée	Service de gestion d'un espace de travail numérique sécurisé	20 400,00 \$	Contrat par appel d'offres sur invitation
Mieux-être des immigrants, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	22 445,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Monfet, Jean	Agir à titre de membre externe du Comité d'audit interne du Ministère	5 500,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Mouvement Québécois de la Qualité	Formation Lean Six sigma	22 925,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Multi recycle	Service de destruction sécuritaire de données sur divers support	1 197,00 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Natrix Technologies inc.	Contrat d'entretien et mise à jour pour les équipements de sécurité Barracuda	2 136,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Pallage, Stéphane	Agir comme membre externe du Comité d'audit du Ministère	5 500,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 011,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 964,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 543,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
PG solutions inc.	Contrat d'entretien et de soutien pour les applications du progiciel SyGED de gestion des documents et de suivi de la correspondance	15 585,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Place Dupuis Fiducie Commerciale	Contrat ouvert pour la réalisation de divers travaux dans les bureaux occupés par le Ministère au 800, boulevard de Maisonneuve Est à Montréal (un seul contractant possible en vertu d'un droit de propriété)	8 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Pouvoir des mots Gaspé	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	6 996,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Pouvoir des mots Gaspé	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	8 458,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Pouvoir des mots Gaspé	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	7 172,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Prime Technology Solutions	Service de soutien et d'entretien des licences antivirus ESET	20 930,00 \$	Contrat par appel d'offres sur invitation
Production J.G. inc.	Impression numérique de divers documents en urgence	7 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Productions Alexandra Diaz inc., Les	Animation du Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination	5 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	5 184,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	8 659,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Provençal, Fanny	Contrat ouvert de révision de documents en français	5 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Quality Hôtel Dorval	Hébergement des personnes réfugiées pris en charge par l'État dans le cadre des services d'accueil à l'aéroport	10 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Quality Inn & Suites Aéroport P.E. Trudeau- Montréal	Hébergement des personnes réfugiées pris en charge par l'État dans le cadre des services d'accueil à l'aéroport	10 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Regroupement interculturel de Drummond	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	2 772,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Réseau Internet Québec inc.	Hébergement Web pour la Plateforme Journées Québec	6 881,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Réseautique Cfo (9122-8148 Québec inc.)	Installation et relocalisation de matériel de télécommunication et de matériel informatique	5 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ronald C. Lister Canada inc.	Service de serrurier pour la réparation des équipements de bureau du Ministère	3 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Schulman, Gwendolyn	Contrat ouvert de traduction de documents du français vers l'anglais	7 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'aide aux néo- Canadiens	Service d'interprétariat et d'accompagnement aux immigrants	3 570,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service des Loisirs du Bon Pasteur	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	8 647,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 280,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	2 508,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 508,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	13 047,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	14 402,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	13 373,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Services conseils Hardy inc., Les	Formations portant sur le logiciel SAS	23 900,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Services linguistiques Bruno Maillet	Contrat ouvert de traduction de documents du français vers diverses langues	9 900,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
SHI Canada ULC	Service d'entretien et de soutien de l'outil Octopus	3 641,00 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Société de Gestion du réseau informatique des Comm. scolaires	Abonnement annuel à la base de données « Collection de vidéos éducatives »	3 186,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Société Parc-Auto du Québec (SPAQ)	Droit de stationnement pour le véhicule de la ministre à Québec et Montréal (Cabinet Weil)	1 695,61 \$	Contrat conclu de gré à gré
Société Parc-Auto du Québec (SPAQ)	Droit de stationnement pour le véhicule du ministre à Québec et Montréal (Cabinet Heurtel)	1 692,92 \$	Contrat conclu de gré à gré
Sodoké, Komi	Services d'un spécialiste en tests adaptatifs dans le cadre de la réalisation du projet-pilote de l'Axe-personne	4 988,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrants	13 888,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Solutions d'affaires Mides	Entretien et réparation d'équipement de bureau	2 000,00 \$	Contrat par appel d'offres sur invitation
St-Germain, Marie-Ève	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	1 650,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Taxi Coop Ste-Foy Sillery	Transport par taxi des réfugiés pris en charge par l'État accueillis à l'aéroport	1 167,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	3 840,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	4 032,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrants	2 841,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Traduction Rassem inc.	Traduction des documents français vers l'arabe	5 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Traductions Multilingua	Contrat ouvert de traduction des documents du français vers l'anglais ou l'italien	5 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Tyco Feu et Sécurité Intégrés Canada Inc.	Réaliser divers travaux d'entretien du système de sécurité	9 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Ubitrak inc.	Service d'accompagnement à la certification PCI des systèmes du Ministère pour le traitement des paiements par cartes de crédit	6 500,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Versalys	Formation de SQL Database	1 975,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Versalys	Formation de SQL Databases	2 790,00 \$	Contrat conclu de gré à gré

Contractant	Description	Montant	Mode d'octroi
Vidéotron ltée	Service d'accès au réseau Internet	15 870,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Vidéotron ltée	Services Internet Fibre Hybride du 285 Notre-Dame	3 435,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Vidéotron ltée	Services Internet Fibre Hybride du 2050 Bleury	3 435,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Vidéotron ltée	Services Internet Fibre Hybride du 360 Saint-Jacques	3 435,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Vidéotron ltée	Services Internet Fibre Hybride du 800 Maisonneuve	3 435,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Vidéotron ltée	Service internet pour le forfait télétravailleur	1 500,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Vidéotron ltée	Service numérique de câblodistribution	11 316,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Vieira, Arlindo	Révision de certaines exigences sur la reddition de compte du programme Réussir l'intégration, notamment sur les services octroyés par les organismes subventionnés à leurs bénéficiaires.	15 262,00 \$	Contrat conclu de gré à gré
Vieira, Arlindo	Finalisation et présentation du rapport de consultation des organismes financés par le programme Réussir l'intégration (PRint) au sujet des améliorations à apporter au programme et au mécanisme de reddition de comptes.	9 000,00 \$	Contrat conclu de gré à gré

Pour les contrats de plus de 25 000\$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

QUESTION – RG 8

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2017-2018 ET QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS PAR LE SOUS-MINISTRE OU LE DIRIGEANT DE L'ORGANISME PUBLIC, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA *LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS*

Il n'y a pas de contrats octroyés par le Ministère en 2017-2018 qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre comme il est prévu à l'article 17 de *la Loi sur les contrats des organismes publics*

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>.

Q U E S T I O N – R G 9

LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D’OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE OU DE L’ORGANISME

Description du contrat	Soumissionnaires	Montant des soumissions
Vêtements d’hiver et bottes d’hiver pour les personnes réfugiées prises en charge par l’État	Beaumarché inc**	405 052,00 \$
	Équipement de Sécurité Universel Inc	665 300,00 \$
	Centre du Travailleur F.H. inc	692 017,23 \$
2e appel d’offres : Vêtements d’hiver et bottes d’hiver pour les personnes réfugiées prises en charge par l’État	Beaumarché inc*	260 842,00 \$
	Équipement de Sécurité Universel Inc	440 220,00 \$
	Centre du Travailleur F.H. inc	465 500,00 \$
Groupe 1 : Vêtement d’hiver		
2e appel d’offres : Vêtements d’hiver et bottes d’hiver pour les personnes réfugiées prises en charge par l’État	Beaumarché inc*	126 920,00 \$
	Centre du Travailleur F.H. inc	184 640,00 \$
	Équipement de Sécurité Universel Inc	252 600,00 \$
Groupe 2 : Bottes d’hiver		
Services infonuagiques : plateforme de développement et d’hébergement	Cofomo Québec	Non disponible
Hébergement temporaire et fourniture de repas pour les personnes réfugiées prises en charge par l’État	Econolodge Granby (Arche Nova Inc.)**	Coût unitaire soumis : 159,82 \$
Lot 1 : Granby		
Hébergement temporaire et fourniture de repas pour les personnes réfugiées prises en charge par l’État	Château Joliette*	Coût unitaire soumis : 222,67 \$
Lot 2 : Joliette		
Hébergement temporaire et fourniture de repas pour les personnes réfugiées prises en charge par l’État	Quality Suites**	Coût unitaire soumis : 99,00 \$
	Ô Motel et Suites	Coût unitaire soumis : 163,80 \$
Lot 3 : Laval		

* Adjudicataire du contrat
** Soumission non conforme

QUESTION – RG 9

Description du contrat	Soumissionnaires	Montant des soumissions
Hébergement temporaire et fourniture de repas pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État Lot 5 : Saint-Hyacinthe	Hôtel Le Dauphin Saint-Hyacinthe*	Coût unitaire soumis : 185,10 \$
Hébergement temporaire et fourniture de repas pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État Lot 7 : Trois-Rivières	Rodeway Inn Trois-Rivières**	Coût unitaire soumis : 98,82 \$
Hébergement temporaire et fourniture de repas pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État Lot 9 : Victoriaville	Le Victorin Inc**	Coût unitaire soumis : 175,72 \$
2e appel d'offres : Hébergement temporaire et fourniture de repas pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État Lot 1 : Granby	Arche Nova Inc.*	Coût unitaire soumis : 159,85 \$
2e appel d'offres : Hébergement temporaire et fourniture de repas pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État Lot 2 : Laval	Ô Motel et Suites	Coût unitaire soumis : 154,54 \$
2e appel d'offres : Hébergement temporaire et fourniture de repas pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État Lot 4 : Saint-Jérôme	Hôtel Nouveau Forum (Best Western Saint-Jérôme)*	Coût unitaire soumis : 182,30 \$
2e appel d'offres : Hébergement temporaire et fourniture de repas pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État Lot 5 : Trois-Rivières	Rodeway Inn Trois-Rivières*	Coût unitaire moyen : 98,82 \$
2e appel d'offres : Hébergement temporaire et fourniture de repas pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État Lot 7 : Victoriaville	Le Victorin Inc*	Coût unitaire soumis : 175,69 \$

* Adjudicataire du contrat

** Soumission non conforme

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

Q U E S T I O N – R G 1 0

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D’OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL EN 2017-2018

Aucun contrat n'a été octroyé par un cabinet ministériel en 2017-2018.

QUESTION – RG 11

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2017-2018 :

- a) LISTE DE TOUTES LES RESSOURCES ŒUVRANT AU SEIN D'UN MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME ET QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT;
 - b) LE TOTAL DES COÛTS RELIÉS À CES CONSULTANTS, VENTILÉ PAR CATÉGORIES (INCLUANT LA MASSE SALARIALE);
 - c) LE SOMMAIRE DE TOUT CONTRAT OCTROYÉ POUR L'EMBAUCHE DE CES CONSULTANTS;
 - d) LE NOM DE CHAQUE CONSULTANT ET LA FIRME PAR LAQUELLE IL EST EMPLOYÉ;
 - e) UNE DESCRIPTION DE SON MANDAT;
 - f) LA DATE DE DÉBUT DE SON CONTRAT.
-

Les informations relatives aux contrats du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

QUESTION – RG12

POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE PLUS DE 100 000 \$ INITIÉ DEPUIS L’ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004, AU SEIN DU MINISTÈRE OU D’UN ORGANISME, D’UNE SOCIÉTÉ OU D’UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE

PROGRAMMATION ANNUELLE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le budget total de la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2017-2018 du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) est de 18 899 099 \$.

Le budget alloué aux activités en ressources informationnelles (ACT) [1. Architecture d’entreprise, 2. Pilotage, 3. Entretien et exploitation, 4. Améliorations, 5. Support au développement, 6. Infrastructures bureautiques, 7. Gestion des bases de données, 8. Infrastructures technologiques, 9. Sécurité, 10. Télécommunications et téléphonie] et d’encadrement est de 10 094 159 \$.

Le budget alloué aux projets en technologies de l’information (TI) est de 8 804 940 \$. Ce budget est nécessaire pour terminer les projets en ressources informationnelles (RI) en cours de réalisation déjà autorisés ou en voie de l’être par le Conseil du trésor dont notamment, la mise en ligne du nouveau système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt, le projet de gestion documentaire, le projet de transformation des services TI, le projet relié au programme des travailleurs étrangers temporaires et les travaux reliés au guichet unifié d'accès aux services gouvernementaux de francisation.

TRANSFORMATION DES SERVICES DU MINISTÈRE

Dans son *Plan stratégique 2016-2021*, le MIDI s’est engagé à devenir une organisation efficiente, reconnue pour son leadership et sa capacité à se renouveler pour mieux servir sa clientèle au Québec et à l’étranger. Pour y arriver, le MIDI s’est engagé à une importante transformation de ses services et de ses processus d’affaires, concurrentement à la modernisation de ses systèmes d’information. Cette transformation revoit en profondeur les processus du Ministère pour optimiser sa prestation de services à la clientèle.

Selon les orientations gouvernementales, le MIDI compte offrir à sa clientèle un maximum de services en ligne qui sont accessibles 24 heures sur 24, sept jours sur sept. La prestation électronique de services s’avère résolument le meilleur moyen pour favoriser l’autonomie de la clientèle, fournir des services personnalisés de qualité et réduire les délais de traitement et de réponse aux différentes demandes.

Les informations présentées aux pages suivantes proviennent principalement de la PARI 2017-2018 du Ministère. Les résultats présentés sont pour la période du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018. Les montants versés à des firmes de consultants externes sont en date du 28 février 2018.

PROJETS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES (RI) DE PLUS 100 000 \$ GÉRÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2017-2018

DEV519 Système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt (SDI)
Description sommaire Ce projet est inscrit dans la feuille de route de la transformation des services du MIDI. Il est associé à une obligation gouvernementale en lien avec la nouvelle Politique sur l'Immigration, la Diversité et l'Inclusion. Il couvre les travaux d'élaboration et de mise en production d'un système de gestion et de contrôle des flux des demandes d'immigration économique permanente dans le but de sélectionner, dans les délais requis et sans inventaire de demandes, les candidats travailleurs qualifiés répondant aux besoins de la société d'accueil. L'objectif visé est de concevoir et de mettre en œuvre les fonctionnalités d'un SDI pour la ligne d'affaires du Programme régulier des travailleurs qualifiés. Le système devra être conçu afin d'évoluer pour accueillir, au besoin, les autres lignes d'affaires de l'immigration économique permanente. La solution permettra de recevoir une déclaration d'intérêt (DI), de gérer la banque de DI et d'inviter un candidat à déposer une Demande de certificat de sélection du Québec.
Pourcentage de réalisation : Pour la phase 1 Livraison 1 : 88% et pour la phase 1 Livraison 2: 18%
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 13 375 521 \$
Coûts du 1er avril 2017 au 28 février 2018 : 2 523 002 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 8 456 710 \$
Firmes externes associées au projet : Sirius, Cofomo et CGI
Montants versés aux firmes externes du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018 : 2 021 704 \$
Étude d’opportunité - logiciels libres : sans objet
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV709 Transformation des services des technologies de l'information
Description sommaire Dans le cadre du projet Carré Saint-Laurent (CSL), la Direction générale des technologies de l'information (DGTI) a entrepris un projet visant à définir une cible sur le plan applicatif, infrastructure technologique et sécurité afin de fournir un support adéquat à la transformation du MIDI vers l'ère numérique. Avec un échéancier sur cinq exercices financiers, l'effort global estimé pour ce projet est de 15 720 jours/personnes pour un coût total estimé de 16,7 M\$ avec une marge d'erreur de 50 %. De ce coût total, 5,3 M\$ (32 %) sont planifiés pour l'acquisition des nouveaux équipements technologiques pour le Carré Saint-Laurent. Les objectifs sont de contribuer à la création d'un environnement stimulant, attrayant et performant pour le personnel du MIDI, supporter les projets de transformation de mission et de soutien à la mission, supporter le déménagement du MIDI au Carré Saint-Laurent et éliminer graduellement la désuétude des infrastructures technologiques.
Pourcentage de réalisation : 7 %
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 15 987 750 \$ (selon le dossier de présentation stratégique) Prendre note que le DEV709-1 est déduit du montant total
Coûts du 1er avril 2017 au 28 février 2018: 778 896 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 14 540 134 \$
Firmes externes associées au projet : CGI, Cofomo, ABna services conseils et Sirius
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2017 au 28 février 2018: 706 171 \$
Étude d'opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : non applicable

DEV709-1 Remplacement du service de messagerie GroupWise
Description sommaire Dans le cadre du projet Carré Saint-Laurent, ce projet vise à remplacer le service de messagerie électronique GroupWise par le service de messagerie Microsoft Outlook afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et de contribuer à la mise en place d'un environnement de travail innovant, flexible et stimulant.
Pourcentage de réalisation : 98 %
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 693 000 \$
Coûts du 1er avril 2017 au 28 février 2018: 392 536 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 137 188 \$ (post implantation)
Firmes externes associées au projet : CGI, Cofomo et Sirius
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2017 au 28 février 2018: 207 237 \$
Étude d'opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV710 Gestion documentaire
Description sommaire Dans le cadre du projet Carré Saint-Laurent, le Ministère procède à d'importants travaux pour réduire substantiellement la masse documentaire et l'utilisation du papier. Ces travaux sont préalables au déménagement du siège social du Ministère et visent à maximiser l'utilisation de l'espace du MIDI. Les grandes étapes du projet se résument comme suit: - Un assainissement des documents sur supports papier et numérique sera fait; - Une architecture documentaire, des mécanismes d'encadrement et un cadre de gouvernance en gestion documentaire et de l'information seront élaborés pour supporter la gestion documentaire du volet mission et du volet administratif; - Une dématérialisation des documents sur support papier sera réalisée avec un prestataire de services. - De nouveaux espaces numériques de production documentaire et de conservation institutionnelle seront mis en place pour permettre le travail collaboratif et garantir l'intégrité des documents institutionnels.
Pourcentage de réalisation : 37 %
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 4 227 259 \$ (selon Dossier d'affaires)
Coûts du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018: 1 467 447 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 2 455 994 \$
Firmes externes associées au projet : CGI, Cofomo et Sirius
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2017 au 28 février 2018: 1 435 180 \$
Étude d'opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV711 Guichet unifié d'accès aux services gouvernementaux de francisation
Description sommaire Dans le cadre de la phase 1 du projet: - Le guichet informe les clients sur l'offre gouvernementale de francisation Plusieurs portes d'entrée permettent d'accéder au guichet : SQ, SARCA, OBNL, EQ... - Le guichet est l'accès unique aux services de francisation (temps complet phase 1) - Le guichet permet d'accélérer le début de la francisation - Le guichet enregistre la demande d'admission à un cours de français - Le guichet aiguille le client vers le MIDI ou un établissement d'une commission scolaire - Le guichet fournit de l'information sur le suivi des élèves - Le guichet simplifie les démarches administratives d'accès aux allocations Ainsi, le guichet permettra notamment de: - Renforcer la promotion de la francisation - D'effectuer une reddition de compte gouvernementale plus efficace - D'améliorer l'expérience-client en matière d'accès aux services gouvernementaux de francisation - Optimiser, Harmoniser et automatiser la gestion des processus d'accès aux services de francisation et du suivi du cheminement de la clientèle L'étude de faisabilité déterminera les principaux éléments qui constitueront les phases subséquentes.
Pourcentage de réalisation : 2 % (76% de l'étude de faisabilité réalisée)
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 8 200 000 \$
Coûts du 1er avril 2017 au 28 février 2018: 198 682 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 7 801 318 \$
Firmes externes associées au projet : Cofomo et Sirius
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2017 au 28 février 2018: 154 908 \$
Étude d'opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

DEV712 Traitement des demandes du Programme des travailleurs étrangers temporaires (volet agricole)
Description sommaire Le projet consiste à : - Mettre en œuvre une prestation de service électronique qui permettrait aux employeurs agricoles du Québec de soumettre leurs Demandes de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour les travailleurs faisant partie du Programme des travailleurs agricoles saisonniers « PTAS »; - Cette prestation de service électronique devra également être disponible pour les travailleurs faisant partie du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Bien que ce projet vise premièrement, la mise en œuvre d'une solution globale (processus et système d'information) pour la clientèle concernée par le programme PTAS, tous les travaux d'architecture et d'analyse des besoins d'affaires ainsi que ceux de l'architecture de la solution technologique devront être faits dans la perspective de traiter aussi la clientèle faisant partie du programme lié au « travailleurs temporaires » (PTET), et ce, avec le minimum d'ajustement possible.
Pourcentage de réalisation : 4 %
Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet : 840 000 \$
Coûts du 1er avril 2017 au 28 février 2018: 32 267 \$
Coûts restant à déboursier pour terminer le projet : 807 733 \$
Firmes externes associées au projet : CGI, Cofomo et Sirius
Montants versés aux firmes externes du 1er avril 2017 au 28 février 2018: 32 267 \$
Étude d'opportunité - logiciels libres : non applicable
Pénalités appliquées (nombre et liste) : sans objet

QUESTION - RG13

POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR L'ANNÉE 2017-2018, DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES

Selon les données disponibles en date du 28 février 2018

A) PHOTOCOPIE

Photocopieurs et papier	9 424 \$

B) MOBILIER DE BUREAU

1 940 \$

C) AMEUBLEMENT

2 987 \$

D) DÉCORATION ET EMBELLISSEMENT

0 \$

E) DISTRIBUTEUR D'EAU DE SOURCE

153 \$

F) REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT

38 834,77 \$

N.B. : les frais de transport comprennent les frais réclamés sur les comptes de frais de voyages (incluant ceux à l'extérieur du Québec) ainsi que tous les frais généraux tels autobus, taxis, locations de véhicules, avion, etc.

G) REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT

18 466,53 \$

N.B. : les frais d'hébergement comprennent les frais au Québec et à l'extérieur du Québec.

H) REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS

8 430,64 \$

N.B. : les frais de repas comprennent les frais au Québec et à l'extérieur du Québec.

I) REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ALCOOL ET DE FÊTES

0 \$

J) ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT

a. Au Québec	5 357,08 \$

b. À l'extérieur du Québec	0 \$

N.B. Les dépenses comprennent les frais de transport, d'hébergement, de repas ainsi que le coût des congrès, des colloques et de toutes sessions de type perfectionnement ou ressourcement.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

QUESTION - RG14

SÉPARÉMENT, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL,
POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE
(BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS)
ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE,
LE MONTANT, POUR L'ANNÉE 2017-2018 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS),
DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE

Téléphones cellulaires			Lignes cellulaires				
Fournis- seurs	Nombre	Acquisi- tions	Contrats	Utilisation		Minutes	Total
				Local	Itinérance		
Rogers/Telus	2	243,00 \$	7 319,35 \$	111,34 \$	46,22 \$	116 317	7 719,91 \$
Frais de résiliation de lignes cellulaires : 126,00 \$							
			Nombre d’acquisitions		Coût		
Ordinateurs portables et tablettes électroniques			4		3 088,21 \$		
			Nombre		Coût		
Téléavertisseurs			0		0 \$		

Les données sont en date du 28 février 2018.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale du Québec.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site web du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (article 4, paragraphe 25). Site Internet : <http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html>.

QUESTION - RG15a

NOMBRE ET RÉPARTITION DU PERSONNEL RÉGULIER AU MIDI PAR TRANCHES D'ÂGE, SEXE, GROUPES CIBLES ET CATÉGORIE D'EMPLOI - 2017-2018

35 ANS ET PLUS

Catégorie	Femmes	Hommes	Total	Femmes %	Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones		Communautés culturelles	
						%		%		%		%
Administrateur d'État	1	5	6	16,7	-	-	-	-	-	-	1	16,7
Cadre	25	21	46	54,3	-	-	-	-	1	2,2	10	21,7
Professionnel (le)	123	125	248	49,6	2	0,8	1	0,4	3	1,2	96	38,7
Enseignant(e)	91	50	141	64,5	1	0,7	1	0,7	-	-	37	26,2
Fonctionnaire	203	50	253	80,2	14	5,5	-	-	1	0,4	142	56,1
Total	443	251	694	63,8	17	2,4	2	0,3	5	0,7	286	41,2

Source : Rapport SAGIR - Étude des crédits – extrait le 20 mars 2018 - données en date du 28 février 2018

Note : Les données qui concernent les personnes handicapées, les membres des communautés culturelles, les autochtones et les anglophones sont recueillies sur une base volontaire et certaines personnes peuvent s'être abstenues de s'identifier. À noter également qu'une personne peut s'être identifiée comme faisant partie d'un ou de plus d'un groupe cible.

QUESTION - RG15b

NOMBRE ET RÉPARTITION DU PERSONNEL RÉGULIER AU MIDI PAR TRANCHES D'ÂGE, SEXE, GROUPES CIBLES ET CATÉGORIE D'EMPLOI - 2017-2018

MOINS DE 35 ANS

Catégorie	Femmes	Hommes	Total	Femmes %	Personnes handicapées		Autochtones		Anglophones		Communautés culturelles	
						%		%		%		%
Administrateur d'État	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cadre	1	-	1	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-
Professionnel (le)	28	14	42	66,7	-	-	1	2,4	-	-	17	40,5
Enseignant(e)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnaire	18	3	21	85,7	1	4,8	1	4,8	-	-	11	52,4
Total	47	17	64	73,4	1	1,6	2	3,1	-	-	28	43,8

Source : Rapport SAGIR - Étude des crédits – extrait le 20 mars 2018 - données en date du 28 février 2018

Note : Les données qui concernent les personnes handicapées, les membres des communautés culturelles, les autochtones et les anglophones sont recueillies sur une base volontaire et certaines personnes peuvent s'être abstenues de s'identifier. À noter également qu'une personne peut s'être identifiée comme faisant partie d'un ou de plus d'un groupe cible.

QUESTION - RG 15c

NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE¹ PRIS PAR LE PERSONNEL REGULIER ET OCCASIONNEL
ASSUJETTI A LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE POUR L’EXERCICE FINANCIER 2017-2018²

MIDI	2017-2018
Cadres	153,9
Professionnels	2 342,7
Enseignants	882,4
PBTA ³	2 660,6
TOTAL	6 039,7

¹ Les jours de maladie correspondent au code d’absence 120 (Maladie)
² Données SAGIR – Étude des crédits – Nombre total de jours de maladie pris par le personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique pour l’année financière 2017-2018 - extrait le 3 avril 2018.
³ Personnel de bureau, technicien et assimilé

Q U E S T I O N - R G 1 5 d

LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RESERVE DE CONGE DE MALADIE MOINS DE 10 JOURS, DE 10 A 50 JOURS, DE 50 A 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS, ET LEUR VALEUR ESTIMEE, PAR CATEGORIE D’EMPLOI

Nombre d’employés réguliers et occasionnels assujettis à la Loi sur la fonction publique selon le nombre de jours dans leur réserve de congé de maladie

Catégorie d’emplois	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Administrateurs d’État et cadres	14	17	13	9
Professionnels	118	117	47	26
Enseignants	560	57	9	6
Fonctionnaire	234	86	22	14
Total	926	277	91	55

Source : Rapport SAGIR - Étude des crédits – extrait le 20 mars 2018 - données en date du 28 février 2018

Q U E S T I O N - R G 1 5 e

NOMBRE TOTAL D’HEURES DE TRAVAIL SUPPLEMENTAIRES REALISEES PAR LE PERSONNEL
REGULIER ET OCCASIONNEL ASSUJETTI A LA SUR LA FONCTION PUBLIQUE ET REPARTITION
DE LA REMUNERATION DE CES HEURES SUPPLEMENTAIRES POUR L’EXERCICE
FINANCIER 2017-2018*

TOTAL DES HEURES SUPPLEMENTAIRES REALISEES PAR LE PERSONNEL POUR L’EXERCICE
FINANCIER 2017-2018

MIDI	2017-2018
Cadres	0
Professionnels	3 863
Enseignants	0
PBTA ⁽¹⁾	3 596
TOTAL	7 459

COÛT TOTAL DES HEURES SUPPLEMENTAIRES REALISEES EN DOLLARS POUR L’EXERCICE
FINANCIER 2017-2018

MIDI	2017-2018
Cadres	0 \$
Professionnels	162 464 \$
Enseignants	0 \$
PBTA ⁽¹⁾	136 051 \$
TOTAL	298 515 \$

COÛT TOTAL DES HEURES COMPENSEES EN CONGE POUR L’EXERCICE FINANCIER 2017-
2018

MIDI	2017-2018
Cadres	0 \$
Professionnels	51 778 \$
Enseignants	0 \$
PBTA ⁽¹⁾	32 295 \$
TOTAL	84 073 \$

COÛT TOTAL DES HEURES PAYEES POUR L’EXERCICE FINANCIER 2017-2018

MIDI	2017-2018
Cadres	0 \$
Professionnels	110 686 \$
Enseignants	0 \$
PBTA ⁽¹⁾	103 756 \$
TOTAL	214 442 \$

* Données de SAGIP – Cumulatif des heures supplémentaires payées et compensées du personnel – données produites avec les informations enregistrées au 16 mars 2018, soit après la période de paie no 26, qui couvre la période du 1^{er} avril 2017 au 28 mars 2018.

⁽¹⁾ Personnel de bureau, technicien et assimilé

Q U E S T I O N - R G 1 5 f

NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL REGULIER
ET OCCASIONNEL POUR L’EXERCICE 2017-2018*

Nombre de jours de vacances pris par le personnel régulier et occasionnel assujetti à la Loi sur la fonction publique pour 2017-2018

MIDI	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Cadres	55,0	69,0	85,0	192,5	249,5	82,0
Professionnels	218,0	302,1	538,6	882,2	1 226,4	541,2
Enseignants	18,0	71,0	31,0	2 233,0	1 970,0	52,0
PBTA ¹	283,3	403,0	479,0	778,9	1 181,7	454,7
TOTAL	574,3	845,1	1 133,6	4 086,6	4 627,7	1 129,9

MIDI	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Total
Cadres	48,0	59,5	67,0	110,0	50,0	1 067,5
Professionnels	213,8	148,1	537,6	616,0	161,0	5 385,0
Enseignants	77,0	65,0	114,0	94,0	74,0	4 799,0
PBTA ¹	243,7	168,4	513,9	593,3	366,8	5 466,6
TOTAL	582,5	441,0	1 232,6	1 413,3	651,8	16 718,1

* Rapport SAGIR – Étude des crédits – Nombre total de jours de vacances pris par le personnel - extrait le 3 avril 2018, couvrant la période du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018. Les données sont arrondies à la décimale près.

¹ Personnel de bureau, technicien et assimilé

Q U E S T I O N - R G 1 5 g

LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT DANS LEUR RESERVE DE JOURS DE VACANCES MOINS DE 10 JOURS, DE 10 A 50 JOURS, DE 50 A 100 JOURS ET 100 JOURS ET PLUS ET LEUR VALEUR ESTIMEE, PAR CATEGORIE D’EMPLOI

Nombre d’employés réguliers et occasionnels assujettis à la Loi sur la fonction publique selon le nombre de jours dans leur réserve de vacances

Catégorie d’emplois	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus
Administrateurs d’État et cadres	33	20	0	0
Professionnels	227	80	1	0
Enseignants	632	0	0	0
Fonctionnaire	262	92	2	0
Total	1 154	192	3	0

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – extrait le 20 mars 2018 – données en date du 28 février 2018.

QUESTION - RG 15h

NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCELEMENT PSYCHOLOGIQUE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

QUESTION - RG15i

NOMBRE DE PERSONNES ET RÉPARTITION PAR CATÉGORIE D’EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) QUI REÇOIVENT UNE RÉMUNÉRATION DU MINISTÈRE OU D’UN ORGANISME EN RELEVANT, ET QUI REÇOIVENT ÉGALEMENT UNE PRESTATION DE RETRAITE D’UN RÉGIME DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC, PARAPUBLIC, OU DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ OU DE L’ÉDUCATION

En ce qui a trait à l’information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d’emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d’un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l’article 54 de la Loi sur l’accès.

Le paragraphe 1° de l’article 53 ainsi que le premier alinéa de l’article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l’amalgame des renseignements recherchés n’a pas un caractère public conformément à l’article 57 de la Loi sur l’accès.

QUESTION - RG15j

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS RÉGULIERS PAR CATÉGORIE D’EMPLOI (CADRES SUPÉRIEURS ET INTERMÉDIAIRES, PROFESSIONNELS, TECHNICIENS, PERSONNEL DE BUREAU, ETC.) ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

Comprend les employés réguliers (permanents et temporaires) assujettis à la Loi sur la fonction publique. Nombre de personnes en place.

Portrait au 28 février 2018

Région	Centre principal de direction	Personnel d’encadre-ment ¹	Professionnels	Enseignants	Personnel technique	Personnel de soutien	Total Régions
Montréal (06)	Montréal	52	289	141	156	116	754
Québec (03)	Québec	1	1		1	1	4
Total MIDI		53	290	141	157	117	758

¹ Dans ce tableau, le personnel d’encadrement inclut les administrateurs d’État assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – extrait le 20 mars 2018 – données en date du 28 février 2018

Q U E S T I O N - R G 1 5 k

ÉVOLUTION DU NOMBRE D’EMPLOYÉS BÉNÉFICIAANT D’UN TRAITEMENT ADDITIONNEL*
EN RAISON DE LA COMPLEXITÉ DE LA TÂCHE À ACCOMPLIR

MIDI	2017-2018
Professionnels	48 ¹

* Les employés réguliers et occasionnels bénéficiant d’un traitement additionnel sont les employés qui occupent un poste professionnel reconnu comme étant un emploi de complexité supérieure expert ou émérite.

¹ Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Effectifs complexité par corps d'emploi - extrait le 20 mars 2018 – données en date du 28 février 2018

Q U E S T I O N - R G 1 5 1

**NOMBRE D’EMPLOYÉS RÉGULIERS ASSUJETTIS À LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE
BÉNÉFICIAINT D’UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR* À CELUI
PRÉVU POUR LA TÂCHE QU’ILS ONT ACCOMPLIE**

MIDI	2017-2018
Nombre d’employés	40 ¹

* Les employés réguliers bénéficiant d’un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu’ils ont accomplie sont ceux dont le traitement est hors échelle ou dont l’horaire de travail est majoré.

¹ Source : Rapport SAGIR EI – Population au 28 février 2018 - extrait le 15 mars 2018

Q U E S T I O N - R G 1 5 m

NOMBRE DE POSTES PAR CATÉGORIE D’EMPLOI ET PAR LEUR TERRITOIRE HABITUEL DE TRAVAIL (CENTRE PRINCIPAL DE DIRECTION ET CHACUNE DES RÉGIONS)

Comprend l’effectif régulier (postes occupés)¹.

Portrait au 28 février 2018

Région	Centre principal de direction	Personnel ¹ d’encadrement	Professionnels	Enseignants	Personnel technique	Personnel de soutien	Total Régions
Montréal (06)	Montréal	52	289	141	156	116	754
Québec (03)	Québec	1	1		1	1	4
Total MIDI		53	290	141	157	117	758

¹ Le volume de main-d’œuvre est mesuré en heures rémunérées depuis l’exercice financier 2016-2017; la notion d’effectif régulier autorisé n’est donc plus utilisée rendant non pertinentes les données concernant les postes vacants.

² Dans ce tableau, le personnel d’encadrement inclut les administrateurs d’État assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – extrait le 20 mars 2018 – données en date du 28 février 2018

Q U E S T I O N - R G 1 5 n

NIVEAU DES EFFECTIFS POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D’EMPLOI POUR CHACUN
DES CINQ PROCHAINS EXERCICES BUDGÉTAIRES

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 1 5 0

N O M B R E D ’ E M P L O Y É S P E R M A N E N T S E T T E M P O R A I R E S

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION – RG 15p

NOMBRE DE DÉPARTS VOLONTAIRES, VENTILÉ PAR RAISONS DU DÉPART

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N - R G 1 5 q

POSTES ABOLIS PAR MINISTÈRE : POUR CHAQUE DIRECTION DU MINISTÈRE ET DIRECTION D'ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, LE NOMBRE DE POSTES ABOLIS VENTILÉS PAR CORPS D'EMPLOI POUR 2017-2018 ET LES CINQ ANNÉES PRÉCÉDENTES

Aucun poste n’a été aboli au net en 2017-2018, et ce, pour l’ensemble du Ministère.

QUESTION - RG 15r

EFFECTIF AUTORISÉ PAR LE SCT EN VERTU DE LA LOI 15 SUR LE CONTRÔLE DES
EFFECTIFS, PAR ANNÉE, DEPUIS L’INSTAURATION DE LA LOI

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION - RG 16

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, ET CE, PAR DIRECTION :

- a) LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE EN 2016-2017, 2017-2018, INCLUANT LE TOTAL ET LA VENTILATION DES INDEMNITÉS VERSÉES;
 - b) LE NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES;
 - c) LE NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE PRÉVUS POUR 2018-2019 ET 2019-2020 ET LES INDEMNITÉS DE RETRAITE QUI SERONT VERSÉES;
 - d) LE NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS
-

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- b) Le nombre de remplacements effectués en application du Plan de gestion des ressources humaines : ce plan n'est plus en vigueur.
- c) Veuillez référer à la réponse de la question 16(a).
- d) **Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats :** En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste des retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats, nous vous informons que ces **renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels** au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

QUESTION - RG17

LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2017-2018 EN INDIQUANT POUR CHACUN D’EUX

ILE DE MONTRÉAL ET AÉROPORT

EMPLACEMENT DE LA LOCATION	SUPERFICIE DU LOCAL LOUÉ EN M2	COÛT TOTAL DE LA LOCATION (\$)	COÛT DES AMÉNAGEMENTS EN 2017-2018 (\$) CONTRACTEUR	DURÉE DU BAIL
NOM DU PROPRIÉTAIRE				
276, rue St-Jacques, Montréal Gestion Georges Coulombe	3 843,07	887 076	0	2003-10-01 2019-12-31
360, rue McGill, Montréal SQI	10 704,30	2 845 188	0	Propriété SQI
360, rue St-Jacques, Montréal Gestion Georges Coulombe	3 728,72	895 552	0	2007-12-18 2019-12-31
800, boul. De Maisonneuve Est, Montréal place Dupuis Commercial Trust	2 139,05	567 936	0	2009-06-01 2019-12-31
975, boul. Roméo-Vachon Nord, Dorval Aéroports de Montréal	295,60	109 573	0	2016-01-01 2020-12-31
1000, rue St-Antoine Ouest, Montréal Point Zéro	291,83	48 008	0	2014-05-01 2020-04-30
2050, rue de Bleury, Montréal Gestion Château d’Or	1 329,27	300 357	0	2008-10-10 2019-12-31

QUÉBEC

EMPLACEMENT DE LA LOCATION	SUPERFICIE DU LOCAL LOUÉ EN M2	COÛT TOTAL DE LA LOCATION (\$)	COÛT DES AMÉNAGEMENTS EN 2017-2018 (\$) CONTRACTEUR	DURÉE DU BAIL
NOM DU PROPRIÉTAIRE				
675, boul. René-Lévesque, Québec SQI	766,35	158 029	0	Propriété SQI

L’information fournie en réponse à l’emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l’espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d’information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27) : <http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html>.

Selon les données disponibles en date du 28 février 2018
Le MIDI occupe la totalité des espaces loués et n’offre aucune sous-location, avec ou sans revenus

QUESTION - RG18

POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, LES BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION DES MINISTRES, LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LE DÉTAIL ET LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2017-2018, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS

Selon les données disponibles en date du 28 février 2018

Bureau de circonscription de Mme Weil (Députée de Notre-Dame-de-Grâce)

5252, boulevard De Maisonneuve Ouest, Montréal (QC) H4A 3S5 0 \$

Bureau de circonscription de M David Heurtel (Député de Viau)

3333, Jarry Est, bureau 202, Montréal (Québec) H1Z 2E5 0 \$
(depuis octobre 2017)

Édifice Gérald-Godin

360, rue McGill, 4^e étage, Montréal (QC) H2Y 2E9

Ajout d'un refroidisseur d'eau et bec verseur 2 506 \$

Application de peinture sur les murs du bureau 1 444 \$

Total 3 950 \$

Édifice Marie-Guyart

675, boulevard René-Lévesque Est, 3 étage, Québec (QC) G1R 5X9

Ajout d'un refroidisseur d'eau 475 \$

Installation d'une borne électrique 6 202 \$

Total 6 677 \$

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

QUESTION - RG 19

LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES
DURANT L’ANNÉE 2017-2018
CABINET DE M^{ME} KATHLEEN WEIL ET DE M. DAVID HEURTEL

Liste du personnel du cabinet de la ministre durant l’année 2017-2018
Cabinet de M^{me} Kathleen Weil

NOM	PORT D’ATTACHE	CLASSIFICATION
BENNETT, Amanda	Montréal	Attachée politique
BERRY, Marie-Astrid	Notre-Dame-de-Grâce	Attachée politique
BOLIVAR, Valérie-Yves	Notre-Dame-de-Grâce	Attachée politique
DEBEAUVAIS, Maxime	Montréal	Attaché politique
DUBÉ, Mélissa	Montréal	Employée de soutien
GAUMONT RENAUD, Thérèse	Montréal	Employée de soutien
MORENO, Vivian	Montréal	Attachée politique
McMAHON, Dave	Montréal	Attaché politique
NAVARRO ORTEGA, Monica	Montréal	Attachée politique
PARADIS, Marie-Hélène	Montréal	Directrice de cabinet
SANSREGRET, Louise	Notre-Dame-de-Grâce	Attachée politique
STRIL, Stéphane	Montréal	Attaché politique
TELLIER, Gabrielle	Québec	Attachée politique
TREMBLAY-POTVIN, Émilie	Montréal	Attachée politique
VUONG, Vincent	Montréal	Employé de soutien

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Membres de cabinet – extrait le 15 mars 2018

Il y a eu 15 employés au cabinet au cours de l’exercice 2017-2018, en date du 28 février 2018.

- La masse salariale du cabinet ministériel autorisée par le Conseil du trésor est de 391 044 \$ pour la période du 1^{er} avril au 11 octobre 2017, date du remaniement ministériel.

Liste du personnel du cabinet du ministre durant l’année 2017-2018
Cabinet de M. David Heurtel

NOM	PORT D’ATTACHE	CLASSIFICATION
BOUCHARD, Manon	Québec	Attachée politique
DESVAUX, Caroline	Montréal	Attachée politique
DJALAL, Mahamat Zene	Montréal	Attachée politique
LABRECQUE, Maxim	Montréal	Attaché politique
MARTINEAU, Jacques	Montréal	Attaché politique
OMARY, Nezha	Montréal – Bureau de comté de Viau	Attaché politique
PIERRE, Nadine	Montréal	Attachée politique
PIERRE, Réginald	Montréal	Attaché politique

QUIROZ, Gabrielle	Montréal	Directrice de cabinet
RHÉAUME, Yannick	Québec	Attaché politique
ROSALBERT, Yves-Joseph	Montréal	Attaché politique
SIMARD, Émilie	Québec	Attachée politique
TIAN, Yu Cai	Montréal	Étudiant
VEILLEUX DOYON, Sarah	Montréal	Attachée politique

Sources : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Membres de cabinet – extrait le 15 mars 2018.

Il y a eu 14 employés au cabinet au cours de l’exercice 2017-2018, en date du 28 février 2018.

La masse salariale du cabinet ministériel autorisée par le Conseil du trésor (CT 2182340) pour la période du 12 octobre 2017 (date d’entrée en fonction du nouveau cabinet) au 31 mars 2018 est de 345 706 \$.

Description de tâches du personnel du cabinet de la ministre Kathleen Weil et du ministre David Heurtel

Les attributions respectives des membres du personnel d’un cabinet sont les suivantes :

- Le directeur de cabinet et le directeur de cabinet adjoint sont chargés de diriger des membres du personnel du cabinet; ils s’acquittent en outre des autres devoirs et tâches que la ministre peut leur assigner.
- L’attaché politique est chargé de remplir des fonctions à caractère professionnel de la compétence du cabinet; il peut notamment remplir les fonctions de responsable des communications, d’attaché de presse, de chercheur, d’attaché politique régional ou d’attaché politique de comté.
- L’employé de soutien est chargé de remplir les tâches de soutien administratif nécessaires au bon fonctionnement du cabinet.

.

QUESTION – RG 20

LISTE DES SOMMES D’ARGENT VERSÉES EN 2017-2018 À MÊME LE BUDGET
DISCRÉTIONNAIRE DE LA MINISTRE ET DU MINISTRE

Subventions versées entre le 1^{er} avril 2017 et le 28 février 2018

Cabinet Weil

Nom du fournisseur	Montant payé (\$)
Accueil aux immigrants de l’Est de Montréal	250,00
Ali et les Princes de la Rue	500,00
Association culturelle haïtienne « La Perle Retrouvée »	750,00
Association des communautés culturelles et artistes A.C.C.A.	1 000,00
Association des femmes immigrantes de l’Outaouais	2 000,00
Association des Tunisiens aux Amériques	1 000,00
Association du jeune Montréal	1 500,00
Association Filles de Penelope Chapitre 168 Montréal	250,00
Association pour le développement jeunesse de Loyola	2 000,00
Association Racines socioculturelle	3 000,00
Atelier 850	750,00
ATSA	1 000,00
Auberge communautaire du sud-ouest, L’	750,00
Autour du Bébé, carrefour périnatal d’Ahuntsic (inactif)	750,00
Banques alimentaires du Québec, Les	250,00
C.A.D.O. Centre d’apprentissage pour la Déficience-Intellectuelle de l’Outaouais	250,00
Calacs de Charlevoix	250,00
Camp musical d’Asbestos inc.	3 000,00
Canatchaqué	1 000,00
Carrefour jeunesse-emploi l’Assomption	500,00
Carrefour parenfants	250,00
Carrefour socioculturel du Centre Afrika	1 000,00
Casa Latino Americana	300,00
CDC Solidarités Villeray	250,00
Centre africain de développement et d’entraide inc.	1 000,00
Centre alphas. communautaire et intégration sociale du Qc [CACISQ]	2 500,00
Centre communautaire des femmes actives	500,00
Centre communautaire Hochelaga	500,00
Centre d’amitié autochtone de Val d’Or inc.	750,00
Centre d’art Tirelou	500,00
Centre de Rêves et Espoirs	1 500,00
Centre des Jeunes l’Escale de Montréal-Nord inc.	500,00
Centre d’Orientation des Nouveaux Arrivants et immigrants de Mtl	750,00
Centre l’Entre-Toit	500,00
Centre Naha	500,00
Club chasse & pêche conseil 2056 des Chev. de Colomb de Buckingham	200,00
Club de récréation de Lachute inc.	500,00
Club de soccer Rivière-des-Prairies [C.S.R.D.P.]	1 500,00
Club Rotary de Québec-Charlesbourg (Fondation)	250,00
Coalition des familles LGBT	500,00

Collectif culturel Mondo	1 000,00
Comité d’Aide aux Femmes Sourdes de Québec	150,00
Comité Miss Créole [CMC]	500,00
Comité national arménien du Canada inc.	1 500,00
Comité organisateur du Festival des Harmonies du Québec inc.	750,00
Congrès maghrébin au Québec	1 000,00
Congrès national des Italo-Canadiens, région Québec	500,00
Contes en îles	250,00
Corporation concept Alpha de Rouyn-Noranda	500,00
Corporation de la formation professionnelle et sup. à Rouyn-Norand	750,00
Corporation des fêtes du 350e de Sainte-Anne-de-la-Pérade	100,00
Dans la Rue	3 000,00
Défi Tête la Première	500,00
Développement expertise et solidarité internationale [DESI]	750,00
Dispensaire Diététique de Montréal	2 000,00
École d’art Pointe-St-Charles	500,00
Envol des femmes, L’	5 000,00
FADOQ - Région Île de Montréal	500,00
Festival des cultures du monde	500,00
Festival des traditions du monde de Sherbrooke	6 000,00
Festival international des rythmes du Monde	1 000,00
Festival international Montréal en Arts (FIMA)	750,00
Festival Libanais	2 000,00
Festival Quartiers Danses	750,00
Feu Vert Média Solution inc	500,00
Fierté Montréal	500,00
Foire africaine de Montréal	750,00
Fond-Action Santé Communautaire Bénise Normil [FASCBN]	500,00
Fondation de la famille Brian Bronfman	3 500,00
Fondation de l’école secondaire polyvalente de l’Ancienne-Lorette	1 000,00
Fondation des Enfants Syriens	1 500,00
Fondation du Centre des Femmes de Montréal	500,00
Fondation Fabienne Colas	1 000,00
Fondation Jeunes Étoiles	2 500,00
Fondation Latinarte	1 000,00
Fondation Marie-Ève Saulnier	250,00
Fondation Métropolis Bleu	2 000,00
Fondation québécoise pour l’Alphabétisation, La	250,00
Fondation Robert Piché inc.	500,00
Forum des Citoyens Aînés de Montréal	250,00
Forum jeunesse Afro-Québécois [FJAQ]	1 500,00
Forum Régional Développement Social de l’Île de Montréal	4 000,00
Go le grand défi inc.	250,00
Groupe Atlas Media Inc.	1 250,00
Hommage aux Femmes	1 000,00
Intégration jeunesse du Québec inc.	750,00
Jeunes du Coin d’Ascot, Les	500,00
Jeunesse au soleil	1 000,00
Jeunesse J’écoute	200,00
Kluva chic évènement	5 000,00
Kotoutech Canada inc.	1 000,00

« L’ Art-Rivé » Centre de Jour de Rivière-des-Prairies	500,00
Ligue des Noirs du Québec	1 000,00
Loisirs Sainte-Geneviève, de Sainte-Foy inc., Les	250,00
Maison de la famille de Saint-Léonard	250,00
Maison de production artistique et culturelle africaine	500,00
Maison des arts de la parole	500,00
Maison des Jeunes Châtelois inc.	1 000,00
Maison-Répit Oasis inc.	500,00
Miss Cameroun Canada	750,00
Moisson Beauce inc.	500,00
Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton	500,00
Municipalité régionale de comté de Bellechasse	500,00
Musiqu'art et culture	500,00
Opération Enfant Soleil	500,00
Orchestre Symphonique des Musiciens et Musiciennes du Monde de Mtl	2 000,00
Phare des Affranchies, Le	500,00
Productions 1847	750,00
Programme action réfugiés Montréal	2 000,00
Racine croisée solidarité Sawa	1 500,00
Refuge des Jeunes de Montréal	250,00
Regroupement des Magasins-Partage de l’Île de Montréal	750,00
Regroupement des organismes en francisation du Québec [R.O.F.Q.]	4 000,00
Regroupement : « Entre Mamans » inc.	500,00
Regroupement Québécois du Parrainage Civique	250,00
Relais Côte-des-Neiges	750,00
REPAF - Réseau des entrepreneurs et professionnels africains	3 000,00
Réseau d’Aide aux Personnes Seules et Itinerantes de Montréal inc., Le	750,00
Réseau d’aide aux travailleurs (es) migrants agricoles du Québec	1 000,00
Réseau de l’Action Bénévole du Québec	500,00
Réseau des Carrefours Jeunesse-Emploi du Québec	1 500,00
Service d’aide à la famille immigrante MRC de l’Assomption [SAFIMA]	500,00
Service d’aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	5 000,00
Société montréalaise des jeux des Highlands	500,00
Solidarité Sainte-Ursule	750,00
Soupe populaire de Hull, inc.	250,00
Sparkes of Hope	750,00
Tohu (Cité des arts du cirque)	1 000,00
Tour de l’Abitibi	250,00
Trame d’actions et d’initiatives concertées [T.R.A.I.C.] jeunesse	300,00
Université du Québec à Montréal (UQAM)	1 500,00
Ville de Lebel-Sur-Quévillon	500,00
Total	137 250,00

Cabinet Heurtel

Nom du fournisseur	Montant payé
Alpha Bellechasse	600,00
Armée du Salut	1 000,00
Ass. générale des étudiants en pharmacie de l’université Laval	500,00
Ass. Haïtienne de Québec	1 000,00
Association canado-marocaine de promotion du taekwondo	500,00
Association des communautés culturelles et artistes A.C.C.A.	1 000,00
Association interculturelle MontréalaisE du Québec	500,00
Carrefour inter. Bas-Laurentien pour l’engagement social [CIBLES]	1 500,00
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	2 000,00
Centre africain de développement et d’entraide inc.	500,00
Centre d’amitié autochtone de Québec inc.	500,00
Centre d’éducation populaire de l’Estrie	1 000,00
Centre de Promotion Communautaire le Phare inc.	1 000,00
Centre Humanitaire d’Organisation de Ressources Références d’Anjou	1 000,00
Centre multiethnique de Québec inc.	1 000,00
Chambre de Commerce de Val d’Or	2 000,00
Club âge d’or Butterfly de R.D.P.	1 000,00
Collège André-Grasset	1 000,00
Comité d’Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	1 000,00
Comité-logement Montérégie inc.	500,00
Comité rég. d’éducation pour le dév. international Lanaudière	1 000,00
Communauté Sépharade unifiée du Québec	500,00
Corbeille-Bordeaux-Cartierville, La	500,00
Coupe internationale les enfants jouent pour les enfants, La	500,00
Fablier, une Histoire de Familles, Le	300,00
Fabrique de la paroisse de Notre-Dame-de-Foy, La	500,00
Fabrique de la paroisse de Sainte-Béatrice, La	1 000,00
Fabrique de la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima, La (Gatineau)	1 000,00
Festival Chromatic	250,00
Festival cinéma du monde de Sherbrooke	500,00
Fondation Philippe Boucher, La	150,00
Fondation pour l’Alphabétisation	500,00
Hommage aux Femmes	1 000,00
Jeune Chambre du Congo-Kinshasa au Québec, La	500,00
Jeunesse au soleil	1 000,00
Mains utiles	1 000,00
Maison du partage d’Youville inc., La	1 000,00
Municipalité de Charette	1 000,00
Noël du Pauvre Cœur du Québec inc., Le	1 000,00
Organisation des professionnels Congolais du Canada (OPCC)	500,00
Ouverture avec les arts	1 000,00
Parents engagés pour la petite-enfance (PEP)	1 000,00
Piaule de Val d’Or inc., La	250,00
Programme Péri-Opératoire [POP]	2 000,00
Refuge pour les femmes de l’Ouest de l’Île	2 000,00
Regroupement Action Prévention Jeunesse des Laurentides (RAP Jeunesse)	200,00
Service d’aide à l’adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	2 000,00
Service de Nutrition et d’Action Communautaire [SNAC]	500,00
Société canadienne de la sclérose en plaques, Section Outaouais	300,00

Société canadienne du cancer	500,00
Solidarité Familles Duberger-Les Saules	1 000,00
Table des Amis de Louiseville	1 000,00
Vallée-Jeunesse [1997] inc.	300,00
Village en Chanson de Petite-Vallée	500,00
Total	45 350,00

L’information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d’information et sur la protection des renseignements personnels (**art. 4 paragraphe 26**) : <http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/diffusion-depenses.html>.

Q U E S T I O N - R G 2 1

LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D’EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N’OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE

Le Ministère n’a pas de personnel hors structure et qui n’occupe aucun poste dans le Ministère.

Q U E S T I O N - R G 2 2

**LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D’EMPLOI
(CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES)**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION - RG 23

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2017-2018, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, EN PRÉCISANT LA OU LES RAISONS ET EN VENTILANT :

- A) PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, PERSONNEL DE SOUTIEN, FONCTIONNAIRES, ETC.);
 - B) PRÉVISIONS POUR 2018-2019;
 - C) PAR CATÉGORIE D'ÂGE.
-

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 2 4

NOMBRE DE POSTES ABOLIS PAR BUREAU RÉGIONAL ET PAR CATÉGORIE D’EMPLOI

Aucun poste n’a été aboli en 2017-2018, et ce, pour l’ensemble du Ministère.

Q U E S T I O N – R G 2 5

LISTE DES BUREAUX RÉGIONAUX ET DE L’EFFECTIF ÉTANT RATTACHÉ, PAR CATÉGORIE
D’EMPLOI, À CHACUN DE CES BUREAUX

Veuillez-vous référer à la réponse de la question 15j.

Q U E S T I O N – R G 2 6

LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À D’AUTRES
ORGANISMES PUBLICS, PARAPUBLICS, PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES

Liste du personnel rémunéré par le ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion et affecté à d’autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres au 28 février 2018.

- a) Nom de la personne : une personne de la catégorie d'emploi des professionnels
- b) Poste occupé et nom de l'organisme : agent de recherche et de planification socio-économique, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
- c) Salaire de base : 76 293 \$
- d) Assignment initiale : agent de recherche et de planification socio-économique
- e) Assignment actuelle : agent de recherche et de planification socio-économique
- f) Date d'assignment hors structure : 2016-01-25
- g) Date de fin de l'assignment : 2018-03-31

QUESTION – RG 27

LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2017-2018

Nom des fournisseurs	Nature du service	Coût
Sodexo	Abonnement aux journaux suivants à Québec : Journal de Québec, le Devoir et le Soleil	244,95 \$
Le Devoir	Abonnement annuel à Montréal	316,08 \$
Journal de Montréal	Abonnement annuel à Montréal	120,64 \$
The Gazette	Abonnement annuel à Montréal	243,28 \$
CEDRom-SNI	Abonnement annuel au service Eureka.ca	10 525,00\$
Club de presse Blitz	Abonnement annuel au répertoire des médias	615,00 \$
The Globe And Mail	Abonnement annuel	263,62 \$
ECCTIS Ltd	UK NARIC (inclus une base de données)	925£ (1 587,07 \$)
Thomson Reuters Canada Limitée	Bulletin immigration et citoyenneté canadienne infolettre	350,66 \$
Wilson & Lafleur	Renouvellement abonnement 2018 La Corporation sans but lucratif au Québec	260,00 \$
Wilson & Lafleur	Abonnement annuel au Code Civil du Québec et code de procédure civile	160,00 \$
Wolters Kluwer	Abonnement annuel Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale	1 687,00 \$
Wolters Kluwer	Abonnement annuel Contrats des organismes publics Québécois	1 993,00 \$
App Store	Abonnement à la Press Reader (version électronique)	439,92 \$
App Store	Abonnement au NY Times - Breaking World, National & Politics news	139.95 \$
Les Affaires	Abonnement aux journaux « les affaires »	49,99 \$
International Education Network – Department of Educaiton	Country Education Profiles (base de données)	1500 \$AUD
Association internationale des universités	Portail WHED (base de données gratuite dont les options de recherches avancées sont accessibles à l’achat de l’édition courante de l’ <i>International Handbook of Universities</i>)	Gratuit
Center for International Higher Education (Boston College)	International Higher Education (Revue électronique par courriel 4 fois/année, version imprimée arrive environ 1 mois plus tard)	Gratuit
University World News	University World News (publication électronique par courriel 1 fois/semaine)	Gratuit
Association des universités et collèges du Canada (AUCC)	Affaires universitaires (publication électronique par courriel 10 fois/an)	Gratuit
The Chronicle of Higher Education	The Chronicle of Higher Education (publication électronique par courriel. <i>Academe Today</i> 1 fois/jour, <i>Weekly Briefing</i> 1 fois/semaine)	Gratuit
Educational Credential Evaluators (ECE)	The Connection for International Credential Evaluation Professionals (Publication électronique par courriel publiée plusieurs fois par mois)	Gratuit

Association internationale des universités (AIU)	E-Bulletin (publication électronique par courriel 10 fois/an)	Gratuit
Netherlands Organisation for International Cooperation in Higher Education (NUFFIC)	Nuffic News (publication électronique par courriel 10 fois/an)	Gratuit
The PIE	The PIE Weekly (publication électronique par courriel 1 fois/semaine)	Gratuit
UK NARIC	NARIC News (publication électronique par courriel 1 fois/mois)	Gratuit
UNESCO International Bureau of Education (IBE)	IBE Online Alert (publication électronique par courriel 2 fois/mois)	Gratuit
Institut français de l'Éducation – École normale supérieure de Lyon	Bulletin Veille et Analyses (publication électronique par courriel 2 fois/mois environ)	Gratuit
World Education Services (WES)	World Education News & Reviews (WENR) (publication électronique par courriel 1 fois/mois)	Gratuit
Inside Higher Ed	Inside Higher Ed (publication électronique par courriel 1 fois/jour)	Gratuit
Academica Group	Academia top ten in higher ed (publication électronique par courriel 1 fois/jour)	Gratuit
Association France-Québec	Magazine France-Québec (trimestriel)	Gratuit
Réseau des Alliances françaises	Infolettres (plusieurs fréquences)	Gratuit
Société canadienne de l'évaluation de programmes	Revue canadienne de l'évaluation de programmes et Bulletin de la Société canadienne d'évaluation de programmes offerts aux membres de la Société (publication papier et électronique plusieurs fois l'an)	Gratuit
Institut of internal auditors	Publication imprimée et électronique offerte aux membres de l'Institut (publication plusieurs fois l'an)	Gratuit
Institut de vérification interne – section Montréal	Publication imprimée (publication plusieurs fois l'an)	Gratuit

QUESTION – RG28

LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L’ACHAT DE BILLETS DE SAISON, LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D’UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE **POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018**

Selon les données disponibles en date du 28 février 2018, aucune somme n’a été déboursée pour l’achat de billets de saison ou pour la réservation de loges et aucuns frais n’ont été payés pour devenir membre d’un club privé ou autre pour l’année financière 2017-2018.

QUESTION – RG 29

SITES INTERNET DU MINISTÈRE

Site ministériel**(www.midi.gouv.qc.ca/fr/index.html)**

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- Espace Courbe inc. (programmation)
- Avion Rouge inc. (graphisme)

Coûts de construction du site :

- 14 123 \$ (conception et programmation) en 2006-2007

Coût d'hébergement, d'entretien et de la mise à jour en 2016-2017 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec : 55 661,80 \$ pour les trois sites du Ministère (site ministériel, site Immigration-Québec et site Québec interculturel)
- Utilisation d'un outil de gestion conçu et hébergé par Espace courbe : 8 000,00 \$ pour les trois sites Internet du Ministère
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte (en spécifiant le nombre de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- La version actuelle du site ministériel a été mise en ligne en juin 2006.
- En 2013, des travaux ont permis de rendre accessibles les trois sites ministériels (site ministériel, site Immigration-Québec et site Québec interculturel) par une même page d'accueil. Cette modernisation a été effectuée par des ressources internes.
- En 2015, une migration vers un nouveau serveur Web chez l'hébergeur Réseau Internet Québec a été effectuée pour les trois sites Internet du Ministère. Le changement consistait à passer de Windows 2003 à Windows 2012 et à Linux.
- En 2016, l'utilisation systématique de Google Analytics a été mise en place pour relever le niveau de fiabilité des statistiques de visites et de téléchargement des fichiers PDF des sites du Ministère.

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Responsable du contenu du site :

- La Direction des communications, en collaboration avec les secteurs ministériels concernés selon les contenus.

Site Immigration-Québec**(<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/index.html>)**

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- Espace Courbe inc. (programmation)
- Avion Rouge inc. (graphisme)

Coûts de construction du site :

- 67 000 \$ (conception et programmation) en 2006-2007

Coût d'hébergement, d'entretien et de mise à jour en 2016-2017 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec : voir site ministériel
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte (en spécifiant le nombre de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- La version actuelle du site Immigration-Québec a été mise en ligne en mai 2006. Selon une approche « client », un parcours type est présenté pour chaque clientèle spécifique. Offert en français, en anglais et en espagnol, le site se veut un outil servant à accompagner les personnes immigrantes dans toutes les démarches liées à un projet d'immigration. Pour faciliter la recherche d'information, l'accent est mis sur les clientèles et sur des thèmes d'intérêt dès le premier niveau (fonction de « filtre »). Le site donne accès à une évaluation préliminaire d'immigration en ligne pour les personnes qui veulent immigrer, à l'outil d'accompagnement Apprendre le Québec et à une banque d'exercices de français en ligne. Il comporte aussi des sous-sites en plusieurs langues pour la promotion faite à l'étranger. Techniquement, le site est de manipulation rapide et permet de la souplesse dans les mises à jour.
- En 2013, des travaux ont permis de rendre accessibles les trois sites ministériels (site ministériel, site Immigration-Québec et site Québec interculturel) par une même page d'accueil. Cette modernisation a été effectuée par des ressources internes.
- En 2015, une migration vers un nouveau serveur Web chez l'hébergeur Réseau Internet Québec a été effectuée pour les trois sites Internet du Ministère. Le changement consistait à passer de Windows 2003 à Windows 2012 et à Linux. Un balancement de charge a été mis en place pour assurer la stabilité et la sécurité du site Immigration-Québec. Par ailleurs, des travaux d'amélioration au niveau de la navigation et du contenu ont été apportés dans le site.
- En 2016, l'environnement d'hébergement a été rehaussé et modernisé. Aussi, afin de rationaliser le nombre de serveurs nécessaires pour l'hébergement des sites et applications du Ministère, le code de l'outil d'inscription aux séances d'information sur l'immigration disponible dans le site Immigration a été totalement réécrit. L'utilisation systématique de Google Analytics a été mise en place pour assurer une meilleure fiabilité des statistiques de visites et de téléchargement des fichiers PDF. L'environnement d'hébergement a été rehaussé pour faire face au trafic accru lors de l'ouverture des Demandes de certificats de sélection du Québec du Programme régulier des travailleurs qualifiés dans Mon Projet Québec. Le balancement de charge sur plusieurs serveurs est maintenant possible.

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Responsable du contenu du site :

- La Direction des communications, en collaboration avec les secteurs ministériels concernés selon les contenus.

Site Québec interculturel

(www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/index.html)

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- Espace Courbe inc. (programmation)
- Avion Rouge inc. (graphisme)

Coûts de construction du site :

- 17 444 \$ (conception et programmation) en 2006-2007

Coût d'hébergement, d'entretien et de mise à jour en 2016-2017 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec : voir site ministériel
- L'entretien et la mise à jour sont effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte (en spécifiant le nombre de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- Le site Québec interculturel a été créé en juin 2006 (17 444 \$) en reprenant le contenu d'une ancienne section du site ministériel et en ajoutant de nouvelles sections à l'intérieur d'une navigation enrichie pour répondre à une clientèle diversifiée.
- Dans le site Québec interculturel, le grand public intéressé par les questions de rapprochement interculturel, de lutte contre le racisme et de diversité ethnoculturelle peut

obtenir de l'information à jour sur ces questions et sur les événements marquants du monde interculturel, des prix et distinctions accordés ainsi que des différents concours.

- De leur côté, les organismes, les institutions et les employeurs trouvent dans ce site de l'information sur les programmes et services en matière de rapprochement interculturel et de gestion de la diversité.
- En 2013, des travaux ont permis de rendre accessible les trois sites ministériels (site ministériel, site Immigration-Québec et site Québec interculturel) par une même page d'accueil. Cette modernisation a été effectuée par des ressources internes.
- En 2015, une migration vers un nouveau serveur Web chez l'hébergeur Réseau Internet Québec a été effectuée pour les trois sites Internet du Ministère. Le changement consistait à passer de Windows 2003 à Windows 2012 et à Linux.
- En 2016, l'environnement d'hébergement a été rehaussé et modernisé. L'utilisation systématique de Google Analytics a été mise en place pour assurer une meilleure fiabilité des statistiques de visites et de téléchargement des fichiers PDF.

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu.

Responsable du contenu du site :

- La Direction des communications, en collaboration avec les secteurs ministériels concernés selon les contenus.

Microsite promotionnel Un bel avenir se dessine pour vous au Québec

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- BCP Limité

Coûts de construction du site :

- 400 779 \$ en 2009-2010

Coût d'hébergement, d'entretien et de la mise à jour en 2016-2017 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet du Ministère)
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte (en spécifiant le nombre de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- En 2016, le nom ainsi que le visuel du microsite ont été ajustés pour refléter la mise à jour des éléments graphiques et du slogan (passage de « Vous avez une place au Québec » à « Un bel avenir se dessine pour vous au Québec ») pour la promotion de l'immigration à l'étranger au coût de 11 000 \$.

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Responsable du contenu du site :

- La Direction des communications, en collaboration avec les secteurs ministériels concernés selon les contenus.

Microsite Valoriser diversité (valoriserdiversite.gouv.qc.ca)

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- À partir de la plateforme développée par le ministère de la Santé et des Services Sociaux pour la consultation sur le cannabis, le site a été conçu et adapté à l'interne.

Coûts de construction du site :

- Aucun coût externe.

Coût d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

- Hébergement par Réseau Internet Québec (coûts inclus dans le forfait des sites Internet du Ministère)
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Autres coûts inhérents du site :

- Acquisition des noms de domaines
- Certificats de sécurité

Coût de modernisation ou de refonte (en spécifiant le nombre de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- Le site a été conçu en marge du forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination qui s'est tenu le 5 décembre 2017 à Québec. Il a été lancé le 10 novembre 2017.
- Lors de sa fermeture en mars 2018, une partie du contenu a été rapatrié sur le site du Ministère.

Microsite « Journées Québec »

Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :

- Mbiance inc.

Coûts de construction du site, incluant le volet transactionnel :

- 42 500 \$ en 2012-2013

Coût d'hébergement, d'entretien et de mise à jour :

- Hébergement par Réseau Internet Québec : 573,04 \$/mois
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte (en spécifiant le nombre de fois le site a été refait et les raisons du changement) :

- En 2013, une mise à jour du visuel du volet promotionnel a été réalisée à l'interne.
- Une nouvelle mise à jour du visuel a été effectuée à l'interne en 2016.

Fréquence moyenne de mise à jour :

- Régulière selon la nécessité de modifier le contenu

Responsable du contenu du site :

- La Direction des communications, en collaboration avec les secteurs ministériels concernés selon les contenus.

QUESTION – RG 30

NOMINATIONS POUR 2016-2017, DE MANDATAIRES, D’ÉMISSAIRES,
DE NÉGOCIATEURS, DE MÉDIATEURS, DE COMMISSAIRES, D’EXPERTS, D’ENQUÊTEURS ET
SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE

Voir la réponse de la question 7 de la demande des renseignements généraux.

Q U E S T I O N – R G 3 1

POUR 2017-2018, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT POUR CHACUNE DES RÉGIONS ET EN PRÉCISANT L'OBJET DE LA VISITE POUR CHACUNE D'ENTRE ELLES ET EN PRÉCISANT L'OBJET DES RENCONTRES ET LES PERSONNES OU ORGANISMES RENCONTRÉS.

Liste des visites dans les régions du Québec du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018 inclusivement.

RÉGION	Coûts
Chaudière-Appalaches	61,13 \$
Abitibi-Témiscamingue	6 297,57 \$
Outaouais (Gatineau)	446,96 \$
Laval	79.70 \$
Estrie	79.70 \$
Mauricie	183.45 \$
Bas-St-Laurent	79,70 \$
Saguenay Lac-St-Jean	6 570.40 \$

QUESTION – RG32

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, CONCERNANT LES DEMANDES D’ACCÈS À
L’INFORMATION EN 2016-2017 ET 2017-2018

L’information concernant les demandes d’accès à l’information sera présentée au **Rapport annuel de gestion 2017-2018** des ministères et organismes.

QUESTION – RG33

LA LISTE EXHAUSTIVE DE TOUS LES MANDATS ET DOSSIERS ET DE TOUTES LES ACTIVITÉS
CONFIÉES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES
POUR 2017-2018

Voir les réponses aux questions 1 et 2 de la demande des renseignements généraux.

Q U E S T I O N – R G 3 4

LISTE DES ENTITÉS ADMINISTRATIVES CRÉÉES, FUSIONNÉES, SCINDÉES OU ABOLIES SOUS
LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE EN PRÉCISANT LES COÛTS DE TRANSITION ET LES
COÛTS DE FORMATION

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION – RG 35

LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES EN 2017-2018 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes et ce, pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 3 6

**LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET REPORTÉS
POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE,
POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 3 7

L’INVENTAIRE COMPLET DES SERVICES TARIFÉS QUE LE MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU’ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L’ANNÉE 2018-2019

L’information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au **Rapport annuel de gestion 2017-2018** des ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 3 8

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME,
UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2017-2018
ET LES PRÉVISIONS 2018-2019**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION – RG39

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2017-2018 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019 ET 2019-2020 EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHACUN DES PROGRAMMES, ENTENTES OU AUTRES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DE VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

La compensation versée au Québec en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* constitue une forme de financement stable et progressif. Elle permet au Québec d'assurer sa maîtrise d'œuvre en matière d'accueil, d'aide à l'installation, de francisation, d'insertion en emploi et d'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec, et ce, en favorisant leur pleine participation à leur nouvelle société.

Il faut noter que la compensation financière découlant de cet accord n'est pas versée au Ministère, mais au Fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec. Le Ministère obtient son financement pour ses activités d'accueil et d'intégration à même les crédits votés annuellement à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a annoncé, le 1^{er} novembre 2007, des modifications à la gestion des sommes allouées à l'intégration et la francisation des personnes immigrantes à compter du budget des dépenses 2008-2009, et ce, afin d'assurer plus de transparence quant à l'utilisation de ces sommes. Ainsi depuis l'exercice financier 2008-2009, la totalité de l'enveloppe de crédits alloués par le Québec à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes a été versée au budget du MIDI. Des ententes de services conclues entre le MIDI et les ministères offrant des services d'intégration et de francisation encadrent l'utilisation de ces sommes, ce qui permet d'accroître la cohérence des interventions gouvernementales en matière de francisation et d'intégration.

En 2016-2017, le gouvernement du Québec a consacré quelque 456,4 M\$, soit 85,1 M\$ de plus qu'en 2015-2016, aux fonctions d'accueil, d'intégration et de francisation des personnes immigrantes qu'il reçoit sur son territoire. Pour ce même exercice financier, le gouvernement fédéral a versé la compensation financière en vertu de l'*Accord Canada-Québec* au montant de 378,2 M\$ de dollars, en hausse de 33,1 M\$ comparativement au montant de 345,1 M\$ octroyé par le fédéral en 2015-2016.

Au 28 février 2018, le montant de la compensation fédérale pour 2017-2018 n'est pas encore connu. Étant donné que l'exercice financier n'est pas encore terminé, les dépenses finales des ministères concernés (MTESS, MEES, MSSS) ne sont pas disponibles pour le moment. Ces informations seront disponibles au cours de l'été 2018 lorsque les ministères concernés transmettront leur reddition de compte pour ces dépenses.

Lors du Discours sur le budget 2018-2019, le ministère des Finances a annoncé des investissements de 149,8 M\$ pour la francisation et l'intégration des personnes immigrantes. Ces investissements couvrent la période 2018-2023.

QUESTION – RG 40

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D’ÉTAT
ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L’ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.),
FOURNIR POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE
D’EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) :
LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS

MIDI Primes au rendement (ou bonis)	Versé en 2017-2018 pour 2016-2017
Total	107 855 \$

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Primes au rendement et bonis – extrait le 15 mars 2018.

Q U E S T I O N – R G 4 1

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D’ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L’ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D’EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT

Aucune prime de départ n’a été versée au personnel du ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion assujetti à la Loi sur la fonction publique.

QUESTION – RG 42

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D’ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L’ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L’ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D’EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 4 3

POUR 2017-2018, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, À QUI LES SALAIRES SONT VERSÉS SANS QU’AUCUNE FONCTION OU TÂCHE NE LEUR SOIT ASSIGNÉE? POUR CHAQUE PERSONNE :

- a) FOURNIR LA LISTE DES NOMS, DES FONCTIONS PRÉCÉDENTES OCCUPÉES ET LA DATE DE CESSATION DES FONCTIONS;
 - b) FOURNIR LA LISTE DES SALAIRES VERSÉS ET PRÉCISER LE MONTANT TOTAL DÉPENSÉ PAR LE MINISTÈRE OU L’ORGANISME
-

Il n’y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Q U E S T I O N – R G 4 4

POUR 2017-2018, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION
PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, AYANT ÉTÉ DÉPLACÉS DE LEURS FONCTIONS À
LA SUITE DU CHANGEMENT DES REMANIEMENTS MINISTÉRIELS?

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

QUESTION – RG 45

LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL
EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES DONNÉS À CES
PERSONNES

**Comité-conseil pour préparer une consultation sur le racisme et la discrimination
systémique**

Mandat:

Les membres du comité-conseil avaient comme fonction de conseiller le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) sur :

- La forme que la consultation devait prendre;
- Les objectifs concrets et les modalités de la consultation;
- Les thèmes (ou champs ou domaines de discrimination) qui devaient être abordés prioritairement;
- Les façons de traiter les thèmes moins prioritaires ou moins documentés;
- La terminologie et la façon de nommer les choses (le terme racisme systémique en particulier);
- La séquence de la consultation (s'il s'agit d'une consultation comportant plus d'un événement);
- Les données probantes sur lesquelles s'appuierait la consultation;
- Les défis inhérents à la consultation et les façons d'atteindre les objectifs de la consultation malgré ceux-ci;
- Les personnes et groupes qui seraient appelés à participer à la consultation;
- Les démarches préalables à mener, s'il y a lieu;
- Les suites à donner à la consultation.

Liste des membres :

<u>ALCINDOR, Maryse</u> (Présidente)	Administratrice d'État à la retraite
<u>ARMONY, Victor</u>	Professeur au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal
<u>AZDOUZ, Rachida</u>	Conseillère principale en développement stratégique à l'Université de Montréal
<u>BÉJI, Kamel</u>	Professeur titulaire en Relations industrielles à l'Université Laval
<u>BOUAZZI, Haroun</u>	Représentant de la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique
<u>BULAMATARI, Emmanuel</u>	Coordonnateur du Comité d'initiative provisoire des Afro-Québécois
<u>CHICHA, Marie-Thérèse</u>	Professeure titulaire à l'École de relations industrielles et titulaire de la Chaire en relations ethniques, Université de Montréal

<u>BRUTUS, Stéphane</u>	Professeur à la John Molson School of Business de l'Université Concordia
<u>EID, Paul</u>	Professeur au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal
<u>EL-HAGE, Habib</u>	Intervenant au volet interculturel du service de la vie étudiante du Collège de Rosemont
<u>KANAPÉ-FONTAINE, Natasha</u>	Représentante de la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique
<u>LASHLEY, Myrna</u>	Professeure assistante au département de psychiatrie – Division de la psychiatrie sociale et transculturelle à l'Université McGill
<u>NICOLAS, Émilie</u>	Représentante de la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique
<u>PROSPER, Will</u>	Représentant de la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique
<u>PIERRE, Myrlande</u>	Chercheure associée au Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC), Faculté des sciences humaines, UQAM
<u>TURENNE, Michèle</u>	Conseillère juridique à la Direction de la recherche, de l'éducation-coopération et des communications à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)

À l'exception de la présidente du comité-conseil, qui agissait également à titre d'experte-conseil auprès du Ministère, tous les membres du comité-conseil ont agi à titre gracieux. Un contrat a été signé avec Madame Maryse Alcindor pour un montant d'honoraires maximal de 25 000 \$. Ce mandat a pris fin le 13 septembre 2017. Une somme de 17 835 \$ (avant taxes) a été facturée au Ministère pour les travaux réalisés dans le cadre de ce contrat.

Comité de ministres sur l'intégration des personnes immigrantes (membres au moment des travaux du comité)

Mandat: améliorer la coordination, la continuité et l'efficacité de l'offre de services destinée aux personnes immigrantes pour lever les obstacles à leur intégration, notamment sur le marché du travail, en phase avec la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*.

Liste des membres :

<u>WEIL, Kathleen (Présidente)</u>	Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
<u>ANGLADE, Dominique</u>	Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique
<u>BARETTE, Gaétan</u>	Ministre de la Santé et des Services sociaux
<u>BLAIS, François</u>	Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
<u>COITEUX, Martin</u>	Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique
<u>DAVID, Hélène</u>	Ministre responsable de l'Enseignement supérieur
<u>FORTIN, Luc</u>	Ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française
<u>LEITAO, Carlos, J.</u>	Ministre des finances

<u>MOREAU, Pierre</u>	Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor
<u>PROULX, Sébastien</u>	Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
<u>ST-PIERRE, Christine</u>	Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
<u>THÉRIAULT, Lise</u>	Vice-première ministre, ministre responsable des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Allègement réglementaire et du Développement économique régional et ministre responsable de la Condition féminine
<u>VALLÉE, Stéphanie</u>	Ministre de la Justice
<u>VIEN, Dominique</u>	Ministre responsable du Travail

Aucun honoraire n'est versé dans le cadre de ces travaux.

QUESTION – RG 46

POUR LA PRÉPARATION DES PROJETS DE LOI, DES POLITIQUES, DES STRATÉGIES OU DES CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES, INDIQUER, POUR CHAQUE TYPE, SI UNE ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ A ÉTÉ REQUISE PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET AUPRÈS DES PARTENAIRES. LE CAS ÉCHÉANT, POUR CHACUN DES TYPES VISÉS, FOURNIR LA LISTE DES PARTENAIRES ENGAGÉS AINSI QUE LADITE ENTENTE

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

QUESTION – RG 47

COÛTS DE RECONDUCTION DES PROGRAMMES EXISTANTS : LISTE EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS EXISTANTS À LA FIN DE L’ANNÉE FINANCIÈRE 2017-2018 ET QUI N’ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS INTÉGRALEMENT EN 2018-2019. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES EXISTANTS EN 2017-2018, DONNER LE COÛT DE RECONDUCTION INTÉGRAL ET LA DÉPENSE PRÉVUE AUX CRÉDITS 2018-2019, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS ET POUR LESQUELS LA DÉPENSE SERA NULLE.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 4 8

LISTE DES SITUATIONS EN 2017-2018 OÙ S’EST APPLIQUÉ LE PRINCIPE DU CRAN D’ARRÊT,
TEL QU’IL EST DÉFINI DANS LE BUDGET DE DÉPENSES 2014-2015

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 4 9

INDIQUER LES NOUVELLES INITIATIVES OU TOUTE MAJORATION APPORTÉE À UN PROGRAMME EXISTANT, LES MONTANTS EN CAUSE AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR DÉGAGER LES SOMMES NÉCESSAIRES À LEUR FINANCEMENT

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 5 0

NOMBRE DE FONCTIONNAIRES OU, ETC AU PLAN NORD POUR 2017-2018 ET PRÉVISION
POUR 2018-2019

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l’année 2017-2018 seulement.

Q U E S T I O N – R G 5 1

VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ AU PLAN NORD POUR 2017-2018 ET
PRÉVISION POUR 2018-2019

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l’année 2017-2018 seulement.

Q U E S T I O N – R G 5 2

NOMBRE D’EMPLOYÉS OU, ETC AFFECTÉS À LA STRATÉGIE MARITIME POUR 2017-2018 ET PRÉVISION POUR 2018-2019

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l’implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 5 3

VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ À LA STRATÉGIE MARITIME POUR
2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil exécutif (Secrétariat à l'implantation de la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 5 4

L I S T E D E S A I D E S F I N A N C I È R E S A C C O R D É E S E N V E R T U D E P R O G R A M M E S F I N A N C É S P A R L E
F O N D S V E R T

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).

Q U E S T I O N – R G 5 5

**LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE
FONDS DES RESSOURCES NATURELLES**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 5 6

LISTE DES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES EN VERTU DE PROGRAMMES FINANCÉS PAR LE
FONDS DU PLAN NORD

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l’année 2017-2018 seulement.

Q U E S T I O N – R G 5 7

**POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LA SOMME ALLOUÉE À L'EXTERNE POUR
TOUT TYPE DE SERVICE JURIDIQUE**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères et organismes en divulguant les informations accessibles au sujet des contrats de services juridiques autorisés par la ministre de la Justice durant l'année financière, en indiquant notamment les honoraires approuvés dans la gestion de ces contrats.

QUESTION – RG 58

PORTRAIT GLOBAL ET MONTANT GLOBAL DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2017-2018 QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS SANS ÊTRE AUTORISÉS DIRECTEMENT PAR LES SOUS-MINISTRES OU LES DIRIGEANTS D'ORGANISMES PUBLIQUES, MAIS PLUTÔT À LA SUITE D'UNE DÉLÉGATION DU POUVOIR DU DIRIGEANT DE L'ORGANISME D'AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA *LOI SUR LES CONTRATS PUBLICS*

Le montant initial et final des contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca>.

QUESTION – RG 59

CONCERNANT LES DÉPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES) ET CE, POUR 2015-2016, 2016-2017 ET 2017-2018 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019

PROGRAMMATION ANNUELLE EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le budget total de la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2017-2018 du MIDI est de 18 899 099 \$.

Le budget alloué aux activités en ressources informationnelles (RI) (ACT) [1. Architecture d'entreprise, 2. Pilotage, 3. Entretien et exploitation, 4. Améliorations, 5. Support au développement, 6. Infrastructures bureautiques, 7. Gestion des bases de données, 8. Infrastructures technologiques, 9. Sécurité, 10. Télécommunications et téléphonie] et d'encadrement est de 10 094 159 \$.

Le budget alloué aux projets en technologies de l'information est de 8 804 940 \$.

GRANDS DOSSIERS EN COURS

Pour les grands dossiers en cours du MIDI, les informations sont disponibles au Tableau de bord gouvernemental / État de santé des projets en ressources informationnelles (site web : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>).

Il est à noter que pour l'exercice financier 2017-2018, le tableau de bord du MIDI n'affiche aucun projet car ils étaient en cours d'autorisation auprès du Secrétariat du conseil de trésor lors du dernier dépôt de l'État de santé des projets en ressources informationnelles en octobre 2017.

EFFECTIFS À TEMPS COMPLET

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

CONSULTANTS EXTERNES AUX DOSSIERS INFORMATIQUES

Veuillez-vous référer à la réponse de la fiche RG11.

QUESTION – RG 60

A) POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2017-2018, LE MONTANT TOTAL EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LA MASSE SALARIALE B) POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2017-2018, LE MONTANT TOTAL EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : DES INDEMNITÉS DE RETRAITE, S'IL Y A LIEU

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
- b) Aucune indemnité de retraite n'a été versée par le Ministère pour 2017-2018.

Q U E S T I O N – R G 6 1

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D’ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L’ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2016-2017, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D’EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE TAUX D’ABSENTÉISME

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 6 2

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, PORTRAIT COMPLET ET BILAN DÉTAILLÉ DES ACTIONS ENTREPRISES ET DES COMPRESSIONS RÉALISÉES À LA SUITE DE L'ANNONCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR LE 25 NOVEMBRE 2014

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 6 3

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LE DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES OU AMORCÉES EN 2017-2018 EN VUE D’ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS DANS LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L’information sera présentée au rapport annuel 2017-2018 des ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R G 6 4

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LISTE DE TOUS LES RAPPORTS
(D’ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D’ENQUÊTE OU AUTRES), ÉTUDES, AVIS, ANALYSES,
ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDÉS À UN ORGANISME OU UNE FIRME
EXTERNE EN 2016-2017 ET 2017-2018

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

QUESTION – RG 65

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, INCLUANT LES CABINETS MINISTÉRIELS ET MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES, POUR LES ANNÉES 2016-2017 ET 2017-2018, LE NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DU PAIEMENT DE COTISATION À UNE ASSOCIATION (ORDRE OU CORPORATION) PROFESSIONNELLE EN VERTU DE LA DIRECTIVE CONCERNANT LE PAIEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DE COTISATION À DES ASSOCIATIONS (6-79) DU CONSEIL DU TRÉSOR OU DE TOUTES AUTRES DIRECTIVES PERMETTANT UN REMBOURSEMENT DE CES COTISATIONS VENTILÉ PAR ASSOCIATION, ORDRE OU CORPORATION PROFESSIONNEL

A) La dépense totale relative au paiement des cotisations pour est de 2017-2018 :5 485,22 \$

B) Liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement a versé un paiement pour cotisation :

Association des économistes québécois (ASDEQ)

Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme

Groupe entreprises en santé

Institut des auditeurs internes - Section de Montréal [IAIM]

Mouvement Québécois de la Qualité

Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail

Société québécoise d'évaluation de programme

The Institute of Internal Auditors (IIA)

QUESTION – RG 66

TITRE
POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS, POUR LES ANNÉES 2016-2017 ET 2017-2018, LES RESSOURCES AFFECTÉES EN ÉVALUATION DES PROGRAMMES EN INDIQUANT POUR CHACUN :
A) LES EFFECTIFS (EN ETC) VENTILÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOI;
B) LE BUDGET TOTAL AFFECTÉ AU DÉPARTEMENT OU À LA DIRECTION RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES AINSI QUE LE DÉTAIL DE SON MANDAT;
C) LE NOMBRE ET LA LISTE DES PROGRAMMES FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION;
D) LE NOMBRE ET LA LISTE DES ÉVALUATIONS TRANSMISES AU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat au Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION – RG 67

POUR 2017-2018, LA LISTE DE TOUTE RENCONTRE D'ACCUEIL DE DIGNITAIRES ÉTRANGERS EN VISITE AU QUÉBEC, DE RENCONTRES DIPLOMATIQUES OU DE SOMMETS GOUVERNEMENTAUX, DE GRANDES RENCONTRES POLITIQUES ET DE NÉGOCIATIONS IMPORTANTES, DE TOUTE NATURE, AUXQUELS A PRIS PART LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME. POUR CHAQUE RENCONTRE, INDIQUER LA DATE, LA NATURE ET LE LIEU DE LA RENCONTRE.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, et ce, pour tous les ministères et organismes.

QUESTION – RP 1

INDIQUEZ LA SOMME DÉPENSÉE EN 2017-2018 (ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019) PAR VOTRE MINISTÈRE ET SES ORGANISMES POUR L’INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION. PRÉCISEZ S’IL S’AGIT D’ACHAT DE LOGICIELS, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ)	
DÉPENSES POUR L’INFORMATIQUE ET LES TI PAR CATÉGORIE	Dépenses 2017-2018*
Rémunération	
Ressources internes**	3 267,9 k\$
Acquisition de services	
Services gouvernementaux (Centre de services partagés du Québec)	2 157,8 k\$
Services externes	8 376,7 k\$
Acquisitions (biens et fournitures)	
Matériel	92,7 k\$
Logiciel	289,1 k\$
Total	14 184,2 k\$
* Données en date du 28 février 2018. ** Rémunération de l'ensemble du personnel de la Direction générale des technologies de l'information, à l'exception des ressources dédiées à la gestion documentaire.	

Q U E S T I O N - R P 2

NOMBRE DE DEMANDES D'IMMIGRATION TRAITÉES (IMMIGRATION PERMANENTE ET IMMIGRATION TEMPORAIRE) INCLUANT LE NOMBRE DE CERTIFICATS (CERTIFICATS DE SÉLECTION DU QUÉBEC – CSQ, OU CERTIFICAT D'ACCEPTATION DU QUÉBEC– CAQ) ÉMIS ET LE NOMBRE DE REJETS, POUR CHACUN DES PROGRAMMES D’IMMIGRATION, AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 2017 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES. FOURNIR LES CIBLES DE SÉLECTION POUR L'ANNÉE 2018

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Une demande de Certificat de sélection du Québec (CSQ) est déposée par la personne requérante principale et comprend, le cas échéant, le conjoint ou la conjointe ainsi que les personnes à charge qui l’accompagnent. Lorsque la demande est acceptée, un CSQ est délivré à chacune des personnes incluses dans la demande principale.

Les données ci-dessous relatives à l’immigration permanente incluent le traitement et la délivrance des CSQ dans les catégories d’immigration économique, familiale et humanitaire.

Une demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) est déposée dans le cadre de l'immigration temporaire (étudiants étrangers et travailleurs temporaires).

- Les étudiants étrangers déposent eux même une demande de CAQ (demande en ligne ou papier);
- Dans le cas des travailleurs temporaires*, ce sont les employeurs du Québec qui effectuent une demande auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Lorsque la demande de l’employeur est acceptée, un CAQ est délivré à l’employé visé par la demande.

Les données ci-dessous relatives à l’immigration temporaire incluent le traitement et la délivrance des CAQ pour travail temporaire et pour études.

Demandes d’immigration finalisées ¹	
	2017
Immigration permanente (demandes de CSQ)	30 415
Immigration temporaire (demandes de CAQ)	62 429

¹ Les demandes finalisées sont comptabilisées lorsqu’une décision finale est rendue, soit : acceptée, refusée, rejetée ou autres décisions (abandon, annulation ou fermeture).

Certificats délivrés ²	
	2017
Certificats de sélection du Québec (CSQ)	59 508
Certificats d’acceptation du Québec (CAQ)	59 777

²Le nombre de CSQ délivrés est supérieur au nombre de demande de CSQ finalisées, car chaque demande acceptée génère plusieurs CSQ délivrés à chacune des personnes impliquées dans la demande (la personne requérante principale, le conjoint ou la conjointe, les personnes à charge reçoivent un CSQ).

Rejets	
	2017
Immigration permanente	1 578
Immigration temporaire	68

* Les statistiques sur la délivrance de Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) aux travailleurs agricoles pour l'année 2015 ne peuvent être comparées avec la période précédente. Un changement dans la méthode de comptabilisation des CAQ délivrés cause un écart important entre les chiffres de 2014 et 2015

Q U E S T I O N - R P 2

Cibles de sélection

	2018
Immigration permanente	Entre 36 700 et 43 000 CSQ
Immigration temporaire	S.O.

QUESTION – RP3

NOMBRE DE TRAVAILLEURS TEMPORAIRES ADMIS AU QUÉBEC POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, PAR SECTEUR D'EMPLOI. PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE CIVILE 2018.

- Entre 2012 et 2016, la majorité des titulaires de permis de travail à des fins d’emploi du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) avec étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) appartiennent à la catégorie professionnelle « Secteur primaire »;
- Entre 2012 et 2016, les principales catégories professionnelles des titulaires de permis de travail à des fins d’emploi du Programme de mobilité internationale (PMI) sans EIMT sont liées aux sciences naturelles et appliquées et aux sciences sociales, à l’enseignement, à l'administration publique et à la religion. Par ailleurs, environ la moitié des titulaires du PMI sont classées dans « autres catégories »;
- La répartition détaillée des titulaires de permis de travail à des fins d’emploi du PTET et du PMI par catégorie professionnelle est présentée ci-dessous;
- **Ne pas additionner les données des tableaux du PTET et du PMI car certaines personnes peuvent être comptabilisées à la fois dans le PTET et dans le PMI.**

NOMBRE DE TITULAIRES DE PERMIS DE TRAVAIL À DES FINS D’EMPLOI AYANT UN OU PLUSIEURS PERMIS, PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES (PTET) PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE, AU QUÉBEC, SELON LA DATE DE SIGNATURE DU PERMIS, 2012 À 2016

Permis de travail PTET	2012	2013	2014	2015	2016
	n	n	n	n	n
Catégorie professionnelle					
Gestion	375	360	285	145	140
Affaires, finance et administration	315	270	160	85	105
Sciences naturelles et appliquées	1 670	1 550	1 085	810	760
Secteur de la santé	310	370	380	290	150
Sc. sociales, enseign., adm. publique, religion	860	795	680	460	455
Arts, culture, sports et loisirs	1 655	1 520	1 055	1 020	840
Vente et services	685	580	420	280	250
Métiers, transport et machinerie	385	465	470	385	340
Secteur primaire	7 175	7 705	7 930	7 920	8 805
Transform., fabrication, serv. utilité publique	265	315	465	260	345
Non indiquée	35	10	x	x	x
Autres catégories	220	95	95	30	20
Total (personnes uniques)¹²	13 925	14 005	12 985	11 665	12 210

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le Total (personnes uniques)
Données préliminaires.
Source: Créé par la province du Québec à l’aide des données d’IRCC pour le T4 de 2016.

Compilation : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules dans les tableaux qui suivent ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » sauf dans les cas où, dans notre avis, nous ne divulguions pas de renseignements personnels sur une personne identifiable.

Q U E S T I O N – R P 3

NOMBRE DE TITULAIRES DE PERMIS DE TRAVAIL À DES FINS D’EMPLOI
AYANT UN OU PLUSIEURS PERMIS, DU PROGRAMME DE MOBILITÉ
INTERNATIONALE (PMI) PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE, AU QUÉBEC,
SELON LA DATE DE SIGNATURE DU PERMIS, 2012 À 2016

Permis de travail PMI	2012	2013	2014	2015	2016
	n	n	n	n	n
Catégorie professionnelle					
Gestion	1 145	1 440	1 615	1 450	1 270
Affaires, finance et administration	1 300	1 610	2 815	2 350	1 755
Sciences naturelles et appliquées	3 490	3 760	4 400	3 925	3 350
Secteur de la santé	540	610	760	675	435
Sc. sociales, enseign., adm. publique, religion	1 665	1 740	2 655	3 005	3 015
Arts, culture, sports et loisirs	1 210	1 340	1 480	1 730	1 890
Vente et services	745	1 120	1 330	1 110	735
Métiers, transport et machinerie	325	485	370	405	380
Secteur primaire	65	90	225	215	190
Transform., fabrication, serv. utilité publique	55	95	110	80	70
Non indiquée	30	35	20	25	5
Autres catégories	19 055	21 615	16 955	13 555	14 950
Total (personnes uniques) ¹²	29 405	33 550	32 385	28 240	27 865

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le Total (personnes uniques)
Données préliminaires.
Source: Créé par la province du Québec à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2016.

Compilation : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique.

QUESTION – RP 4

NOMBRE DE TRAVAILLEURS TEMPORAIRES ADMIS AU QUÉBEC POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, PAR PAYS D'ORIGINE

- Entre 2012 et 2016, la majorité des titulaires de permis de travail à des fins d’emploi du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) avec étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) proviennent du Guatemala et du Mexique;
- Entre 2012 et 2016, les principaux pays de naissance des titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du Programme de mobilité internationale (PMI) sans EIMT sont la France, les États-Unis et l'Inde.
- La répartition détaillée des titulaires de permis de travail à des fins d’emploi du PTET et du PMI par les principaux pays de naissance est présentée ci-dessous.
- **Ne pas additionner les données des tableaux du PTET et du PMI car certaines personnes peuvent être comptabilisées à la fois dans le PTET et dans le PMI.**

NOMBRE DE TITULAIRES DE PERMIS DE TRAVAIL À DES FINS D’EMPLOI AYANT UN OU PLUSIEURS PERMIS, PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES (PTET) PAR PRINCIPAUX PAYS DE NAISSANCE, AU QUÉBEC, SELON LA DATE DE SIGNATURE DU PERMIS, 2012 À 2016

Permis de travail PTET	2012	2013	2014	2015	2016
	n	n	n	n	n
Principaux pays de naissance					
Guatemala	3 980	4 435	4 420	4 390	5 105
Mexique	3 145	3 345	3 625	3 500	3 665
France	1 825	1 725	1 475	1 065	825
Philippines	640	590	580	575	525
États-Unis	1 035	975	570	450	325
Honduras	130	110	130	135	150
Royaume-Uni	320	270	180	130	130
Inde	290	180	130	125	100
Brésil	85	85	60	65	80
Belgique	120	120	85	50	75
Autres pays	2 365	2 175	1 735	1 185	1 230
Total (personnes uniques) ¹²	13 925	14 005	12 985	11 665	12 210

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le Total (personnes uniques).
Données préliminaires.
Source: Créé par la province du Québec à l’aide des données d’IRCC pour le T4 de 2016.
Compilation : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique.

QUESTION – RP 4

NOMBRE DE TITULAIRES DE PERMIS DE TRAVAIL À DES FINS D’EMPLOI
AYANT UN OU PLUSIEURS PERMIS, DU PROGRAMME DE MOBILITÉ
INTERNATIONALE (PMI) PAR PRINCIPAUX PAYS DE NAISSANCE, AU QUÉBEC,
SELON LA DATE DE SIGNATURE DU PERMIS, 2012 À 2016

Permis de travail PMI	2012	2013	2014	2015	2016
	n	n	n	n	n
Principaux pays de naissance					
France	14 050	16 080	15 050	12 310	9 760
États-Unis	2 680	2 830	2 495	2 515	2 585
Inde	1 120	1 250	1 305	1 330	1 955
Chine	730	930	1 045	1 380	1 830
Brésil	410	430	480	570	680
Tunisie	505	620	685	535	645
Maroc	610	750	670	655	630
Algérie	320	420	495	475	565
Royaume-Uni	680	765	670	590	535
Allemagne	930	740	650	465	490
Autres pays	7 370	8 730	8 845	7 415	8 195
Total (personnes uniques) ¹²	29 405	33 550	32 385	28 240	27 865

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.

2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le Total (personnes uniques).

Données préliminaires.

Source: Créé par la province du Québec à l’aide des données d’IRCC pour le T4 de 2016.

Compilation : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique.

QUESTION – RP 5

NOMBRE DE TRAVAILLEURS TEMPORAIRES ADMIS AU QUÉBEC POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE D'ÉTABLISSEMENT

- Entre 2012 et 2014, la majorité des personnes titulaires de permis de travail à des fins d'emploi (PTET) avec étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) se destinaient dans la région administrative de Montréal. Depuis 2015, cette tendance est à la baisse: de plus en plus de ces personnes se destinent en Montérégie, dans la Capitale-Nationale et dans les Laurentides.
- Entre 2012 et 2016, la majorité des personnes titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du Programme de mobilité internationale (PMI) sans EIMT se destinaient dans la région administrative de Montréal.
- La répartition détaillée des titulaires de permis de travail à des fins d’emploi du PTET et du PMI par région administrative de destination sont présentées ci-dessous.

Ne pas additionner les données des tableaux du PTET et du PMI car certaines personnes peuvent être comptabilisées à la fois dans le PTET et dans le PMI.

NOMBRE DE TITULAIRES DE PERMIS DE TRAVAIL À DES FINS D’EMPLOI AYANT UN OU PLUSIEURS PERMIS, PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS (PTET) PAR RÉGION DE DESTINATION, AU QUÉBEC, SELON LA DATE DE SIGNATURE DU PERMIS, 2012 À 2016

Permis de travail PTET	2012	2013	2014	2015	2016
	n	n	n	n	n
Région de destination					
Abitibi-Témiscamingue	25	15	30	20	30
Bas-Saint-Laurent	40	25	30	45	75
Capitale-Nationale	445	430	415	1 015	1 130
Centre-du-Québec	100	125	95	280	445
Chaudière-Appalaches	25	40	50	110	205
Côte-Nord	20	30	30	20	30
Estrie	65	65	55	155	220
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	10	15	10	15	20
Lanaudière	60	75	120	445	635
Laurentides	85	105	85	435	780
Laval	x	x	x	0	0
Mauricie	15	30	50	230	320
Montérégie	195	250	380	1 275	1 745
Montréal	9 640	9 690	8 900	4 080	2 160
Nord-du-Québec	x	5	5	x	x
Outaouais	60	45	45	35	45
Saguenay--Lac-Saint-Jean	20	25	25	95	115
Québec Non spécifié	3 195	3 095	2 935	3 225	3 685
Région économique non trouvée	10	55	80	465	735
Total (personnes uniques) ^{1,2}	13 925	14 005	12 985	11 665	12 210

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le Total (personnes uniques).
Données préliminaires.
Source: Créé par la province du Québec à l’aide des données d’IRCC pour le T4 de 2016.
Compilation : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules dans les tableaux qui suivent ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » sauf dans les cas où, dans notre avis, nous ne divulguions pas de renseignements personnels sur une personne identifiable.

QUESTION – RP 5

NOMBRE DE TITULAIRES DE PERMIS DE TRAVAIL À DES FINS D’EMPLOI
AYANT UN OU PLUSIEURS PERMIS, DU PROGRAMME DE MOBILITÉ
INTERNATIONALE (PMI) PAR RÉGION DE DESTINATION, AU QUÉBEC, SELON
LA DATE DE SIGNATURE DU PERMIS, 2012 À 2016

Permis de travail PMI	2012	2013	2014	2015	2016
	n	n	n	n	n
Région de destination					
Abitibi-Témiscamingue	40	45	55	80	75
Bas-Saint-Laurent	165	200	175	200	210
Capitale-Nationale	1 320	1 885	1 830	1 950	1 825
Centre-du-Québec	275	375	375	435	470
Chaudière-Appalaches	80	120	110	170	180
Côte-Nord	60	80	90	75	75
Estrie	410	455	440	540	635
Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	30	40	35	50	70
Lanaudière	70	115	95	115	140
Laurentides	185	240	245	315	465
Laval	x	0	10	x	5
Mauricie	80	165	205	220	280
Montréal	675	810	810	1 060	1 330
Montréal	23 430	26 615	25 350	21 025	19 585
Nord-du-Québec	x	10	5	20	x
Outaouais	310	310	310	325	395
Saguenay--Lac-Saint-Jean	165	175	180	215	300
Québec Non spécifié	2 245	2 110	2 290	1 555	1 755
Région économique non trouvée	15	70	50	125	175
Total (personnes uniques) ¹²	29 405	33 550	32 385	28 240	27 865

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le Total (personnes uniques).
Données préliminaires.
Source: Créé par la province du Québec à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2016.
Compilation : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules dans les tableaux qui suivent ont été supprimées et remplacées par le symbole « x » sauf dans les cas où, dans notre avis, nous ne divulguions pas de renseignements personnels sur une personne identifiable.

Q U E S T I O N – R P 6

NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ADMIS AU QUÉBEC POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, PAR DOMAINE D'ÉTUDES. PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE CIVILE 2018.

- Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion n'a pas d'information sur le domaine d'étude pour les personnes titulaires de permis du programme *Étudiants internationaux*. Pour le total des étudiants internationaux se référer à la fiche RP7.

QUESTION – RP 7

NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ADMIS AU QUÉBEC POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, PAR PAYS D'ORIGINE

- Entre 2012 et 2016, la plupart des personnes immigrantes temporaires titulaires de permis du programme *Étudiants internationaux* proviennent de la France. Le nombre d'étudiants originaires de la Chine est en progression entre 2012 et 2016.
- Les données détaillées sur les principaux pays de naissance des étudiants internationaux sont présentées ci-dessous.

NOMBRE DE PERSONNES IMMIGRANTES TEMPORAIRES TITULAIRES DE PERMIS DU PROGRAMME *ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX*, AYANT UN OU PLUSIEURS PERMIS, PAR PRINCIPAUX PAYS DE NAISSANCE, AU QUÉBEC, SELON LA DATE DE SIGNATURE DU PERMIS, 2012 À 2016

Permis d'étude	2012	2013	2014	2015	2016
	n	n	n	n	n
Principaux pays de naissance					
France	7 640	8 035	8 920	8 960	9 070
Chine	1 570	1 550	2 205	3 265	4 540
Inde	775	1 015	1 085	1 100	1 705
États-Unis	1 600	1 370	1 410	1 335	1 475
Maroc	1 295	1 155	1 180	1 125	1 135
Tunisie	730	815	980	910	985
Iran	725	745	610	695	815
Algérie	570	675	825	825	735
Corée	425	495	485	590	720
Cameroun	500	570	630	650	710
Autres pays	10 215	10 410	10 875	10 860	12 000
Total (personnes uniques)¹²	26 040	26 835	29 200	30 315	33 880

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égal pas le Total (personnes uniques)
Données préliminaires.
Source: Créé par la province du Québec à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2016.
Compilation : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique.

QUESTION – RP 8

NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ADMIS AU QUÉBEC POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, PAR RÉGION ADMINISTRATIVE D'ÉTABLISSEMENT

- Entre 2012 et 2016, la majorité des personnes immigrantes temporaires titulaires de permis du programme *Étudiants internationaux* se destinaient dans la région de Montréal. La région de la Capitale-Nationale est en hausse.
- Les données détaillées sur les régions administratives de destination des étudiants internationaux sont présentées ci-dessous.

NOMBRE D'IMMIGRANTS TEMPORAIRES TITULAIRES DE PERMIS DU PROGRAMME *ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX*, AYANT UN OU PLUSIEURS PERMIS, PAR RÉGION DE DESTINATION, AU QUÉBEC, SELON LA DATE DE SIGNATURE DU PERMIS, 2012 À 2016

Permis d'étude	2012	2013	2014	2015	2016
	n	n	n	n	n
Région de destination					
Montréal	19 400	20 250	21 590	21 765	24 090
Capitale-Nationale	1 300	2 055	2 240	2 715	3 130
Estrie	960	885	995	1 440	1 555
Saguenay--Lac-Saint-Jean	370	345	525	880	1 065
Montréal	470	435	590	705	855
Mauricie	175	290	340	745	820
Bas-Saint-Laurent	290	285	385	560	540
Centre-du-Québec	320	310	280	335	425
Autres régions	640	580	675	840	1 235
Québec -non déclarée ou spécifiée ailleurs	2 225	1 515	1 725	355	180
Région économique non trouvée	10	70	5	90	100
Total (personnes uniques) ¹²	26 040	26 835	29 200	30 315	33 880

1. Les totaux peuvent être différents de la somme des parties à cause des arrondissements.
2. La somme des titulaires de permis n'égale pas le Total (personnes uniques)
Données préliminaires.
Source: Créé par la province du Québec à l'aide des données d'IRCC pour le T4 de 2016.
Compilation : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique.

QUESTION – RP9

**LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE CERTIFICAT DE SÉLECTION POUR LA
CATÉGORIE DES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS, PAR PAYS OU TERRITOIRE POUR LES 5
DERNIÈRES ANNÉES CIVILES**

Note : Les données des années 2013, 2014, 2015 et 2016 se trouvent dans les Cahiers explicatifs des Études des crédits des années antérieures.

Au 28 février 2018, près de 98 % des demandes de Certificat de sélection du Québec (CSQ) présentées dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ), avant le 31 décembre 2015, ont franchi ou sont à l'étape de la vérification des documents soumis.

Le délai de traitement des demandes peut varier en raison de plusieurs facteurs :

- les objectifs globaux de sélection établis par bassin géographique et par catégorie d'immigration;
- la hausse ou la baisse du volume des demandes de certificat de sélection déposées;
- la conjoncture internationale.

Le délai de traitement des demandes de CSQ enregistré en 2017:

- Programme de l'expérience québécoise (PEQ) : 88,1 % des demandes ont été traitées dans un délai de 20 jours ouvrables ou moins;
- Programme régulier des travailleurs qualifiés : le délai de traitement est de 32 mois¹.

Ce délai a trait aux demandes de certificat de sélection du Québec et exclue les délais relatifs aux demandes de résidence permanente déposées auprès du gouvernement du Canada.

¹ Il s'agit du délai pondéré pour 80% des dossiers finalisés durant la période comprise entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2017.

QUESTION – RP10

LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE CAQ POUR LA CATÉGORIE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS, POUR L'ANNÉE CIVILE 2017 ET POUR LES TROIS ANNÉES PRÉCÉDENTES

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Le taux de décisions rendues à la suite d'une demande de Certificat d'acceptation du Québec pour études dans les 20 jours ouvrables suivant la réception de la demande est de 49% sur la période du 1^{er} avril 2017 au 31 décembre 2017

Ces délais de traitement vont de la date de réception initiale d'une demande à la prise de décision finale et excluent les délais d'attente de documents à recevoir si le dossier est incomplet.

QUESTION – RP 11

LE NOMBRE D’ENTREVUES DE SÉLECTION POUR L’ÉMISSION DE CSQ DANS LA CATÉGORIE ÉCONOMIQUE RÉALISÉES POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES CIVILES. FOURNIR UNE VENTILATION PAR PAYS, AINSI QUE LE NOMBRE DE SÉLECTIONS SUR DOSSIER POUR L’ÉMISSION DE CSQ, VENTILATION PAR PAYS POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES CIVILES.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

DOSSIERS ACCEPTÉS EN ENTREVUE DE SÉLECTION* ET EN SÉLECTION SUR DOSSIER

Travailleurs qualifiés	2017
Afrique subsaharienne	
En entrevue	10
Sur dossier	2 955
Amérique du Nord	
En entrevue	11
Sur dossier	1 342
Amérique du Nord - PEQ	
En entrevue	3
Sur dossier	6 515
Asie	
En entrevue	1
Sur dossier	1 054
Europe de l'Est	
En entrevue	2
Sur dossier	78
Europe de l'Ouest	
En entrevue	4
Sur dossier	127
Maghreb	
En entrevue [†]	126
Sur dossier	2 211
Moyen-Orient[‡]	
En entrevue	95
Sur dossier	410
Amérique latine	
En entrevue	8
Sur dossier	91
Total travailleurs qualifiés	
En entrevue	260
Sur dossier	14 783

Gens d'affaires	2017
Asie	
En entrevue	477
Sur dossier	782
Autres territoires	
En entrevue	26
Sur dossier	24
Moyen-Orient	
En entrevue	170
Sur dossier	189
Total gens d'affaires	
En entrevue	673
Sur dossier	995

* Aucune mission à l'étranger n'a été effectuée pour l'année 2017pour les travailleurs qualifiés. Certaines entrevues ont lieu à Montréal pour les candidats sur place. Le faible volume TQ représente essentiellement de candidats qui ont été rencontré à à la fin de l'année 2016 et dont les décisions ont été consignées en début 2017.

† Il s'agit essentiellement de candidats qui ont été rencontré à Rabat, à la fin de l'année 2016 et dont les décisions ont été consignées en janvier 2017.

‡ Il s'agit essentiellement de candidats qui ont eu une entrevue téléphonique compte tenu les délais d'attente pour l'Iran.

La diminution du nombre de sélections par entrevue peut être expliquée par les modifications apportées au processus de sélection au cours des dernières années. Les critères à évaluer sont dorénavant tous objectifs. Afin d'obtenir des points pour le critère sur les connaissances linguistiques; les candidats doivent soumettre obligatoirement les résultats d'un test reconnu.

Le critère d'adaptabilité n'est plus évalué, car nous avons retiré le pointage associé à ce critère.

QUESTION – RP12

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES POUR 2016-2017 ET 2017-2018, ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019 POUR CHAQUE BIQ À L'ÉTRANGER. EFFECTIF PAR CATÉGORIE, TRAITEMENT ANNUEL (INCLURE LES PRIMES ET BONIS) DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE DU BIQ OU DU CHEF DE BUREAU ET DU PERSONNEL CADRE, POUR CHAQUE BIQ

Les dépenses financées par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l’exercice 2017-2018 ont été de 4,2 millions \$. Le rapatriement des activités de sélection et d’analyse des dossiers « Investisseurs » du BIQ de Hong Kong à Montréal le 31 mars 2016, ainsi que la cessation complète des activités le 31 mars 2017¹, ont eu un impact à la baisse sur le nombre d’effectifs présents dans ce bureau d’immigration du Québec.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES 2017-2018²

Voir en annexe la projection des dépenses financées par le MRIF pour le MIDI exercice 2017-2018

EFFECTIFS DANS LES BUREAUX D’IMMIGRATION DU QUÉBEC (BIQ) À L’ÉTRANGER
PAR CATÉGORIE

BIQ	Fonctionnaires québécois		Employés recrutés localement (ERL)		Total
	Cadre	Professionnels	Professionnels	Employés de bureau	
Paris	1	1	3	2	7
Mexico	0	1	1	1	3
Hong Kong	1	0	0	0	1
Total par catégorie	2	2	4	3	11

TRAITEMENT ANNUEL DU DIRECTEUR DU BIQ OU DU CHEF DE BUREAU POUR CHAQUE BIQ

BIQ DE HONG-KONG :

Louis Bélanger, directeur du BIQ : 29 837³ \$

BIQ DE PARIS ET DE MEXICO :

Sylvie Beaulieu, directrice de ces BIQs : 108 411 \$

¹ Le gestionnaire du BIQ de Hong Kong est demeuré sur place jusqu’à la fin du mois de juin 2017 afin de procéder à la finalisation des opérations de clôture des activités du bureau.

² Dépenses finales selon les données fournies par le MRIF le 29 mars 2018.

³ Le gestionnaire du BIQ de Hong Kong est demeuré sur place jusqu’à la fin du mois de juin 2017 afin de procéder à la finalisation des opérations de clôture des activités du bureau.

QUESTION – RP13

**LISTE DES NOMINATIONS OU DES NOUVELLES AFFECTATIONS
POUR CHAQUE BIQ À L'ÉTRANGER EN 2016-2017 ET EN 2017-2018**

Une nouvelle affectation a eu lieu au BIQ Mexico en 2017-2018 :

- Myriam Savard-Lajeunesse, conseillère en prospection et attraction, entrée en fonction en juillet 2017. Elle occupait auparavant un poste de conseillère au Secrétariat général au MIDI.

QUESTION – RP14

LE NOMBRE DE DEMANDES DE RÉVISION ADMINISTRATIVE DE DOSSIERS D’IMMIGRATION, LE NOMBRE DE RÉVISIONS QUI ONT DONNÉ LIEU À L'ACCEPTATION DU DOSSIER ET LE NOMBRE DE RÉVISIONS OÙ LA DÉCISION DE REFUS A ÉTÉ MAINTENUE POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2017 AU 28 FÉVRIER 2018

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

GENS D’AFFAIRES

	2017-2018
Demandes traitées :	208
Refus maintenus	174
Renversements ayant mené à une entrevue de sélection ou à la délivrance d'un CSQ (pour le requérant principal)	34

TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

	2017-2018
Demandes traitées :	601
Refus maintenus	506
Renversements ayant mené à une entrevue de sélection ou à la délivrance d'un CSQ (pour le requérant principal)	95

FAMILIALE ET HUMANITAIRE

	2017-2018
Demandes traitées :	32
Refus maintenus	31
Renversements ayant mené à une entrevue de sélection ou à la délivrance d'un CSQ (pour le requérant principal)	1

QUESTION – RP15

CONCERNANT L’ENCADREMENT DES CONSULTANTS : LA LISTE DES CONSULTANTS RECONNUS PAR LE MIDI AU TITRE DE SON NOUVEAU RÈGLEMENT, LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT PASSÉ L’EXAMEN SUR LES RÈGLES QUÉBÉCOISES EN MATIÈRE D’IMMIGRATION ET LE TAUX DE SUCCÈS À CET EXAMEN EN 2016-2017 ET 2017-2018, ET LE NOMBRE PRÉSENTANT L’ATTESTATION DE LEUR CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le Ministère gère un registre public des consultants en immigration. Ce registre est affiché dans le site Internet du MIDI.

Toute personne désirant conseiller, assister ou représenter, à titre onéreux, une autre personne relativement à une demande présentée en vertu de la *Loi sur l’immigration au Québec (c. I-0.2)*, sauf exceptions énumérées à l’article 4 du *Règlement sur les consultants en immigration (c. I-0.2, r. 0.2)*, doit avoir obtenu une reconnaissance du Ministère. Cette reconnaissance permet également d’être inscrit au registre comme un consultant en immigration reconnu.

L’examen sur les règles québécoises en matière d’immigration est organisé chaque trimestre. En plus de conditions telles que la réussite d’un test de français reconnu par le Ministère, la réussite de cet examen est obligatoire pour accorder une reconnaissance à titre de consultant en immigration auprès du Ministère.

En date du 29 mars 2018, 327 consultants sont reconnus et inscrits au registre québécois des consultants en immigration.

Examen sur les règles québécoises en matière d’immigration

	2016-2017	2017-2018
Nombre de participants	46	58
Taux de réussite	96 %	64 %

QUESTION – RP16

COPIE DES CONTRATS ACCORDÉS POUR LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET DE PROMOTION DE L'IMMIGRATION À L'ÉTRANGER EN 2016-2017 ET EN 2017-2018 (POUR TOUS LES PROGRAMMES D'IMMIGRATION). VENTILATION DES CRÉDITS ALLOUÉS EN 2016-2017 ET EN 2017-2018, ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019, PAR PAYS, POUR LES ACTIVITÉS DE PROSPECTION ET DE PROMOTION DE L'IMMIGRATION. COPIE DES NOTES, ÉTUDES, ANALYSES ET DE TOUT LE MATÉRIEL PRODUIT PAR OU POUR LE MIDI EN 2017-2018 CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE PROSPECTION DE L'IMMIGRATION

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

- Copie des contrats accordés : Les activités de prospection et de promotion à l'étranger pour l'année 2016-2017 se déclinent comme suit :
 - Un contrat à exécution sur demande a été accordé de gré à gré à Isabelle Fu pour l'interprétariat en mandarin de séances d'informations pour le territoire de la Chine (crédits dépensés : 1 000 \$).
 - Le contrat pour l'abonnement annuel à SVIeSolutions accordé en 2015-2016 s'est poursuivi en 2016-2017, au coût annuel de 7 197,50 \$. Ce même montant a été payé par la Direction de l'intervention territoriale en 2017-2018. Il concerne l'utilisation d'une plateforme au Québec et à l'étranger pour donner des séances d'information en ligne. Une modification apportée à la plateforme a engendré des coûts additionnels de 390\$ (crédits dépensés au total : 7587,50 \$).
 - Contrats de relations de presse du BIQ Mexico pour le soutien aux missions au Brésil et en Colombie (crédits dépensés : 14 181\$ \$).
- Ventilation des crédits alloués en 2016-2017 par pays :

Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger	Crédits alloués	Crédits dépensés¹
BIQ Paris	117 700 \$	70 760 \$
BIQ Mexico	127 800 \$	83 130 \$
BIQ Hong-Kong	0 \$	0 \$
Total	245 500 \$	153 890 \$

- Copie des contrats accordés : Les activités de prospection et de promotion à l'étranger pour l'année 2017-2018 se déclinent comme suit :

Aucun contrat accordé par les BIQ

¹ Un montant de 37 000\$ des crédits alloués aux BIQ Paris et Mexico a été transféré à Montréal (Direction des communications) pour le tournage de capsules vidéo.

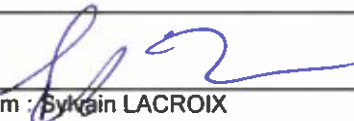
- Ventilation des crédits alloués en 2017-2018 par pays :

Bureaux d'immigration du Québec à l'étranger	Crédits alloués	Crédits dépensés ²
BIQ Paris	120 000 \$	71 090,19 \$
BIQ Mexico	109 950 \$	19 250,44 \$
Total	229 950 \$	90 340,63

² Un montant de 37 000\$ des crédits alloués aux BIQ Paris et Mexico a été transféré à Montréal (Direction des communications) pour le tournage de capsules vidéo.

CONTRAT DE SERVICES

No de contrat :

PARTIES AU CONTRAT			
ENTRE			
Contractant		La Ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec, dûment représenté par la personne autorisée soussignée, en vertu des modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles établies par le décret no 630-2015 du 7 juillet 2015.	
Nom : Isabelle FU		U. A : Direction de la prospection et de l'attraction	
Adresse : 2508, avenue Benett Montréal (Québec) H1V 3S4 Canada		Adresse : 360, rue Mc Gill Montréal (Québec) H2Y 2E9 Canada	
Chargé de projet : Isabelle FU		Chargé de projet : Claire MALBOUIRES	
Téléphone : 514 257-1688 Poste :		Téléphone : 514 873 - 5945 Poste : 20756	
Télécopieur : -		Télécopieur : -	
Courrier électronique : fu.isabelle@gmail.com		Courrier électronique : claire.malbouires@midi.gouv.qc.ca	
OBJET DU CONTRAT			
CONTRAT À EXÉCUTION SUR DEMANDE			
Interprétariat du français vers le mandarin et du mandarin vers le français de diverses séances d'informations (incluant une période de question) destinées aux candidats à l'étranger			
Annexe	Préciser :		
CONDITIONS			DURÉE
NOTE : Pour les modalités de paiement, vous pouvez vous référer à la section 4 de la page 2 des instructions. Le MINISTÈRE SE RÉSERVE LE DROIT DE NE PAS UTILISER LE MONTANT TOTAL DU CONTRAT ½ journée de travail par séance (comprend le temps de préparation, la séance d'information et la période de questions) x 250\$ - Jusqu'à concurrence de 20 séances par an - Le contractant doit s'assurer d'avoir le matériel requis pour se connecter à l'outil de webconférence utilisé par le ministère - Le contractant s'engage à se rendre disponible aux heures permettant de rejoindre la clientèle en Chine, soit 7h ou 8h du matin principalement. N.B. Le numéro du contrat doit être indiqué sur toutes les factures. Le montant des taxes devront aussi apparaître séparément Les services requis et payés par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion avec les deniers publics pour son utilisation propre seront assujettis aux taxes de vente applicables (taxe de vente du Québec (TVQ) et taxe sur les produits et services (TPS) ou, le cas échéant, taxe de vente harmonisée (TVH)) et, par conséquent, ces taxes devront être facturées en sus du montant du présent contrat. Elles devront apparaître séparément sur les factures. Les clauses stipulées au verso ou en annexe font partie intégrante du présent contrat.			Début Année Mois Jour 2016-04-01
			Fin Année Mois Jour 2017-03-31
			COÛTS (Montant sans les taxes) 5000 \$
SIGNATURES			
Contractant – Personne autorisée	Date	Ministre – Personne autorisée	Date
	2016-03-31		2016/04/08
Nom : Isabelle FU	Année Mois Jour	Nom : Sylvain LACROIX	Année Mois Jour

1. MANDAT

Le **CONTRACTANT** consent à fournir les services décrits à la section **OBJET DU CONTRAT** de la page 1. Le présent contrat ainsi que les annexes constituent l'entente entre les parties à toutes fins que de droit. En cas d'incompatibilité, les stipulations du présent contrat auront préséance.

2. POLITIQUE LINGUISTIQUE DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Les documents d'acquisition et ceux qui accompagnent les biens acquis et les services fournis ainsi que la facturation doivent être en français, de plus, lorsque l'utilisation d'un produit ou d'un appareil nécessite l'usage d'une langue, celle-ci doit être le français.

3. OBLIGATIONS DU CONTRACTANT

Le **CONTRACTANT** s'engage à :

- 3.1 exécuter son mandat selon les règles de l'art et conformément aux instructions et recommandations du représentant de la Ministre;
- 3.2 maintenir une étroite collaboration avec le représentant de la Ministre;
- 3.3 retourner intact à la Ministre, avant la facturation, tout matériel, notamment les manuscrits, les supports magnétiques, les prêts-à-photo, les photographies et les films finaux, remis au Contractant aux fins de l'exécution du présent contrat;
- 3.4 se conformer, si le présent contrat a pour objet de procéder à une collecte de données, à la Directive ministérielle régissant la qualité des sondages, jointe en annexe, et plus particulièrement aux points 6.1, 6.2, 7.1 et 7.2 de cette directive. La directive est disponible à l'adresse : http://www.intranet.midi.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/document/tpdf/DIR_sondages_signee_FIN.pdf.
- 3.5 s'assurer, si le présent contrat a pour objet de procéder à une collecte de données, d'avoir en sa possession, préalablement à la collecte de données, le *Formulaire d'approbation du projet de sondage* dûment signé par les personnes autorisées.

4. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

- 4.1 La Ministre s'engage à verser au Contractant la somme due pour l'exécution complète et entière des obligations prévues au présent contrat, sans autres frais, coûts ou dépenses que ce soit.
- 4.2 Ladite somme pourra être réclamée après acceptation par la Ministre des services rendus ou de chacun des biens livrables identifiés dans le plan de travail convenu par les parties et sera payable par la Ministre dans les 30 jours suivant la réception des factures et pièces justificatives pertinentes.

5. RESPONSABILITÉ

- 5.1 Sauf le cas de faute intentionnelle ou lourde de la part de la Ministre, celle-ci n'assumera aucune responsabilité à l'égard de tous dommages matériels subis par le Contractant, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants.
- 5.2 Le Contractant sera responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, agents, représentants ou sous-traitants au cours ou à l'occasion de l'exécution de ce présent contrat, y compris le dommage résultant d'un manquement à un engagement pris en vertu du présent contrat.
- 5.3 Le Contractant s'engage à indemniser, protéger et prendre fait et cause pour la Ministre contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites ou autres procédures pris par toute personne en raison de dommages ainsi causés.

6. FORCE MAJEURE

En cas de délais ou retards dans l'exécution du présent contrat occasionnés par une force majeure, la **MINISTRE** pourra, à sa discrétion, appliquer l'une ou l'autre des solutions suivantes :

- a) prolonger les délais prévus au présent contrat ;
- b) résilier de plein droit le présent contrat par avis écrit au **CONTRACTANT** qui est alors rémunéré pour l'ensemble des services rendus à la date de résiliation du présent contrat, sans autre compensation ni indemnité que ce soit et, notamment, sans compensation ni indemnité pour la perte de tous les profits anticipés.

7. SOUS-TRAITANCE OU CESSION

Le Contractant ne peut faire exécuter en sous-traitance tout ou partie des obligations convenues aux présentes sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de la Ministre et, en toutes circonstances, il reconnaît demeurer seul responsable de l'exécution des travaux ou de la prestation des services à l'égard de la Ministre.

Le Contractant doit, avant de conclure tout sous-contrat requis pour l'exécution du contrat, s'assurer que chacun de ses sous-traitants n'est pas inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ou, s'il y est inscrit, que sa période d'inadmissibilité aux contrats publics est terminée.

Le Contractant ne peut céder en tout ou en partie les droits et obligations prévus au présent contrat sans l'autorisation préalable et écrite de la Ministre. Toute contravention à la présente clause peut entraîner, à la discrétion de la Ministre, la résiliation immédiate du présent contrat.

8. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

La Ministre encourage ses fournisseurs et ses prestataires de services à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et de la communauté et à consulter la Politique d'acquisitions écoresponsables du Ministère, disponible à l'adresse : www.midi.gouv.qc.ca/acquisitions.

9. PROPRIÉTÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Les documents et travaux réalisés par le Contractant en vertu du présent contrat deviendront la propriété entière et exclusive de la Ministre qui pourra en disposer à son gré et le Contractant s'engage à en assurer le caractère confidentiel.

10. DROITS D'AUTEUR

Le Contractant octroie à la Ministre, qui accepte, une licence sur les travaux réalisés en vertu du présent contrat lui permettant d'exercer tous les droits d'auteurs, et ce, à toute fin jugée utile par la Ministre. Cette licence est non exclusive, irrévocable et transférable. Cette licence permet à la Ministre d'octroyer des sous-licences.

Cette licence est octroyée sans limite de territoire ni de temps et sans autre limite de quelque nature que ce soit. Toute considération pour cette licence de droits d'auteur octroyée en vertu du présent contrat est incluse dans la rémunération qui y est prévue.

Le Contractant garantit à la Ministre qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser le présent contrat et, notamment, d'accorder la licence de droits d'auteur prévue à la présente clause et se porte garant envers la Ministre contre tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

Le Contractant s'engage à prendre fait et cause et à indemniser la Ministre de tous recours, réclamations, demandes, poursuites et autres procédures pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

11. ACCEPTATION DES BIENS LIVRABLES

Sans préjudice à son droit de résilier ce présent contrat, la Ministre se réserve le droit de refuser en tout ou en partie les travaux ou les services qu'elle jugera insatisfaisants et pourra alors, à sa discrétion et sans préjudice à ses autres droits, faire reprendre les travaux par le Contractant, aux frais de ce dernier, jusqu'à entière satisfaction ou faire compléter lesdits travaux à sa satisfaction par un tiers, aux frais du Contractant.

12. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le Contractant s'engage à éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt personnel et l'intérêt de la Ministre. Si une pareille situation se présente, il doit aussitôt en informer la Ministre qui peut, à sa discrétion, résilier le présent contrat. La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant résulter de l'interprétation ou de l'application du présent contrat.

13. RÉSILIATION CONTRAT

13.1 La Ministre se réserve le droit de résilier le présent contrat si le Contractant fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, des conditions ou des obligations qui lui incombent en vertu du présent contrat, s'il cesse ses opérations de quelque façon que ce soit, s'il lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou s'il lui a fait de fausses représentations ou s'il est déclaré coupable d'une infraction à la Loi sur la concurrence relativement à un appel d'offres public, à un contrat conclu avec une administration publique au Canada sans toutefois avoir encore été inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

13.2 La Ministre se réserve également le droit de résilier le présent contrat sans qu'il soit nécessaire pour elle de motiver la résiliation.

13.3 La résiliation du présent contrat prendra effet cinq (5) jours après la réception d'un avis de la Ministre par le Contractant.

13.4 Le Contractant devra alors remettre à la Ministre les documents en sa possession et les résultats des travaux effectués ou des services rendus pour la période écoulée du présent contrat. Dans un tel cas, le Contractant aura droit à la somme correspondant à la valeur réelle des services rendus et des travaux effectués jusqu'à la date effective de résiliation. La Ministre pourra retenir cette somme tant que le Contractant ne lui aura pas remis tous les documents relatifs à l'exécution du présent contrat ou découlant de celle-ci. La Ministre pourra disposer à sa guise des documents et faire compléter les travaux de la manière qu'elle jugera appropriée; de plus, dans le cas prévu au 1^{er} alinéa de la présente clause, l'augmentation des coûts qui résultera d'une telle mesure sera imputable au Contractant qui s'engage à indemniser la Ministre pour un montant équivalent à cette augmentation.

14. AUTORISATION DE CONTRACTER DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

En cours d'exécution du présent contrat, le gouvernement peut obliger le Contractant ainsi que les entreprises parties à un sous-contrat rattaché directement ou indirectement à ce contrat à obtenir une autorisation de contracter de l'Autorité des marchés financiers dans le délai et selon les modalités particulières qu'il aura déterminées.

15. AVIS

À moins d'une disposition à l'effet contraire, tout avis prévu en vertu du présent contrat, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être transmis à l'adresse du destinataire par poste recommandée, par huissier, par télécopieur ou par courriel électronique.

16. PAIEMENT DE SOMMES D'ARGENT CONVENU AU PRÉSENT CONTRAT

Les parties reconnaissent que tout paiement de sommes d'argent convenu au présent contrat, et devant être effectué par la Ministre sur un exercice financier autre que le présent, est conditionnel à l'existence d'un crédit prévu à cette fin pour l'année financière au cours de laquelle ce paiement est dû, et ce, en conformité avec les exigences de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001, art. 20 et ss).

17. PAIEMENT DE DETTE FISCALE

L'article 31.1.1 de la Loi sur l'administration fiscale (chapitre A-6.002) et l'article 53 de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (chapitre P-2.2), lorsque le Contractant est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale ou alimentaire, la Ministre pourra, à la demande du ministre du Revenu, transmettre à celui-ci tout ou partie du montant payable en vertu du présent contrat aux fins du paiement de cette dette.

18. DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Avant la signature du contrat de gré à gré, tout Contractant doit produire le formulaire « Déclaration concernant les activités de lobbyisme exercées auprès de la Ministre relativement à l'attribution d'un contrat de gré à gré » joint à l'annexe 1 et dûment signé pour se voir octroyer le contrat. Dans ce formulaire, le Contractant déclare notamment qu'au sens de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (chapitre T-11.011) et des avis émis par le Commissaire au lobbyisme :

- soit que personne n'a exercé pour son compte, que ce soit à titre de lobbyiste d'entreprises ou de lobbyiste-conseil, des activités de lobbyisme, préalablement à la déclaration;
- ou que des activités de lobbyisme ont été exercées pour son compte et qu'elles l'ont été en conformité avec cette loi, avec ces avis ainsi qu'avec le Code de déontologie des lobbyistes (chapitre T-11.011, r.2).

De plus, le Contractant reconnaît que, si la ministre a des motifs raisonnables de croire que des communications d'influence non conformes à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et au Code de déontologie des lobbyistes ont eu lieu pour obtenir le contrat, une copie de la déclaration pourra être transmise au Commissaire au lobbyisme par l'organisme public.

Ce formulaire doit être celui de la Ministre ou contenir les mêmes dispositions. Le défaut de produire cette déclaration pourra entraîner la non-conclusion du contrat.

DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DE L'ORGANISME PUBLIC RELATIVEMENT À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT

JE, SOUSSIGNE (E),

(NOM ET TITRE DE LA PERSONNE AUTORISÉE PAR LE CONTRACTANT)

PRÉSENTE À LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION,

ATTESTE QUE LES DÉCLARATIONS CI-APRÈS SONT VRAIES ET COMPLÈTES À TOUS LES EGARDS

AU NOM DE :

(NOM DU CONTRACTANT)

(CI-APRÈS APPELÉ LE « CONTRACTANT »)

JE DÉCLARE CE QUI SUIT :

- 1. J'AI LU ET JE COMPRENDS LE CONTENU DE LA PRÉSENTE DÉCLARATION ;
- 2. JE SUIS AUTORISÉ(E) PAR LE CONTRACTANT À SIGNER LA PRÉSENTE DÉCLARATION ;
- 3. LE CONTRACTANT DÉCLARE (COCHER L'UNE OU L'AUTRE DES DÉCLARATIONS SUIVANTES) :

☒ QUE PERSONNE N'A EXERCÉ POUR SON COMPTE, QUE CE SOIT À TITRE DE LOBBYISTE D'ENTREPRISE OU DE LOBBYISTE-CONSEIL, DES ACTIVITÉS DE LOBBYISME, AU SENS DE LA LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME (CHAPITRE T-11.011) ET DES AVIS ÉMIS PAR LE COMMISSAIRE AU LOBBYISME*, PRÉALABLEMENT À CETTE DÉCLARATION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTE ATTRIBUTION DU CONTRAT ;

☐ QUE DES ACTIVITÉS DE LOBBYISME, AU SENS DE LA LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME ET DES AVIS ÉMIS PAR LE COMMISSAIRE AU LOBBYISME*, ONT ÉTÉ EXERCÉES POUR SON COMPTE ET QU'ELLES L'ONT ÉTÉ EN CONFORMITÉ AVEC CETTE LOI, AVEC CES AVIS AINSI QU'AVEC LE CODE DE DÉONTOLOGIE DES LOBBYISTES*, PRÉALABLEMENT À CETTE DÉCLARATION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTE ATTRIBUTION DU CONTRAT (CHAPITRE T-11.011, R.2).

4. JE RECONNAIS QUE, SI LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION A DES MOTIFS RAISONNABLES DE CROIRE QUE DES COMMUNICATIONS D'INFLUENCE NON CONFORMES À LA LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME ET AU CODE DE DÉONTOLOGIE DES LOBBYISTES* ONT EU LIEU POUR OBTENIR LE CONTRAT, UNE COPIE DE LA PRÉSENTE DÉCLARATION POURRA ÊTRE TRANSMISE AU COMMISSAIRE AU LOBBYISME PAR LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION.

ET J'AI SIGNÉ, Isabelle F (SIGNATURE) 2016-03-31 (DATE)

* LA LOI, LE CODE ET LES AVIS ÉMIS PAR LE COMMISSAIRE AU LOBBYISME SONT DISPONIBLES À CETTE ADRESSE : WWW.COMMISSAIRELOBBY.QC.CA

ISABELLE FU

No. de TPS : 814448247 RT0001 No. de TVQ : 1052239245 TQ0001

Interprétation pour conférences, audiences judiciaires et délégations, traduction des documents divers
Interpretation for conferences, court hearings and missions, translation of various documents

加拿大翻译协会会员, 魁北克翻译公会会员, 魁北克司法部认证翻译
各类会议及法律庭审同传、商务及各类代表团口译, 政府认可的各类证书及其它文章的中英法语笔译

2508, avenue Bennett, Montréal (Québec) Canada H1V 3S4
Téléphone/Phone: (514) 257-1688

Courriel / E-mail: fu.isabelle@gmail.com

Montréal, le 11 juin 2016

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Direction de la prospection et de l'attraction
360 rue McGill, Montréal, QC H2Y 2E9
Tél. : 514 873-5945 poste 20756
Courriel : claire.malbouires@midi.gouv.qc.ca

À l'attention de **madame Claire Malbouires**, Conseillère en affaires internationales

Objet : Services d'interprétation en mandarin et français

FACTURE (03678)

Description de services :

Services d'interprétation du 9 juin. Cette activité de promotion est destinée aux candidats des programmes d'immigration du Québec.

Date et heures	Titre de la séance d'information	Honoraires professionnels	TPS (5%) et TVQ (9,975%)	Total
2016-06-09 7h45 – 10h30	LES DÉMARCHES D'IMMIGRATIO AU QUÉBEC	250.00\$	37.44\$	287.44\$
				Total : 287.44\$

Isabelle Fu
Interprète accréditée
Traductrice agréée de l'OTTIAQ (français, anglais et chinois)
Professeure de chinois

ISABELLE FU

No. de TPS : 814448247 RT0001 No. de TVQ : 1052239245 TQ0001

Interprétation pour conférences, audiences judiciaires et délégations, traduction des documents divers Interpretation for conferences, court hearings and missions, translation of various documents

加拿大翻译协会会员，魁北克翻译公会会员，魁北克司法部认证翻译
各类会议及法律庭审同传、商务及各类代表团口译，政府认可的各类证书及其它文章的中英法语笔译

2508, avenue Bennett, Montréal (Québec) Canada H1V 3S4
Téléphone/Phone: (514) 257-1688

Courriel / E-mail: fu.isabelle@gmail.com

Montréal, le 3 juillet 2016

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Direction de la prospection et de l'attraction
360 rue McGill, Montréal, QC H2Y 2E9
Tél. : 514 873-5945, poste 20756
Courriel : claire.malbouires@midi.gouv.qc.ca

À l'attention de **madame Claire Malbouires**, Conseillère en affaires internationales

Objet : Services d'interprétation en mandarin et français

FACTURE (03684)

Description de services :

Services d'interprétation du 28 juin. Cette activité de promotion est destinée aux candidats des programmes d'immigration du Québec.

Date et heures	Titre de la séance d'information	Honoraires professionnels	TPS (5%) et TVQ (9,975%)	Total
2016-06-28 7h45 – 10h30 Note : Cette séance fut malheureusement annulée à la dernière minute, donc la règle de 48 heures est appliquée.	LES DÉMARCHES D'IMMIGRATIO AU QUÉBEC	250.00\$	37.44\$	287.44\$
				Total : 287.44\$

Isabelle Fu
Interprète accréditée
Traductrice agréée de l'OTTIAQ (français, anglais et chinois)
Professeure de chinois

ISABELLE FU

No. de TPS : 814448247 RT0001 No. de TVQ : 1052239245 TQ0001

Interprétation pour conférences, audiences judiciaires et délégations, traduction des documents divers Interpretation for conferences, court hearings and missions, translation of various documents

加拿大翻译协会会员，魁北克翻译公会会员，魁北克司法部认证翻译
各类会议及法律庭审同传、商务及各类代表团口译，政府认可的各类证书及其它文章的中英法语笔译

2508, avenue Bennett, Montréal (Québec) Canada H1V 3S4
Téléphone/Phone: (514) 257-1688

Courriel / E-mail: fu.isabelle@gmail.com

Montréal, le 21 juillet 2016

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Direction de la prospection et de l'attraction
360 rue McGill, Montréal, QC H2Y 2E9
Tél. : 514 873-5945, poste 20756
Courriel : claire.malbouires@midi.gouv.qc.ca

À l'attention de **madame Claire Malbouires**, Conseillère en affaires internationales

Objet : Services d'interprétation en mandarin et français

FACTURE (03692)
No. de contrat: 553043816

Description de services :
Services d'interprétation du 20 juillet. Cette activité de promotion est destinée aux candidats des programmes d'immigration du Québec.

Date et heures	Titre de la séance d'information	Honoraires professionnels	TPS (5%) et TVQ (9,975%)	Total
2016-07-20 8h00 – 11h00	LES DÉMARCHES D'IMMIGRATIO AU QUÉBEC	250.00\$	37.44\$	287.44\$
				<u>Total : 287.44\$</u>

Isabelle Fu
Interprète accréditée
Traductrice agréée de l'OTTIAQ (français, anglais et chinois)
Professeure de chinois

ISABELLE FU

No. de TPS : 814448247 RT0001 No. de TVQ : 1052239245 TQ0001

Interprétation pour conférences, audiences judiciaires et délégations, traduction des documents divers Interpretation for conferences, court hearings and missions, translation of various documents

加拿大翻译协会会员，魁北克翻译公会会员，魁北克司法部认证翻译
各类会议及法律庭审同传、商务及各类代表团口译，政府认可的各类证书及其它文章的中英法语笔译

2508, avenue Bennett, Montréal (Québec) Canada H1V 3S4
Téléphone/Phone: (514) 257-1688

Courriel / E-mail: fu.isabelle@gmail.com

Montréal, le 17 août 2016

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Direction de la prospection et de l'attraction
360 rue McGill, Montréal, QC H2Y 2E9
Tél. : 514 873-5945, poste 20756
Courriel : claire.malbouires@midi.gouv.qc.ca

À l'attention de **madame Claire Malbouires**, Conseillère en affaires internationales

Objet : Services d'interprétation en mandarin et français

FACTURE (03697)
No. de contrat: 553043816

Description de services :

Services d'interprétation du 17 août. Cette activité de promotion est destinée aux candidats des programmes d'immigration du Québec.

Date et heures	Titre de la séance d'information	Honoraires professionnels	TPS (5%) et TVQ (9,975%)	Total
2016-08-17 8h00 – 11h00	LES DÉMARCHES D'IMMIGRATIO AU QUÉBEC	250.00\$	37.44\$	287.44\$
				Total : 287.44\$

Isabelle Fu
Interprète accréditée
Traductrice agréée de l'OTTIAQ (français, anglais et chinois)
Professeure de chinois

Vendeur : JEAN-FRANÇOIS VERRET
Référence : DEVIS-1307
Termes : N/30 ; 1,5% intérêt par mois

Client : D3030

MIDI
360 McGill
Montréal, QC
H2Y 2E9

Expédier à :

Même

Tél.: 514 873-5945

No item	Description	Comm.	Prix	Total	Tx
E-SC02diff	Modification de la personnalisation	1	390.00	390.00	AB

Autorisé par : Paul Trottier

Veuillez libeller votre chèque au nom de SVI eSolutions Inc.. Merci de faire affaires avec nous.

RC **Sous-total :** 390.00

A) Inscrit : 861768448 TPS : 19.50
B) Inscrit : 1089160894 TVQ : 38.90

Total : 448.40

Vendeur : JEAN-FRANÇOIS VERRET
Commande : 844
Référence : No contrat 553038546

Client: D3030

MIDI Direction de la prospect
 de la Promotion
 360 McGill
 Montréal, QC
 H2Y 2E9

Expédier à :

Même

Tél.: 514 873-5945

<i>No item</i>	<i>Description</i>	<i>Comm.</i>	<i>Prix</i>	<i>Total</i>	<i>Tx</i>
B-FA12diff	Salle(s) Via Elearning & Emeeting (Espaces auditorium) 100 connexions Renouvellement du 12-08-2016 au 11-08-2017	1	7197.50	7 197.50	AB

*Veillez libeller votre chèque au nom de SVI eSolutions Inc.. Merci
 de faire affaires avec nous.*

Sous-total : 7 197.50

A) Inscrit : 861768448

TPS : 359.88

B) Inscrit : 1089160894

TVQ : 717.95

Total : 8 275.33

QUESTION - RP17

VENTILATION ANNUELLE, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, DES INVESTISSEMENTS AU PROGRAMME « IMMIGRANTS INVESTISSEURS » POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES. VENTILATION PAR PAYS D'ORIGINE DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS ADMIS AU QUÉBEC POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES. INDIQUER LE MONTANT D'ARGENT QUI EST ACTUELLEMENT EN ATTENTE DE PLACEMENT. INDIQUER LE MONTANT QUI EST DISPONIBLE AU TITRE DE LA PROMOTION DU PROGRAMME INVESTISSEURS, AU 1^{ER} AVRIL 2018

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS POUR L'AIDE AUX ENTREPRISES (PIIAE) - RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Secteur d'activité ²	2015 ³ (\$)
Secteur primaire	
Agriculture et pêche	353 400
Foresterie	0
Sous-total	353 400
Secteur secondaire	
Alimentation et boissons	4 744 095
Caoutchouc et plastique	1 888 428
Vêtements, textile et cuir	464 000
Produits du bois	3 023 420
Meubles	2 628 213
Papier et imprimerie	900 900
Métaux (1 ^{ère} transformation) et produits métalliques	7 278 561
Machinerie	3 089 733
Matériel de transport	272 800
Produits électriques et électroniques	1 515 000
Produits minéraux non métalliques	934 400
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	2 517 000
Industries manufacturières diverses	757 013
Sous-total	30 013 563
Secteur tertiaire	
Services divers (technologie de l'information, télécommunication, tourisme ski, croisière, excursion, attractions)	1 909 578
Services professionnels, scientifiques et techniques	40 000
Conception de systèmes informatiques et services connexes et édition de logiciels	1 710 880
Recyclage, gestion de déchets et services environnementaux	1 500 493
Soins de santé et services sociaux	282 500
Hébergement et services de restauration	1 573 500
Sous-total	7 016 951
TOTAL	37 383 914

³ Données au 31 mars 2018.

QUESTION - RP17

Secteur d'activité ²	2016 ³ (\$)
Secteur primaire	
Agriculture et pêche	73 500
Foresterie	0
Sous-total	73 500
Secteur secondaire	
Alimentation et boissons	3 597 584
Caoutchouc et plastique	2 025 850
Vêtements, textile et cuir	0
Produits du bois	4 278 569
Meubles	1 276 200
Papier et imprimerie	1 629 500
Métaux (1 ^{ère} transformation) et produits métalliques	6 668 496
Machinerie	3 012 500
Matériel de transport	1 255 000
Produits électriques et électroniques	1 573 000
Produits minéraux non métalliques	1 293 000
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	1 749 516
Industries manufacturières diverses	1 254 100
Sous-total	29 613 315
Secteur tertiaire	
Services divers (technologie de l'information, télécommunication, tourisme ski, croisière, excursion, attractions)	2 975 640
Services professionnels, scientifiques et techniques	0
Conception de systèmes informatiques et services connexes et édition de logiciels	1 377 612
Recyclage, gestion de déchets et services environnementaux	1 078 290
Soins de santé et services sociaux	141 445
Hébergement et services de restauration	1 005 000
Sous-total	6 577 987
TOTAL	36 264 802

³ Données au 31 mars 2018.

QUESTION - RP17

Secteur d'activité ²	2017 ³ (\$)
Secteur primaire	
Agriculture et pêche	1 044 600
Foresterie	0
Sous-total	1 044 600
Secteur secondaire	
Alimentation et boissons	8 615 221
Caoutchouc et plastique	3 080 000
Vêtements, textile et cuir	1 396 322
Produits du bois	5 674 650
Meubles	1 842 879
Papier et imprimerie	2 018 505
Métaux (1 ^{ère} transformation) et produits métalliques	8 650 393
Machinerie	5 074 418
Matériel de transport	2 483 650
Produits électriques et électroniques	2 768 650
Produits minéraux non métalliques	1 172 920
Produits raffinés du pétrole, du charbon et des industries chimiques	2 320 500
Industries manufacturières diverses	2 201 300
Sous-total	47 299 408
Secteur tertiaire	
Services divers (technologie de l'information, télécommunication, tourisme ski, croisière, excursion, attractions)	5 734 870
Services professionnels, scientifiques et techniques	0
Conception de systèmes informatiques et services connexes et édition de logiciels	1 991 839
Recyclage, gestion de déchets et services environnementaux	672 558
Soins de santé et services sociaux	837 000
Hébergement et services de restauration	2 713 750
Sous-total	11 950 017
TOTAL	60 294 025

1. Les retombées par secteur d'activité sont sous la forme de contributions financières non remboursables autorisées à partir des revenus de placements effectués auprès d'IQ Immigrants Investisseurs inc., filiale d'Investissement-Québec.
2. Les secteurs d'activité sont définis par Investissement Québec.
3. Les données proviennent d'Investissement-Québec.

³ Données au 31 mars 2018.

QUESTION - RP17

VENTILATION PAR PAYS D’ORIGINE DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS
ADMIS AU QUÉBEC POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

VENTILATION PAR PAYS DE NAISSANCE DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS
ADMIS AU QUÉBEC POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	Total 2013-2017
	n	n	n	n	n	n
Chine	2 445	1 672	2 506	2 405	2 264	11 292
Iran	249	502	1 345	713	875	3 684
Pakistan	126	236	205	398	186	1 151
Inde	7	323	120	57	52	559
Égypte	93	116	117	26	27	379
Autre pays	874	814	819	828	927	4 262
Total	3 794	3663	5 112	4 427	4 331	21 327

Données préliminaires pour 2017.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur les résidents permanents.

Q U E S T I O N - R P 1 7

MONTANTS D’ARGENT ACTUELLEMENT EN ATTENTE DE PLACEMENT
PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS

Actuellement, dans le cadre du Programme des immigrants investisseurs, le Certificat de sélection du Québec n’est délivré que lorsque la somme de 800 000 \$ est placée auprès d'Investissement-Québec). Au 31 mars 2018, 242 candidats étaient en voie d’effectuer un placement de 800 000 \$, tel que prescrit par règlement, auprès d’Investissement Québec (ce qui représente une somme totale de **193 600 000 \$** en attente de placement).

Investissement Québec gère le Programme des immigrants investisseurs pour l’aide aux entreprises financé à même les revenus générés par ces placements au Fonds consolidé du revenu du Québec. Le candidat dispose d’un délai réglementaire maximal de 120 jours pour réaliser ce placement auprès d’Investissement Québec (délai réglementaire entré en vigueur le 2 mars 2005). Les sommes en attente de placement au 31 mars 2018 sont donc liées à une sélection récente de candidats investisseurs.

Q U E S T I O N - R P 1 7

**MONTANT QUI EST DISPONIBLE AU TITRE DE LA PROMOTION DU PROGRAMME DES IMMIGRANTS
INVESTISSEURS**

- Une portion des revenus générés par les placements des candidats immigrants investisseurs ayant déposé leur demande depuis le 2 mars 2005 est réservée aux mesures de consolidation et de promotion de l’immigration d’affaires. Cette portion correspond à 1 % des revenus de placement pour les candidats ayant déposé une demande dans le cadre du Règlement en vigueur avant le 1^{er} décembre 2010 et à 5 % pour les candidats qui ont déposé une demande depuis cette date.
- Au 31 mars 2018, le montant disponible au Ministère à ce titre était de 921 116,80 \$.

Q U E S T I O N – R P 1 8

POUR TOUS LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE, DONNER LE DÉTAIL DES CRÉDITS EXISTANT EN 2017-2018 QUI N’ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS EN 2018-2019, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R P 1 9

**PAR PROGRAMME, DONNER LE NIVEAU DES CRÉDITS DEMANDÉS AU CONSEIL DU TRÉSOR
POUR L'ANNÉE 2018-2019**

La réponse à cette question est incluse dans la réponse de la fiche explicative 2 – Crédits 2018-2019.

QUESTION – RP 20

NOMBRE DE NOUVEAUX ARRIVANTS, POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES, QUI ONT PARTICIPÉ À
DES ACTIVITÉS D’ACCUEIL ET D’INTÉGRATION OFFERTES PAR LES ORGANISMES FINANCÉS
PAR LE PROGRAMME *RÉUSSIR L’INTÉGRATION*

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Fréquentation des services (en nombre de personnes distinctes)

Séance Premières démarches d’installation

2017-2018 (Au 28 février 2018)
1 730 47,3 % femmes 52,7 % hommes

Session Objectif Intégration

2017-2018 (Au 28 février 2018)
2 834 (en OBNL) 49,2 % femmes 50,8 % hommes
2 892 (dans les cours de français) 64,3 % femmes 35,7 % hommes
5 700 (au total) 56,9 % femmes 43,1 % hommes

Services de soutien à l’installation et à l’intégration offerts sur une base individuelle

2017-2018 (Au 28 février 2018)
29 972 55,3 % femmes 44,7 % hommes

QUESTION - RP 21

LISTE DES ENTENTES AVEC TOUS LES ORGANISMES, À L'ÉTRANGER, POUR OFFRIR
UN PROGRAMME DE FRANCISATION; VENTILATION DES DÉPENSES ENGENDRÉES
PAR CE PROGRAMME ET CRÉDITS ALLOUÉS EN 2016-2017 ET EN 2017-2018.
FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
1	Afrique	Cameroun	Bamenda	Alliance française	mars 2014
2			Dschang	Alliance française	janvier 2015
3		Égypte	Alexandrie	Centre de langue du CFCC d’Alexandrie	octobre 2009
4			Le Caire	Centre français de culture et de coopération	octobre 2009
5			Le Caire	Centre de langue du CFCC d’Héliopolis	octobre 2009
6		Île Maurice	Maurice	Alliance française	mars 2014
7	Amériques	Argentine	Buenos Aires	Alliance française	février 2006
8			Buenos Aires	Centre universitaire de langues	août 2007
9			Cordoba	Alliance française	mars 2004
10			Mendoza	Alliance française	mai 2007
11		Bolivie	Cochabamba	Alliance française	décembre 2008
12			La Paz	Alliance française	décembre 2008
13			Santa Cruz	Alliance française	décembre 2008
14		Brésil	Belo Horizonte	Alliance française	décembre 2010
15			Brasilia	Alliance française	juin 2007
16			Campinas	Alliance française	mai 2007
17			Curitiba	Alliance française	septembre 2008
18			Florianopolis	Alliance française	mars 2014
19			João Pessoa	Alliance française	janvier 2012
20			Natal	Alliance française	février 2013
21			Niteroi	Alliance française	octobre 2011
22			Porto Alegre	Alliance française	septembre 2008
23			Recife	Alliance française	mai 2007
24			Rio de Janeiro	Alliance française	décembre 2005
25			Salvador de Bahia	Alliance française	février 2008
26			São Jose Dos Campos	Alliance française	septembre 2008
27			São Luis	Alliance française	mai 2009
28			São Paulo	Alliance française	décembre 2005
29			São Paulo	Service national d’apprentissage commercial	août 2007
30		Chili	Concepcion	Alliance française	mars 2006
31			Santiago	Institut franco-chilien	mars 2006
32			Viña Del Mar	Alliance française	décembre 2006
33		Colombie	Armenia	Alliance française	mai 2012
34			Barranquilla	Alliance française	avril 2007
35			Bogota	Alliance française	novembre 2005
36			Cali	Alliance française	octobre 2005
37			Cartagena	Alliance française	avril 2007
38			Cucuta	Alliance française	avril 2012
39			Medellin	Alliance française	août 2006
40			Pereira	Alliance française	septembre 2011
41		Cuba	La Havane	Alliance française	février 2015
42		Équateur	Cuenca	Alliance française	mars 2009
43			Guayaquil	Alliance française	mars 2009
44			Quito	Alliance française	mars 2009
45		États-Unis	Atlanta	Alliance française	novembre 2012
46			Boston	Alliance française	janvier 2012
47			Dallas	Alliance française	novembre 2012
48			New York	Alliance française	juillet 2011
49			Washington	Alliance française	mars 2011
50		Mexique	Cuernavaca	Alliance française	mai 2007
51			Del Valle (D.F.)	Alliance française	mai 2007
52			Guadalajara	Alliance française	juin 2006
53			Léon	Alliance française	avril 2013
54			Lomas Verde (D.F.)	Alliance française	mars 2007

QUESTION - RP 21

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
55			Mexico	Institut français d’Amérique latine	février 2008
56			Mexico (D.F.)	Alliance française	mai 2003
57			Monterrey	Alliance française	juin 2006
58			Morelia	Alliance française	avril 2013
59			Puebla	Alliance française	mai 2003
60			Querétaro	Alliance française	novembre 2011
61			San Angel (D.F.)	Alliance française	février 2007
62			Tampico	Alliance française	mai 2012
63			Toluca	Alliance française	mai 2012
64			Xalapa	Alliance française	mai 2003
65		Paraguay	Asuncion	Alliance française	décembre 2006
66		Pérou	Arequipa	Alliance française	avril 2006
67			Cuzco	Alliance française	octobre 2009
68			Lima	Alliance française	janvier 2006
69			Trujillo	Alliance française	mai 2007
70		République-Dominicaine	Saint- Domingue	Alliance française	janvier 2015
71		Uruguay	Montevideo	Alliance française	février 2004
72		Vénézuéla	Caracas	Alliance française	mai 2006
73			Maracaibo	Alliance française	novembre 2007
74	Asie	Arménie	Erevan	Alliance française	mars 2009
75		Chine	Beijing	Alliance française	septembre 2003
76			Canton	Alliance française	septembre 2003
77			Chengdu	Alliance française	juin 2010
78			Chongqing	Alliance française	avril 2013
79			Dalian	Alliance française	novembre 2008
80			Hangzhou	Alliance française	juin 2010
81			Nanjing	Alliance française	juin 2010
82			Shandong	Alliance française	janvier 2009
83			Shanghai	Alliance française	septembre 2003
84			Tianjin	Alliance française	août 2011
85			Wuhan	Alliance française	décembre 2008
86			Xi’an	Alliance française	juin 2010
87		Corée du Sud	Busan	Alliance française	janvier 2015
88			Séoul	Alliance française	mars 2013
89		Émirats Arabes Unis	Abou Dhabi	Alliance française	juin 2009
90			Dubaï	Alliance française	septembre 2009
91		Inde	Ahmedabad	Alliance française	janvier 2015
92			Bangalore	Alliance française	janvier 2013
93			Bombay	Alliance française	janvier 2006
94			Chandigarh	Alliance française	janvier 2015
95			Calcutta	Alliance française	janvier 2006
96			Madras (Chennai)	Alliance française	mars 2014
97			New Delhi	Alliance française	janvier 2006
98		Iran	Téhéran	Service de coopération et d’action culturelle/IFT	décembre 2009
99		Israël	Tel-Aviv	Institut français	mars 2008
100		Liban	Beyrouth	Mission culturelle française	septembre 2009
101		Malaisie	Kuala Lumpur	Alliance française	mars 2015
102		Philippines	Cebu	Alliance française	novembre 2012
103			Manille	Alliance française	mars 2014
104		Qatar	Doha	Centre Culturel Français	juin 2010
105		Singapour	Singapour	Alliance française	février 2015
106	Europe	Belgique	Bruxelles	Alliance française	février 2015
107		Bulgarie	Blagoevgrad	Alliance française	avril 2009
108			Bourgas	Alliance française	avril 2009
109			Kazanlak	Alliance française	avril 2009
110			Pleven	Alliance française	avril 2009
111			Plovdiv	Alliance française	mai 2004
112			Sofia	Institut français	novembre 2005
113			Stara Zagora	Alliance française	avril 2009
114			Varna	Alliance française	avril 2009
115			Veliko Tarnovo	Alliance française	avril 2009
116		Espagne	Barcelone	Institut français	juin 2010
117			Madrid	Alliance française	janvier 2015
118			Sabadell	Alliance française	juin 2010

QUESTION - RP 21

N°	CONTINENT	PAYS	VILLE	PARTENAIRES	DATE DE SIGNATURE
119		Grande-Bretagne	Londres	Institut français	juin 2010
120			Manchester	Alliance française	janvier 2015
121		Moldavie	Chisinau	Alliance française	février 2007
122		Roumanie	Brasov	Alliance française	janvier 2009
123			Bucarest	Institut français	mars 2006
124			Cluj Napoca	Centre culturel français	mars 2009
125			Constanta	Alliance française	janvier 2009
126			Iasi	Centre culturel français	mars 2006
127			Pitesti	Alliance française	janvier 2009
128			Ploiesti	Alliance française	janvier 2009
129			Timisoara	Centre culturel français	mai 2006
130		Russie	Kazan	Alliance française	mars 2014
131			Moscou	Institut français de Russie	décembre 2006
132			Moscou	Centre régional d'études françaises (CREF)	juin 2009
133			Saint-Pétersbourg	Institut français	mai 2006
134		Ukraine	Dnipropetrovsk	Alliance française	mai 2010
135			Kiev	Institut français d'Ukraine	mars 2006

N. B. Une même entente peut couvrir plus d’une ville dans un même pays.

En incluant l’entente cadre avec la Fondation des Alliances françaises, le total des ententes s’élève ainsi à 136.

VENTILATION DES DÉPENSES

1- WEBOGRAPHIE

Depuis 2015, le fonds documentaire qui était autrefois acheminé aux Alliances Françaises au moment de la signature d’une entente a été remplacé par une webographie regroupant des sites internet culturels et informatifs sur le Québec. Cette webographie permet aux personnes qui ont choisi le Québec ou qui ont été sélectionnées par le Québec d’améliorer leurs compétences langagières et de mieux connaître la société, la culture et le marché du travail québécois avant le départ de leur pays d’origine.

2- REMBOURSEMENT DES FRAIS DE COURS

Entre le 1^{er} avril 2017 et le 28 février 2018, 89 remboursements pour des cours de français suivis à l’étranger par des candidats détenteurs d’un Certificat de sélection du Québec (CSQ) ont été versés, pour un montant total de 77 503,36 \$.

QUESTION – RP22

RÉPARTITION DES IMMIGRANTS ÉTABLIS AU QUÉBEC SELON LA RÉGION
D'ÉTABLISSEMENT, DEPUIS 2011-2012, EN INDIQUANT LE PAYS DE NAISSANCE,
LE TYPE D'IMMIGRANT ET LEUR OCCUPATION AU QUÉBEC

La présence des personnes immigrantes est une donnée qui résulte d'un jumelage des renseignements contenus dans les banques de données du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion sur les admissions permanentes avec ceux disponibles dans le *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

1. Parmi les personnes immigrantes admises de 2011 à 2015, pour lesquelles la région de résidence est connue en janvier 2017 (189 161 personnes) :

- 78,1 % (147 696 personnes) sont établies dans la Région métropolitaine de Montréal (RMM : les régions administratives de Montréal et de Laval et l'agglomération de Longueuil);
- 21,9 % (41 465 personnes) sont établies à l'extérieur de la Région métropolitaine de Montréal (Hors-RMM).

2. Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon la catégorie d'immigration :

Personnes immigrantes admises au Québec de 2011 à 2015, selon la catégorie d'immigration et le lieu de résidence en janvier 2017.

Catégorie d'immigration	Hors-RMM		RMM		Total ¹	
	n	%	n	%	n	%
Immigration économique	22 845	55,1	95 029	64,3	117 874	62,3
Regroupement familial	11 718	28,3	34 637	23,5	46 355	24,5
Réfugiés et personnes en situation semblable	6 527	15,7	15 486	10,5	22 013	11,6
Autres immigrants	375	0,9	2 544	1,7	2 919	1,5
Total	41 465	100,0	147 696	100,0	189 161	100,0

1. Le total n'inclut pas les lieux de résidence non-déterminés.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion,
Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur la présence.

3. Répartition des personnes immigrantes admises au Québec selon la région de résidence et le pays de naissance :

Le découpage retenu est fait selon le regroupement de régions administratives.

Principaux pays de naissance des personnes immigrantes admises au Québec de 2011 à 2015 selon le lieu de résidence en janvier 2017.

Capitale-Nationale et Est-du-Québec ¹ (7,4 %)	14 026	Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (3,6 %)	6 729	Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec (3,2 %)	6 136
France	2 630	Cameroun	469	France	825
Colombie	948	Haïti	446	Colombie	560
Cameroun	903	Colombie	403	Afghanistan	367
Maroc	758	Maroc	381	Rép. dém. du Congo	306
Côte d'Ivoire	732	France	353	Maroc	304
Laurentides, Lanaudière et Laval (10,7 %)	20 299	Montréal (63,2 %)	119 612		
Haïti	3 068	France	1 752	Algérie	12 332
Maroc	1 319	Colombie	1 679	Haïti	11 917
France	1 275	Chine	1 616	France	9 991
Syrie	1 251	Maroc	1 255	Maroc	8 534
Algérie	1 132	Haïti	1 173	Chine	6 354

1. Capitale-Nationale et Est-du-Québec : régions administratives de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur la présence.

4. Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon leur profession :

Les données de l'Enquête sur la population active indiquent qu'en 2017, les professions des personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus, présentes au Québec se répartissent, selon la Classification nationale des professions (CNP), comme suit :

Catégorie professionnelle	%
Vente et services	24,5
Affaires, finance et administration	17,1
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	10,4
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernement	10,0
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	9,9
Gestion	9,5
Secteur de la santé	8,9
Fabrication et services d'utilité publique	7,0
Arts, culture, sports et loisirs	2,5
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,3
Total	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

QUESTION RP23

LISTE DES PROGRAMMES EN VIGUEUR EN 2017-2018 SOUS LA RESPONSABILITÉ DU SECTEUR PARTICIPATION ET INCLUSION. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES, NOTAMMENT, POUR LES SUIVANTS : REUSSIR L'INTEGRATION, MOBILISATION-DIVERSITE, SOUTIEN A LA MISSION, ACCES AUX ORDRES PROFESSIONNELS ET PROGRAMME D'AIDE FINANCIERE POUR L'INTÉGRATION LINGUISTIQUE DES IMMIGRANTS (PAFIL), INDIQUER :

- a. CRÉDITS ACCORDÉS EN 2016-2017;
- b. PRÉVISIONS POUR 2017-2018;
- c. NOMBRE DE PERSONNES REJOINTES;
- d. FRAIS D'ADMINISTRATION POUR CHAQUE PROGRAMME
- e. MESURES DE REDDITION DE COMPTES ET DE CONTRÔLE DE QUALITÉ (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) ET AMELIORATIONS APPORTEES A LA SUITE DE L'ANALYSE DES MESURES.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des années antérieures.

Crédits accordés

Pour favoriser la francisation, l'intégration et la régionalisation des personnes immigrantes et favoriser des relations interculturelles harmonieuses, le Ministère compte sur différents programmes. Les crédits de ceux-ci se présentent comme suit :

	2016-2017	2017-2018*
Programme Soutien à la mission	1 311,6	1 811,6
Programme Réussir l'intégration	15 420,0	17 720,0
Programme Mobilisation-Diversité	6 595,1	13 770,1
Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels	1 850,0	2 850,0
Programme Aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	17 250,0	28 250,0

* Ces budgets de subventions incluent les crédits supplémentaires obtenus pour la réalisation des mesures du Forum du 5 décembre 2017 notamment : déploiement en région et renforcement de l'approche partenariale; bonification du soutien aux personnes immigrantes.

Nombre de personnes rejointes

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2017*, 29 972 personnes immigrantes nouvellement arrivées distinctes, dont 55,3 % sont des femmes, ont bénéficié de services individuels de soutien en installation et en intégration dans le cadre du Programme *Réussir l'intégration*.

* Pour les services individuels financés en vertu du Programme *Réussir l'intégration*, les données au 28 février 2018 ne sont pas disponibles.

Les tableaux suivants présentent la fréquentation aux cours de français du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018 :

<i>Cours à temps complet**</i>	Nombre (%)	Proportion de femmes %
Nombre total d'élèves	10 793 (100,0)	62,0

** Données préliminaires, données au 28 février 2018.

<i>Cours à temps partiel***</i>	Nombre (%)	Proportion de femmes %
Nombre total d'élèves	16 061 (100,0)	61,7

*** Données préliminaires, données au 28 février 2018.

De plus, dans le cadre du Programme *Mobilisation-Diversité*, au 28 février, 116 partenariats, étaient en vigueur. Notons entre autres 39 ententes avec des instances territoriales, dont celles avec les Villes de Laval, Sherbrooke, Gatineau, Québec et de Montréal sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2018. Quatre ententes sont en vigueur avec quatre organismes de Montréal spécialisés dans l'établissement des personnes immigrantes à l'extérieur de la région de Montréal. D'autres ententes de régionalisation d'une durée de neuf mois avec 37 organismes à but non lucratif (OBNL), sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2017. Les autres partenariats du

QUESTION RP23

programme sont en lien avec les mesures de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*, et des mesures du Plan d'action gouvernemental 2015-2018 *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*.

Dans le cadre du Programme *Réussir l'intégration*, des ententes sont en cours avec 84 organismes communautaires (en date du 4 janvier 2018).

Pour le Programme *Accès aux ordres professionnels*, 3 ententes sont en vigueur.

Pour sa part, le Programme *Soutien à la mission* offre un appui financier à 32 organismes.

Frais d'administration pour chaque programme

La gestion des frais d'administration est centralisée et l'information à ce sujet n'est pas scindée par programme.

Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et amélioration apportées à la suite de l'analyse des mesures

La reddition de comptes pour chaque programme se fait conformément aux normes en vigueur et aux dispositions des ententes convenues entre les parties.

Programme *Réussir l'intégration* : Pour tous les volets, transmission par les organismes des renseignements anonymisés, sauf exception, concernant la clientèle admissible ayant bénéficié d'un service, ou ayant participé à une activité ou un projet selon les modalités définies par le Ministère.

Pour le sous-volet 1 C (sessions d'information *Premières démarches d'installation et Objectif Intégration*), des rapports semestriels sont soumis par les 9 OBNL qui offrent les sessions. Un rapport de sondage sur la satisfaction de la clientèle à l'égard de la session *Objectif Intégration* a été produit en 2015. De manière générale, les personnes ayant complété le sondage de satisfaction de la clientèle se disent satisfaites (92 %) de la session. Certaines pistes d'amélioration ont été identifiées.

Les organismes doivent rendre compte dans leur rapport annuel des activités ou projets réalisés et des services offerts en vertu du programme en présentant les résultats de façon différenciée selon les sexes et produire annuellement un rapport financier comprenant des états financiers complets. Ces conditions s'appliquent aussi au Programme *Soutien à la mission*.

Programme *Mobilisation-Diversité* : Des rapports de mi-étape et des rapports finaux sont produits par les instances territoriales et les OBNL signataires des ententes. L'atteinte de chacun des objectifs visés est mesurée à l'aide d'indicateurs.

QUESTION – RP 24

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR TYPE DE COURS DE FRANCISATION POUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES; FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019. NOMBRE DE CLASSES PAR SESSION (TEMPS COMPLET ET TEMPS PARTIEL) ET NOMBRE DE PARTICIPANTS UNIQUES, INCLUANT POUR LE SERVICE DE FRANCISATION EN LIGNE EN AUTOFORMATION ET AVEC TUTEUR, POUR CHACUNE DE SES ANNÉES

Note : Les données pour les années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

VENTILATION DES DÉPENSES PAR PROGRAMME DE FRANCISATION EN 2017-2018 (AU 28 FÉVRIER 2018)

Temps complet	Temps partiel	Total
58,1 M\$	10,5 M\$	70,5 M\$

1. Les dépenses administratives sont réparties en fonction des heures encourues par programme.

NOMBRE DE GROUPES DANS LES COURS À TEMPS COMPLET PAR TRIMESTRE EN 2017-2018¹

Trimestres	2017-2018 ¹
Groupes en report de l'année antérieure (actifs au 1 ^{er} avril)	208
Nouveaux groupes - 1 ^{er} avril au 30 juin	211
Nouveaux groupes - 1 ^{er} juillet au 30 septembre	226
Nouveaux groupes - 1 ^{er} octobre au 31 décembre	237
Nouveaux groupes - 1 ^{er} janvier au 31 mars	224
Sous-total	898
Groupes en commissions scolaires (estimé à partir du nb d'élèves)	530
Total	1 428

¹Au 28 février 2018. Le nombre de groupes dans les cours à temps complet inclut les groupes réguliers rattachés au Ministère et les achats de groupe.

NOMBRE DE GROUPES DANS LES COURS À TEMPS PARTIEL PAR TRIMESTRE EN 2017-2018¹

Trimestres	2017-2018 ¹
Groupes en report de l'année antérieure (actifs au 1 ^{er} avril)	33
Nouveaux groupes - 1 ^{er} avril au 30 juin	428
Nouveaux groupes - 1 ^{er} juillet au 30 septembre	680
Nouveaux groupes - 1 ^{er} octobre au 31 décembre	19
Nouveaux groupes - 1 ^{er} janvier au 31 mars	416
Sous-total	1 543
Groupes en commissions scolaires (estimé à partir du nb d'élèves)	12
Total	1 555

¹Au 28 février 2018. Le nombre de groupes dans les cours à temps partiel inclut les groupes réguliers rattachés au ministère et les achats de groupe.

Q U E S T I O N – R P 2 4

NOMBRE DE PARTICIPANTS UNIQUES, INCLUANT POUR LE SERVICE DE FRANCISATION EN LIGNE EN AUTOFORMATION ET AVEC TUTEUR, POUR 2017-2018¹

Type de cours	2017-2018 ¹
Temps complet	10 793
Temps partiel	16 061
FEL autoformation	1 324
FEL avec tuteur	1 450

¹Au 28 février 2018.

QUESTION – RP 25

COPIE DES ENTENTES SIGNÉES ENTRE 2011-2012 ET 2017-2018 AVEC INVESTISSEMENT QUÉBEC AINSI QU'AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS, ORGANISMES OU INSTITUTIONS AU QUÉBEC, INCLUANT QUÉBEC INTERNATIONAL ET MONTRÉAL INTERNATIONAL

- Les ententes de 2011-2012 à 2016-2017 sont présentées dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
- En décembre 2017, le Ministère a conclu avec Québec International une entente dans le but de réaliser un projet expérimental visant à tester l'utilisation de la *Base de données en évaluation comparative des études*, propriété du Ministère, dans le cadre de son mandat d'accompagnement des entreprises québécoises pour leurs démarches de recrutement de travailleurs étrangers temporaires, dans le cadre des activités entourant les Journées Québec (Paris, 2017) entre le 1^{er} septembre et le 15 décembre 2017. Cette entente ne prévoyait aucun transfert de fonds.

QUESTION – RP 26

BILAN ET DEGRÉ DE RÉALISATION DES ENTENTES POUR FAVORISER L’INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS, POUR 2015-2016, 2016-2017 ET 2017-2018, AVEC LES MINISTÈRES SECTORIELS SUIVANTS : SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE ET ÉDUCATION ET LOISIR, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE.

Le ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion rend compte du bilan et de l’utilisation des fonds dans son Rapport annuel de gestion à partir des rapports de reddition de comptes fournis par les ministères concernés. Les rapports de reddition de comptes pour 2017-2018 sont en cours d’élaboration par ces derniers. Pour 2015-2016 et 2016-2017, l’information est présentée respectivement dans les Rapports annuels de gestion de 2015-2016 et de 2016-2017.

QUESTION - RP27

VENTILATION, PAR ENTENTE ET PAR PROGRAMME CONJOINT, DES SOMMES TRANSFÉRÉES PAR LE MIDI À CHACUN DES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES POUR CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2011-2012¹. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

Conformément à la volonté gouvernementale annoncée en novembre 2007 d’assurer rigueur, transparence et cohérence dans la gestion des sommes allouées par le Québec à l’intégration et à la francisation des personnes immigrantes, le MIDI conclut des ententes avec le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur, le ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale, et avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Dans le cadre de ces ententes, le MIDI effectue un transfert de crédits de son budget vers les budgets des ministères concernés. Le tableau ci-dessous présente les sommes transférées à chacun de ces ministères durant l’exercice budgétaire 2017-2018.

Sommes transférées aux autres ministères
aux fins de l’intégration et de la francisation des personnes immigrantes

	2017-2018 (000 \$)
Éducation, Enseignement supérieur	78 530,0
Travail, Emploi et Solidarité sociale	75 000,0
Santé et Services sociaux	12 219,5
Total	165 749,5

¹ Les informations sur les montants transférés de 2011-2012 à 2016-2017 ont déjà été fournies lors des précédentes Commissions sur les études des crédits.

QUESTION – RP28

VENTILATION DÉTAILLÉE DES EFFECTIFS DU MINISTÈRE POUR LE SUIVI DES ENTENTES DE SERVICE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION ET POUR LA FORMATION LINGUISTIQUE EN 2017-2018 ET POUR LES QUATRE ANNÉES PRÉCÉDENTES, AVEC LE LIEU DE TRAVAIL HABITUEL DE CHAQUE EMPLOYÉ

Note : Les données de l’exercice financier 2016-2017 se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits de l’année antérieure.

2017-2018

Suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration (93 OBNL)	24
Formation linguistique¹	
Montréal ² (ce chiffre inclut les professeurs réguliers et le personnel régulier et occasionnel de la Direction des services de francisation, du Service du registraire de la francisation, du Service de francisation de la Capitale-Nationale et des régions et du Service de francisation de Montréal)	197
Total	221
 Professeurs occasionnels ³	 313

¹ Il s’agit de tout l’effectif régulier affecté à la Direction des services de francisation, su Service du registraire de la francisation, du Service de francisation de la Capitale-Nationale et des régions et du Service de francisation de Montréal soit les cadres, les professionnels, les conseillers en francisation, le personnel de soutien et les professeurs. Source : Rapport SAGIR EI – Population au 28 février 2018 – extrait le 15 mars 2018.

² Il est important de noter que tout l’effectif administratif dédié à la francisation est affecté à Montréal. Le personnel enseignant relève de la région administrative de Montréal tout en étant réparti sur le territoire du Québec.

³ Il s’agit des professeurs occasionnels (actifs) qui répondent aux besoins de formation linguistique de la clientèle.

Q U E S T I O N – R P 2 9

NOMBRE D’IMMIGRANTS PAR CLASSE DE FRANCISATION ET NOMBRE TOTAL DE CLASSES DE FRANCISATION PAR ANNÉE, DEPUIS 2011-2012. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

TEMPS COMPLET

Nombre de groupes et nombre d’élèves dans les services à temps complet*

Année	Nombre total de groupes***	Nombre d’élèves uniques
2017-2018**	1 428	10 793

* En 2009-2010 et 2010-2011, l'offre de cours à temps complet comprend également des cours spécialisés (la dernière session de ces cours s'est terminée au début de l'exercice 2010-2011).
** Données préliminaires au 28 février 2018.
*** Le nombre de groupes dans les commissions scolaires est estimé à 530 et est inclus dans le total.

TEMPS PARTIEL

Nombre de groupes et nombre d’élèves dans les services à temps partiel
Total

Année	Nombre total de groupes**	Nombre d’élèves uniques
2017-2018*	1 555	16 061

* Données préliminaires au 28 février 2018.
** Le nombre de groupes dans les commissions scolaires est estimé à 12 et est inclus dans le total.

Q U E S T I O N – R P 2 9

TEMPS PARTIEL (SUITE)

Nombre de groupes et nombre d’élèves dans les services à temps partiel
Cours réguliers

Année	Nombre total de groupes	Nombre d’élèves uniques
2017-2018*	1 410	14 679

* Données préliminaires au 28 février 2018.

Nombre de groupes et nombre d’élèves dans les services à temps partiel
Cours spécialisés

Année	Nombre total de groupes **	Nombre d’élèves uniques
2017-2018*	114	1 248

* Données préliminaires au 28 février 2018.

** Le nombre de groupes dans les commissions scolaires est estimé à 12 et est inclus dans le total.

Nombre de groupes et nombre d’élèves dans les services à temps partiel
Formation en milieu de travail

Année	Nombre total de groupes	Nombre d’élèves uniques
2017-2018*	31	212

* Données préliminaires au 28 février 2018.

QUESTION – RP30

DÉLAIS MOYENS D’ATTENTE POUR ÊTRE ADMIS À DES COURS DE FRANCISATION ET POUR COMMENCER UN COURS DE FRANÇAIS, TEMPS COMPLET ET TEMPS PARTIEL EN 2016-2017 ET EN 2017-2018

- a. PAR CENTRE RÉGIONAL
- b. POUR TOUT LE QUÉBEC

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Le MIDI fait appel à une centaine de prestataires de services partout au Québec (universités, collèges, organismes à but non lucratif et commissions scolaires) pour offrir ces cours.

Depuis l’entrée en vigueur de la *Déclaration de services aux citoyens* en avril 2006, et de la *Déclaration de services à la clientèle (DSC)* en avril 2009, le délai imparti lors d’une première inscription pour remettre ou faire parvenir une confirmation d’admissibilité à un cours de français à temps complet est de 20 jours ouvrables et le délai maximum pour commencer un cours à temps complet est de 65 jours ouvrables après la date de la confirmation d’admissibilité.

Exercice financier 2017-2018

Les cours à temps complet ont une durée de 11 semaines, et ils débutent selon des dates précises ou lorsque le nombre de participantes et participants le justifie. En vertu d’ententes avec les commissions scolaires dans le cadre de l’offre gouvernementale de services en francisation, les participants peuvent aussi débiter leur formation à d’autres dates.

La proportion de candidates et candidats qui ont reçu une confirmation d’admissibilité pour les cours de français à temps complet à l’intérieur de 20 jours ouvrables à compter de la date de réception de leur demande d’admission était de 99,6 % pour la période du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018.

Délai moyen entre la date de réception de la demande d'admission et la réception de la confirmation d'admissibilité, en nombre de jours ouvrables pour l'exercice financier 2017-2018*

A. Régions administratives	Nb de jours**
Bas-Saint-Laurent	0,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,4
Capitale-Nationale	1,8
Mauricie	1,3
Estrie	3,0
Montréal	0,9
Outaouais	1,5
Abitibi-Témiscamingue	0,0
Côte-Nord	1,7
Nord-du-Québec	0,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1,5
Chaudière-Appalaches	0,8
Laval	2,2
Lanaudière	1,3
Laurentides	0,9
Montérégie	1,9
Centre-du-Québec	0,7
B. Ensemble du Québec	1,3

* Données préliminaires, données au 28 février 2018.

** Les résultats inscrits en italique et en gras reposent sur un nombre d'observations inférieur à 20 élèves.

Q U E S T I O N – R P 3 0

La proportion de nouveaux élèves inscrits à temps complet et bénéficiant d’un premier cours de français dans le délai de 65 jours ouvrables est de 96,9 % pour la période du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018

Délai moyen entre l'admissibilité et le début des cours en nombre de jours ouvrables pour l'exercice financier 2017-2018*

A. Régions administratives	Nb de jours**
Bas-Saint-Laurent	37,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	23,1
Capitale-Nationale	34,2
Mauricie	31,8
Estrie	31,6
Montréal	30,4
Outaouais	35,7
Abitibi-Témiscamingue	22,4
Côte-Nord	-
Nord-du-Québec	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	67,0
Chaudière-Appalaches	15,3
Laval	31,6
Lanaudière	35,5
Laurentides	32,5
Montréal	29,0
Centre-du-Québec	33,2
B. Ensemble du Québec	31,0

* Données préliminaires, données au 28 février 2018.

** Les résultats inscrits en italique et en gras reposent sur un nombre d'observations inférieur à 20 élèves.

QUESTION – RP 31

NOMBRE D’IMMIGRANTS NE PARLANT PAS FRANÇAIS ET NE S’INSCRIVANT PAS AUX COURS DE FRANCISATION EN 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 ET EN 2017-2018¹

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Contexte

Les cours de français aux personnes immigrantes nouvellement arrivées sont offerts aux personnes adultes ne connaissant pas le français et à celles ayant des connaissances insuffisantes du français.

Il faut tenir compte dans l'analyse des données de fréquentation des services de francisation que les personnes immigrantes nouvellement arrivées ne s'inscriront pas nécessairement dès leur arrivée au Québec. Cependant, plus de 70 % de celles qui s'inscrivent le font la première année. D'autres personnes immigrantes nouvellement arrivées se présentent aux cours de français deux, trois ans et plus après avoir obtenu leur statut de résident permanent.

Résultats

En 2015², le nombre de personnes immigrantes admises au Québec a été de 48 966, parmi lesquelles 37 874 étaient âgées de 16 ans et plus³. De ce nombre, 14 570 personnes adultes avaient déclaré ne pas connaître le français au moment de leur admission au Québec. Au 28 février 2018, 5 057 d'entre elles s'étaient déjà inscrites à un cours de français du MIDI à temps complet, à temps partiel, ou en ligne. La proportion de ces personnes ne connaissant pas le français et ayant été actives dans un cours de francisation est donc de 34,7 %. Il faut noter que les personnes immigrantes ont jusqu'à cinq ans suivant leur admissibilité aux services de francisation pour s'inscrire aux cours de français à temps complet. Il n'y a pas de limite de durée de résidence pour l'inscription à temps partiel ou en ligne.

Des services de francisation sont offerts gratuitement par le Ministère sous forme de cours à temps complet, à temps partiel et en ligne. En plus des cours du Ministère, des services gouvernementaux de francisation sont offerts par le vaste réseau des commissions scolaires et par les différents partenaires en milieu de travail. Il existe également des services de formation linguistique donnés par des professeurs particuliers, par le réseau collégial et universitaire, par des écoles de langue privées. En conclusion, les personnes immigrantes peuvent poursuivre leur parcours de francisation de diverses manières et les statistiques ci-dessus ne sauraient en tenir compte.

¹ 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018.

² Cohorte utilisée pour cette analyse puisque c'est la plus récente pour laquelle le nombre total de personnes qui auront fait une démarche de francisation est proche du résultat qui sera définitif : quelques personnes s'ajouteront à celles qui ont déjà amorcé cette démarche, mais l'essentiel des personnes susceptibles de suivre un ou des cours auprès du Ministère l'a déjà fait. Les données de la cohorte de 2016 sont encore trop préliminaires pour rendre compte avec précision d'un taux de participation fiable.

³ Ces personnes sont considérées comme étant des « adultes » dans le contexte de la démarche de francisation au MIDI.

QUESTION – RP32

RÉSULTATS DE L’ENQUÊTE POUR CONNAÎTRE LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES CLIENTÈLES
IMMIGRANTES QUI UTILISENT PEU LES SERVICES DE FRANCISATION

La réponse à cette question se trouve dans le Cahier des renseignements particuliers de 2015-2016.

QUESTION – RP33

LISTE DE L’OFFRE DE SERVICE DU MIDI POUR DES COURS DE FRANÇAIS DE NIVEAU AVANCÉ
POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES. CRÉDITS ALLOUÉS POUR CES COURS

COURS DE FRANÇAIS DE NIVEAU AVANCÉ

▪ **Cours réguliers à temps partiel**

Deux cours de communication orale et trois cours de français écrit étaient offerts à temps partiel jusqu’à la fin avril 2015. Avec la mise en œuvre de la nouvelle répartition des contenus du *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec*, ces cours spécialisés ont été remplacés par un bloc de cours réguliers à temps partiel d’une durée d’environ 400 heures qui vise l’atteinte des mêmes niveaux de compétences en français que les cours de communication orale et de français écrit de même que le développement de la compétence interculturelle et la connaissance des valeurs communes de la société québécoise.

▪ **Cours réguliers à temps complet**

Un quatrième cours à temps complet a été ajouté à l’offre de services de francisation à la session d’automne 2017. Ce cours d’une durée de 330 heures vise le développement des compétences à l’oral et à l’écrit. Il vise les mêmes niveaux de compétences à l’oral que les cours réguliers à temps partiel et peut être complété par des cours à temps partiel.

▪ **Cours de français en ligne**

Depuis octobre 2012, le cours de français en ligne (FEL) avancé est offert selon la formule standard avec tutrice ou tuteur. Des modules d’autoapprentissage du français en ligne dans les domaines professionnels du génie et des sciences appliquées, de la santé et des soins infirmiers ainsi que de l’administration, du droit et des affaires ont aussi été rendus accessibles au cours de l’automne 2012.

▪ **Cours spécialisés pour certains domaines professionnels à temps partiel**

Des cours spécialisés sont offerts aux personnes immigrantes ayant des profils professionnels particuliers, notamment pour faciliter l’accès aux ordres professionnels qui correspondent à leur formation initiale acquise à l’étranger. Ainsi, des cours pour infirmières et infirmiers et pour professionnelles et professionnels du domaine de la santé, du domaine du génie et des sciences appliquées et de l’administration, du droit et des affaires sont offerts actuellement.

▪ **DÉPENSES POUR LES COURS SPÉCIALISÉS POUR CERTAINS DOMAINES PROFESSIONNELS À TEMPS PARTIEL**

ANNÉE	DÉPENSES*
2017-2018	525,6 k\$

*: Comprend la rémunération, le fonctionnement et le transfert

QUESTION – RP 34

LISTE DES ACTIONS VISANT LA PROMOTION ACTIVE DES COURS DE FRANÇAIS ET DE LEUR IMPORTANCE POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

Promotion ciblée à l'étranger

- Sensibilisation des candidates et candidats à l'importance d'apprendre le français lors des séances d'information offertes aux candidates et candidats potentiels à l'immigration.
- Engagement des candidates et candidats à l'immigration, en signant leur demande de certificat de sélection du Québec, à apprendre le français.
- Promotion de la Francisation en ligne (FEL) dans la lettre remise à tous les candidates et candidats à l'immigration lors de l'obtention de leur CSQ et envoi d'un courriel promotionnel peu après l'envoi de la lettre les invitant à s'inscrire à la FEL.
- Diffusion d'information sur les cours de français offerts à l'étranger par les organismes partenaires à l'étranger et sur le remboursement de ces cours sur le site Internet du Ministère
- Présentation des services de francisation offerts à l'étranger dans le guide *Apprendre le Québec* et de l'importance de bien connaître le français pour une intégration réussie.

Promotion ciblée au Québec

- Campagne de promotion des services de francisation *Apprendre le français, c'est gratuit et c'est gagnant!*
 - Volet publicitaire comprenant notamment des placements publicitaires dans les journaux, les radios, les télévisions et les sites web des communautés ciblées par la campagne de même que sur les médias sociaux; la diffusion de capsules vidéo en espagnol, en ourdou, en bengali, en arabe, en mandarin, en punjabi, en tamoul et en anglais présentant le témoignage de personnes immigrantes ayant des histoires de réussite grâce à l'apprentissage du français; la distribution d'outils promotionnels dans les langues parlées par les communautés ciblées par la campagne
 - Volet terrain comprenant l'embauche d'ambassadeurs ayant pour rôle de faire connaître les cours de français du MIDI auprès des personnes de leur communauté respective.
 - Volet relations de presse auprès des médias des communautés ciblées par la campagne
- Appel de projets novateurs visant à inciter les clientèles peu jointes par les services de francisation du Ministère à suivre des cours de français à temps partiel. Des ententes ont été signées avec huit organismes communautaires.
- Promotion des cours de français spécialisés à des domaines professionnels menée avec la collaboration des ordres professionnels concernés.
- Reconnaissance des efforts des personnes immigrantes qui ont appris le français au Québec ainsi que la contribution exceptionnelle de personnes et d'organisations qui les aident dans leur parcours de francisation dans le cadre du concours des *Mérites en francisation des personnes immigrantes*. Les personnes et les organisations lauréates sont dévoilées lors du Gala des Mérites du français, organisé par l'Office québécois de la langue française.

QUESTION – RP 35

ÉTAT DE RÉALISATION OU D'AVANCEMENT DES MESURES POUR RENFORCER L'ACTION DU QUÉBEC EN MATIÈRE D'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS.

En mars 2016, le gouvernement du Québec a adopté la nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*. Pour concrétiser la vision proposée par la politique, une stratégie d'action a été déployée sur une période de 5 ans (2016-2021).

Parmi les moyens d'action en cours de réalisation ou réalisés et intégrés aux pratiques courantes et sous la responsabilité du Ministère, il est possible de souligner les réalisations suivantes :

- Élargissement de l'accès aux services de francisation et d'intégration en ligne auprès des personnes titulaires d'un certificat d'acceptation du Québec depuis le 4 octobre 2016.
- Déploiement, à partir du 4 juillet 2016, d'une campagne de promotion des services de francisation.
- Déploiement, à partir du 28 novembre 2016, de la campagne *Ensemble, nous sommes le Québec* qui mise sur l'authenticité en présentant des témoignages de personnes immigrantes de différentes régions du Québec qui partagent leurs expériences d'intégration.
- Établissement de partenariats de deux ans avec 36 municipalités et municipalités régionales de comté afin de consolider leur rôle de leader en matière de concertation et 14 organismes à but non lucratif pour des projets de soutien aux victimes de discrimination et de racisme ou visant à favoriser la participation dans les lieux décisionnels.
- Publication, en novembre 2016, dans le site Internet du Ministère, d'un premier rapport dans le cadre de la Stratégie de mesure de la participation des Québécoises et Québécois de minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective.
- Mise en place en 2017 d'une action concertée de recherche sur les enjeux de la participation des personnes immigrantes sous la gestion du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Deux projets sont en cours de réalisation dans le cadre de cette action concertée.

Le 5 décembre 2017, à l'issue du Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination, le Ministère a annoncé des axes d'intervention :

- Le déploiement du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) en région par la mise en place d'une nouvelle stratégie d'intervention territoriale afin d'offrir un service de proximité axé sur l'accompagnement de la clientèle;
- L'accompagnement des entreprises afin de répondre à leurs besoins de main-d'œuvre comblés par l'immigration en s'assurant que les différents services offerts répondent à leurs attentes;
- Le soutien aux organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et issues de la diversité afin de favoriser une meilleure concertation des acteurs du milieu;
- L'amélioration de l'accompagnement des nouveaux arrivants afin d'inciter les immigrants à s'installer en région;
- La valorisation de l'apport de l'immigration pour le développement économique du Québec.

Annexe*Axes d'interventions et mesures annoncées à l'issue du Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination*

- 1) Mettre en place une nouvelle stratégie d'intervention territoriale en offrant un service de proximité axé sur l'accompagnement de la clientèle par :
 - o la présence accrue du MIDI en région;
 - o l'accompagnement à travers les différents programmes disponibles des gouvernements du Québec et du Canada et de leurs exigences administratives;

- o l'accompagnement dans leurs efforts d'intégration dans une perspective de service à la clientèle.
- 2) Accompagner et aider davantage les entreprises à pallier leurs besoins de main-d'œuvre en s'assurant, notamment, que les services de soutien répondent aux besoins actuels, notamment par :
- o la bonification du programme *Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels*, qui facilite et accélère la reconnaissance des compétences dans des domaines en demande tels que le génie, la comptabilité et le travail social, en plus de soutenir les immigrants pendant la reconnaissance de leurs compétences;
 - o la concrétisation du programme *Interconnexion* de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qui aide les Québécois récemment arrivés à se trouver un premier emploi dans leur domaine et la déclinaison de ce projet dans d'autres régions, tels que Québec International et la Chambre de commerce de Laval, par exemple;
 - o la réalisation de projets pilotes de recrutement ciblés à l'international dans certains secteurs ou régions, par exemple auprès des travailleurs étrangers temporaires pour le secteur minier;
 - o la révision de la pondération de la grille de sélection afin de refléter les besoins concrets des différentes régions du Québec en emploi.
- 3) Bonifier l'aide aux organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes et issues de la diversité tout en favorisant une concertation des acteurs du milieu par :
- o la mise en place d'un projet de Concertation pour l'immigration et l'intégration afin d'assurer le développement des régions au moyen de hubs socio-économiques regroupant toutes les forces concentrées sur ce thème et la bonification du financement des organismes chargés de l'intégration en région sur une base triennale.
 - o la conception et la mise en œuvre d'une stratégie d'action spécifique pour les personnes immigrantes présentant des besoins accrus, notamment les personnes réfugiées.
- 4) Assurer un plus grand accompagnement aux nouveaux arrivants en misant sur la régionalisation de l'immigration et promouvoir les occasions d'intégration en région par :
- o la mise en place d'un programme *Place à l'immigration en région* en partenariat avec l'organisme *Place aux jeunes en région*;
 - o la création d'un nouveau programme pour entrepreneurs immigrants;
 - o la mise en place d'un projet pilote avec la Ville de Victoriaville et les Offices jeunesse internationaux du Québec;
 - o la bonification de l'offre de services en francisation par l'ajout d'un quatrième cours de français à temps complet, adapté aux besoins concrets des entreprises tout en mettant en place un suivi systématique des élèves et un mécanisme de contrôle-qualité pour apporter un meilleur soutien pédagogique, tout au long de leur apprentissage.
- 5) La valorisation de l'apport de l'immigration pour le développement économique du Québec par :
- o Le déploiement de deux nouveaux volets à la campagne Ensemble, nous sommes le Québec. L'un des volets s'adressera à la société d'accueil et aura pour objectif de sensibiliser la population au fait que les personnes immigrantes et issues de la diversité sont une des solutions à la rareté de main-d'œuvre que connaît le Québec. Le deuxième volet aura pour objectif de faire savoir aux personnes immigrantes qu'il y a de nombreux emplois disponibles en région et que la qualité de vie des régions fait de celles-ci des destinations particulièrement intéressantes.

QUESTION – RP 36

**LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES AFIN DE PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'EMPLOI
POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES EN RÉGION ET MONTANTS VENTILÉS PAR MESURES
POUR 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019**

L'accès à l'emploi relève principalement du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

PRINCIPALES ACTIONS ENTREPRISES EN 2017-2018

- À la suite d'un appel de propositions lancé le 27 janvier 2017, le Ministère a conclu des ententes avec 37 MRC, villes et agglomérations, dans 16 régions administratives. Ces ententes, d'une durée de deux ans, représentent un investissement de 3,2 M\$. Les MRC, de leur côté, investissent un montant équivalent, soit 3,2 M\$.
- En 2016, le Ministère a élaboré une stratégie intégrée de prospection et d'attraction¹ des travailleurs qualifiés afin de cerner, à l'échelle internationale, les bassins de candidates et candidats à l'immigration répondant aux besoins du Québec. Les profils des personnes recherchées tiennent compte des besoins du marché du travail. Grâce aux portraits régionaux qu'établit Emploi Québec, le Ministère pourra davantage cibler ses efforts de prospection et d'attraction afin que les régions puissent attirer la main-d'œuvre dont elles ont besoin.
- Le Ministère soutient depuis plusieurs années les efforts de recrutement international des entreprises, notamment par l'intermédiaire des Journées Québec auxquelles participent des entreprises de plusieurs régions. En collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et les partenaires non gouvernementaux, le Ministère souhaite maintenant doter le Québec d'une véritable stratégie de recrutement international couvrant les besoins des employeurs de l'ensemble des régions.
- Des ententes ont aussi été signées avec quatre organismes de Montréal afin de favoriser la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal : Accueil liaison pour arrivants (ALPA), Carrefour BLE, Collectif des femmes immigrantes et Promotion, Intégration, Société nouvelle (PROMIS). Ces ententes de douze mois (1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018) représentent pour le Ministère un investissement de 420 196 \$. Afin d'assurer la continuité des actions liées à l'immigration en région, le Ministère a aussi renouvelé, pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, des ententes avec 37 organismes en région qui ouvrent en matière de concertation et de régionalisation de l'immigration. Il est prévu que les ententes avec ces organismes à but non lucratif soient renouvelées pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2021.
- D'autre part, depuis plusieurs années, une stratégie de promotion de l'immigration permanente est déployée par le Ministère auprès des étudiantes et étudiants étrangers fréquentant un établissement d'enseignement et des partenariats ont été établis récemment pour intensifier les efforts de rétention auprès de cette clientèle. Depuis l'automne 2016, des ententes ont été signées avec Montréal International (1,6 M\$ sur trois ans), Québec International (205 000 \$), Innovation et Développement économique Trois-Rivières (65 000 \$), et Sherbrooke Innopole (85 000 \$).
- Par ailleurs, une entente a été signée avec l'organisme Clef pour l'intégration au travail des immigrants pour favoriser la rétention des visiteurs participant au programme vacances travail, essentiellement de jeunes francophones (500 000 \$).
- Des services de francisation et de soutien à l'intégration sont offerts aux personnes immigrantes, à l'échelle du Québec, par l'intermédiaire d'un vaste réseau d'organismes à but non lucratif (OBNL) et de partenaires institutionnels (plus de 200) financés en vertu du Programme *Réussir l'intégration* et du Programme d'intégration linguistique pour les immigrants. Ils répondent aux besoins de services directs des personnes immigrantes.
- De l'information et la promotion des régions sont aussi offertes aux personnes immigrantes nouvellement arrivées, dans le cadre de la session Objectif Intégration et dans les cours de français, et à celles qui sont encore à l'étranger, à travers le *Services d'intégration en ligne (SIEL)* et la *Francisation en ligne (FEL)*.

¹ Le contenu de la fiche sur la *Stratégie de prospection et d'attraction des travailleuses et travailleurs qualifiés (FIC n°7)* détaille cette nouvelle stratégie.

- Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) et le Projet pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP) facilitent l'acquisition, pour les personnes, d'une première expérience de travail dans leur profession et soutiennent financièrement les employeurs pour leur embauche et leur intégration en emploi.

La Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec* et sa stratégie d'action 2016-2020, en mettant en œuvre la nouvelle approche territoriale du gouvernement, donneront les leviers nécessaires à la Métropole, la Capitale nationale ainsi qu'aux autres acteurs des milieux de vie, d'arrimer davantage les besoins des entreprises dans les régions affichant un fort taux d'emploi et un faible taux de chômage aux profils des personnes immigrantes et des candidates et candidats potentiels à l'immigration temporaire et permanente. En raison de leur proximité avec les citoyennes et citoyens, les municipalités et les acteurs des milieux de vie jouent un rôle de premier plan dans l'édification de collectivités accueillantes et inclusives.

QUESTION – RP 37

ÉTAT D’AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE D’UN GUICHET UNIQUE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES. LE NOMBRE DE RENCONTRES AUXQUELLES LA MINISTRE (OU UN MEMBRE DE SON CABINET) A PRIS PART CONCERNANT CE SUJET ET LES DATES DE CELLES-CI.

Qualification Montréal (QM) s’est vu octroyer une subvention de 3 M\$ de mars 2017 à mars 2020, pour la conception et la mise en œuvre d’un guichet unique pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, et ce, à l’échelle du Québec. Celui-ci comprendra notamment un portail qui permettra de répertorier et de centraliser l’information sur la reconnaissance des compétences et de la rendre disponible aux personnes intéressées et un service d’aiguillage pour les candidates et les candidats à l’immigration et les personnes immigrantes dont les compétences ont été acquises à l’étranger. Il couvrira pour tout le Québec l’information et l’aiguillage concernant :

- la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) liées à un titre académique de niveau secondaire ou collégial;
- la reconnaissance des acquis liés à un titre de niveau universitaire;
- la reconnaissance d’équivalence par les ordres professionnels ou autres organismes de réglementation;
- la reconnaissance des compétences en milieu de travail.

État d’avancement des travaux

En 2017-2018, l’organisme :

- a signé l’entente avec le ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion pour la création d’un guichet unique;
- a mis sur pied un mode de gouvernance de l’entente signé comprenant un comité de gestion et de suivi de l’entente, un comité directeur et un comité opérationnel (portail);
- a développé environ 20 % des contenus du futur portail; a procédé à un appel d’offres et embauché une firme de programmation pour développer la plateforme informatique;
- a actualisé son site actuel, annonçant un nouveau portail à venir, en attendant la venue de celui-ci.

L’organisme a également tenu une cinquantaine de rencontres avec des partenaires pour établir des liens et consolider leur adhésion et leur participation au projet, notamment avec le milieu de l’éducation, des professions réglementées et du marché du travail et les ministères interpellés.

Enfin, le ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion fait un suivi du projet auprès de l’organisme. À ce jour, le projet se poursuit dans le respect des échéances et des budgets.

Rencontre avec la Ministre

Une rencontre à laquelle prenait part la ministre Kathleen Weil a eu lieu le 18 juillet 2017 dans les locaux de Qualification Montréal.

Q U E S T I O N – R P 3 8

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET PILOTE DE RECONNAISSANCE INTENSIVE DES ACQUIS
MENÉ ACTUELLEMENT PAR QUALIFICATION MONTRÉAL. MONTANTS INVESTIS POUR
L'ANNÉE 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2018-2019. NOMBRE DE PERSONNES
QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE CE PROJET PILOTE EN 2016-2017 ET 2017-2018.

Cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

QUESTION – RP39

**ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DU PROJET « QUALIFICATION QUÉBEC »
MENÉ ACTUELLEMENT PAR QUALIFICATION MONTRÉAL. MONTANTS INVESTIS POUR
L'ANNÉE 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2018-2019.**

Qualification Montréal (QM) s'est vu octroyer une subvention de 3 M\$ de mars 2017 à mars 2020, pour la conception et la mise en œuvre d'un guichet unique pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, et ce, à l'échelle du Québec. Celui-ci comprendra notamment un portail qui permettra de répertorier et de centraliser l'information sur la reconnaissance des compétences et de la rendre disponible aux personnes intéressées et un service d'aiguillage pour les candidates et les candidats à l'immigration et les personnes immigrantes dont les compétences ont été acquises à l'étranger. Il couvrira pour tout le Québec l'information et l'aiguillage concernant :

- la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) liées à un titre académique de niveau secondaire ou collégial;
- la reconnaissance des acquis liés à un titre de niveau universitaire;
- la reconnaissance d'équivalence par les ordres professionnels ou autres organismes de réglementation;
- la reconnaissance des compétences en milieu de travail.

État d'avancement des travaux

En 2017-2018, l'organisme :

- a signé l'entente avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour la création d'un guichet unique;
- a mis sur pied un mode de gouvernance de l'entente signé comprenant un comité de gestion et de suivi de l'entente, un comité directeur et un comité opérationnel (portail);
- a développé environ 20 % des contenus du futur portail; a procédé à un appel d'offres et embauché une firme de programmation pour développer la plateforme informatique;
- a actualisé son site actuel, annonçant un nouveau portail à venir, en attendant la venue de celui-ci.

L'organisme a également tenu une cinquantaine de rencontres avec des partenaires pour établir des liens et consolider leur adhésion et leur participation au projet, notamment avec le milieu de l'éducation, des professions réglementées et du marché du travail et les ministères interpellés.

Enfin, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion fait un suivi du projet auprès de l'organisme. À ce jour, le projet se poursuit dans le respect des échéances et des budgets.

Montant investis pour 2017-2018

Le montant investi en 2017-2018 pour l'avancement des travaux de QM a été de 1 000 000\$.

QUESTION – RP40

**NOMBRE DE RENCONTRES AUXQUELLES LE MINISTRE (OU UN MEMBRE DE SON CABINET) A PRIS PART CONCERNANT LA MISE EN PLACE DU PROJET « QUALIFICATION QUÉBEC » MENÉ ACTUELLEMENT PAR QUALIFICATION MONTRÉAL.
POUR CHAQUE RENCONTRE, FOURNIR LE LIEU ET LA DATE.**

Une rencontre à laquelle prenait part la ministre Kathleen Weil a eu lieu le 18 juillet 2017 dans les locaux de Qualification Montréal.

QUESTION – RP41

**FOURNIR UNE COPIE DE TOUT DOCUMENT (ANALYSES, ÉTUDES OU AUTRES) DISPONIBLE
CONCERNANT LA MISE EN PLACE DU PROJET « QUALIFICATION QUÉBEC » MENÉ
ACTUELLEMENT PAR QUALIFICATION MONTRÉAL.**

Dans le cadre des travaux de mise en place d'un guichet québécois sur l'accès à la reconnaissance des compétences :

- En avril 2017, le Ministère et Qualification Montréal ont signé une entente prévoyant les modalités de soutien financier à Qualification Montréal dans le cadre du projet;
- En octobre 2017, Qualification Montréal a soumis au Ministère un Plan d'action;
- En février 2018, Qualification Montréal a présenté un rapport d'étape au 31 décembre 2017 au Ministère;
- En mars 2018, le Ministère a produit une note d'analyse concernant le rapport d'étape produit par Qualification Montréal.

DATE : Le 19 mars 2018

OBJET : **Mandat n° 2869618**
Bilan de mi-parcours du projet de déploiement d'un guichet unique provincial en reconnaissance des compétences

CONTEXTE

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion a octroyé une subvention de **3 M\$ à Qualification Montréal (QM)** pour développer un guichet unique d'information, d'aiguillage et de promotion des services en reconnaissance des compétences au Québec.

FAITS SAILLANTS

- Le montant de la subvention a été réservé dans le *Programme de reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels*. Ce montant s'étale sur quatre exercices financiers, soit de 2016-2017 à 2019-2020. Un montant de 1 000 000\$ est destiné à couvrir les frais de chacune des deux premières années d'exercice et 500 000\$ est prévu pour chacune des deux suivantes;
- L'entente avec QM a été signée par le Ministère le 5 avril 2017 – et sa prise d'effet était le 1^{er} mars 2017- pour une durée de trois ans (1^{er} mars 2017 au 31 mars 2020);
- Le projet à réaliser comprend :
 - Le développement d'un portail web en reconnaissance des compétences;
 - Le développement de services d'aiguillage vers les ressources et services existants en reconnaissance des compétences au Québec;
 - La promotion des services de reconnaissance des compétences;
 - La formation d'équipes d'intervention en vue de résoudre des obstacles liés à la reconnaissance des compétences.
- Pour l'année 2017-2018, le projet à réaliser comprend :
 - Le développement d'un portail web en reconnaissance des compétences.
- Le coût total du projet est estimé à 3 M\$. Selon l'échéancier actuel, l'ensemble des mesures et outils seront mis en place d'ici le 31 mars 2020, tel que prévu.

ANALYSE

Le ministère a adopté en octobre 2017 le plan d'action de QM. Celui-ci inclut un budget et un échéancier détaillés pour l'année 2017-2018. Le dépassement de délai (de 90 jours) dans le dépôt final du plan d'action est dû à l'intégration des commentaires de deux partenaires importants à qui le ministère a présenté celui-ci avant son adoption : le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Quant au rapport d'étape, le ministère l'a reçu le 14 février 2018.

Selon ces documents, **environ 85% des travaux prévus en 2017-2018 sont réalisés** :

- ✓ Actualiser le site Internet de QM;
- ✓ Mettre sur pied un comité-portail constitué de consultants en informatique et de représentants des principaux partenaires;
- ✓ Concevoir un prototype du nouveau portail;
- ✓ Produire un cahier des charges;
- ✓ Sélectionner une firme de programmation-graphisme;
- ✓ Développer un portail;
- ✓ Produire les contenus (*seulement 30% du contenu est produit*);
- ✓ Tenir une cinquantaine de rencontres avec des partenaires;
- ✓ Constituer un comité directeur et tenir une première réunion avec celui-ci;
- ✓ Dresser les grandes lignes d'un plan de communication.

Fiche rédigée par : Suzanne Breault, poste 25065	Collaboration : s. o.
Fiche approuvée par : Guillaume Vaillancourt, poste 20545	Page 1 de 2

Le ministère a travaillé étroitement avec QM et a convenu de réviser l'objectif prévu au plan d'action en ce qui concerne le contenu des fiches spécifiques d'information sur les emplois. Ainsi, sur les quelque 500 fiches à développer (correspondant à autant de codes CNP ou titres d'emploi), environ 150 seront livrées pour le lancement du site. L'ordre de priorité dans le choix des fiches à développer a été fixé à partir de données statistiques tirées de l'immigration et de l'emploi : les autres fiches seront complétées d'ici la fin 2018.

Un premier chèque de 1 M\$ a été émis à QM en avril 2017. Ce chèque, émis en début de travaux, a surtout (57%) permis de payer les salaires et avantages sociaux des employés dédiés complètement ou partiellement au projet. Il a aussi servi (28%) à payer les honoraires des professionnels et les frais de sous-traitance. Il était prévisible que le budget de la première des trois années soit surtout consacré aux ressources humaines et au développement technologique. En troisième lieu, 10% du budget a couvert des frais de bureau et d'amélioration locative. L'organisme a dû déménager pour agrandir ses locaux et il a dû envisager des installations plus modernes, dont une salle de visioconférence. Cette dernière catégorie de coûts est appelée à diminuer pour les deux années suivantes et le ministère s'en assurera.

Le ministère devrait émettre un chèque de 850 000\$ soit la somme des deux premiers versements prévus à l'entente pour l'année 2017-2018. La troisième partie du budget de 2017-2018, soit 150 000\$, devrait être versée après la présentation du rapport annuel.

RECOMMANDATION

- Il est recommandé d'approuver le rapport d'étape et d'autoriser le versement de 850 000\$.

p. j. Le rapport d'étape et plan d'action version approuvée en octobre 2017.

Programme Accès aux ordres professionnels

ENTENTE

ENTRE

La **MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION**, agissant pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par monsieur Jacques Leroux, sous-ministre adjoint aux Orientations, dûment autorisé en vertu des Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles établies par le décret n° 630-2015 du 7 juillet 2015,

Ci-après désignée « la **MINISTRE** »

ET

QUALIFICATION MONTRÉAL, personne morale légalement constituée, ayant son siège au 1050, 5^e avenue, Montréal (Québec) H4G 2Z6, représentée par madame France Dussault, directrice générale, dûment autorisée par une résolution du conseil d'administration,

Ci-après désignée « l'**ORGANISME** »

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec entend faire en sorte que les compétences et les acquis de chacun puissent être reconnus à leur juste valeur de façon à favoriser une intégration plus rapide au marché du travail et à réduire davantage les situations où des candidats se retrouvent surqualifiés pour les postes qu'ils occupent ;

ATTENDU QUE la nouvelle Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec* et sa stratégie d'action reconnaissent la nécessité de favoriser l'insertion professionnelle par la correction des difficultés persistantes de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, tant par les organismes de réglementation que par les employeurs, et de lever les obstacles systémiques à l'accès à un emploi de plein potentiel;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a, en vertu de la Loi sur le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (RLRQ, c. M-16.1), la responsabilité d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec ;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** préside le Comité interministériel sur la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger dont le mandat est d'améliorer et d'accélérer les processus en matière de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes dont les compétences ont été acquises à l'étranger, afin de faciliter leur intégration professionnelle;

ATTENDU QUE le Plan stratégique 2016-2021 du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion vise à déployer une offre de service concertée et adaptée aux profils et aux besoins des personnes immigrantes afin d'accélérer et de faciliter leur parcours;

ATTENDU QUE la mise en place d'un guichet unique pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes à l'échelle du Québec s'avère une mesure destinée à favoriser l'insertion professionnelle des personnes immigrantes ;

ATTENDU QUE la **MINISTRE** a mis en œuvre le *Programme Accès aux ordres professionnels*, dont l'objectif général est de favoriser une intégration rapide des personnes immigrantes formées à l'étranger dans des emplois de plein potentiel par la mise en place de nouvelles approches en reconnaissance des compétences ;


Initiales

ATTENDU QUE l'ORGANISME est un guichet unique intersectoriel qui a pour mission principale d'accueillir et d'informer les candidates et les candidats à la reconnaissance des compétences sur l'éventail des services offerts et de les aiguiller efficacement ;

ATTENDU QUE l'ORGANISME a présenté à la **MINISTRE** un modèle d'affaires permettant de jeter les bases des composantes nécessaires à la mise en place d'un guichet unique pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes, pour l'ensemble du Québec.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour but de prévoir les modalités relatives à l'octroi par la **MINISTRE** d'un soutien financier à l'**ORGANISME**, dans le cadre du Programme *Accès aux ordres professionnels*, pour la mise en place et le déploiement d'un guichet unique pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, à l'échelle du Québec.

Elle détermine également le rôle et les responsabilités des **PARTIES**.

2. PROJET VISÉ PAR L'ENTENTE

Le projet visé par la présente entente, et dont une description sommaire se retrouve à l'annexe A des présentes, a pour objet le déploiement, par l'**ORGANISME**, d'un guichet unique pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, et ce, à l'échelle du Québec. Ce guichet sera nommé Qualification Québec et désigné comme tel auprès de la clientèle. Il aura pour but de :

- Clarifier les démarches à entreprendre en matière de reconnaissance des compétences auprès des candidates et candidats à l'immigration, des personnes immigrantes, des intervenantes et des intervenants ainsi que des employeurs et de toutes les autres parties prenantes;
- Faire connaître les services et programmes offerts en reconnaissance des compétences ;
- Faciliter le repérage de la bonne ressource en matière de reconnaissance des compétences;
- Diriger la clientèle vers l'information ou l'organisme pertinent en regard de ses besoins ;
- Informer, en continu, des difficultés observées sur le terrain en matière de reconnaissance des compétences.

Pour y parvenir, l'**ORGANISME** propose une offre de services intégrée qui comprend :

- Le développement, à partir du site Internet de l'**ORGANISME**, d'un portail, dont l'accès sera universel et gratuit, et qui permettra de répertorier et de centraliser l'information sur la reconnaissance des compétences et de la rendre disponible aux personnes intéressées ;
- Un service d'aiguillage pour les candidates et les candidats à l'immigration et les personnes immigrantes dont les compétences ont été acquises à l'étranger ;
- La promotion des services de reconnaissance des compétences auprès des personnes immigrantes et des acteurs concernés ;
- La formation ou l'outillage d'acteurs qui interviennent en reconnaissance des compétences des personnes immigrantes en fonction des orientations de promotion et d'aiguillage;
- La mise en place d'équipes d'intervention qui facilitent la levée des obstacles à la reconnaissance des compétences, en concertation avec les acteurs concernés.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Les actions réalisées grâce à la présente entente doivent respecter les principes directeurs suivants :

- Travailler de concert avec la **MINISTRE** pour « Veiller à la mise en ligne de l'information, à l'exploitation des réseaux sociaux et à la concertation des partenaires en matière de reconnaissance des compétences pour bien soutenir les personnes immigrantes formées à l'étranger et les employeurs », ce qui concorde avec la volonté du gouvernement énoncée dans la Stratégie d'action en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion 2016-2021 *Ensemble, nous sommes le Québec*;


Initiales

- S'inscrire en complémentarité avec les actions existantes et prévues du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et de ses partenaires, afin d'éviter les doublages et chevauchements d'activités, de reconnaître l'expertise et l'apport de chacun, et d'apporter une valeur ajoutée et une synergie entre les divers acteurs impliqués;
- Assurer la gratuité de toutes les informations, des outils et des services développés dans ce projet, afin de permettre au plus grand nombre de candidates et candidats à l'étranger, de personnes immigrantes, d'établissements, d'organismes ou de regroupements d'y avoir accès.

4. ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX DES PARTIES

Les **PARTIES** s'engagent à :

- Mettre en place un comité de gestion, de suivi et d'évaluation de la présente entente ;
- Promouvoir la présente entente auprès de leurs partenaires ;
- Convenir d'un plan d'action dans le délai imparti ;
- Contribuer à la réalisation des objectifs de la présente entente en favorisant la concertation et la collaboration des acteurs et partenaires concernés autour des enjeux liés à la reconnaissance des compétences.

5. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

5.1 La MINISTRE s'engage à verser à l'ORGANISME la somme maximale de trois millions de dollars (3 M\$), selon le calendrier suivant.

Pour la période se terminant le 31 mars 2017, la somme de 1 M\$:

- un versement, représentant 100 % de cette somme, soit 1 M\$, au moment de la signature de la présente entente.

Pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, la somme de 1 M\$:

- un premier versement, représentant 50 % de cette somme, soit 500 000 \$, après évaluation positive par la **MINISTRE** de la réalisation des activités prévues à la présente entente ;
- un deuxième versement, représentant 35 % de cette somme, soit 350 000 \$, sera effectué à la discrétion de la **MINISTRE** et après évaluation positive de la réalisation des activités prévues à la présente entente au cours du mois d'octobre 2017 ;
- un troisième versement, représentant 15 % de cette somme, soit 150 000 \$, sera effectué à la discrétion de la **MINISTRE** et après évaluation positive de la réalisation des activités prévues à la présente entente au cours du mois d'avril 2018.

Pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, la somme de 500 000\$:

- un premier versement, représentant 50 % de cette somme, soit 250 000 \$, après évaluation positive par la **MINISTRE** de la réalisation des activités prévues à la présente entente ;
- un deuxième versement, représentant 35 % de cette somme, soit 175 000 \$, sera effectué à la discrétion de la **MINISTRE** et après évaluation positive de la réalisation des activités prévues à la présente entente au cours du mois d'octobre 2018 ;
- un troisième versement, représentant 15 % de cette somme, soit 75 000 \$, sera effectué à la discrétion de la **MINISTRE** et après évaluation positive de la réalisation des activités prévues à la présente entente au cours du mois d'avril 2019.

Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, la somme de 500 000\$:

- un premier versement, représentant 50 % de cette somme, soit 250 000 \$, après évaluation positive par la **MINISTRE** de la réalisation des activités prévues à la présente entente ;
- un deuxième versement, représentant 35 % de cette somme, soit 175 000 \$, sera effectué à la discrétion de la **MINISTRE** et après évaluation positive de la réalisation des activités prévues à la présente entente au cours du mois d'octobre 2019 ;
- un troisième versement, représentant 15 % de cette somme, soit 75 000 \$, sera effectué à la discrétion de la **MINISTRE** et après évaluation positive de la réalisation des activités prévues à la présente entente au cours du mois d'avril 2020.

5.2 La MINISTRE s'engage à désigner une représentante ou un représentant auprès du comité de gestion, de suivi et d'évaluation.


Initiales

6. OBLIGATIONS DE L'ORGANISME

L'ORGANISME s'engage à :

- Réaliser le projet décrit à la clause 2 de la présente entente ;
- Contribuer financièrement à la réalisation de l'entente et préciser les ressources humaines, matérielles et financières qui seront allouées au projet (montage financier) ;
- Utiliser et affecter les montants reçus exclusivement aux fins de la réalisation de la présente entente ;
- Ne pas utiliser ni affecter les montants reçus à ses activités régulières de fonctionnement, ses frais généraux d'administration, ses dépenses d'immobilisation, ni ses services de la dette ;
- Désigner une représentante ou un représentant auprès du comité de gestion, de suivi et d'évaluation ;
- Produire, pour approbation par la **MINISTRE**, un plan d'action comprenant les phases de réalisation du projet et les livrables à produire ainsi qu'un cadre d'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'entente comprenant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs et les faire approuver par le comité de gestion, de suivi et d'évaluation de l'entente dans les 90 jours suivant la date de la signature de la présente entente ;
- Réaliser les initiatives, projets ou interventions convenus dans le plan d'action ;
- Autoriser les personnes désignées par la **MINISTRE** à vérifier le cadre de gestion de l'organisme, incluant les livres de comptes, registres et autres documents afférents ;
- Tenir à jour une comptabilité distincte et spécifique relative à l'ensemble des frais, coûts ou dépenses de la présente entente ;
- Appliquer des pratiques de remboursement des frais de déplacement aux conditions qui étaient déjà en vigueur selon les règles internes de l'**ORGANISME** au moment de la négociation de la présente entente. À défaut, la *Directive concernant les frais de déplacement des personnes engagées à honoraires par des organismes publics* selon la *Loi sur les contrats des organismes publics* du Conseil du trésor (chapitre C-65.1, a. 26) s'applique ;
- Mentionner de manière appropriée, dans le respect du *Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec*, dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique qu'une contribution financière a été accordée par la **MINISTRE** pour la réalisation de la présente entente ;
- Autoriser les personnes désignées par la **MINISTRE** à assister aux initiatives, aux activités, aux projets ou aux interventions réalisés dans le cadre du programme ;
- Respecter tous les autres lois et règlements en vigueur au Québec applicables à la réalisation de la présente entente.

7. REDDITION DE COMPTES

L'ORGANISME s'engage envers la **MINISTRE** à respecter les conditions suivantes :

- Soumettre, dans les 90 jours de la signature de la présente entente, le plan d'action mentionné à la clause précédente, lequel précise notamment les moyens utilisés pour réaliser les objectifs de l'entente, les retombées attendues des initiatives, des projets et interventions ainsi qu'un cadre d'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'entente comprenant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ;
- Présenter, dans les 90 jours de la signature de la présente entente, un montage financier de son apport au projet. Ce montage devra comprendre les ressources tangibles (physiques et financières) et intangibles (technologiques, humaines et organisationnelles) qui ont été mises à contribution ;
- Divulguer ses autres sources de financement. Celles-ci doivent couvrir les coûts autres que ceux prévus par la présente entente ;
- Conserver, aux fins de vérification, toute pièce justificative à l'appui des renseignements que contiennent ses livres de comptes et ses registres pendant les six années suivant la fin de la dernière année à laquelle ils se rapportent. De plus, les factures d'achat doivent mentionner le nom du fournisseur ou sa raison sociale et la date de la facture ;


Initiales

- Rendre compte dans un rapport annuel, des activités et interventions réalisées au cours de l'année de l'entente. Ce rapport devra contenir des renseignements qualitatifs et quantitatifs sur l'utilisation des sommes allouées et le suivi des dépenses, tel qu'exigé par la **MINISTRE**;
- Rendre compte, à la fin de l'entente, dans un rapport final, de l'évaluation des résultats de l'entente, selon le cadre d'évaluation de l'atteinte des objectifs approuvés par la **MINISTRE**. Ce rapport devra tracer le bilan complet de l'entente, porter sur les activités réalisées et celles qui n'ont pas été réalisées et sur l'utilisation des sommes allouées. Ce rapport devra être déposé au plus tard 30 jours suivant la date de fin des travaux prévue à l'échéancier détaillé du projet. Ce rapport devra être accompagné de la preuve de la réalisation des activités qui y sont présentées, lorsque celle-ci n'a pas été déposée dans le cadre du rapport d'étape ;
- Produire annuellement un rapport de mission d'examen signé par un comptable professionnel agréé, comprenant des états financiers complets, c'est-à-dire le bilan, l'état des résultats, les notes complémentaires, un état détaillé des contributions gouvernementales et de l'utilisation de l'aide financière ou de la subvention reçue de chaque programme du Ministère en conformité avec les principes comptables généralement reconnus ;
- Fournir, à demande de la **MINISTRE**, tout document ou renseignement pertinent à l'utilisation de la subvention reçue dans le cadre de la présente entente ;
- Transmettre, au terme de la présente entente, une copie du matériel promotionnel utilisé auprès des étudiants ainsi que les résultats des sondages et études ;
- Si l'**ORGANISME** est en relation d'affaires avec une ou des sociétés qui lui sont apparentées, il doit :
 - en informer la **MINISTRE** en identifiant chacune d'entre elles par leur nom légal et leur numéro d'entreprise du Québec ;
 - démontrer qu'ils sont les uniques bénéficiaires de leurs surplus ainsi que des subventions qui leur sont attribuées et de tout autre apport externe ;
 - fournir la preuve que leurs transactions avec des sociétés apparentées :
 - sont documentées formellement par contrat ou par entente écrite ;
 - font l'objet d'une divulgation par voie de notes aux états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus ;
 - sont établies selon des conditions et à des coûts qui sont inférieurs ou égaux à ceux qui auraient cours avec une tierce partie ;

8. SUIVI ET ÉVALUATION

Le comité de gestion, de suivi et d'évaluation a pour responsabilité de :

- Superviser la mise en œuvre de la présente entente ;
- Approuver, dans les 90 jours de la signature de la présente entente, le plan d'action produit par l'**ORGANISME** qui doit préciser les retombées attendues des initiatives, des projets et interventions, ainsi que le cadre d'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'entente comprenant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs;
- Approuver le montage financier de l'apport au projet par l'**ORGANISME**, lequel devra comprendre les ressources tangibles (physiques et financières) et intangibles (technologiques, humaines et organisationnelles) qui ont été mises à contribution ;
- Valider et recommander à l'**ORGANISME** les initiatives, projets ou interventions devant bénéficier du soutien financier prévu dans le cadre de la présente;
- Approuver les rapports d'étape et final déposés par l'**ORGANISME** et les transmettre à la **MINISTRE**.

9. PROPRIÉTÉ MATÉRIELLE ET DROITS D'AUTEUR

9.1 PROPRIÉTÉ MATÉRIELLE

Au terme de la présente entente, l'**ORGANISME** s'engage à transmettre à la **MINISTRE** les travaux réalisés dans le cadre de la présente entente, lesquels deviendront la propriété entière et exclusive de la **MINISTRE**, qui pourra en disposer à son gré.

9.2 DROITS D'AUTEUR ET REMISE DES CODES SOURCES

L'**ORGANISME** accordera à la **MINISTRE** une licence non exclusive, transférable et irrévocable lui permettant de produire, reproduire, modifier, adapter, publier, communiquer au


Initiales

public par quelque moyen que ce soit, traduire ou représenter, une partie ou la totalité, de tout matériel et des outils développés dans le cadre du projet visé par la présente entente pour toutes fins jugées utiles par la **MINISTRE**.

Cette licence est accordée sans limite territoriale et sans limite de temps.

Toute considération pour la licence de droits d'auteur consentie en vertu de la présente entente est incluse dans la rémunération prévue à la clause 5.

L'**ORGANISME** renonce également par la présente entente à l'exercice de tout droit moral attaché au matériel et aux outils développés dans le cadre du projet visé par la présente entente.

À la demande de la **MINISTRE**, l'**ORGANISME** s'engage à transmettre à celle-ci une copie des codes sources sur les travaux relatifs au projet décrit à la clause 2, de même que les codes sources acquis auprès de tiers.

L'**ORGANISME** s'engage également, lors de cette transmission, à distinguer les logiciels propriétaires (non libre) de ceux qui sont libres de droit (open source).

10. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE

DÉFINITIONS

Aux fins de la présente entente, on entend par :

- « Information gouvernementale » : l'information que la **MINISTRE** détient dans l'exercice de ses fonctions consignées dans un document ou communiquée par tout moyen, que sa conservation soit assurée par lui-même ou par une tierce partie.
- « Sécurité de l'information » : la mise en place d'un ensemble de mesures prises pour assurer notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, vis-à-vis des risques identifiés.

RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ

- L'**ORGANISME** s'engage à respecter les politiques, directives et autres règles de sécurité applicables à l'information gouvernementale et identifiées par la **MINISTRE**.

MESURES DE SÉCURITÉ

L'**ORGANISME** s'engage envers la **MINISTRE** à respecter chacune des dispositions énumérées ci-dessous, applicables à la sécurité de l'information gouvernementale :

- prendre les mesures requises afin d'assurer, en tout temps, la sécurité de l'information gouvernementale en fonction de la valeur de cette information déterminée par la **MINISTRE** ;
- informer, à la demande de la **MINISTRE**, des mesures prises en vertu du premier alinéa ;
- utiliser ou communiquer l'information gouvernementale à l'extérieur du Ministère, lorsque celle-ci doit être conservée, avec l'autorisation préalable de la **MINISTRE** et prendre, à la satisfaction de la **MINISTRE**, toutes les mesures de sécurité requises ;
- restreindre l'accès à l'information gouvernementale aux seules personnes qui doivent y avoir accès aux fins de la réalisation de la présente entente. De même, l'**ORGANISME** s'engage à ce que toute personne qui participe à la réalisation de la présente entente n'ait accès qu'à l'information gouvernementale requise pour la réalisation de celle-ci ;
- assurer la sécurité des moyens d'identification qui lui sont remis afin d'accéder à cette information de même qu'aux lieux où elle est conservée et à ne les utiliser qu'aux fins de la réalisation de la présente entente. La **MINISTRE** peut retirer ces moyens d'identification.

CONFIDENTIALITÉ

L'**ORGANISME** s'engage envers la **MINISTRE** à ce que ni lui ni aucun des membres de son personnel et de sa direction, de son conseil d'administration, ni aucune tierce partie mandatée par l'**ORGANISME** ne divulgue ou n'utilise à d'autres fins que pour la réalisation de la présente entente, sans y être dûment autorisé par la **MINISTRE**, l'information gouvernementale qui lui est communiquée dans le cadre de la présente entente ou qui est générée à l'occasion de sa réalisation ou plus généralement quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans le cadre de la réalisation de la présente entente.


Initiales

11. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

DÉFINITIONS

Aux fins de la présente entente, on entend par :

« Renseignement personnel » : tout renseignement qui concerne une personne physique et qui permet de l'identifier.

« Renseignement confidentiel » : tout renseignement dont l'accès est assorti d'une ou de plusieurs restrictions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « Loi sur l'accès »), notamment un renseignement ayant des incidences sur les relations intergouvernementales, sur les négociations entre organismes publics, sur l'économie, sur l'administration de la justice et la sécurité publique, sur les décisions administratives ou politiques ou sur la vérification.

L'ORGANISME s'engage envers la **MINISTRE** à respecter les dispositions applicables aux renseignements personnels et confidentiels ci-dessous énumérées, que ces renseignements lui soient communiqués dans le cadre de la réalisation de la présente entente ou soient générés à l'occasion de sa réalisation.

- Informer son personnel des obligations stipulées aux présentes dispositions et diffuser à cet égard toute l'information pertinente.
- Rendre accessibles les renseignements personnels, au sein des membres de son personnel, uniquement à ceux qui ont la qualité pour les recevoir, lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions et sont utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou que la loi autorise leur utilisation.
- Ne recueillir aucun renseignement personnel au nom de la **MINISTRE**, hormis sur instruction de celle-ci et dans les seuls cas où cela est nécessaire à la réalisation de la présente entente.
- Informer préalablement toute personne visée par cette collecte de l'usage auquel ce renseignement est destiné, ainsi que des autres éléments mentionnés à l'article 65 de la Loi sur l'accès.
- Utiliser ou permettre que soient utilisés les renseignements personnels uniquement pour la réalisation de la présente entente.
- Ne pas communiquer les renseignements personnels à un tiers, sans le consentement de la personne concernée, ou que la Loi sur l'accès ne le permette.
- Prendre toutes les mesures de sécurité propres à assurer la confidentialité et l'intégrité des renseignements personnels et confidentiels à toutes les étapes de la réalisation de la présente entente.
- Informer la **MINISTRE**, dans les plus brefs délais, de tout manquement aux obligations prévues aux présentes dispositions ou de tout événement pouvant risquer de porter atteinte à la sécurité ou à la confidentialité des renseignements personnels ou confidentiels.
- Obtenir l'autorisation écrite de la **MINISTRE** avant de communiquer ou de transférer quelque donnée que ce soit, même à des fins techniques, hors du Québec.
- Se conformer aux objectifs et aux exigences de sécurité de l'information définis par la **MINISTRE**.
- Fournir, à la demande de la **MINISTRE**, toute l'information pertinente au sujet de la protection des renseignements personnels et confidentiels et donner accès à toute personne désignée par la **MINISTRE**, à la documentation, aux systèmes, aux données et aux lieux physiques relatifs à la présente entente afin de s'assurer du respect des présentes dispositions.
- Transmettre de façon sécuritaire les renseignements personnels ou confidentiels lorsque ceux-ci sont communiqués par courriel ou Internet. Ces renseignements doivent nécessairement faire l'objet d'un chiffrement ou être protégés par un dispositif de sécurité éprouvé. Si les renseignements personnels ou confidentiels sont acheminés par télécopieur, l'émetteur du document doit s'assurer que le récepteur est habilité à les recevoir et qu'il prendra toutes les mesures nécessaires à la protection de ces renseignements. Toutefois, les parties peuvent convenir entre elles de tout autre moyen de transmission des renseignements personnels ou confidentiels, telle la remise en mains propres, la messagerie ou la poste recommandée en indiquant toujours sur l'enveloppe la mention « personnel et confidentiel ».


Initiales

- Procéder, à ses frais, à la destruction des renseignements personnels et confidentiels, conformément au Guide pour la destruction des documents renfermant des renseignements personnels de la Commission d'accès à l'information du Québec, dès que l'objet pour lequel ils ont été obtenus a été accompli et aviser la **MINISTRE** de la destruction des renseignements personnels et confidentiels ;

La fin de la présente entente ne dégage aucunement l'**ORGANISME** et le sous-traitant de leurs obligations et engagements relatifs à la protection des renseignements personnels et confidentiels. Les principales dispositions applicables se retrouvent notamment, mais non limitativement, aux articles 1, 9, 18 à 41.3, 53 à 60.1, 62, 64 à 67.2, 83, 89, 158 à 164 de la Loi sur l'accès.

La Loi sur l'accès peut être consultée à l'adresse suivante : www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca.

12. ÉVALUATION ET ACCEPTATION DES TRAVAUX

Malgré toute autorisation donnée aux fins de paiement aux différentes étapes de réalisation de la présente entente, la **MINISTRE** :

- se réserve le droit, lors de la réception des travaux, de refuser, en tout ou en partie, ceux qui n'auraient pas été exécutés conformément aux exigences de la présente entente.
- fait connaître par avis écrit son refus d'une partie ou de l'ensemble des travaux réalisés par l'**ORGANISME** dans les 30 jours de la réception des livrables afférents à ces travaux. L'absence d'avis dans le délai prescrit équivaut à l'acceptation par la **MINISTRE** des travaux réalisés par l'**ORGANISME**.
- ne pourra refuser les travaux réalisés par l'**ORGANISME** que pour une bonne et valable raison relative à la qualité du travail, compte tenu du mandat donné à l'**ORGANISME** et des attentes qui peuvent raisonnablement en découler.
- se réserve le droit de faire reprendre les travaux ainsi refusés par une tierce partie ou par l'**ORGANISME** aux frais de ce dernier.

13. RÉSILIATION

La **MINISTRE** se réserve le droit de résilier la présente entente pour l'un des motifs suivants :

- a) l'**ORGANISME** fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions ou obligations qui lui incombent en vertu de la présente entente ;
- b) la **MINISTRE** estime qu'il est dans l'intérêt du Québec d'agir ainsi ;
- c) l'**ORGANISME** cesse ses opérations de quelques façons que ce soit, y compris en raison de la faillite, liquidation ou cession de ses biens ;
- d) l'**ORGANISME** lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations.

Pour ce faire, la **MINISTRE** adresse un avis écrit de résiliation à l'**ORGANISME** énonçant le motif de résiliation. S'il s'agit d'un motif de résiliation prévu au paragraphe a) et au paragraphe b), l'**ORGANISME** devra remédier au défaut énoncé dans un délai de 30 jours, à défaut de quoi cette entente sera automatiquement résiliée, la résiliation prenant effet de plein droit à l'expiration de ce délai. S'il s'agit d'un motif de résiliation au paragraphe c) et au paragraphe d), la résiliation prendra effet de plein droit à compter de la date de la réception de l'avis par l'**ORGANISME**.

L'**ORGANISME** aura alors droit aux déboursés représentant la valeur réelle des activités réalisées jusqu'à la date de la résiliation de l'entente, conformément à la présente entente, sans autre compensation ni indemnité que ce soit, et ce, à la condition qu'il remette à la **MINISTRE** tous les travaux déjà effectués au moment de la résiliation. Si l'**ORGANISME** avait obtenu une avance monétaire, il devra la restituer dans son entier.

Advenant la résiliation, l'**ORGANISME** s'engage à rembourser à la **MINISTRE** tout solde sur les montants qu'elle a versés. Ce solde doit être remboursé à la **MINISTRE** dans un délai de 60 jours suivant la date de résiliation.

Aux fins de calcul de ce solde, toutes les dépenses engagées à la date de résiliation, y compris celles non payées, sont prises en compte pourvu qu'elles aient été faites dans le but de réaliser le projet de la présente entente.

La **MINISTRE** se réserve également le droit de résilier la présente entente sans qu'il soit nécessaire pour elle de motiver la résiliation.


Initiales

Pour ce faire, la **MINISTRE** doit adresser un avis écrit de résiliation à l'**ORGANISME**. La résiliation prendra effet de plein droit à la date de la réception de cet avis par l'**ORGANISME**.

L'**ORGANISME** aura alors droit aux déboursés représentant la valeur réelle des activités réalisées jusqu'à la date de la résiliation de l'entente, conformément à la présente entente, sans autre compensation ou indemnité que ce soit et, notamment, sans compensation ni indemnité pour la perte de tous bénéfices escomptés.

14. AFFICHAGE ET PUBLICITÉ

Les **PARTIES** reconnaissent que la **MINISTRE** ou ses représentantes ou leurs représentants peuvent annoncer, conjointement avec l'**ORGANISME**, les détails importants de la présente entente et de son financement, notamment :

- le nom des **PARTIES** ;
- le montant des engagements financiers ;
- l'objet de la présente entente et son territoire d'application ;
- le budget total de la présente entente.

Les **PARTIES** s'engagent à s'aviser mutuellement lorsqu'elles désirent faire l'annonce officielle de la présente entente.

Lors de toute activité de communication relative à la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à assurer la visibilité de l'autre **PARTIE**, dans le respect de la Politique d'identification visuelle du gouvernement du Québec s'il y a lieu, sur les documents promotionnels qui s'y rattachent.

Les **PARTIES** acceptent que leurs représentantes ou leurs représentants participent à toute cérémonie officielle concernant la présente entente ainsi que lors des annonces ou des présentations publiques des projets qui découlent de la présente entente. À cet égard, les **PARTIES** doivent être informées, par écrit, au moins 10 jours ouvrables avant la date d'un événement pour que les dispositions nécessaires soient prises.

Les **PARTIES** s'engagent à respecter les clauses du protocole de visibilité et d'affaires publiques en annexe B.

15. CESSIION

Les droits et obligations prévus à la présente entente ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable de la **MINISTRE**, qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

16. CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'**ORGANISME** doit éviter toute situation mettant en conflit d'intérêts les membres de son personnel ou de sa direction ainsi que son conseil d'administration ou créant l'apparence d'un tel conflit pour la mise en application de la présente entente.

17. VÉRIFICATION

Les transactions financières découlant de la réalisation de la présente entente sont sujettes à la vérification par le Contrôleur des finances (Loi sur le ministère des Finances, RLRQ, chapitre M-24.01).

18. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente entente doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**. Cette dernière entente ne pourra changer la nature de la présente entente et elle en fera partie intégrante.

19. COMMUNICATIONS

Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont censées avoir été reçues par le ou la destinataire, si elles sont acheminées à la personne responsable, à l'adresse indiquée ci-après, par messagerie, télécopieur, courriel, poste régulière ou recommandée, courrier livré en mains propres ou par huissier. Si les communications sont acheminées par télécopieur, la personne émettrice doit s'assurer que le ou la destinataire les a bien reçues.


Initiales

La **MINISTRE** désigne comme étant la personne responsable :

Monsieur Jacques Leroux
Sous-ministre adjoint aux Orientations
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Édifice Gérald-Godin
360, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9
Téléphone : 514 873-5942, poste 21265
Courriel : jacques.leroux@midi.gouv.qc.ca

L'**ORGANISME** désigne comme étant la personne responsable :

Madame France Dussault
Directrice générale
Qualification Montréal
1055, 5^e avenue
Montréal (Québec) H4G 2Z6
Téléphone : 514 748-4646, poste 3
Courriel : France.dussault@qualificationmontreal.com

20. ENGAGEMENT FINANCIER

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001).

21. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature et se termine le 31 mars 2020. Malgré la date de sa signature par les **PARTIES**, la présente entente prend effet le 1^{er} mars 2017.

Demeure en vigueur malgré la fin de la présente entente, quelle qu'en soit la cause, toute clause qui de par nature devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment les clauses concernant la sécurité de l'information gouvernementale.

22. SIGNATURES

LES **PARTIES** RECONNAISSENT AVOIR LU ET ACCEPTÉ TOUTES UNE CHACUNE DES CLAUSES DE LA PRÉSENTE ENTENTE.

EN FOI DE QUOI, ELLES ONT SIGNÉ EN DOUBLE EXEMPLAIRE COMME SUIT :

La **MINISTRE**,



Signature

représentée par M. Jacques Leroux, sous-ministre
adjoint aux Orientations,



Lieu et date

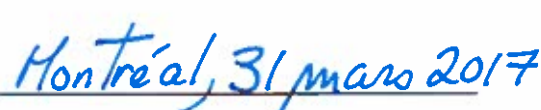
L'**ORGANISME**,

Par : M^{me} France Dussault



Signature

étant la personne autorisée à signer la présente
entente en vertu de la résolution du conseil
d'administration adoptée le 21 mars 2017 et
demeurée en vigueur ci-jointe.



Lieu et date



Initiales

ANNEXE A

PROGRAMME ACCÈS AUX ORDRES PROFESSIONNELS

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet présenté par l'ORGANISME vise à rassembler, au sein d'un guichet unique nommé Qualification Québec et qui sera désigné comme tel auprès de la clientèle, des services à l'intention des candidates et candidats à l'immigration, des personnes immigrantes ainsi que des différentes parties prenantes impliquées dans la reconnaissance de leurs compétences. Cette offre de service intégrée propose :

1. Un portail québécois de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, accessible depuis l'étranger

Le Portail a pour objectif de rassembler l'ensemble de l'information sur la reconnaissance des compétences afin que les personnes immigrantes puissent s'orienter plus facilement. Il permettrait d'accéder à l'information des différents ministères et organismes impliqués, sans toutefois la dédoubler. En effet, à l'aide d'hyperliens, le Portail référerait la clientèle vers les partenaires concernés. Ce point d'accès unique adopterait une approche axée sur les besoins des utilisateurs, plutôt que de présenter l'information selon la structure administrative gouvernementale.

La bonification du portail en ligne existant permettrait de le transformer en portail central d'information sur la reconnaissance des compétences et de répondre à l'enjeu informationnel en reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, notamment dès l'étranger, mais aussi d'informer les différentes parties prenantes impliquées dans la reconnaissance de leurs compétences.

2. Un service d'aiguillage pour les personnes immigrantes dont les compétences ont été acquises à l'étranger, les candidates et candidats à l'immigration, les intervenantes et intervenants et les employeurs

Les parcours de reconnaissance des compétences étant souvent définis en fonction du profil de chacune des personnes, et de leurs objectifs professionnels respectifs. Un service d'aiguillage permettrait de faire en sorte que les démarches dans lesquelles elles s'engagent soient plus adaptées à leurs besoins. Cet aiguillage est important pour les personnes dont les compétences ont été acquises à l'étranger, mais aussi pour les intervenantes et intervenants qui les conseillent.

À partir du portail, les personnes pourraient être aiguillées et accompagnées en ligne (clavardage, Skype ou plate-forme VIA), en fonction de leurs besoins, et dans une logique d'intégration en emploi efficiente. Il serait alors possible de référer rapidement une personne qui se qualifie pour des services de reconnaissance des compétences au bon endroit : université, établissement scolaire, comité sectoriel, ordre professionnel ou autre organisme de réglementation. Cela permettrait de maximiser la préparation en amont. Ce service pourrait être offert partout au Québec et à l'étranger, aux candidates et candidats à l'immigration.

Toujours à partir du portail, des outils d'information et de formation seraient accessibles aux intervenantes et intervenants et aux employeurs.


Initiales

3. La promotion des services de reconnaissance des compétences auprès des personnes immigrantes et des acteurs concernés notamment par la formation et l'outillage

Les services offerts en reconnaissance des compétences sont souvent méconnus. Il devient nécessaire de promouvoir la reconnaissance des compétences, auprès des personnes immigrantes, des organismes communautaires œuvrant auprès des personnes immigrantes, des entreprises, des syndicats, des répondantes et répondants des établissements de formation, etc.

Tant auprès des personnes immigrantes que des différents intervenantes et intervenants, cela permettrait de mieux faire connaître et comprendre les processus de reconnaissance des compétences au Québec, et les différents services offerts en soutien. Cela favoriserait également la concertation entre les différents acteurs impliqués dans la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes. Par ailleurs, l'information et la façon dont elle est présentée ne sont souvent pas adaptées aux besoins des personnes immigrantes, et un exercice accru de vulgarisation de l'information pourrait s'avérer essentiel.

Enfin, le référencement vers les établissements scolaires, les universités, les comités sectoriels ainsi que les ordres professionnels et autres organismes de réglementation pour des services de reconnaissance des compétences serait accru, ce qui permettrait une intégration plus rapide et réussie des personnes immigrantes sur le marché du travail.

4. Des équipes d'intervention

Plusieurs problèmes constatés en reconnaissance des compétences sont ponctuels et localisés. Ils concernent, par exemple, telle formation en lien avec tel ordre professionnel ou tel emploi, à un moment donné. Si rien n'est fait pour régler le problème, celui-ci pourrait perdurer longtemps. Or, la concertation entre les partenaires, des organismes et des autres acteurs concernés, permet la plupart du temps de résoudre rapidement les problèmes, et d'éliminer les difficultés.

Ayant un accès privilégié à la clientèle et de plusieurs partenaires, l'**ORGANISME** est bien placé pour faciliter la levée des obstacles à la reconnaissance des compétences, en concertation avec les acteurs concernés. Ces équipes seront dissoutes une fois les problèmes résolus.


Initiales

ANNEXE B

PROGRAMME ACCÈS AUX ORDRES PROFESSIONNELS

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le présent protocole de visibilité et d'affaires publiques fait partie intégrante de l'entente signée entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et l'**ORGANISME**. Ce protocole a pour but d'établir les modalités de visibilité entre le Ministère et l'**ORGANISME**.

OBLIGATIONS DE L'ORGANISME

L'**ORGANISME** s'engage à :

- placer la signature institutionnelle du Ministère, dans le respect du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication écrite, électronique, audiovisuelle ou publique qu'une contribution financière est accordée par le Ministère et, le cas échéant, à afficher dans ses locaux tout document attestant cette contribution ;
- faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par le Ministère, avant leur réalisation finale, tous les outils de communication et de promotion faisant mention de la collaboration du Ministère ;

Dans le cas où une activité publique serait organisée dans le cadre de l'entente, l'**ORGANISME** s'engage à :

- inviter une représentante ou un représentant du Ministère à toutes les activités publiques relatives à l'entente et aux projets qui en découlent, à mentionner la contribution du Ministère et à inviter la représentante ou le représentant à prononcer une allocution ;
- à installer un enrouleur, un panneau ou une bannière du Ministère dans la salle où se tiendra l'activité.

OBLIGATIONS DU OU DE LA MINISTRE

La **MINISTRE** s'engage à :

- désigner une représentante ou un représentant du Ministère aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques ;
- fournir à l'**ORGANISME** tous les éléments de communication et de promotion (signature institutionnelle, enrouleur, bannière, etc.) nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité ;
- fournir à l'**ORGANISME** et à son graphiste toutes les explications relatives au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec.


Initiales

PLAN D'ACTION

INTRODUCTION

La présente entente s'inscrit dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion « Ensemble, nous sommes le Québec et son Plan d'action 2016-2021 ». Cette entente vise à réunir au sein d'un guichet unique à portée provinciale des services d'information, de promotion et d'aiguillage à l'intention des adultes ayant des besoins en matière de reconnaissance de leurs compétences. Ainsi, Qualification Montréal aura le mandat de déployer ce guichet qui sera nommé **Qualifications Québec** et qui sera désigné comme tel auprès des partenaires et de la clientèle. Il accordera une attention particulière à la clientèle issue de l'immigration, ou candidate à l'immigration.

Qualifications Québec couvrira l'information sur l'ensemble des processus de reconnaissance des compétences offerts dans les établissements scolaires québécois (commissions scolaires, collèges et universités) mais également de ceux offerts dans d'autres organisations, notamment les ordres professionnels et les comités sectoriels.

De façon plus précise, le guichet aura comme mandat de s'adresser aux candidats à la reconnaissance des compétences, aux partenaires, aux intervenants et aux employeurs pour:

- Clarifier les démarches à entreprendre en matière de RC pour les candidats,
- Informer les intervenants, employeurs et toute autre partie prenante des principes et de la valeur des dispositifs de reconnaissance au Québec;
- Faire connaître aux clients et aux partenaires les services et programmes offerts en RC;
- Informer la clientèle (immigrante, en attente d'immigration et non immigrante) du parcours de reconnaissance qui semble le mieux adapté à ses besoins et l'aiguiller, le cas échéant, vers les organismes ou institutions susceptibles d'y répondre;
- Faciliter au candidat en reconnaissance des compétences le cheminement vers la bonne ressource en matière de RC, selon ses besoins;
- Informer de façon continue les partenaires en RC des constats et des avancées observés sur le terrain en matière de RC.

Qualifications Québec favorisera la concertation des acteurs, en respectant les responsabilités dévolues à chacun. A cet effet, le conseil d'administration de Qualifications Québec donne une voix aux parties prenantes. Il regroupera des intervenants du secteur de l'éducation, du marché du travail, des organismes œuvrant auprès des personnes immigrantes et en employabilité et du secteur des professions et métiers réglementés. Les régions seront également représentées au sein de son conseil d'administration.

L'organisme agira en complémentarité des services existants. Ses actions se positionneront en amont des démarches de RC. Ainsi le nouveau guichet s'inscrira comme une référence en matière d'aiguillage et de promotion large de la reconnaissance des compétences.

UNE OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉE

Dans le prolongement naturel de Qualification Montréal¹ et fort de l'expertise développée depuis 2013, le guichet unique à portée provinciale, Qualifications Québec, rassemblera des services d'aiguillage en RC et contribuera à la promotion large de la RC auprès des clients, des organisations et des intervenants concernés. Dès la première phase de ses activités Qualifications

¹ Qualification Montréal (QM) a entrepris ses activités en 2013. Dédié à la promotion large de la RC et aux services d'aiguillage de la clientèle, l'organisme a développé une grande expertise en ces domaines. Différents acteurs intervenant en matière de reconnaissance des compétences ont participé à sa création : la Table interordre Éducation Montréal (initiatrice du projet), la CRÉ de Montréal (maintenant dissoute), les Cégep et CS de Montréal, le MIDI, la direction régionale de Services Québec de l'Île-de-Montréal et le CAMO-PI (maintenant dissout). D'autres partenaires se sont joints par la suite, notamment la TCRI, l'IRIPI et la Chambre de Commerce du Montréal métropolitain.

Québec mettra en place le premier portail web québécois d'information dédié à la RC incluant des services en ligne adaptés aux besoins des clientèles ciblées. Afin d'assurer la bonne marche de l'entente, trois types de comité seront formés. Ils constituent le squelette du mode de gouvernance du projet de Qualifications Québec.

Formation d'un comité de gestion de l'entente

Conformément à l'entente signée le 31 mars 2017 entre les parties, ce comité formé d'un représentant du MIDI et d'un représentant de Qualifications Québec est responsable de la supervision de la mise en œuvre de l'entente. Il appuiera ses réflexions et décisions sur les recommandations d'un comité-conseil composé de représentants des secteurs impliqués en reconnaissance des compétences. Le comité de gestion consultera, lorsque requis, le comité-conseil. Le comité de gestion s'acquittera des mandats suivants:

- Approuver les plans d'action détaillés, le montage financier et le cadre d'évaluation de l'entente;
- Valider et recommander à l'organisme des initiatives, projets ou interventions devant bénéficier du soutien financier prévu dans l'entente;
- Approuver les rapports d'étape et le rapport final déposés par l'organisme.

Formation d'un comité directeur

Ce comité regroupera les partenaires associés à la reconnaissance des compétences ainsi que les membres du comité de gestion. Ce comité, qui agira de façon concertée, s'assurera que les préoccupations de tous les secteurs soient correctement représentées. Il éclairera et contribuera à alimenter les travaux du comité de gestion. Il agira à titre de vigie en fonction de l'offre de services intégrée mise en œuvre par Qualifications Québec et contribuera à l'évolution de Qualifications Québec. Enfin, le comité devra être composé de représentants :

- D'Emploi-Québec,
- Du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (un pour la formation secondaire et professionnelle et un pour l'enseignement supérieur),
- Des établissements d'enseignement de niveaux secondaire et collégial,
- Des universités,
- Des organismes de réglementation,
- Du secteur de l'emploi,
- Des employeurs,
- De la diversité régionale,
- Du MIDI et
- De Qualifications Québec.

Formation de comités opérationnels dont le comité portail

Ces comités opérationnels relevant du comité de gestion auront pour mandat de voir à la bonne marche des étapes de réalisation, selon l'échéancier prévu dans le plan d'action, des différentes thématiques autour desquelles s'articule le plan d'action de Qualifications Québec. Ils seront formés au besoin, selon les recommandations du comité de gestion. Le premier de ces comités, le comité-portail sera alimenté par les contributions du comité-directeur. Le comité de gestion soutenu par le comité-directeur validera les travaux du comité-portail aux étapes importantes du projet.

L'offre de services intégrée comprendra :

1. DÉVELOPPEMENT D'UN PORTAIL

Doté d'un accès universel et gratuit, le portail permettra de répertorier et de centraliser l'information sur la RC, de la rendre compréhensible et disponible aux personnes intéressées. Afin de faciliter l'orientation des candidats à la reconnaissance des compétences, le portail virtuel introduira l'utilisateur à tous les services de reconnaissance des compétences offerts au Québec par différentes organisations privées ou publiques. Le candidat, selon ses besoins et ses compétences, demeurera au cœur de ce service. Le niveau de langage utilisé et l'approche techno pédagogique devront

permettre de vulgariser l'ensemble de l'information et de rejoindre de façon adéquate une clientèle large.

LES ÉTAPES

Pour mettre sur pied le portail web, il faudra:

1. Actualiser le site Internet de Qualification Montréal.

Le site temporaire couvrira la base des services offerts en RC au Québec et dispensera un service d'aiguillage pour la clientèle pendant la période de transition vers le portail final. Il permettra aux utilisateurs de trouver l'information relative à :

- la reconnaissance liée à un retour aux études;
- l'autorisation d'exercer une profession;
- l'exercice d'un emploi de plein potentiel, nommément en fonction d'un processus de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Échéancier : juillet 2017

Indicateur de résultat : site Internet actualisé en fonction d'une transition vers le portail du guichet unique à portée provinciale.

2. Mettre sur pied un comité-portail (comité opérationnel) afin d'assurer le développement et l'évolution du portail.

Le comité-portail sera composé de représentants reconnus pour leur expertise dans l'un ou l'autre des dispositifs de reconnaissance des compétences et/ou dans le domaine de la gestion des projets informatiques. Ce comité s'assurera que les préoccupations de tous les secteurs soient correctement représentées.

Ainsi, le comité devra être composé, en plus du consultant en conception de sites Web, de nos principaux partenaires intervenants en RC : le secteur de l'éducation (ordres secondaire, collégial et universitaire), les représentants des organismes de réglementation, du secteur de l'immigration et celui de l'employabilité.

Outre les gens choisis pour leur expertise, le comité-portail s'adjoindra un gestionnaire de projets et comprendra les membres de l'équipe de Qualifications Québec affectés au portail. Enfin, les services d'un consultant en conception Web sont prévus pour la conception et le suivi du développement du portail.

Échéancier : août 2017

Indicateurs de résultats : mise en place du comité-conseil et compte rendu d'une première rencontre témoignant de la prise en compte des contributions des participants.

3. Concevoir un prototype du nouveau portail (Qualifications Québec).

Ce prototype servira à confirmer les cheminements complets des publics cibles à l'intérieur du portail. Le concept couvrira les éléments suivants: publics cibles, architecture de l'information, objectifs du portail par publics cibles, exemples de vrais contenus et liens externes, modes de navigation, bases de données reliées au portail, tests usagers et autres. Un consultant en conception supporté par un spécialiste en ergonomie Web travaillera avec l'équipe de Qualifications Québec pour réaliser ce prototype.

Le consultant en conception Web accompagnera Qualifications Québec à toutes les étapes jusqu'à la livraison du portail. Il veillera à s'assurer également, en collaboration avec la firme qui assumera la programmation et le graphisme du portail, à l'appropriation par l'équipe de Qualifications Québec du portail (concept, prototype et portail final). D'autres ressources seront ajoutées, au besoin.

Échéancier : Septembre 2017.

Indicateur de résultats : prototype approuvé par le comité-conseil et le MIDI.

4. Produire les contenus de l'ensemble du portail, incluant les liens externes.

Qualifications Québec établira, avec ses partenaires, l'inventaire de tous les services offerts en RC au Québec. Dès que le prototype du site sera validé, les liens externes

et les contenus seront élaborés par l'équipe des conseillers en RC de Qualifications Québec –en étroite collaboration avec ses partenaires. Le consultant en conception ainsi que le consultant en ergonomie WEB accompagneront les conseillers.

Échéancier : janvier 2018 pour la version de lancement qui évoluera au fur et à mesure des besoins du portail. Processus d'amélioration continue.

Indicateur de résultats : inventaire des services offerts en RC au Québec. Contenus du portail complétés, vulgarisés adéquatement et approuvés pour la version de lancement.

5. Produire un cahier des charges qui inclura le prototype et le concept.

Le cahier des charges comprendra les spécifications pour les différents gabarits de pages-écrans et les composantes dynamiques. Ce cahier servira :

- à l'appel d'offres, sur invitation, pour la sélection de la firme Web qui réalisera le graphisme et la programmation informatique du portail;
- à la sélection de la firme de programmation / graphisme.

Échéancier : fin octobre 2017.

Indicateurs de résultats : cahier de charges rédigé et approuvé par le comité de gestion, de suivi et d'évaluation. Procédure d'appel d'offres impliquant l'affichage de l'appel d'offres, l'étude des dossiers, les présentations par les firmes retenues et la sélection de la firme Web.

6. Développer un portail par la firme Web sélectionnée.

La firme responsable de la programmation / graphisme développera un site selon le concept présenté (incluant des tests auprès de publics cibles) et veillera aux ajustements nécessaires. Seront inclus dans le mandat de la firme : le référencement, la promotion du service sur le Web, ainsi que la formation de l'équipe responsable du portail. Un chargé de projet et un analyste d'affaires complèteront l'équipe.

Échéancier : février 2018.

Indicateurs de résultats : portail virtuel interactif opérationnel répondant d'abord aux besoins des clients et éventuellement, à ceux des partenaires. Nombre de personnes aiguillées dans les organismes partenaires à la suite de la consultation du portail. Nombre de communications: commentaires, questions et interventions par clavardage, téléphone ou autres types de passerelles de communication.

7. Enrichir, en continu, les contenus et les fonctionnalités du portail au fur et à mesure du développement des services de reconnaissance des compétences.

Échéancier : à compter de la mise en service du portail, puis, processus d'amélioration continue.

Indicateur de résultats : bonification des services : ajout d'outils ou de services au fur et à mesure, en fonction des besoins.

8. Produire le rapport d'étape du projet (volet 1)

Échéancier : avril 2018.

Indicateur de résultats : production d'un rapport d'étape.

2. DÉVELOPPEMENT DES SERVICES D'AIGUILLAGE

Les clients seront aiguillés directement vers l'information pertinente, qu'ils s'intéressent à l'obtention d'une autorisation légale d'exercer, à la reconnaissance officielle de leurs acquis scolaires et de leurs compétences dans le cadre de programmes d'études ou à l'obtention d'un emploi de plein potentiel. Le personnel de Qualifications Québec devra, pour bien aiguiller la clientèle, être formé par les experts en reconnaissance des compétences dans chaque sphère d'activité. Les partenaires concernés par la reconnaissance des compétences seront partie prenante de l'information livrée au nom de leur organisation. Ils trouveront aussi des sections du site qui leur seront destinées.

LES ÉTAPES

Pour élaborer les services d'aiguillage, il faudra:

1. Lister les besoins, les formateurs et élaborer un calendrier de formation sur l'ensemble des services offerts au Québec en reconnaissance des compétences pour les conseillers de Qualifications Québec.

2. Identifier et amorcer les rencontres avec les partenaires concernés par l'offre de services de Qualifications Québec.
 - Ministères interpellés par la reconnaissance des compétences : ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Office des professions du Québec;
 - Établissements scolaires offrant des services de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : formation générale, professionnelle et technique;
 - Établissements universitaires;
 - Organismes de réglementation: ordres professionnels, commission de la construction du Québec, autorité des marchés financiers, direction de formation et de la titularisation du personnel scolaire;
 - Comités sectoriels offrant les services de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO);
 - Employeurs, entreprises et organismes de reclassement dans un contexte d'embauche, de reclassement et de rétention en emploi d'un personnel qualifié répondant aux besoins du marché du travail;
 - Intervenants des organismes d'employabilité;
 - Instances internationales en reconnaissance des compétences.

Échéancier : octobre 2017, puis, en continu pour l'identification des partenaires concernés et l'amorce des rencontres et discussions avec ceux-ci.

Indicateur de résultat :

Liste des partenaires clés ordonnée selon les grands secteurs à couvrir soit : le secteur de l'éducation, celui des professions et métiers réglementés et celui de l'emploi; canevas de rencontres incluant les objectifs poursuivis par Qualifications Québec, les attentes par rapport aux partenaires (complémentarité des mandats, modalités de la concertation), les principaux enjeux et les messages-clés à livrer; planification et tenue des premières rencontres avec les partenaires.

3. Mettre en place un mode d'interaction et un processus d'intervention auprès de la clientèle. Convenir du contenu lié aux services offerts par chacun de ces partenaires.
 - Établir un échéancier de rencontres avec les partenaires, présenter les services de Qualifications Québec, notamment son portail;
 - Définir les rôles des types de partenaires : partenaires-clientèles; partenaires-institutionnels; partenaires-communautaires; partenaires-employeurs;
 - À partir des activités de Qualifications Québec et dans le cadre de ses mandats, inventorier avec les partenaires les actions pouvant être communes et celles qui leur sont spécifiques;
 - Établir des ententes de collaboration précisant l'information à partager et établissant des protocoles de services à la clientèle.

Important : Qualifications Québec veillera à aiguiller les clients vers les bonnes ressources en RC tout en s'assurant de ne pas dédoubler les services déjà offerts par les partenaires. Pour ce faire, Qualifications Québec travaillera étroitement avec chacun d'eux. Toute l'information et le contenu seront mis en ligne avec le consentement du partenaire qui désire partager l'information qui lui est propre.

Échéancier : décembre 2017, puis, processus en continu

Principalement, pour la production du plan stratégique d'aiguillage

Indicateur de résultats : production d'un plan stratégique d'aiguillage comportant un mode d'interaction, un processus d'intervention auprès de la clientèle ainsi que la convention avec les partenaires des contenus liés aux services offerts par chacun

d'eux; nombre d'ententes de collaboration signées avec des partenaires; nombre de clients aiguillés vers des partenaires.

4. Concevoir des modules d'information propres aux services d'aiguillage numérique.

Échéancier pour l'ensemble des services d'aiguillage: mars 2018, puis, processus en continu

Indicateur de résultats : au moins deux modules d'information développés par an.

5. Mise en œuvre du service d'aiguillage numérique

Échéancier : avril 2018, puis, en continu.

Indicateur de résultat : un service d'aiguillage en ligne

6. Produire le rapport d'étape du projet (volet 2)

Échéancier avril 2018

Indicateur de résultats : production d'un rapport d'étape.

3. PROMOTION DES SERVICES DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

Afin de favoriser une connaissance optimale des services offerts par le guichet unique à ses diverses clientèles, Qualifications Québec s'outillera d'une planification structurée des activités de promotion privilégiées pour atteindre ses objectifs d'accessibilité et de visibilité. Qualifications Québec veillera à ne pas dédoubler les activités de promotion déjà existantes. De façon particulière, une concertation avec la Commission des partenaires du marché du travail aura lieu afin de tenir compte des besoins du marché du travail.

Ainsi, dans le but de favoriser la concertation et l'adhésion au guichet unique, les partenaires seront consultés à diverses étapes de la mise en œuvre de cette planification par l'entremise des représentants siégeant sur le comité-conseil; ceux-ci verront à consulter leur réseau, au besoin.

LES ÉTAPES

Pour faire connaître les services de reconnaissance des compétences, il faudra:

1. Établir un plan de communication et de promotion des services offerts par Qualifications Québec ciblant les clients du portail et les partenaires pour l'ensemble du territoire québécois incluant un calendrier des rencontres, évènement et présentations.

Échéancier : décembre 2017, puis, en continu.

Indicateur de résultats : Réaliser un plan de communication et de promotion et amorcer les activités de communication et de promotion.

2. Développer des outils de communication et mettre en œuvre les activités informationnelles selon le plan de communication aux fins de la promotion large de la RC.

Échéancier : février 2018, puis, en continu.

Indicateur de résultats : Outils promotionnels, communicationnels et informationnels.

3. Organiser le lancement de Qualifications Québec.

Échéancier : Automne 2017 selon les disponibilités des autorités du MIDI.

Indicateur de résultats : Réaliser le lancement de Qualifications Québec

4. Produire le rapport d'étape du projet (volet 3)

Échéancier avril 2018

Indicateur de résultats : production d'un rapport d'étape.

4. ÉQUIPES D'INTERVENTION

Le MIDI et Qualifications Québec sont conscients des effets potentiels des activités du guichet unique sur l'évolution des pratiques en reconnaissance des compétences pour tous les intervenants des réseaux scolaires, du marché du travail et des organismes de réglementation. Soucieux d'assurer une pérennité au guichet unique afin de mieux desservir à long terme la clientèle, le MIDI et Qualifications Québec souhaitent mettre en place des approches qui contribueront au continuum des services en cette matière. Dans cette perspective, Qualifications Québec, par la qualité de ses interventions en amont des démarches de reconnaissance, devrait contribuer à faire état des obstacles relatifs à un aiguillage pertinent vers le meilleur dispositif de reconnaissance pour la personne. Ce faisant, le guichet, centré essentiellement sur les besoins des personnes, permettra d'informer finement les différents partenaires et pourra éventuellement favoriser le partage des meilleures pratiques pour, progressivement et de façon concertée, participer à la levée des obstacles et à une reconnaissance accessible et équitable pour tous.

La portée et les mandats des équipes d'intervention seront établis en fonction de chaque enjeu spécifique. Ces équipes seront constituées en collaboration et en concertation avec les partenaires de la reconnaissance des compétences qui seront les fournisseurs de services. Ceux-ci doivent être consultés sur les modalités de collaboration et adhérer à cette intervention afin d'obtenir des résultats probants. Les étapes décrites ci-dessous constituent une première ébauche d'une démarche qui est respectueuse des zones de responsabilités de chaque partenaire. Elles visent la mise en commun des expertises et des mandats propres à chaque acteur.

Les centres d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences se sont vus octroyer un financement en vue d'améliorer les services de RAC, de recenser des pratiques gagnantes et d'identifier des barrières. Le travail des équipes d'intervention de Qualifications Québec ne dédoublera pas ces activités dans le réseau de l'éducation mais s'inscrira plutôt en complémentarité avec celles-ci.

LES ÉTAPES

Pour faciliter la concertation avec nos partenaires, Qualifications Québec devra:

1. Recenser les pratiques gagnantes en matière d'aiguillage et de promotion large de la RC;
2. Favoriser l'identification, en continu, des barrières à la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes relevant de l'interaction de quelques acteurs clefs de la RC;
3. Partager les problématiques recueillies auprès des acteurs concernés. Suggérer des améliorations et proposer des solutions;
4. Encourager la mise en commun des expertises et des pratiques gagnantes en RC et favoriser la concertation des acteurs;
5. Intégrer dans le guichet unique les avancées en reconnaissance des compétences;
6. Produire le rapport d'étape.

Les étapes de cette activité prendront forme davantage dans les années 2 et 3 du projet soit en 2018 – 2019 et en 2019 – 2020. Par ailleurs, au fur et à mesure des activités de promotion et d'aiguillage et, dans la foulée de la concertation des acteurs et de la mise en commun des expertises, un travail de recensement des pratiques gagnantes et d'identification des barrières à la RC sera amorcé dès 2017 – 2018. Cette recension permettra d'alimenter le plan d'intervention qui sera élaboré et mis en œuvre en 2018 - 2019 et en 2019 - 2020. Un rapport d'étape pour l'année 2017 - 2018 sera rédigé à la fin de la première année afin de préparer les années 2 et 3.

Échéancier : avril 2018, puis en continu

Indicateur de résultats : production d'un rapport d'étape portant sur la recension des enjeux liés aux barrières à la RC ainsi qu'à la recension des pratiques gagnantes.

CONCLUSION

La reconnaissance des compétences de chaque individu est un enjeu majeur au Québec. La mise en place du guichet unique à portée provinciale innove avec une équipe de professionnels formés à la fine pointe des dispositifs de reconnaissance disponibles, d'un portail interactif en soutien aux personnes en recherche de reconnaissance de compétences, afin de leur donner une information juste et de les aiguiller le plus rapidement possible vers la ressource la plus pertinente dans une perspective d'intégration efficiente au marché du travail québécois.

L'approche informationnelle de Qualifications Québec en matière d'aiguillage, l'approche concertée proposée aux différents acteurs concernés de même que la mise en place d'équipes contribuant à la levée des obstacles en amont des démarches de reconnaissance forment les éléments essentiels d'une meilleure intégration des adultes en quête de reconnaissance de leurs compétences au marché du travail.

Les éléments que comporte l'offre de services doivent être vus et traités de façon intégrée et systémique. Ces éléments sont inter reliés. Il se pourrait, à cause de l'aspect systémique du projet et des imprévus liés à sa mise en œuvre, que les échéanciers soient modifiés. Qualifications Québec en informera le MIDI, par l'intermédiaire du comité de gestion, au fur et à mesure.

À cet effet, les premiers versements de chaque début d'année devront être précédés d'un plan d'action annuel détaillé cosigné par Qualifications Québec et par le MIDI. Le plan d'action annuel détaillé précisera de façon pointue les budgets, les moyens utilisés pour réaliser les objectifs de l'entente, les retombées attendues des initiatives, des projets et des interventions et le cadre d'évaluation de l'atteinte des objectifs, ce dernier comprenant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs spécifiques.

Finalement, au bout de trois années, le projet sera évalué afin de mesurer son effet réel sur les clientèles concernées, notamment sur les personnes immigrantes, sur les organismes dédiés aux personnes immigrantes et à l'employabilité et sur les partenaires responsables de la reconnaissance de leurs compétences.

ANNEXE 1 : Mise en contexte

Budget prévisionnel pour les années 1, 2 et 3 de la mise en place de Qualifications Québec

Le mandat de la mise en place du guichet unique, Qualifications Québec, a été octroyé à Qualification Montréal. Ce guichet montréalais œuvre en reconnaissance des compétences en termes de promotion large et d'aiguillage pour les adultes québécois immigrants, candidats à l'immigration ou nés au Québec.

Sa mise en place émane d'une volonté commune du réseau scolaire montréalais et a été priorisée dès 2009 dans le plan d'aménagement de la défunte table interordre, Éducation Montréal. Les membres partenaires de cette table représentant le ministère de l'Éducation, le ministère du Travail ainsi que celui de l'Immigration ont soutenu et encouragé l'initiative.

La mission de Qualification Montréal fût, jusqu'à 2015, financée par un membership des établissements scolaires montréalais, par cette table interordre et par une allocation de la conférence régionale des élus de Montréal. Ces deux derniers organismes qui n'existent plus.

Avec les sommes résiduelles d'Éducation Montréal et un apport financier du ministère de l'Éducation, soutenu par la volonté du réseau des établissements scolaires, Qualification Montréal a pu maintenir ses activités. Qualification Montréal a également conduit des projets majeurs notamment dans le cadre d'ententes spécifiques avec la direction régionale de Services Québec : projet pilote sur les démarches de RAC intensive et service Certifié Compétent.

Inscrite dans la volonté politique d'un guichet unique provincial en reconnaissance des compétences, l'entente conclue en mars 2017 avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion donne un souffle nouveau et une dimension élargie au guichet unique. Par ailleurs, la création du guichet unique à portée provinciale pose un défi à Qualification Montréal : la réussite d'un aiguillage efficient pour une meilleure reconnaissance des compétences des adultes québécois immigrants, candidats à l'immigration et nés au Québec.

ANNEXE 2 : Budget prévisionnel pour les années 1, 2 et 3 de la mise en place de Qualifications Québec

	Année 1 Contribution reliée à l'entente MIDI 2017-2018	Année 1 Contributions prévisionnelles reliées aux autres ententes 2017-2018	Année 1 Contributions prévisionnelles totales 2017-2018	Année 2 Contribution reliée à l'entente du MIDI 2018-2019	Année 3 Contribution reliée à l'entente du MIDI 2019-2020
CONTRIBUTIONS					
MIDI - GUICHET UNIQUE	1 000 000,00 \$		1 000 000,00 \$	1 000 000,00 \$	1 000 000,00 \$
MEES		200 000,00 \$	200 000,00 \$		
Service Québec		60 000,00 \$	60 000,00 \$		
Entente Canada Québec		20 000,00 \$	20 000,00 \$		
Autres partenariats					
Total:	1 000 000,00 \$	280 000,00 \$	1 280 000,00 \$	1 000 000,00 \$	1 000 000,00 \$

	Année 1 Dépenses reliées à l'entente MIDI	Année 1 Dépenses reliées aux autres ententes	Année 1 Dépenses prévisionnelles 20172018	Année 2 Dépenses prévisionnelles 2018-2019	Année 3 Dépenses prévisionnelles 2019-2020
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Offre de service centralisée					
PORTAIL	408 950,00 \$		408 950,00 \$	125 000,00 \$	120 000,00 \$
Actualiser le site Internet de Qualification Montréal	5 000,00 \$		5 000,00 \$		
Mette en place un comité d'experts-conseil	5 000,00 \$		5 000,00 \$		
Concevoir le prototype du portail en ligne	60 000,00 \$		60 000,00 \$		
Concevoir les contenus du portail en ligne	172 550,00 \$		172 550,00 \$		
Produire un cahier de charge	10 000,00 \$		10 000,00 \$		
Développer la plate-forme Web et le référencement	100 000,00 \$		100 000,00 \$		
Assurer l'amélioration continue du portail en ligne	20 000,00 \$		20 000,00 \$		
Produire le rapport d'étape du projet (volet 1)	6 400,00 \$		6 400,00 \$		
Budget de contingence	50 000,00 \$		40 000,00 \$		
Sous-total:	428 950,00 \$		428 950,00 \$		
AIGUILLAGE	180 200,00 \$		180 200,00 \$	436 000,00 \$	445 000,00 \$
Identifier et amorcer les rencontres des partenaires concernés	40 000,00 \$		40 000,00 \$		
Produire un plan stratégique des services d'aiguillage	45 000,00 \$		45 000,00 \$		
d'aiguillage numérique	53 700,00 \$		53 700,00 \$		
Mise en oeuvre du service d'aiguillage numérique	36 000,00 \$		36 000,00 \$		
Produire le rapport d'étape du projet (volet 2)	5 500,00 \$		5 500,00 \$		
Sous-total:	180 200,00 \$		180 200,00 \$		
PROMOTION: Concertation des acteurs; développement	104 500,00 \$		104 500,00 \$	80 000,00 \$	50 000,00 \$
Produire un plan de communication et de promotion	44 000,00 \$		44 000,00 \$		
Élaborer des outils de communication	50 000,00 \$		50 000,00 \$		
Organiser le lancement de Qualification Québec	5 000,00 \$		5 000,00 \$		
Produire le rapport d'étape du projet (volet 3)	5 500,00 \$		5 500,00 \$		
Sous-total:	104 500,00 \$		104 500,00 \$		
ÉQUIPES D'INTERVENTION	25 000,00 \$		25 000,00 \$	115 000,00 \$	131 000,00 \$
Réaliser le plan d'intervention					
Recenser les pratiques gagnantes en RC	12 000,00 \$		12 000,00 \$		
Favoriser l'identification des barrières	13 000,00 \$		13 000,00 \$		
Partager les problématiques auprès des acteurs concernés que la concertation des acteurs					
Intégrer dans le guichet unique les avancées en matière de RC					
Produire le rapport d'étape du projet (volet 4)					
Sous-total:	25 000,00 \$		25 000,00 \$		
Salaires et charges diverses					
Entente Canada Québec (Autochtones)	0,00 \$	16 000,00 \$	16 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Entente Services Québec (RAC intensive)	0,00 \$	51 546,25 \$	51 546,25 \$		
Salaires et charges (frais administratifs reliés à l'entente pour adj. admin) ¹	47 600,00 \$	8 400,00 \$	56 000,00 \$	76 230,00 \$	79 310,00 \$
Salaires et charges (Direction, professionnels et technicienne) ²	0,00 \$	35 000,00 \$	35 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Salaires et charges Conseiller service à la clientèle	0,00 \$	50 000,00 \$	50 000,00 \$		
Honoraires professionnels (comptable, juridique, informatique)	10 000,00 \$	13 000,00 \$	23 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Honoraires professionnels (Portail: chargé de projet, communication WEB et analyste)	60 000,00 \$	0,00 \$	60 000,00 \$		
Frais de déplacement	17 000,00 \$	5 000,00 \$	22 000,00 \$	22 000,00 \$	23 000,00 \$
Frais de matériel de bureau - informatique ³	82 750,00 \$	31 200,00 \$	113 950,00 \$	15 000,00 \$	17 000,00 \$
Frais de perfectionnement	5 000,00 \$	1 853,75 \$	6 853,75 \$	6 000,00 \$	7 000,00 \$
Télécommunications	9 000,00 \$	3 000,00 \$	12 000,00 \$	9 000,00 \$	9 000,00 \$
Loyer	15 000,00 \$	15 000,00 \$	30 000,00 \$	70 000,00 \$	72 000,00 \$
Déménagement / Aménagement des locaux	10 000,00 \$	25 000,00 \$	35 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Entretien locatif et réparations	5 000,00 \$	10 000,00 \$	15 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Frais fixes (assurances, taxes applicables, etc.)	0,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Sous-total:	261 350,00 \$	280 000,00 \$	541 350,00 \$	208 230,00 \$	217 310,00 \$
Total:	1 000 000,00 \$	280 000,00 \$	1 280 000,00 \$	964 230,00 \$	963 310,00 \$

¹ Le montant alloué dans cette rubrique comprend 85% du salaire des employés assurant la bonne marche administrative du développement du projet.

² Les salaires et charges de la direction, des professionnels et de la technicienne affectés à l'entente sont écartés dans les rubriques de l'offre de service centralisée.

³ Le montant alloué à cette rubrique comprend les honoraires requis pour le support informatique (logiciels et équipements) compte tenu du nouveau portail.

Mise en place de Qualifications Québec
Guichet unique québécois pour la reconnaissance des compétences

ENTENTE : C0006676108

RAPPORT AU 31 DÉCEMBRE 2017

INTRODUCTION

Le présent rapport d'étape résume l'état de l'avancement des activités de la mise en place d'un guichet unique québécois pour reconnaissance des compétences (RC). Cette mise en place découle d'une entente entre Qualification Montréal et le ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Cette entente s'inscrit dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion « Ensemble, nous sommes le Québec et son Plan d'action 2016-2021 ». Elle fait suite à l'une des mesures du plan économique du Québec qui prévoit la mise en place d'un guichet unique provincial.

Cette entente vise à réunir à une même enseigne, les services d'information, de promotion et d'aiguillage à l'intention des adultes ayant des besoins en matière de reconnaissance de leurs compétences. Ainsi, Qualification Montréal a reçu le mandat de déployer ce guichet nommé **Qualifications Québec** (Q2). Il accordera une attention particulière à la clientèle issue de l'immigration, ou candidate à l'immigration.

Qualifications Québec couvrira l'information sur l'ensemble des processus de reconnaissance des compétences offerts dans les établissements scolaires québécois (commissions scolaires, collèges et universités), mais également de ceux offerts dans d'autres organisations, notamment les ordres professionnels et les comités sectoriels.

De façon plus précise, le guichet a comme mandat de s'adresser aux candidats à la reconnaissance des compétences, aux partenaires, aux intervenants et aux employeurs pour:

- Clarifier les démarches à entreprendre en matière de RC pour les candidats,
- Informer les intervenants, employeurs et toute autre partie prenante des principes et de la valeur des dispositifs de reconnaissance au Québec;
- Faire connaître aux clients et aux partenaires les services et programmes offerts en RC;
- Informer la clientèle (immigrante, en attente d'immigration et non immigrante) du parcours de reconnaissance qui semble le mieux adapté à ses besoins et l'aiguiller, le cas échéant, vers les organismes ou institutions susceptibles d'y répondre;
- Faciliter au candidat en reconnaissance des compétences le cheminement vers la bonne ressource en matière de RC, selon ses besoins;
- Informer de façon continue les partenaires en RC des constats et des avancées observés sur le terrain en matière de RC.

Qualifications Québec favorisera la concertation des acteurs, en respectant les responsabilités dévolues à chacun. À cet effet, le conseil d'administration de

Il agira en complémentarité des services existants. Ses actions se positionneront en amont des démarches de RC. Ainsi, le nouveau guichet s'inscrit comme une référence en matière d'aiguillage et de promotion large de la reconnaissance des compétences.

AVANCEMENTS DU PROJET AU 30 DÉCEMBRE 2017

MODE DE GOUVERNANCE

Dès la première phase de ses activités Q2 travaille à mettre en place le premier portail WEB québécois d'information dédié à la RC incluant des services en ligne adaptés aux besoins des clientèles ciblées. Pour ce faire, un mode de gouvernance offrant une voie aux parties prenantes de la RC a été mis en place. Le logigramme du mode de gouvernance lié à la gestion de l'entente est présenté à l'annexe 2. Les comités prévus au mode de gouvernance ont été organisés et certains ont déjà tenu des rencontres de travail. L'impact de ce mode de gouvernance sur le développement de Q2 est d'optimiser la concertation des acteurs, d'optimiser leur adhésion, leur collaboration et la prise en compte de leurs préoccupations. Ceci, en plus d'alimenter positivement les avancées de la mise en place du guichet.

Comité de gestion

Formé d'un représentant du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, le MIDI (Guillaume Vaillancourt, directeur de l'Évaluation professionnelle et de la Reconnaissance des Compétences) et d'une représentante de Q2 (France Dussault, directrice générale de Qualification Montréal), le comité de gestion, de suivi et d'évaluation de l'entente a tenu depuis le 24 mars 2017, une vingtaine de rencontres. Selon les objets de discussions, le comité s'est adjoint les ressources professionnelles pertinentes. Le comité s'est d'abord penché sur l'élaboration du plan d'action de Qualifications Québec. Ce plan d'action a été commenté par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Il a été finalisé le 31 octobre 2017 et avalisé par les trois ministères (MIDI, MTESS et MEES). Notons qu'un délai a été accordé à l'apport des correctifs liés aux recommandations de ces deux ministères. Cet exercice a contribué à la concertation des acteurs et à l'obtention d'un plan d'action répondant aux attentes des partenaires gouvernementaux. Ce délai a pu impacter le délai de certains livrables mais somme toute, le développement du projet est conforme à ce qui avait été prévu dans le plan d'action.

Essentiellement, le comité de gestion :

- a supervisé la mise en œuvre de l'entente,
- a approuvé, après consultation des ministères partenaires, le plan d'action
- a approuvé le montage financier
- a validé et recommandé les initiatives, avancées du projet et interventions de l'organisme

Comité-directeur

Ce comité regroupe les partenaires associés à la reconnaissance des compétences ainsi que les membres du comité de gestion. Il s'assure que les préoccupations de tous les secteurs soient correctement représentées. Il éclaire et alimente les travaux du

comité de gestion. Il agit à titre de vigie en fonction de l'offre de services intégrée contribue à l'évolution de Q2. Afin de structurer ce comité, une rencontre du comité de gestion a permis d'en valider la composition fine, de cibler les organisations qui représenteraient leur secteur. Une lettre personnalisée a été transmise à ces organisations afin qu'elles délèguent leur représentant sur le comité. Les réponses ne se sont pas fait attendre ce qui témoigne d'un certain engagement de leur part.

Une première rencontre est en préparation pour le 1^{er} février 2018. Il s'agira d'une rencontre exploratoire où Qualifications Québec, son plan d'action, son plan de communication, dans ses grandes orientations, son portail et son évolution seront présentés. Il s'agira principalement d'informer les partenaires, de recueillir leurs commentaires et suggestions, notamment sur la mécanique et les contenus du portail, sur le mode de gouvernance de Q2. Il s'agira enfin de favoriser leur adhésion au projet. Les membres pressentis de ce comité directeur sont :

- Mme Linda Laforte. **MTESS – Services Québec**
- Mme Valérie Lavoie. **Fédération des cégeps**
- M. Claude Bédard. **Bureau de coopération universitaire**
- M. Pierre-Éric Langlois. **Conseil interprofessionnel du Québec**
- Mme Marguerite Orban. **Commission des partenaires du marché du travail**
- M. Alexandre Gagnon. **Fédération des chambres de commerce du Québec**
- Mme Céline Poncelin de Raucourt. **Réseau de l'Université du Québec (pour la diversité régionale)**
- Mme Giuliana Tessier. **Fédérations des commissions scolaires**
- Marie-Josée Larocque. **MEES – Formation technique**
- Jean-Sébastien Drapeau. **MEES – Formation professionnelle**
- Debbie Gendron. **MEES -- Universités**
- Guillaume Vaillancourt. **MIDI**
- Suzanne Breault. **MIDI**
- Sylvain Mandeville. **Q2**
- France Dussault. **Q2**

Deux secteurs sont en attente d'une représentation soient le secteur syndical et un regroupement fédérant les organismes communautaires œuvrant en employabilité et en immigration.

Comité opérationnel / comité portail

L'apport de comités opérationnels est prévu au mode de gouvernance de l'entente. Ces comités opérationnels relevant du comité de gestion ont pour mandat de voir à la bonne marche des étapes de réalisation. Le comité portail a été mis en place. Il est formé de représentants des secteurs impliqués en RC et regroupe des personnes qui travaillent sur le terrain, pour la plupart, des professionnels qui sont en contact avec la clientèle et qui œuvre en matière d'employabilité, d'éducation ou en matière d'intégration des personnes immigrantes. Ce comité s'est réuni à quatre reprises depuis août 2017. Il a permis de valider et d'avaliser les grandes étapes de développement du portail. Il est composé des représentants suivants :

- M. Jean Lanoix, concepteur du portail président de Net2Évolution

- M. Boris Dionne, designer UX chez ErgoWEB
- Mme Nadia Lakrouz, chargée de projet chez Q2
- M. Ricardo Acevedo, chargé de projet chez Q2
- Mme Martine Lacharité, Directrice de l'Ordre des conseillères et conseillers en orientation du Québec
- Mme Langevin, Coordinatrice du CERAC Cegep Marie-Victorin
- M. Philippe Legendre en remplacement de M. Guillaume Vaillancourt Directeur DEPRC. MIDI
- Mme Marie-Lou, Ouellet, Chef d'équipe MTESS
- Mme Suzanne Breault, Chargée de projet MIDI
- Mme Danielle Germain, Professionnelle Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- M. Robert Mayrand, SITO – Service aux immigrants et aux entreprises de l'Outaouais
- Mme Mireille Boutin, Professionnelle, Services de RAC Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Mme Liane Levasseur, Coordinatrice CERAC Commission scolaire Haricana
- Mme France Dussault, Directrice générale de Q2

Ce comité, mis sur pied en août 2017, a, à ce jour, avalisé et commenté les premières grandes étapes de réalisation du portail, nommément :

- La conception et le développement du prototype
- L'organisation de l'information sur la RC dans le prototype
- Le développement des contenus dans une fiche - métier type
- La production d'un cahier des charges aux fins de l'appel d'offres pour la programmation du portail
- La mécanique de l'appel d'offres gouvernemental menant au choix d'une firme de programmation

OFFRE DE SERVICES INTÉGRÉE

DÉVELOPPEMENT D'UN PORTAIL

Dans le développement du guichet unique, la mise en place d'un portail permettant de centraliser l'information sur la reconnaissance des compétences, de la rendre compréhensible et accessible et disponible aux personnes principalement les personnes immigrantes. La première visée du portail est de faciliter l'orientation des candidats et de les introduire à tous les services de RC offerts au Québec par différentes organisations, privées ou publiques. Pour la première année, nous avons prévu six étapes. Voici l'état des travaux pour chacune de ces étapes, leurs impacts et les perspectives qui en découlent.

ACTUALISER LE SITE INTERNET DE QM

Le site actuel de QM a été revu en fonction de pouvoir répondre minimalement aux besoins des personnes avant la mise en ligne du portail de Q2. Le site de QM offrait de l'information essentiellement sur la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) telle qu'elle se dispense dans les établissements scolaires offrant des

programmes de formation professionnelle ou technique, respectivement les commissions scolaires et les cégeps sur l'île de Montréal. Dorénavant en fonction de ces travaux d'actualisation le site offre une information minimale de base par des liens vers les organisations privées ou publiques prestataires de services en matière de RC. De façon plus particulière, les modifications ont été faites en fonction :

- du secteur universitaire en plus des secteurs de la formation professionnelle et collégiale
- d'une perspective québécoise de la RC et non plus Montréalaise uniquement
- des services offerts par les instances de réglementation et de certification, par exemple, les ordres professionnels
- de pouvoir communiquer directement avec un conseiller par téléphone, par courriel ou pour une rencontre en présentiel avec un conseiller.

Notons que près de 20 000 personnes ont consulté le site actualisé de Qualification Montréal.

METTRE SUR PIED UN COMITÉ-PORTAIL

Tel qu'expliqué dans la section « mode de gouvernance » ce comité a avalisé et commenté les travaux liés à la conception d'un prototype, à l'architecture de l'information à même ce prototype et aux tests d'utilisabilité ayant servi à l'optimisation du prototype. Les membres du comité ont pu se positionner sur la démarche de l'appel d'offres pour la programmation du portail qui leur a été présentée. La composition du comité a été finalisée en août 2017 et une première rencontre s'est tenue en septembre 2017.

CONCEVOIR UN PROTOTYPE DU NOUVEAU PORTAIL

Le prototype a été conçu et livré en septembre 2017. Le fil conducteur de la navigation de ce prototype passe par le marché du travail. Ainsi, l'information en matière de RC se rattachera à chacun des quelque 550 métiers et professions inscrits dans la base de données des codes nationaux des professions (CNP). En plus d'être présenté au comité portail, le prototype a été présenté à différents partenaires, notamment, le réseau des Centres d'Expertise en Reconnaissance des acquis et des Compétences (CERAC) pour la formation professionnelle et technique, la Commission de la Construction du Québec, le réseau de l'Université du Québec, les directions des services de formation continue des cégeps du Québec et bien d'autres. Les rencontres avec les différents partenaires seront couvertes au point « promotion des services de reconnaissance des compétences ». Ce prototype a permis aux partenaires du comité portail de se positionner sur la navigation du futur portail et sur l'organisation de l'information en matière de RC en fonction d'une profession ou d'un métier inscrit au code national des professions. Il permet aussi de préciser finement les attentes en fonction de la programmation du portail final et, par le fait même, de minimiser les dépassements de coûts. Le prototype a été soumis à des tests d'utilisabilité effectués par des personnes immigrantes. L'exercice a permis de tester la performance de l'outil aux fins d'une expérience utilisateur optimale. L'exercice a permis aux partenaires de s'appropriier, tôt

dans le processus du développement les éléments qui composent le portail, et de se prononcer sur ceux-ci.

Pour la conception du portail, QM s'est adjoint les services d'un concepteur WEB, M. Jean Lanoix de la firme NET2Évolution. Elle s'est adjoint également les services d'un designer UX, M. Boris Dionne afin de maximiser l'expérience utilisateur dans le portail.

PRODUIRE UN CAHIER DES CHARGES INCLUANT LE PROTOTYPE ET LE CONCEPT

Le cahier de charge a été produit en fonction des spécifications du prototype, de ses maquettes et des résultats des tests utilisateurs. Le cahier de charge était à la base de l'appel d'offres QUALITÉ-PRIX, basé sur les directives du Secrétariat du Conseil du trésor du gouvernement du Québec pour établir le choix de la firme de programmation. Le cahier des charges comportait trois critères en fonction de l'appel d'offres menant au choix de la firme de programmation.

- La capacité de votre organisation à participer à la création d'une expérience utilisateur optimale (UX)
- La capacité de votre organisation à générer un graphisme qui reflétera la mission de Q2, la diversité des clientèles (citoyens ou résidents permanents du Québec et Canada, des personnes à l'étranger intéressées à immigrer au Québec), un respect interculturel et une sobriété dans son ensemble.
- La capacité de votre organisation à livrer un CMS performant qui rendra l'équipe de Q2 autonome, et de rendre les données disponibles.

DÉVELOPPER UN PORTAIL EN COLLABORATION AVEC LA FIRME WEB SÉLECTIONNÉE

À la suite de l'appel d'offres une firme a été sélectionnée « Avenue 8 ». Un échéancier des travaux a été arrêté avec la firme : une rencontre de démarrage est prévue le 12 janvier; l'approbation des maquettes déclinées est prévue pour la fin du mois de février. Pour la livraison d'une première version bêta du portail au 30 mars 2018.

ENRICHIR, EN CONTINU, LES CONTENUS ET LES FONCTIONNALITÉS DU PORTAIL AU FUR ET À MESURE DES SERVICES DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

Les contenus ou « fiches résultat » sont en développement. Une équipe de trois personnes y travaille. Il a d'abord fallu établir le gabarit final de ces fiches selon les recommandations du MIDI et du comité-portail. À la fin du mois de décembre, une quarantaine de « fiches résultats » était finalisée. Chaque fiche comporte une moyenne de 27 pages en contenu d'information. L'objectif est de produire 200 « fiches résultats » pour le 30 mars. Pour les fonctionnalités la première version du portail visera à répondre essentiellement aux besoins des personnes candidates à la RC avant tout. Notons que les professionnels de QM ont tous reçu une formation en rédaction WEB de la part de M. Érik Vigneault, spécialiste en ce domaine. Il est prévu que M. Vigneault revoie avec l'équipe les textes présents sur le portail. Les services de M. Vigneault ont également été retenus pour l'élaboration fine du plan de communication.

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES D'AIGUILLAGE

IDENTIFIER ET AMORCER LES RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES CONCERNÉS PAR L'OFFRE DE SERVICES DE QUALIFICATIONS QUÉBEC

Une cartographie (jointe en annexe) des partenaires avec l'emplacement stratégique de Q2 a d'abord été dressée. L'ensemble des grands secteurs auxquels sont associés nos partenaires a fait l'objet d'une rencontre, au moins, une première fois aux fins de présentations du guichet unique provincial, mais surtout afin de présenter l'offre de services notamment en termes d'aiguillage des clientèles. Nous avons porté une attention particulière au réseau de l'éducation avec les réseaux des CERAC de la formation professionnelle et technique (4 rencontres). En formation professionnelle les questionnements touchaient la complémentarité des mandats entre celui de Q2 en matière d'aiguillage et celui des CERAC en matière d'accompagnement des établissements scolaires. Ces rencontres ont permis d'amenuiser les craintes. Les directions générales et directions des services de la formation continue des cégeps ont été rencontrées. Le réseau des universités : réseau de l'Université du Québec, Université de Montréal ont été contactés et rencontrés. Des présentations ont été faites auprès d'organismes communautaires œuvrant dans les secteurs de l'immigration, de la francisation et de l'employabilité. Ils ont été rencontrés, souvent à leur demande et surtout dans la grande région de Montréal. Pour le marché du travail, des contacts ont été entrepris avec la Commission des Partenaires du Marché du Travail (CPMT), la fédération des Chambres de Commerce du Québec (FCCQ) et certains comités sectoriels. Notons également que deux rencontres ont eu lieu avec l'office des Professions du Québec, l'une à Montréal, l'autre à Québec. Deux rencontres sont à prévoir avec l'ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ainsi qu'avec l'ordre des ingénieurs. Le secteur de la santé avec recrutement Santé Québec a également été rencontré. Notons particulièrement la participation de représentants de Qualifications Québec à la grande rencontre du 12 octobre 2017 portant sur l'accès aux professions réglementées et à l'emploi pour les personnes immigrantes et formées hors Québec et l'accueil plus que favorable à l'initiative de la mise en œuvre de Q2. Ce ne sont là que quelques exemples des rencontres avec les partenaires. Plus d'une cinquantaine de rencontres ont eu lieu avec les partenaires impliqués en RC. Ils ont pu nous exprimer leurs attentes face aux services de Q2. Ces rencontres serviront d'assises au développement du plan de communication de Q2. Elles ont surtout servi à informer les partenaires de la venue de Q2, à favoriser leur adhésion à ce guichet.

Depuis la signature de l'entente, en plus des 20 000 personnes ayant consulté le site actualisé de QM, 420 personnes ont été rencontrées par un conseiller à des fins d'aiguillage et près de 2200 personnes ont été accompagnées dans leurs recherches en matière de RC par courriel depuis le 1er mars 2017.

PROMOTION DES SERVICES DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

Les grandes lignes du plan de communication ont été élaborées et présentées au MDI le 5 décembre 2017. Elles ciblent essentiellement à :

- Favoriser une connaissance optimale des services
- Maximiser l'accessibilité aux services de Q2 et sa visibilité
- Compléter et ne pas dédoubler les activités de promotion déjà existantes
- Concerter les acteurs, notamment la CPMT

- Dans le but de favoriser la concertation et l'adhésion au guichet unique, consulter les partenaires aux diverses étapes de sa mise en œuvre

Le plan de communication couvrira 4 volets :

- Plan de promotion en fonction des **clientèles**
- Plan de communication en fonction des **partenaires**
- Développement des **outils de communication**
- **Lancement** de Q2

Le travail de Q2 s'étant davantage concentré sur le développement du portail comme tel, l'élaboration du plan de communication n'est pas finale. Cependant certaines activités de promotion et de communication sont déjà en cours notamment par la tenue des comités et par la tenue des rencontres avec les partenaires. Incidemment ces rencontres contribuent à alimenter ce que deviendra le plan de communication final. Enfin les activités communicationnelles officielles ne seront mises en œuvre qu'au moment où l'annonce officielle de Qualifications Québec aura été faite.

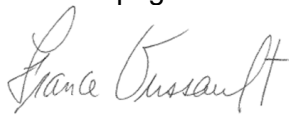
ÉQUIPES D'INTERVENTION

Cet aspect du plan d'action sera davantage couvert pendant l'année 2 et 3 du projet. Cependant, au cours de travaux menant au développement du prototype et des multiples rencontres tenues avec les partenaires des enjeux en matière de RC ont été soulevés. Les éventuelles équipes d'intervention pourront témoigner de ces enjeux et en traiter avec les acteurs concernés. Voici quelques enjeux soulevés lors des rencontres en comité ou lors des rencontres avec les partenaires :

- Enjeu lié aux particularités des régions
- Enjeu lié aux contenus disponibles sur les sites des partenaires et à leur lisibilité
- Enjeu de promotion des services de RC au niveau universitaire
- Enjeu de la fluidité des parcours en matière de RC
- Enjeu des délais des démarches de reconnaissance des compétences

CONCLUSION

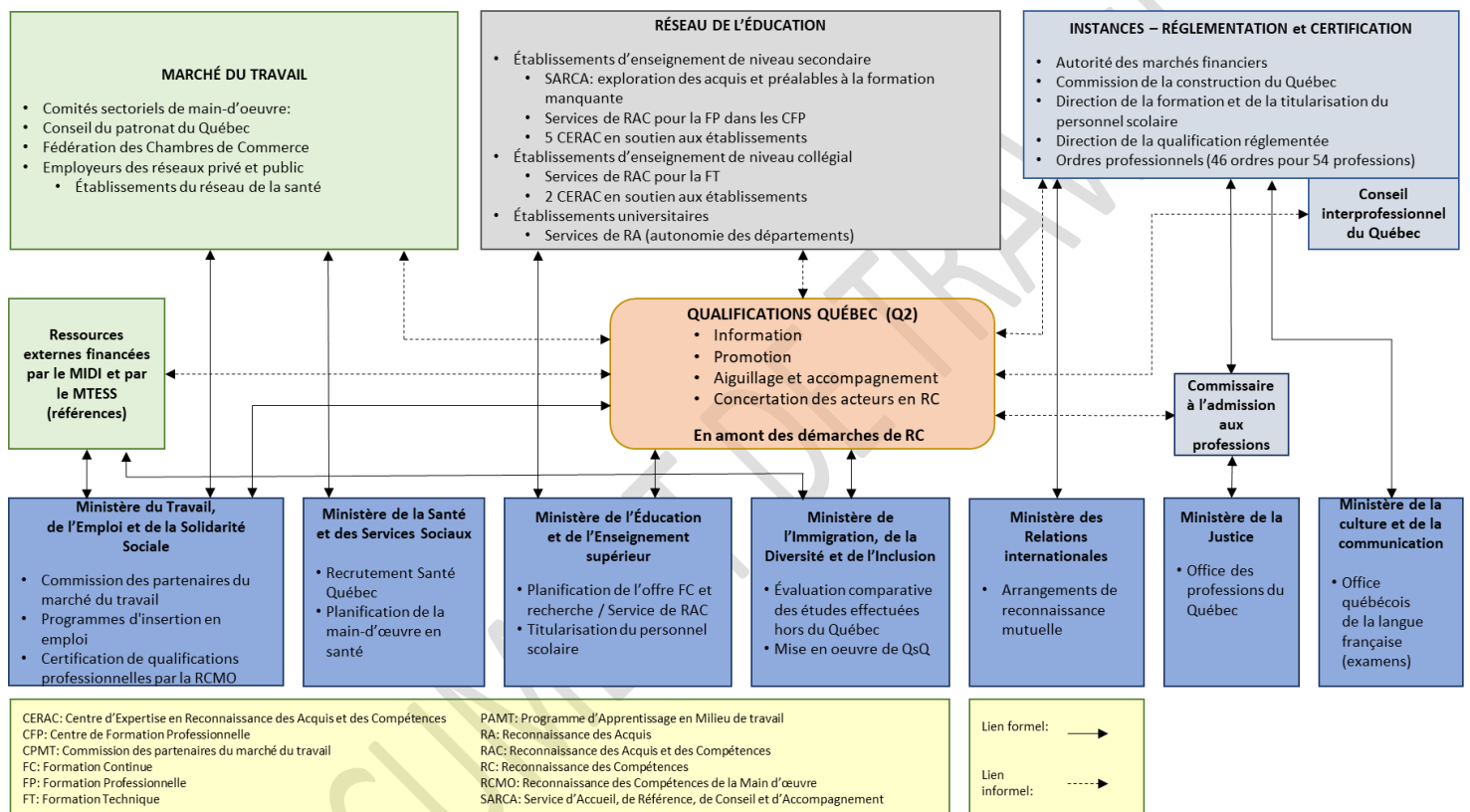
À la lumière de ces avancées, nous sommes confiants de pouvoir livrer une première version bêta, à commenter, du portail, à la fin du mois de mars prochain. L'organisme au niveau de ses activités d'aiguillage poursuit l'accompagnement des personnes. Nous avons pu déjà, au travers des comités et des rencontres, mobiliser les acteurs de la RC et faire en sorte qu'ils adhèrent au projet. L'accueil face au prototype est plus que favorable. Les avancées se font dans un esprit de concertation, un gage de succès pour le projet. L'équipe de Qualifications Québec possède une très grande expertise en matière d'information et d'aiguillage vers des processus de RC. Elle poursuit les travaux de développement du portail, ses activités de concertation des acteurs et son travail d'accompagnement auprès des personnes.



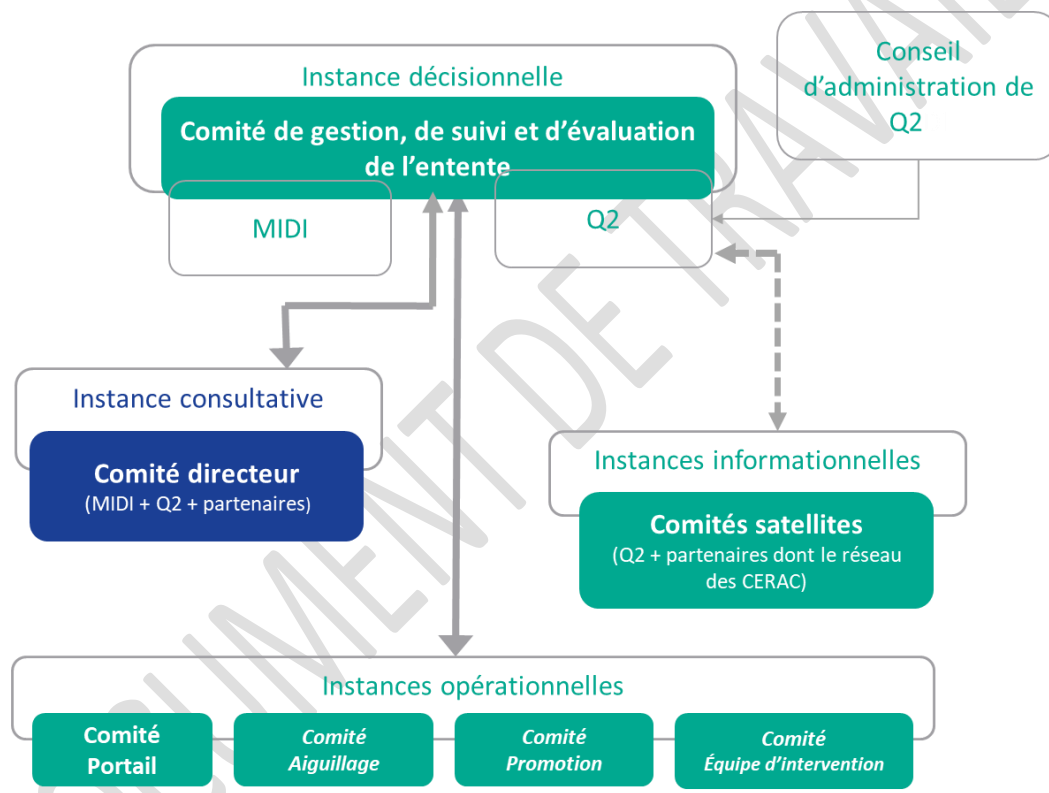
France DUSSAULT
Directrice générale de Qualification Montréal

ANNEXE 1 : CARTOGRAPHIE DE L'EMPLACEMENT STRATÉGIQUE DE Q2 EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DES PERSONNES IMMIGRANTES AU QUÉBEC

Cartographie de l'emplacement stratégique de Q2 en matière de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes au Québec



ANNEXE 2 : Logigramme du mode de gouvernance de Q2 pour la gestion de l'entente



ANNEXE 3 : Tableau du suivi budgétaire et de l'état des dépenses

Postes budgétaires	Budget prévisionnel	2017										Total des dépenses
		Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Salaires & charges	417 140,00 \$	25 104,54 \$	20 693,27 \$	30 561,14 \$	29 905,15 \$	24 188,54 \$	50 183,95 \$	27 009,06 \$	27 546,08 \$	31 849,43 \$	31 829,61 \$	298 870,77 \$
Honoraires professionnels	429 110,00 \$			4 601,81 \$	4 761,69 \$	13 402,35 \$	33 600,56 \$	15 894,71 \$	31 226,45 \$	3 596,73 \$	37 666,30 \$	144 750,60 \$
Consultants projet	40 000,00 \$				4 761,69 \$						9 243,92 \$	14 005,61 \$
Consultant portail Net2 Evolutioninc. Ergoweb												
Séquences Digitale	70 000,00 \$			4 601,81 \$		13 402,35 \$	33 600,56 \$	15 894,71 \$	20 730,30 \$		21 650,66 \$	109 880,39 \$
Consultant contenus portail Elaboration des personas	121 500,00 \$										6 771,72 \$	6 771,72 \$
Firme de programmation	100 000,00 \$											- \$
Firme de communication	45 000,00 \$											- \$
Chargé de projet et analyste Sirius conseils Solutionss Metrix	52 610,00 \$								10 496,15 \$	3 596,73 \$		14 092,88 \$
Firmes Comptable - juridique -informatique	10 000,00 \$		1 913,34 \$		414,71 \$		892,63 \$		441,54 \$	2 523,36 \$		6 185,58 \$
Frais de séjour et déplacement	17 000,00 \$			876,86 \$	1 930,80 \$	211,45 \$	408,67 \$		2 785,17 \$	827,51 \$	774,88 \$	7 815,34 \$
Frais de matériel de bureau & informatique	82 750,00 \$	243,75 \$	188,09 \$		667,77 \$	874,92 \$	354,61 \$	843,92 \$	609,04 \$	3 686,08 \$	45 507,46 \$	52 975,64 \$
Perfectionnement	5 000,00 \$								1 934,77 \$			1 934,77 \$
Télécommunication ¹	9 000,00 \$									120,08 \$	787,74 \$	907,82 \$
Loyer	15 000,00 \$	987,20 \$	987,20 \$	987,20 \$	987,20 \$	987,20 \$	987,20 \$	987,20 \$	987,20 \$	987,20 \$	987,20 \$	9 872,00 \$
Aménagement des locaux	10 000,00 \$										2 928,25 \$	2 928,25 \$
Entretien locatif et réparations	5 000,00 \$											- \$
Sout total	1 000 000,00 \$	26 335,49 \$	23 781,90 \$	37 027,01 \$	38 667,32 \$	39 664,46 \$	86 427,62 \$	44 734,89 \$	65 530,25 \$	43 590,39 \$	120 481,44 \$	526 240,77 \$

Postes budgétaires	Budget prévisionnel	2017-2018	
		Total des dépenses	Solde restant
Salaires & charges	417 140,00 \$	298 870,77 \$	118 269,23 \$
Honoraires professionnels	429 110,00 \$	144 750,60 \$	284 359,40 \$
Firmes Comptable - juridique -informatique	10 000,00 \$	6 185,58 \$	3 814,42 \$
Frais de séjour et déplacement	17 000,00 \$	7 815,34 \$	9 184,66 \$
Frais de matériel de bureau & informatique	82 750,00 \$	52 975,64 \$	29 774,36 \$
Perfectionnement	5 000,00 \$	1 934,77 \$	3 065,23 \$
Télécommunication 1	9 000,00 \$	907,82 \$	8 092,18 \$
Loyer	15 000,00 \$	9 872,00 \$	5 128,00 \$
Aménagement des locaux	10 000,00 \$	2 928,25 \$	7 071,75 \$
Entretien locatif et réparations	5 000,00 \$	- \$	5 000,00 \$
Sout total	1 000 000,00 \$	526 240,77 \$	473 759,23 \$

¹ Télécommunication : Les frais de télécommunication sont réglés à la réception de la facturation de la CSMB, normalement 2 fois par année.

QUESTION – RP 42

ÉTAT D’AVANCEMENT DE LA NÉGOCIATION AVEC LA TUNISIE, LE MAROC, L’ALGÉRIE OU TOUT AUTRE PAYS POUR LA SIGNATURE D’ENTENTES DE RECONNAISSANCE RÉCIPROQUE DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES. LE NOMBRE DE RENCONTRES AUXQUELLES LA MINISTRE (OU UN MEMBRE DE SON CABINET) A PRIS PART CONCERNANT CE SUJET ET LES DATES DE CELLES-CI.

Cette question relève du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

QUESTION – RP 43

RAPPORT DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME D'AIDE À L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ET DES MINORITÉS VISIBLES EN EMPLOI (PRIIME). MONTANTS INVESTIS ET NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES. FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

Cette question relève du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Q U E S T I O N – R P 4 4

ÉTAT DE LA SITUATION ET SUIVI DÉTAILLÉ DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES D’EMBAUCHE DES MINORITÉS
PAR L’ÉTAT QUÉBÉCOIS

Il appartient au Secrétariat du Conseil du trésor de compiler et de rendre publiques les données sur les programmes d’embauche des minorités par l’État québécois.

QUESTION – RP45

SUIVI DÉTAILLÉ DE TOUT PROJET VISANT À FAVORISER ET À PROMOUVOIR LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION.

L'établissement durable en région des personnes immigrantes demeure un enjeu important pour le Québec. Le Ministère travaille de concert avec les municipalités, les villes et les organismes communautaires pour encourager et faciliter l'établissement durable en région des personnes immigrantes ainsi que l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives qui puissent réunir les conditions favorables à leur pleine participation.

Pour répondre aux besoins des entreprises qui font face à des raretés de main-d'œuvre, le gouvernement du Québec doit innover pour favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes en région. Il importe ainsi d'arrimer davantage les besoins des entreprises en région aux profils des personnes immigrantes et des candidates et candidats potentiels à l'immigration temporaire et permanente. Avec la Politique Ensemble, nous sommes le Québec et sa stratégie d'action 2016-2021, le Québec poursuivra ses efforts pour contribuer au dynamisme et à la vitalité des régions au moyen d'une nouvelle approche partenariale.

À l'issue du Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination, le 5 décembre dernier, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures qui seront déployées avec l'objectif d'arrimer les besoins pressants en main-d'œuvre et l'accès à l'emploi des personnes immigrantes, et ce, dans toutes les régions du Québec. Parmi les mesures annoncées au Forum, on compte notamment le redéploiement prévu du MIDI en région. Cette présence se fera par l'entremise des bureaux de Services Québec ainsi que par la mise en place d'une nouvelle stratégie d'intervention territoriale qui prévoit d'offrir un service de proximité axé sur l'accompagnement des entreprises dans leur effort d'intégration de la clientèle immigrante.

Le Programme *Mobilisation-Diversité* (PMD) du MIDI est destiné aux partenaires municipaux et communautaires et permet d'encourager l'immigration en région et développer des collectivités plus accueillantes et inclusives.

Grâce à ce levier financier, 45 ententes sont conclues dans le cadre de ce programme avec des organismes à but non lucratif présents dans les différentes régions du Québec, et ce, depuis plusieurs années.

- o 4 organismes basés à Montréal ont un soutien financier pour favoriser la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal.
- o 37 organismes ont vu leur entente renouvelée afin de mener des actions liées à l'immigration en région.
- o 4 organismes, soit Montréal International, Québec International, Innovation et développement économique Trois-Rivières et Sherbrooke Innopole ont été mandatés par le MIDI pour réaliser des projets pour la rétention des étudiantes et étudiants étrangers.

Par ailleurs, des milliers d'étudiantes et d'étudiants étrangers sont rejoints par le MIDI et ses partenaires à travers les séances d'information, environ 80 par année.

À la suite de l'appel de projets dans le cadre du PMD en février 2018, de nouvelles ententes seront signées avec des organismes pour le soutien de projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale pour l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre immigrante en région. D'autres organismes recevront du soutien pour réaliser une analyse et un diagnostic des besoins de leur milieu afin d'attirer et d'assurer l'établissement durable des personnes immigrantes.

Aussi, l'Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019 confie aux municipalités plus de responsabilités en matière de gouvernance locale et de développement régional. Le Fonds de développement des territoires a aussi été créé pour appuyer les MRC dans leurs nouvelles responsabilités. Certaines ont d'ailleurs inscrit l'immigration dans leurs priorités régionales. C'est pourquoi le Ministère finance en vertu du PMD des villes et des MRC. Ainsi :

Q U E S T I O N – R P 4 5

- 36 ententes ont été conclues avec des MRC et des villes, dont 30 nouvelles ententes, dans 13 régions administratives du Québec pour l'élaboration de conditions propices pour des collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'attirer et de favoriser l'établissement durable des personnes immigrantes.
- Bien qu'elles ne touchent pas à la régionalisation de l'immigration, le Ministère a également signé des ententes avec les villes de Laval et de Longueuil.
- Également, une entente historique triennale a été aussi conclue avec la Ville de Montréal. Un des objectifs de l'entente prévoit la promotion d'initiatives qui permettent aux personnes immigrantes établies dans la Métropole de trouver un emploi à la hauteur de leurs compétences partout au Québec.

Ces différentes ententes permettent d'appuyer les efforts des municipalités dans la prise en compte des besoins des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles et qu'elles soient des collectivités encore plus accueillantes et inclusives.

Q U E S T I O N – R P 4 6

NOMBRE D’IMMIGRANTS, VENTILÉ PAR LA PROVENANCE ET LA PROFESSION, DEPUIS 2010.
INDIQUER EN POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DES IMMIGRANTS ADMIS

- Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs de l'étude des crédits des années antérieures.
- Les données préliminaires sur les admissions permanentes au Québec indiquent que les professions projetées des personnes immigrantes actives (15 ans et plus) admises en 2017 se répartissent comme suit :

PERSONNES IMMIGRANTES ACTIVES¹ ADMISES AU QUÉBEC
SELON LE CONTINENT DE NAISSANCE
ET LA CATÉGORIE PROFESSIONNELLE PROJETÉE, 2017

Catégorie professionnelle ² (CNP)	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie et autres lieux de naissance	Total
	n					
Gestion	384	44	428	350	2	1 208
Affaires, finances et administration	973	203	471	601	2	2 250
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	1 217	304	1 070	778	6	3 375
Secteur de la santé	359	109	2 003	273	0	2 744
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	460	124	240	414	2	1 240
Arts, culture, sports et loisirs	90	30	119	286	4	529
Vente et services	369	30	187	332	2	920
Métiers, transport et machinerie	168	23	84	104	2	381
Entrepreneurs et investisseurs	23	0	1 253	28	0	1 304
Nouveaux travailleurs	5 167	3 773	7 863	2 801	63	19 667
Travailleurs non classés ailleurs ³	121	8	35	46	0	210
Total	9 331	4 648	13 753	6 013	83	33 828
	%					
Gestion	4,1	0,9	3,1	5,8	2,4	3,6
Affaires, finances et administration	10,4	4,4	3,4	10,0	2,4	6,7
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	13,0	6,5	7,8	12,9	7,2	10,0
Secteur de la santé	3,8	2,3	14,6	4,5	0	8,1
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	4,9	2,7	1,7	6,9	2,4	3,7
Arts, culture, sports et loisirs	1,0	0,6	0,9	4,8	4,8	1,6
Vente et services	4,0	0,6	1,4	5,5	2,4	2,7
Métiers, transport et machinerie	1,8	0,5	0,6	1,7	2,4	1,1
Entrepreneurs et investisseurs	0,2	0	9,1	0,5	0	3,9
Nouveaux travailleurs	55,4	81,2	57,2	46,6	75,9	58,1
Travailleurs non classés ailleurs ³	1,3	0,2	0,3	0,8	0	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Données préliminaires pour 2017.

1. Personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus comptant se joindre à la population active.

2. Profession déclarée par la candidate ou le candidat lors de la sélection ou de l'admission.

CNP: Classification nationale des professions.

3. Inclut également les catégories professionnelles du secteur primaire et celles de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur les résidents permanents.

QUESTION – RP 47

VENTILATION DU NOMBRE DE RÉFUGIÉS SÉLECTIONNÉS À L'ÉTRANGER PAR PAYS,
PAR LANGUE D'ORIGINE, POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES CIVILES; FOURNIR LES
PRÉVISIONS POUR 2018

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs de l'étude des crédits des années antérieures.

Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2017 proviennent de plus de 60 pays. Toutefois, 75,2 % d'entre elles sont nées dans un des cinq pays suivants : Syrie, Afghanistan, République démocratique du Congo, Colombie, Pakistan.

Les cinq principales langues maternelles parlées par près de neuf personnes sur dix des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2017 sont : l'arabe, le dari, l'arménien, le français et l'espagnol.

PERSONNES RÉFUGIÉES SÉLECTIONNÉES À L'ÉTRANGER¹
ET ADMISES AU QUÉBEC ENTRE 2013 ET 2017
PRINCIPAUX PAYS DE NAISSANCE ET PRINCIPALES LANGUES MATERNELLES

Pays de naissance	2013	2014	2015	2016	2017	2013-2017
n						
1 Syrie	x	x	2181	4942	3398	10974
2 Afghanistan	366	171	366	327	579	1809
3 Rép. dém. du Congo	271	380	307	328	293	1579
4 Colombie	237	155	131	100	264	887
5 Iraq	144	216	193	115	150	818
6 Rép. centrafricaine	57	80	296	51	149	633
7 Pakistan	135	35	125	109	227	631
8 Tanzanie	x	x	149	68	198	535
9 Burundi	29	120	118	132	104	503
10 Liban	x	x	41	133	124	318
Autres pays	509	1 132	693	688	843	3 272
Total	1 748	2 289	4 600	6 993	6 329	21 959

Langue maternelle	2013	2014	2015	2016	2017	2013-2017
n						
1 Arabe	136	478	1 999	4 882	3 362	10 857
2 Dari ²	463	198	422	386	776	2 245
3 Arménien	28	218	532	444	590	1 812
4 Français	140	151	385	197	302	1 175
5 Espagnol	261	167	139	101	292	960
6 Swahili ³	121	146	169	124	177	737
7 Kirundi ³	19	215	199	97	131	661
8 Langues nigéro-congolaises	61	109	53	156	206	585
9 Langues créoles	87	90	135	x	x	344
10 Népalais	102	98	67	x	x	286
Autres langues	330	419	500	606	493	2 297
Total	1 748	2 289	4 600	6 993	6 329	21 959

Données préliminaires pour 2016 et 2017.

x : donnée confidentielle en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* (nombre inférieur à 5).

1. Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger comprennent les personnes réfugiées prises en charge par l'État, parrainées ou autonomes financièrement. Il ne s'agit donc pas de l'ensemble des personnes réfugiées.

2. Cette langue est parlée notamment par les personnes nées en Afghanistan ou en Iran.

3. Ces langues sont parlées notamment par les personnes nées en République démocratique du Congo.

QUESTION – RP 48

TEMPS D’ATTENTE MOYEN POUR CHAQUE RÉFUGIÉ SELON LA PROVENANCE ET LE NOMBRE
TOTAL DE RÉFUGIÉS POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES CIVILES; FOURNIR LES
PRÉVISIONS POUR 2018-2019

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Pour les prévisions pour 2017-2018, le Ministère effectue ses prévisions en année civile, la plus récente prévision étant pour l'année 2018. Les prévisions pour 2017 se trouvent dans le *Plan d’immigration 2018* déposé à l’Assemblée nationale en 2017.

TEMPS D’ATTENTE

Les renseignements concernant les délais de traitement pour la reconnaissance du statut de réfugié à l’étranger relèvent du gouvernement canadien.

Lorsque le Ministère reçoit, pour sélection, les dossiers des personnes reconnues réfugiées par le Bureau canadien des visas (BVC) à l’étranger, ces demandes sont traitées dans un délai de deux à cinq jours.

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES RÉFUGIÉES SÉLECTIONNÉES À L'ÉTRANGER ET ADMISES AU
QUÉBEC EN 2013, 2014, 2015, 2016 ET 2017

Par groupe détaillé:

Année civile	Personnes réfugiées prises en charge par l’État	Personnes réfugiées parrainées	Total Personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger admises au Québec
2013	1 050	698	1 748
2014	1 514	775	2 289
2015	1 636	2 964	4 600
2016	2 813	4 180	6 993
2017	1 523	4 806	6 329

Données préliminaires pour 2016 et 2017.

Q U E S T I O N – R P 4 9

**COÛT DE LA MISE EN PLACE ET DU MAINTIEN DU REGISTRE CONCERNANT LES
CONSULTANTS EN IMMIGRATION POUR 2016-2017 ET 2017-2018 ET LES PRÉVISIONS POUR
2018-2019.**

Faits saillants

- Le Ministère n’a pas eu à assumer de coût externe pour le maintien du Registre des consultants en immigration en 2016-2017 et en 2017-2018.
- Le maintien et la mise à jour du registre sont effectués par des ressources internes.

QUESTION – RP50

**SUIVI DÉTAILLÉ DES TRAVAUX DU MIDI EN 2016-2017 ET EN 2017-2018 POUR LA
RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACQUISES À L'ÉTRANGER PAR LES PERSONNES
IMMIGRANTES. PLAN D'ACTION ET TOUTE AUTRE MESURE PERTINENTE ENVISAGÉE POUR
L'EXERCICE 2018-2019**

Note : Les renseignements sur les années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Programme *Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels* 2017-2018

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) a élargi la portée de son Programme *Accès aux ordres professionnels* afin d'y inclure davantage d'initiatives en matière de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger. Ainsi, de nouveaux projets structurants sont dorénavant éligibles à une subvention. Par ailleurs, le nom du Programme a été modifié pour Programme *Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels* (PRCAOP).

Les projets suivants ont reçu une aide financière du PRCAOP cette année :

- Qualification Montréal s'est vu octroyer une subvention de 3 M\$ de mars 2017 à mars 2020, pour la conception et la mise en œuvre d'un guichet unique pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, et ce, à l'échelle du Québec. Celui-ci comprendra notamment un portail qui permettra de répertorier et de centraliser l'information sur la reconnaissance des compétences et de la rendre disponible aux personnes intéressées, ainsi qu'un service d'aiguillage pour les candidates et les candidats à l'immigration et les personnes immigrantes dont les compétences ont été acquises à l'étranger.
- L'Ordre des architectes du Québec s'est vu octroyer 172 450 \$ pour l'élaboration d'outils d'intégration professionnelle complémentaires au référentiel de compétences de l'Ordre et d'une formation d'appoint modulable et accessible en ligne. L'Ordre pourra ainsi rendre plus accessibles les formations d'appoint basé sur les besoins des candidats et accélérer le processus d'intégration des candidats dans un emploi de plein potentiel.
- L'Ordre des ingénieurs du Québec s'est vu octroyer 627 900 \$ pour la conception d'outils d'évaluation afin de mieux reconnaître l'expérience professionnelle et d'une formation d'appoint modulable pour combler les écarts de compétences, puis pour le développement d'une plateforme Web qui affiche les places de stages et la dispense par les établissements d'enseignement des cours prescrits par l'Ordre. L'Ordre pourra ainsi faire une meilleure évaluation des candidatures et rendre accessibles les stages disponibles et les formations d'appoint pour les personnes immigrantes afin de faciliter leur processus d'obtention d'un permis.
- L'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec s'est vu octroyer 760 000 \$ pour la conception d'outils d'évaluation et de reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise à l'étranger, l'élaboration d'une formation d'appoint modulable à distance et le développement d'une plateforme Web pour le traitement des demandes de reconnaissance des compétences et d'admission. L'Ordre pourra ainsi faire une meilleure évaluation des candidatures et donner des formations d'appoint plus adaptées aux besoins des personnes immigrantes et les rendre plus accessibles.
- L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux familiaux du Québec s'est vu octroyer 165 700 \$ pour la coordination d'un projet pilote pour l'accès des personnes immigrantes à des stages offerts dans le milieu social et l'élaboration d'une activité de formation offerte en ligne sur la pratique de la profession du travail social dans le contexte particulier du Québec. L'Ordre pourra ainsi rendre accessibles les stages disponibles et les formations d'appoint pour les personnes immigrantes afin de faciliter leur processus d'obtention d'un permis.
- Le Conseil interprofessionnel du Québec s'est vu octroyer 249 000 \$ pour la réalisation d'une étude et de consultations sur les motifs d'abandon des personnes immigrantes dans

leur parcours d'obtention d'un permis d'exercice après avoir obtenu, auprès d'un ordre professionnel, l'équivalence partielle de leur diplôme et de leur formation. Le Conseil interprofessionnel pourra ainsi mieux connaître les raisons de l'abandon des personnes immigrantes durant le processus d'obtention du permis et recommander des actions pour contrer les problématiques.

- L'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec s'est vu octroyer 292 500 \$ pour l'élaboration d'outils d'évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger dans l'un des domaines encadrés par cet ordre. L'Ordre pourra ainsi faire une évaluation plus précise des candidatures et recommander des mesures compensatoires adaptées aux candidats.

L'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec

Le MIDI fournit un service d'évaluation comparative aux personnes formées à l'étranger en leur fournissant un avis sur la comparabilité de leurs diplômes avec le système scolaire québécois. Il s'agit d'une comparaison générale des diplômes d'un pays par rapport à ceux émis au Québec. Cette évaluation comparative peut faciliter l'appréciation par les employeurs ou les organismes de réglementation des études faites à l'étranger, en indiquant le niveau d'études et le domaine de formation comparables au Québec. Du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018, le MIDI a finalisé le traitement de 13 777 demandes d'évaluations comparatives de personnes diplômées hors du Québec.

Le Comité interministériel sur la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger (CIM-RCPI)

Le CIM-RCPI a été institué à l'automne 2014 et ses travaux se sont inscrits dans la réforme en profondeur de l'action du Québec entreprise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion. Ces travaux posent les jalons d'une démarche stratégique coordonnée visant à résoudre les difficultés liées à la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes. Après une dernière rencontre le 23 mai 2017, le CIM-RCPI a déposé en juin 2017 son rapport final et ses recommandations sur la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger. Le rapport marque la volonté du gouvernement de poursuivre son engagement quant à la pleine participation de toutes et de tous à la prospérité du Québec.

Suite au dépôt de son rapport, le CIM-RCPI a jugé pertinent d'attendre les conclusions de la Grande Rencontre d'octobre 2017, dirigée par l'Office des professions du Québec, avant de déposer un plan d'action. Le Pôle de coordination sur l'accès à la formation a reçu le mandat de mettre en œuvre les recommandations de la Grande Rencontre.

Les solutions qui ont découlé de cette Grande Rencontre ont rejoint, en grande partie, les travaux du CIM-RCPI. Dans un souci de cohérence et d'efficacité, il convenait de regrouper sous un plan d'action commun toutes les initiatives visant la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger. Le CIM-RCPI réunit les principaux ministères et organismes qui jouent un rôle dans les processus de reconnaissance des compétences. Ceux-ci sont aussi membres, pour la plupart, du Pôle de coordination. En procédant ainsi, les organisations membres évitent que leurs actions ne soient dédoublées.

Le plan d'action sera déposé ultérieurement.

QUESTION – RP 51

**LE NOMBRE DE DÉLIVRANCES D'ÉVALUATIONS COMPARATIVES DES ÉTUDES
EFFECTUÉES HORS DU QUÉBEC POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, INCLUANT L'EXERCICE
2017-2018, AINSI QUE LE DÉLAI DE TRAITEMENT**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Nombre d'évaluations comparatives émises:

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, 13 860 évaluations comparatives ont été émises¹.

Délai de traitement :

Le ministère s'engage à envoyer un accusé de réception confirmant l'ouverture de la demande d'évaluation comparative dans un délai de 15 jours suivant la réception de la demande. Du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018, le MIDI a respecté cet engagement pour 99% des demandes.

Pour l'année 2017, le ministère visait un délai de traitement à l'intérieur de 35 jours ouvrables pour l'ensemble des demandes.

Les clients dont la demande est accompagnée d'une lettre d'un employeur bénéficiant quant à eux d'un traitement prioritaire et de 20 jours ouvrables.

Les estimations des délais de traitement des dossiers complets sont affichées sur le site Internet du Ministère et sont mises à jour toutes les 2 semaines.

¹ Il s'agit du nombre d'évaluations complètes et partielles.

Q U E S T I O N – R P 5 2

**BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS EN MARGE DE L’ENTENTE
ENTRE LE QUÉBEC ET LA FRANCE EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE MUTUELLE
DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES : LISTE DES PROGRAMMES RECONNUS, DES
ENTENTES SIGNÉES ET DES ENTENTES EN NÉGOCIATION**

La réponse à cette question se trouve dans les cahiers explicatifs des années précédentes.

Q U E S T I O N – R P 5 3

COPIE DES ENTENTES SIGNÉES EN 2017-2018 DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FRANCISATION DES MILIEUX DE TRAVAIL. COPIE DU RAPPORT FINAL ET DES ÉVALUATIONS DES PROGRAMMES, INCLUANT LES RECOMMANDATIONS

Le ministère de l’Immigration de la Diversité et de l’Inclusion ne signe plus ce type d'entente. C'est de la responsabilité d'Emploi Québec.

Q U E S T I O N – R P 5 4

**DÉTAILS ET ÉTAT D’IMPLANTATION DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA PROMOTION
DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX.**

Le Ministère n’a pas de programme de cette nature.

QUESTION – RP55

CONCERNANT LE PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE VISANT À FACILITER L'ACCÈS À LA RÉSIDENCE PERMANENTE AUX TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DIPLÔMÉS PRÉSENTS AU QUÉBEC : NOMBRE DE CSQ ÉMIS GRÂCE À CE PROGRAMME VENTILÉ SELON LE VOLET ÉTUDIANTE ÉTRANGER ET TRAVAILLEUR TEMPORAIRE PAR ANNÉE CIVILE DEPUIS SA CRÉATION ET LE NOMBRE DE DEMANDES REFUSÉES, LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019, VENTILATION DES CRÉDITS ALLOUÉS EN 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Nombre de CSQ émis :

- Du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018, dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), 4 171 Certificats de sélection du Québec (CSQ) ont été délivrés à des étudiantes et étudiants étrangers diplômés du Québec et 3 964 à des travailleuses et travailleurs temporaires spécialisés, pour un total de 8 135 CSQ. Cette donnée inclut les CSQ délivrés aux membres de leurs familles, le cas échéant.

Nombre de demandes refusées :

Nombre de demandes refusées du 1 ^{er} avril 2017 au 28 février 2018	
Programme de l'expérience québécoise - Étudiants	286
Programme de l'expérience québécoise – Travailleurs temporaires	144

Liste des actions entreprises et crédits alloués en 2017-2018

Activité	Dépenses
4 ententes signées avec des partenaires pour accroître les efforts de promotion de l'immigration permanente auprès des étudiants internationaux (Montréal International, Québec international, IDE Trois-Rivières, Sherbrooke Innopole).	400 000 \$ ¹
62 séances d'information ont été offertes en français et en anglais, sur place et en ligne.	0 \$
Infolettre à destination des étudiants internationaux (mai 2017 : 48 472 destinataires, septembre 2017 : 50 666 destinataires)	Envois courriel : 470, 90 \$
1 entente signée avec l'organisme la Clef pour l'intégration au travail des immigrants (CITIM) pour promouvoir le passage du statut temporaire à permanent auprès des visiteurs participant au Programme vacances travail (PVT).	Aucun déboursé au 28 février 2018 ²

¹ Le montant total de ses ententes triennales est de 1 955 000 \$. Le budget total prévu pour ces ententes en 2017-2018 est de 630 000\$. Toutefois, au 28 février 2018 la dépense était de 400 000 \$. D'autres montants étaient payés à même des crédits de l'exercice 2016-2017.

² Le budget total prévu pour cette entente en 2017-2018 est de 90 000\$. Toutefois, au 28 février 2018, aucune dépense n'a été réalisée.

QUESTION – RP 56

CONCERNANT LE PROJET IPOP POUR L’INTÉGRATION EN EMPLOI DE PERSONNES FORMÉES À L’ÉTRANGER RÉFÉRÉES PAR UN ORDRE PROFESSIONNEL : LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2017-2018 ET LE NOMBRE DE PERSONNES QUI ONT OBTENU EN 2018-2019 UN EMPLOI AU QUÉBEC DANS LEUR PROFESSION, DANS LE CADRE DE CE PROJET.

Cette question relève du ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale.

QUESTION – RP 57

LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES POUR FACILITER L’ACCÈS DES PERSONNES IMMIGRANTES AUX PROFESSIONS ET MÉTIERS RÉGLEMENTÉS EN 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019. VENTILATION DES CRÉDITS ALLOUÉS EN 2017-2018 ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

Afin de répondre aux besoins du Québec et de ses régions et afin de favoriser la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes visées par une profession ou un métier réglementés, le ministère de l’Immigration de la Diversité et de l’Inclusion a entrepris les actions suivantes avec :

- **L’Ordre des architectes du Québec** pour l’élaboration d’outils d’intégration professionnelle complémentaires au référentiel de compétences de l’Ordre et d’une formation d’appoint modulable et accessible en ligne. L’entente a été signée en août 2017. Il s’agit d’une subvention de 172 450 \$ qui s’échelonnait sur une année.
- **L’Ordre des comptables professionnels agréés Québec** pour la conception d’outils d’évaluation et de reconnaissance de l’expérience professionnelle acquise à l’étranger : élaboration d’une formation d’appoint modulable à distance et développement d’une plateforme Web pour le traitement des demandes de reconnaissance des compétences et d’admission. L’entente a été signée en mars 2018. Il s’agit d’une subvention de 760 000 \$ qui s’échelonnait sur trois années.
- **L’Ordre des ingénieurs du Québec** pour la conception d’outils d’évaluation de l’expérience professionnelle, d’une formation d’appoint modulable visant à combler les écarts de compétences, ainsi que pour le développement d’une plateforme Web affichant les places de stages et la dispense par les établissements d’enseignement des cours prescrits par l’Ordre. L’entente a été signée en mars 2018. Il s’agit d’une subvention de 627 900 \$ qui s’échelonnait sur une année.
- **L’Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux familiaux du Québec** spécifiquement pour les travailleurs sociaux pour la coordination d’un projet pilote pour l’accès des personnes immigrantes à des stages offerts dans le milieu social et pour l’élaboration d’une activité de formation offerte en ligne sur la pratique de la profession du travail social dans le contexte particulier du Québec. Une annonce a été faite le 29 novembre 2017 pour le financement du projet en 2017-2018. Il s’agit d’une subvention de 165 700 \$ qui s’échelonnait sur deux années.
- **L’Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec** pour l’élaboration d’outils d’évaluation et de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l’étranger dans l’un des domaines chapeautés par cet ordre. Une annonce a été faite le 29 mars 2018 pour le financement du projet en 2017-2018. Il s’agit d’une subvention de 292 500 \$ qui s’échelonnait sur deux années.
- **Le Conseil interprofessionnel du Québec** pour la réalisation d’une étude et des consultations sur les motifs d’abandon des personnes immigrantes dans leur parcours d’obtention d’un permis d’exercice après avoir obtenu, auprès d’un ordre professionnel, la reconnaissance d’équivalence partielle de diplôme ou de formation. Une annonce a été faite le 29 mars 2018 pour le financement du projet en 2017-2018. Il s’agit d’une subvention de 249 000 \$ qui s’échelonnait sur une année.
- **Qualification Montréal** pour la conception et la mise en œuvre d’un guichet unique pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, et ce, à l’échelle du Québec. Celui-ci comprendra notamment un portail qui permettra de répertorier et de centraliser l’information sur la reconnaissance des compétences et de la rendre disponible aux personnes intéressées, ainsi qu’un service d’aiguillage pour les candidates et les candidats à l’immigration et les personnes immigrantes dont les compétences ont été acquises à l’étranger. Il s’agit de la seconde année de financement du projet de 3 M\$, qui s’échelonne de mars 2017 à mars 2020.

Ventilation des crédits alloués en 2017-2018

Promoteur du projet	Montants alloués en 2017-2018
Ordre des architectes du Québec	172 450 \$
Ordre des comptables professionnels agréés Québec	295 000 \$
Ordre des ingénieurs du Québec	627 900 \$
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux familiaux du Québec pour les travailleurs sociaux	82 850 \$
Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec	152 500 \$
Conseil interprofessionnel du Québec	249 000 \$
Qualification Montréal	1 000 000 \$

Q U E S T I O N – R P 5 8

LE NOMBRE D' ACTIONS INTENTÉES EN JUSTICE PAR LE MINISTÈRE CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

Aucune action en justice n'a été intentée par le Ministère au cours des cinq dernières années.

QUESTION – RP 59

DEPUIS 2008-2009, LA VENTILATION, PAR ANNÉE, DU NOMBRE DE PERSONNES AYANT OBTENU UN CSQ, AU TITRE DU PROGRAMME INVESTISSEURS, À LA SUITE D'UNE DÉCISION FAVORABLE OBTENUE EN RÉVISION DE DEMANDE ADMINISTRATIVE, APRÈS QU'ON LEUR AIT REFUSÉ DANS UNE PREMIER TEMPS

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

2015	Investisseurs	22
	Entrepreneurs	11
	Travailleurs autonomes	0
	Total	33

2016	Investisseurs	13
	Entrepreneurs	4
	Travailleurs autonomes	2
	Total	19

2017	Investisseurs	27
	Entrepreneurs	2
	Travailleurs autonomes	1
	Total	30

Q U E S T I O N – R P 6 0

LISTE DE TOUTES LES RENCONTRES (TABLE RONDE, COMITÉ, ETC.) EFFECTUÉES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION POUR LA RÉDACTION DU DOCUMENT « VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE EN MATIÈRE D’IMMIGRATION », PRÉCISER :
A. LES ORGANISMES RENCONTRÉS; B. LES DATES; C. LES ORDRES DU JOUR; D. LES DOCUMENTS UTILISÉS; E. LES PROCÈS-VERBAUX; F. LA VENTILATION DES DÉPENSES SOUS LA RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE; G. LES COÛTS ENGAGÉS PAR CES RENCONTRES

La consultation publique s’est terminée en 2015-2016. Les informations sur cette fiche se trouvent dans le Cahier explicatif de 2015-2016.

QUESTION – RP 61

AU SUJET DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES DES PERSONNES IMMIGRANTES FORMÉES À L'ÉTRANGER, FOURNIR TOUTES LES DATES DE RENCONTRES, LES NOMS DES PERSONNES PRÉSENTES PAR MINISTÈRE, LES RAPPORTS PRÉLIMINAIRES ET LES RÉSULTATS DU COMITÉ. FOURNIR UN ÉCHÉANCIER POUR LE DÉPÔT DU RAPPORT ET DES RECOMMANDATIONS.

Le Comité interministériel sur la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger (CIM-RCPI)

Le CIM-RCPI réunit les principaux ministères et organismes qui jouent un rôle dans les processus de reconnaissance des compétences; ils sont aussi membres, pour la plupart, du Pôle de coordination pour l'accès aux formations, coordonné par l'Office des professions du Québec (OPQ).

Les organismes qui sont représentés sur le CIM-RCPI sont :

- Le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)
- l'Office des professions du Québec (OPQ)
- l'Office québécois de la langue française (OQLF)
- le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
- le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)
- le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)
- le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de Recrutement Santé Québec
- le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

Dernière rencontre du comité

Le comité s'est réuni une dernière fois le 23 mai 2017, en conférence téléphonique, en prévision de l'adoption du rapport final du CIM-RCPI et de ses recommandations. La réunion fut présidée par M Jacques Leroux, sous-ministre adjoint aux orientations au MIDI.

Dépôt du rapport et des recommandations

Le rapport et les recommandations qui l'accompagnent ont été déposés en juin 2017. Le rapport est accessible en ligne sur le site Internet du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Par ailleurs, suite au dépôt de son rapport, le CIM-RCPI a jugé pertinent d'attendre les conclusions de la Grande Rencontre d'octobre 2017, dirigée par l'Office des professions du Québec, avant de déposer un plan d'action. Le Pôle de coordination sur l'accès à la formation a eu le mandat de mettre en œuvre les recommandations de la Grande Rencontre.

Les solutions qui ont découlé de cette Grande Rencontre ont rejoint, en grande partie, les travaux du CIM-RCPI. Dans un souci de cohérence et d'efficacité, il convenait de regrouper sous un plan d'action commun toutes les initiatives visant la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger. En procédant ainsi, les organisations membres évitent que leurs actions ne soient dédoublées.

Q U E S T I O N – R P 6 2

L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN CADRE LÉGAL COMMUN SUR LA
RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET L'OBTENTION DE STAGES PROFESSIONNELS COUVRANT
LES UNIVERSITÉS ET LES ORDRES PROFESSIONNELS

Cette question ne relève pas du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

Elle relève du ministère de la Justice du Québec, et plus particulièrement de l'Office des professions du Québec, ainsi que du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

QUESTION – RP63

LE TAUX DE PARTICIPATION AUX « JOURNÉES QUÉBEC » ET INDIQUER, POUR CHACUNE :

- a. LE COÛT;
 - b. LE NOM DE TOUS LES FONCTIONNAIRES PRÉSENTS ET LEUR FONCTION;
 - c. LE NOM DES EMPLOYÉS PARTICIPANTS;
 - d. LE NOMBRE DE CANDIDATS RENCONTRÉS;
 - e. LE NOMBRE D'IMMIGRANTS TEMPORAIRES OU PERMANENTS AYANT REÇU ÉVENTUELLEMENT UN CAQ OU CSQ GRÂCE À L'ACTIVITÉ, ET QUI ONT ÉTÉ ADMIS AU QUÉBEC;
 - f. LE NOMBRE DE DEMANDES D'IMMIGRATION TEMPORAIRE OU PERMANENTE DÉCOULANT DE L'ACTIVITÉ;
 - g. LES ORGANISMES ACCOMPAGNATEURS;
 - h. LES PAYS VISITÉS.
-

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) organise depuis janvier 2015 les *Journées Québec* avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Entre le 1^{er} avril 2017 et 31 mars 2018, deux éditions des *Journées Québec* ont eu lieu à Paris.

1. Édition du printemps 2017

- La 16^e édition des *Journées Québec* s'est déroulée les 3 et 4 juin 2017 à Paris, France.
- Au cours des deux jours de recrutement :
 - 38 entreprises du Québec y ont participé;
 - 9 924 candidats se sont inscrits;
 - 8 184 candidatures ont été soumises;
 - 1 935 entretiens d'embauche ont eu lieu;
 - 1 083 candidates et candidats ont été rencontrés par les employeurs présents.
- *Montréal International*, *Québec International*, la *Société de développement économique de Drummondville* et *Sherbrooke Innopole* ont participé à la mission à titre d'organismes québécois partenaires du Gouvernement du Québec. *Pôle emploi* était présent à titre d'organisme français partenaire du Ministère.
- Les coûts 79 772,56 \$) pour la campagne de promotion Web de l'événement à l'étranger ont été assumés par le Ministère.
- Les employés du Bureau d'immigration du Québec à Paris (BIQ) suivants étaient présents lors de l'événement :
 - Sylvie Beaulieu, directrice des BIQ à Paris et Mexico;
 - Amélie Drewitt, conseillère en prospection et en promotion;
 - Ève Bettez, attachée en prospection et en promotion;
 - Nathalie Narboni-Isal, attachée en prospection et en promotion du BIQ;
 - Florence Verdeille, technicienne;
 - Sophie Gagnon, secrétaire.

2. Édition de l'automne 2017

- La 17^e édition des *Journées Québec* a eu lieu à Paris, France, les 25 et 26 novembre 2017.
- Au cours des deux jours de recrutement :
 - 59 entreprises du Québec y ont participé;
 - 12 482 candidats se sont inscrits;
 - 12 993 candidatures ont été soumises.
 - 3 573 entretiens d'embauche ont eu lieu;
 - 1 683 candidates et candidats ont été rencontrés par les employeurs présents.

- *Montréal International, Québec International et la Société de développement économique de Drummondville* étaient impliqués dans l'organisation de cette mission à titre d'organismes québécois partenaires du Gouvernement du Québec, tout comme Pôle emploi à titre d'organisme français partenaire du Ministère.
- Les coûts de promotion pour la campagne Web de l'événement à l'étranger s'élèvent à 108 733,30 \$.
- Le contrat pour l'abonnement annuel à SVIeSolutions accordé en 2015-2016 s'est poursuivi en 2016-2017, au coût annuel de 7 197,50 \$. Ce même montant a été payé par la Direction de l'Intervention territoriale en 2017-2018. Il concerne l'utilisation d'une plateforme au Québec et à l'étranger pour donner des séances d'information en ligne. Une modification apportée à la plateforme a engendré des coûts additionnels de 390\$ (crédits dépensés au total : 7587,50 \$).
- Les employés du Bureau d'immigration du Québec à Paris (BIQ) suivants étaient présents lors de l'événement :
 - Sylvie Beaulieu, directrice des BIQ à Paris et Mexico;
 - Claude Fradette, attaché en prospection et en promotion;
 - Ève Bettez, attachée en prospection et en promotion;
 - Nathalie Narboni-Isal, attachée en prospection et en promotion du BIQ;
 - Florence Verdeille, technicienne;
 - Sophie Gagnon, secrétaire.
- À noter que le sous-ministre adjoint à l'immigration, M. Alfred Pilon, était aussi présent à l'événement.

Enfin, les coûts liés à la logistique étaient assumés par les partenaires non gouvernementaux et par les entreprises participantes.

Les mécanismes mis en place par le MIDI, le MTESS, les partenaires québécois et internationaux ne permettent pas d'identifier formellement le nombre exact d'immigrants temporaires ou permanents ayant été admis ou ayant reçu un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) ou un Certificat de sélection du Québec (CSQ) grâce à l'activité.

QUESTION – RP 64

POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LE TAUX DE CHÔMAGE DES PERSONNES
IMMIGRANTES, POUR CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE ET SELON LA DURÉE DE
RÉSIDENCE

Note : L’Enquête sur la population active de Statistique Canada ne fournit pas de données sur les personnes immigrées selon les régions administratives.

L’Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada fournit les données du taux de chômage sur une base annuelle. Les données les plus récentes portent sur l’année 2017.

Taux de chômage de la population immigrée selon la durée de résidence au Québec et le
sexe (2011-2017)

Taux de chômage (%)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ensemble de la population immigrée	12,4	11,3	11,3	11,1	10,7	9,8	8,7
Population immigrée admise depuis 5 ans ou moins	19,5	20,2	14,2	17,2	18,0	15,1	15,8
Population immigrée admise depuis 5 ans à 10 ans	10,6	12,1	11,3	10,1	11,4	10,0	7,6
Population immigrée admise depuis plus de 10 ans	10,5	8,2	10,3	9,6	8,2	8,3	7,1
Femmes							
Population immigrée	13,9	11,7	12,1	11,1	12,2	9,9	9,6
Population immigrée admise depuis 5 ans ou moins	22,7	20,3	16,7	20,2	24,5	19,8	22,1
Population immigrée admise depuis 5 ans à 10 ans	11,0	11,7	9,9	11,0	13,9	10,9	8,0
Population immigrée admise depuis plus de 10 ans	11,8	9,1	11,2	8,4	8,1	7,0	6,9
Hommes							
Population immigrée	11,2	10,9	10,7	11,2	9,5	9,8	7,9
Population immigrée admise depuis 5 ans ou moins	17,0	20,0	12,5	15,0	13,0	11,6	10,8
Population immigrée admise depuis 5 ans à 10 ans	10,4	12,4	12,1	9,1	9,7	9,1	7,3
Population immigrée admise depuis plus de 10 ans	9,3	7,4	9,6	10,5	8,3	9,5	7,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Q U E S T I O N – R P 6 5

**POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, LE TAUX DE CHÔMAGE DES IMMIGRANTS, PAR PAYS
OU PAR RÉGION D'ORIGINE**

Note : Les données sur le taux de chômage ventilées selon le pays ou la région de naissance des personnes immigrées se trouvent dans les données du recensement 2016 de Statistique Canada. Toutefois, le Ministère ne dispose pas encore des tableaux (compilations spéciales) qui permettent de répondre à cette demande.

Pour les données sur le taux de chômage, référez-vous à la fiche RP-64.

Q U E S T I O N – R P 6 6

LISTE DÉTAILLÉE ET MONTANTS RÉCUPÉRÉS LORS DE LA FERMETURE DES BUREAUX RÉGIONAUX. INDIQUER LE NOMBRE DE PERTES D'EMPLOIS. PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

La réponse à cette question se trouve dans la fiche de demande de renseignements particuliers RP 123 du Deuxième groupe d’opposition.

QUESTION – RP 67

VENTILATION DES MONTANTS DÉPENSÉS POUR LA RÉOUVERTURE DES BUREAUX
RÉGIONAUX EN 2017-2018. PRÉVISIONS POUR 2018-2019 ET 2019-2020

Dépenses au 28 février 2018 pour la réouverture des bureaux régionaux

Dépenses	2017-2018
Loyer (aménagement)	0 \$
Coût informatique	0 \$
Total	0 \$

QUESTION – RP 68

AU SUJET DE L'OPÉRATION RÉFUGIÉS SYRIENS, FOURNIR LES MONTANTS SUPPLÉMENTAIRES QUE LE MIDI ET LES AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES ONT RÉINVESTIS EN 2017-2018 ET LES MONTANTS PRÉVUS EN 2018-2019

Les coûts (\$) du MIDI pour l'année 2017-2018 liés à l'Opération réfugiés syriens qui a débuté le 12 décembre 2015 et qui a pris fin le 31 décembre 2016 sont les suivants.

MIDI	2017-2018 (prévus)
Intégration	1 508 660 \$
Francisation	3 693 427 \$
Total	5 202 087 \$

Pour les autres ministères et organismes les coûts sont les suivants¹ :

M/O	2017-2018 (prévus)
MEES	
- Fréquentation scolaire	14 636 711 \$
- Francisation des adultes	5 683 606 \$
- Sous-total	20 320 317 \$
MFA	
- Services de garde éducatifs	5 441 468 \$
- Contribution de base	213 040 \$
- Haltes-garderies	36 000 \$
- Soutien aux enfants mineurs	5 520 666 \$
- Sous-total	11 211 174 \$
MSSS	
- Coûts du réseau ²	5 043 506 \$
- Sous-total	5 043 506 \$
MTESS	
- Aide financière de dernier recours (AFDR)	14 731 400 \$
- Attribution initiale à l'AFDR	58 600 \$
- Gestion des dossiers actifs à l'AFDR	567 000 \$
- Aide à l'emploi	1 340 100 \$
- Sous-total	16 697 100 \$
RAMQ	
- Services médicaux	342 742 \$
- Médicaments et services pharmaceutiques	384 680 \$
- Sous-total	727 422 \$
Total autres M/O	53 999 519 \$

Les coûts totaux de l'opération réfugiés syriens du MIDI, du MEES, du MFA, du MSSS, du MTESS et de la RAMQ s'élèvent à 59 201 606 \$ pour l'année 2017-2018. Ces données seront mises à jour au 31 mars 2018.

¹ Données préliminaires.

QUESTION – RP 69

NOMBRE DE RÉFUGIÉS SYRIENS ACCUEILLIS EN 2013-2014, EN 2014-2015, EN 2015-2016, EN 2016-2017 ET EN 2017-2018. PRÉVISIONS POUR 2018-2019.

De 2015 au 31 décembre 2017, le Québec a accueilli 11 412 réfugiés syriens.

Année	Réfugiés parrainés	Réfugiés pris en charge par l'État	Total
	n		
2015	2 262	16	2 278
2016	3 451	1 854	5 305
2017	3 468	361	3 829
Total 2015-2017	9 181	2 231	11 412

Données préliminaires 2016 et 2017.
Source : Banque de données sur les résidents permanents, mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes qui a débuté en 2015. Voir la fiche no. 70 pour les personnes réfugiées natives de Syrie admises de 2011à 2014..
Compilation : Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion, Service de la recherche et de la statistique.
Avertissement : les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes ne peuvent pas correspondre aux données sur les réfugiés selon le pays de naissance.

Q U E S T I O N – R P 7 0

NOMBRE TOTAL DE RÉFUGIÉS SYRIENS ACCUEILLIS AU QUÉBEC DEPUIS 2011

Les données sur les admissions permanentes au Québec indiquent que le nombre total de personnes réfugiées syriennes admises au Québec depuis 2015 s'élève à 11 412 personnes. Le mouvement des personnes réfugiées syriennes a débuté en 2015.

Personnes immigrantes Réfugiées syriennes
admises au Québec entre 2015 et 2017

Total	11 412

Données préliminaires pour 2016 et 2017.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique. Banque de données sur les résidents permanents, mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes qui a débuté en 2015.

Note : Le mouvement des personnes réfugiées syriennes a débuté en 2015 à la suite des engagements pris à l'automne par le gouvernement du Québec pour l'accueil de réfugiés syriens. Dans ce mouvement, ne sont comptabilisées que les personnes sélectionnées à l'étranger et plusieurs d'entre elles sont nées dans des pays autres que la Syrie.

Avertissement : les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes ne peuvent pas correspondre aux données sur les réfugiés selon le pays de naissance.

QUESTION – RP 71

NOMBRE DE RÉFUGIÉS PARRAINÉS PAR LE PRIVÉ ACCUEILLIS POUR L'ANNÉE CIVILE 2017,
PAR PAYS D'ORIGINE ET PAR VILLE DE DESTINATION

- Les données préliminaires sur les admissions permanentes au Québec nous indiquent que les pays d'origine des personnes immigrantes parrainées admises en 2017 se répartissent comme suit par ville de destination :

NOMBRE DE RÉFUGIÉS PARRAINÉS ADMIS EN 2017* (ANNÉE CIVILE), PAR PAYS D'ORIGINE ET PAR VILLE DE DESTINATION

Pays de naissance	Ville de destination					Total
	Laval	Montréal	Québec	Sherbrooke	Autres villes	
Syrie	495	2 334	47	36	168	3 080
Afghanistan	19	101	41	347	66	574
Pakistan	x	37	23	125	32	217
Iraq	67	21	0	48	6	142
Autres pays	51	581	60	51	50	793
Total	632	3 074	171	607	322	4 806

* Les données sont préliminaires pour 2017.
**Destination déclarée par le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
x : donnée confidentielle.
Le regroupement "Autres pays" inclut également la donnée du Pakistan pour la ville de Laval, afin de respecter la confidentialité.
Source: Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur les résidents permanents fournie par IRCC.

Avertissement : les données sur les personnes réfugiées admises selon le pays de naissance ne correspondent pas à celles sur le mouvement spécial des réfugiés syriens.

QUESTION – RP 72

NOMBRE DE RÉFUGIÉS PARRAINÉS PAR L'ÉTAT ACCUEILLIS POUR L'ANNÉE CIVILE 2017,
PAR PAYS D'ORIGINE ET PAR VILLE DE DESTINATION

- Les données préliminaires sur les admissions permanentes au Québec nous indiquent que les pays d'origine des personnes immigrantes admises en 2017 et prises en charge par l'État se répartissent comme suit par ville de destination :

NOMBRE DE RÉFUGIÉS PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTAT ADMIS EN 2017* (ANNÉE CIVILE), PAR
PAYS D'ORIGINE ET PAR VILLE DE DESTINATION

Pays de naissance	Ville de destination						Total
	Québec	Sherbrooke	Gatineau	Drummondville	Montréal	Autres villes	
Syrie	34	31	53	37	33	130	318
Colombie	51	24	45	12	8	124	264
Rép. dém. du Congo	66	40	22	6	10	78	222
Tanzanie	88	30	6	18	0	47	189
Rép. centrafricaine	28	31	15	5	9	61	149
Autres pays	105	47	27	25	58	119	381
Total	372	203	168	103	118	559	1 523

* Les données sont préliminaires pour 2017.
**Destination déclarée par le candidat lors de la sélection ou de l'admission.
Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur les résidents permanents fournie par IRCC.

Avertissement : les données sur les personnes réfugiées admises selon le pays de naissance ne correspondent pas à celles sur le mouvement spécial des réfugiés syriens.

Q U E S T I O N – R P 7 3

NOMBRE DE DEMANDEURS D’ASILE POUR LES ANNÉES CIVILES 2015, 2016, 2017 ET 2018
(JUSQU’À MAINTENANT), PAR PAYS D’ORIGINE.

- Le nombre de personnes qui demandent l'asile au Québec pour les années 2017 selon les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) est présenté ci-dessous.
- Les données pour l'année 2018 ne sont pas disponibles par pays de naissance.

NOMBRE DE PERSONNES DEMANDEURS D'ASILE PAR LES PRINCIPAUX PAYS
DE NAISSANCE (CLASSEMENT 2017) AU QUÉBEC, 2017

Pays de naissance	2017
Haïti	7 250
Nigéria	3 870
États-Unis	1 720
Inde	1 105
Mexique	770
Arabie Saoudite	755
Turquie	650
Colombie	550
Syrie	510
Burundi	495
Autres pays	7 305

Données provisoires.
Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Commande spéciale CR-18-0034.

QUESTION – RP 74

NOMBRE DE DEMANDEURS D'ASILE AYANT FRANCHI LA FRONTIÈRE PAR LE CHEMIN ROXHAM À LACOLLE POUR LES ANNÉES CIVILES 2016, 2017 ET 2018 (JUSQU'À MAINTENANT). FOURNIR LES CHIFFRES PAR MOIS

- Le nombre de demandeuses et demandeurs d'asile interceptés par la GRC au Québec par mois pour les années 2017 et 2018 selon les données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) est présenté ci-dessous;
- Les données pour l'année 2016 ne sont pas disponibles.

NOMBRE DE DEMANDEUSES ET DEMANDEURS D'ASILE INTERCEPTÉS PAR LA GRC AU QUÉBEC PAR MOIS, 2016, 2017, 2018

Mois	2016	2017	2018
Janvier		245	1 458
Février		452	1 486
Mars		654	
Avril		672	
Mai		576	
Juin		781	
Juillet		2 996	
Août		5 530	
Septembre		1 720	
Octobre		1 755	
Novembre		1 539	
Décembre		1 916	
Total	n.d.	18 836	2 944

Données provisoires.
Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).
<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/demandes-asile.html>

QUESTION – RP75

VILLES DU QUEBEC OU SE SONT INSTALLEES LES REFUGIES SYRIENS ET LE NOMBRE DE
REFUGIES PAR VILLE POUR 2017-2018. PREVISIONS POUR 2018-2019.

Pour le soutien à l’installation et à l’intégration des personnes réfugiées prises en charge par l’État, le Ministère s’appuie sur l’expérience d’un réseau d’organismes communautaires situés dans les 13 villes de destination. Ces organismes et les intervenantes et intervenants de ces milieux (notamment dans les réseaux de la santé, de l’éducation et de l’emploi) ont développé au cours des années une expertise qui permet de répondre rapidement aux besoins particuliers des personnes réfugiées.

Villes de destination	Nombre de personnes réfugiées syriennes prises en charge par l'État arrivées en 2017
	n
Québec	37
Gatineau	54
Sherbrooke	35
Laval	31
Longueuil Brossard	33
Montréal	35
Drummondville	46
Granby	13
Trois-Rivières	44
Saint-Hyacinthe	9
Victoriaville	16
Joliette - Saint-Jérôme	8
TOTAL	361

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique. Banque de données sur les résidents permanents, mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes qui a débuté en 2015.

Avertissement : les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes ne peuvent pas correspondre aux données sur les réfugiés selon le pays de naissance.

Les personnes réfugiées syriennes parrainées se sont principalement installées à proximité de leurs groupes parrains, qui se trouvent en majorité à Montréal et à Laval. Des groupes parrains situés à Sherbrooke, Gatineau et Québec ont également accueillis plusieurs personnes parrainées syriennes.

Villes de destination	Nombre de personnes réfugiées syriennes parrainées arrivées en 2017
	n
Montréal	2 666
Laval	533
Sherbrooke	37
Gatineau	72
Québec	52
Autres villes	108
TOTAL	3 468

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique. Banque de données sur les résidents permanents, mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes qui a débuté en 2015.

Avertissement : les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes ne peuvent pas correspondre aux données sur les réfugiés selon le pays de naissance.

QUESTION – RP 76

NOMBRE DE RÉFUGIÉS SYRIENS AYANT RÉUSSI UN COURS DE FRANCISATION

Nombre d'élèves syriens* *ayant atteint ou dépassé* les niveaux de compétence visés par le cours ou le bloc de cours de français pour la période 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018.

Indicateur	Résultats**	
	Nombre ayant atteint ou dépassé les niveaux de compétences visés	Nombre ayant été évalué
Bloc I – FIA 330-1		
Compréhension orale – Niveau 3	629	997
Production orale - Niveau 3	657	1004
Compréhension écrite - Niveau 3	678	1006
Production écrite - Niveau 2	843	1004
Bloc II – FIA 330-2		
Compréhension orale – Niveau 5	476	853
Production orale - Niveau 5	466	853
Compréhension écrite - Niveau 4	601	852
Production écrite - Niveau 4	535	852
Bloc III – FIA 330-3		
Compréhension orale – Niveau 6	314	636
Production orale - Niveau 6	392	638
Compréhension écrite - Niveau 6	327	638
Production écrite - Niveau 5	385	636
Bloc IV – FIA 330-4		
Compréhension orale – Niveau 8	38	50
Production orale - Niveau 8	39	50
Compréhension écrite - Niveau 8	9	25
Production écrite - Niveau 8	7	25

*Les réfugiés syriens parrainés ou pris en charge par l'État admis au Québec et ayant suivi un cours de français

**Les résultats d'évaluation de fin de cours pour les sigles mentionnés ou l'équivalent

QUESTION – RP77

NOMBRE DE RÉFUGIÉS SYRIENS S'ÉTANT INSCRIT À UN COURS DE FRANCISATION

Au 28 février 2018, 5 345 personnes distinctes réfugiées syriennes, âgées de 16 ans et plus, arrivées au Québec depuis janvier 2015 s'étaient inscrites à des services de francisation. Le nombre d'élèves inscrits à un cours de français à temps complet est de 4 616 alors qu'il se chiffre à 2 261 pour les cours à temps partiel¹.

¹ Le nombre total d'élèves ne correspond pas à la somme des élèves de chacun des types de cours puisque certains élèves ont suivi plus d'un cours.

Q U E S T I O N – R P 7 8

TAUX DE CHÔMAGE POUR LES RÉFUGIÉS SYRIENS ADMIS AU QUÉBEC DE 2011 À 2018, PAR ANNÉE

- Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ne dispose pas de données sur le taux de chômage des personnes réfugiées syriennes admises au Québec entre 2011 et 2018.

Q U E S T I O N – R 7 9

TAUX DE PRÉSENCE DES RÉFUGIÉS SYRIENS ADMIS AU QUÉBEC DE 2011 À 2018, PAR ANNÉE

- Les données de présence ne permettent pas d'isoler les informations sur les personnes réfugiées d'origine syrienne.

Q U E S T I O N – R P 8 0

AU SUJET DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATEGIE D’ACTION EN MATIERE D’IMMIGRATION, DE PARTICIPATION ET D’INCLUSION 2016-2021 ENSEMBLE, NOUS SOMMES LE QUEBEC, VENTILATION DES 6,5 M\$ PREVUS DANS LES CREDITS 2018-2019.

Des crédits de 6,5 M\$ ont été alloués pour la mise en œuvre de la Stratégie d’action en 2018-2019.

Ces sommes sont réparties comme suit :

Mesures	Total en millier de \$
Favoriser la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes	450,0
Favoriser l'acquisition des compétences linguistiques	1 245,0
Favoriser la régionalisation des immigrants	3 800,0
Soutenir et accélérer la participation des immigrants au marché du travail	1 005,0
Total	6 500,0

QUESTION – RP 81

**INDIQUEZ LES MONTANTS INVESTIS PAR ANNÉE ET MONTANT TOTAL
CONCERNANT LE PORTAIL INFORMATIQUE *MON PROJET QUÉBEC*
DEPUIS SON APPROBATION JUSQU'À CE JOUR. INDIQUEZ LE NOM DES FIRMES DE
CONSULTANTS AYANT EU DES CONTRATS, S'IL Y A LIEU, ET COPIES DES CONTRATS**

Il s'agit du projet DEV505 Portail client *Mon Projet Québec* et automatisation des règles d'affaires.

Ce projet a été clôturé le 31 décembre 2015 au coût de 1 016 805 \$.

QUESTION – RP82

ÉTAT DE SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR LUTTER CONTRE LA RADICALISATION ADOPTÉ EN JUIN 2015. INDIQUER LES SOMMES ALLOUÉES AUX ACTIONS ET INITIATIVES QUI DÉCOULENT DE CETTE MISE EN ŒUVRE. POUR CHAQUE INITIATIVE, DÉCRIRE L'OBJECTIF RECHERCHÉ, INDIQUER LES SOMMES ALLOUÉES, LES BÉNÉFICIAIRES, LES MESURES DE SUIVI ET DE CONTRÔLE APPLICABLES.

Mise en œuvre

Le Plan d'action comportait 59 mesures lors de son lancement. Deux mesures additionnelles ont été annoncées le 27 mai 2016 et neuf autres ont été prises au printemps 2017, à la suite de l'attentat au Centre culturel islamique de Québec. Cependant, 4 mesures ont été retirées à la suite du retrait, le 25 mai 2016, de la partie 1 du projet de loi n° 59 : Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes, faisant passer le nombre de mesures à 66.

En date du 31 mars 2017, au terme des deux premières années d'application du Plan d'action qui comptait 66 mesures, incluant les 11 mesures additionnelles annoncées depuis le dévoilement : 38 étaient réalisées, 23 en cours de réalisation et 5 à venir.

Sommes allouées

Lors du Discours sur le budget de mars 2015, il a été annoncé l'octroi de 4 M\$ de crédits additionnels au cours des trois exercices financiers suivants au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion afin de mettre en œuvre le Plan d'action gouvernemental 2015-2018 *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*. Pour l'exercice financier 2017-2018, des crédits de 1,085 M\$ ont été alloués. En 2016-2017, des crédits de 0,97 M\$ avaient été alloués tandis que le MIDI a autofinancé les dépenses encourues en 2015-2016.

Objectifs recherchés

Les objectifs recherchés dans la mise en œuvre des quatre axes du plan d'action agir, prévenir, détecter et vivre ensemble sont les suivants :

- Sécuriser la population;
- Mieux comprendre le phénomène de la radicalisation menant à la violence;
- Outiller le personnel qui intervient dans le domaine de la sécurité publique, de la santé et des services sociaux et de l'enseignement;
- Promouvoir la cohésion sociale par des mesures favorisant le vivre ensemble.

Plus spécifiquement, chacune des 66 mesures comporte des objectifs précis.

Les bénéficiaires

La population en général, les jeunes, les personnes des minorités ethnoculturelles et religieuses et les personnes des minorités racisées, notamment de foi ou de culture arabomusulmane; les intervenantes et intervenants (policiers, réseaux psychosociaux); les milieux éducatifs, socioculturels, les familles, etc.

Par ailleurs, chacun des libellés des mesures du plan d'action s'adresse à des bénéficiaires spécifiques.

Mesures de suivi de contrôle applicables

Un plan de mise en œuvre et de suivi a été élaboré, afin de préciser, pour chaque mesure, les activités qui sont réalisées, celles en cours de réalisation et celles en voie de l'être. Un bilan en date du 31 mars 2017 a été produit et mis en ligne sur le site www.radicalisation.gouv.qc.ca.

Q U E S T I O N – R P 8 3

ÉTAT DE SITUATION SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE ANNONCÉ VERS LE 18 NOVEMBRE 2014.

Des personnes d’influence des communautés musulmanes peuvent être consultées ponctuellement. Il n'y a pas eu de rencontre avec des personnes d’influence des communautés musulmanes en 2017. Aucun coût n’est associé à ces rencontres.

Q U E S T I O N – R P 8 4

**ÉTAT DE SITUATION DES ACTIVITÉS DU CENTRE DE PRÉVENTION À LA RADICALISATION
DEPUIS SA CRÉATION.**

A) INDiquer LES MEMBRES DE LA DIRECTION ET LES ADMINISTRATEURS, SI APPLICABLE;

**B) INDiquer LES SOMMES ALLOUÉS POUR LE FONCTIONNEMENT ET LES INITIATIVES DU
CENTRE;**

**C) FAIRE UN PORTRAIT DES RÉSULTATS DES INTERVENTIONS DU CENTRE, NOTAMMENT LE
NOMBRE DE CAS TRAITÉS ET LEUR SUIVI PAR LE CENTRE.**

La réponse à cette question sera transmise par le **ministère de la Sécurité publique pour tous les ministères et organismes.**

QUESTION – RP85

INDIQUER LES MESURES ET LES SOMMES ENGAGÉES PAR VOTRE MINISTÈRE/ORGANISME
EN 2016-2017 POUR PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Le Ministère ne détient pas de mesure, ni de somme engagée pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Q U E S T I O N – R P 8 6

POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, NOMBRE D'IMMIGRANTS REÇUS AYANT QUITTÉ LE QUÉBEC AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE, DEUXIÈME ANNÉE ET TROISIÈME ANNÉE RESPECTIVEMENT SUIVANT LEUR ARRIVÉ

Les données sur la présence ne permettent pas de connaître la raison associée à la non présence des personnes immigrantes précédemment admises au Québec.

L'information disponible est le taux de présence.

POPULATION IMMIGRANTE ADMISE AU QUÉBEC DE 2006 À 2015 ET PRÉSENTE EN JANVIER 2017 (EN %), SELON L'ANNÉE D'ADMISSION

Année d'admission	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Présence en %	68,8	70,1	71,3	74,0	75,2	75,5	77,1	79,1	76,0	73,3	74,2

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de recherche et de la statistique, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

Q U E S T I O N – R P 8 7

TAUX DE PRÉSENCE POUR L'ANNÉE CIVILE 2017 DES IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC DE 2005 À 2017, SELON L'ANNÉE D'ADMISSION

POPULATION IMMIGRANTE ADMISE AU QUÉBEC DE 2006 À 2015 ET PRÉSENTE EN JANVIER 2017 (EN %), SELON L'ANNÉE D'ADMISSION

Année d'admission	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Présence en %	68,8	70,1	71,3	74,0	75,2	75,5	77,1	79,1	76,0	73,3	74,2

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de recherche et de la statistique, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

QUESTION – RP 88

TAUX DE PRÉSENCE POUR L'ANNÉE CIVILE 2017 DES IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC DE 2005 À 2017, SELON LA CATÉGORIE D'IMMIGRANT

Les données sur la présence en janvier 2017 des personnes immigrantes admises au Québec entre 2006 et 2015 montrent que le taux de présence des personnes admises dans la catégorie « Immigration économique » est plus bas (69,9 %) que les taux de présence des autres catégories d'immigration (83,3 % pour la catégorie « Regroupement familial », 81,5 % pour la catégorie « Réfugiés et personnes en situation semblable » et 84,7 % pour la catégorie « Autres immigrants »).

POPULATION IMMIGRANTE ADMISE AU QUÉBEC DE 2006 À 2015 ET PRÉSENTE EN JANVIER 2017
SELON LA CATÉGORIE D'IMMIGRATION (EN %), PAR ANNÉE D'ADMISSION

Catégorie	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Immigration économique	65,2	66,7	67,9	71,5	72,1	71,0	72,7	73,9	69,5	64,9	69,9
Regroupement familial	75,3	76,5	79,0	81,3	84,4	86,8	87,8	88,9	87,6	83,8	83,3
Réfugiés et personnes en situation semblable	71,9	73,0	74,8	75,3	77,5	83,3	89,6	92,1	91,0	89,2	81,5
Autres immigrants(1)	73,6	80,3	78,7	81,3	86,1	87,7	91,5	93,8	95,7	94,0	84,7
Total	68,8	70,1	71,3	74,0	75,2	75,5	77,1	79,1	76,0	73,3	74,2

(1) Demandeurs non reconnus du statut de réfugié et cas d'ordre humanitaire.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

QUESTION – RP 89

TAUX DE PRÉSENCE POUR L'ANNÉE CIVILE 2017 DES IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC DE 2005 À 2017, SELON LA CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

- Les données sur les admissions au Québec indiquent que les taux de présence en janvier 2017 des personnes admises entre 2006 et 2015 et déclarant connaître le français seulement à l'admission est plus élevé (85,9 %) que celui des personnes déclarant connaître le français et l'anglais (72,8 %), l'anglais seulement (63,6 %) ou ni le français, ni l'anglais (71,4 %).
- Le taux de présence en 2017 des personnes admises entre 2006 et 2013 et déclarant connaître à la fois le français et l'anglais est généralement plus élevé chez les personnes admises récemment (67,2 % en 2006 et 79,7 % en 2013). Toutefois, chez les personnes admises en 2014 (73,2 %) et 2015 (72,8 %), les taux de présence sont plus bas que chez celles admises en 2011 (75,1 %), 2012 (78,2 %) et 2013 (79,7 %).

POPULATION IMMIGRANTE ADMISE AU QUÉBEC DE 2006 À 2015 ET PRÉSENTE EN JANVIER 2017 SELON LA CONNAISSANCE DÉCLARÉE DU FRANÇAIS¹ ET DE L'ANGLAIS (EN %), PAR ANNÉE D'ADMISSION

Connaissance du français et de l'anglais	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	Total
Français seulement	79,1	79,9	81,9	84,3	86,0	88,2	89,0	90,2	89,4	87,1	85,9
Français et anglais	67,2	68,0	67,8	71,3	73,3	75,1	78,2	79,7	73,2	72,8	72,8
<i>Connaissant le français</i>	72,1	72,7	73,3	76,1	78,5	80,7	82,7	84,3	79,9	79,7	78,2
Anglais seulement	56,6	59,2	64,1	66,1	65,7	70,4	63,5	63,7	63,6	63,7	63,6
Ni français ni anglais	71,1	72,0	72,3	73,6	71,5	63,2	71,4	76,4	74,3	66,5	71,4
Taux de présence (population immigrante en janvier 2017)	68,8	70,1	71,3	74,0	75,2	75,5	77,1	79,1	76,0	73,3	74,2

¹ Connaissance déclarée lors de l'admission
Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

Q U E S T I O N – R P 9 0

SOLDES MIGRATOIRES (SOLDE INTERNATIONAL, SOLDE INTERPROVINCIAL, SOLDE TOTAL)
DU QUÉBEC ENTRE 2010 ET 2017

- Le solde migratoire international du Québec est estimé à +45 689 en moyenne sur la période de 2010 à 2017. Son niveau maximum (+50 015 personnes) a été atteint en 2012 et le minimum (+41 399) en 2015.
- Ce solde migratoire international important permet de compenser un solde interprovincial négatif sur toute la période, et qui se situe en moyenne à -10 101 personnes. Le déficit migratoire interprovincial s'est largement creusé, passant de -4 348 en 2010 et atteignant son niveau le plus élevé en 2014 (-14 503 personnes). Il pourrait s'atténuer à partir de 2016 (-12 061) et en 2017 (-7 636) si les données provisoires se confirment.
- Le solde migratoire total est positif de 2010 à 2017. Il se maintient à un niveau élevé (35 588 en moyenne), malgré un léger fléchissement en 2014 (28 612) et en 2015 (27 199). Ce maintien est possible grâce à un solde international positif et très élevé, malgré un déficit migratoire interprovincial sur toute la période.

Tableau 1 : Soldes migratoires international, interprovincial et total du Québec, 2010-2017¹

Année	Solde migratoire international	Solde migratoire interprovincial	Solde migratoire total ²
2010	48 563	-4 348	44 215
2011	45 779	-5 740	40 039
2012	50 015	-8 975	41 040
2013r	46 225	-13 346	32 879
2014r	43 115	-14 503	28 612
2015r	41 399	-14 200	27 199
2016r	45 643	-12 061	33 582
2017p	44 776	-7 636	37 140

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (estimations démographiques, septembre 2017) et Institut de la statistique du Québec (bilan démographique du Québec 2017). Adapté par le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique.

Notes : r = données révisées ; p = données provisoires.

1. Les soldes migratoires portent sur les années civiles (janvier à décembre).
2. Total des soldes international et interprovincial. Ne tient pas compte des résidents non permanents.

QUESTION – RP 91

LISTE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, DES INSTANCES REGIONALES, DES MUNICIPALITES AINSI QUE DES INSTITUTIONS COLLEGIALES ET UNIVERSITAIRES QUI ONT ETE FINANCES DANS LE CADRE DES PROGRAMMES PRINT, PMD, PSM ET PILI, ET VENTILATION DES MONTANTS ACCORDES A CHACUN POUR L’ANNEE 2017-2018.

Nom de l’organisme communautaire, l’instance régionale, de la municipalité ou de l’institution collégiale et universitaire	Programme	Montant versé
ABC Lotbinière	PILI	10 736,00 \$
ABL accès accueil action	PRINT	1 971,00 \$
ACCÉSSS	PMD	10 000,00 \$
Accès-Travail	PMD	39 100,00 \$
	PRINT	11 169,00 \$
Accueil aux immigrants de l’Est de Montréal	PILI	231 003,99 \$
	PMD	10 000,00 \$
	PRINT	410 572,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Accueil et intégration BSL inc.	PMD	20 536,00 \$
	PRINT	107 565,00 \$
	PSM	29 739,00 \$
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	PILI	57 489,33 \$
	PMD	45 900,00 \$
	PRINT	276 323,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Accueil pour immig. et réfug. du Sud-Ouest Montréal centre Prisme	PILI	103 573,20 \$
	PRINT	95 303,00 \$
Accueil-Parrainage Outaouais	PRINT	275 497,00 \$
Action Travail Chaleurs inc.	PRINT	1 643,00 \$
Actions interculturelles de dévelop. et d’éducation [AIDE] inc.	PMD	20 000,00 \$
Administration régionale Baie-James	PMD	42 500,00 \$
Afrique au Féminin	PILI	19 208,16 \$
Agence Ometz	PRINT	46 843,00 \$
ALAC [Alliance pour l’accueil et l’intégration des immigrants-es]	PILI	109 136,58 \$
	PRINT	188 541,00 \$
Alpha Bellechasse	PILI	8 026,00 \$

Q U E S T I O N – R P 9 1

	PMD	25 365,00 \$
	PRINT	13 128,00 \$
Alternatives internationales	PMD	5 000,00 \$
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terrebonne et env.	PRINT	23 997,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Ass. multi-ethnique pour l’intégration des pers. handicap. du Qc	PILI	6 460,00 \$
Association des femmes immigrantes de l’Outaouais	PILI	18 310,05 \$
	PRINT	80 113,00 \$
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	PILI	18 137,25 \$
	PMD	10 000,00 \$
	PRINT	76 550,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Bouclier d’Athéna, services familiaux, Le	PILI	3 048,54 \$
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal	PRINT	20 000,00 \$
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	PMD	57 812,00 \$
	PRINT	104 403,00 \$
	PSM	29 739,00 \$
Cari St-Laurent	PILI	232 361,89 \$
	PRINT	499 104,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Carrefour Accès loisirs inc.	PILI	57 997,50 \$
Carrefour Blé	PMD	23 881,00 \$
Carrefour d’aide aux nouveaux arrivants	PILI	23 705,73 \$
	PRINT	136 863,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Carrefour de Ressources en Interculturel	PMD	19 660,00 \$
Carrefour d’Intercultures de Laval	PILI	141 922,89 \$
	PRINT	318 571,00 \$
	PSM	29 739,00 \$
Carrefour jeunesse emploi d’Abitibi-Est	PMD	8 500,00 \$
	PRINT	15 276,00 \$
Carrefour Jeunesse Emploi d’Abitibi-Ouest	PMD	17 000,00 \$
	PRINT	2 628,00 \$

Q U E S T I O N – R P 9 1

Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	PRINT	1 314,00 \$
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	PRINT	876,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	PILI	6 144,00 \$
	PMD	27 641,93 \$
	PRINT	3 066,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	PMD	16 030,00 \$
	PRINT	29 745,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière	PMD	12 375,00 \$
	PRINT	1 971,00 \$
Carrefour Jeunesse-Emploi de l’Outaouais	PRINT	23 423,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	PMD	17 000,00 \$
	PRINT	1 971,00 \$
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	PMD	7 497,00 \$
	PRINT	10 184,00 \$
Carrefour le Moutier	PILI	29 789,10 \$
	PRINT	117 179,00 \$
Carrefour Solidarité Anjou	PILI	9 183,24 \$
CEGEP de Bois-de-Boulogne	PILI	912 766,88 \$
CEGEP de Drummondville	PILI	225 303,97 \$
Cégep de Granby	PILI	158 434,56 \$
Cégep de Granby - Haute-Yamaska	PILI	11 615,40 \$
CÉGEP de Sherbrooke	PILI	531 555,12 \$
CEGEP du Vieux-Montréal	PILI	444 710,25 \$
CEGEP Marie-Victorin	PILI	130 350,60 \$
CEGEP St-Jean-sur-Richelieu	PILI	457 446,15 \$
Centre Alpha le Tracé inc.	PILI	12 972,00 \$
Centre Alpha Lira inc	PILI	24 576,00 \$
	PMD	15 000,00 \$
	PRINT	4 928,00 \$
Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges	PILI	15 879,06 \$
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	PRINT	120 065,00 \$
	PILI	4 572,81 \$
Centre communautaire Essalam	PMD	8 000,00 \$

Q U E S T I O N – R P 9 1

Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord	PILI	6 097,08 \$
	PRINT	30 000,00 \$
Centre d’Action Bénévole de Montréal inc.	PMD	17 500,00 \$
Centre d’action bénévole de Montréal-Nord	PRINT	106 624,00 \$
Centre d’Action Socio-Communautaire de Montréal	PRINT	90 831,00 \$
Centre d’aide aux familles latino-américaines	PMD	9 948,00 \$
Centre d’appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	PILI	270 329,16 \$
	PRINT	484 327,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Centre de formation générale des adultes de la Baie-James, Le (CS Baie-James)	PILI	6 045,00 \$
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	PRINT	44 108,00 \$
Centre de français L’Insulaire	PILI	30 720,00 \$
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	PILI	4 560,00 \$
Centre de loisirs de Sainte-Françoise-Romaine inc.	PILI	3 906,00 \$
Centre de Promotion Communautaire le Phare inc.	PILI	3 048,54 \$
Centre de recherche d’emploi du Sud-Ouest [CRESO]	PMD	38 019,00 \$
	PRINT	8 979,00 \$
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	PILI	49 712,75 \$
Centre d’éducation populaire de l’Estrie	PILI	114 948,75 \$
Centre des femmes de Montréal	PILI	16 919,16 \$
	PRINT	233 925,00 \$
Centre d’intégr. multi-services de l’Ouest de l’Île [C.I.M.O.I.]	PILI	154 004,19 \$
	PRINT	143 649,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Centre Horizon Carrière	PRINT	57 918,00 \$
Centre intégré en Employabilité locale	PRINT	5 256,00 \$
Centre Lavallois pour l’intégration et la cohésion sociale (CLICS)	PMD	10 000,00 \$
Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	PMD	14 730,00 \$
	PRINT	2 957,00 \$
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	PMD	20 587,00 \$
	PRINT	10 841,00 \$
Centre Louis-Jolliet (CS de la Capitale)	PILI	2 075,00 \$

Q U E S T I O N – R P 9 1

Centre multiethnique de Québec inc.	PRINT	615 773,00 \$
	PSM	47 447,00 \$
Centre R.I.R.E. 2000	PILI	5 503,44 \$
	PMD	69 186,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	PILI	15 242,70 \$
	PRINT	44 183,00 \$
Centre social d’aide aux immigrants	PILI	45 728,10 \$
	PMD	20 000,00 \$
	PRINT	479 925,00 \$
	PSM	37 720,00 \$
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	PMD	8 975,52 \$
	PRINT	6 570,00 \$
CLAM [Carrefour de Liaison et d’Aide Multi-ethnique]	PILI	89 861,68 \$
	PRINT	401 420,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Clef pour l’Intégration au travail des immigrants	PRINT	64 139,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Collectif des entreprises d’insertion du Québec inc.	PILI	2 317,00 \$
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	PMD	149 940,00 \$
	PRINT	81 653,00 \$
Collège d’enseignement général et professionnel André-Laurendeau	PILI	322 561,26 \$
Collège d’Enseignement Général et Professionnel de Jonquière (CEGEP)	PILI	119 040,00 \$
Collège d’Enseignement Général et Professionnel de l’Outaouais	PILI	338 505,60 \$
Collège d’Enseignement Général et Professionnel de Rosemont	PILI	321 359,40 \$
Collège d’Enseignement Général et Professionnel de Saint-Jérôme (CEGEP)	PILI	75 695,43 \$
Collège d’enseignement général et professionnel de Saint-Laurent	PILI	616 497,21 \$
Collège d’Enseignement Général et Professionnel de Ste-Foy (CEGEP)	PILI	375 060,90 \$
Collège d’Enseignement Général et Professionnel de St-Hyacinthe	PILI	176 887,80 \$
Collège d’enseignement général et professionnel de Trois-Rivières	PILI	245 030,46 \$

Q U E S T I O N – R P 9 1

Collège d’enseignement général et professionnel Édouard-Montpetit	PILI	200 043,00 \$
Collège d’Enseignement Général et Professionnel Gérald-Godin	PILI	385 889,40 \$
Collège d’Enseignement Général et Professionnel Montmorency (CEGEP)	PILI	700 877,88 \$
Comité d’accueil et d’intégration des immigrants Beauce-Nord	PILI	5 952,00 \$
Comité d’accueil international des Bois-Francs	PRINT	90 470,00 \$
	PSM	29 739,00 \$
Comité d’Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	PILI	66 609,42 \$
	PRINT	121 551,00 \$
Comité rég. d’éducation pour le dév. international Lanaudière	PRINT	71 210,00 \$
	PSM	26 000,00 \$
Commission scolaire au Coeur-des-Vallées (CS au Coeur-des-Vallées)	PILI	8 060,00 \$
Commission scolaire de la Capitale (CS de la Capitale)	PILI	2 825,00 \$
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CS de la Région-de-Sherbrooke)	PILI	3 920,00 \$
Commission scolaire de Laval (CS de Laval)	PILI	32 670,00 \$
Commission scolaire de l’Énergie (CS de l’Énergie)	PILI	10 032,00 \$
Commission scolaire de l’Or-et-des-Bois (CS de l’Or-et-des-Bois)	PILI	65,00 \$
Commission scolaire de Montréal (CS de Montréal)	PILI	20 625,00 \$
Commission scolaire de Portneuf (CS de Portneuf)	PILI	3 168,00 \$
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CS de Saint-Hyacinthe)	PILI	360,00 \$
Commission scolaire des Affluents (CS des Affluents)	PILI	850,00 \$
Commission scolaire des Bois-Francs (CS des Bois-Francs)	PILI	236 902,82 \$
Commission scolaire des Chênes (CS des Chênes)	PILI	96 824,30 \$
Commission scolaire des Découvreurs (CS des Découvreurs)	PILI	1 280,00 \$
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CS des Grandes-Seigneuries)	PILI	451,00 \$
Commission scolaire des Hautes-Rivières (CS des Hautes-Rivières)	PILI	360,00 \$
Commission scolaire des Patriotes (CS des Patriotes)	PILI	420,00 \$
Commission scolaire des Portages-de-l’Outaouais (CS des Portages-de-l’Outaouais)	PILI	3 500,00 \$
Commission scolaire des Samares (CS des Samares)	PILI	107 502,12 \$
Commission scolaire des Trois-Lacs (CS des Trois-Lacs)	PILI	80,00 \$

Q U E S T I O N – R P 9 1

Commission scolaire du Chemin-du-Roy (CS du Chemin-du-Roy)	PILI	152 928,10 \$
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean (CS du Lac-Saint-Jean)	PILI	380,00 \$
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CS Marguerite-Bourgeoys)	PILI	3 120,00 \$
Commission scolaire Marie-Victorin (CS Marie-Victorin)	PILI	64 013,70 \$
Comquat inc.	PILI	12 194,16 \$
Conseil panafricain de Québec [COPAQ]	PMD	10 000,00 \$
Conseil québécois LGBT	PMD	8 085,00 \$
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	PRINT	2 682,00 \$
Ctr d’accueil et réf. sociale et écon. pr immigrants de St-Laurent	PILI	9 693,00 \$
Culture pour Tous	PMD	22 000,00 \$
Droit à l’emploi [D.E.]	PMD	66 300,00 \$
	PRINT	18 669,00 \$
École multiethnique de langues et de cultures du Québec	PILI	65 998,56 \$
Entraide [Pont-Viau et Laval des Rapides], L’	PILI	35 292,54 \$
	PRINT	45 651,00 \$
Entre parents de Montréal-Nord inc.	PRINT	30 000,00 \$
Fédération des canadiens musulmans	PMD	10 000,00 \$
Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec	PMD	15 000,00 \$
Fédération des maisons d’hébergement pour femmes	PMD	32 500,00 \$
Fondation Ressources Jeunesse	PRINT	55 850,00 \$
Forum des musulmans canadiens [FMC-CMF]	PMD	10 000,00 \$
Forum-2020	PMD	74 266,00 \$
Gagné, Mélanie (021)	PILI	1 650,00 \$
Griffe d’Alpha, La	PILI	29 484,00 \$
Hirondelle, services d’accueil et d’intégration des immigrants, L’	PRINT	289 004,00 \$
	PSM	15 122,00 \$
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	PILI	16 320,00 \$
	PMD	42 535,00 \$
	PRINT	14 783,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	PILI	12 288,00 \$
Intégration Compétences	PRINT	21 266,00 \$

Q U E S T I O N – R P 9 1

La Mosaïque : ass. inter. d’accueil et d’int des immigr. en Abitibi	PMD	8 500,00 \$
	PRINT	5 256,00 \$
Ligue des Noirs du Québec	PMD	10 000,00 \$
Maison Alpha ABC Côte-Nord	PILI	16 256,00 \$
Maison de la famille des Maskoutains	PILI	12 142,83 \$
	PRINT	119 866,00 \$
	PSM	26 000,00 \$
Maison d’Haïti	PRINT	86 214,00 \$
Maison internationale de la Rive Sud inc.	PILI	199 944,75 \$
	PRINT	265 776,00 \$
	PSM	34 292,00 \$
Mieux-être des immigrants, Le	PILI	16 122,00 \$
Mouvement de la Relève d’Amos-Région inc.	PMD	17 000,00 \$
	PRINT	1 971,00 \$
Municipalité régionale de comté d’Avignon	PMD	18 700,00 \$
Municipalité régionale de comté de Bellechasse	PMD	18 700,00 \$
Municipalité régionale de comté de Bonaventure	PMD	18 700,00 \$
	PRINT	2 957,00 \$
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi	PMD	15 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de Coaticook	PMD	27 500,00 \$
Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes	PMD	16 500,00 \$
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	PMD	11 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de La Matanie	PMD	15 759,00 \$
	PRINT	1 752,00 \$
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	PMD	18 700,00 \$
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce	PMD	17 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord	PMD	12 500,00 \$
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l’Or	PMD	26 040,00 \$
Municipalité régionale de comté de l’Assomption	PMD	20 000,00 \$
Municipalité régionale de comté de l’Islet	PMD	8 500,00 \$
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	PMD	14 025,00 \$
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	PMD	19 200,00 \$
Municipalité régionale de comté de Maskinongé	PMD	25 500,00 \$

Q U E S T I O N – R P 9 1

Municipalité régionale de comté de Montmagny	PMD	18 700,00 \$
Municipalité régionale de comté de Pierre-de Saurel	PMD	10 625,00 \$
Municipalité régionale de comté de Portneuf	PMD	14 025,00 \$
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	PMD	14 025,00 \$
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	PMD	18 700,00 \$
Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	PMD	12 500,00 \$
Municipalité régionale de comté des Laurentides	PMD	11 000,00 \$
Municipalité régionale de comté des Maskoutains	PMD	19 250,00 \$
Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu	PMD	37 500,00 \$
Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé	PMD	18 700,00 \$
	PRINT	10 348,00 \$
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy	PMD	14 025,00 \$
Municipalité régionale de comté Le Granit	PMD	18 700,00 \$
Municipalité régionale de comté les Moulins	PMD	18 750,00 \$
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L’	PMD	41 650,00 \$
	PRINT	7 907,00 \$
Perspective carrière	PRINT	37 233,00 \$
Petites-Mains	PILI	32 538,27 \$
	PMD	25 000,00 \$
Portes Ouvertes sur le Lac	PMD	78 200,00 \$
	PRINT	14 235,00 \$
Pouvoir des mots Gaspé	PILI	6 996,00 \$
	PMD	22 576,00 \$
	PRINT	8 870,00 \$
Pro-Gestion Estrie inc.	PMD	68 000,00 \$
Projet d’Accueil et d’Intégration Solidaire	PILI	5 184,00 \$
Projet Genèse	PRINT	40 552,00 \$
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	PILI	84 664,41 \$
	PMD	137 445,00 \$
	PRINT	176 143,00 \$
	PSM	29 798,00 \$
Regroupement des Jeunes Chambres de Commerce du Québec	PMD	200 000,00 \$

Q U E S T I O N – R P 9 1

Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	PRINT	52 364,00 \$
Regroupement des organismes en francisation du Québec [R.O.F.Q.]	PSM	30 044,00 \$
Regroupement interculturel de Drummond inc.	PMD	72 950,00 \$
	PRINT	225 705,00 \$
	PSM	29 739,00 \$
Rés. d’action pour l’égalité des femmes immigrées, racisées du Qc.	PMD	10 000,00 \$
Réseaux Emploi entrepreneurship	PMD	23 868,00 \$
	PRINT	14 395,00 \$
Serv. d’Orient. et d’Intégration des Immigrants au Travail de Qc [SOIIT Québec]	PMD	22 500,00 \$
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.	PILI	55 722,20 \$
	PRINT	251 298,00 \$
Service Accès Travail de Portneuf	PMD	17 850,00 \$
	PRINT	11 826,00 \$
Service Accès-Emploi	PRINT	876,00 \$
Service d’accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	PMD	16 000,00 \$
	PRINT	100 904,00 \$
	PSM	29 739,00 \$
Service d’Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	PMD	14 736,00 \$
	PRINT	5 694,00 \$
Service d’Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	PMD	17 000,00 \$
	PRINT	10 731,00 \$
Service d’aide à la famille immigrante MRC de l’Assomption[SAFIMA]	PMD	25 500,00 \$
	PRINT	14 217,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Service d’aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	PRINT	431 770,00 \$
Service d’Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	PILI	16 197,24 \$
	PRINT	456 168,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Service des Loisirs du Bon Pasteur	PILI	256 660,34 \$
Service d’interprétation pour personnes sourdes de l’Estrie	PILI	4 788,00 \$
Service d’interprète, d’aide et de référence aux immigrants [SIARI]	PILI	45 740,64 \$

Q U E S T I O N – R P 9 1

	PRINT	310 460,00 \$
Service externe de main-d'oeuvre du Saguenay	PRINT	7 227,00 \$
Service Intégration Travail Outaouais	PMD	108 659,00 \$
Services de main-d'oeuvre l’Appui inc., Les	PMD	17 850,00 \$
	PRINT	14 126,00 \$
Services et Formation aux Immigrants en Montérégie [SFIM]	PRINT	20 685,00 \$
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	PILI	67 831,62 \$
	PMD	55 282,00 \$
	PRINT	114 050,00 \$
	PSM	29 739,00 \$
St-Germain, Marie-Ève	PILI	1 650,00 \$
Stratégie Carrière	PMD	58 055,00 \$
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	PMD	4 800,00 \$
	PRINT	61 261,00 \$
	PSM	154 753,00 \$
Table de concertation du Mois de l’histoire des Noirs de Québec	PMD	9 000,00 \$
Table Ronde du Mois de l’Histoire des Noirs	PMD	26 800,00 \$
Thibeault, Sandra	PILI	7 872,00 \$
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	PMD	49 360,00 \$
	PRINT	42 926,00 \$
	PSM	13 500,00 \$
Université de Montréal	PILI	571 760,10 \$
Université du Québec à Montréal (UQAM)	PILI	430 580,62 \$
Université Laval	PILI	168 736,26 \$
Ville de Drummondville	PMD	8 500,00 \$
Ville de Gatineau	PMD	120 424,00 \$
Ville de Laval	PMD	125 000,00 \$
Ville de Longueuil	PMD	25 000,00 \$
Ville de Montréal	PMD	1 000 000,00 \$
Ville de Québec	PMD	200 000,00 \$
Ville de Shawinigan	PMD	18 700,00 \$
Ville de Sherbrooke	PMD	125 000,00 \$

Q U E S T I O N – R P 9 1

Vision Inter-Cultures	PSM	13 500,00 \$
YMCA du Québec, Les	PRINT	309 898,33 \$

QUESTION – RP92

POUR 2016-2017 ET 2017-2018, FOURNIR UNE COPIE DES TROIS ENTENTES POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES CONCLUES AVEC LES MINISTÈRES SUIVANTS : TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE, ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, ET SANTÉ ET SERVICE SOCIAUX. FOURNIR UNE VENTILATION DES MONTANTS DÉPENSÉS ET ACCORDÉS, PAR MINISTÈRE.

Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et l'Inclusion (MIDI) signe des ententes avec trois ministères qui interviennent en matière d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes, soit le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité social (MTESS) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Les montants transférés pour l'année 2016-2017 ont été reconduits pour l'année 2017-2018, soit 78,5 M\$ au MEES, 75 M\$ au MTESS et 12,2 M\$ au MSSS pour maintenir des services de qualité aux personnes immigrantes.

L'information sur les montants dépensés pour l'année 2016-2017 se retrouve dans le Rapport annuel de gestion de 2016-2017. Les rapports de reddition de compte sont en cours d'élaboration par chacun des trois ministères pour l'exercice financier 2017-2018 qui s'est terminé le 31 mars 2018. Ainsi, les montants dépensés pour l'année 2017-2018 seront disponibles lors de la prochaine publication du Rapport annuel de gestion de 2017-2018.

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET
LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2017-2018

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ
ET DE L'INCLUSION

ET

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, représenté par monsieur Bernard Matte, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MIDI** »,

ET

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, représenté par monsieur Michel Fontaine, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MSSS** »,

ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation financière au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE le **MIDI**, dans l'exercice de ses responsabilités, a notamment pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, de favoriser la francisation ainsi que l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIDI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIDI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MSSS** a notamment pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant des services de santé et des services sociaux intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec;

ATTENDU QUE les **PARTIES** veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration des personnes immigrantes et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes, et ce, dans le respect de leurs missions et de leurs obligations légales respectives;

ATTENDU QUE le Comité directeur **MIDI-MSSS** a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE la présente entente est conforme avec la vision d'une société québécoise francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles telle que décrite dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIDI** vers le budget du **MSSS**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MSSS** d'offrir les services suivants, conformément aux lois dont il est responsable, en lien avec :

A. Le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA)

Le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA) est un programme spécialisé dans l'accueil et l'intégration des

personnes sollicitant l'asile et des personnes en besoin de régularisation de statut d'immigration, offrant des services de santé et des services sociaux dans un contexte d'immigration non planifié. Il est coordonné par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

– **Services sociaux**

Volet psychosocial du PRAIDA offert aux personnes qui demandent l'asile. Il met à leur disposition les services de travailleuses et de travailleurs sociaux et offre des services d'accueil, d'évaluation et de prise en charge.

– **Santé-Accueil**

Volet santé du PRAIDA. Il offre des soins de santé préventifs et de première ligne adaptés aux besoins spécifiques des personnes qui demandent l'asile.

B. Le Fonds d'aide (accueil et intégration des personnes qui demandent l'asile)

Dans le cadre de son mandat d'offrir des services sociaux aux personnes qui demandent l'asile, le PRAIDA dispose d'un fonds d'aide. Il s'agit d'une aide qui peut être accordée à la suite d'une évaluation de chaque situation par une travailleuse ou un travailleur social.

C. Le soutien aux organismes communautaires

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal finance des groupes communautaires œuvrant en santé et services sociaux auprès des différentes communautés culturelles. Ces groupes peuvent, entre autres, offrir des services d'intégration, de l'entraide, du soutien aux familles et aux femmes. Également, les liens qui se tissent entre le système de santé et de services sociaux et les organismes contribuent à briser l'isolement et à renseigner les personnes nouvellement arrivées sur les services qui leur sont offerts. Pour la présente entente, seuls les organismes de la région de Montréal sont considérés.

D. L'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et des personnes qui demandent l'asile - Évaluation de leur bien-être et de leur état de santé physique

Le MIDI et le MSSS conviennent de consolider l'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et des personnes qui demandent l'asile et, par le fait même, de leur offrir une évaluation de leur bien-être et de leur état de santé physique à leur arrivée.

Pour les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger, la cible visée est l'accès à ce service pour toutes les personnes arrivées en 2017-2018.

E. Les formations interculturelles

Le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, désigné Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles, pour le centre et dans les installations inscrites au dernier permis du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne, a élaboré plusieurs formations interculturelles générales ou spécialisées.

Ces formations ont pour objectif, notamment, de permettre aux participants ou participantes d'acquérir des outils et des stratégies efficaces dans une dynamique de collaboration intersectorielle et d'inclusion et de se prévaloir des connaissances acquises pour générer des interventions ciblées et inclusives, en conformité avec les balises et normes cliniques de la pratique professionnelle.

Ces formations sont destinées prioritairement aux personnes intervenantes et aux gestionnaires des services de santé et des services sociaux et, dans un deuxième temps, aux personnes intervenantes et aux décideurs d'autres secteurs tels que l'éducation, la justice. Les bénévoles des organismes communautaires peuvent également bénéficier de certaines de ces formations.

F. La reconnaissance à titre d'Institut universitaire du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal pour le centre et dans les installations correspondant à l'ancien CSSS de la Montagne, pour l'amélioration des soins et des services offerts aux personnes issues des communautés ethnoculturelles

Le MSSS a octroyé, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) et à la suite d'un processus d'évaluation des candidatures fondé sur plusieurs critères, le statut d'Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles au CSSS de la Montagne. En vertu de l'article 212 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre O-7.2), cette désignation universitaire demeure valide pour le centre et dans les installations inscrites au dernier permis du CSSS de la Montagne qui s'est fusionné le 1^{er} avril 2015 pour constituer le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Les critères de reconnaissance sont définis dans le Cadre de référence pour la désignation universitaire des établissements du secteur des services sociaux. La désignation est valide pour une période de cinq ans, et est assujettie à une évaluation à mi-parcours.

Dans ce contexte, le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal a notamment pour mandat de développer la recherche, l'enseignement et la formation, le transfert de connaissances et des compétences, l'évaluation des technologies et des modes d'intervention et le développement de pratiques de pointe afin d'améliorer les soins et les services offerts aux personnes des communautés ethnoculturelles, en tenant compte des enjeux liés à leur adaptation à un nouveau pays.

L'objectif est de fournir à ces personnes les soins et les services les mieux adaptés possible à leurs besoins, notamment grâce à une meilleure compréhension de leurs spécificités culturelles et linguistiques.

G. Autres services de santé et services sociaux

Si, en cours d'année financière, d'autres services de santé et de services sociaux devenaient pertinents dans le cadre de la présente entente, ceux-ci pourraient être inclus à la présente entente comme devant être fournis par le MSSS à la suite d'une résolution favorable du Comité directeur MIDI-MSSS. Dans un tel cas, les **PARTIES** conviennent que la clause 4 ne trouve pas application et que la résolution fera partie intégrante de l'entente.

2. OBLIGATION DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIDI

En contrepartie des services offerts par le MSSS et prévus à la clause 1 de la présente entente et des frais encourus pour la gestion de ces services, le **MIDI** s'engage à transférer au MSSS, dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 12 219 500 \$ (douze millions deux cent dix-neuf mille cinq cents dollars) pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 en un seul versement.

Le **MIDI** s'engage également à communiquer avec diligence au MSSS toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MSSS

Le MSSS s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, selon les crédits transférés en 2017-2018, le MSSS s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MSSS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MSSS** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIDI-MSSS les travaux sur les modalités visant le suivi et la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1 de la présente entente, conformément aux exigences de base précisées par le **MIDI**, notamment quant :

- aux données opérationnelles et budgétaires, entre autres les dépenses réelles ventilées par service et au nombre de personnes bénéficiaires;
- aux autres statistiques devant être échangées périodiquement à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes.

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne peut toutefois changer la nature de la présente entente et en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIDI :

Secrétariat général et coordination ministérielle
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
360, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MSSS :

Secrétariat général
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, Chemin Sainte-Foy, 14^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Tout changement d'adresse de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avenant à l'autre **PARTIE**.

5. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En cas de différend au cours de la réalisation de la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable dans l'intérêt des deux **PARTIES**.

6. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1^{er} avril 2017 et se termine le 31 mars 2018.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MIDI :

À : Montréal

LE : 26 juillet 2017

PAR : Jacques Leroy
Bernard Matte
Sous-ministre

Pour le MSSS :

À : Québec

LE : 20 juillet 2017

PAR : Michel Fontaine
Michel Fontaine
Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET
LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2017-2018

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ
ET DE L'INCLUSION

ET

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, représenté par monsieur Robert Baril, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MIDI** »,

ET

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, représenté par monsieur Bernard Matte, sous-ministre,

ci-après désigné « le **MTESS** »,

Ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation financière au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE le **MIDI**, dans l'exercice de ses responsabilités, a notamment pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, de favoriser la francisation ainsi que l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIDI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIDI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MTESS** élabore et propose au gouvernement des politiques et mesures relatives au domaine de sa compétence en vue, notamment, de susciter l'emploi, de promouvoir le développement de la main-d'œuvre et d'influer sur la demande de la main-d'œuvre sur le marché du travail;

ATTENDU QUE les **PARTIES** veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration en emploi des personnes immigrantes et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes, et ce, dans le respect de leur mission et de leurs obligations légales respectives;

ATTENDU QUE, dans le cadre des plans d'action annuels adoptés en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail*, le **MTESS** met en œuvre avec ses partenaires des stratégies d'intervention appropriées à la solution de problèmes liés à l'insertion sociale et économique sur le plan de l'emploi pour, notamment, les personnes immigrantes;

ATTENDU QUE les **PARTIES** sont préoccupées par le déséquilibre que représente l'installation massive des personnes immigrantes dans la région métropolitaine de Montréal et de ses effets sur l'adéquation de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans l'ensemble du Québec;

ATTENDU QUE le Comité directeur **MIDI-MTESS** a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE la présente entente est conforme avec la vision d'une société québécoise francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles telle que décrite dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIDI** vers le budget du **MTESS**. Ce transfert de crédits vise

à permettre au **MTESS** d'offrir les services suivants, conformément aux lois dont il est responsable, et qui sont liées :

- Au soutien financier pour tous les services d'intégration des personnes immigrantes de moins de 5 ans ayant participé à une mesure ou un service d'emploi durant l'année, parmi lesquels :
 - l'accueil et l'évaluation initiale, pour la détermination des besoins des individus au regard du marché du travail;
 - la détermination d'un plan d'action personnalisé basé sur l'évaluation des besoins;
 - l'orientation professionnelle;
 - les activités de formation incluant la francisation;
 - l'aide à la recherche active d'emploi;
 - les expériences en milieu de travail;
 - les subventions salariales pour favoriser l'embauche;
 - le soutien au travail autonome;
 - les projets de préparation à l'emploi;
 - les services d'aide à l'emploi;
 - l'information sur le marché du travail (adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre);
 - les services de placement.
- Aux frais de subsistance versés aux personnes réfugiées admissibles.

2. OBLIGATION DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIDI

En contrepartie des services offerts par le **MTESS** et prévus à la clause 1 de la présente entente et des frais encourus par le **MTESS** dans la gestion de ces services, le **MIDI** s'engage à transférer au **MTESS**, dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 75 000 000 \$ (soixante-quinze millions de dollars) pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, en un seul versement. Les frais encourus par le **MTESS** pour la gestion des services prévus à la clause 1 sont évalués à 14 % des coûts totaux admissibles à la reddition de comptes.

Le **MIDI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MTESS** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant

responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MTESS

Le **MTESS** s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, le **MTESS** s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MTESS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MTESS** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIDI-MTESS les travaux sur les modalités visant le suivi et la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1 de la présente entente, conformément aux exigences de base précisées par le **MIDI**, notamment quant :

- aux données opérationnelles et budgétaires, entre autres les dépenses réelles ventilées par service et au nombre de personnes bénéficiaires;
- aux autres statistiques devant être échangées périodiquement à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes.

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne pourra toutefois changer la nature de la présente entente et en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIDI :

Secrétariat général et coordination ministérielle
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
360, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MTESS :

Secrétariat général
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Tout changement d'adresse de l'une des PARTIES doit faire l'objet d'un avenant à l'autre PARTIE.

5. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En cas de différend au cours de la réalisation de la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable dans l'intérêt des deux **PARTIES**.

6. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1^{er} avril 2017 et se termine le 31 mars 2018.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MIDI :

À : Montréal

LE : 2017-07-03

PAR : 

Robert Baril
Sous-ministre

Pour le MTESS :

À : Québec

LE : 22/6/2017

PAR : 

Bernard Matte
Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET
LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2017-2018

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ
ET DE L'INCLUSION

ET

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, représenté par monsieur Bernard Matte, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIDI** »,

ET

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, représenté par madame Sylvie Barcelo, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MEES** »,

ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE le **MIDI**, dans l'exercice de ses responsabilités, a notamment pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, de favoriser la francisation ainsi que l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIDI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIDI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QU'en vertu de la loi constitutive, le **MEES** réalise ses activités dans les domaines de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, de la recherche, de l'aide financière aux études ainsi que dans les domaines du loisir et du sport. Ses activités visent notamment à :

- promouvoir l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche, le loisir et le sport;
- contribuer, par la promotion, le développement et le soutien de ces domaines, à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel ainsi que du niveau de la pratique récréative et sportive de la population québécoise et des personnes qui la composent;
- contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels;
- encourager l'accroissement du niveau de scolarité de la population québécoise;
- favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir à toute personne qui en a la volonté;

ATTENDU QUE chaque année, les commissions scolaires, les cégeps et les universités du Québec accueillent des personnes immigrantes et fournissent, dans les domaines relevant de leur compétence, des services visant à faciliter l'établissement de ces personnes au Québec;

ATTENDU QUE chaque année, notamment dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) et de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (RLRQ, chapitre C-29), le **MEES** verse aux commissions scolaires et aux cégeps des allocations visant à financer ces services;

ATTENDU QUE les **PARTIES** veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration et la francisation des personnes immigrantes et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, les mesures et les programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes, et ce, dans le respect de leurs missions et de leurs obligations légales respectives;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIDI-MEES a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE la présente entente est conforme avec la vision d'une société québécoise francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités

ethnoculturelles telle que décrite dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIDI** vers le budget du **MEES**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MEES** de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles, des commissions scolaires et des cégeps du Québec, les services suivants :

- Les services d'intégration et d'apprentissage du français destinés aux jeunes dans les écoles;
- Les services de francisation et les neuf autres services d'enseignement menant notamment à une diplomation ou à une qualification, au marché du travail ou aux préalables donnant accès à la formation professionnelle ou aux études postsecondaires;
- Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) ainsi que les services complémentaires dans les centres de formation générale des adultes et les centres de formation professionnelle;
- Les formations d'appoint prescrites par un ordre professionnel, quel que soit l'établissement d'enseignement (centre de formation professionnelle ou cégep).

2. OBLIGATIONS DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIDI

En contrepartie des services offerts par le **MEES** et prévus à la clause 1 de la présente entente et des frais encourus pour la gestion de ces services, le **MIDI** s'engage à transférer au **MEES**, dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 78 530 000 \$ (soixante-dix-huit-millions-cinq-cent-trente-mille dollars) pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 en un seul versement.

Le **MIDI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MEES** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MEES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les commissions scolaires et les cégeps, le **MEES** s'engage à ce que les sommes transférées par le **MIDI** soient versées aux fins du financement des services visés à la clause 1 de la présente entente;

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MEES** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MEES** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les commissions scolaires et les cégeps, le **MEES** s'engage à fournir au **MIDI** un rapport annuel relatif à l'utilisation de ces sommes au regard des services identifiés à la clause 1 de la présente entente et du nombre de personnes bénéficiaires, incluant les frais encourus par le **MEES** pour la gestion de ces services.

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne pourra toutefois changer la nature de la présente entente et il en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIDI :

Secrétariat général et coordination ministérielle
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
360, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MEES :

Coordination ministérielle et secrétariat général
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 15^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Tout changement d'adresse de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avenant à l'autre **PARTIE**.

5. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En cas de différend au cours de la réalisation de la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable dans l'intérêt des deux **PARTIES**.

6. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1^{er} avril 2017 et se termine le 31 mars 2018.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MIDI :

À : Québec

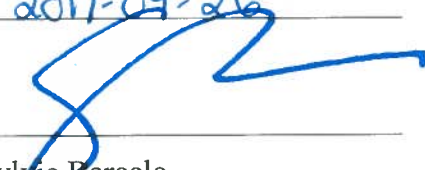
LE : 2017 / 10 / 5

PAR : 
Bernard Matte
Sous-ministre

Pour le MEES :

À : Québec

LE : 2017-09-26

PAR : 
Sylvie Barcelo
Sous-ministre

**ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET
LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES**

2016-2017

ENTRE

**LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ
ET DE L'INCLUSION**

ET

**LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE**

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, représenté par monsieur Robert Baril, sous-ministre,

ci-après désigné « le MIDI »,

ET

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, représenté par monsieur Bernard Matte, sous-ministre,

ci-après désigné « le MTESS »,

Ci-après désignés les « PARTIES ».

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation financière au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE le MIDI, dans l'exercice de ses responsabilités, a notamment pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, de favoriser la francisation ainsi que l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIDI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIDI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MTESS** élabore et propose au gouvernement des politiques et mesures relatives au domaine de sa compétence en vue, notamment, de susciter l'emploi, de promouvoir le développement de la main-d'œuvre et d'influer sur la demande de la main-d'œuvre sur le marché du travail;

ATTENDU QUE les **PARTIES** veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration en emploi des personnes immigrantes et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes, et ce, dans le respect de leur mission et de leurs obligations légales respectives;

ATTENDU QUE, dans le cadre des plans d'action annuels adoptés en vertu de la *Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi* (RLRQ, c. M-15.001), Emploi-Québec met en œuvre avec ses partenaires des stratégies d'intervention appropriées à la solution de problèmes liés à l'insertion sociale et économique sur le plan de l'emploi pour, notamment, les personnes immigrantes;

ATTENDU QUE les **PARTIES** sont préoccupées par le déséquilibre que représente l'installation massive des personnes immigrantes dans la région métropolitaine de Montréal et de ses effets sur l'adéquation de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans l'ensemble du Québec;

ATTENDU QUE le Comité directeur **MIDI-MTESS** a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE la présente entente est conforme avec la vision d'une société québécoise francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles telle que décrite dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIDI** vers le budget du **MTESS**. Ce transfert de crédits vise

à permettre au MTESS d'offrir les services suivants, conformément aux lois dont il est responsable, et qui sont liées :

- Au soutien financier pour tous les services d'intégration des personnes immigrantes de moins de 5 ans ayant participé à une mesure ou un service d'emploi durant l'année, parmi lesquels :
 - l'accueil et l'évaluation initiale, pour la détermination des besoins des individus au regard du marché du travail;
 - la détermination d'un plan d'action personnalisé basé sur l'évaluation des besoins;
 - l'orientation professionnelle;
 - les activités de formation incluant la francisation;
 - l'aide à la recherche active d'emploi;
 - les expériences en milieu de travail;
 - les subventions salariales pour favoriser l'embauche;
 - le soutien au travail autonome;
 - les projets de préparation à l'emploi;
 - les services d'aide à l'emploi;
 - l'information sur le marché du travail (adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre);
 - les services de placement.
- Aux frais de subsistance versés aux personnes réfugiées admissibles.

2. OBLIGATION DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIDI

En contrepartie des services offerts par le MTESS et prévus à la clause 1 de la présente entente et des frais encourus par Emploi-Québec pour la gestion de ces services, le MIDI s'engage à transférer au MTESS, dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 75 000 000 \$ (soixante-quinze millions de dollars) pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, en un seul versement. Les frais encourus par Emploi-Québec pour la gestion des services prévus à la clause 1 sont évalués à 14 % des coûts totaux admissibles à la reddition de comptes.

Le MIDI s'engage également à communiquer avec diligence au MTESS toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant

responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MTESS

Le **MTESS** s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, le **MTESS** s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MTESS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MTESS** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur **MIDI-MTESS** les travaux sur les modalités visant le suivi et la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1 de la présente entente, conformément aux exigences de base précisées par le **MIDI**, notamment quant :

- aux données opérationnelles et budgétaires, entre autres les dépenses réelles ventilées par service et au nombre de personnes bénéficiaires; .
- aux autres statistiques devant être échangées périodiquement à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes.

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les **PARTIES**. Cet avenant ne pourra toutefois changer la nature de la présente entente et en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les **PARTIES** que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIDI :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
360, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MTESS :

Secrétariat général
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Tout changement d'adresse de l'une des PARTIES doit faire l'objet d'un avenant à l'autre PARTIE.

5. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En cas de différend au cours de la réalisation de la présente entente, les PARTIES s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable dans l'intérêt des deux PARTIES.

6. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1^{er} avril 2016 et se termine le 31 mars 2017.

EN FOI DE QUOI, les PARTIES, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MIDI :

À : Montréal

LE : 2017-03-10

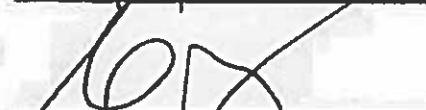
PAR : 

Robert Baril
Sous-ministre

Pour le MTESS :

À : Québec

LE : 23/2/2017

PAR : 

Bernard Matte
Sous-ministre

**ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION ET
LA FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES**

2016-2017

ENTRE

**LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ
ET DE L'INCLUSION**

ET

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

**Immigration,
Diversité
et Inclusion**

Québec 

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, représenté par monsieur Robert Baril, sous-ministre,

ci-après désigné « le MIDI »,

ET

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, représenté par monsieur Michel Fontaine, sous-ministre,

ci-après désigné « le MSSS »,

ci-après désignés les « PARTIES ».

ATTENDU QU'en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation financière au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE le MIDI, dans l'exercice de ses responsabilités, a notamment pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, de favoriser la francisation ainsi que l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIDI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIDI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MSSS** a notamment pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant des services de santé et de services sociaux intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec;

ATTENDU QUE les **PARTIES** veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration des personnes immigrantes et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, mesures et programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes, et ce, dans le respect de leurs missions et de leurs obligations légales respectives;

ATTENDU QUE le Comité directeur **MIDI-MSSS** a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE la présente entente est conforme avec la vision d'une société québécoise francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles telle que décrite dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIDI** vers le budget du **MSSS**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MSSS** d'offrir les services suivants, conformément aux lois dont il est responsable, en lien avec :

A. Le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA)

Le Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (**PRAIDA**) est un programme spécialisé dans l'accueil et l'intégration des

personnes sollicitant l'asile et des personnes en besoin de régularisation de statut d'immigration, offrant des services de santé et de services sociaux dans un contexte d'immigration non planifié. Il est coordonné par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

- Services sociaux

Volet psychosocial du PRAIDA offert aux personnes qui demandent l'asile. Il met à leur disposition les services de travailleuses et de travailleurs sociaux et offre des services d'accueil, d'évaluation et de prise en charge.

- Santé-Accueil

Volet santé du PRAIDA. Il offre des soins de santé préventifs et de première ligne adaptés aux besoins spécifiques des personnes qui demandent l'asile.

B. Le Fonds d'aide (accueil et intégration des personnes qui demandent l'asile)

Dans le cadre de son mandat d'offrir des services sociaux aux personnes qui demandent l'asile, le PRAIDA dispose d'un fonds d'aide. Il s'agit d'une aide qui peut être accordée à la suite d'une évaluation de chaque situation par une travailleuse ou un travailleur social.

C. Le soutien aux organismes communautaires

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal finance des groupes communautaires œuvrant en santé et services sociaux auprès des différentes communautés culturelles. Ces groupes peuvent, entre autres, offrir des services d'intégration, de l'entraide, du soutien aux familles et aux femmes. Également, les liens qui se tissent entre le système de santé et de services sociaux et les organismes contribuent à briser l'isolement et à renseigner les personnes nouvellement arrivées sur les services qui leur sont offerts. Pour la présente entente, seuls les organismes de la région de Montréal sont considérés.

D. L'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et des personnes qui demandent l'asile - Évaluation de leur bien-être et de leur état de santé physique

Le MIDI et le MSSS conviennent de consolider l'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et des personnes qui demandent l'asile et, par le fait même, de leur offrir une évaluation de leur bien-être et de leur état de santé physique à leur arrivée.

Pour les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger, la cible visée est l'accès à ce service pour toutes les personnes arrivées en 2016-2017.

E. Les formations interculturelles

Le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, désigné Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles, pour le centre et dans les installations inscrites au dernier permis du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Montagne, a élaboré plusieurs formations interculturelles générales ou spécialisées.

Ces formations ont pour objectif, notamment, de permettre aux participants ou participantes d'acquérir des outils et des stratégies efficaces dans une dynamique de collaboration intersectorielle et d'inclusion et de se prévaloir des connaissances acquises pour générer des interventions ciblées et inclusives, en conformité avec les balises et normes cliniques de la pratique professionnelle.

Ces formations sont destinées prioritairement aux personnes intervenantes et aux gestionnaires des services de santé et des services sociaux et, dans un deuxième temps, aux personnes intervenantes et aux décideurs d'autres secteurs tels que l'éducation, la justice. Les bénévoles des organismes communautaires peuvent également bénéficier de certaines de ces formations.

F. La reconnaissance à titre d'Institut universitaire du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal pour le centre et dans les installations correspondant à l'ancien CSSS de la Montagne, pour l'amélioration des soins et des services offerts aux personnes issues des communautés ethnoculturelles

Le MSSS a octroyé, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) et à la suite d'un processus d'évaluation des candidatures fondé sur plusieurs critères, le statut d'Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles au CSSS de la Montagne. En vertu de l'article 212 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre O-7.2), cette désignation universitaire demeure valide pour le centre et dans les installations inscrites au dernier permis du CSSS de la Montagne qui s'est fusionné le 1^{er} avril 2015 pour constituer le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Les critères de reconnaissance sont définis dans le Cadre de référence pour la désignation universitaire des établissements du secteur des services sociaux. La désignation est valide pour une période de cinq ans, et est assujettie à une évaluation à mi-parcours.

Dans ce contexte, le CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal a notamment pour mandat de développer la recherche, l'enseignement et la formation, le transfert de connaissances et des compétences, l'évaluation des technologies et des modes d'intervention et le développement de pratiques de pointe afin d'améliorer les soins et les services offerts aux personnes des communautés ethnoculturelles, en tenant compte des enjeux liés à leur adaptation à un nouveau pays.

L'objectif est de fournir à ces personnes les soins et les services les mieux adaptés possible à leurs besoins, notamment grâce à une meilleure compréhension de leurs spécificités culturelles et linguistiques.

G. Autres services de santé et services sociaux

Si, en cours d'année financière, d'autres services de santé et de services sociaux devenaient pertinents dans le cadre de la présente entente, ceux-ci pourraient être inclus à la présente entente comme devant être fournis par le MSSS à la suite d'une résolution favorable du Comité directeur MIDI-MSSS. Dans un tel cas, les PARTIES conviennent que la clause 4 ne trouve pas application et que la résolution fera partie intégrante de l'entente.

2. OBLIGATION DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIDI

En contrepartie des services offerts par le MSSS et prévus à la clause 1 de la présente entente et des frais encourus pour la gestion de ces services, le MIDI s'engage à transférer au MSSS, dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 12 219 500 \$ (douze millions deux cent dix-neuf mille cinq cents dollars) pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 en un seul versement.

Le MIDI s'engage également à communiquer avec diligence au MSSS toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MSSS

Le MSSS s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, selon les crédits transférés en 2016-2017, le MSSS s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au MSSS de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au MSSS de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les PARTIES conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIDI-MSSS les travaux sur les modalités visant le suivi et la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1 de la présente entente, conformément aux exigences de base précisées par le MIDI, notamment quant :

- aux données opérationnelles et budgétaires, entre autres les dépenses réelles ventilées par service et au nombre de personnes bénéficiaires;
- aux autres statistiques devant être échangés périodiquement à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes.

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les PARTIES. Cet avenant ne peut toutefois changer la nature de la présente entente et en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les PARTIES que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIDI :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
360, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MSSS :

Secrétariat général
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, Chemin Sainte-Foy, 14^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Tout changement d'adresse de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avenant à l'autre **PARTIE**.

5. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En cas de différend au cours de la réalisation de la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable dans l'intérêt des deux **PARTIES**.

6. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1^{er} avril 2016 et se termine le 31 mars 2017.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MIDI :

À : Matthieu

LE : 20 février 2017

PAR : 

Robert Baril
Sous-ministre

Pour le MSSS :

À : Proche

LE : 14 février 2017

PAR : 

Michel Fontaine
Sous-ministre

**ENTENTE VISANT À FAVORISER L'INTÉGRATION ET LA
FRANCISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES**

2016-2017

ENTRE

**LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'INCLUSION**

ET

**LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

**Immigration,
Diversité
et Inclusion**

Québec 

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION, représenté par monsieur Robert Baril, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIDI** »,

ET

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, représenté par madame Sylvie Barcelo, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MEES** »,

ci-après désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est retiré des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qu'il offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il a accordé, par conséquent, une juste compensation au gouvernement du Québec, pourvu que les services offerts par ce dernier correspondent dans leur ensemble à ceux offerts dans le reste du Canada et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE le MIDI, dans l'exercice de ses responsabilités, a notamment pour fonction d'informer, de recruter et de sélectionner les personnes immigrantes et de faciliter leur établissement au Québec, de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent la connaissance de la langue française et l'utilisent, de favoriser la francisation ainsi que l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation à la société québécoise;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIDI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIDI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes de services qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QU'en vertu de la loi constitutive, le **MEES** réalise ses activités dans les domaines de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, de la recherche, de l'aide financière aux études ainsi que dans les domaines du loisir et du sport. Ses activités visent notamment à :

- promouvoir l'éducation, l'enseignement supérieur, le loisir et le sport;
- contribuer, par la promotion, le développement et le soutien de ces domaines, à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel ainsi que du niveau de la pratique récréative et sportive de la population québécoise et des personnes qui la composent;
- contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels;
- encourager l'accroissement du niveau de scolarité de la population québécoise;
- favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir à toute personne qui en a la volonté;

ATTENDU QUE chaque année, les commissions scolaires, les cégeps et les universités du Québec accueillent des personnes immigrantes et fournissent, dans les domaines relevant de leur compétence, des services visant à faciliter l'établissement de ces personnes au Québec;

ATTENDU QUE chaque année, notamment dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) et de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (RLRQ, chapitre C-29), le **MEES** verse aux commissions scolaires et aux cégeps des allocations visant à financer ces services;

ATTENDU QUE les **PARTIES** veulent conjuguer leurs efforts afin, d'une part, d'optimiser leurs interventions respectives visant l'intégration et la francisation des personnes immigrantes et, d'autre part, d'harmoniser leurs activités de façon à assurer un continuum étroit entre les services, les mesures et les programmes des deux ministères et une adaptation de ceux-ci aux besoins et particularités des personnes immigrantes, et ce, dans le respect de leurs missions et de leurs obligations légales respectives;

ATTENDU QUE le Comité directeur **MIDI-MEES** a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE la présente entente est conforme avec la vision d'une société québécoise francophone et inclusive, qui vise une plus grande prospérité en s'appuyant

sur l'immigration et la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles telle que décrite dans la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion *Ensemble, nous sommes le Québec*.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIDI** vers le budget du **MEES**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MEES** de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles, des commissions scolaires et des cégeps du Québec, les services suivants :

- A. Les services d'intégration et d'apprentissage du français destinés aux jeunes dans les écoles;
- B. Les services de francisation et d'autres services d'enseignement, notamment l'alphabétisation, le premier cycle du secondaire, l'intégration sociale et l'intégration socioprofessionnelle, dans les centres de formation générale des adultes, de même que les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement, dans les centres de formation générale des adultes et les centres de formation professionnelle;
- C. Les formations d'appoint prescrites par un ordre professionnel, quel que soit l'établissement d'enseignement (centre de formation professionnelle ou cégep).

2. OBLIGATIONS DES PARTIES

2.1 OBLIGATIONS DU MIDI

En contrepartie des services offerts par le **MEES** et prévus à la clause 1 de la présente entente et des frais encourus pour la gestion de ces services, le **MIDI** s'engage à transférer au **MEES**, dès l'approbation du virement par le Conseil du trésor, un montant de 78 530 000 \$ (soixante-dix-huit-millions-cinq-cent-trente-mille dollars) pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 en un seul versement.

Le **MIDI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MEES** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de l'entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

2.2 OBLIGATIONS DU MEES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les commissions scolaires et les cégeps, le MEES s'engage à ce que les sommes transférées par le MIDI soient versées aux fins du financement des services visés à la clause 1 de la présente entente;

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au MEES de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au MEES de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

3. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les commissions scolaires et les cégeps, le MEES s'engage à fournir au MIDI un rapport annuel relatif à l'utilisation de ces sommes au regard des services identifiés à la clause 1 de la présente entente et du nombre de personnes bénéficiaires, incluant les frais encourus par le MEES pour la gestion de ces services.

4. MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les PARTIES. Cet avenant ne pourra toutefois changer la nature de la présente entente et il en fera partie intégrante.

Tout avenant n'est valide ni ne lie les PARTIES que s'il est donné par écrit. Un tel avenant est réputé reçu le jour de sa livraison et doit être expédié à :

Pour le MIDI :

Secrétariat général
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
360, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Pour le MEES :

Secrétariat général
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 15^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Tout changement d'adresse de l'une des **PARTIES** doit faire l'objet d'un avenant à l'autre **PARTIE**.

5. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En cas de différend au cours de la réalisation de la présente entente, les **PARTIES** s'engagent à rechercher un règlement à l'amiable dans l'intérêt des deux **PARTIES**.

6. DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la date d'apposition de la dernière signature. Elle prend effet le 1^{er} avril 2016 et se termine le 31 mars 2017.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le MIDI :

À : Mantreal

LE : 22 mars 2017

PAR : [Signature]

Robert Baril
Sous-ministre

Pour le MEES :

À : [Signature]

LE : 16 mars 2017

PAR : [Signature]

Sylvie Barcelo
Sous-ministre

QUESTION – RP93

FOURNIR UNE COPIE DU RAPPORT ET DES RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC LA CONSULTATION MENÉE PAR ARLINDO VIERA, UN CONSULTANT EXTERNE MANDATÉ PAR LE MIDI, QUI A EFFECTUÉ, L’ÉTÉ DERNIER, UNE TOURNÉE DE CONSULTATION VISANT À OBTENIR LES AVIS D’UNE QUINZAINE D’ORGANISMES AU SUJET D’ÉVENTUELLES AMÉLIORATIONS POUVANT ÊTRE APPORTÉES AU PROGRAMME RÉUSSIR L’INTÉGRATION (PRINT) ET À L’OUTIL DE REDDITION DE COMPTES CERI-GES

En annexe le Rapport de consultation des organismes financés par le Programme *Réussir l'intégration (PRINT)*

**RAPPORT DE CONSULTATION DES ORGANISMES FINANCÉS PAR LE
PROGRAMME *RÉUSSIR L'INTÉGRATION* (PRint)**

Présenté par :

ARLINDO VIEIRA

Déposé au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)

le 10 novembre 2017

Introduction

Ce rapport a été rendu possible grâce aux responsables et intervenants des organismes financés par le Programme *Réussir l'intégration* (PRint) qui nous ont longuement rencontré au cours de l'été dernier.

Leurs observations et leurs suggestions reflètent bien l'intérêt des principaux partenaires du Ministère pour ce programme autour des questions d'intégration des personnes immigrantes et au cœur de leur intervention en tant que relais du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).

Partout, nous avons trouvé des intervenants heureux de nous accueillir et de participer à l'exercice qu'ils estimaient utile et nécessaire et dont le principal défaut était, pour plusieurs, qu'il intervienne tardivement et manque peut-être d'ambition. À chaque fois, ils ont exprimé leur satisfaction de constater que le Ministère était arrivé à la conclusion qu'il était temps de faire une réflexion autour des objectifs et des modalités d'application du programme. Beaucoup espéraient que ce soit un premier pas vers un plus grand rapprochement avec le Ministère. Il en sera plus longuement question plus loin dans ce rapport.

Nous espérons que le rapport que nous déposons soit à la mesure du mandat qu'on nous a confié lequel englobait non seulement le processus d'octroi de subventions dans le cadre du PRint et les exigences de la reddition de compte afférente, mais aussi une éventuelle révision des modalités de celle-ci, notamment la question de la transmission de données nominatives au MIDI.

Nous avons consacré à la consultation une bonne partie des délais dont nous disposons pour exécuter notre mandat, sans compter la lecture de notes et de documents de tout ordre. Comme nous n'étions pas familiers avec tous les volets et toutes les modalités d'application de ce programme, il est possible que nous n'ayons pas saisi toutes les nuances ou que nous ayons réussi à interpréter correctement tous les aspects du mandat. Nous sommes néanmoins certains d'exprimer plusieurs vœux largement partagés par le milieu concerné.

Le premier élément retenu d'une partie importante des avis que nous avons reçus référait au manque de vision et d'unité profonde du programme actuel, la contradiction de certaines pratiques avec les objectifs du programme et l'incapacité du gouvernement d'assumer un vrai partenariat avec les organismes.

Il nous a alors semblé que l'un des éléments les plus déterminants est sans aucun doute la nécessité pour le Ministère et les partenaires de s'asseoir et réfléchir pour, dans un premier temps, arriver à une communauté de vues à partager entre le Ministère et les organismes sur une vision commune de l'intégration ainsi que de réfléchir aux différentes modalités de financement et à la révision des pratiques de consultation afin d'établir un mécanisme de

consultation et de dialogue efficace qui reflète la dynamique des rapports entre le Ministère et les organismes.

Ce mécanisme, une fois implanté, permettrait, dans un deuxième temps, de revoir certains objectifs du PRInt, d'arriver à une définition plus claire de certains services, de réviser certaines exclusions qui permettraient d'offrir un panier de services plus élargi et finalement de proposer des façons de parvenir à une meilleure reconnaissance du travail réellement effectué qui passe nécessairement par un financement adéquat du dépassement des cibles.

Voilà le cœur de nos propositions. Un groupe de travail pourrait être mandaté pour proposer les ordres du jour et les formats plus spécifiques de ces consultations formelles. Cela pourrait être un colloque, une conférence, un forum ou autre format à déterminer.

Les autres propositions sont plus techniques. La plupart énoncent plusieurs améliorations en vue d'optimiser l'offre de services. Le dernier chapitre traite de la reddition de compte et propose une approche positive et graduelle pour amener les organismes à adhérer au transfert de données nominatives vers le MIDI.

Un rapport comme le nôtre comporte forcément une dose de partialité, car il est tributaire de ce qui nous a été rapporté par les représentants des organismes, les seules à exprimer leur point de vue dans le contexte du mandat qu'on nous a confié. Il faut en tenir compte.

1 OBJECTIF ET CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

La démarche confiée à une ressource externe s'inscrit dans le cadre du souhait du MIDI de maintenir des liens de collaboration avec les organismes communautaires bénéficiaires du Programme *Réussir l'intégration* (PRInt) et d'optimiser l'offre de service aux clientèles concernées en matière d'intégration. Dans ce contexte, le Ministère souhaitait obtenir l'avis d'un certain nombre d'organismes au sujet d'éventuelles améliorations à envisager dans le cadre d'une révision de l'ensemble du PRInt.

Par ailleurs, le Ministère ayant constaté d'importantes lacunes dans le processus actuel de reddition de compte, la démarche visait aussi à informer les organismes de la volonté du Ministère de réviser certaines modalités de reddition de compte. Dans le but d'améliorer ces pratiques, le Ministère souhaitait sonder leurs opinions à cet égard et notamment leur évaluation de l'outil de gestion CERI-GES. Subsidiairement, la démarche visait aussi à obtenir leur adhésion à certains des correctifs envisagés, notamment le transfert de données nominalisées vers le MIDI.

2 MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE

Une quinzaine d'organismes¹, représentatifs de la diversité des clientèles et couvrant l'ensemble du territoire, ont fait l'objet d'une tournée qui s'est déroulée du 12 juin au 12 août derniers. Les représentants de l'organisme ont ainsi eu l'opportunité de discuter avec le mandataire qui était assisté de Félix Houde, conseiller en partenariat à la Direction des relations avec les partenaires et de la promotion de la francisation, dont nous soulignons la compétence et le dévouement.

Une grille de questions a été élaborée pour servir de cadre de référence pendant les entrevues avec les représentants des organismes sélectionnés. Les questions étaient largement inspirées des principales recommandations du rapport de la Direction de l'audit interne, de l'évaluation de programmes et des enquêtes (DAIEPE) concernant le Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI).

Les questions relatives au PPrint portaient notamment sur les sujets et thèmes suivants :

- Appréciation générale du programme et opinions sur sa pertinence
- Admissibilité de certaines interventions et son éventuel élargissement
- Utilisation d'un plan d'action personnalisé
- Méthodes d'évaluation de la qualité des services rendus
- Période d'admissibilité de la clientèle
- Lacunes du programme et façons de l'améliorer

Les questions relatives à l'outil de gestion CERI-GES portaient sur les points suivants :

- Appréciation générale de l'outil
- Saisie des interventions enregistrées dans l'outil
- Processus de vérification des données saisies
- Faisabilité de l'utilisation d'un dossier client unique
- Transmission de données nominalisées

¹ Étant donné que la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) avait exprimé le souhait que les organismes soient consultés sans son intervention et considérant les liens de proximité du mandataire avec ses principaux représentants, il a été décidé de ne pas rencontrer la TCRI dans le cadre du présent mandat.

3. APERÇU DU PROGRAMME *RÉUSSIR L'INTÉGRATION*

Le Programme *Réussir l'intégration* (PRint) est un programme de subventions qui a remplacé le Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants de l'ancien Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Il faisait partie d'une refonte de ses programmes de subvention effectuée en 2011 qui visait à simplifier, accélérer et rendre plus efficace le parcours d'intégration des personnes immigrantes ainsi qu'à favoriser leur établissement durable dans les régions du Québec.

Grâce au PRint, une cinquantaine d'organismes communautaires de différentes régions du Québec se sont vu confier les activités relatives à l'accueil, à l'installation et au soutien à l'intégration des personnes immigrantes nouvellement arrivées. Concrètement, ces organismes sont notamment responsables :

- des séances de groupe en français sur les *Premières démarches d'installation* (PDI);
- des services en matière d'installation et d'intégration adaptés aux besoins de la clientèle;
- de l'accueil, de l'installation et du soutien à l'intégration des personnes réfugiées prises en charge par l'État, tant à l'aéroport que dans les régions du Québec;
- des sessions *S'adapter au monde du travail québécois – Vivre ensemble au Québec*.

L'objectif général du programme est de faire en sorte que les personnes immigrantes puissent réaliser leurs démarches avec célérité de manière à ce qu'elles puissent participer pleinement, en français, à la vie collective en acquérant des savoirs essentiels pour y arriver.

Le programme comporte cinq volets dont on peut trouver le descriptif dans le site web du MIDI. Les services, activités ou projets admissibles varient selon les volets du programme. En général, les services qui font double emploi avec les services publics offerts à la collectivité québécoise ne sont pas admissibles.

Le volet 1 du programme vise l'offre de services en matière d'accueil, d'aide à l'installation ainsi que de soutien aux personnes immigrantes dans leurs démarches d'intégration. Le volet 1 comporte trois sous-volets : sous-volet 1A : Service d'intégration en ligne; sous-volet 1B : Services de soutien à l'installation et à l'intégration (services individuels); sous-volet 1C : Services de soutien à l'installation et à l'intégration (activités collectives).

Pour les fins de notre mandat nous nous sommes attardé seulement au volet 1, et plus particulièrement au sous-volet 1B et au sous-volet 1C qui sont ceux qui couvrent l'essentiel des interventions et activités des organismes rencontrés.

Les services offerts par l'organisme dans le cadre du sous-volet 1B visent à offrir à la personne immigrante un soutien personnalisé adapté à son profil et à ses besoins tout en favorisant chez celle-ci la prise en charge de sa démarche d'intégration avec autonomie. Il est important de noter que le soutien personnalisé exclue plusieurs services dont notamment : les interventions psychothérapeutiques professionnelles ou psychosociales liées à des problèmes psychologiques, familiaux ou autres découlant ou non des difficultés d'adaptation à un nouvel environnement; la traduction de diplômes, de cartes de compétence ou de documents légaux; les services d'interprétariat ou de traduction auprès des services publics; l'assermentation de documents.

Le sous-volet 1C couvre essentiellement les séances d'information ou activités de groupe qui permettent à la personne immigrante d'accélérer son parcours visant sa pleine participation, en français, à la société québécoise (par exemple : séances d'information sur le logement, le système d'éducation, le système de santé, la société québécoise, son organisation politique, sociale et économique, les réalités culturelles et linguistiques, les valeurs démocratiques de la société québécoise, les droits des enfants, l'égalité entre les femmes et les hommes – les activités à caractère culturel ou récréatif ne peuvent représenter plus de 20 % de l'ensemble des activités retenues).

4 CONSTATATIONS SUR LE PROGRAMME *RÉUSSIR L'INTÉGRATION*

4.1 Contexte et déroulement des rencontres

Les rencontres avec les organismes, d'une durée moyenne d'environ trois heures, débutaient par une explication sur la substance de notre mandat qui consistait à procéder, dans un premier temps, à leur évaluation du programme PRint ainsi qu'à recueillir leurs observations ou suggestions pour son amélioration. Ensuite, dans un deuxième temps, à obtenir des informations nous permettant d'évaluer le niveau de fiabilité, d'exactitude et de précision des éléments transmis au Ministère en guise de reddition de compte. Finalement, leur évaluation des processus pour y arriver, notamment la solution technologique utilisée (CERI-GES) pour son exécution.

Les explications initiales consistaient aussi à les informer de la volonté du MIDI d'appliquer des pratiques bonifiées de gouvernance ainsi que leur faire part de l'intention du Ministère de revoir certaines modalités afférentes à la reddition de compte, notamment la nominalisation des données.

Lors des rencontres nous avons rassuré les organismes que l'exercice n'était aucunement une démarche d'enquête ou de surveillance, mais qu'il se voulait plutôt une forme d'affirmation de la volonté du Ministère de poursuivre, consolider et optimiser le financement des organismes ainsi qu'une approche visant à mieux faire connaître aux organismes l'intention du MIDI d'améliorer l'offre de services en vue de la réussite de l'intégration des personnes immigrantes.

4.2 Appréciation générale et pertinence du PRint

Comme préalable à l'appréciation générale du PRint, nous avons retenu des interventions de beaucoup d'interlocuteurs, l'idée que le PRint devrait être basé sur une vision commune de ce qu'est l'intégration. Ensuite, Ministère et organismes s'entendraient sur des objectifs communs en matière d'intégration, et les organismes en collaboration avec le Ministère, mettraient en place les méthodes qu'ils considèrent les meilleures pour accompagner les personnes immigrantes.

Selon les observations recueillies, cela présuppose que le Ministère, à l'instar d'Emploi-Québec, confère davantage d'autonomie aux organismes dans les méthodes proposées pour atteindre les objectifs en matière d'intégration. Selon ce cadre, les organismes seraient alors davantage évalués sur le résultat de l'intégration des clients, et non pas sur des données purement statistiques avec les contraintes inévitables sur l'admissibilité des actions posées.

Ceci étant dit, il reste que l'appréciation générale de la plupart des organismes consultés est plutôt positive. Ils y ajoutent cependant beaucoup de nuances qui sont autant de bémols. Pour eux, le PRint répond en partie aux besoins, mais pas suffisamment, car il ne tient pas compte de l'intégralité des besoins.

Les personnes-ressources clés que nous avons rencontrées conviennent pour la plupart que, pour ce qui est de l'installation, le PRint répond aux principaux besoins dans ce domaine. Le programme, et c'est là l'un de ses défauts selon eux, met trop l'accent sur des mesures d'accueil et d'installation. Pour ce volet, il demeure un bon levier, même s'il peut et devrait être amélioré.

C'est la suite qui n'est pas prise en compte, déplorent-ils, car le programme vise plus à réussir l'installation qu'à réussir une véritable intégration devant mener les nouveaux arrivants à devenir citoyens à part entière. Il finance l'intégration fonctionnelle, mais les gens ont besoin de plus que ça, entre autres, interagir avec le quartier, s'intégrer socialement, être connecté avec les gens, interagir en tant que citoyen.

Il n'est donc pas étonnant d'entendre plusieurs intervenants dire qu'il faudra aller au-delà du simple cadre de l'intégration fonctionnelle et permette aux gens d'être mieux outillés pour une pleine participation civique.

Il y a, par ailleurs, des représentants qui ont mentionné que le programme actuel est un saupoudrage car il y aurait trop d'organismes qui en sont bénéficiaires. Cela a comme conséquence qu'ils sont mis en compétition les uns avec les autres. Pour l'illustrer, ils réfèrent à l'exemple du quartier Côte-des-Neiges où quatre organismes font sensiblement la même chose. Là où il devrait avoir de la coordination et de la complémentarité, il y a plutôt de la compétition. D'après eux, il y aurait lieu de clarifier la répartition géographique ou peut-être spécialiser les organismes par type de services. Pourquoi pas des services de première ligne (aide à l'installation, informations sur les rouages de la société, références, etc.) et des services de deuxième ligne pour les besoins plus particuliers?

Une opinion largement répandue est qu'il manque au PRint un volet d'organisation communautaire, des liens avec le milieu scolaire et avec les parents. On travaille encore trop en silo et il manque des ponts. Pour plusieurs, les interventions collectives sont le parent pauvre du programme. Au nombre de séances reconnues par le PRint, on ne peut que survoler des questions importantes comme celles reliées aux valeurs démocratiques, aux droits et libertés de la personne et de la jeunesse, aux traditions québécoises, aux méthodes éducatives et aux pratiques parentales.

Les organismes, de par leur proximité et les liens de confiance qu'ils ont établi avec les familles des arrivants, jugent qu'il leur est plus facile de faire des interventions que ça l'est pour les services publics. La trop grande rigidité dans ce domaine est souvent décriée, car les activités socio-culturelles reconnues semblent être coulées dans le béton. Il y en a qui pensent qu'il y a trop peu de place pour les activités d'intégration permettant de connaître la culture québécoise, telles les visites des maisons de la culture, les expositions et autres formes d'échange avec la communauté québécoise.

Même si les représentants des organismes reconnaissent aisément que beaucoup de travail a été accompli grâce au PRint, et ce dans de nombreux secteurs, il reste que sont nombreux ceux qui prétendent que le programme n'est plus représentatif de la réalité actuelle.

Avec eux, nous pensons que les objectifs de base du PRint doivent demeurer, mais ils ont besoin d'être réévalués en profondeur et de devenir plus flexibles pour mieux s'adapter aux réalités qui évoluent constamment.

RECOMMANDATION 1

Que le Ministère prévoie des consultations formelles avec les organismes sur tout changement significatif au PRint et prenne l'initiative de convoquer les partenaires à un grand exercice de réflexion.

Que l'exercice, dans un premier temps, serve à arriver à une communauté de vues à partager entre le Ministère et les organismes relativement à une vision commune de l'intégration; à réfléchir sur les différentes modalités de financement et sur la révision des pratiques de consultation afin d'établir un mécanisme de dialogue efficace qui reflète la dynamique des rapports entre le Ministère et les organismes.

Qu'un groupe de travail soit mandaté pour proposer les ordres du jour et les formats plus spécifiques de ces consultations formelles. Il pourrait s'agir d'un colloque, une conférence, un forum ou un autre format qu'il déterminerait.

RECOMMANDATION 2

Que les objectifs spécifiques du sous-volet 1B (services individuels) soient revus de façon à aller au-delà de l'intégration formelle en trouvant un meilleur équilibre entre des mesures d'accueil et d'installation et des outils qui soient plus clairement orientés vers des mesures cohérentes ayant pour objectif la pleine participation civique.

RECOMMANDATION 3

Que dans la nature des services offerts dans le cadre du sous-volet 1C (activités collectives) soit ajouté spécifiquement des mesures relatives à l'organisation communautaire ainsi qu'aux liens avec les familles et le milieu scolaire.

Que les activités collectives soient plus valorisées et que le nombre d'activités reconnues soit substantiellement augmenté de façon à ce que ce volet cesse d'être perçu comme secondaire.

RECOMMANDATION 4

Que le Ministère initie une réflexion, en association avec les organismes, sur l'opportunité de spécialiser les organismes par types de services afin de développer leur complémentarité et afin d'éviter la compétition entre eux.

4.3 Le mode de financement

Lorsque l'on a questionné les organismes au sujet des besoins actuels les plus importants, ils mentionnaient souvent le sous-financement généralisé, aggravé par le fait qu'on ne tient pas compte du dépassement des cibles préalablement fixées.

Les perceptions varient selon les interlocuteurs, mais l'une des principales doléances entendues est qu'ils ne sont jamais financés pour le nombre de personnes réellement accompagnées, alors que ces dépassements sont quasiment la norme dans la plupart des organismes. Dans certains cas, ces dépassements peuvent atteindre jusqu'à 40 % des cibles prévues, ils ne vont pas par quatre chemins pour laisser transparaître un important sentiment d'injustice.

Pour eux, la reddition de compte devrait reconnaître l'ensemble du travail qui est effectué. Le programme est censé financer à l'acte, mais ce n'est qu'en partie vrai. En réalité, on ne finance qu'une intervention annuelle par personne, même s'il leur arrive de revoir la personne plusieurs fois pendant l'année.

Tous identifient le fait de ne quantifier que la première visite comme la source du sous-financement tant décrié. C'est comme si l'intégration sociale et professionnelle étaient oubliées, rappellent-ils. Or, beaucoup d'énergie et de temps sont mis dans tout le reste du suivi. Malheureusement, cela n'est pas reconnu, ce que déplore un bon nombre de nos interlocuteurs qui reconnaissent tout de même que le service est requantifié l'année suivante.

Ce n'est pas étonnant qu'un bon nombre d'organismes réclame que le programme ait une meilleure prise en compte du travail réellement effectué comme, semble-t-il, cela se fait en francisation où, lorsqu'on dépasse, on ajuste et finance en conséquence. Sans parler d'Emploi-Québec qui, d'après un intervenant, finance environ 1500,00 \$ par année par personne pour essentiellement le même nombre d'heures.

La formule censée le considérer n'est pas faite pour tenir compte du volume réel et n'a d'effets que pour l'avenir. Faute d'avoir une formule mieux adaptée, certains se disent ouverts à une solution mitoyenne qui pourrait équivaloir à une moyenne de trois interventions annuelles par personne.

Au-delà d'une formule plus équilibrée pour tenir compte des dépassements pour établir le financement à venir, il faudrait trouver une façon de financer rétroactivement les organismes qui ont été obligés de dépasser leurs cibles, lorsque celles-ci auraient été mal calculées au départ.

Nous avons constaté que le traitement donné par le Ministère au dépassement des cibles est une grande source d'insatisfaction et une situation qui mine la confiance qui devait exister entre partenaires. C'est perçu comme si le Ministère doutait de la véracité des

services déclarés rendus, disent plusieurs. Ce qui passe pour un manque de confiance et est décrit comme une iniquité a, en outre, comme conséquence de pénaliser les plus performants déplorent certains.

Le mode de financement est aussi remis en question quant à la façon dont sont calculés les ajustements et les indexations, notamment la discrédance des critères entre le PRint et le *Programme d'intégration linguistique pour les immigrants* (PILI). Pour illustrer son propos, un représentant nous a mentionné avoir reçu une augmentation annuelle par client de 2,00 \$ – montant qu'il a jugé par ailleurs carrément insultant – par rapport à une augmentation de 5 % applicable au taux horaire dans le programme de francisation. Considérant que les services donnés sont de plus en plus professionnels, le financement devrait couvrir au minimum l'équivalent des coûts de système dans d'autres réseaux.

Un autre grief que nous avons souvent entendu réfère au manque de prévisibilité du financement. On s'entend généralement sur la nécessité de suivre des plans d'action à plus ou moins long terme et que, pour y arriver, le financement doit être prévisible. C'est pourquoi le sujet des ententes pluriannuelles est revenu souvent sur le tapis. Le principal questionnement tient au fait qu'on ne semble pas les respecter. À quoi sert-il d'avoir une entente triennale si elle révisable à chaque année, parfois à quelques jours d'avis? L'imprévisibilité, que ces ententes étaient censées contrer, constitue plutôt un obstacle à la bonne gestion et à la bonne gouvernance.

Par ailleurs, il convient de conclure cette section par l'invitation lancée par plusieurs pour amorcer une grande réflexion sur le mode de financement actuel. Ceux qui préconisent une alternative à ce dernier sont d'avis qu'il mène à une survalorisation de la quantité des interventions et des statistiques. Cela a comme conséquence qu'on se trouve à compter les arbres et à oublier la forêt. Or, selon l'expression imagée de l'un d'eux, on ne peut pas « saucisser » l'intégration.

Selon eux, une option à étudier et à débattre serait que le Ministère, en se basant sur leur expertise, finance plutôt la mission des organismes dont le mandat principal s'inscrit dans les champs de mission du MIDI et que ce dernier vérifie ensuite les résultats. Cela se fait ailleurs, comme au ministère de la Santé et Services sociaux et à celui des Communications. À Centraide, le financement se fait aussi à la mission.

Il est clair cependant qu'avant de procéder à un changement si fondamental des politiques administratives, qui impliquerait éventuellement un transfert de fonds important vers le Programme actuel de *Soutien à la mission*, on devrait inviter les parties concernées directement ou indirectement à une grande réflexion collective sur le thème du mode de financement.

Cette réflexion pourrait se faire dans un cadre spécifique ou intégré dans le cadre plus large d'une grande conférence dont il a été question au chapitre précédent.

RECOMMANDATION 5

Que le financement ne soit pas basé sur une seule intervention annuelle par personne et qu'il tienne compte du volume véritable de clients, du nombre de suivis effectués et de l'ensemble du travail réellement accompli.

RECOMMANDATION 6

Qu'au-delà d'une formule plus équilibrée pour tenir compte des dépassements servant à établir le financement à venir, le MIDI trouve une façon de financer rétroactivement les organismes qui ont dépassé leurs cibles.

RECOMMANDATION 7

Que la façon dont sont calculés les ajustements et les indexations soit modifiée et harmonisée avec les critères du Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI).

RECOMMANDATION 8

Que le mode de financement adopté par le Ministère vise à stabiliser le financement des organismes en reconnaissant la nécessité de stabilité des moyens et d'une gestion pluriannuelle des dépenses ainsi que le besoin d'une prévisibilité des subventions.

RECOMMANDATION 9

Que le Ministère invite les parties concernées, directement ou indirectement, à une réflexion collective sur le thème du mode de financement où seraient étudiées des alternatives au mode de financement actuel, notamment le financement sur la base de la mission des organismes dont le mandat principal s'inscrit dans les champs d'action du MIDI.

Que cette réflexion se fasse dans un cadre spécifique ou intégré dans le cadre plus large de grande conférence dont il a été question au chapitre précédent.

RECOMMANDATION 10

Que le Ministère envisage la mise en place d'un projet pilote prévoyant que dans les projets axés sur l'innovation soit créé un fonds spécial, à la gestion duquel les organismes seront associés, suivant le modèle de démocratie directe adopté dans les expériences de budget participatif.

Qu'il appartienne aux organismes de débattre et de décider des priorités d'investissement ainsi que de l'affectation des sommes disponibles.

Que le Ministère, en association avec les organismes, mette sur pied un groupe de travail pour définir les paramètres et les modalités du projet pilote.

4.4 L'admissibilité des services

Comme nous venons de voir plus haut, une des plus grandes doléances, qui nous a été répétée à satiété, réfère au nombre d'interventions qu'ils accomplissent qui ne sont pas admissibles au programme. Ils sont nombreux à déplorer que le programme ne tienne pas compte de certaines réalités (par exemple : problèmes de santé mentale, traumatismes divers, clientèles avec plus de cinq ans de résidence). Il s'ensuit que bon nombre d'organismes se sentent obligés de faire beaucoup d'interventions qui ne sont pas admissibles et pour lesquelles, par conséquent, ils ne sont pas subventionnés.

De plus, en ne reconnaissant qu'une intervention annuelle par personne, le programme, tel qu'il existe, ne tient pas compte du nombre de suivis effectués par la suite avec le client. Dès lors, la reddition de compte ne reflète pas l'ensemble du travail qui est fait. Bon nombre d'entre eux regrette qu'on ne tienne pas compte du fait que l'accompagnement prend beaucoup de temps, surtout auprès de clients qui ne parlent ni français ni anglais, et que l'aide technique (par exemple, remplir les formulaires des réfugiés acceptés) peut être très longue.

Ils aiment également rappeler que les clients n'ont pas tous un parcours linéaire. Malheureusement, selon eux, le panier de services du PPrint ne tient pas compte du fait que chacun a un parcours particulier. Comme on nous l'a souvent répété : un organisme ne peut pas recevoir une personne et lui dire « je ne peux pas faire ça, car ça ne rentre pas dans le PPrint ». Devant pareille situation, il faudrait au moins penser à une forme de financement rétroactif qui tienne compte du travail réellement effectué, plaident plusieurs.

Si l'on se fie aux calculs que les représentants ont avancés, cela peut représenter, selon les organismes, de 10 à 30 % de leurs interventions. Il faut convenir avec eux que, lorsqu'un cinquième de la clientèle n'est pas admissible, comme ça semble être le cas de plusieurs organismes, il s'agit là d'un signe d'importantes lacunes du programme.

Parmi tous les organismes rencontrés, il y avait un consensus général pour considérer comme une des sérieuses lacunes du programme le fait que le soutien personnalisé exclue l'accompagnement en santé et ne couvre pas les interventions psychosociales liées à des problèmes psychologiques, familiaux ou autres découlant des difficultés d'adaptation à un nouvel environnement.

Étant parmi les services dont l'absence constitue, la plupart du temps, une sérieuse entrave à l'intégration, on s'explique mal pourquoi ils ne sont pas reconnus, car au stade de l'accueil il n'y a pas de duplication avec d'autres services spécialisés. D'ailleurs, il n'est pas rare que les CLSC ou autres services similaires réfèrent leurs clients d'origine immigrante aux organismes qu'ils perçoivent comme étant plus habilités à rendre des services d'ordre psycho-social aux personnes avec difficultés.

C'est pour cela qu'ils sont plusieurs à regretter que la conception du programme ne soit pas faite pour considérer la personne dans sa globalité. Si c'était le cas, les interventions d'ordre psychosocial de première ligne (comme le développement de l'estime de soi auprès de clients découragés et déprimés en raison d'un échec professionnel, d'un deuil migratoire, d'une perte de statut social, d'une séparation, de violence conjugale, de chocs culturels, etc.) seraient jugées comme étant des interventions essentielles.

Les services publics n'ayant pas de services adaptés à ces clientèles, bon nombre d'organismes décident de les offrir, même s'ils ne sont pas admissibles au PRint. Tous affirment qu'en réalité ils ne peuvent refuser les personnes qui frappent à leurs portes, car s'ils devaient suivre ces critères arbitraires, ils deviendraient eux aussi des « monstres bureaucratiques ».

Ceux qui considèrent que le PRint est trop basé sur l'information pensent qu'il devrait être plus orienté vers l'employabilité et le monde du travail, car une partie de la clientèle étant de plus en plus scolarisée, leurs besoins sont plus pointus. Les besoins d'information diminuent alors qu'il manque plus de connexions avec le milieu de l'emploi.

La plupart considère que l'employabilité fait partie de l'accueil. « C'est la première chose que les gens nous demandent. Les gens viennent pour de l'emploi. Malheureusement, dans le PRint, on ne fait que de la pré-employabilité (connaissance du milieu de travail, langue, CV, etc.) ». Ils prétendent qu'il s'agit d'un domaine où les besoins sont réels et donnent pour preuve des organismes qui ne sont pas subventionnés par Emploi-Québec, mais à qui on continue de faire appel en leur envoyant de la clientèle pour des questions de confiance, de barrière linguistique et autres. Quand les entreprises les appellent, la plupart se sentent dans l'obligation d'y donner suite. Ils se trouvent à faire de l'employabilité par la bande, même si cela n'est pas dans leur mandat et qu'ils ne sont pas subventionnés pour ces services. Encore là, ils considèrent qu'ils se trouvent à faire du bénévolat.

L'accompagnement et l'assistance dans la préparation des demandes d'immigration est un autre domaine dont il est difficile pour les organismes de refuser les services, tout comme l'est celui de l'accompagnement relié au processus et à la préparation des demandes de citoyenneté. Malheureusement, ces situations ne sont pas prévues non plus par le PRint, alors qu'elles font bel et bien partie du parcours d'intégration.

Un autre aspect qui a souvent été porté à notre attention est le manque de souplesse du PRint quant aux thèmes des séances d'information collectives. La trop grande rigidité dans ce domaine où les activités socio-culturelles reconnues semblent être coulées dans le béton a été maintes fois décriée.

À cet égard, ils ont été plus d'un à mentionner que toute la question du mieux-vivre ensemble devait avoir une place plus importante dans le PRint, car il s'agit d'un volet indissociable de l'intégration. En effet, le programme devrait encourager plus ouvertement la création d'espaces d'échange.

Un certain nombre de représentants trouve que l'approche est inadéquate lorsqu'il est question d'activités de sensibilisation ciblées auprès de certaines clientèles ou du travail de sensibilisation auprès des intervenants des réseaux publics ou encore auprès de la population d'accueil. D'autres trouvent illogique que le programme ne prévoie pas le financement des services offerts en regard de la société d'accueil. Pourtant, rappellent-ils, quand le CLSC, la police, la municipalité ou autres services publics ont besoin d'aide dans le domaine, ils font appel aux organismes spécialisés.

D'autres enfin regrettent que des initiatives comme le *Réseau des agents en milieu interculturel* (RAMI)² ou comme les *Intervenants communautaires-scolaire interculturels* (ICSI)³ ne soient pas suffisamment encouragées. Les organismes qui ont mis sur pied des cliniques santé ou des ententes avec la DPJ pensent aussi que certaines interventions dans ces domaines pourraient être reconnues. Ces initiatives ont un rayonnement sur les familles, sur la réussite scolaire et en dernier lieu elles facilitent également le parcours d'intégration.

Des représentants nous ont spécifié qu'ils souhaitent que les séances *Premières démarches d'installation* (PDI) puissent être offertes à tous les organismes dans le cadre des séances d'information collectives déjà financées par le PRint. Ils considèrent toutefois que le seuil

² Le RAMI a été implanté dans la région de la Capitale-Nationale grâce à la concertation de plusieurs partenaires (réseau de la santé, ville de Québec, Emploi-Québec, commissions scolaires, OMHQ) et vise à rendre accessibles les services en place à la clientèle immigrante pour une meilleure intégration sociale, scolaire et économique, ainsi que de faciliter un réseautage efficace des multiples services offerts aux résidents, selon les secteurs.

³ La Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) identifie sept principaux obstacles et défis d'intégration des jeunes immigrants et de leurs familles dans l'intégration au Québec : les conflits de valeurs, l'intégration difficile et moindre réussite scolaire, la maîtrise insuffisante du français par la famille, la précarité socioéconomique, l'isolement et la méconnaissance des services publics, l'insuffisance et l'inaccessibilité aux activités extrascolaires.

plancher des PDI, conditionnel à la formation d'un groupe, est trop élevé et qu'il ne rejoint pas assez de clients. Une des raisons identifiées tient à voir avec le fait que les séances ne sont accessibles qu'aux personnes qui parlent français. Cela a comme conséquence que les 75 % d'immigrants qui ne sont pas francophones y ont difficilement accès, alors que sont ceux qui ont le plus besoin. Il y a là une contradiction fondamentale, considérant que les PDI sont essentielles pour sensibiliser les gens à la francisation. Une contradiction, pour eux, facile à résoudre comme dans le cas des services individuels qui peuvent être donnés en anglais.

Nous ne comptons pas non plus le nombre de fois où des intervenants nous ont évoqué leur difficulté à comprendre pourquoi le MIDI s'est retiré d'un programme, comme le jumelage interculturel, qui s'est avéré un gage de succès en termes d'intégration. Ce faisant on se prive d'occasions exceptionnelles d'échange et d'apprentissage dans les domaines aussi névralgiques pour l'intégration comme les relations parents-enfants, l'histoire, la culture québécoise et le patrimoine canadien. En région particulièrement, il semble y avoir unanimité quant aux bienfaits du jumelage : « Il suffit de voir l'impact réel que peut avoir par exemple le simple fait de faire passer Noël ensemble avec une famille immigrante et une famille québécoise. »

Les demandeurs d'asile et les revendicateurs de statut de réfugié représentent aussi une part importante de la clientèle de plusieurs organismes, alors qu'ils ne sont financés que pour la recherche de logements. Plusieurs représentants déplorent qu'ils ne soient pas admissibles autrement, alors que d'expérience l'on sait que la plupart finissent par rester au Québec. De plus, les services à ceux qui ont été acceptés ne sont reconnus qu'une seule fois, alors qu'ils ont besoin d'autres services subséquents. Comme aucun volet n'est prévu pour les aider, ils finissent par prendre du retard dans leur intégration. « Ça finit par coûter cher. C'est l'équation qu'il faut faire », résume l'un d'eux.

Certains ont aussi souhaité que puissent être couverts par le PRint les services rendus aux conjoints et accompagnants des étudiants étrangers et les conjoints et enfants des travailleurs temporaires, tout comme les services offerts aux travailleurs temporaires saisonniers. Ces derniers sont particulièrement vulnérables car ils ont peu de mobilité, sont très dépendants de l'employeur et ont besoin de services, notamment en matière de santé.

Une doléance qui est récurrente est l'insuffisance du nombre d'heures reconnues pour les services d'interprétariat ou de traduction auprès des services publics.

La dernière remarque qui nous a été faite concernant l'admissibilité réfère à la possibilité de reconnaître des services à distance. Ceux qui l'ont formulée pensent qu'il a un bon nombre d'interventions présentiels pour lesquelles on pourrait utiliser les nouveaux outils technologiques, notamment des interventions via Skype (ou messagerie équivalente). Parmi les motifs évoqués, on nous a mentionné que bien souvent les gens veulent limiter leurs déplacements, car ceux-ci, notamment pour les personnes qui ont des jeunes enfants, ne sont pas toujours faciles ni abordables monétairement. Ils pensent qu'il est normal et souhaitable que les services publics évoluent, s'ajustent aux défis du moment et mettent à contribution les avancées technologiques.

RECOMMANDATION 11

Que le soutien personnalisé soit conçu de façon à prendre la personne dans sa globalité et qu'en conséquence l'accompagnement dans les réseaux de la santé et les interventions psychosociales liées à des problèmes psychologiques, familiaux ou autres découlant ou non des difficultés d'adaptation à un nouvel environnement soient couverts par le sous-volet 1B du PRint.

RECOMMANDATION 12

Que le sous-volet 1B du PRint considère que l'employabilité fait partie de l'accueil et qu'en conséquence que le spectre des interventions reliées à l'employabilité et au monde du travail soit substantiellement élargi et admissible au financement du PRint.

RECOMMANDATION 13

Que l'assistance dans la préparation des demandes d'immigration ainsi que l'accompagnement relié au processus et à la préparation des demandes de citoyenneté soient reconnues comme faisant partie du parcours d'intégrations et financés en conséquence.

RECOMMANDATION 14

Que, dans le sous-volet 1C, il soit spécifiquement prévu comme étant admissibles certains services à la société d'accueil et notamment les activités de sensibilisation auprès des intervenants des réseaux publics ou auprès de clientèles ciblées de la société d'accueil.

RECOMMANDATION 15

Que les organismes qui offrent des services de type « clinique de santé » ou qui ont établi des protocoles d'entente avec la DPJ puissent être financés pour certaines interventions dans les domaines tenant compte des particularités de la clientèle qu'ils desservent.

RECOMMANDATION 16

Que les séances PDI puissent être offertes à tous les organismes dans le cadre de séances d'information collectives.

Que le seuil plancher conditionnel à la formation d'un groupe soit abaissé.

Que pour en faciliter l'accès et rejoindre le plus de monde possible, les séances PDI puissent, dans certains cas, être offertes en anglais.

RECOMMANDATION 17

Que le MIDI s'engage à nouveau dans la promotion et le financement du jumelage interculturel étant donné le succès des résultats obtenus dans le passé.

RECOMMANDATION 18

Que les demandeurs d'asile, les revendicateurs du statut de réfugié ainsi que les conjoints et les dépendants des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires soient admissibles à l'ensemble des services prévus par le PRint.

RECOMMANDATION 19

Que soit augmenté le nombre d'heures reconnues pour les services d'interprétariat ou de traduction.

RECOMMANDATION 20

Que l'on mette à profit les avancées technologiques pour reconnaître comme admissibles certains services rendus à distance, notamment les interventions faites via Skype ou autres outils semblables.

4.5 La période d'admissibilité et l'autonomie de la clientèle

La plupart des organismes souscrivent à l'objectif de favoriser l'autonomie et prétendent utiliser une approche auprès de la clientèle qui favorise son autonomie. Ils sont aussi nombreux à considérer que, dans la majorité des cas, la période de cinq ans est suffisante, pour l'acquérir l'autonomie et réussir l'intégration.

Cependant, certains ont du mal avec la conception mécanique ou arithmétique de l'autonomie sous-entendue par le programme, car certains clients présentent des retards

d'intégration et manifestent des besoins au-delà de cette période. On ne peut pas exiger un rythme d'intégration unique, car il y a différentes trajectoires.

Pour répondre à ces besoins, beaucoup souhaitent plus de souplesse, car ils se sentent obligés de rendre quand même beaucoup de services aux clients qui dépassent la période d'admissibilité prévue et pour lesquels ils ne sont pas rétribués. Pourquoi ne pas faire comme dans le programme PILI où il est possible d'avoir accès aux cours de français après cinq ans?

Pour eux, la limite de cinq ans est arbitraire et ne tient pas compte des cas particuliers. Un exemple souvent cité est celui du nombre important de femmes qui restent à la maison pour s'occuper des enfants, qui sont isolées et ont très peu de possibilités d'interaction.

D'autres ont mentionné les victimes de violence familiale, ou les cas de grossesse répétées, les personnes âgées victimes de maltraitance ou de chantage moral et psychologique, ainsi que le cas des personnes peu scolarisées. Ce sont là toutes des situations qui peuvent retarder l'intégration et où il serait justifié que le programme ait plus de flexibilité.

RECOMMANDATION 21

Que le programme continue d'avoir comme but une autonomie rapide des bénéficiaires, mais qu'il soit assez souple et flexible en ce qui concerne l'actuelle période d'admissibilité afin qu'il tienne compte des trajectoires plus longues de certaines personnes dans le parcours d'intégration et qu'il permette des clauses d'exception pour certaines clientèles.

4.6 Le plan d'action personnalisé et les suivis

La majorité des organismes rencontrés établissent un diagnostic de base et identifient les besoins qui servent à élaborer un plan d'action personnalisé tel que suggéré par le programme. Ce plan d'action permet d'établir les priorités d'action et les suivis nécessaires.

Certains organismes utilisent un formulaire recensant l'ensemble des besoins du client, d'autres ont créé un manuel de procédures pour bien intervenir auprès du client en fonction des besoins exprimés.

La plupart affirme faire des suivis plus poussés auprès des personnes présentant davantage de besoins, mais les rencontres de suivi ne sont pas systématisées chez tous les organismes. Pour certains, c'est un besoin et une forme d'évaluation des résultats obtenus, pour d'autres cela ne s'inscrit pas dans une démarche formelle.

Dans la plupart des cas, chaque employé a un fichier de contrôle avec une fiche pour chaque client où tout est noté (nom, téléphone, adresse, pays d'origine, date d'arrivée, coordonnées des bénévoles, notes sur chaque intervention effectuée, etc.).

Aucun organisme n'a semblé se soucier beaucoup des préoccupations du Ministère en ce qui a trait aux lacunes observées dans les rapports quant à la conservation de pièces justificatives, à l'existence de pratiques multiples et inégales sur la protection et les sauvegardes des données et quant aux altérations et aux pertes des données saisies.

Par contre, il y en a qui ont suggéré que le MIDI partage les bonnes pratiques en lien avec les plans d'intervention des organismes.

4.7 Les procédures d'évaluation et le contrôle de qualité des services

Les organismes ont majoritairement mis en place des procédures d'évaluation diversifiées et plus ou moins développées. Les procédures suivies et la périodicité varient d'une place à l'autre, mais pour plusieurs elles font partie de l'évaluation du personnel et sont souvent utilisées pour recadrer la mission ou les réflexions qui accompagnent leurs orientations stratégiques.

Les évaluations des employés et des fonctions rattachées aux différents postes de travail dans l'organisme sont généralement faites par la direction, mais nous avons constaté aussi des cas où cela est fait par une firme externe.

Certains discutent avec le client une fois le service rendu, d'autres remettent sur place un formulaire d'appréciation des services ou l'envoient par la poste aux usagers ayant bénéficié des services. Il y en a aussi qui créent des « focus group » ou utilisent des sondages ponctuels, par téléphone ou en ligne, pour vérifier la satisfaction de la clientèle.

La plupart ont une politique de traitement des plaintes qui peut servir aussi de moyen d'évaluation de la qualité des services.

Les planifications stratégiques d'où découlent des plans d'action annuels se font régulièrement et sont aussi l'occasion d'évaluer et de réfléchir sur la prestation de services.

La plupart des organismes sont ouverts à une évaluation de la qualité des services faite directement par le MIDI auprès de la clientèle, tout en prenant garde qu'il peut être difficile pour un client de distinguer le programme dans lequel il a été rencontré.

RECOMMANDATION 22

Que le MIDI organise des séances de formation offrant aux organismes des outils pour améliorer les pratiques relatives aux procédures d'évaluation et le contrôle de qualité des services.

Que cette formation vise aussi à obtenir une plus grande uniformisation de ces pratiques ainsi que celles relatives au traitement des plaintes.

4.8 Les organismes accueillant des RPCE ou des demandeurs d'asile

Nous avons cru opportun de séparer ce chapitre pour rappeler qu'il existe une disparité entre les organismes à l'extérieur de Montréal qui soutiennent l'accueil et l'installation des *réfugiés pris en charge par l'État* (RPCE) et les organismes, principalement situés à Montréal, qui offrent des services aux travailleurs qualifiés ainsi que les organismes offrant des services de recherche de logement pour les demandeurs d'asile.

Les organismes accueillant des RPCE nous ont semblé relativement essoufflés en raison de la complexité des besoins de la clientèle, et des démarches visant à mobiliser les intervenants des réseaux publics.

Ces organismes sont plutôt insatisfaits du volet RPCE du PRint, car en finançant seulement la première rencontre, le programme ne tient pas compte de l'énorme charge de travail qu'exige l'accompagnement de la clientèle dans les réseaux de la santé et de l'éducation, alors que ceux-ci ne prennent pas suffisamment leurs responsabilités⁴.

Étant donné les caractéristiques de cette clientèle particulière et les traumatismes reliés aux motifs de leurs besoins de protection, ils doivent faire des interventions d'ordre psychosocial, agir comme médiateurs dans les cas de violence familiale car les services de police ou la DPJ ne possèdent pas les ressources adéquates pour ce type de clientèle. Ils

⁴ À titre d'exemple on nous a signalé l'existence dans une ville de 50 classes d'accueil d'environ 20 élèves chacune où il n'y a pas d'Intervenants communautaires-scolaire interculturels (ICSI).

reçoivent aussi beaucoup de clients référés par Emploi-Québec (EQ), même s'ils ne sont pas mandatés par EQ pour offrir des services en employabilité.

Un organisme souligne au passage qu'il faut revoir l'accréditation de certains fournisseurs défaillants et mentionne que fournir les chèques directement à des arrivants qui ont peu de notions sur la valeur de l'argent ou le coût de la vie est problématique. La méthode antérieure où l'on distribuait des coupons était plus adéquate pour s'assurer qu'on couvrait les besoins réels.

Le programme ne tient pas compte de problématiques de santé de plus en plus aiguës (exemple : malaria, tuberculose, typhoïde). En région, les agents de liaison en santé étant très rares, il y a toute une série de suivis que les organismes doivent effectuer.

Ils nous signalent que les taux d'abandon sont élevés parmi les personnes de cette catégorie. Cela ne les étonne pas, car les cours ne sont pas adaptés pour tenir compte d'une clientèle où tant les analphabètes que les gens faiblement scolarisés sont nombreux.

Pour leur part, les organismes offrant un service d'aide à la recherche de logement aux demandeurs d'asile sont aussi appelés à leur offrir d'autres services, alors qu'ils ne sont pas admissibles. Pourtant, cette clientèle souvent très démunie demande beaucoup de temps et de ressources que les organismes, de par leur mission, se sentent dans l'obligation morale de desservir.

RECOMMANDATION 23

Que le programme améliore le financement prévu pour les organismes qui interviennent auprès des RCPE en tenant compte de la complexité des besoins particuliers de cette clientèle et notamment de l'accompagnement plus soutenu qui est requis dans les réseaux de la santé et de l'éducation.

RECOMMANDATION 24

Que le Ministère assume un leadership accru auprès des partenaires gouvernementaux dans les villes de destination des RPCE afin de permettre aux organismes d'accueil de se concentrer sur le soutien à la clientèle.

5. PARTENARIAT AVEC LE MIDI : DES ORGANISMES EN MAL DE RECONNAISSANCE

Nous avons été impressionnés par le profond désir de l'ensemble des organismes de travailler avec le MIDI sur des éléments d'amélioration du PPrint, dans un esprit d'échange et d'ouverture basé sur la confiance mutuelle. Comme la confiance est la clé en collaboration, tous se disent prêts à s'asseoir avec le MIDI, dans une perspective positive et constructive, pour trouver des solutions aux différents enjeux. Ils souhaitent percevoir cette même volonté de la part du Ministère.

Cela n'a pas empêché bon nombre d'entre eux de nous faire part d'une certaine déception en ce qui concerne la relation qu'ils entretiennent avec le MIDI, en déplorant qu'il ne s'agisse pas d'un véritable partenariat. Pour eux, les ententes de services se résument à une sorte de relation commerciale : le gouvernement achète leurs services en les quantifiant. En étant considérés comme des sous-traitants, la relation devient biaisée et les éloigne de la communauté de vues qu'ils espéraient.

Une autre source de mécontentement est la question de la certification, un processus qui vise à reconnaître les capacités de gestion, l'incidence des activités sur la clientèle et la pertinence dans le milieu. En effet, le sujet est venu souvent sur le tapis et à chaque fois les représentants n'ont pas caché leur déception. Ayant fait tant d'efforts pour obtenir la certification, certains ont carrément affirmé qu'ils se sentaient bernés, car, selon eux, la certification ne sert à rien. Ils ajoutent qu'il est frustrant avoir passé par tout un processus de réflexion et d'efforts afin d'assurer un niveau de meilleures pratiques pour arriver à la conclusion que cela ne semble pas se traduire en aucun avantage concret.

« La certification devrait servir à s'assurer que l'organisme certifié est le bon partenaire et une fois qu'on est certifié qu'on laisse faire, qu'on nous fasse confiance », nous ont souvent répété les représentants, tout en ajoutant qu'ils regrettent que le MIDI fasse abstraction du volet réciprocité que l'accréditation présuppose.

Pour d'autres, cela devrait être une forme de reconnaissance au niveau de la mission, de la reddition de compte et de la gouvernance. « On avait cette fierté d'être reconnu comme un organisme accrédité, mais aujourd'hui on ne s'est pas organisé pour qu'il y ait une continuité dans le processus. Pourquoi le Ministère a mis en place un tel outil, s'il n'y a pas de continuité? Il faut lui donner de l'importance », résume l'un d'eux.

Cela dit, tous conviennent que l'accréditation n'empêche pas le MIDI d'avoir un droit de regard ou de faire des vérifications et des contrôles qui pourraient se faire aléatoirement.

Outre l'indignation soulevée à propos du manque d'explications de certaines décisions du Ministère, les représentants semblent ressentir une certaine frustration dans leurs épanchements du cœur sur leur relation avec le MIDI. L'un d'eux a résumé sa pensée ainsi : « je te donne un petit financement pour que tu fasses le maximum. » Ce qui est ardemment

souhaité serait un bon rapport de dialogue où le regard du MIDI en soit un de complicité, pas simplement un de surveillance ou de méfiance.

Cela amènerait un plus grand rapprochement, car certains vont même jusqu'à dire qu'il y a un divorce entre le MIDI et son milieu, qu'il n'y a plus de dialogue ni de collaboration fraternelle. Une des façons d'amener les partenaires à se rapprocher du MIDI serait de multiplier les rencontres avec les agents du Ministère. Nous avons maintes fois entendu ce qui semblait être un vrai coup du cœur : « il faut que les agents en partenariat du Ministère viennent nous voir plus souvent, on ne les voit plus, tout est virtuel. »

Tous s'entendent pour dire qu'ils aimeraient bâtir quelque chose avec le MIDI, car il y a des avantages de part et d'autre. Tous réitèrent aussi qu'on arrivera à de meilleurs résultats si on établit un véritable partenariat, si on travaille ensemble et si tout le monde fait partie de la solution.

Pour ça il faut être associé aux différentes étapes et être rencontré et consulté régulièrement. « Écoutez-nous, nous sommes des partenaires, pas des adversaires », est un cri de cœur souvent réitéré qui rivalise avec le nombre de fois qu'il nous a été répété que: « le MIDI nous a abandonné ».

Par ailleurs, tous les organismes à l'extérieur de Montréal, nous ont signalé comme une perte en termes qualitatifs, le fait qu'il n'y ait plus d'antennes régionales du MIDI. Tous nous ont parlé avec une certaine nostalgie de la période où il était possible d'échanger sur leurs problématiques, pour améliorer ou bonifier des choses concrètes sur le terrain.

RECOMMANDATION 25

Que le Ministère redouble d'efforts pour dissiper le climat de méfiance assez généralisé, en envoyant des signaux clairs quant à sa volonté d'établir un vrai partenariat et de créer un bon rapport de dialogue et complicité basé sur la confiance.

RECOMMANDATION 26

Que les relations du MIDI avec les partenaires ne se résument pas à un rapport de sous-traitants ni à un simple rôle de vérification et de contrôle des exigences administratives.

Que le Ministère engage périodiquement des discussions ouvertes qui permettent d'enrichir le débat et qu'il trouve des formes de coopération et de rapprochement qui débouchent sur de véritables consultations.

RECOMMANDATION 27

Que le rapprochement avec les partenaires se concrétise par des rencontres régulières des conseillers en partenariat avec les organismes et que leur rôle reflète la volonté du MIDI d'assurer une plus grande proximité

RECOMMANDATION 28

Que soit réévalué tout le processus de certification de façon à ce qu'elle devienne une forme de reconnaissance véritable au niveau de la mission, de la reddition de compte et de la gouvernance et qu'elle se traduise dans un nombre significatif d'avantages concrets.

6. LES MÉCANISMES DE CONSULTATION AVEC LES ORGANISMES

Les organismes s'en prennent surtout au fait que les consultations sont inexistantes ou trop sporadiques, qu'on n'y donne pas de suites et que les résultats se perdent dans la brume. Ils regrettent aussi le désengagement du MIDI dans les plateformes de rencontre et d'échanges comme la Table des Partenaires sur les RPCE. Ils trouvent dommage qu'on ait perdu ces occasions de ressourcement et d'échanges sur les meilleures pratiques

Presque tous ont parlé d'une approche d'amélioration continue qui implique des rencontres d'échanges des bonnes pratiques et de la nécessité de revisiter certaines formules et garder les pratiques qui étaient gagnantes.

Ils sont convaincus que beaucoup de pratiques peuvent être améliorées par des rencontres franches, directes et répétées entre et le Ministère et les organismes. Rencontres auxquelles pourraient parfois être invitées certains groupes religieux ou des municipalités qui ont les plus lourdes responsabilités en matière d'accueil ou encore les autorités responsables de la formation professionnelle et de l'emploi.

De nos rencontres se dégage une nette impression que le MIDI n'a pas encore trouvé la clé de consultations fructueuses avec les organismes et n'a pas réussi à trouver les formes de coopération et de dialogue débouchant sur de véritables consultations. Comme il a été mentionné dans le chapitre précédent le Ministère doit savoir identifier ses véritables partenaires et les traiter comme tel.

Des efforts devraient être faits pour les structurer et les raffiner de manière à permettre des discussions de fond. Comme nous l'ont rappelé les intervenants : pour assurer le succès de ces tables de concertation, il faudra que les participants se fassent confiance et démontrent une volonté de surmonter les obstacles.

Les séances de consultation doivent être davantage que de simples occasions pour les organismes de faire pression sur le Ministère. Il doit y avoir, aussi bien chez les organismes que chez le MIDI, une volonté d'en profiter pour donner et prendre loyalement avis et régler des problèmes communs.

Les organismes parlent souvent de la nécessité d'établir un vrai partenariat. Il reste que la notion même de partenariat est confuse. Il y en effet plusieurs formes de partenariat qui vont de la consultation à la coopération. Nous pensons qu'il est possible d'envisager différentes formes de partenariat, selon les situations.

Il faut se rappeler que la consultation, c'est-à-dire « l'action de prendre avis », est de plus en plus considérée comme essentielle au gouvernement dans un état démocratique. Dans un contexte où bien des organismes sont de véritables relais du Ministère, la consultation implique une certaine forme de participation aux décisions et donne une voix au chapitre l'élaboration des politiques et même dans la gestion courante des programmes. Elle suppose une disposition à écouter de part et d'autre et une forte dose de confiance mutuelle.

RECOMMANDATION 29

Que le Ministère et les organismes adoptent une approche d'amélioration continue qui implique des rencontres régulières structurées de manière à permettre des discussions de fond ou des rencontres d'échanges sur des bonnes pratiques.

Qu'à l'occasion puissent être invités à ces rencontres certains groupes religieux ou des municipalités qui ont les plus lourdes responsabilités en matière d'accueil ou encore les autorités responsables de la formation professionnelle et de l'emploi.

7. LA REDDITION DE COMPTE

7.1 Contexte

Chaque organisme est tenu de transmettre au MIDI les renseignements concernant la clientèle ayant bénéficié d'un service, ou ayant participé à une activité ou un projet selon les modalités définies par le Ministère.

La reddition de compte concernant les activités financées dans le cadre du PRint est effectuée à l'aide d'un outil de gestion informatique nommé CERI-GES.

Lors de notre tournée, le développement et le soutien technique de CERI-GES étaient encore financés par le MIDI à l'aide de subventions accordées à la *Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes* (TCRI). Il semble que ce n'est plus le cas.

Les données sont transmises par les organismes à la firme Yurica, un intermédiaire engagé par la TCRI pour assurer le soutien technique. Celle-ci procède à son à anonymisation et les achemine ensuite au MIDI.

Le Ministère, préoccupé par les conclusions d'un audit interne et par les travaux du Vérificateur général du Québec qui laissent entrevoir de sérieuses lacunes dans la reddition de compte des organismes, souhaite revoir le processus et certaines modalités de la reddition de compte.

7.2 Appréciation générale et pertinence de l'outil de gestion CERI-GES

L'outil de gestion CERI-GES est considéré comme un outil fiable qui fait bien son travail et est généralement apprécié par les organismes, même ceux qui admettent ne pas l'utiliser à son plein potentiel. La plupart conviennent qu'il facilite la reddition de compte et que la périodicité de trois mois est avantageuse.

Toutefois, plusieurs souhaitent qu'au-delà de la reddition quantitative il devrait y avoir aussi une reddition de compte qualitative. Pour eux, CERI-GES est uniquement quantitatif, ce n'est qu'un chiffrier développé pour répondre aux besoins de reddition de compte du MIDI. Plus que des chiffres et des statistiques, l'outil devrait permettre une reddition de compte qualitative, beaucoup plus valorisante, d'après eux.

Ils sont nombreux à concéder que le CERI-GES a d'autres avantages dans la mesure où il permet aux organismes d'inscrire dans leurs bases de données plusieurs informations utiles, tant sur les clientèles rencontrées dans le cadre du PRint, que sur celles accueillies dans le

cadre des autres services offerts. Plusieurs s'en servent, depuis plusieurs années, comme un outil de gestion interne pour documenter, planifier ou évaluer l'ensemble de leurs services, qu'ils soient ou non admissibles au PPrint.

Malgré quelques difficultés techniques toujours présentes⁵, un bon nombre reconnaît que l'outil est relativement facile à utiliser et considère qu'il s'est beaucoup amélioré au fil des ans. Le support offert par Yurika est de qualité, malgré quelques délais de réponse un peu longs. Certains considèrent cependant qu'il a beaucoup de changements et que les mises à jour sont trop fréquentes par rapport au peu de formation offerte. Celle-ci est trop espacée, trop théorique et peu adaptée, surtout pour les débutants. Comme il n'y a pas de manuel de référence, ils sont d'avis qu'il devrait y avoir beaucoup plus de séances pratiques.

Nous avons noté le grief de ceux qui se plaignent du fait que l'utilisation de CERI-GES exige au moins une personne à demi temps et que parfois ils sont obligés de ne pas trop se soucier si chaque intervention, au risque qu'elle ne soit pas reconnue, et ne rentrent pas toute l'information, car ils disent manquer de temps et de ressources.

Les organismes rencontrés affirment inscrire systématiquement toutes les interventions qu'ils effectuent auprès de la clientèle. Sauf quelques exceptions où il existe un processus de contrôle interne de validation des saisies, la plupart ne se sont pas dotés d'une procédure de vérification des données saisies, avant l'envoi de la reddition de compte au MIDI.

La vaste majorité des organismes semble peu sensible aux préoccupations du MIDI quant aux lacunes détectées dans le processus de reddition de compte actuel et par l'existence d'erreurs de saisie de données pouvant poser des difficultés au Ministère sur le plan de sa reddition de compte globale. Nous avons constaté une certaine tendance à minimiser ces lacunes et avons pris acte de leur conviction que, dans l'ensemble, les données des redditions de compte sont exactes, intégrales et fiables.

Lorsque questionnés sur la pertinence d'un dossier unique par client pour suivre le cheminement de la clientèle à travers les différents services offerts, la grande majorité n'y voit pas d'utilité pour leurs propres fins. Par ailleurs, ils s'interrogent sur le problème éthique, qui à première vue semble aller à l'encontre du principe de confidentialité des renseignements personnels, particulièrement ceux contenant des informations sensibles.

Une pluralité d'interlocuteurs se demande quelle serait l'utilisation des informations recueillies sur le parcours des clients. L'option devrait être d'améliorer ce qui existe déjà, plutôt que de créer un nouvel outil. Tout au plus, avancent certains, pourrait-on commencer avec un projet pilote qui, s'il s'avère probant, pourrait alors s'étendre progressivement.

⁵ Il est à noter qu'un bon nombre de difficultés techniques et quelques suggestions d'amélioration ou de simplification présentées par les organismes ont été inventoriées par le conseiller en partenariat à la Direction des relations avec les partenaires et de la promotion de la francisation qui nous accompagnait. Au besoin, elles pourront être acheminées à qui de droit pour un suivi adéquat.

RECOMMANDATION 30

Qu’au-delà de la reddition quantitative, soit instauré un mécanisme de la reddition de compte qualitative de façon à ce les organismes puissent être évalués et financés en fonction notamment des résultats de l’intégration des clients et pas uniquement sur la base sur des données purement statistiques.

RECOMMANDATION 31

Que la formation sur l’outil de gestion CERI-GES soit améliorée, plus fréquente et plus pratique et mieux adaptée aux besoins des usagers.

RECOMMANDATION 32

Que le Ministère offre des séances de formation obligatoire visant à améliorer les pratiques de reddition de compte, à corriger les lacunes sur la conservation de pièces justificatives, à uniformiser les pratiques sur la protection et les sauvegardes des données et à améliorer leurs processus de saisie et vérification de données.

Que ces séances visent aussi à sensibiliser les organismes sur l’importance d’avoir des données exactes, intégrales et fiables et d’éviter la présence d’erreurs de saisie de données ainsi que des altérations et des pertes de données saisies.

7.3 La transmission des renseignements nominatifs

Dans bien des cas, nous avons fait part aux organismes des conclusions des rapports de l’audit interne du MIDI concernant l’outil de gestion CERI-GES, lesquels sont arrivés à la conclusion qu’il n’a pas été possible « d’émettre une opinion sur l’ensemble des données puisqu’il n’y a pas de mécanisme au sein des prestataires de service permettant de s’assurer que les données enregistrées dans CERI-GES portant sur la clientèle et sur les services rendus et transmis au Ministère sont exactes et intégrales. »⁶.

Il va sans dire qu’ils réfutent largement de telles conclusions et ne voient pas pourquoi il est compliqué, voire difficile, de savoir pour quels services le MIDI offre du financement dans le contexte du PRint. Pour eux, la reddition de compte actuelle permet au Ministère de savoir exactement quels services ont été financés.

Lorsque nous avons confronté nos interlocuteurs sur les avantages, la nécessité ou la probable inévitabilité d’une politique du Ministère imposant la fin de l’anonymisation des

⁶ Rapports de la DAIEPE (Direction de l’audit interne, de l’évaluation de programmes et des enquêtes).

données de reddition de compte, rarement nous avons réussi à obtenir leur adhésion. En effet, la vaste majorité des organismes reste ferme dans son opposition à la transmission de renseignements nominatifs.

Pour eux, la demande du MIDI de vouloir que les organismes procèdent au transfert des informations nominales relatives à la clientèle qu'ils desservent, est considérée comme de l'ingérence en fonction de la politique gouvernementale sur l'action communautaire.

Certains opposants n'y voient que de la méfiance et un désir d'un plus grand contrôle derrière la volonté du Ministère d'obtenir les données nominatives. Ils prétendent que cela n'apporte aucun bénéfice pour la clientèle et n'a aucune utilité réelle. Plusieurs doutent que le nominatif puisse améliorer la qualité des services au client ou qu'elle donne une valeur ajoutée.

Ces derniers prétendent que le MIDI essaie tout simplement de régler un problème politique en devançant d'éventuels recommandations du Vérificateur Général. Il faut plutôt convaincre le Conseil du Trésor ou le VG que cela n'est qu'un prétexte et un faux enjeu. L'un d'eux compare cette question aux offensives du gouvernement dans le domaine de l'aide sociale plutôt que de s'attaquer à l'évasion fiscale.

La plupart des intervenants disent néanmoins endosser la position de la TCRI par principe et par réflexe de solidarité. Presque tous s'identifient au rôle de concertation et de soutien des organismes joué par la TCRI et à la façon dont celle-ci a mené ses dossiers en vue de promouvoir leurs intérêts.

Malgré que certains représentants soient moins catégoriques et disent vouloir regarder l'évolution de la réflexion sur le sujet, il reste que la plupart ont développé un raisonnement balayant d'un revers de la main l'argumentaire du MIDI reposant sur l'importance de données fiables, le besoin d'analyser les parcours des clients ou les parallèles avec Emploi-Québec et le PILI qui exigent des données nominatives. Voici leurs principaux arguments :

Sur la fiabilité des données :

- Tous les organismes affirment être disposés à être vérifiés afin d'assurer le MIDI de la véracité des services déclarés rendus.
- Si les erreurs de saisie constituent la principale raison pour laquelle le MIDI peine à effectuer sa reddition de compte globale, il faudrait tout d'abord que le Ministère quantifie le taux d'erreurs qui génère cette problématique et qu'il sensibilise ensuite les organismes à cet enjeu afin qu'ils améliorent leur processus de saisie et de vérification de données.
- On ne peut pas établir un système sur la base d'une marge d'erreurs. Il faut que, dans un partenariat, il y ait des marges d'erreurs, dans la mesure où elles sont acceptables. Il ne faudrait pas balayer tout un système parce que peuvent s'y glisser quelques erreurs.

- S'il existe une méfiance sur la validité des informations transmises par les organismes, à quoi sert la certification?

Sur l'analyse des parcours clients :

Les organismes sont sceptiques quant au sérieux du Ministère à cet égard. En effet :

- L'outil a été conçu il y a plusieurs années pour effectuer les suivis de la clientèle et il est possible de le faire. De toute façon, le MIDI ne semble pas avoir préparé des analyses sur l'évolution de la clientèle.
- Rien n'empêche le MIDI de suivre le parcours d'un client, même anonymisé. Ils affirment que lorsque le numéro d'identification fédéral est donné il est possible d'identifier la personne et de suivre son parcours, si on le désire.
- Ils sont plusieurs à penser que, plus important que la nominalisation, c'est la possibilité de suivre le cheminement de la clientèle qui exige un croisement de données. Presque tous prétendent que cela est possible actuellement.
- Par ailleurs, ils s'interrogent en quoi cela avancerait le MIDI et se demandent quelle est la plus-value de la connaissance du parcours des clients. Étant donné qu'il y a une grande diversité entre les parcours des clients, le Ministère et les organismes pourront-ils moduler ou adapter des pratiques sur cette base?

Sur la nominalisation chez Emploi-Québec et au *Programme d'intégration linguistique pour les immigrants* (PILI) :

Les organismes affirment que l'enjeu de la confidentialité ne se pose pas dans ces cas :

- Les clients sont référés par Emploi-Québec dans un premier temps.
- La majorité des élèves inscrits touchent une allocation.
- Dans les deux cas, il n'y a pas d'enjeu sur la confidentialité des informations (violence domestique, séparation, etc.) car les clients obtiennent un service ciblé qui ne demande pas la même relation de confiance.

En appui à leurs prétentions, quelques organismes mentionnent le cas du ministère de la Santé et des Services sociaux qui n'exige pas, semble-t-il, une reddition de compte nominative de la part des organismes subventionnés. Pourquoi devrait-il être différent en matière d'intégration, se questionnent-ils. Ils font cependant la nuance que, dans le cas du ministère de la Santé et des Services sociaux, les organismes ne sont pas financés à l'acte, mais sur la base de leur mission.

Tous conviennent sans problème que la nominalisation serait importante, si de l'argent du gouvernement était donné aux clients, car on ne peut pas faire un chèque à un numéro. Or, ce n'est pas le cas. Par contre, garantir la confidentialité des gens leur semble fondamental,

car dans certains cas il s'agit d'informations sensibles qui requièrent l'anonymat. C'est pourquoi ils sont convaincus que la nominalisation dérangerait, non pas parce qu'ils ont quelque chose à cacher, mais parce cela va nuire à la relation de confiance avec la clientèle.

De plus, pour pouvoir transmettre les informations nominatives, il faudrait faire signer au client une décharge et cela pourrait le rendre craintif. S'il n'y a pas de consentement de la part du client, il y a un risque d'accroître la difficulté de compléter le dossier et il s'en suivra une perte de financement pour l'organisme.

Parce qu'ils pensent que transmettre des données nominatives est une fausse réponse à un faux problème, plusieurs représentants prétendent qu'on met trop d'énergie sur cet aspect. Il faudrait trouver d'autres façons d'améliorer la reddition de compte. Pour eux, il est plus important d'avoir une évaluation de l'impact du programme, plutôt qu'une évaluation de qui reçoit les services.

Quoique minoritaires, il faut cependant noter que quelques organismes ont manifesté une certaine ouverture à la nominalisation. D'autres, sans pour autant croire à son utilité, l'accepteraient si elle leur était imposée, en autant qu'elle soit une norme qui s'appliquerait à tous les organismes communautaires subventionnés et pas seulement à ceux qui s'adressent aux clientèles issues de l'immigration, comme ils prétendent être le cas.

Il faut cependant mentionner que plusieurs organismes, dans un esprit de concessions mutuelles (give-and-take), seraient prêts à le faire comme monnaie d'échange ou comme contrepartie à la reconnaissance de la qualité de leur travail ou comme une forme de prise en compte du dépassement des cibles.

RECOMMANDATION 33

Qu'afin de maintenir un bon rapport de dialogue et de complicité difficile à maintenir dans un contexte où il existe une forte opposition à une reddition de compte nominalisée, le MIDI fasse le pari de proposer une approche positive et graduelle visant à amener les organismes à adhérer au transfert de données nominatives, plutôt qu'une approche coercitive et immédiate.

RECOMMANDATION 34

Que pendant une période déterminée, le MIDI accorde des incitatifs monétaires significatifs aux organismes qui décideront d'adhérer au transfert de données nominalisées.

Qu'à la fin du délai imparti, les organismes qui continuent à refuser le transfert de données nominalisées soient contraints de le faire, sans aucune compensation.

6. CONCLUSION

Nous sommes heureux d'avoir eu l'opportunité d'avoir collaboré avec des organismes bien ancrés dans leur milieu, qui ont démontré, au fil des ans, leur capacité à soutenir l'intégration des personnes immigrantes, notamment en mettant en place de pratiques novatrices.

Tout au long de notre démarche, nous avons pu prendre la mesure de la longue tradition de coopération des organismes avec le MIDI qui est tout à son honneur. Nous avons été impressionnés par la compétence et le dévouement des bénévoles et professionnels qui travaillent dans le secteur. Nous avons aussi remarqué que la plupart des organismes se remettent régulièrement en question et cherchent à améliorer leurs actions. Nous avons découvert une vitalité et une richesse insoupçonnées qui méritent d'être mieux connues et valorisées.

Nous avons constaté qu'ils interviennent dans un champ très vaste, aux côtés de l'État et, de par ce qui nous a été permis d'observer, ils sont des partenaires indispensables dans la mise en œuvre des politiques d'intégration et devraient être encouragés.

C'est pourquoi le Ministère aurait tout intérêt à miser sur l'expertise des organismes partenaires et à s'appuyer sur leur connaissance de la clientèle et de ses besoins pour améliorer les services dans le cadre du PRInt.

Cela ne sera pas facile étant donné la perception que beaucoup d'organismes ont de l'attitude du MIDI envers eux et que nous pouvons résumer ainsi : il fait appel à eux, donne l'impression de les tenir en haute estime et participe à leur financement. Mais il feint de les ignorer lorsqu'il devrait les consulter et semble souvent considérer comme allant de soi leur contribution ou leur capacité de répondre sur le terrain à la plupart des besoins.

Pour changer cette perception il faudra être plus attentif à leurs revendications. Nous sommes d'avis qu'un changement de philosophie s'impose pour mieux les associer à l'action du Ministère et aux décisions qui les concernent directement. Reste à déterminer quelle forme devrait prendre cette association et quels devraient être les objectifs de cette concertation indispensable et quels mécanismes s'y prêtent mieux.

Il faut commencer par créer les conditions d'un véritable dialogue civil, car aucune politique relative à l'intégration ne pourra être efficace sans une amélioration de la connaissance du secteur et sans une refonte de l'architecture institutionnelle assurant le dialogue entre le MIDI et les organismes partenaires.

En contrepartie, c'est à ces derniers qu'il vient de garantir l'efficacité de leurs actions et s'assurer qu'un fonctionnement démocratique et une bonne utilisation des fonds sont de nature à maintenir la confiance que le gouvernement leur a accordée.

Nous pensons que l'esprit derrière le financement doit être soutenir et accompagner. Cela passe d'abord par une stabilisation du financement et par le soutien de l'engagement communautaire. Cela doit cependant aller de pair avec l'idée de mieux contrôler et mieux évaluer. Il faut pour cela adosser les modes de reconnaissance à des contrôles simplifiés et proportionnés, doublés d'une réelle évaluation, et s'appuyer sur un référentiel commun de bonne gouvernance.

En ce qui concerne la reddition de compte, malgré les efforts que nous avons déployés pour sensibiliser les organismes sur les exigences du MIDI afin d'en améliorer le processus, notamment par la nominalisation des données, il faut se rendre à l'évidence que les résultats sont mitigés pour ce qui est de l'adhésion des organismes aux changements envisagés.

Étant donné que la plupart des organismes maintient une position de rejet assez catégorique de la nominalisation des données, notre recommandation va dans le sens d'une approche gradualiste au moyen d'incitatifs monétaires pour ceux qui adhéreraient à la reddition de compte nominative.

Nous sommes convaincus qu'une telle approche, qui s'appuierait par ailleurs sur les brèches observées dans la position de plusieurs organismes, donnerait probablement de meilleurs résultats que l'option coercitive et aboutirait progressivement aux résultats souhaités, tout en maintenant une dynamique de bonne entente et de collaboration avec le MIDI.

ANNEXE

Liste des organismes rencontrés

Montréal

1. Service d'aide et de liaison pour immigrants-LA MAISONNÉE
2. Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)
3. Centre d'accueil et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent)
4. Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es (ALAC)
5. Promotion, Intégration, Société nouvelle (PROMIS)
6. Carrefour de Liaison et d'Aide Multiethnique (CLAM)
7. L'HIRONDELLE (Services d'accueil et d'intégration des immigrants)
8. Accueil Liaison Pour Arrivants (ALPA)
9. Agence OMETZ

Montréal

10. Maison Internationale de la Rive-Sud (MIRS)
11. Carrefour le Moutier

Laval

12. Carrefour d'intercultures le Laval (CIL)

Sherbrooke

13. Service d'aide aux nouveaux canadiens (SANC)

Québec

14. Centre multi-ethnique de Québec (CMQ)

Outaouais

15. Accueil parrainage Outaouais (APO)

Q U E S T I O N – R P 9 4

**NOMBRE D'ÉVALUATIONS DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET COMPÉTENCES (RAC)
AYANT ÉTÉ EFFECTUÉES AVANT L'ATTRIBUTION D'UN CERTIFICAT DE SÉLECTION DU
QUÉBEC**

Le Ministère ne procède pas à l'évaluation ou la reconnaissance des acquis et compétences.

Le Ministère émet des *Évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec*. Pour connaître le nombre *d'Évaluations comparatives des études* émises en 2017-2018, veuillez-vous référer à la question RP 51.

QUESTION – RP95

VENTILATION DES SOMMES DÉPENSÉES POUR LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CARACTÈRE PLURIEL DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE ET À L'APPORT DE LA DIVERSITÉ À LA PROSPÉRITÉ POUR LE COMPTE DU MIDI RÉALISÉE PAR L'AGENCE BRAD

Campagne Ensemble, nous sommes le Québec

Fournisseur	Objet de la dépense	Somme
BRAD (via CSPQ)	Frais de production (vidéo, recherchistes)	163 900,00 \$
ZINS BEAUCHESNE (via CSPQ)	Recherche et évaluation (sondage)	11 240,00 \$
BRAD (via CSPQ)	Réflexion stratégique, développement des concepts, élaboration du plan média, supervision, production et transmission du matériel publicitaire, frais d'agence	61 062,50 \$
CSPQ	Frais de gestion	23 620,25 \$
Cossette (via CSPQ)	Placement publicitaire	730 447,16 \$

TOTAL : 990 269,91 \$

QUESTION – RP96

NOMBRE DE RENCONTRES AUXQUELLES LE MINISTRE (OU UN MEMBRE DE SON CABINET) A PRIS PART AVEC SES HOMOLOGUES FÉDÉRAUX CONCERNANT L’ACCÉLÉRATION DE L’OCTROI DE PERMIS DE TRAVAIL POUR LES DEMANDEURS D’ASILE PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL. POUR CHAQUE RENCONTRE, FOURNIR LE LIEU ET LA DATE.

Il y a eu 2 appels téléphoniques: 13 et 14 octobre 2017.

Il y a eu 3 rencontres du groupe de travail intergouvernemental spécial sur la migration irrégulière:

23 novembre 2017 – Lieu : Ottawa

9 janvier 2018 – Lieu : Conférence téléphonique

16 mars 2018 – Lieu : Conférence téléphonique

QUESTION – RP97

NOMBRE DE RENCONTRES AUXQUELLES LE MINISTRE (OU UN MEMBRE DE SON CABINET) A PRIS PART AVEC SES HOMOLOGUES FÉDÉRAUX CONCERNANT LA RÉDUCTION DES DÉLAIS AVANT L’OBTENTION D’UNE RÉPONSE À UNE DEMANDE D’ASILE. POUR CHAQUE RENCONTRE, FOURNIR LE LIEU ET LA DATE.

Il y a eu 2 appels téléphoniques: 13 et 14 octobre 2017.

Il y a eu 3 rencontres du groupe de travail intergouvernemental spécial sur la migration irrégulière:

23 novembre 2017 – Lieu : Ottawa

9 janvier 2018 – Lieu : Conférence téléphonique

16 mars 2018 – Lieu : Conférence téléphonique

QUESTION – RP98

NOMBRE DE RENCONTRES AUXQUELLES LE MINISTRE (OU UN MEMBRE DE SON CABINET) A PRIS PART AVEC SES HOMOLOGUES FÉDÉRAUX CONCERNANT LES PASSAGES IRRÉGULIERS PAR LE CHEMIN ROXHAM À LACOLLE. POUR CHAQUE RENCONTRE, FOURNIR LE LIEU, LA DATE ET LES SUJETS ABORDÉS.

Il y a eu 2 appels téléphoniques: 13 et 14 octobre 2017.

Il y a eu 3 rencontres du groupe de travail intergouvernemental spécial sur la migration irrégulière:
23 novembre 2017 – Lieu : Ottawa
9 janvier 2018 – Lieu : Conférence téléphonique
16 mars 2018 – Lieu : Conférence téléphonique

QUESTION – RP99

FOURNIR UNE COPIE DE TOUS LES QUESTIONNAIRES, MÉMOIRES INDIVIDUELS ET MÉMOIRES DES OBNL DÉPOSÉS DANS LE CADRE DU FORUM « VALORISER LA DIVERSITÉ ET LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE »

Les mémoires déposés dans le cadre du Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination ainsi que les rapports soumis par les organismes à but non lucratifs sont disponible dans le site Internet du ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion, à l’adresse www.midi.gouv.qc.ca/fr/dossiers/valoriser-diversite.html.

Les réponses au questionnaire en ligne sont fournies en pièce jointe.

Résultats

Questionnaire 987227

Nombre d'enregistrement(s) pour cette requête :	184
Nombre total d'enregistrements pour ce questionnaire :	184
Pourcentage du total :	100.00%

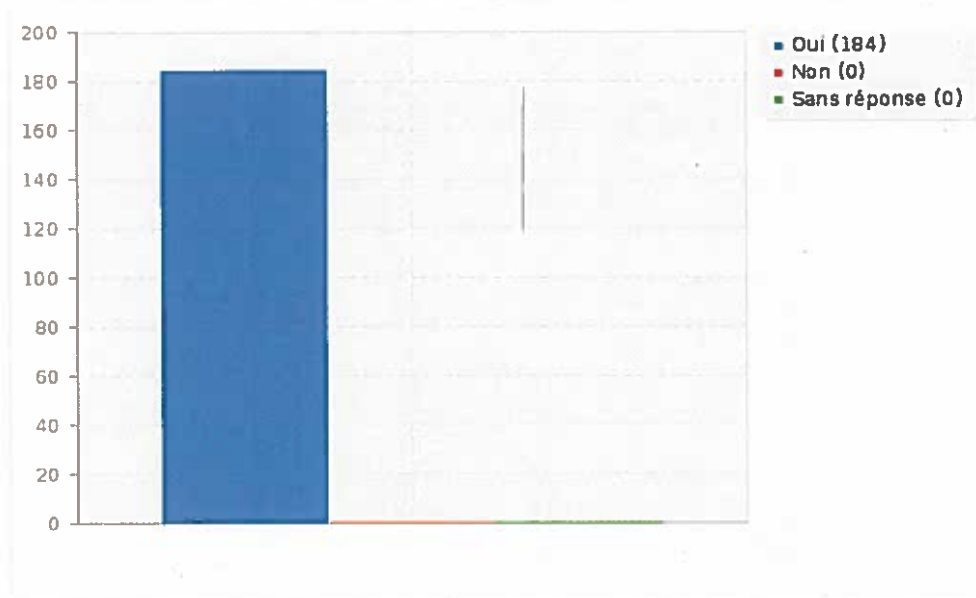
Résumé du champ pour PQ01

Avez-vous 14 ans ou plus?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	184	100.00%
Non (N)	0	0.00%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour PQ01

Avez-vous 14 ans ou plus?



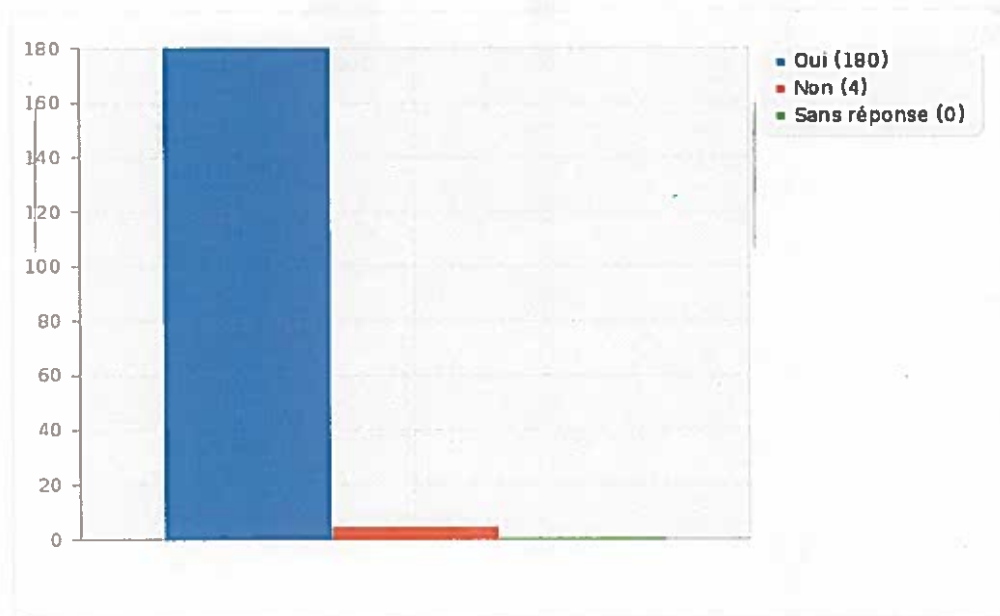
Résumé du champ pour PQ02

Habitez-vous au Québec?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	180	97.83%
Non (N)	4	2.17%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour PQ02

Habitez-vous au Québec?



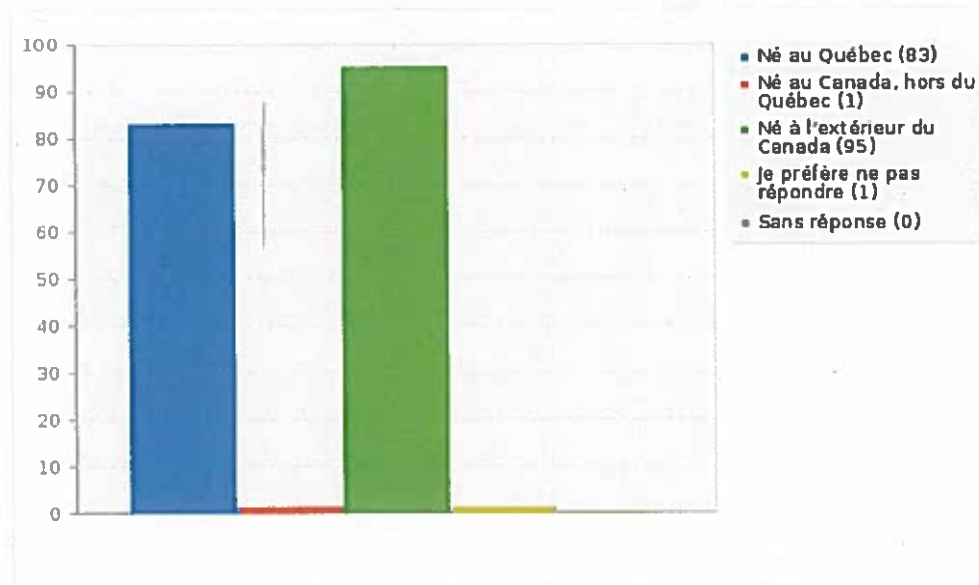
Résumé du champ pour PQ03

Êtes-vous...

Réponse	Décompte	Pourcentage
Né au Québec (A1)	83	46.11%
Né au Canada, hors du Québec (A4)	1	0.56%
Né à l'extérieur du Canada (A2)	95	52.78%
Je préfère ne pas répondre (A3)	1	0.56%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour PQ03

Êtes-vous...



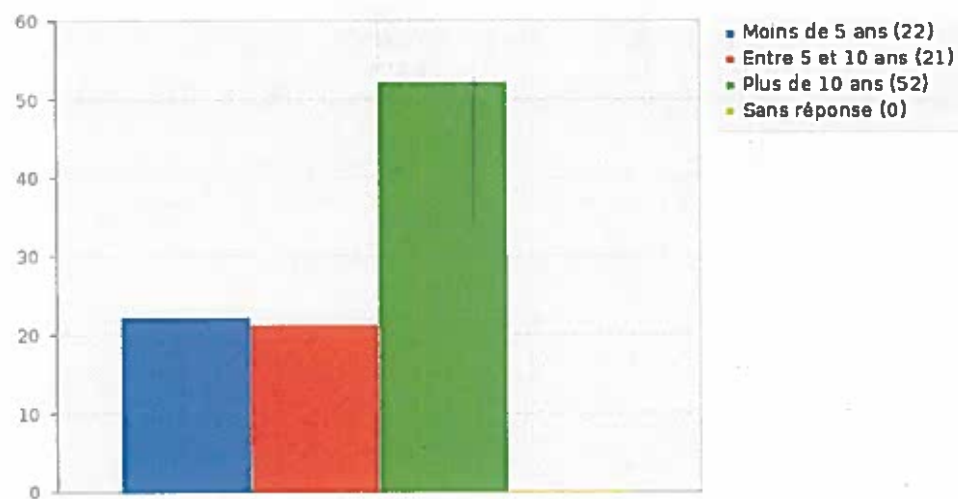
Résumé du champ pour PQ04

Vous avez immigré depuis :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Moins de 5 ans (A1)	22	23.16%
Entre 5 et 10 ans (A2)	21	22.11%
Plus de 10 ans (A3)	52	54.74%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour PQ04

Vous avez immigré depuis :



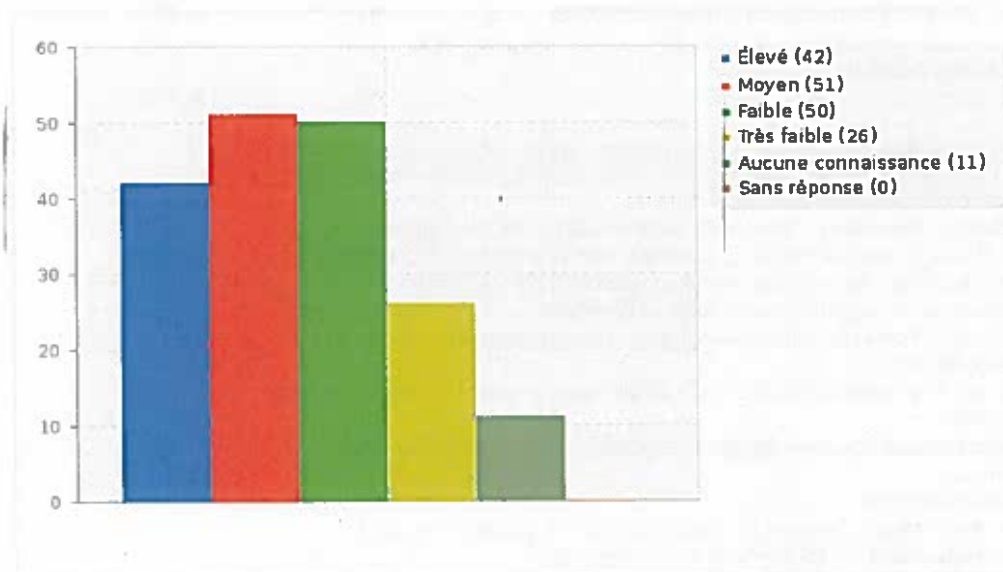
Résumé du champ pour Q005

Comment décririez-vous votre niveau de connaissance des programmes d'aide à l'emploi pour les personnes immigrantes?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Élevé (A1)	42	23.33%
Moyen (A2)	51	28.33%
Faible (A3)	50	27.78%
Très faible (A4)	26	14.44%
Aucune connaissance (A5)	11	6.11%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q005

Comment décririez-vous votre niveau de connaissance des programmes d'aide à l'emploi pour les personnes immigrantes?



Résumé du champ pour Q006

Selon vous, quelles pratiques sont susceptibles de favoriser la valorisation de la diversité dans le marché du travail?

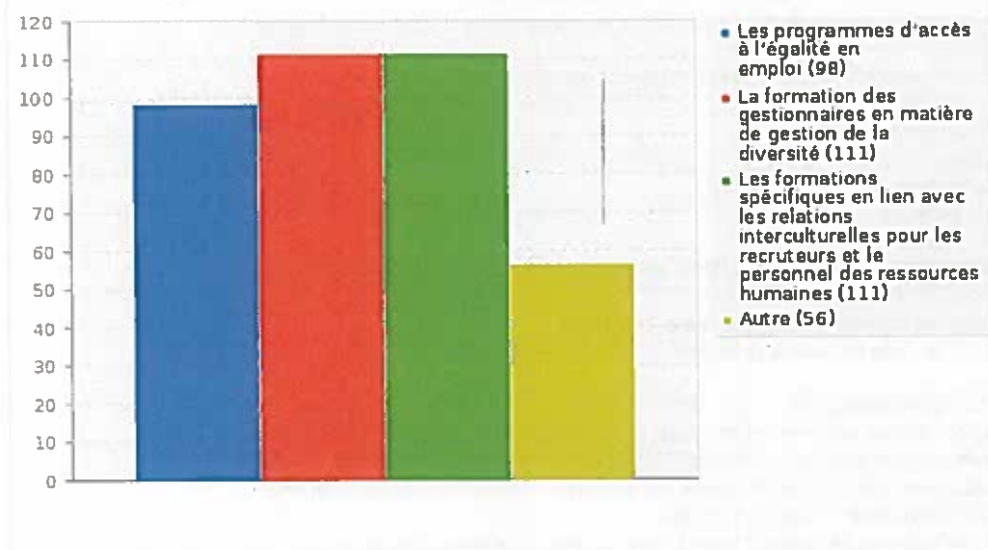
Réponse	Décompte	Pourcentage
Les programmes d'accès à l'égalité en emploi (SQ002)	98	54.44%
La formation des gestionnaires en matière de gestion de la diversité (SQ003)	111	61.67%
Les formations spécifiques en lien avec les relations interculturelles pour les recruteurs et le personnel des ressources humaines (SQ004)	111	61.67%
Autre	56	31.11%

Identifiant (ID)	Réponse
17	Reconnaissance des diplômes pour les immigrants
24	Exiger à toutes les instances gouvernementales à niveau provinciale, régionale, et municipale, d'avoir un nombre d'employés issus de l'immigration proportionnel au nombre d'immigrants établis sur leur territoire. Malheureusement, cette valorisation de la diversité ne se voit pas dans les instances publiques. Donnez l'exemple.
30	formation d'asppoint pour répondre aux exigences des ordres professionnels
33	Cours de français gratuit
40	Un changement de mentalités. En donnant l'exemple (gouvernement, municipalités, gros groupes publics)
52	La reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger.
53	les CV anonymes
67	la lutte à la discrimination
107	Décourager le copinage au sein des institutions gouvernementales (Villes, etc.)
120	Sessions de recherche d'emploi destinées aux immigrants
121	promoting high pay jobs in immigrant communities
132	Une Loi sur l'équité en matière d'emploi pour le secteur privée, à l'image de celle du gouvernement fédéral
136	une meilleure reconnaissance des diplômes d'outremer
138	on a besoin de valoriser la diversité car les gens doivent être engagés pour leur compétences et leur attitude et rien d'autre, autrement, c'est du racisme
143	La reconnaissance des diplômes et de l'expérience!!!
145	Assurer que les personnes issues des minorités aient accès à ces emplois
148	Campagne sociétale pour une égalité en emploi
149	La connaissance de la culture industrielle du Québec
151	Laisser de côté les croyances des personnes et s'intéresser à leurs compétences.
155	Y compris les sous-ministres- fondamental
166	Une lutte implacable contre le racisme systémique qui est un scandale pour un pays comme le Canada. Le Québec est le plus touché par ce fléau!
177	Une véritable volonté politique. Les PAE n'ont jamais été appliqués, la CDPDJ n'a pas de dents, la fonction publique est exclut des programmes, former les gestionnaires ne sert à rien tant qu'ils sont tous du même groupe racial, généralement les formateurs sont des minorités qu'on emploie à bas prix ou bénévolement pour former des gestionnaires ayant un revenu dans les 6 chiffres...
178	Faire le suivi avec les gens qui sont au travail, si il n'y a pas une discrimination au travail, d'encourager la participation de tout le monde, personnellement j'ai senti minoritaire dans différents emplois, il faut avoir une parité 50/100 des immigrants au travail.
181	Suivi de dépôt de bilan à fréquence annuelle
184	repeal law 101
187	Appliquer les loi de façon égalitaire
190	formation pour les personnes d'Emploi Québec afin de prendre en compte les particularités des immigrants selon leur statut - ces personnes peuvent être perçues par le nouvel arrivant comme étant une personne d'autorité et cette dernière ne connaît pas nécessairement ce à quoi elle peut avoir droit en lien avec son employabilité.
198	Des sanctions envers les employeurs qui jouissent d'une certaine impunité grâce au système public et donnent le mauvais exemple aux employés québécois (qui sont aussi des citoyens)
200	Sensibilisation à tous les niveaux sur les avantages que le Québec va tirer de la valorisation de la diversité sur le marché du travail
207	Des campagnes de sensibilisations grand public sur la valeur de la diversité au travail, la

	valorisation d'organisations qui en font une priorité par un prix par exemple.
214	formation des entreprises
230	la formation des équipes de travail
234	L'évolution et le changement progressif dans la composition de la population. En ce moment les baby-boomer sont encore très présents sur le marché du travail et il y a un % plus bas de personnes de diverses origines dans cette catégorie d'âge. Lorsque les nouvelles générations vont gagner le marché du travail, il y aura par le fait même plus de diversité car dans la population plus jeune, il y a plus de diversité.
237	reconnaissance des diplômes et abolition de l'expérience canadienne et autre
238	Établir des politiques claires d'actions positives avec des objectifs chiffrés afin que toutes les institutions publiques atteignent leurs buts en matière d'embauche de personnes issues des minorités racisées (incluant les postes de cadres et de gestionnaire).
245	La poursuite contre les recruteurs qui discriminent les demandeurs d'emplois par leur nom ou origine
253	Imposer et/ou encourager les entreprises à respecter certains ratios
257	nothing
265	reconnaissance des diplômes
273	Faire des stages
283	Reconnaissance des diplômes étrangers
298	une médiation publique
299	Des objectifs à «atteindre»
312	C.V. ANONYME, CHANGEMENT INSTITUTIONNEL DANS LA FONCTION PUBLIQUE, RÉFORME, LUTTE AU RACISME
313	une immigration qui correspond à la demande du marché
315	L'éducation!!! Pour faire cesser les préjugés
316	Imputabilité
317	action positive (Affirmative action)
324	Campagnes pour donner une image positive de la contribution des immigrants au Québec
335	En plus, je pense que la pratique qui favorise le plus la diversité dans le milieu de travail est d'avoir quotas qui exigent chaque entreprise d'engager des immigrants obligatoirement, comment c'est le cas dans la Ville de Montréal.
340	l'accès aux tous les types de postes d'emploi, pas seulement certaines entreprises.
343	Je ne connais pas suffisamment les programmes cités pour identifier celui ou ceux qui favoriseraient la valorisation de la diversité
348	Education de la formation en générale
351	Des politiques de gestion de la diversité au sein des entreprises, la diversité doit être incluse dans les valeurs et missions des entreprises et organismes
356	Formations auprès des groupements économiques et politiques (Chambre de commerce, Ordres, MRC, Villes, etc.
360	éducation

Résumé du champ pour Q006

Selon vous, quelles pratiques sont susceptibles de favoriser la valorisation de la diversité dans le marché du travail?



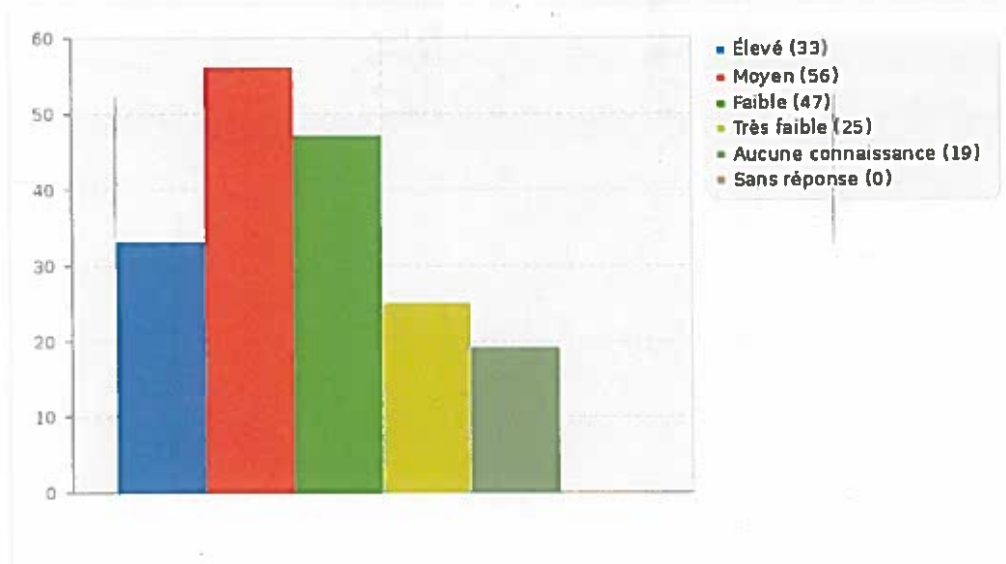
Résumé du champ pour Q007

Quel est votre niveau de connaissance des programmes disponibles en lien avec la formation continue des personnes immigrantes?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Élevé (A1)	33	18.33%
Moyen (A2)	56	31.11%
Faible (A3)	47	26.11%
Très faible (A4)	25	13.89%
Aucune connaissance (A5)	19	10.56%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q007

Quel est votre niveau de connaissance des programmes disponibles en lien avec la formation continue des personnes immigrantes?



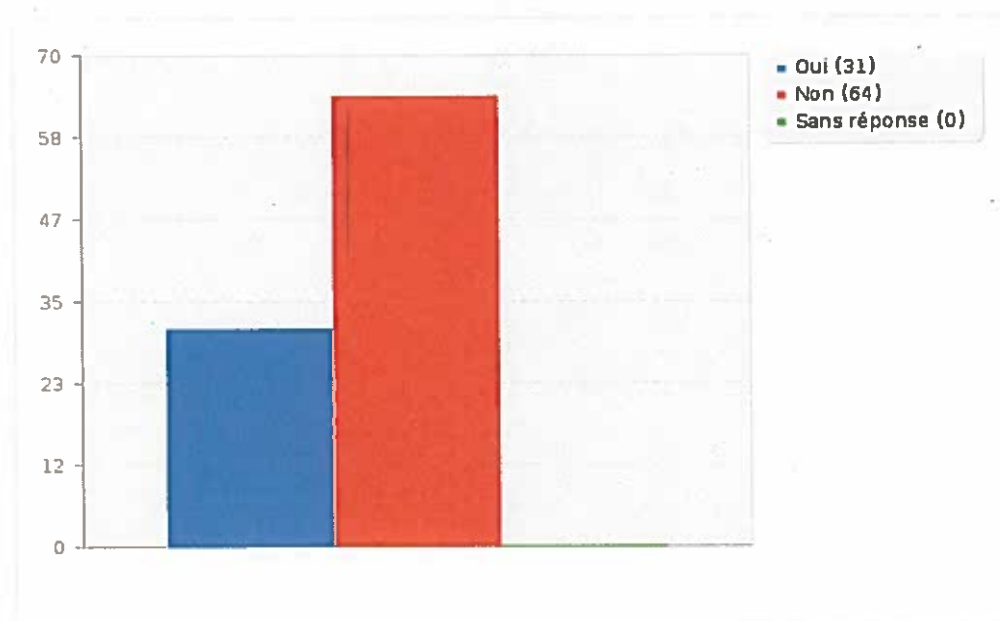
Résumé du champ pour Q008

Avez-vous déjà bénéficié d'un programme de formation pour accroître vos compétences sur le marché du travail?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	31	32.63%
Non (N)	64	67.37%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q008

Avez-vous déjà bénéficié d'un programme de formation pour accroître vos compétences sur le marché du travail?



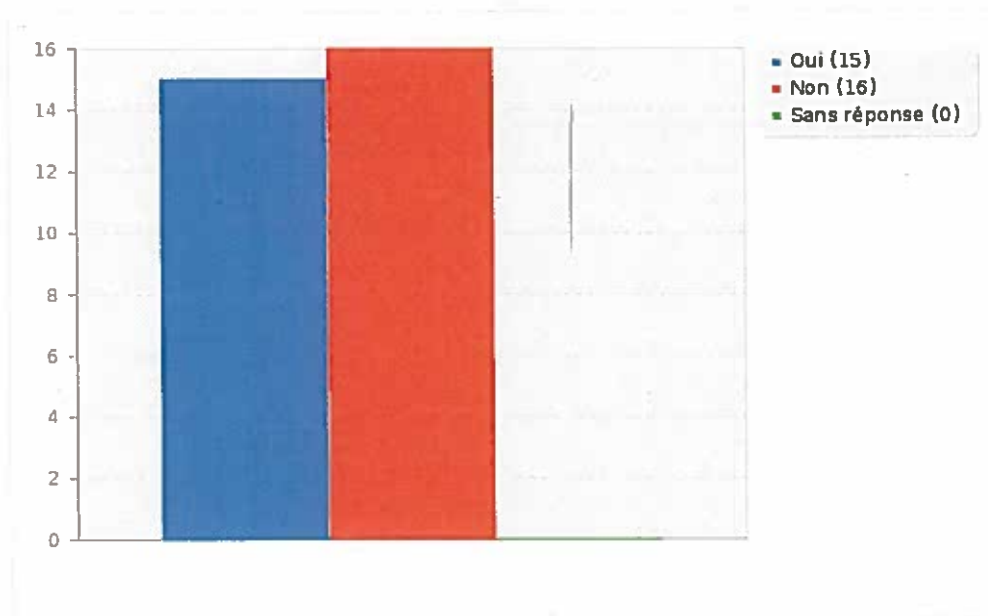
Résumé du champ pour Q009

Avez-vous été satisfait de ce programme de formation?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	15	48.39%
Non (N)	16	51.61%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q009

Avez-vous été satisfait de ce programme de formation?



Résumé du champ pour Q010

Avez-vous des suggestions pour améliorer ce programme de formation?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	21	67.74%
Sans réponse	10	32.26%

Identifiant (ID)	Réponse
121	In general, there are not enough good and useful programs available to self employed. I own my own business, I work 60 hours per week with no benefits. I did it because I was not born in Canada and I do not have connection to enter into a good company. Many immigrants are self-employed which means they are easily discriminated against. Once, screamed at me when I was trying to explain to her that their practices are discriminatory
146	Garantir un an d'emploi dans son domaine pour un nouveau immigrant est la meilleure façon de le former l'intégrer et le rendre heureux.
147	J'ai suivi une formation en perfectionnement dans le dev WEB. 11 mois de ma vie perdus. Je ne sais combien de milliers de \$ pour le gouvernement. À la fin, j'ai été recrutée avec ma formation universitaire et mes années d'expérience que j'ai faites dans mon pays d'origine. J'ai très bien réussi mon intégration depuis mon premier emploi, il y a de cela 9 ans. Ce qui est important c'est améliorer l'accès au 1er emploi et non les formations. Souvent les immigrants arrivent avec une bonne formation
151	Le programme que j'ai suivi date déjà de plus que 10 ans. Je ne suis pas en mesure de me prononcer sur ce qui est offert actuellement ou même depuis les dix dernières années. Toutefois, je crois que toute initiative qui vise à faciliter l'accès au marché du travail de toute personnes issue de l'immigration sans qu'elle soit obligé de retourner à l'école (programme régulier) fera une grande différence. Jumelage des professionnels avec les nouveaux arrivants.
155	- Dépasser l'écriture et la conception des CV - Arrimer les parcours universitaires avec le marché de l'emploi par des évaluateurs agréés et formés de manière appropriée - Former les gestionnaires de la fonction publique à la diversité et aux approches interculturelles, c'est critique pour certains!!! - Revoir la grille des évaluations comparatives - Revoir le plan d'action qui découle de la vérification faite au sujet de l'immigration par le VGQ
179	- Formation sur la 2 ^{ème} langue (anglais).
190	Questions précédentes ambiguës et peuvent être interprétées de différentes manières. Formation financée par Emploi Québec ?? ou formation post-secondaire ?? ou dans le cadre du travail ?? Je n'ai jamais bénéficié d'une formation payée par Emploi Québec, ni fait un retour aux études pour accroître mes compétences depuis mon établissement. Par contre, j'ai bénéficié de diverses formations grâce à mes employeurs qui m'ont permis d'accroître mes habiletés etc.
200	- Intégrer une période de stage d'expérience pratique d'au moins 6 mois au programme - Faire une fiche d'évaluation et de retour de cette expérience - Faire aboutir le programme sur le mentorat qui permettra aux anciens de faire bénéficier leurs expériences aux nouvelles arrivantes qui sont parfois ambitieuses et talentueuses mais manquent de connaissance sur le milieu de travail et sur la société québécoise en générale.
201	Je pense qu'il faudrait donner plus d'accessibilité aux personnes qui font leur demande de l'étranger pour pouvoir contacter les services de formations.
253	ne pas être obligé de présenter les bulletins de notes pour des personnes qui ont quitté le milieu scolaire il y a plus de 30 ans, (on ne garde pas cela quand on a travaillé pendant 20 ans et déménagé plusieurs fois)
253	S'assurer de trouver les meilleurs stages après les formations pour que ça aboutisse en offre d'emploi.
284	N'importe quel programme ne sera pas efficace s'il n'est pas poursuivi de mesures permettant l'embauche et ou l'accueil de la personne immigrante auprès d'une entreprise. Même un stage d'une semaine qui peut être gratuit offrira une expérience pratique en milieu de travail pour le candidat et permettra aux entreprises de connaître et d'être proches des

- immigrants et on ne sait jamais un stage qui peut déclencher une nouvelle relation d'affaire profitable pour tout les parties.
- 300 Non, je n'ai pas de suggestions
- 330 Je suivre une formation en francisation. La langue française c'est un outil nécessaire pour mon intégration au Québec. J'aimerais profiter de cette richesse. Il ne faut pas mélange par contre la langue avec l'identité québécoise, car je sais que le français fait part de cette identité. Mettre plus d'accent sur la grammaire, l'écriture, les exceptions que recompter des légendes du passé. J'aimerais que l'école donne tous les outils vers l'apprentissage de langue comme une langue universel.
- 332 Le niveau de formation n'est pas aux niveaux du marche de travaille.
Les immigrantes son en davantage con respect a les natives qui avent plus de options et ressources.
- 333 non
- 334 Il s'agit d'un cours de francisation du domaine de l'administration qui est offert dans un cégep. Je trouve que ces cours spécialisés de français ne sont pas été bien préparés. On travail avec un logiciel dans un ordinateur mais il faut que ces cours soient plus pédagogiques. Il faut aussi, embaucher des professeurs plus jeunes ou avec des méthodologies d'enseignement plus modernes et dynamiques. C'est nécessaire prendre au sérieux ces types de cours spécialisés pour les nouveaux arrivants.
- 335 „ça aiderait avoir la possibilité d'être parti d'un programme court de stage (non-payé) dans des entreprises, des écoles ou encore dans le gouvernement pour aider les immigrants a comprendre de forme pratique l'environnement de travail au Quebec, et aussi ça pourrait aider le marche de travail à se familiariser avec les immigrants et leurs capacités.
- 336 Je suis médecin et et la formation qui offert par le gouvernement était mis 4 fois par année. «J'aurais aimé de participer ce cours mais il n'y avait pas de cours à ce moment la. Ce serait mieux s'il y avait plus de programmes de formation. À mon arrivée je n'ai pas pu parlé bien le français et ce serait mieux que la formation soit offert en anglais aussi pour les nouveaux immigrants.
- 338 À mon avis, pour réussi l'examen de Tecte c'est très difficile .Je comprends que pour être un enseignant doit avoir toutes les compétences requises à un niveau très élevé, mais pour une personne qui est née dehors de Canada l'apprentissage de la langue française au niveau professionnel prend tellement de temps pour maitrise. Ca veux dire que même si participé a toutes les courses que vous offrez les échecs sont assez evident .
- 339 Pour améliorer les programmes de formation en général, il est important que le gouvernement prenne connaissance et accepte le niveau de formation académique des immigrants.
- Dans la plupart des cas, nous avons déjà fait un effort important dans notre pays d'origine, en allant à l'université pour améliorer nos compétences. Donc, pour nous, c'est indispensable que nos efforts soient reconnus ici au Canada.
- 359 Développer des partenariats avec des entreprises pour favoriser l'embauche des immigrants sur du long terme à l'aide de subventions liées au type d'emploi. Le salaire minimum n'est pas suffisant pour s'intégrer.
Élargir le type de formation car les immigrant sont souvent formés avant d'arriver au Québec

Résumé du champ pour Q011

Selon vous, quelles pratiques sont susceptibles d'améliorer le plus efficacement la formation des personnes immigrantes dans le marché du travail?

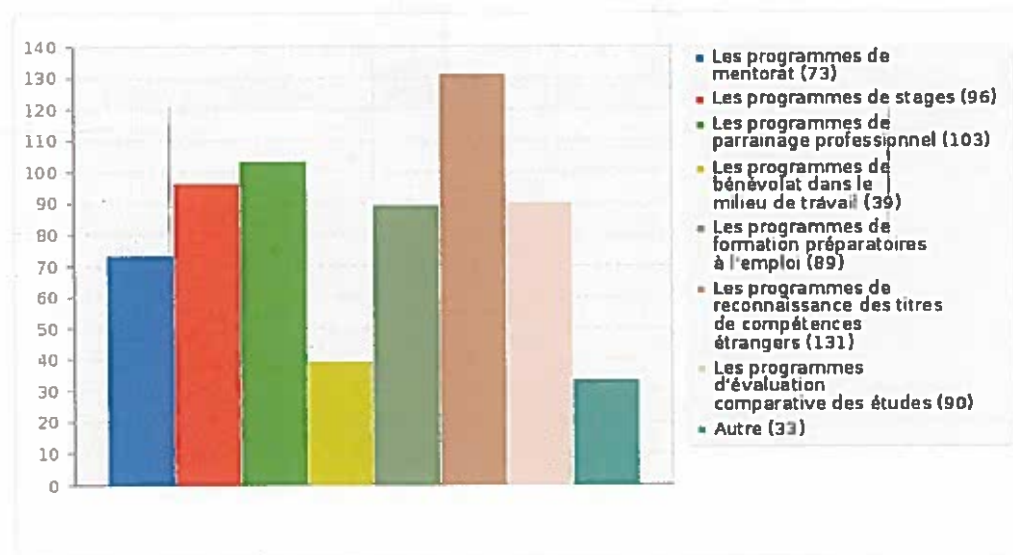
Réponse	Décompte	Pourcentage
Les programmes de mentorat (SQ001)	73	40.56%
Les programmes de stages (SQ002)	96	53.33%
Les programmes de parrainage professionnel (SQ003)	103	57.22%
Les programmes de bénévolat dans le milieu de travail (SQ004)	39	21.67%
Les programmes de formation préparatoires à l'emploi (SQ005)	89	49.44%
Les programmes de reconnaissance des titres de compétences étrangers (SQ006)	131	72.78%
Les programmes d'évaluation comparative des études (SQ007)	90	50.00%
Autre	33	18.33%

Identifiant (ID)	Réponse
24	Les ordres professionnelles nuisent énormément l'accès à l'emploi et le gouvernement n'a pas fait sa part en ce qui concerne la sensibilisation et information auprès des employeurs
30	une meilleure synergie entre les universités pour les formati'appoint et les ordres professionnels
52	Baisses d'impôts pour les PME
53	adopter des moyens musclés pour lutter contre la discrimination à l'embauche
67	programmes d'éducation aux droits de la personne
96	Beaucoup d'immigrants sont très qualifiés mais on ne leurs donne pas l'occasion de le prouver
94	Faciliter la reconnaissance des acquis et formation/Ordre professionnelle et réseau scolaire
117	connaissance de la langue française
132	Les stages RÉMUNÉRÉS comme ceux offerts en droit et en génie (bientôt en éducation???)
143	Pas de stage encore moins de bénévolat. Ceux qui arrivent comme travailleurs qualifiés sont capables de travailler. Donnez-leur une chance!!!
146	Voir ci haut
147	Aide à l'employabilité
149	L'accompagnement en insertion socioprofessionnelle
151	Démistifier les diplômes étrangers pour les entreprises
155	Les autres programmes ne sont pas si efficient que l'on pense au titre de parcours personnel
166	S'attaquer aux firmes et organismes qui ferment les portes devant les candidats issus de l'immigration.
177	Les immigrants sont déjà la catégorie de la population la plus formée et en fait certaines des catégories les plus formées sont aussi les plus discriminées. Ça ne sert à rien de les former encore plus. Je ne vois pas la pertinence de cette mesure.
181	Sensibiliser les employeurs sur les cas de surqualification pour les premières expériences au Québec/Canada
184	repeal law 101
187	Considérer les immigrants comme des citoyens blancs
190	formation d'appoint sur les cadres législatifs ou utilisation de certains logiciels utilisés sur le marché du travail québécois
198	l'implication réelle des employeurs dans la mise en oeuvre des mesures de reconnaissance des compétences
234	La question n'est pas claire, on y parle de formation dans le marché du travail, mais les choix de réponses parlent d'intégration à l'emploi
237	d'abord permettre aux étudiants étrangers de s'inscrire tant au cegep avec les memes frais de scolaites au lieu de leurs fermer la porte avec des frais de scolaites inabordables
280	la reconnaissance des acquis et des compétences
298	une meilleure ouverture des ordres professionnels
312	Ca sers à rien
317	Incitations pour les employeurs
324	Il faut améliorer le processus d'évaluation comparative des études et se pencher sur un véritable processus de reconnaissance des acquis, à tous les niveaux de formation. La formation manquante doit être accessible et soutenue.
348	Éducation sur la culture de la région
350	PRIME

351 Formations interculturelles, formations sur la culture du travail au Québec,
 356 Des formations où il y a du pratique avec de l'académique. Une approche où les
 compétences génériques sont développées avec les compétences techniques.

Résumé du champ pour Q011

Selon vous, quelles pratiques sont susceptibles d'améliorer le plus efficacement la formation des personnes immigrantes dans le marché du travail?



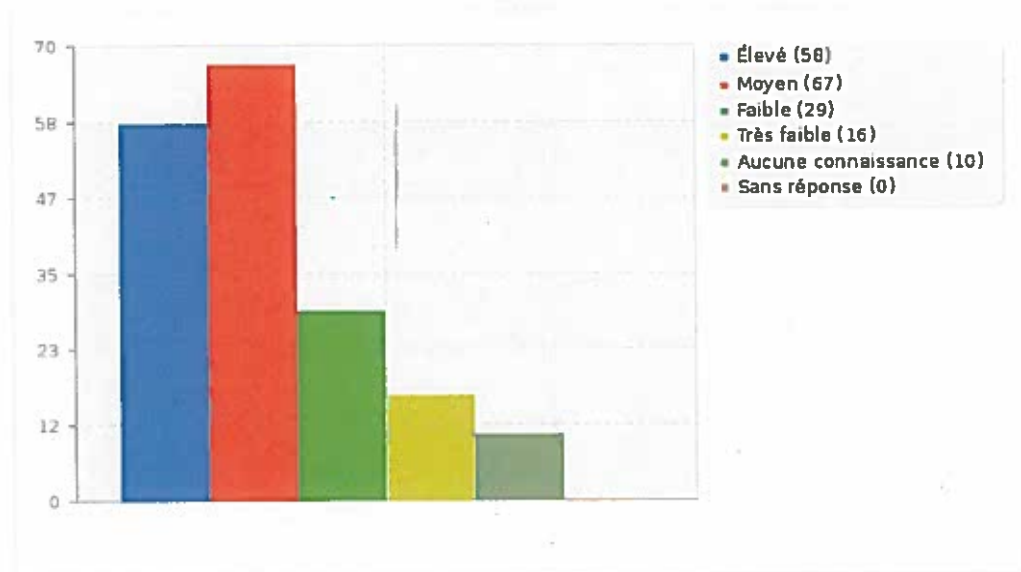
Résumé du champ pour Q012

Quel est votre niveau de connaissance des programmes de francisation pour les personnes immigrantes?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Élevé (A1)	58	32.22%
Moyen (A2)	67	37.22%
Faible (A3)	29	16.11%
Très faible (A4)	16	8.89%
Aucune connaissance (A5)	10	5.56%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q012

Quel est votre niveau de connaissance des programmes de francisation pour les personnes immigrantes?



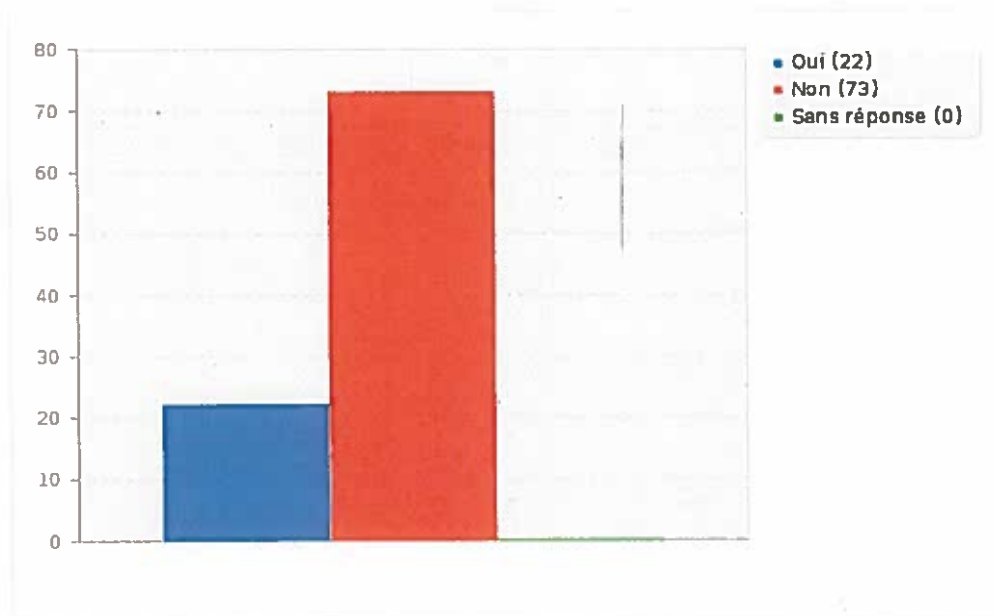
Résumé du champ pour Q013

Avez-vous déjà bénéficié d'un programme de francisation?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	22	23.16%
Non (N)	73	76.84%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q013

Avez-vous déjà bénéficié d'un programme de francisation?



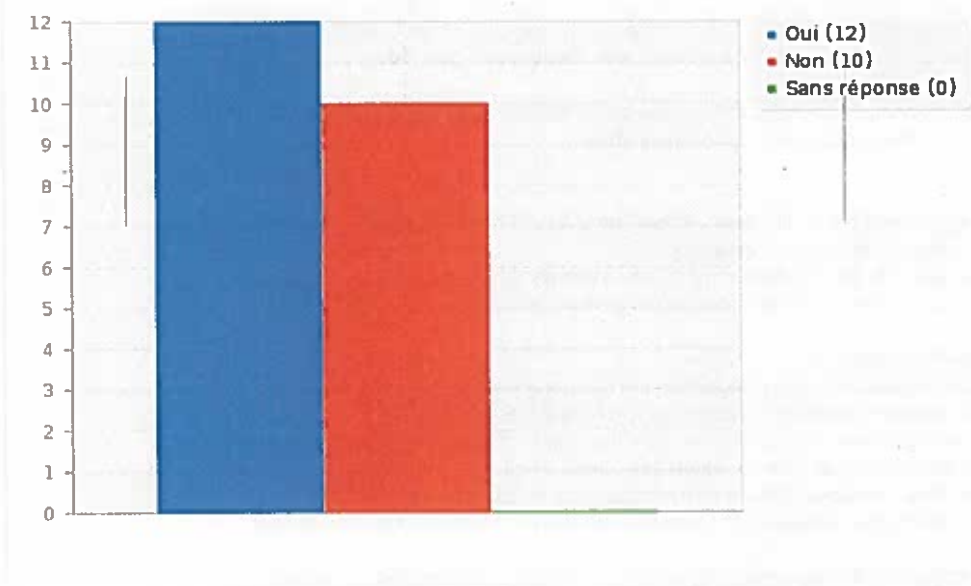
Résumé du champ pour Q014

Avez-vous été satisfait de ce programme de francisation?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (Y)	12	54.55%
Non (N)	10	45.45%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q014

Avez-vous été satisfait de ce programme de francisation?



Résumé du champ pour Q015

Avez-vous des suggestions pour améliorer ce programme de francisation?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	18	81.82%
Sans réponse	4	18.18%

Identifiant (ID)	Réponse
171	Essayer de faire des programmes personnalisés selon les besoins des immigrants (niveau de la éducation, profession, ...etc) Augmenter les chances de faire des ateliers des conversations avec les Québécois Des programmes d'immersion dans la vie Québécoise
183	To redesign and expand the on-line test to check the level of the French language. Add exercises on grammar, writing and speaking.
273	Je trouve le programme de francisation n'est pas un moyen fiable pour trouver un travail. A mon avis si le gouvernement met en place un programme de stage pour l'intégration des immigrants.
316	- changer la pédagogie utilisé. - beaucoup d'enseignants ont des préjugés contre des personnes des minorités racisés - système hybride entre présentiel et enseignement à distance.
320	Le choix des enseignants au niveau des cours de francisation est très importante. Souvent, les personnes immigrantes se sentent infantilisés. Aussi, il faut avoir plus de programmes qui offrent des services d'employabilités et de francisation de sorte que les personnes immigrantes sentent un avancement au niveau de leur recherche d'emploi et ainsi de leur intégration.
329	Informier les immigrants à propos des programmes d'intégration au marché du travail du gouvernement.
330	Inclusion, pratique, concentration sur la langue et les besoin des étudiant. Liberté de prof pour prépare ses cours selon leur jugement vers les besoins des étudiants. C'est ne pas nous et vous, nous sommes ensemble ici un vers l'autre avec le désir de construire une future ensemble. Laisser le propagande et la politique a l'extérieure dans des forum ou il y a place pour ça. Aller vers l'humaine et l'apprentissage spécifique dans notre cas la langue et la linguistique.
331	J'aimerais que nous pourrions avoir une journée congé par semaine pour avoir le temps de trouver un emploi ou devenir bénévole.
332	N'a pas continuité entre chaque course (niveau). La guide d'études n'est pas bien défini. Les matériaux didactique écrite habituellement sont photocopies de différentes sources. Il y a un tendeuse a polariser la "culture" québécois avec les "autres" cultures en remarquant inégalement les différences.
333	oui, je voudrais que la première preuve de niveau soit plus d'exigeant
334	Il s'agit d'un cours spécialisé de francisation du domaine de la administration. Je trouve qu'ils ne son pas été bien préparés, on travail avec un logiciel dans un ordinateur mais, il faut développer une méthodologie plus dynamique et pédagogique. Il faut embaucher aussi des professeurs avec un méthode d'enseignement plus moderne, puisque il s'agit de cours offerts aux niveaux arrivantes avec un bon niveau de français, qui cherchent s'intégrer au marché de travail.
335	Garder un haut niveau professionnel d'enseignants dans les différents établissements éducatifs; c'est essentiel.
336	J'avait participé un cours de français pour la profession de santé et généralement c'était utile mais le cours aurait été plus utile s'il avait été offert chaque jour et on aurait pu y prendre plus de temps.
337	Aux niveaux plus avancés, les étudiants pourraient avoir plus de contact avec les québécois, avec les locaux. La différence entre le français qu'on apprend dans un cours et le français qu'on parle et écoute dans la rue c'est tellement grand que par fois on sent que c'est une langue totalement différent. Montrer plus de films dans lesquels on puisse écouter les québécois parler d'une manière relâché, avoir des invités locaux parler fluidement et

- rapidement à la classe pourrait aider.
- 338 À mon avis, je trouve les réussites des examens pas réaliste, si on fait la comparaison avec les niveaux réelles des étudiantes. Même si ils ont de la misère à parlé ils arrivent le seuil de réussi. Le pourcentage de production oral doit être plus élevé.
- 339 Quand j'ai fini mon niveau 3 de francisation avec le MIDI, j'aurais aimé avoir l'opportunité de continuer à temps plein, mais le MIDI m'a offert juste le temps partiel. Quant à moi, cette situation fait que le processus d'apprentissage de la langue soit plus long et que les étudiants prennent la décision d'abandonner la francisation avant d'avoir le bon niveau pour l'intégration au marché du travail.
- 340 Bien qu'il y a de francisation gratuite donné par le ministère d'immigration, les niveaux offerts ne sont pas assez. Il rejettent plusieurs personnes en disant qu'ils ont un niveau de français pour travailler, mais pour les travailleurs qualifié qui sont venus au Québec, ce n'est pas une réalité. Pour travailler dans un poste qualifié le niveau de français requis est C1-C2. Alors les nouveaux arrivants ont des problèmes pour trouver un emploi dans son domaine à cause de la langue.
- 347 créer des groupes plus homogènes

Résumé du champ pour Q016

Selon vous, quelles actions pourraient être posées par le gouvernement et ses partenaires afin d'améliorer la connaissance et l'usage du français chez les personnes immigrantes non francophones?

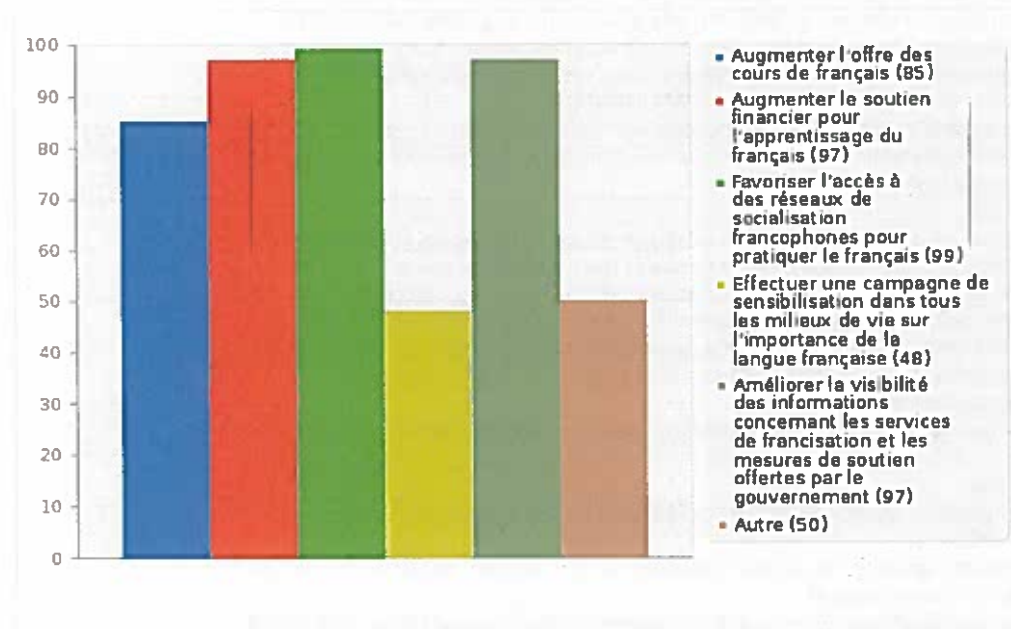
Réponse	Décompte	Pourcentage
Augmenter l'offre des cours de français (SQ001)	85	47.22%
Augmenter le soutien financier pour l'apprentissage du français (SQ002)	97	53.89%
Favoriser l'accès à des réseaux de socialisation francophones pour pratiquer le français (SQ003)	99	55.00%
Effectuer une campagne de sensibilisation dans tous les milieux de vie sur l'importance de la langue française (SQ004)	48	26.67%
Améliorer la visibilité des informations concernant les services de francisation et les mesures de soutien offertes par le gouvernement (SQ005)	97	53.89%
Autre	50	27.78%

Identifiant (ID)	Réponse
17	Rendre les cours de français obligatoires
24	Soyez plus flexible en ce qui concerne la structure des cours et les horaires. beaucoup d'immigrants quittent les cours pour aller travailler, manque de formules adaptés à leurs besoins. Ce que les immigrants veulent est de travailler le plus rapidement possible. Nous avons besoin de plus de programmes de francisation en milieu de travail.
44	Faciliter l'accès à la francisation aux travailleurs temporaires et leur familles
52	Sélectionner d'abord des candidats à l'immigration qui auront fait, par eux-mêmes, des efforts pour apprendre la langue. Aucun effort, aucune connaissance du français avant d'arriver au Québec = qu'ils restent chez eux.
53	offrir des services de garde pour les enfants
68	Français ou Anglais m'importe en attendant qu'ils travaillent.
96	Plus de 70% des postes de travail exigent l'anglais, il faut enlever cette barrière le français s'imposera de lui même
94	Rendre les cours d'apprentissage du français obligatoire pour les personnes et les entreprises selon certaines balises et ne pas assouplir, mais renforcer en matière d'application de la loi 101 par rapport à l'éducation
117	donner la possibilité aux employeurs de libérer sur leur temps de travail les travailleurs pour suivre cours de français
120	Rendre les sessions de francisation obligatoires, éventuellement proposer un examen de français à l'entrée au pays
125	Offrir des cours de francisation en régions éloignées
132	La valorisation et la maîtrise du français est indispensable à l'intégration au milieu du travail
133	rendre les cours de français obligatoires jusqu'à véritable réussite ss peine d'expulsion.
135	offrir cours de francisation pour personnes provenant d'autres provinces ou immigrants d'autres provinces
143	Les principaux problèmes sont la disponibilité, la qualité des cours et le peu de soutien financier. Ce sont principalement des réfugiés dans ces cours, il faut leur donner une chance!!!
147	sélectionner des francophones abstraction faite religion. Ça coûte moins chère.
149	Organiser des ateliers ou des rencontres sur l'usage du Français sur les sites professionnels
151	Plusieurs maîtrisent déjà le français mais n'ont pas plus accès au marché du travail
152	adapter la formation aux compétences réelles des immigrants en français.
156	Être davantage rigoureux sur le choix d'immigrants qui parlent le français
159	Améliorer la diffusion de la culture francophone (québécoise, canadienne et internationale)
166	Ceux qui ont du mal à trouver un emploi, les Maghrébins et les Noirs, parlent déjà français! Soyez honnêtes dans votre démarche!
173	Je suis francophone, Je ne veux pas répondre à la place des personnes concernées
177	Franciser les immigrants c'est les condamner à subir un taux de chômage encore plus important que celui qu'ils subissent déjà. Abandonnons cette lubie qui relève plus d'un racisme linguistique rigoriste que de la prise en considération des intérêts réels des immigrants. En plus c'est encore et toujours des blancs canadiens français qui bénéficient des salaires qui vont avec de tels programmes, en plus d'y faire perdre aux immigrants un temps précieux. Laissons le français mourir de sa belle mort et prenons en compte les intérêts réellement exprimés par les gens.

179	Augmenter l'offre des cours de l'anglais au lieu de français
181	Favoriser la participation active des nouveaux immigrants aux activités communautaires
184	learning French is irrelevant, it is a dying language, you fucking idiots
198	favoriser et superviser l'immersion en milieu ordinaire de travail ou d'activité sociale
200	Refaire des présentations plus attrayantes des programmes de francisation car la majorité des personnes que je connais ont le sentiment (au regard de ce qui leur est présenté) qu'il vont y aller perdre leurs temps
212	obligation de parler avant d'arriver
234	Rendre obligatoire la maîtrise du français pour vivre au Québec
237	engager des enseignants en langue française immigrants eux-mêmes qui rejoindraient tant au niveau de la culture, la langue maternelle des inscrits en apportant un soutien complet pour inciter le participant à se sentir intégré, compris et motivé par ces cours de francisation
238	Il faut offrir les cours de soir et veiller à la qualité de cet enseignement aussi
257	paradoxe qd la maîtrise de l'anglais est une barrière à des emplois rémunérateurs
312	OFFRIR GRATUITEMENT À TOUS LES IMMIGRANTS
313	ne pas faire venir d'immigrant non francophone
315	Le français devrait être un critère de sélection des immigrants. Ils devraient commencer à l'apprendre avant même de venir s'établir ici.
316	Améliorer l'offre
320	Offrir des services plus adaptés dans les milieux de travail. Il faut que les employeurs aient des incitatifs pour la francisation de leurs employés dans le milieu de travail.
324	Pour de meilleurs résultats en régions, il doit être possible d'offrir des cours et des activités à de très petits groupes et en accompagnement individualisé. Le développement de l'expertise en matière de francisation doit aussi être soutenue par le ministère de l'éducation auprès des centres de formation des adultes et des organismes communautaires.
330	améliorer le curriculum
340	sensibiliser les francophones sur l'importance d'intégrer les non-francophones au niveau social.
343	Je ne sais pas
348	cours de Français en ligne ou avant l'arrivée et tests à passer avant de déménager
350	L'accès à l'emploi
351	Programmes de francisation en milieu de travail
353	Francisation en milieu de travail
356	Les entreprises doivent connaître davantage les services de francisation et les mesures de soutien. La formule de francisation doit être réfléchie. Le français doit être appris pas seulement sur des bancs d'école mais en action avec des plateaux de travail.
359	parrainage linguistique
360	Faire le suivi des étudiants et récolter des données sur les désistements et les abandons

Résumé du champ pour Q016

Selon vous, quelles actions pourraient être posées par le gouvernement et ses partenaires afin d'améliorer la connaissance et l'usage du français chez les personnes immigrantes non francophones?



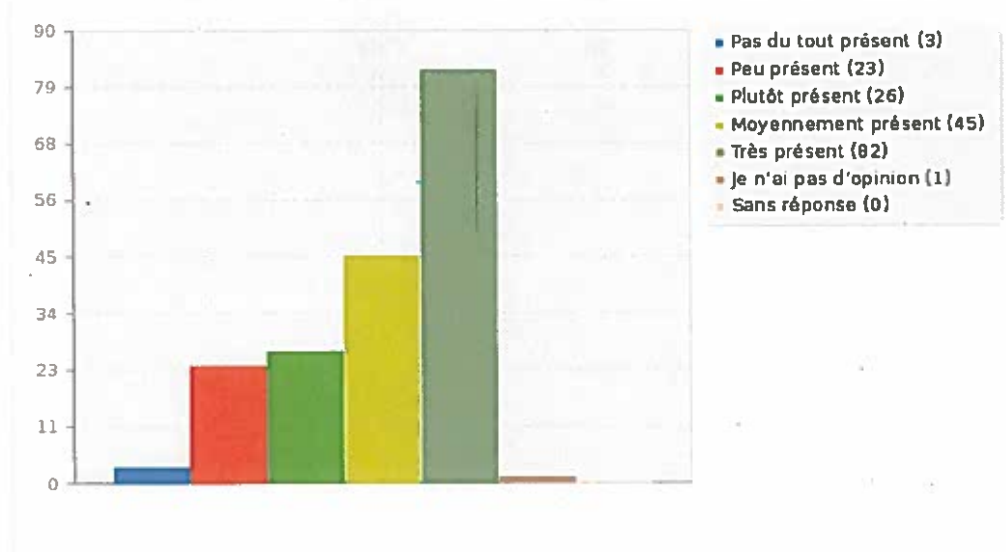
Résumé du champ pour Q017(SQ001)

Comment évalueriez-vous le niveau de ces phénomènes au Québec? [Discrimination]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	3	1.67%
Peu présent (A2)	23	12.78%
Plutôt présent (A3)	26	14.44%
Moyennement présent (A4)	45	25.00%
Très présent (A5)	82	45.56%
Je n'ai pas d'opinion (A6)	1	0.56%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q017(SQ001)

Comment évalueriez-vous le niveau de ces phénomènes au Québec? [Discrimination]



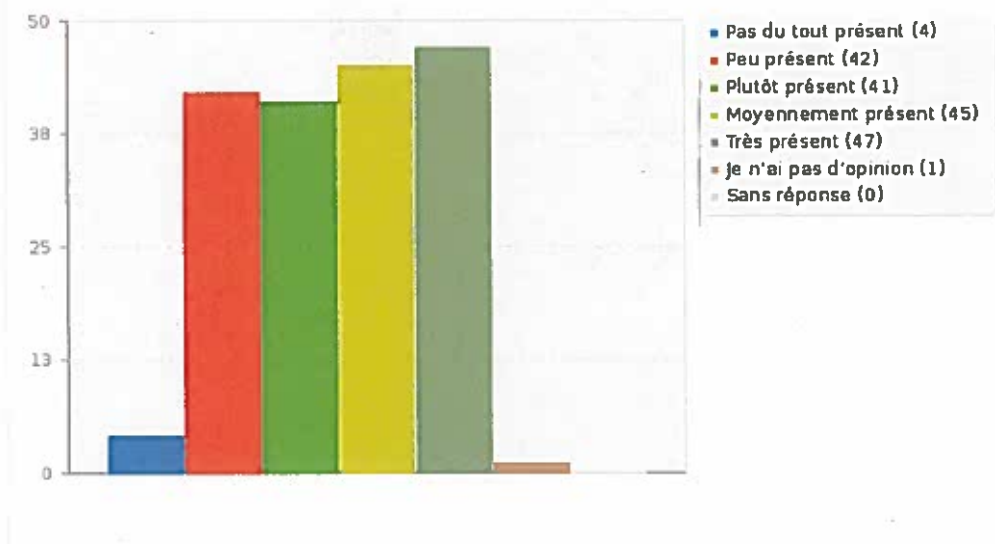
Résumé du champ pour Q017(SQ002)

Comment évalueriez-vous le niveau de ces phénomènes au Québec? [Racisme]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	4	2.22%
Peu présent (A2)	42	23.33%
Plutôt présent (A3)	41	22.78%
Moyennement présent (A4)	45	25.00%
Très présent (A5)	47	26.11%
Je n'ai pas d'opinion (A6)	1	0.56%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q017(SQ002)

Comment évalueriez-vous le niveau de ces phénomènes au Québec? [Racisme]



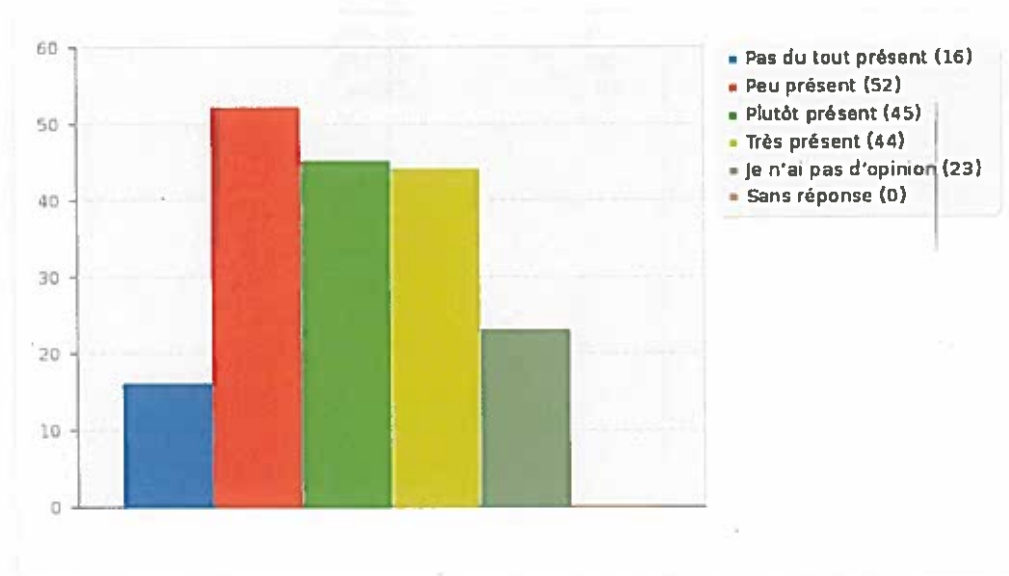
Résumé du champ pour Q018(SQ001)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Culture]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	16	8.89%
Peu présent (A2)	52	28.89%
Plutôt présent (A3)	45	25.00%
Très présent (A4)	44	24.44%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	23	12.78%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ001)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Culture]



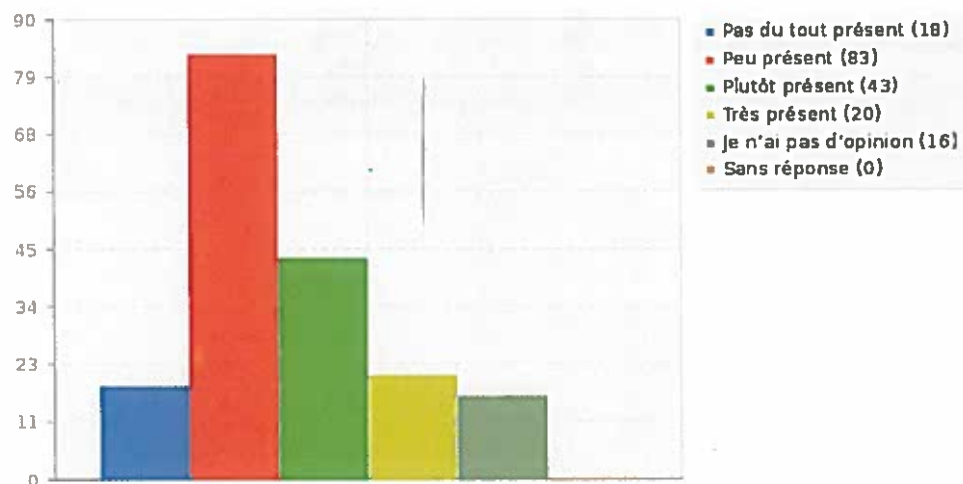
Résumé du champ pour Q018(SQ002)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Établissements commerciaux (restaurants, magasins, etc.)]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	18	10.00%
Peu présent (A2)	83	46.11%
Plutôt présent (A3)	43	23.89%
Très présent (A4)	20	11.11%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	16	8.89%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ002)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Établissements commerciaux (restaurants, magasins, etc.)]



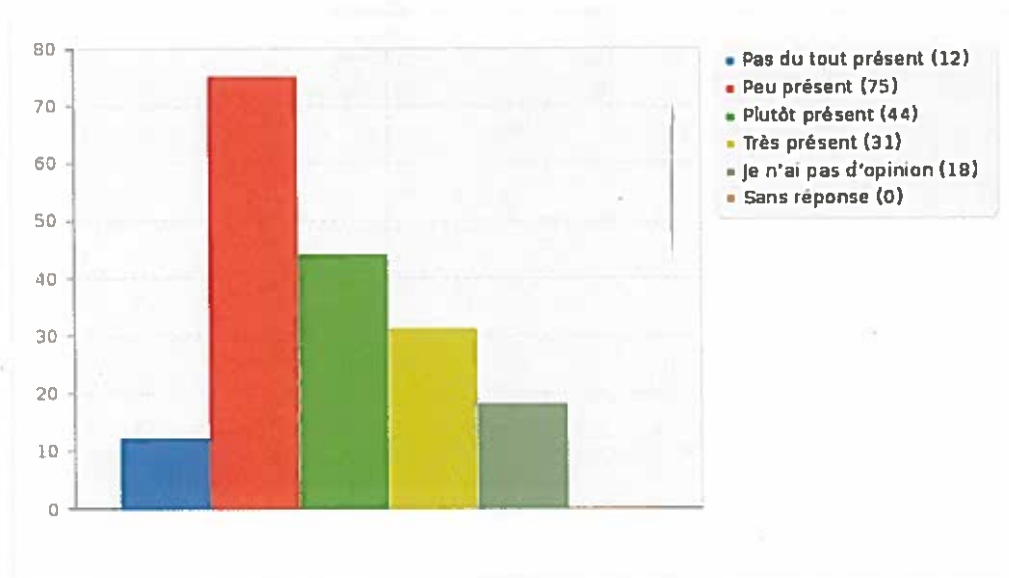
Résumé du champ pour Q018(SQ003)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Éducation]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	12	6.67%
Peu présent (A2)	75	41.67%
Plutôt présent (A3)	44	24.44%
Très présent (A4)	31	17.22%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	18	10.00%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ003)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Éducation]



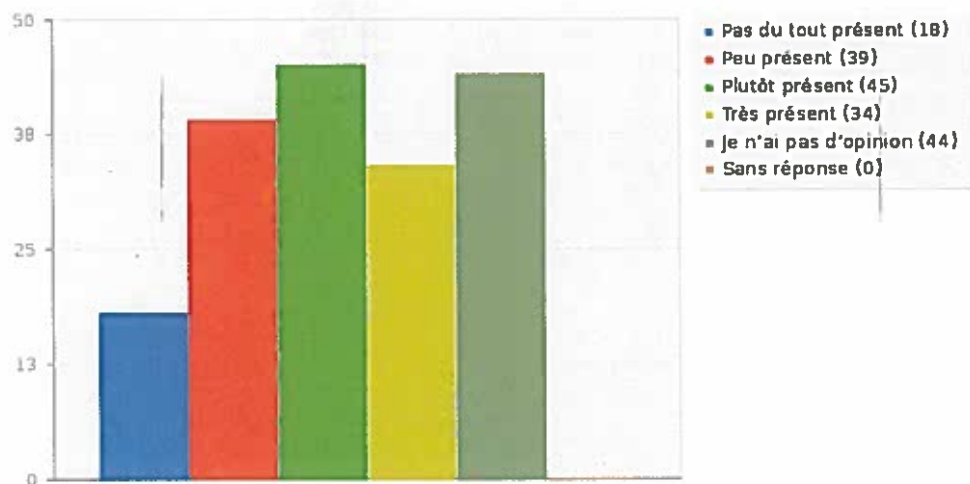
Résumé du champ pour Q018(SQ004)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Justice]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	18	10.00%
Peu présent (A2)	39	21.67%
Plutôt présent (A3)	45	25.00%
Très présent (A4)	34	18.89%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	44	24.44%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ004)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Justice]



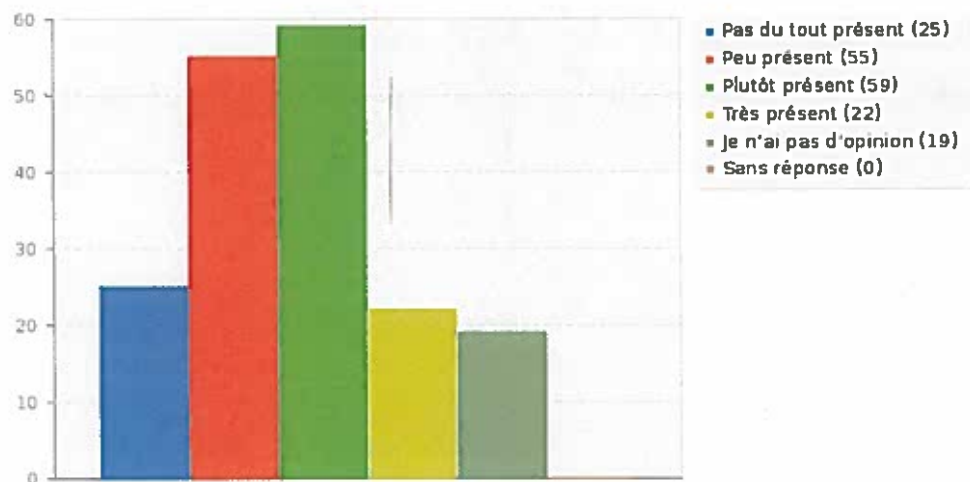
Résumé du champ pour Q018(SQ005)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Lieux publics (parcs, rues, etc.)]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	25	13.89%
Peu présent (A2)	55	30.56%
Plutôt présent (A3)	59	32.78%
Très présent (A4)	22	12.22%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	19	10.56%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ005)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Lieux publics (parcs, rues, etc.)]



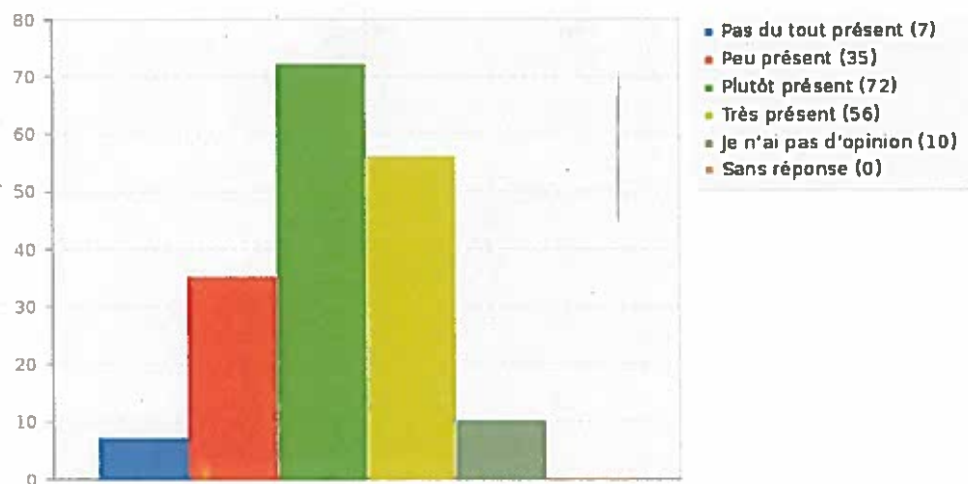
Résumé du champ pour Q018(SQ006)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Logement]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	7	3.89%
Peu présent (A2)	35	19.44%
Plutôt présent (A3)	72	40.00%
Très présent (A4)	56	31.11%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	10	5.56%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ006)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Logement]



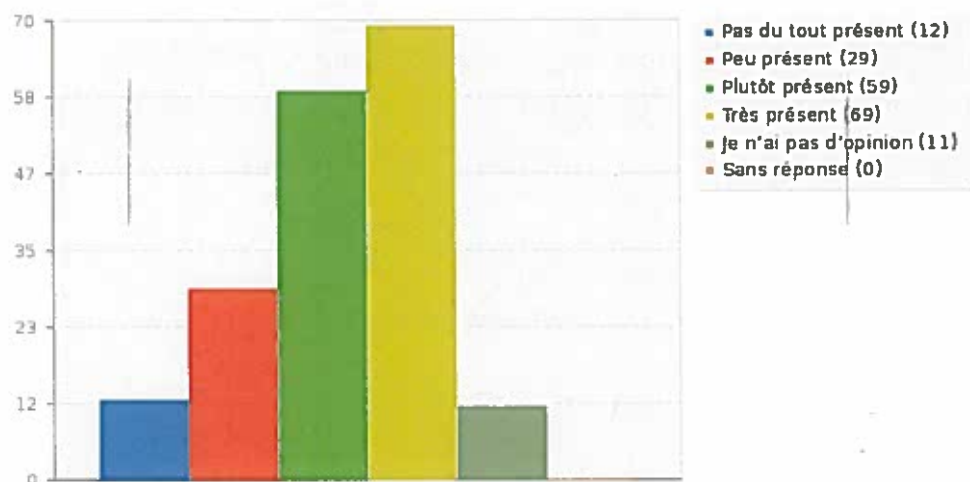
Résumé du champ pour Q018(SQ016)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Médias]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	12	6.67%
Peu présent (A2)	29	16.11%
Plutôt présent (A3)	59	32.78%
Très présent (A4)	69	38.33%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	11	6.11%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ016)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Médias]



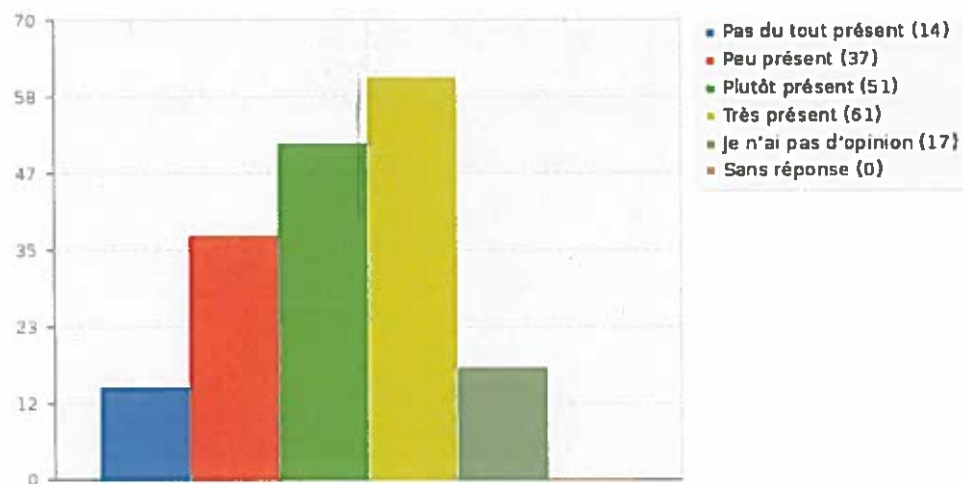
Résumé du champ pour Q018(SQ007)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Représentation au sein des partis politiques]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	14	7.78%
Peu présent (A2)	37	20.56%
Plutôt présent (A3)	51	28.33%
Très présent (A4)	61	33.89%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	17	9.44%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ007)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Représentation au sein des partis politiques]



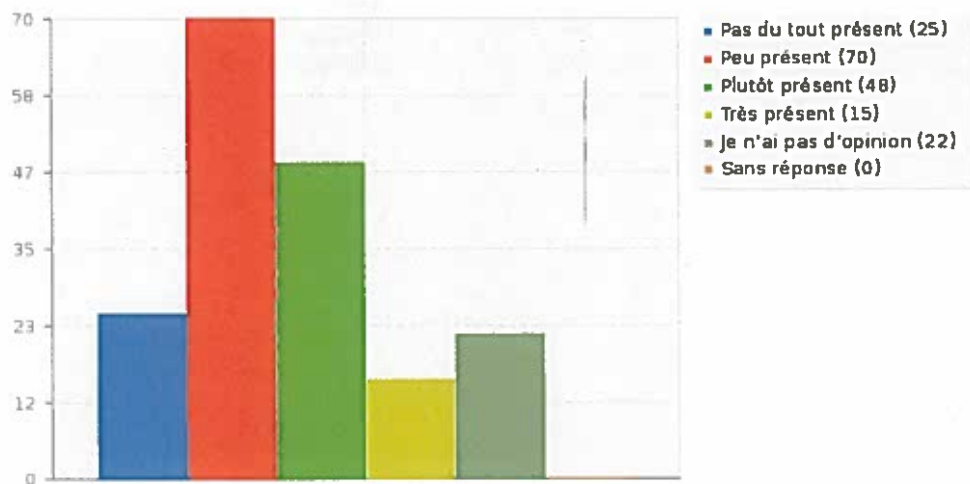
Résumé du champ pour Q018(SQ008)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Santé]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	25	13.89%
Peu présent (A2)	70	38.89%
Plutôt présent (A3)	48	26.67%
Très présent (A4)	15	8.33%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	22	12.22%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ008)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Santé]



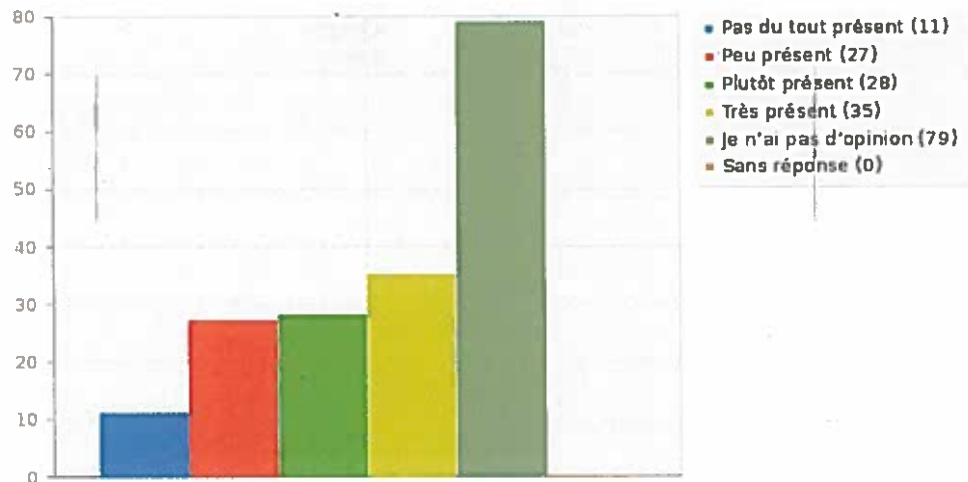
Résumé du champ pour Q018(SQ009)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Services correctionnels]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	11	6.11%
Peu présent (A2)	27	15.00%
Plutôt présent (A3)	28	15.56%
Très présent (A4)	35	19.44%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	79	43.89%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ009)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Services correctionnels]



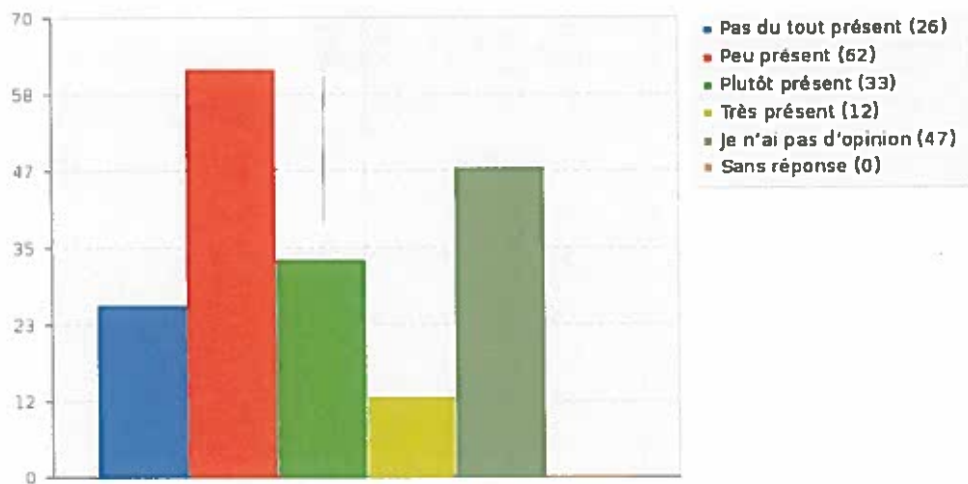
Résumé du champ pour Q018(SQ010)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Services de garde]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	26	14.44%
Peu présent (A2)	62	34.44%
Plutôt présent (A3)	33	18.33%
Très présent (A4)	12	6.67%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	47	26.11%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ010)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Services de garde]



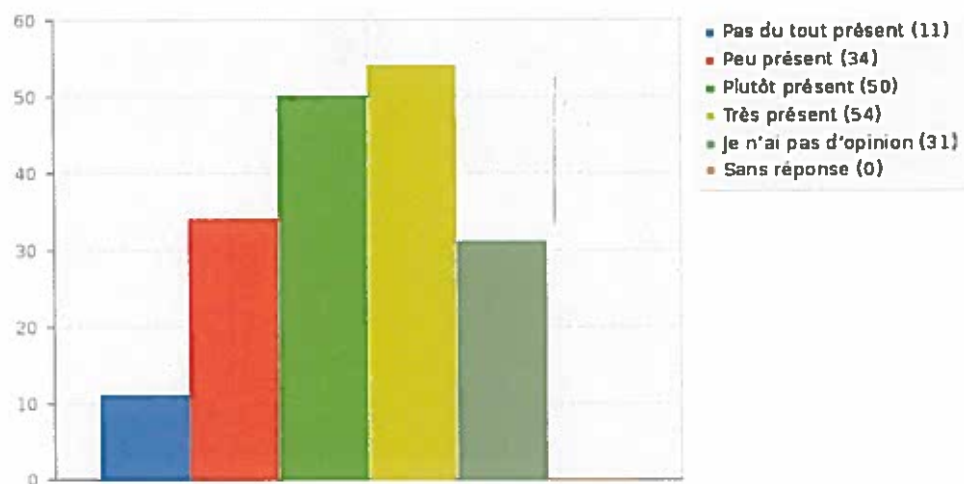
Résumé du champ pour Q018(SQ011)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Services policiers]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	11	6.11%
Peu présent (A2)	34	18.89%
Plutôt présent (A3)	50	27.78%
Très présent (A4)	54	30.00%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	31	17.22%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ011)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Services policiers]



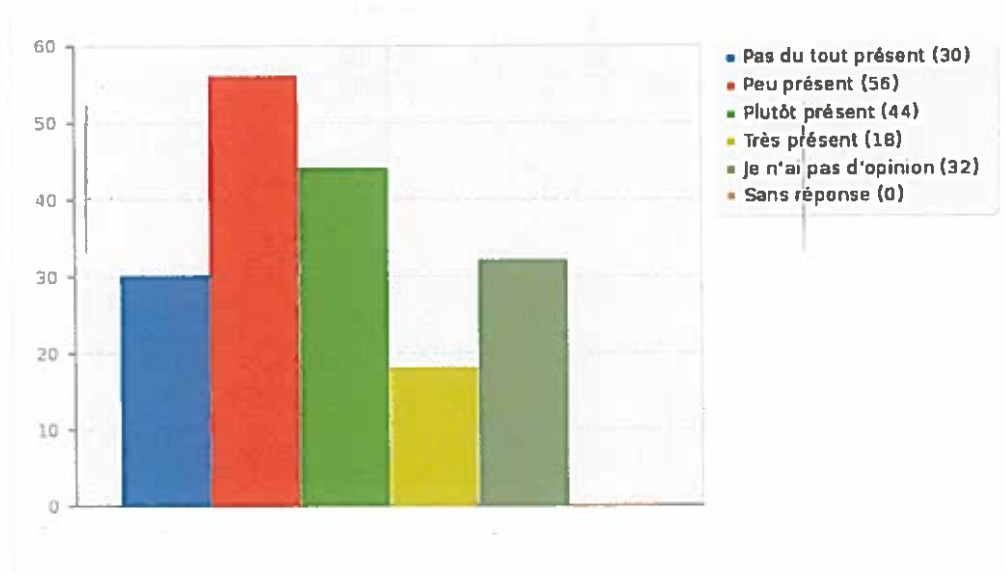
Résumé du champ pour Q018(SQ012)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Services sociaux]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	30	16.67%
Peu présent (A2)	56	31.11%
Plutôt présent (A3)	44	24.44%
Très présent (A4)	18	10.00%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	32	17.78%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ012)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Services sociaux]



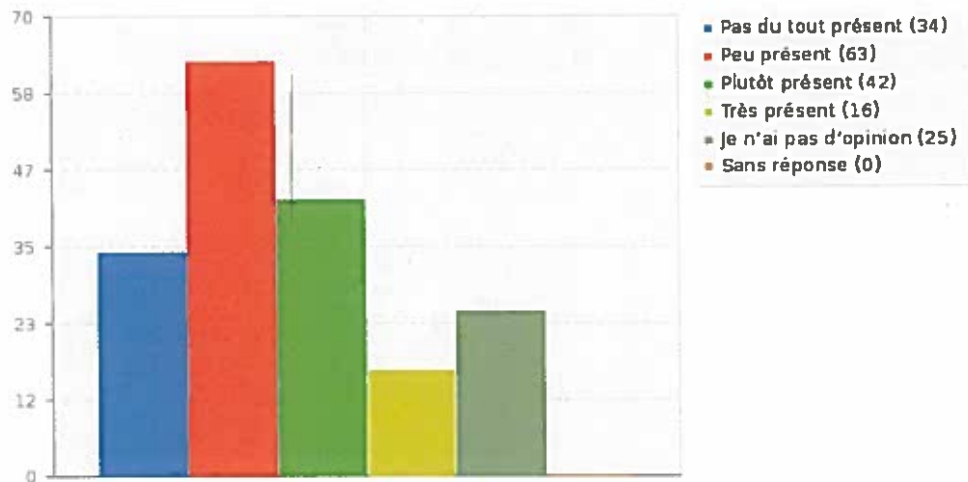
Résumé du champ pour Q018(SQ013)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Transports en commun]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	34	18.89%
Peu présent (A2)	63	35.00%
Plutôt présent (A3)	42	23.33%
Très présent (A4)	16	8.89%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	25	13.89%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ013)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Transports en commun]



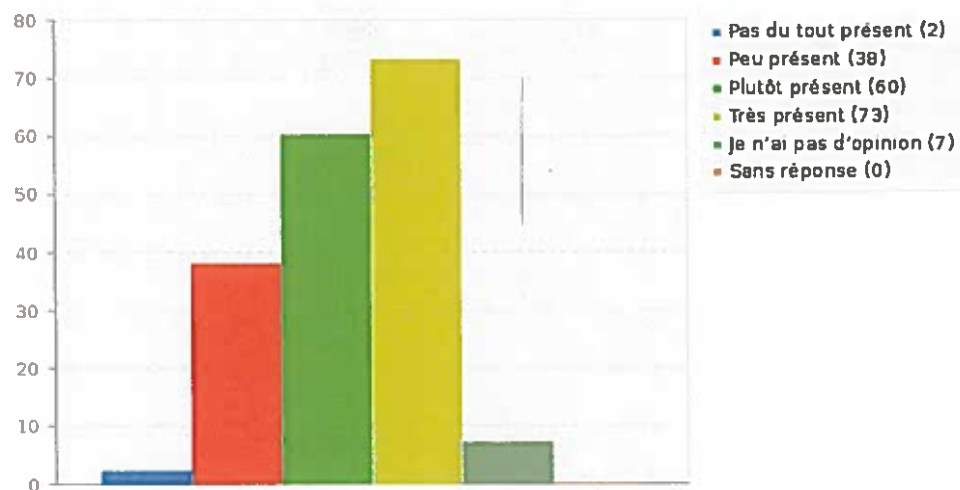
Résumé du champ pour Q018(SQ014)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Travail]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	2	1.11%
Peu présent (A2)	38	21.11%
Plutôt présent (A3)	60	33.33%
Très présent (A4)	73	40.56%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	7	3.89%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ014)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Travail]



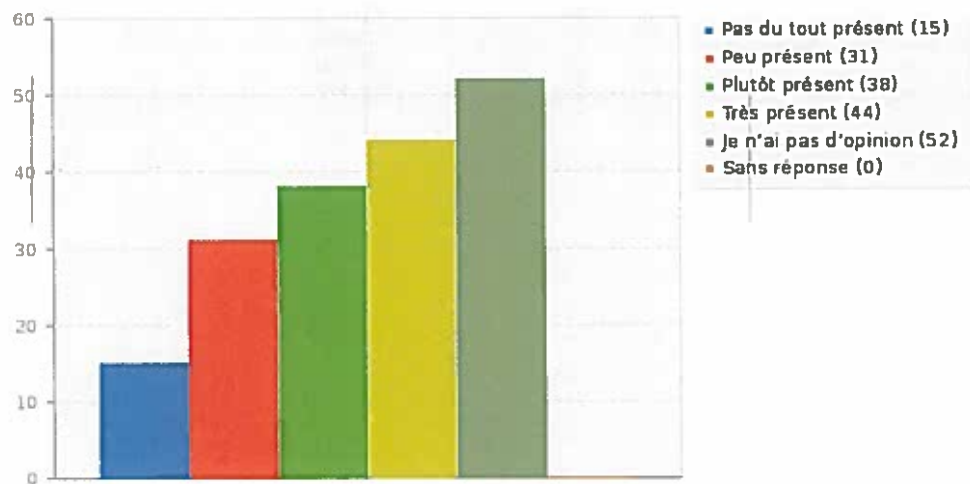
Résumé du champ pour Q018(SQ015)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Zonage (lieux de culte, lieux de sépultures, etc.)]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	15	8.33%
Peu présent (A2)	31	17.22%
Plutôt présent (A3)	38	21.11%
Très présent (A4)	44	24.44%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	52	28.89%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q018(SQ015)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans ces secteurs? [Zonage (lieux de culte, lieux de sépultures, etc.)]



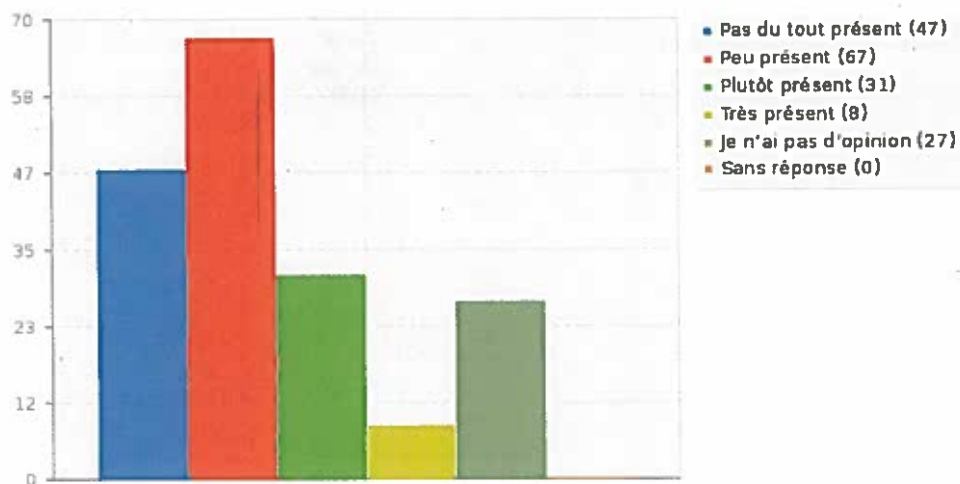
Résumé du champ pour Q019(SQ001)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans les services publics suivants : [Services publics fédéraux]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	47	26.11%
Peu présent (A2)	67	37.22%
Plutôt présent (A3)	31	17.22%
Très présent (A4)	8	4.44%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	27	15.00%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q019(SQ001)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans les services publics suivants : [Services publics fédéraux]



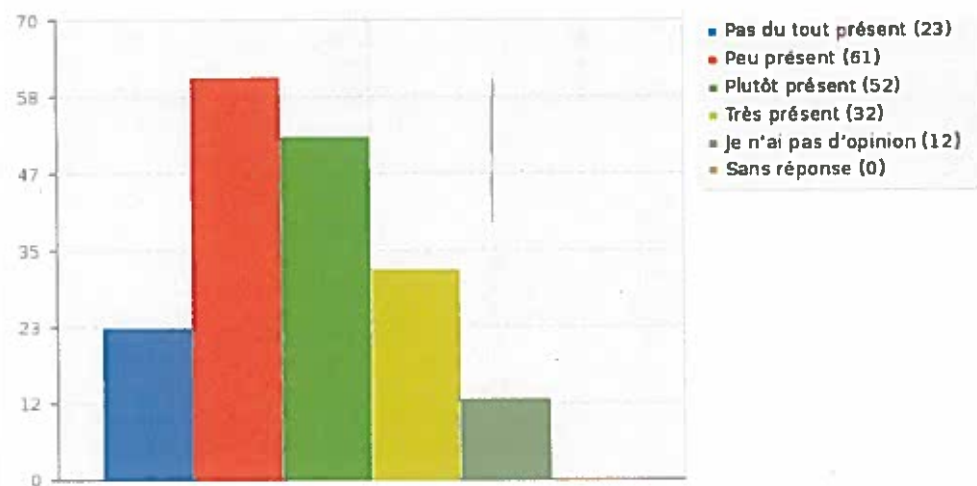
Résumé du champ pour Q019(SQ002)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans les services publics suivants : [Services publics provinciaux]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	23	12.78%
Peu présent (A2)	61	33.89%
Plutôt présent (A3)	52	28.89%
Très présent (A4)	32	17.78%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	12	6.67%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q019(SQ002)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans les services publics suivants : [Services publics provinciaux]



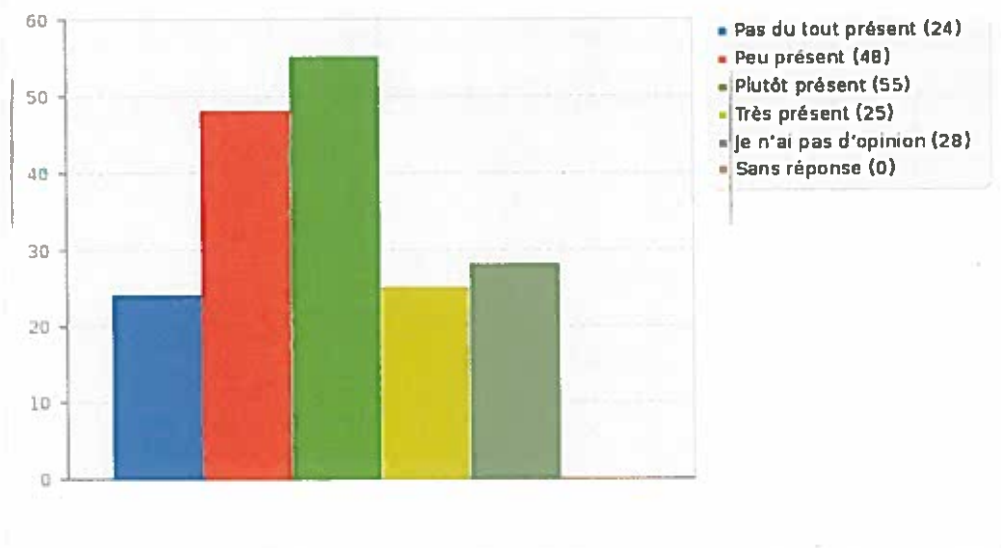
Résumé du champ pour Q019(SQ003)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans les services publics suivants : [Services publics municipaux]

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pas du tout présent (A1)	24	13.33%
Peu présent (A2)	48	26.67%
Plutôt présent (A3)	55	30.56%
Très présent (A4)	25	13.89%
Je n'ai pas d'opinion (A5)	28	15.56%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q019(SQ003)

Comment évalueriez-vous le niveau de discrimination dans les services publics suivants : [Services publics municipaux]



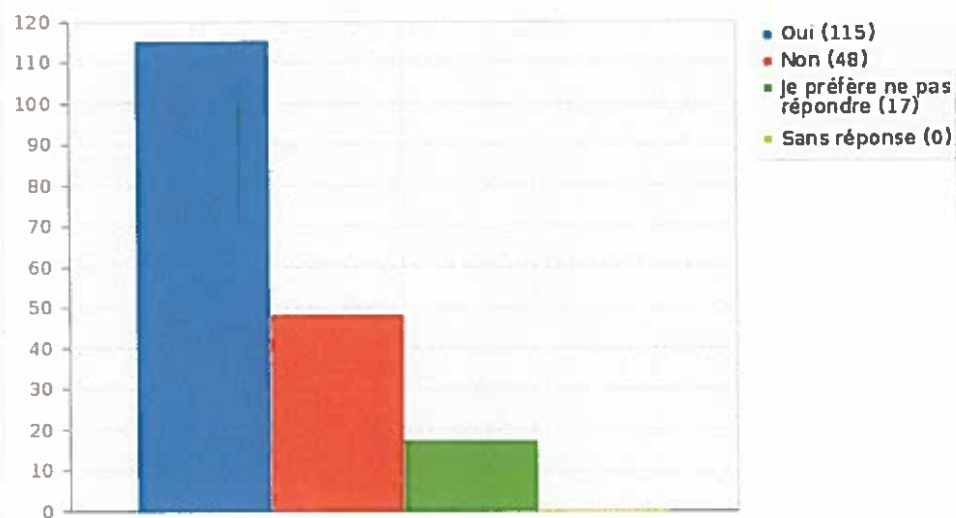
Résumé du champ pour Q020

Avez-vous subi, vous-même ou comme témoin, une forme de discrimination au Québec?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (A1)	115	63.89%
Non (A2)	48	26.67%
Je préfère ne pas répondre (A3)	17	9.44%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q020

Avez-vous subi, vous-même ou comme témoin, une forme de discrimination au Québec?



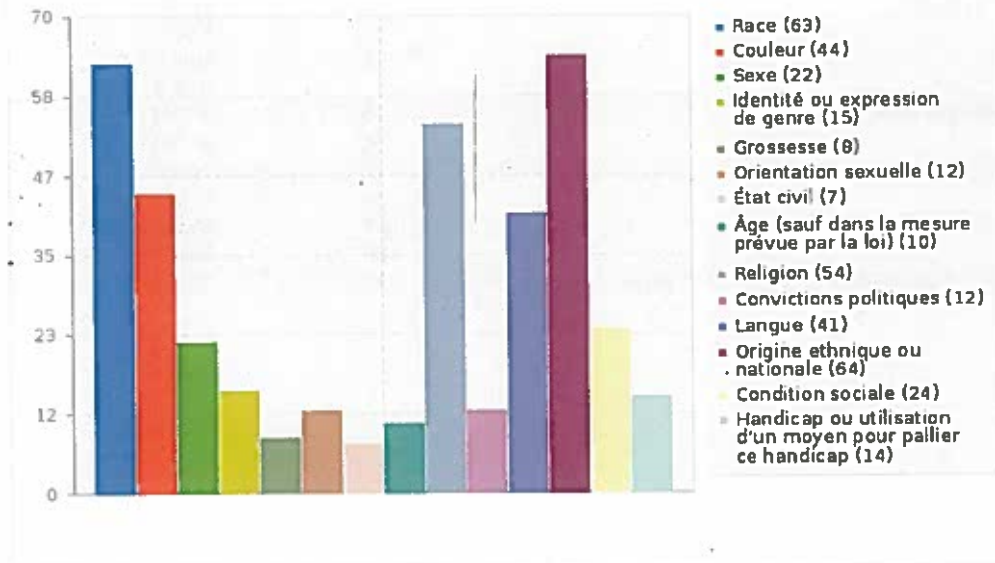
Résumé du champ pour Q021

Quel était le type de discrimination à l'origine de la situation?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Race (SQ001)	63	54.78%
Couleur (SQ002)	44	38.26%
Sexe (SQ003)	22	19.13%
Identité ou expression de genre (SQ004)	15	13.04%
Grossesse (SQ005)	8	6.96%
Orientation sexuelle (SQ006)	12	10.43%
État civil (SQ007)	7	6.09%
Âge (sauf dans la mesure prévue par la loi) (SQ008)	10	8.70%
Religion (SQ009)	54	46.96%
Convictions politiques (SQ010)	12	10.43%
Langue (SQ011)	41	35.65%
Origine ethnique ou nationale (SQ012)	64	55.65%
Condition sociale (SQ013)	24	20.87%
Handicap ou utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap (SQ014)	14	12.17%

Résumé du champ pour Q021

Quel était le type de discrimination à l'origine de la situation?



Résumé du champ pour Q022

Décrivez cette situation de discrimination que vous avez vécue. Veuillez s'il vous plaît préciser le secteur dans lequel cette situation s'est produite, les conséquences subies par vous, votre famille et votre entourage ainsi que les démarches entreprises face à cet événement s'il y a lieu.

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	115	100.00%
Sans réponse	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
20	...
14	Maudit français Vous les français...
18	Plus tard
17	Dans le marché du travail, les employeurs ont tendance à discriminer les candidats plus jeunes
30	Une intimidation qui ne dit pas son nom, j'étais la cible de moquerie par ma hiérarchie à l'école où je travaillais par rapport à ma religion (supposée, car j'en ai aucune) disant si je fêtais Noël, si j'étais musulman et comment je vis le temps des fêtes de fin d'année. Les questions posées étaient limitées de l'acharnement suivies de commentaires déplacés. La personne en question ne cherchais pas de réponses de ma part, mais plutôt d'ouvrir une brèche et de se donner le droit de porter des jug
38	Je travaille en centre d'appel, il arrive régulièrement que les gens se plaignent d'avoir parlé à quelqu'un qui a un accent ou qui n'est pas québécois en insinuant que ces personnes sont moins compétentes.
40	Les agents d'aide à l'emploi. Avec un baccalauréat en administration et une maîtrise du Québec, une agente a trouvé le moyen de m'offrir une subvention pour un poste de commis d'épicerie. En autant que votre nom sonne étranger, les services publics québécois vous traitent comme des tricheurs.
44	Plusieurs expériences discriminatoires vécues presque tous les jours, difficiles à détailler
48	Lors d'un processus d'embauche.
53	C'est arrivé lors d'une visite pour la location d'un logement. Ma conjointe et moi étions satisfaits du logement à louer et le propriétaire semblait également enclin à nous le louer. À la fin, alors qu'ils prenaient nos coordonnées pour nous acheminer un formulaire à remplir, nous avons mentionner avoir des enfants. Et là, immédiatement, son ouverture a changé et il a clairement dit ne pas pouvoir nous louer l'appartement puisque cela occasionnerait trop de bruit pour les voisins d'en dessous...
62	Difficulté pour le patron d'accepter qu'une personne noire soit aussi compétente qu'un homme blanc même si les deux ont étudié au Québec.
65	La discrimination basée sur le sexe est systémique et de vie dans toutes les sphères, tant économique, politique, culturelle que sociale, ainsi que dans la sphère privée. Inéquité salariale, violences sexistes, stéréotypes de genre, sous-représentation des femmes dans les sphères de pouvoir, sexisme ordinaire au quotidien, etc.
66	1) Au restaurant, la serveuse n'a jamais daigné regardé mon ami (basané) même quand il lui adressait la parole ou passait sa commande et c'était comme ça tout le long de la soirée. Elle ne parlait qu'avec moi (j'ai la peau blanche). On s'est vengé avec le pourboire. 2) Dans l'autobus, on l'observe facilement, si une personne de couleur s'assoit à côté d'une personne blanche, cette dernière change de place. Observé chez les personnes d'un certain âge mais pas chez les plus jeunes.
69	vghvh gcv iygvgygygy
72	Nous avons subi de la discrimination mon amoureux et moi lorsque nous avons voulu chercher un logement. Nous sommes une famille recomposée et nous avons 4 enfants de 5 à 12 ans. Tout allait bien lors de la visite du logement et lorsque le propriétaire nous demandait combien nous avions d'enfants et que nous répondions 4, son attitude changeait immédiatement. Pourtant, les deux nous avons de très bonnes professions avec de bons revenus. Le propriétaire ne nous a jamais rappelé.
73	Plusieurs situations dans les lieux publics, dans les transports en commun et dans les comptoirs de services municipaux, provinciaux et fédéraux.

- 82 Transport en commun : chauffeur d'autobus qui dit bonjour à tous ceux qui embarquent et détourné la tête à notre passage, fait de même quand nous débarquons
- 83 Je préfère ne pas répondre à cette question
- 100 Insultes sur le lieu de travail (secteur aérien) car immigrant français. Aucun commentaire de fait j'ai poursuivie ma voie malgré les remarques.
- 104 Témoin d'injure dans un magasin parce que la personne qui demandais un service ne parlait pas français.
- 107 Ce n'est pas arrivé à moi, mais j'ai été témoin de discrimination au travail (dans une Ville), les immigrants avaient ne pouvais ne pas garder leurs emplois, même s'ils été qualifiés et ceux qui ont réussi à garder leurs emplois n'ont pas eu aucun avancement même s'ils été mieux qualifié que leurs collègues québécois.
- 108 Recherche de logement, l'accès aux services de soins de santé et services sociaux, insultes, refus de louer le logement, craintes
- 109 Un finissant universitaire québécois d'origine ethnique du sud-est asiatique n'a reçu aucun appel pour entrevue de petits cabinets professionnels francophones. Sentiment d'injustice. Poursuivre les démarches et viser de milieu d'emploi dont les patrons sont d'origine ethnique et miser sur son réseau de contact.
- Discrimination face à une personne de confession musulmane. Refus par un propriétaire de louer son appartement.
- 113 Des personnes immigrantes qui postulent pour des emplois et ne reçoivent aucuns entretiens pour des entrevues. De part leur nom étranger sur un c.v. Travaillant dans le domaine de l'employabilité, je m'efforce de sensibiliser les employeurs et de citer les employeurs qui pratiquent des pratiques gagnantes à cet effet.
- 117 À l'intérieur même du gouvernement du Québec et ce, envers les Autochtones. Les avocats des DAJ, des ministères où les fonctionnaires voient les Autochtones presque comme des ennemies de l'État ou de la sous classe et les traite ainsi. (ressources naturels, faune, MAMOT, MESS (qui refuse tout programme emploi aux Autochtones), dans les hôpitaux on ne donne pas les mêmes médicaments et services aux Autochtones, MSP ... Dans des municipalités en région, c'est la même chose.
- 120 Parce que je suis une jeune femme, l'accès à l'emploi était difficile. Je me suis fait dire que j'étais trop jeune pour travailler dans un milieu, que j'étais une femme dans un milieu d'hommes, que ça ne fonctionnera pas, que je n'obtiendrai pas le respect requis. Les conséquences ont été que j'ai eu de la difficulté à me trouver un premier emploi décent. Je n'ai entrepris aucune démarche particulière, sinon d'avoir appris à répondre à ces arguments boiteux de façon intelligente.
- 121 Canadian embassy
- discrimination!
- 122 N/A
- 125 Secteur minier... Mon conjoint a vécu de la discrimination. Insultes inscrites sur son coffre à outil, priorisation pour l'embauche de main d'œuvre d'origine québécoise, etc.
- 135 plusieurs événements comme témoin, commentaires désobligeants, commentaires sur autres religions, racisme ou xénophobie. Aussi dans mon milieu de travail, travaillant dans les télécommunications, reçu énormément de commentaires de clients me disant qu'ils sont vraiment content de pas tomber sur un immigrant, un tamoul, vraiment content de parler à un québécois ou quelqu'un qui parle français (c'est triste d'entendre des choses pareilles quand la moitié de tes collègues autour de toi le sont)
- 136 Il y en a plusieurs mais on m'a déjà refusé un emploi parce qu'on me trouvait trop jeune et pas assez jolie (rien à voir avec l'expérience).
- 137 Les enfants d'un de mes voisins «disaient» que j'étais un «voleur de jobs». Mes enfants ont pleuré beaucoup.
- 138 J'ai porté plainte deux fois la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.
- La première fois, j'ai porté plainte pour avoir été injustement discriminé à l'emploi pour avoir demandé que les lieux de travail soit exempt de tout signe religieux.
- La seconde fois que j'ai porté plainte c'est pour le fait que l'Association des scouts du Canada n'accepte aucunement que des personnes athées pour être guide scout.
- 143 En tant que femme, j'ai été harcelée sexuellement comme probablement toutes les femmes et plusieurs hommes. L'ATTENTAT à la Mosquée de Québec puis la Meute sont les plus grosses manifestations de discrimination au Québec, suivies de la loi contre le port du voile

- intégral dans les services publics. Je suis d'origine arabe, mais je n'en ai pas l'air: régulièrement, j'ai entendu des gens dire qu'ils n'aimaient pas les arabes.
- 146 Un chauffeur de bus qui ne vous dit pas bonjour contrairement aux autres
Un employeur qui ne vous choisi pas malgrès votre compétence
- 148 Étant un travailleur dans un organisme en défense de droits, j'ai été souvent victime de discrimination et de harcèlement provenant de notre organisation provinciale (LDL). La centralisation à Montréal des décisions est responsable d'une discrimination pour mes opinions politiques.
- 149 J'ai eu le désavantage d'être sollicité par des médias pour m'exprimer sur des thèmes en lien avec "les pseudos racisme et discrimination" qui touche les musulmans. J'ai demandé à être entendu non pas comme représentant de la communauté mais comme simple citoyen qui souhaite parler en son nom.
Le média en question a préféré se tourner vers quelqu'un qui devait le faire comme représentant des musulmans. Je me suis senti discriminé et privé d'expression et de parole.
- 151 J'en est vécu assez pour les 500 caractères. J'irai plutôt avec une énumération
Transport en commun (2 fois au minimum)
Travail
Études (même à l'université! Imaginer avec des professeurs ou même des étudiants.
Beaucoup de préjugés de méfiance envers l'autre)
Loisirs (parcs, piscines, ...)
Condition sociale précaire jumelé avec une race ou autre religion c'est le cocktail parfait pour la discrimination et le racisme
- 153 Je ne me rappelle pas des détails
- 155 - Fonction publique : discrimination émanant de plus haut niveau

- Fonction publique : formulation et propos inappropriés et blessants au sujet des communautés culturelles -SCT et autres
- Pas de famille
- Aucune démarche car représailles sans avoir pensé aux démarches, ça aurait encore compliqué les choses. S'en remet à la justice naturelle qui produit de bons résultats dès fois
- 158 Blablabla
- 160 plusieurs exemples: dans le bus, dans les centres communautaires, à l'université, dans les commerces,...
- 166 Rejet de ma candidature à plusieurs emplois malgré de meilleures prédispositions pour les postes et de brillantes études de second cycle au Québec. Aujourd'hui, je regrette d'avoir opté pour le Québec.
- 165 Penser que le Québec est envahi de musulmans! etc Je ne suis même pas musulmane! Mais je suis typée avec un nom typé
- 167 Une de mes tâches est de trouver des places de stage pour les étudiants. Certains milieux de stage du réseau public expriment explicitement qu'ils ne veulent pas recevoir de stagiaire qui portent un hijab (voile qui couvre les cheveux) de peur de créer un inconfort chez les patients qui seraient traités par cette stagiaire. À mon avis, il s'agit clairement de discrimination envers une religion spécifique.
- 170 Je pense que j'étais discriminé à cause de mon voile. Plusieurs entrevues pour la recherche d'emploi sans succès
- 171 Je suis pharmacienne qui port un foulard et quand je cherchais un stage afin de compléter les exigences pour obtenir mon permis de travail , c'était très difficile de trouver une possibilité de réaliser mon stage sauf un pharmacien propriétaire qui m'a accepté mais il m'a demandé d'enlever mon foulard et j'étais obligée de le enlever pour continuer mon chemin de travail
- 173 Recherche d'emploi
3 fois plus de temps à trouvé un emploi que les autres diplômés de ma promotion
Meilleur de ma promotion
Seul travail trouvée est au salaires minimum
- 177 En 500 caractères... lol. J'ai grandi à Québec, au sein de la communauté musulmane de mosquée de Québec, j'ai étudié avec [] dans les mêmes cours de science politique. J'ai été discriminé au primaire (Ecole primaire Saint-Mathieu et Fernand Seguin), au secondaire (Rochebelle), au collégial (Ste-Foy) et à l'université (Laval). Notre histoire est trop longue mais je doute qu'elle vous intéresse.
- 178 Marquée les fêtes de différents religion, ça pour les solutions,
Pour la discrimination c'était plus au niveau de valorisation au travail.

- 184 The National Assembly of Quebec - Law 101, Bill 62, taking down the Canadian flag from the National Assembly. I just want you all to know that I am Canadian. I am not Quebecois. The provincial government of Quebec is the most racist and discriminatory organization in Canada in my opinion. I have absolutely zero respect for 'Quebec'. I will NEVER learn French until English is an official language of Quebec.
- Quebec is fascism. Quebec is apartheid.
- 183 Information materials in state structures and public places are in Arabic, Spanish, Chinese. There are no materials in Russian
- 186 Je n'ai pas un événement en particulier à raconter. Ma famille est victime de discrimination régulièrement en raison de l'origine ethnique de mon conjoint et de mes enfants et en raison de notre appartenance religieuse. L'accès au logement et à l'emploi est difficile, et une fois dans le milieu de travail, la discrimination est très fréquente (milieu de l'éducation...). J'ai même personnellement été agressée physiquement dans un stationnement de centre d'achats.
- 187 Je travaille au gouvernement du Québec. J'ai le plus d'expérience parmi tous les professionnels. Je suis le plus scolarisé. Je maîtrise parfaitement le français lu et écrit. Je suis reconnu par mon rendement qui dépasse les limites (selon l'appréciation du rendement), mais mes gestionnaires refusent de m'accorder toute sorte d'avantage auxquels d'autres québécois de souche ont accès sous prétexte que le fait que je travaille au gouvernement est déjà une grande faveur.
- 190 En entrevue d'embauche, je me suis fait dire que j'avais deux handicaps : être une femme et être française (secteur de la construction)... autant dire que j'ai passé mon chemin. Dans le cadre de mon travail, je suis témoin régulièrement de situation de discrimination parce que les nouveaux arrivants ne connaissent pas leurs droits, à cause de la méconnaissance du fonctionnement de la société et des comportements qui sont interprétés dans un nouveau contexte social.
- 192 La discrimination se fait beaucoup au niveau de l'emploi. Le fait est que les minorités visibles, à diplôme égal sont moins représentées dans des postes de décision. Au niveau des CIUSSS, du gouvernement du Québec ou de la Ville de Montréal les employés issus des minorités visibles représentent un pourcentage infime pourtant ils comptent pour 1/4 de la population à Montréal. Dommage que ce soit toujours le même débat depuis une vingtaine d'années, la situation n'est pas prête de changer!
- 198 Un président d'OBNL
- "Ostie de français, il va payer... Il va rentrer à genoux... ce n'est pas qu'il rentre dans la gang qui m'intéresse, je veux le casser" propos extraient de la résolution de la CDPDJ après 3 ans. Je peux démontrer que le système public favorise la discrimination en emploi par l'impunité qu'il accorde aux mauvais employeurs.
- 200 -Fonction publique du Québec, à égalité de compétence et d'ancienneté avec d'autres québécois qui se sont vu proposés des postes et responsabilités plus intéressantes je n'ai jamais reçu de telle proposition
-Restauration, ma femme s'est faite dire de rentrer dans son pays et certains clients (toujours les mêmes) évitaient systématiquement d'être servi par elle
-Fonction publique, des collègues immigrants font souvent l'objet de médisance de la part d'autres collègues qui québécois...
- 208 à la ville de Québec, un propriétaire a refusé la location à une personne car elle est noire.
- 207 Au quotidien dans les milieux de travail, en tant que femme jeune, des commentaires sont fait à mon/notre égard sur notre apparence physique. La parole est moins donnée et la perception de la crédibilité des femmes est plus basses que pour nos collègues hommes. Ceci est un exemple banale mais c'est une réalité. Sinon, dans le métro, une femme portant un hijab se fait insulter par des passants.
- 212 préfère ne pas dire
- 214 ne pas vouloir servir quelqu'un car il ne parle pas français
- 220 Au travail, secteur public Québec. Des fausses allégations utilisées comme par l'employeur pour me suspendre et licencier. Abus de droit. Mollesse du syndicat à me défendre. l'avocat du syndicat très raciste et des idées préconçues. DÉLAIS INDUS et exagérés AVANT PASSAGE DEVANT L'ARBITRE.
Conséquence: dépression, anxiété, perte confiance en soi, perte de revenu anxiété, et ce pour moi et toute ma famille.
- 227 rien
- 230 je l'ai observé et non pas subi. chez les employeurs qui recrutent et mettent de côté les c.v. au nom imprononçable, dans le milieu de travail avec une personne d'une autre religion, chez les employeurs qui ne veulent pas embaucher de BS,
- 234 1- Je me suis fait dire « You don't speak english, French? » avec un ton très condescendant

- en demandant à un usager du transport en commun de Montréal s'il attendait pour monter à bord d'un autobus.
- 237 2- Je n'ai pas pu appliquer sur un poste à Parc Canada pour travailler alors que j'avais toutes les qualifications pour. Le poste demandait d'appartenir à une minorité visible, être anglophone ou autochtone alors que je suis blanche francophone.
- 238 La situation a été vue suite à une demande de visa pour visiteur au Canada plus précisément dans ma belle province natale.
- 242 Depuis plusieurs années nous avons le privilège de côtoyer une famille marocaine (résident au Maroc) des gens d'une grande ouverture, d'une grande générosité et d'une grande acceptation de l'autre. Non pratiquant mais gardant un goût amer de nos dernières démarches pour l'obtention d'un visa (tour) pour Madame (2 semaines à peine) Refus catégorique. J'ai été refusé pour occuper un emploi au-dessous de mes qualifications plusieurs fois alors que quelqu'un d'autre avec des qualifications moindres a été pris. Quand je demande des explications j'ai droit à une réponse bidon de la part des ressources humaines tel que Monsieur votre candidature n'a pas été retenue et on ne peut pas vous donner plus de détails.
- 244 De façon générale, je pourrais mentionner que tous les individus qui œuvrent dans un milieu de travail à majorité caucasienne ont de la difficulté à créer des liens puisque les référents culturels et mœurs sont très différents. C'est davantage le contexte culturel que les compétences qui nuisent à l'intégration en emploi des individus immigrants.
- 245 Dans le secteur de l'emploi où j'ai un diplôme de maîtrise avec plusieurs années d'expérience et on me propose un salaire moins qu'un québécois n'ayant même pas un baccalauréat. Une fois réclamé qu'on aligne au moins le même salaire on te fait savoir que tu es juste immigrant contentes toi de ce qu'on t'offre sinon c'est la porte.
- 251 Ma femme avec son foulard est souvent exclue des rendez-vous avec les employeurs. Moi-même admis sur plusieurs postes aux gouvernements fédéral, mais jamais invité à une entrevue. J'ai réussi un concours au niveau provincial et j'étais barré de la liste des offres pendant 5 ans, mais quand je me suis rendu compte que je ne reçois pas d'offre et j'ai communiqué avec eux, on m'a informé que c'est moi qui ai demandé de ne plus être appelé et plus intéressé par la fonction publique.
- 253 dans les rues j'ai connu des femmes portant le voile subit des insultes, au travail aussi, le recrutement est difficile pour les femmes portant un simple voile.
- 259 Les infirmiers stagiaires ont tous la difficulté à réussir leurs stages à cause du personnel difficile à leur égard ou le mentor de stage. Ils obtiennent souvent un échec pour rien. Ma femme est infirmière. Il y a une unanimité à ce sujet par rapport aux gens qui viennent d'autres pays.
- 260 Les personnes ne m'aiment pas, et je suis toujours mis de côté au travail. On ne me donne aucune responsabilité.
- 265 j'ai travaillé dans une entreprise où il m'ont discriminé à cause de mon voile, que j'ai perdu mon emploi à la suite de ça j'ai été obligé d'emprunter l'argent pour vivre.
- 269 Envoie même CV au HydroQuébec, un avec un nom arabe et l'autre avec a reçu la réponse! l'autre non!
- 272 Non
- 273 Non
- 274 Non
- 276 Non
- 280 Non
- Je ne rien fais j'ai avalé ma fierté et continuer mon chemin.
- témoin d'une situation en emploi: un travailleur subit du harcèlement d'un collègue de travail.....le travailleur me raconte que le syndicat et l'employeur tentent de mettre en place des solutions mais qui ne conviennent pas car le comportement se poursuit.....je propose d'offrir mes services d'accompagnement pour faire de la médiation mais le travailleur fait le choix de quitter ce travail
- J'ai répondu à la question précédente en mentionnant plusieurs situations différentes que je n'expliquerai pas ici. Il est généralement question d'un désavantage dans l'accès à des

services ou la réponse à des besoins pour les personnes visées, et ce, dans différentes situations de leur vie : emploi, éducation, etc.

Je pense que l'idée de cibler un seul événement discriminatoire n'est pas réaliste, tous ayant certainement déjà été témoin de plusieurs situations au cours de leur vie.

283 Attaque verbale Dans un commerce

284 J'ai vécu plusieurs situation de discrimination lors de mes démarches de recherche d'emploi et j'ai souvent été confronté à des refus d'embauche et sous évaluation de mes compétences malgré mon expérience et même après avoir décroché un diplôme universitaire à Québec (MBA) j'ai du accepter des emploi largement en dessous de mes compétence et accepter d'être sous payé pendant des années et c'est toujours le cas après 11 ans de résidences au Québec. J'ai subi du harcèlement psychologique.

297 Ma candidature retenue, je suis allée passer mon entrevue après celle par téléphone. Dès que la réceptionniste m'a vu, elle a couru vers les ressources humaines pour leur dire que je suis voilée. Je l'ai entendu et le responsable des ressources n'est même pas sorti me recevoir. En entrant dans son bureau pour y passer l'entrevue, il était face au mur, ne me regardait pas mais j'ai répondu aux questions. À la fin, il m'a dit que de toute façon il y avait beaucoup de candidatures.

298 A l'entrée d'une banque, je regardais par amusement, avec mon conjoint, la liste d'interdiction comme "ne pas entrer avec des skis, etc. . A ce moment, un homme (québécois d'origine canadienne-française), entre rapidement dans la banque et nous dit, sans nous regarder, "bientôt ce sera écrit interdit aux xxx" (citant notre appartenance ethnique). Plus tard l'homme crie à mon mari " retourne dans ton pays!". c'était la nuit, on était seul, il y avait un ou 2 témoins qui ont vite fui..

299 Fonction publique provinciale.

J'en traiterai dans un mémoire que je vous ferai parvenir. Les conséquences ont été très néfastes dans ma vie professionnelle, dans ma vie, dans ma vie familiale.

Je ne crois plus les Québécois de souche francophone, même si je sais qu'il y en a aussi des bons.

300 J'ai envoyé mes CV aux institutions et aux organismes publics et semi-publics, mais je n'ai jamais été convoqué à une entrevue. sauf une fois lorsque l'organisme XYZ m'a invité à passer une entrevue au nom de parce que je leur ai fait parvenir mon cv avec un nom de souche québécoise. J'ai eu honte de moi et des responsables de ce bureau, puis de ma province et de mon pays et finalement j'ai eu honte de l'humanité entière. Cela m'affecte dans ma dignité d'être humain.

304 Cela s'est produit à l'UQAM où un professeur que je ne vais pas citer le nom apprenait et retenait par cœur le nom de tous les étudiants blancs québécois et français mais ignorait systématiquement mon nom et celui d'un autre étudiant africain durant toute la session. Il faisait des gestes pour m'appeler et me poser des questions en classe, il me pointait ou disait : "toi, toi...mon ami, mon ami" alors qu'au début de la session, tout le monde s'est présenté. Il ne voulait justepas retenir mon nom

308 Logement

Réponse à une annonce pour logement libre à louer. Au téléphone, le propriétaire dit que c'est déjà loué. 2 semaines plus tard la pancarte est toujours affichée. J'en parle à mon ami québécois et on lui demande ses disponibilités pour venir visiter

313 Je n'ai jamais réussi à me trouver un travail selon mes compétences.

Secteur gouvernemental et communautaire.

315 Insultes à caractère racial reçu d'un client alors que je travaillais à la caisse dans un Tim Horton.

Il a dit "criss de Noire"

316 - sur les bancs de l'université, dans un cours de français écrit, un élève non immigrant a refusé de travailler en équipe avec moi, il m'a traité de voleur de job, de profiteur du système, de profiteur de femmes " québécoises ". Il m'a demandé de retourner chez "nous."

-le lendemain du référendum, plusieurs personnes était furieux contre moi en m'accusant d'être responsable de la perte du référendum et en me demandant de retourner chez nous.....

Je n'avais pas le droit de voter à ce mome

317 Discrimination pendant ma recherche de stage et pendant ma recherche d'emploi

320 Très souvent, il est difficile pour femmes immigrantes de trouver une première expérience de travail lorsqu'elles arrivent avec des diplômes de leur pays d'origine. Elles sont sélectionnées avec leur famille pour venir au Québec, mais nous ne leur donnons pas les outils pour intégrer le marché du travail dans leur domaine. J'ai été témoin de cela à travers mes parents médecin et architecte. Tous les deux ont été atterré par le deuil de ne pas pouvoir pratiquer ici dans leur domaine.

- 324 J'ai été témoin de réticence à l'embauche de personnes d'origine africaine dans un contexte scolaire (comme remplaçants) compte tenu des différences de formation et de culture. J'ai entendu des remarques et des questions sur le prénom Mamadou : était-ce un islamiste? Des étudiants adultes se sont plaints de l'accent d'enseignants d'origine africaine.
- 325 Dans une bibliothèque de la région de la MRC de Maskinongé, une madame m'a dit qu'elle n'est pas d'accord avec les immigrantes.
- 326 Perdu mon emploi en médecine à cause de mon race Juif. Toujours traité très mal à Montréal et tout au-delà de Québec à cause de ma langue principale d'anglais même que je parle français assez bon.
- 328 J'ai vu un groupe de policiers dans le parc près de Metro Atwater qui ont forcé un groupe d'Innu de sortir du parc. Il y avait trois groupes d'itinérants dans le parc: un groupe d'Innu qui faisaient un pic-nique et deux groupes d'itinérants québécois qui boivent beaucoup et qui ont été tellement soûls. Les policiers sont arrivés et ils ont dit que les Innus doivent partir. Il y avait environ 5 policiers sur vélos qui ont entouré le groupe Innu. Les hommes soûls ont été laissés là.
- 330 Je suis comédienne. Quand j'ai fait mon test de langue dans un service pour les nouveaux arrivants il m'en a dit que je ne pourrais pas pratiquer ça à cause de mon accent. Je trouve ça discriminatoire. Quand je parle le gens me demandent d'où je viens. J'ai travaillé dans un marché comme vendeuse. Une madame entre. J'ai dit 'hi, bonjour'. Elle est fâchée. J'ai lui dit que je peux lui répondre en plusieurs langues c'est pas un souci. Pour quoi elle n'a accepté pas mon salut, car il était en français aussi.
- 331 Mon fils a commencé à l'école primaire l'année passée et la secrétaire à l'école ne comprend pas anglais et j'ai juste commencé mon francisation. Pour cette raison nous avons manqué la présentation de l'école. Personne ne nous a offert aide pour comprendre les formulaires, le discours ou les rencontres à l'école. Nous sommes dans le même niveau mais nous parlons anglais sur le même niveau comme les anglophones. À mon avis l'anglais et le français sont les DEUX langues officielles du Canada.
- 332 Un employeur a mis en place d'un régime d'horaire flexible pour le personnel en dépendant de la nature du poste et les fonctions occupées et uniquement les employées nées à la province de Québec ont été sélectionnées.
- 333 Dans un hôtel nous avons reçu une chambre d'inférieure qualité à celle que nous avons réservée.
- 335 Dans mon cas, j'ai vécu la discrimination dans ma recherche d'emploi et aussi dans le milieu culturelle et artistique. Dans les deux secteurs il y a une claire inclination pour engager les gens qui ont le français comme première langue, et moi comme Latino, je peux la ressentir.
- 336 J'ai fait une entrevue comme médecin et il y avait une autre candidate et bien que j'aie été plus qualifiée et j'aie eu plus d'expériences, il l'a embauchée.
- 340 Dans la recherche de logement, j'ai trouvé trop d'obstacles. Les personnes ne veulent pas me louer une chambre, la plupart des personnes ne veulent pas louer aux nouveaux arrivants, parce qu'on n'a pas un travail. Ils demandent des références, même si on est nouveau ici et évidemment on n'en a pas. Aussi, ils demandent un dépôt du montant de 1 mois et de 2 mois de logement. Il y avait une femme qui m'a demandé quel est mon pays d'origine et après, elle m'a dit qu'elle l'avait déjà loué.
- 348 Les gens de la Beauce ne sont pas ouverts à d'autres cultures. Je pourrais donner pleins d'exemples.
- 350 Refus d'embauche; refus de promotion
- 351 Discrimination en tant que francophone hors Québec
- 352 L'accès à des services d'interprétation en langue des signes est restreint par des politiques strictes d'Emploi Québec pour les personnes sourdes chercheuses d'emploi, et dans le cadre de l'exercice de leur emploi. En limitant l'accès à ce type de services, les personnes sourdes ne peuvent pas atteindre leur plein potentiel et se voient refuser l'accès à des postes, non par manque de compétences ou de formation, mais par manque de mesures permettant l'exercice du droit fondamental à l'emploi
- 355 Sur Facebook, il y a des commentaires épouvantables que l'on peut lire parfois.
- 356 En employabilité, nous sommes témoins de plusieurs situations de discrimination surtout dans l'embauche de personnes immigrantes en région.
- 359 Au travail....lorsqu'un fournisseur est noir, c'est vote frère, lorsqu'il est blanc c'est un fournisseur
Retourne dans ton pays, tu n'es pas chez toi
Imiter l'accent des noirs pour rire
Nous expliquer que pour nous la chaleur est facilement supportable parce qu'on est noir
Appeler nos enfants chocolat dans le cadre d'un cours de natation plutôt que pas son prénom (piscine municipale)
M'interdire un toboggan car j'ai un short. Au Québec on ne met pas de short pour aller à la piscine
- 360 dans le secteur de la construction, il est fréquent d'entendre des commentaires racistes et

362

l'aveu selon lequel l'entrepreneur ne veut pas engager d'employés issus de la diversité
Des employeurs qui précisent ne pas vouloir embaucher des femmes voilées. Commentaires
de la population sur la communauté musulmane, sur leurs croyances et l'exercice de leur
religion jugé comme un manque de volonté de s'intégrer à la société québécoise.

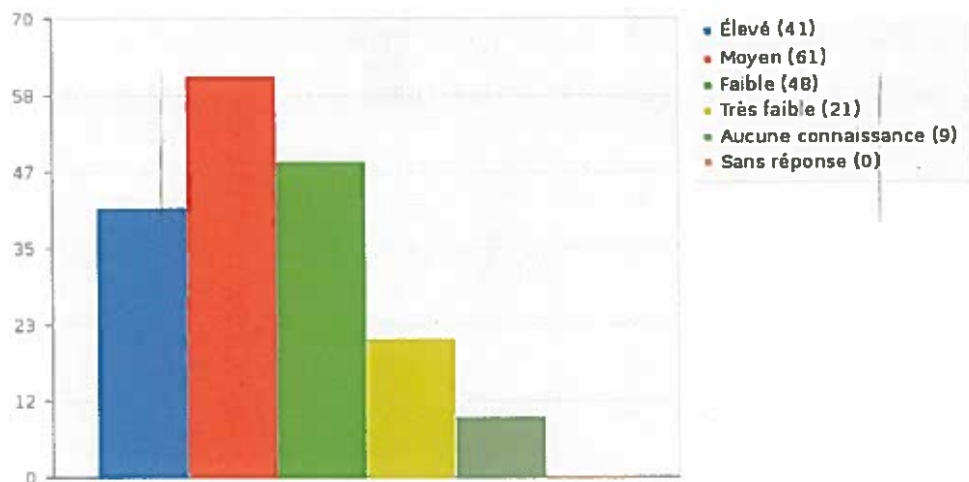
Résumé du champ pour Q023

Comment décririez-vous votre niveau de connaissance des droits entourant la lutte contre la discrimination?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Élevé (A1)	41	22.78%
Moyen (A2)	61	33.89%
Faible (A3)	48	26.67%
Très faible (A4)	21	11.67%
Aucune connaissance (A5)	9	5.00%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q023

Comment décririez-vous votre niveau de connaissance des droits entourant la lutte contre la discrimination?



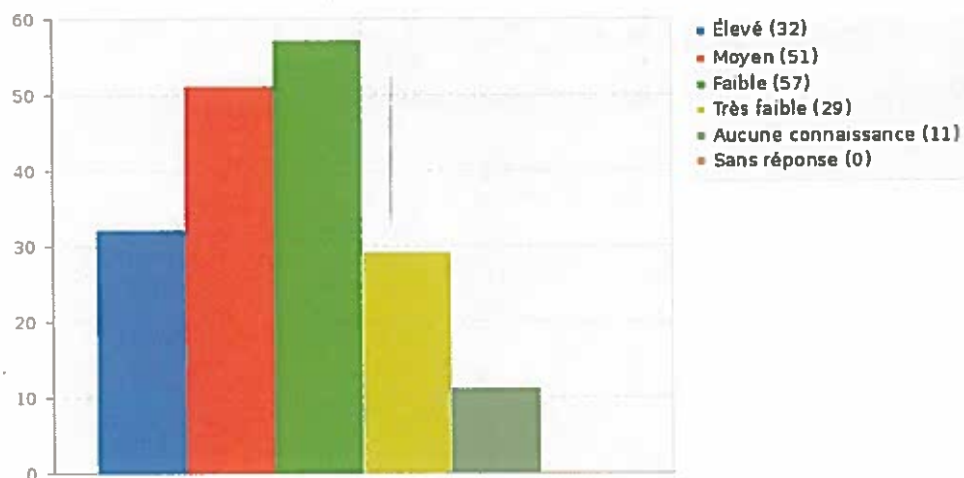
Résumé du champ pour Q024

Comment décririez-vous votre niveau de connaissance des recours disponibles pour lutter contre la discrimination?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Élevé (A1)	32	17.78%
Moyen (A2)	51	28.33%
Faible (A3)	57	31.67%
Très faible (A4)	29	16.11%
Aucune connaissance (A5)	11	6.11%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q024

Comment décririez-vous votre niveau de connaissance des recours disponibles pour lutter contre la discrimination?



Résumé du champ pour Q025

Selon vous, dans les milieux de travail, les services publics et l'éducation, quels sont les enjeux les plus importants auxquels le gouvernement, les entreprises et les autres organisations devraient prêter attention pour valoriser la diversité?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	147	81.67%
Sans réponse	33	18.33%

Identifiant (ID)	Réponse
23	Programmes d'intégration à l'emploi des nouveaux arrivants. La discrimination et le racisme viennent de la méconnaissance de l'autre. Il faut le démystifier.
9	testing one-two
20	...
14	Aider l'inclusion en formant les RH
18	Emploi
22	Sensibilisation Education Mobilisation
24	sdgsdgsdgsd
27	Se baser sur les compétences et les habiletés des personnes au lieu de se concentrer sur leur vêtements ou autres. Ce n'est pas parce qu'une personne porte le voile ou un turban qu'il ne peut enseigner à des enfants comment faire des mathématiques. Il faut se baser sur une approche humaniste, c'est-à-dire que les gens doivent comprendre qu'il y a plusieurs manières d'exprimer des bonnes valeurs (partage, aide, amour, amitié, etc.).
30	Établir des lignes directrices claires et précises et sensibiliser sur l'obligation de les respecter. Favoriser et mettre en place des moyens de sanction sans avoir peur de représailles. Promouvoir la diversité dans les médias, seul moyen d'atteindre la société dans son ensemble
33	La valorisation des cours de francisation et la reconnaissance des études et des acquis des immigrants.
38	Focus sur ce que les personnes de diverses cultures peuvent apporter de positif dans l'organisation, comme l'attitude face au travail, aux clients, aux règles, aux supérieurs et à la famille. Un milieu diversifié équilibre le milieu de travail.
40	Plus y'aura des personnes issues de l'immigration dans ces services, plus la diversité sera valorisée. Demander des comptes aux recruteurs des ministères. Sur des listes pour avoir réussi des concours, pourquoi ne m'a t-on jamais convoqué pour une entrevue ?
44	Je trouve injuste la négation d'accès à la francisation pour la famille des travailleurs temporaires
48	A compétence égale, il faut embaucher les immigrants. Tout le monde le sait c'est systémique les embauches et non basées sur la compétence.
52	Le protectionnisme des associations professionnelles empêche les nouveaux arrivant d'exercer le métier pour lequel ils ont été formé dans leur pays. Le gouvernement du Qc doit donc accorder une importance particulière aux étudiants étrangers formés dans des universités/cégeps FRANCOPHONES au Qc : faciliter l'obtention d'un permis de travail, accélérer le traitement des dossiers de résidence permanente et rembourser sur 10 ans une partie des frais de scolarité qu'ils ont payés pour étudier ici.
53	Imposer des peines sévères pour dissuader tous les acteurs de la société de pratiquer quelle que forme de discrimination que ce soit ainsi que faire des campagnes de sensibilisation afin d'informer tout le monde de l'illégalité de ce traitement. Aussi, mandater la CDPDJ pour mener des études et monitorer l'évolution des pratiques discriminatoires dans le temps et mesurer l'efficacité des mesures mises en place.
56	Former les employeurs sur les avantages de la diversité. Former les immigrants sur le respect des valeurs québécoises
58	L'accès aux services devrait être le même pour tous.
62	Trop de définition de "diversité". récemment, il y a eu le plan de lutte à l'homophobie "riche de sa diversité" ou quelque chose comme ça. Puis on a la diversité liée à l'immigration. On ne reconnait pas la définition, tout est mélangé. Valoriser la diversité, c'est comme le guide

- alimentaire qui nous dit de manger varié. Ça dit tout et ça dit rien en même temps.
- 64 Les immigrants font vivre le renouvellement des populations (et payeront les retraites).
La diversité ne veut pas dire qu'une culture va mourir ou disparaître.
L'apport d'idées différentes ne veut pas dire mauvais.
- 65 Déconstruire les stéréotypes, valoriser la diversité et visibiliser la diversité
- 66 Retrouver la même diversité sur le lieu d'emploi qu'à l'université. œuvrer pour l'égalité des chances pour accéder à un emploi à la hauteur des diplômes et s'assurer de briser le plafond de verre autant pour les immigrants que pour les femmes.
- 68 Reconnaissance des acquis hors Canada
- 69 jh gv hvbou guygouyg yg Og
- 72 Augmenter l'embauche des immigrants surtout les arabes-musulmans.
- 73 Le respect de la diversité, l'ouverture et l'écoute. Ne pas adopter de lois racistes! (Loi 62)
- 75 La reconnaissance des compétences acquises à l'étranger.
- 79 Reconnaissances des acquis et les diplômes
Un soutien accru à l'intégration professionnelle, linguistique, culturelle et sociale (répondant de l'entreprise si la personne est en emploi)
Formation sur la gestion de la diversité
Parrainage pour les enfants dans les écoles québécoises (et le / les parents s'ils sont au foyer)
Services publics d'emploi - soutenir les immigrants sous employés afin qu'ils occupent des emplois selon leur compétences
- 83 Souvent des mesures initiales sont prises mais la gestion de maintien des mesures pour assurer l'acceptation ou l'intégration complète est manquante. Par exemple, les mesures d'intégration à l'emploi sont présentes mais les outils ou les moyens pour s'assurer de maintenir l'emploi de façon prompt et durables sont souvent absents. Il y aura donc échec à l'objectif initial.
- Il faut être capable de faire passer un message de tolérance à l'acceptation, ce qui n'est pas une simple tâche.
- 96 Le cursus des immigrants n'est pas pris en considération, on leur exige des diplômes québécois, on leur exige l'anglais pour travailler, alors qu'une grande majorité est très qualifiée et même sur diplômes, si autant de barrières continues à être dressées, il ne restera plus aucun immigrants pour construire le Canada de demain et le malheur c'est qu'ils décourageront tous ceux qui voudront venir
- 94 - Donner l'exemple et engager du personnel compétent, peu importe leur origine (pas de discrimination positive ou négative);
- Sensibiliser les gestionnaires et les employés;
- Meilleure sélection des personnes immigrantes en lien avec les besoins de main d'œuvre et le français;
- Cesser de prendre la population en générale pour des ignorants et des racistes. Donner l'heure juste et éduquer.
- 100 Communiquer beaucoup plus au niveau national et provincial sur le fait que l'immigration économique est nécessaire et indispensable au bon fonctionnement du Canada futur
- 104 La sensibilisation à la diversité et présentation des avantages à la diversification.
- 107 Le service public est contaminé par le copinage à l'embauche. Des examens pour les postes et les entrevus sont juste une mascarade. Il n'y a pas de transparence dans les choix d'embauche.
- 108 Sensibilisation à la diversité dans les milieux de travail, offre de services publics de qualité sans discrimination ou jugement
- 109 Manque d'ouverture de certains gestionnaires. Au-delà des principes, il faut poser des gestes et en être imputable. Le message sur la diversité est plus visible ces dernières années mais cela ne se traduit pas toujours dans lors de l'embauche ou la promotion. Faciliter l'accès aux professions pour les professionnels immigrants scolarisés. Mieux faire connaître les avantages à l'immigration. Combattre la perception négative de certains envers les immigrants et les musulmans.
- 113 Assouplir les démarches administratives d'immigration pour des candidats formés à l'étranger, nous sommes en pleine pénurie de main d'œuvre et ce n'est que le tout début. Je n'ose entrevoir ce que ce sera d'ici 2 ou 3 ans si rien n'est fait pour faciliter les démarches des employeurs autant que des demandeurs. Les C.V. "blancs", sans nom mais avec juste les compétences et l'expérience aussi.
- 116 Le gouvernement de proximité, soit la MRC du territoire devrait être un partenaire de cet enjeu. Sous l'angle du développement social le gouvernement pourrait négocier des ententes. Il s'agit pour moi d'une idée pour se rapprocher de l'ensemble des municipalités.
- 117 Il faut mieux comprendre la réalité de l'autre sans non plus faire de la complaisance.
- 119 aucune idée

- 120 Je crois qu'il faut surtout faire attention à ne pas écraser ceux et celles qui ne revendiquent pas de croyances particulières. Au nom de la diversité, le fait de ne pas croire en un dieu, d'apprécier le sapin de Noël et de ne pas pratiquer de culte doit être autant respecter. Le fait d'être choqué par certaines pratiques ou certains accoutrements au nom d'une religion doit également être un droit à l'opinion et à la liberté de penser. La diversité, ce n'est pas seulement ce qui est visible!
- 121 Hire Eastern Europeans, they are smart and well educated. Instead the gov promotes Muslims and Haitians because they are visible minority and their original language is French. Russians speak better french after a year of learning than theses ppl, and yet have a great difficulty finding a good job here, man are going into construction with University diplomas and woman into low services jobs. Quebec is losing out on great ppl, because they get fed up here and move to Toronto.
- 122 Lutter contre le racisme sans encourager à outrance la sur-représentation des immigrants dans les services publics
- 125 Éducation
- 130 Pour valoriser la diversité, on devrait avoir les mêmes privilèges qu'on soit québécois ou d'une autre race au Québec la loi fonctionne de la même manière pour tous.
- 132 Éliminer les stéréotypes sexistes, racistes et religieux véhiculés dans le système d'éducation notamment via:
- l'abolition du cours Éthique et Culture Religieuse
 - l'interdiction des accommodements religieux dans les écoles (à l'image de ce qui se fait en Suisse et entérinée par la Cour européenne des droits humains)
 - l'arrêt du financement des écoles privées offrant des classes mixtes pour favoriser ainsi la diversité et l'avancement des filles dans les domaines à prédominance masculine.
- 133 la laïcité complète, sans signes religieux ou manifestations religieuses. Ne pas permettre aux Cégep et Universités de promouvoir les religions
- 135 cours de sensibilisation ou d'éducation sur les religions et autres cultures (mœurs, histoires, démystification des préjugés), emphase pour les gens des régions et moins jeunes (en milieu de travail) par exemple pourrait être donné par des employés ministère de l'immigration ou des bénévoles. Formation auprès des ressources humaines (information d'équivalence et formation d'appoint). Accepter candidatures immigrants, qui n'auraient été pas retenus si signe entente de s'établir en région pour x
- 136 L'analyse des processus pour enrayer la discrimination systémique. Par exemple, pour un travail au téléphone, nous avons des attentes bien spécifiques de langue et d'accent, et on peut donc exclure des candidats simplement sur la base de notre cercle de référence.
- 138 Ils ne doivent pas valoriser la diversité. Se faire refuser un emploi par discrimination est évidemment regrettable et il faut faire ce qui est possible pour lutter contre cela. Par contre, se voir offrir un emploi parce qu'on a la bonne couleur de peau, au nom de la diversité, c'est encore pire: c'est une insulte permanente car personne ne veut être engagé pour cette raison. De plus, l'islam fait parti de la diversité mais cette religion est nuisible et contraire à nos valeurs québécoises.
- 142 Accepter des trucs du genre la prière du vendredi, pièce de prière, donner des cours de français au travail
- 141 Maintien de certaines valeurs de base de la société québécoise: égalité homme-femme, liberté d'expression
- Formation relative à la discrimination aux intervenants sociaux
- 143 Des politiques anti-harcèlement, mais aussi une grosse SENSIBILISATION.
- 145 Il faut valoriser la représentativité des minorités en politique et au sein des médias et de la culture.
- 146 L'équité
- 147 Le discours des dirigeants vs la valorisation de la diversité
- Le racisme caché vs les agissements des personnes dans tout milieu
- La connaissance des AUTRES afin de les inclure dans le NOUS
- 148 Au Saguenay-Lac-Saint-Jean » (2015), l'économie repose en grande partie sur l'exploitation et la première transformation des ressources naturelles. La faible présence féminine dans ces secteurs entraîne une plus grande concentration des travailleuses dans les emplois traditionnellement féminins. Leurs salaires continuent d'être inférieurs à ceux des hommes, tant dans les métiers à prédominance féminine que ceux à prédominance masculine.
- 149 Deux aspects :
- 1) L'accès
- 151 Mettre l'emphase sur les compétences des personnes et laisser de côté leurs croyances ou origines
- 152 faciliter la reconnaissance des diplômes pour offrir aux personnes immigrantes éduquées une chance réelle de s'intégrer. Ce n'est pas en en faisant tous des chauffeurs de taxi ou des laveurs de vaisselle qu'on y arrivera. Obliger les entreprises à

- 155 - La formation des gestionnaires notamment de niveau 4 et 3 et des emplois supérieurs (pour la plupart) au gouvernement notamment dans les services centraux!!
- facteurs critiques liés à l'encadrement et à la performance impliquant les communautés qui va jusqu'à diminuer la valeur du travail, rabaissement, recours à des moyens administratifs discutables
- Les ressources humaines notamment au niveau central doivent être plus formées.
L'approche d'ouverture est individuelle et non collective
- 156 - L'absence du bureaux régionaux du MIDI dans les régions
- Francisation
- Intégration
- Le manque de ressources communautaires
- Le manque de financement des ressources communautaires
- 157 Engager plus d'enseignants, de travailleurs sociaux, de gardiens de prisons, de chauffeurs d'autobus, de policiers, de journalistes, etc. pour représenter la diversité culturelle.
- 159 La représentativité et la lutte à la propagation des stéréotypes et des préjugés.
- 166 Une meilleure représentativité des minorités dans les médias, les partis politiques et les organismes gouvernementaux.
- 165 ouverture d'esprit
- 167 - Il faut encourager l'embauche des personnes immigrantes (issues des communautés culturelles). Il faut imposer des quotas pour une certaine période car sinon, la situation ne changera pas. La majorité des préjugés négatifs ne dissipent lorsqu'on côtoie la différence.
- 171 Le travail
- 173 Les nom et informations permettant de connaître l'origine, l'ethnie ou la religions des personnes dois être caché au recruteurs
- 177 La sur représentation des hommes et des femmes blanches dans les conseils d'administration, au conseil des ministres, dans les organismes régaliens et à tous les niveaux de la structure sociale. Je pense que le groupe majoritaire a créer une société raciale et que nous allons maintenant être obligés de nous séparés les postes sur une base d'appartenance communautaire. Il n'est plus possible de vivre ensemble. La ségrégation doit maintenant être gérée et intégrée dans l'État.
- 178 Faire le suivi, recruté un vérificateur dans les différents domaines contre la discrimination est surtout dans le domaine d'emploi
- 179 les milieux de travail et l'éducation
- 180 Intégrer les personnes d'origine daolleurs sans voir leurs origine
- 181 Perception du différent (Nous et Vous) : Reconnaître l'autre et valoriser la différence en la considérant comme une valeur ajoutée à la productivité et à la synergie des employés et tous acteurs économiques et sociaux.
Être donc utile : Renforcer le sentiment d'appartenance à une société commune dans un contexte de diversité.
Négation de la culture/us/coutume de l'autre : Se concentrer sur ce qui nous lie plutôt que sur ce qui nous sépare.
Loi est au dessus de tous.
- 184 Like the rest of Canada, make Quebec a province with 2 official languages. Allow parents the choice on language of instruction. Let business operators operate their businesses. Eliminate the language police. Stop talking about your culture - my family will never be Roman Catholic, we are atheists. My family will never be francophones - we live in North America, we speak English.
you can protect your language and your culture only by discriminating against mine, you cannot win.
- 186 Il faut éduquer les gens à la différence. Leur faire rencontrer de vraies personnes pour défaire le travail négatif des médias. Il faut faire tomber les préjugés religieux et ethniques. Éduquer, éduquer, éduquer.... apprendre à ne pas généraliser. Faire tomber la peur de l'autre, de l'envahissement. Admettre notre histoire aussi. Nos ancêtres français et anglais sont venus voler les terres des autochtones, leur enlever leurs croyances, leurs noms, leur dignité.
- 187 Il y a une volonté politique pour favoriser la diversité, mais les gestionnaires ont un pouvoir énorme qui va à l'encontre de toute décision ou volonté politique. Le défi est de rassurer les gestionnaires que recruter les immigrants ne signifie pas que les québécois des souche seront dépossédés de leurs biens, mais plutôt c'est une richesse pour tout le Québec. Il faut sensibiliser les gestionnaires pour qu'ils considèrent les immigrants des citoyens comme les Québécois de souche.
- 190 Les personnes en position d'autorité devraient être ouvertes et ne pas prendre pour acquis que ce qui fait du sens pour elles... et perçu de la même manière pour un nouvel arrivant !
- 192 Discrimination positive: Il faut réserver un pourcentage d'embauche pour les minorités visibles, c'est la seule solution sinon, les mêmes pratiques discriminatoires vont continuer. Il

- est facile pour un employeur de discriminer quelqu'un juste avec un prénom ou un nom de famille non de "souche".
- 198 Tant que les employeurs et les services publics ne prendront pas en considération qu'ils sont des acteurs majeurs pour valoriser la diversité et surtout dénoncer la discrimination. Important de considérer qu'un employeur qui a de mauvaises pratiques et à qui il n'arrive rien, c'est laisser transmettre un message de "normalité" aux employés qui une fois la journée de travail finie sont des citoyens....et qui gardent le mauvais exemple en tête, voir le reproduire.
- 200 Pour valoriser la diversité au travail il faut d'abord valoriser les qualités intrinsèques de tout un chacun sans regard des origines. Dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la société de façon général, tout le monde doit comprendre que l'humanité doit sa beauté à la diversité de ses races et le Québec ne trouvera son salut que dans une société inclusive. La sensibilisation continue est le maître mot en la matière. Ça prend 3 ans à être canadien mais une éternité à devenir québécois.
- 204 Chance égale peu importe la race, la religion ou le sexe
- 208 ne pas craindre les accommodements raisonnables notamment religieux car ils sont en baisse net selon le rapport annuel de la commission des droits de la personne.
- 207 - Formation pour les intervenants sur les préjugés (explicites et implicites)
- Récolter des statistiques qui nous permettent d'analyser le problème basé sur des faits
- Recruter des profs qui représentent les étudiants auxquels ils enseignent
- Brutalité policière envers les autochtones, les noires et les personnes handicapées
- Financement pour organisation qui sont diverses dans leur recrutement/staff
- 212 Accepter la diversité de l'individu, mais pas la diversité religieuse
- 214 informé sur les droits et liberté
- 223
- 228 La présence de diversité (je ne comprend pas bien la question...) Pour valoriser quelque chose, il faut la voir, la connaître, la vivre dans un contexte positif. La diversité, oui, mais l'intégration aussi!
- 227 oui
- 230 mythes et préjugés
outiller les intervenants à rectifier les préjugés, à donner de l'information juste
développer la connaissance des différences
inciter sur la notion de respect
- 234 Les méthodes actuellement utilisées pour valoriser la diversité fait que les blancs francophones se sentent de trop et mis de côté. Comme s'il fallait se culpabiliser. Cela a pour résultat de faire l'effet inverse à celui souhaité et les gens se referment.
- 233 La valorisation d'autres façons de faire et de penser et la gestion profitable pour l'ensemble de la société de ces différences
- 237 abolir expérience canadienne et provinciale
reconnaître les diplômes
abolir critère age (discriminatoire)
considérer expérience dans le pays
langue française oblig
- 238 -Avoir des cibles chiffrées pour les postes de gestion à combler par les gens de la diversité qui ont réussi les concours
- Avoir une évaluation sur sa capacité à travailler avec ses différents collègues, ce qui nécessite de faire évoluer les mentalités en privilégiant la collaboration sur la gestion directe
-Faire preuve de souplesse et avoir des accommodements raisonnables, s'il y a lieu
- 242 L'aspect culturel est souvent laissé pour compte puisque les compétences sont davantage priorisées mais il est clair que les 2 aspects doivent aller de pair afin que la personne vive une réussite dans son intégration sociale. Bref, la culture de chaque personne doit être priorisée et démystifiée afin de mieux interagir avec l'individu.
- 244 la reconnaissance des compétences et recruter plus des personnes issues de l'immigration.
- 245 S'orienter vers l'expérience, la langue et le savoir être au lieu de se focaliser sur un nom bizzard des candidats, son origine ou ses croyances
- 251 respecter les personnes différentes tout simplement. faire confiance
- 253 Faire comprendre aux gens que les personnes venant d'ailleurs ne sont pas forcément incompetentes
- 257 considérer tout le monde sur un pied d'égalité et ne pas procéder par la mise en valeur de la diversité culturelle. Le fait de parler de diversité culturelle est un problème en soi. Une culture commune à tous les citoyens quelques soit leurs origines ou croyances mais leurs particularités ne doivent pas être un enjeux de société. Chacun à sa culture (au sens générale) mais appartient à la société québécoise et se revendique d'elle. Autrement, c'est

- peine perdue.
- 259 Dans tous les domaines, il faut apprendre au peuple canadien d'accepter les autres, malgré la différence de culture
- 260 dans tous les services publics et l'éducation, le gouvernement, les entreprises et les autres organisations
- 269 Je ne sais pas
- 273 Je ne sais pas [?][?][?]
- 274 Sensibiliser les gens et organiser des rencontres culturelles pour connaître mieux les immigrants.
- 276 d'abord faire l'embauche des personnes immigrantes et les soutenir dans leur intégration.....si l'employeur en fait une priorité et s'engage à soutenir ses équipes dans l'accueil et l'intégration se sera déjà un grand pas de fait pour valoriser la diversité
- 281 La langue.
- 280 Ne sait pas.
- 284 diversité = accepter nos différences sans vouloir nous changer et respecter les droits de chacun.
- 293 .
- 297 L'intervention des gestionnaires des différents milieux avec des approches flexibles et adaptables par rapport à la clientèle afin que chacun.e. se sente à sa place pleinement.
- 298 Il faudrait que le gouvernement puisse agir sur la reconnaissance des compétences professionnelles des migrants. Faire une campagne pour valoriser ces compétences acquises à l'étranger. Pourquoi faire venir des migrants ayant des compétences en demande, si, par exemple, médecin dans leur pays ils ne pourront jamais l'être au Québec. Tous les médecins francophones sont formés à l'UdeM, ce qui est très réducteur en termes de connaissances et même dangereux en termes d'évolution des pratiques.
- 299 L'équité avant les privilèges de race que s'accordent beaucoup de Québécois de souche francophone.
- Pas de privilèges indus pour les communautés culturelles, mais l'ÉQUITÉ.
- 300 Instaurer un programme de discrimination positive
- 304 Reconnaître les diplômes des immigrants qui souvent sont plus scolarisés que les québécois. Ne pas avoir des préjugés, des idées toutes faites envers les immigrants, comme quoi, ils savent rien, ils viennent de pays pauvres, ils connaissent pas ça, mais leur donner la chance de faire leur preuve.
- 308 Prévoir des mécanismes de sensibilisation et d'information
- 312 imposition et obligation d'un plan d'action contre la discrimination et le racisme.
C.V. ANONYME.
QUOTAS
DISCRIMINATION POSITIVE
- 313 Arrêter la collusion et la corruption, en finir avec l'école privée religieuse.
- 314 Le Qc peu accueillir en intégrant mieux les immigrants et en valorisant leur présence au sein de la société active. Le laisser pour compte nuit à toute une société. Depuis 1989, je remarque que la diversité est perçue un peu plus de manière préoccupante par les gens d'ici. Ils ont des craintes. Il faut plus de sensibilisation, de partage d'information et de travail d'inclusion à la vie active. Il est important que les immigrants puissent observer le modèle d'ici, en éducation entre autres.
- 315 Education et meilleure représentativité dans les milieux publics
- 316 - former les gestionnaires et les membres de comité de sélection sur la loi sur l'accès à l'égalité ainsi que sur les biais culturels. Cette formation doit être offerte régulièrement.
- intégrer des personnes issues des minorités dans les comités de sélection.
- avoir davantage des personnes des minorités dans les postes sensibles (gestionnaires, sécurité, enseignement, infirmière, médecin)
- enseigner l'histoire de la diversité
- revoir les modalités de recrutement
- faire des activités
- 320 Il faut travailler auprès des personnes immigrantes sur le savoir-être en milieu de travail. Il faut leur ouvrir la porte et leur offrir la possibilité de faire des stages et d'avoir du mentorat. Souvent ce n'est pas les connaissances qui manquent mais les moyens pour s'adapter à la réalité du marché de l'emploi.
- 324 Les préjugés et les peurs irraisonnés sont encore nombreux: il y a beaucoup de désinformation et de fausses nouvelles concernant les "droits exagérés" et les exigences de certains groupes ethniques et religieux. Plusieurs Québécois perçoivent l'arrivée des immigrants comme une menace à leur culture. On comprend encore mal ce que signifie l'interculturalisme. L'enjeu principal réside dans la médiation interculturelle.
- 326 Le gouvernement devait inclure les minorités dans leur cabinet. Créer les lois comme la loi 62 est

- 327 lui même un gros contribution a la discrimination racial.C'est dégueulasse que le gouvernement fasse ces lois même si l'opinion des Québécois sont d'accord avec la racisme!Les sondages comme ça simplement souligne le gros population raciste du Québec.C'est embarrassant d'être un Québécois avec des lois racistes. Aussi, la discrimination des langues sont ample dans le STM et il n'y a aucune Anglais.Pourquoi Avant que les secteurs publique soit une réflexion de la diversité du Québec, il faut qu'on partage une langue commun. C'est nécessaire d'être plus accueillant aux immigrants francophone. Une échange-culturel enrichissante pourrait prendre place seulement avec connaissance du français. C'est seulement en prenant l'avantage de la versatilité de la langue français que nous pouvons construire une service publique plus attentifs et réfléchissant de la diversité du pays.
- 328 Ils doivent être plus ouvertes à d'autres cultures et langues. C'est vrais que le français est la langue publiques, mais elle n'est pas supérieures que d'autres langues. La réalité est que l'anglais soit le lingua franca du monde. C'est mieux de travailler avec les deux langues et arrêter de discriminer contre l'anglais, dont tout le monde à besoin. À la fin, ça va être les lois rigide et archaïque qui tueront la français, pas d'immigrants et l'anglais.
- 329 La reconnaissance des compétences professionnelles et personnelles des immigrants; la barrière de la langue, le respect à diversité culturelle et religieuse.
- 330 Dans un monde idéal la diversité serait inclus. Ce concept lui même est discriminant. Éducation globale est humaine, représentative pour la vie quotidienne. Dialogue et disponibilité vers l'autre.
- 331 Accepter l'anglais est aussi bien que le français.
- 332 1) Le racisme et la discrimination systématique au Québec
2) Actualisation des programmes d'intégration pour les immigrants
- 334 Trouver des façons ou de politiques qui favorisent une vrai intégration, et ne seulement une intégration dans la théorie.
- 335 Il faut commencer par valoriser les effort des immigrants. Je pense que ils devraient prêter plus d'attention sur les efforts que les immigrants font pour apprendre la langue française et s'intégrer et les valoriser en lieu de continuer à penser que le français est dans le danger de disparaître.
- 337 L'éducation et l'importance sociale d'accueillir et intégrer les immigrants qui arrivent au Canada.
- 338 Selon moi, ces milieux devraient y prêter attention concernant leurs cultures, leurs formations et leurs différents points de vue .
- 339 Sensibiliser aux employeurs sur l'importance des immigrantes dans la société québécoise. Diminuer les procédures pour faire partie des ordres professionnels. Exiger aux médias d'être plus inclusifs avec les immigrants, pour montrer de manière plus tangible que la société québécoise est diverse.
- 340 Surtout les entreprises, dans la matière de promotion et d'embouche, il faut qu'elles valorisent plus les compétences professionnels sur l'origine de la personnes. Malheureusement les entreprises choisissent personnes moins compétent pour les postes seulement parce que ces personnes sont nés au Québec.
- 343 S'assurer de maintenir l'équité entre les membre d'une même équipe de travail.
- 347 Sensibiliser les responsables du recrutement à valoriser les candidats issus de l'immigration et des minorités visibles
- 348 Éducation, les gens ont peurs des autres nationalités, et la santé économique est à risque. Il faut éduquer les gens, beaucoup de sensibilisation.
- 350 Lutter de façon sincère et efficace contre la discrimination.
- 351 Des politiques en matière de gestion de la diversité et de formations à l'interculturel (pas seulement dans le sens où l'entend cette consultation malheureusement très limitée à l'intégration des immigrants au marché du travail et à l'économi). La gestion de la diversité transcende l'intégration au marché du travail. Elle concerne l'éducation et l'enseignement supérieur dans son ensemble, les services offerts aux populations marginalisées (Autochtones, Personnes en situation de handicap, LGBT).
- 352 Avoir des mesures et programmes favorisant l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées, incluant des services d'interprétation pour les sourds qui ne limitent pas l'accès aux ressources.
- 353 Qualité de l'intégration des nouveaux arrivants et de la francisation. Avantages de la diversité en milieu de travail. sensibilisation des employeurs et recours aux organismes en employabilité comme facilitateur à l'intégration et au maintien en emploi. Urgence d'agir de façon transversale
- 356 En région, dans les milieux de travail, les gestionnaires doivent préparer leur équipe à travailler avec la diversité culturelle. Ils doivent être formés afin de diminuer les préjugés et connaître davantage les différences. Nous devons préparer les générations futures à la communication interculturelle et cela à tous les niveaux, garderie, école, etc.

- 359 Ils faudrait certainement s'assurer que les milieux de travail reflètent la société. Plus de cadres au niveau des directions. Nous sommes formés et nous avons les compétences mais nous n'avons pas accès.
- 360 Nous devrions avoir la possibilité de pouvoir parler à une autorité compétente lorsque nous vivons de la discrimination et nous n'en n'avons pas car nous ne sommes jamais certains qu'ils vont nous comprendre tellement ce terrain est subtile
- 362 accès à l'emploi
- 362 Dans les régions, le temps d'attente pour un service, entre autre un retour aux études peuvent être un facteur de démotivation et de ralentissement du processus d'intégration des immigrants. Nous voyons un plus grande ouverture du gouvernement afin de permettre aux immigrants de vivre une première expérience de travail ou autre sans perdre les privilèges accordés aux nouveaux-arrivants. Manque de collaboration entre organismes qui devrait être complémentaire, manque de sensibilisation.

Résumé du champ pour Q026

Selon vous, dans les milieux de travail, les services publics et l'éducation, quels sont les enjeux les plus importants auxquels le gouvernement, les entreprises et les autres organisations devraient prêter attention afin de lutter contre la discrimination?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	131	72.78%
Sans réponse	49	27.22%

Identifiant (ID)	Réponse
23	Idem
9	Selon moi.
20	
14	Idem
18	Accès à l'emploi
22	Les jugements et stéréotypes
24	sdasdasdas
27	La sensibilisation au niveau du recrutement, des ressources humaines, et dans les relations entre les membres du personnel. Il ne faut pas que les gens qui sont victimes de discrimination aient peur d'en parler à leur supérieur.
33	La même chose. Le français et la reconnaissance des études.
38	Tolérance zéro comme la violence
40	Des audits et des redditions de compte.
44	Plusieurs réponses
48	Vous savez quoi faire
52	Le gouvernement du Qc doit encourager les universités/cégeps FRANCOPHONES à recruter davantage d'étudiants à l'étranger, puis faire tout ce qui est humainement possible pour inciter ces étudiants à rester chez nous après leurs études (p. ex. : s'ils trouvent du boulot au Qc, leur offrir de rembourser, sur 10 ans, une partie des frais de scolarité TRÈS ÉLEVÉS qu'ils ont dû payer pour étudier ici). #CréditDimpôt
53	La formation des employés en charge de l'embauche ou de la prestation de services, y compris leurs supérieurs. Ne reposant que rarement sur des motifs racistes, la discrimination est souvent basée sur des tendances naturelles à favoriser les gens issus de notre propre groupe (franco-Québécois) et à se méfier des gens appartenant aux minorités, surtout celles référant à des religions méconnues ou stigmatisées injustement. Il est vital de baser la lutte sur une formation judicieusement encadrée.
56	Une politique sur la gestion de la diversité
58	Sensibilisation des employés et gestionnaires
62	Un noir ne prend pas la place d'un blanc, il prend la place qui revient à la personne compétente. On a souvent tendance à dire qu'ils prennent la place de quelqu'un d'autres, comme si il y avait deux catégories de citoyens. Gros enjeu de changement de paradigme.
64	Avec tout ce qui se passe en ce moment, on remarque que malheureusement des comportements inacceptables (harcèlement psychologique et sexuel) sont bien ancrés dans les mœurs. Cela doit changer.
65	Les discriminations salariales, l'accès et la progression en emploi
66	idem
72	Embaucher plus d'immigrants.
73	Mettre en place des mesures inclusives et reconnaître les acquis.
75	La reconnaissance des compétences acquises à l'étranger.
79	Education pour diminuer les résistances liées aux différences: couleur, langue, religion, valeurs
	Régionalisation mieux disperser les compétences des personnes immigrantes pas seulement dans les grands centres urbain
	Offrir un stage de trois mois adapté aux connaissances et aux compétences des personnes immigrantes pour créer une expérience professionnelle Québécoise
	Avoir un résultat de placement dans tout projet financé par les fonds publics
83	Idem à la question précédente.
94	Répétitif avec la question précédente.
100	Communiquer sur les sanctions et peines encourues en cas de délit racial

- 104 Mettre en place et appliquer des politiques de luttes à la discrimination.
- 106 préparation du personnel à l'accueil de personnes immigrantes ou autochtones
- 109 Manque d'ouverture de certains gestionnaires. Au delà des principes, il faut poser des gestes et en être imputable. Le message sur la diversité est plus visible ces dernières années mais cela ne se traduit pas toujours dans lors de l'embauche ou la promotion. Faciliter l'accès aux professions pour les professionnels immigrants scolarisés. Mieux faire connaître les avantages à l'immigration. Combattre la perception négative de certains envers les immigrants et les musulmans.
- 113 Sensibilisation à l'apport de travailleurs étrangers, pour la population en général, les employeurs et que l'apport de l'interculturalité fasse partie d'au moins une petite partie de ce qui enseigné tant au primaire qu'au secondaire. Les enfants rapportent aux parents ce qu'ils apprennent....
- 116 L'éducation
- 117 Éliminer les préjugés et prendre le temps de mieux comprendre , savoir que l'on fait parti d'une culture occidentale où on nous apprend que nous sommes meilleurs que les autres, plus intelligents. La plupart des langues orientales et toutes les langues autochtones décrivent ce qu'ils voient et non pas nécessairement de mots comme nous pour s'exprimer, ça peut laisser comprendre qu'ils sont moins instruits ou autres... aucune idée
- 119
- 120 Trop donner d'avantages ou de droits à des personnes en minorité, ça finit par les stigmatiser au sein de la société et la population en vient à la discriminer.
- 121 Offer opportunities for people to talk. Really talk to people and see what is happening. Eastern European ppl in Canada should be considered as a visible minority. Please change your criteria. It is obvious they are not Canadian, but we lose out on job opportunities because a company will fill their "minority" quota by hiring a colored person. So if 50 immigrants apply and 49 are white immigrants who are better qualified the 1 colored person will get the Non-Canadian quota job.
- 122 même chose
- 130 Traiter les gens de la même manière, qu'il soit québécois ou autre.
- 132 Mieux encadrer accommodements religieux en s'inspirant des ex. européens entérinés par la Cour Européenne des Droits Humains tels:
-Interdiction du voile islamique permise dans certaines entreprises privées et garderies
-Non au foulard islamique pour certaines professions
Briser l'isolement des femmes dans secteurs à prédominance masculine en:
- liant obtention contrats publics à quotas représentation féminine
- Éliminant modulation tarifs CPE pour faciliter intégration immigrantes
- 134 Poursuite des démarches et efforts actuels
- 136 L'analyse des processus pour enrayer la discrimination systémique. Par exemple, pour un travail au téléphone, nous avons des attentes bien spécifiques de langue et d'accent, et on peut donc exclure des candidats simplement sur la base de notre cercle de référence.
- 138 Ils devraient imposer la laïcité mur à mur. La plus grande menace est l'islamisation de la société. Il faut dire non et ne laisser aucune place dans nos institutions et dans nos entreprises pour l'expression de cette idéologie terroriste, homophobe et misogyne qui condamne la liberté de penser. Il est très important que la loi soit la même pour tous et c'est pour cette raison qu'il faut se débarrasser des accommodements dit raisonnables.
- 142 Aucune opinion
- 141 Formation sur l'acceptation de différentes valeurs provenant d'autres cultures, tout en ayant en tête que les québécois et québécoises portent en eux certaines valeurs qui ne sont pas négociables: égalité homme-femme
Acceptation de certains ordre médicaux le fait que certaines pratiques, faites autrement, peuvent être aussi valable que celles préconisées (ouverture à la différence).
- 143 La santé mentale et les droits de la personne.
- 145 L'enjeu le plus important est la lutte contre les inégalités systémiques, car ce sont elles qui posent des barrières empêchant les gens d'accéder à des emplois et à des services. Il faut également éduquer les jeunes pour les sensibiliser à ces inégalités et leur enseigner le respect des différences.
- 146 Campagne de publicité pour les droits sur le sujet
- 147 Le discours des dirigeants vs la valorisation de diversité
Le racisme caché vs les agissements des personnes dans tout milieu
La connaissance des AUTRES afin de les inclure dans le NOUS
- 148 Les personnes vivant sans conjoint ou sans aucun enfant à charge sont systématiquement discriminées par les employeurs et les services publics.
- 149 La formation aux cultures, aux origines et à l'histoire des immigrants doit se faire sur la base de l'égalité des droits pour toutes et tous sans distinction de race, d'ethnie, d'origine (pays,

- continent ou sous continent), de culture et par conséquent l'histoire et la culture du Québec doivent être privilégiés sur le reste afin d'assurer la cohésion et l'harmonie entre toutes et tous.
- 151 Établir des procédures garantissant l'équité dans le traitement et laisser moins de marge à l'interprétation personnelle.
Enjeux plus importants:
Accès à l'emploi: simplifier la reconnaissance des diplômes et surtout l'accès aux ordres professionnels (dédale à ne plus finir, ça finit par décourager les aspirants)
Éducation: garantir un traitement équitable nonobstant les origines ou la race ou religions
Prendre au sérieux les signalements à la police ne décourager les gens à porter plainte
- 152 ne sait pas
- 155 - Enjeux juridiques
- Enjeux de santé et des coûts associés à des facteurs personnels qui ne sont pas identifiés ou dès fois cachés
- Enjeux d'effritement voire d'isolement de la société québécoise
- Enjeux politiques selon laquelle les communautés sont systématiquement liées aux partis libéraux
- Enjeux démographiques de départs des communautés du moins les plus scolarisés et les plus riches
- 156 - L'absence du bureaux régionaux du MIDI dans les régions
- Francisation
- Inclusion et intégration
- Les préjugés présents
- Le manque de ressources communautaires
- Le manque de financement des ressources communautaires
- L'accessibilité aux logements
- 157 Ils sont tous importants, mais les services policiers pèsent lourds sur l'avenir d'un jeune qu'on va judiciariser pour une peccadille parce qu'il est de couleur.
- 159 Sensibiliser les employeurs et les éducateurs aux différences culturelles et religieuses.
Améliorer la reconnaissance des diplômes et acquis à l'étranger.
- 166 Plus de rigueur dans la lutte contre la discrimination avec une meilleure représentativité des minorités dans les médias, les partis politiques et les organismes gouvernementaux.
- 165 définition des limites
- 167 Il me semble que c'est la même question que précédemment?
- 171 La discrimination dans la sélection pour le travail et l'éducation
- 173 La manque de main d'œuvre qualifiée
La reconnaissance des diplômes
- 177 Les entreprises vont devoir segmenter leurs lignes de productions selon l'appartenance communautaire. C'est déjà le cas de manière informelle. Les entreprises montréalaises d'envergure internationale dirigent la quasi totalité de leur main d'œuvre immigrante vers la section anglaise de l'entreprise. Les jeunes de la loi 101 sont séparés une fois sur le marché du travail. Il va falloir élargir ce fonctionnement à toute l'entreprise et séparer les hiérarchies en fonction des appartenances.
- 178 Je pense il faut travailler au niveau de média, le plus simple et le plus pratique, de voir des journaliste voilé des actrices aussi... C'est un exemple
- 179 - Sensibilisation dans les milieux de travail
- 180 Ne pas avoir des préjugés sur les personnes d'origine ARABE
- 181 Accepter l'autre
Education/communication
Faire ressortir les belles expériences / réalisations
- 184 If you want to stop discrimination - just stop discriminating. Really simple. Language of instruction is the worst - it essentially creates two classes of Canadians. First class citizens of Canada have a choice in Quebec between sending their children to a French or English schools. Second class citizens do not have that choice. I am not a citizen, but my daughters are - and as it stands now - when they grow up they will be second class citizens. Law 101, section 73 - just repeal it.
- 183 Information should be provided in different languages
- 187 L'enjeu est que beaucoup des politiciens ne favorisent pas la diversité ou ils prétendent qu'ils sont pour la diversité mais ils font le contraire dans l'objectif de gagner les votes de la majorité. Exemple: il est inacceptable qu'un maire d'une grande ville, durant les dernières élections municipales, refuse de sensibiliser les gestionnaires de sa municipalité de recruter les immigrants et plus que ça, il promet de ne rien changer sur les processus de dotation.
- 190 Prendre en compte le parcours de la personne et répondre au besoin qu'elle exprime et pas ce qui peut simplifier la vie de l'intervenant ou la perception qu'il a du bien fondé de la requête qu'on lui exprime.

- 192 Valoriser la diversité au sein des milieux de travail surtout dans les services publics, le gouvernement pourrait légiférer pour encourager l'embauche de minorités visible par la discrimination positive.
- 198 un meilleur contrôle de la gouvernance et une législation plus contraignante pour les contrevenants.
aux nouveaux arrivants allophones on offre des cours de francisations, je pense qu'il est important d'offrir également des sessions d'information et des services de soutiens quant aux droits et surtout l'utilisation de leur droit.
- 200 L'éducation civique et la culture de l'ouverture d'esprit envers l'autre. Les politiques et les lois sont présentes mais la société de façon majoritaire n'est pas assez ouverte pour permettre le respect de l'esprit des politiques et des lois.
- 201 ne pas se fier à l'apparence des personnes
- 204 Chance égale pour tous
- 208 idem
- 207 Idem que question précédente
- 214 loi sur la tolérance zéro
- 223 - Meilleure compréhension du phénomène de l'immigration (lutte aux préjugés) dans la population locale
- 228 Valoriser la diversité = lutter contre la discrimination...? Ne pas se plier aux exigences des personnes d'autres cultures si c'est exigences entrent en contradiction ou en opposition avec les mœurs d'ici.
- 227 oui
- 230 bien informer sur la valeur ajoutée de la différence
- 234 Les méthodes actuellement utilisées pour valoriser la diversité fait que les blancs francophones se sentent de trop et mis de côté. Comme s'il fallait se culpabiliser. Cela a pour résultat de faire l'effet inverse à celui souhaité et les gens se referment.
- 237 abolir critère age et considerer l'experience dans le pays natal. Abolir le principe d'experience canadienne ou de province car comment prendre de l'experience si ca devient un critere. Reconnaissance des diplomes dans la mesure du raisonnable.
Permettre aux etudiants etrangers de payer la meme chose u'un etudiant d'ici pour pouvoir permettre un acces au etudes ici et assurer un bassin de main d'oeuvre.
Exiger la langue francaise comme critere de selection en immigration (maghreb ect bassin)
- 238 -Mettre en place une formation OBLIGATOIRE pour sensibiliser les fonctionnaires de l'État aux questions de racisme et de la discrimination.
-Mettre en place un programme de lutte contre la discrimination comme celui qui a été mis pour contrer harcèlement psychologique au travail par la Commission des Normes de l'Équité, de la Santé et de la Sécurité au Travail (CNESST)
- 242 Sensibilisation face aux modes de vie des différentes cultures.
- 244 Mieux informer et créer des conditions d'équité salariale.
- 245 Inviter les gens à des rencontres en personne. Cela change les préjugés et augmente les chances pour celui qui cherche le travail. Mais aussi pour l'employeur
- 251 na
- 253 Recruter plus d'immigrants car en faisant ainsi il y aura plus de fréquentation entre immigrants et québécois de souche, qui va permettre à ces derniers de s'ouvrir davantage.
- 257 gestionnaires et responsables sont les premiers concernés + les GRH des entreprises (ceux-là qui font le premier tri....hahahhi...)
sensibilisation + sensibilisation pour la neutralité de ces personnes quand à la formation, ils sont déjà assez formés
- 260 tous les services publics et l'éducation, et tous les autres services
- 269 Non
- 276 former son personnel et les sensibiliser
- 281 Le respect et la valorisation. on doit respecter les autres au même niveau que nous.
- 293 .
- 297 La formation à la gestion de la diversité, la reddition des comptes avec des indicateurs précis et exacts ainsi qu'un plan d'intervention en cas de non respect des lois et/ou des normes de l'organisation.
- 298 les représentations collectives du migrant, de certaines appartenances ethniques, ne sont absolument pas déconstruites. Il faudrait que le gouvernements donnent largement des formations à tous les niveaux hiérarchiques. Les cadres ne sont pas exempts de transporter des stéréotypes. Dans certaines institutions publiques, les employés viennent des campagnes et demeurent dans des préjugés archaïques. L'interculturalité n'est pas un problème en soi, mais est devenue un problème social.
- 299 Identifier les privilèges de race que s'accordent les Québécois de souche francophone.
Les «désactiver» pour agir en équité.

- 300 Le népotisme et la corruption des responsables politiques
- 304 Même réponse
- 308 Créer des cellules de vigie comme les programmes d'aide aux employés; suivi des plaintes et recours à la médiation
- 312 LA FONCTION PUBLIQUE DOIT CHANGER ET ETRE A L'IMAGE DU QUÉBEC
- 313 Condition de travail, collusion, corruption,
- 314 La sensibilisation à offrir des chances de travail. Toutefois, il faut offrir du mentorat, de l'accompagnement, ou même des stages même si les études comparatives permettent l'accès assuré à L.emploi, sur une courte durée. Ceci aidera les uns et les autres à se bâtir une culture commune. Cet exemple est fort mal vécu actuellement dans nos écoles, où la reconnaissance des diplômes d'enseignement ne règle pas le fossé, entre des modèles éducatifs différents.
- 315 Education et meilleure représentativité dans les milieux publics
- 316 - formation des gestionnaires sur les programmes d'accès à l'égalité
- formation sur l'histoire de l'immigration
- formation des gestionnaires et des enseignants sur l'importance des relations interculturelles
- formation sur le traitement adéquat du racisme, plusieurs personnes y compris des personnes issues des minorités confondent racisme et relation interpersonnelle déficiente.
- 320 Il faut donner plus d'outils aux personnels de gestion et des ressources humaines au niveau des entreprises et des services publics. Il faut offrir la possibilité aux personnels de connaître la réalité des personnes immigrantes et les mettre en contact. Il faut mettre en valeur les compétences des personnes immigrantes et ce qu'ils peuvent apporter à leur milieu de travail. Si les cv pouvaient ne pas contenir les informations personnelles tel que pays d'origine...
- 324 Valorisation de l'apport des immigrants dans la société québécoise. Information et formation sur l'interculturalisme et la discrimination. Exemple de bonnes pratiques d'intégration de travailleurs et de médiation interculturelle des milieux de travail. Il ne faut pas sous-estimer les peurs des travailleurs et des employés de services publiques. Les organismes en accueil immigrants doivent être soutenus pour accompagner le milieu et donner des occasions de rencontres interculturelles.
- 325 Les milieux de travail
- 326 Embaucher les minorité. STM - les anglophones. Meilleur enseignant français à l'école au endroit anglophones. l'éducation des minorité à l'école, notamment au ville autour de Montreal. Reintroduit les cours de religions à l'école, car le plus on comprend les religions, le plus éduqué, le moins raciste - mais c'est nécessaire que vous enseigniez beaucoup plus des religions et pas seulement la Christianisme.
- 327 D'être conscient du fait que la plupart des immigrants ne venaient pas de leur volonté, et d'être respectueux du fait qu'il prends du temps à maîtriser le français.
- 328 L'accès aux services bilingues. Nous sommes une pays bilingue et tout les autres provinces ont fait des accommodations pour les francophones, alors Québec doit faire le même chose pour d'anglophones.
- 329 La reconnaissance des compétences professionnelles et personnelles des immigrants; la barrière de la langue, le respect à diversité culturelle et religieuse.
- 330 Dialogue et disponibilité vers l'autre. Si vous donnez un poisson à qqn vous le nourrissez un jour, mais si vous lui apprenez à pêcher vous le nourrissez tout sa vie ...
- 332 Que la présence des caractéristiques personnelle spécifiques ne soient pas considérées effectivement pour un emploi ou un service publique
- 333 faire une intégration proactive,
- 334 Implémenter des cours plus appliqués à la pratique du marché du travail. L'insertion des nouveaux arrivants au marché du travail mais en postes adaptés à leur études et expériences.
- 335 À mon avis, le gouvernement, les entreprises et les autres organisations devraient prêter plus d'attention au pourcentage de participation et représentation des immigrants dans les milieux de travail, les services publics et l'éducation. Si le pourcentage est bas, ce que je comprends, c'est que le gouvernement du Québec veut garder tout le pouvoir entre ses mains au détriment de l'intégration des immigrants dans la société québécoise.
- 336 À propos de ma métier, Ils pourraient embaucher plus de médecins étranger et bien que j'aie réussi tous les examens requis pour obtenir le certificat je ne peux pas travailler même l'assistant de médecin.
- 337 L'éducation et l'importance sociale d'accueillir et intégrer les immigrants qui arrivent au Canada.
- 339 De mon côté, le milieu le plus important pour faire attention c'est le travail. Parfois, c'est très difficile entrer au marché du travail à cause des démarches et requis excessives que font sentir aux immigrants que sont discriminés par la société québécoise.

- 343 S'assurer que les employeurs définissent clairement leur cadre, leurs valeurs d'entreprise.
- 347 ouvrir la porte à des postes de responsabilité à des minorités visibles et à des immigrants.
- 350 Appliquer la Charte des droits, surveiller son application et sanctionner toute infraction.
- 351 Politiques d'embauche inclusive, politiques contre le harcèlement et la discrimination sous toutes ses formes. ÉDIFIER les gens! Les former à la diversité et au rapport à l'autre. Miser sur le savoir-être!
- 352 Avoir des politiques d'accès à des services en langue des signes, et reconnaître la langue des signes comme langue d'usage de la communauté sourde, dès l'entrée à la garderie.
- 353 Vigilance, sensibilisation des milieux et action lorsque la discrimination est décelée
- 355 Le racisme rampant est très dangereux. Faire des blagues inopportunes à un collègue
- 362 La sensibilisation. Il faut créer des lieux de rencontres entre québécois et immigrants pour défaire les préjugés et favoriser la pleine intégration des immigrants.

Résumé du champ pour Q027

Selon-vous, quelles solutions concrètes devraient être mises en œuvre prioritairement par le gouvernement, les entreprises et les autres organisations pour lutter contre la discrimination?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	143	79.44%
Sans réponse	37	20.56%

Identifiant (ID)	Réponse
23	Programme d'intégration à l'emploi
9	Selon moi!
20	
14	Faciliter l'intégration en région ; plus de diversité dans les médias et la culture
18	Campagnes de sensibilisation
22	Sensibilisation Reconnaissance des compétences Education
24	dddddd
27	Sensibilisation par des rencontres, des affiches, des messages dans l'intranet s'il y en a un. Peut-être une rencontre dans laquelle les gens de l'entreprise peuvent échanger sur leurs cultures respectives sans avoir peur du jugement.
30	Sensibilisation accrue et valorisation des lieux qui encouragent la diversité (récompenses) Éducation en mettant en place des mini-programmes d'aide à la promotion de la diversité (capsules, livret, atelier...) Moyens dissuasifs (ligne directe de dénonciation) et prise en charge par les forces de sécurité effective.
33	Plus de cours de français et d'endroit pour socialiser pour pratiquer la langue. Les inclure dans des projets locaux comme ça ils apprennent le français.
38	je ne sais pas
40	D'arrêter la stigmatisation.
44	Plusieurs réponses
48	Enlever cette notion de minorités visibles, déjà c'est une notion discriminatoire.
52	La meilleure façon de lutter contre la discrimination et de favoriser l'intégration, c'est de lutter contre le chômage (qui est très élevé chez les immigrants). Il faut éliminer les freins à l'embauche, empêcher les assos professionnelles de discriminer contre les gens formés à l'étranger, et améliorer le processus de reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger.
53	Imposer des projets afin de tester la pertinence des CV anonymes ainsi que l'utilisation de logiciels de traitement des candidatures reçues (CV) pour masquer les noms. Sensibiliser toute la population par des campagnes informatives visant à faire connaître les causes et les conséquences de la discrimination. Organiser des recherches systématiques pour documenter l'ampleur de celle-ci dans divers secteurs et régions du Québec. Faire comprendre aux entreprises qu'elles ont beaucoup à y gagner...
56	Francisation obligatoire Politique sur la diversité ayant pour principe directeur la prédominance des valeurs québécoises versus les valeurs des Pays d'origine des immigrants.
58	Mettre en place des programmes de sensibilisation du grand public mais aussi des mesures directement auprès des milieux de travail. Rendre la dénonciation plus facile en informant les immigrants de leurs recours en cas de discrimination.
62	ÉDUCATION tôt dans la vie des citoyens. les deux vitesses ça commence à la garderie et à l'école. des ghettos de cours d'école. des ghettos de vie. des ghettos d'emploi. ça fait moins peur si on côtoie régulièrement dans des situations de vie courantes et tôt dans notre vie.
64	Des formations précises, de la sensibilisation par publicité, que des personnes influentes en parlent (les humoristes, chroniqueurs, journalistes). Les personnes qui en parlent doivent être écoutées par beaucoup de monde (ce qui ne veut malheureusement pas dire que le journal télé soit la meilleure solution).
65	Planter des mesures de recrutement, de sélection et d'intégration en emploi qui élimine les discriminations de race et de genre. Par exemple, ne pas donner accès au nom sur le C.V., faire des entrevues à l'aveugle, comme c'est fait dans plusieurs villes et entreprises du monde.
66	Faire valoir que l'immigration économique est positive pour l'émancipation du Québec et la

- survie de la langue française en Amérique du Nord.
Mettre en relief les aspects valorisant de l'immigration et ne pas toujours associer l'immigration et la religion ou le terrorisme, etc.
- 69 b ugy08t6t g
- 72 Embaucher plus d'immigrants.
- 73 Reconnaître les acquis. Renverser la loi 62.
- 75 La reconnaissance des compétences acquises à l'étranger.
- 79 Prioriser les mesures d'intégration mixte, professionnelle, linguistique, sociale, culturelle, religieuse. Avoir un porteur de dossier, responsable des services d'intégration, qui agit comme relayeur entre les différents acteurs. Avoir une approche gouvernementale intégrée et ne pas travailler en silo, avoir une porte d'accès pour le service de francisation, de RAC, quitte à ce que le service se trouve à des endroits différents.
- 83 Bonifier les crédits pour les entreprises et les organisations qui démontreront leurs leadership transformationnel vis à vis cette problématique.
- 96 Donner la chance aux gens de prouver leurs valeurs et arrêter de dire aux gens qu'ils n'ont pas le niveau sous prétexte qu'ils ne sont pas nés au Canada
- 94 - Les actions proposées dans les questions antérieures (choix de réponse) et reprendre les actions de la Commission Bouchard-Taylor.
- 100 Plus de communication à très grande visibilité
- 104 Offrir des outils en gestion de la diversité pour les employeurs et sensibilisation auprès du personnel.
- 106 sensibilisation à la préparation du personnel
- 107 Plus de transparence dans les embauches.
- 109 Message émanant de tous les milieux que la discrimination n'est pas acceptable. Dénoncer les cas de discrimination comme on le fait pour les agressions ou violence sexuelle. Message public fort des leaders des divers milieux. Diversifié la composition des conseils d'administration.
- 113 Ateliers ou formations traitant de l'apport de l'interculturalité. Exemples avec des immigrants au pays depuis longtemps. Programmes de mentorat réunissant un employé québécois et une personne immigrante.
- 116 Travailler avec les besoins et réalités des milieux qui est différents du monde rural versus urbain. En travaillant davantage avec les besoins identifiés par les acteurs locaux
- 117 Sensibilisation, exemples concrets de situation concernant la réalité de l'autre, auprès des gens de premières lignes, notamment, mais aussi auprès des gestionnaires.
- 119 aucune idée
- 120 Arrêter de s'arrêter à la religion des gens, à la couleur de la peau, etc. Tant qu'on prêterait attention à ces détails (qu'il s'agisse de discrimination positive ou négative), on envoie le message que tous ne sont pas égaux.
- 121 Like in music schools conduct interviews without seeing a person. Companies, with skewed man to woman ratio should be investigated and receive warnings. Have public data bases with offenders available online. Public shame is the best tool in fighting any social problems. For that we need public free data bases and rating systems of potential companies and employers. Offenders must be visible to public. example Police is all Quebecois, strange don't you think. and everyone knows it
- 122 Augmenter l'offre de francisation dans les régions
Décentraliser les services aux entreprises du MIDI vers les régions du Québec
Amener directement en région les immigrants ayant fait l'objet d'une sélection du Québec (CSQ)
- 130 Parler de la discrimination, en informer les gens, ce que cela peut apporter.
- 132 Retrait du cours ÉCR qui encourage le racisme par promotion de stéréotypes réducteurs à l'égard de personnes de couleur, de races ou de confession religieuses différentes, tel que demandé par représentants de culture musulmane (Opinion Cours d'ÉCR: Il faut mettre fin à l'image stéréotypée des musulmans; http://plus.lapresse.ca/screens/4a593844-95af-406a-bdd8-61b0b811597a%7C_0.html)
- 133 Abolir les cours de religions dans les écoles. Le programme Éthique et culture religieuse doit être aboli. Nous devons avoir une société laïque partout en public, sans accommodements déraisonnables qui briment la laïcité du Québec. La majorité des immigrants viennent au Québec pour fuir les religions je crois.
- 134 Mesures d'accueil et d'intégration, parrainages, mentorat
- 136 Une admission du problème.
- 138 Faire de l'État québécois un État athée laïque. Que la loi soit la même pour tous donc pas d'accommodements dit raisonnables. Être contre l'islam qui est une idéologie terroriste, homophobe, misogyne qui condamne la liberté de penser. Interdire les signes religieux dans les institutions publiques, les écoles et les entreprises. Interdire les lieux de culte aux mineurs. Interdire les baptêmes d'enfants. Lutter contre toutes les formes de croyances.

- 142 Voir réponse de la première question à développement
- 141 meilleur francisation pour que les nouveaux arrivants puissent s'intégrer en société, notamment dans un milieu de travail où la personne pourra s'épanouir.
- 143 Annuler la loi contre le port du voile intégral, reconnaître que c'est bien un attentat qu'il y a eu à la Mosquée de Québec, interdire les groupes racistes comme La meute, etc.
- 145 S'assurer que les employeurs, fonctionnaires, etc. soient tenus responsables s'ils ont recours à des pratiques discriminatoires; soutenir financièrement les organismes qui luttent contre la discrimination et le racisme; sensibiliser les jeunes à l'importance de combattre la discrimination. Concernant les discriminations particulières subies par les Autochtones : inciter le gouvernement fédéral à appliquer les recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones.
- 146 Si vous ne savez pas comment
Quel catastrophe !
- 147 Mettre à la lumière du jour le racisme caché :
- Le décrire clairement
- Faire des compagne contre lui
- le récriminer et le sanctionner
- 148 La pauvreté touche principalement les personnes vivant seul, la priorisation des familles avec des enfants est bonne mais il y a des victimes chez les personnes pauvres qui vivent seul.
- 149 Des règlements avec des références aux normes de travail doivent être mis en oeuvre afin d'éviter que des discriminations ne soient exprimées sur les lieux de travail... Les normes du travail doivent être ajustées et mises à jour en tenant compte des particularités nouvelles amenées par la diversité
- 151 Mesures d'accès à l'emploi. Sensibiliser les premiers répondants à faire preuve de transparence dans leurs traitements et décisions
- 152 ne sait pas
- 155 - Formation
- Contraintes administratives obligatoires
- Mesures disciplinaires associés aux facteurs de diversité dans les m/o
- reddition de comptes pour les citoyens autres que les mesures statistiques classiques faisant croire que les communautés culturelles sont nombreuses ou sur-représentées
- 156 - Réimplanter des ressources du MIDI dans les régions
- Financer davantage les ressources communautaires
- Systématiser une formation sur la gestion de la diversité en entrep
- Améliorer l'offre de service en francisation
- 157 Francisation, intégration, dispersion encouragée sur le territoire, embauche d'une plus grande diversité, surtout au petit écran. Il faudrait dire à Fabienne Larouche de prendre sa retraite. Elle véhicule des préjugés dans ses trop nombreux téléromans.
- 159 Donner l'exemple en embauchant plus de gens d'origines différentes. Faciliter et accélérer la reconnaissance des acquis. Imposer des sanctions plus sévères aux individus et entreprises qui font de la discrimination.
- 166 Plus de fermeté contre les personnes et organismes qui ne jouent pas le jeu, CV anonymes, un nombre d'employés établi d'avance selon un pourcentage...
- 165 diffusion de l'information
- 167 - Ajouter du financement pour l'accueil de personnes issues des communautés culturelles dans l'entreprise.
- 173 Encadré et vérifié les processus de recrutement
Formée les recruteurs
Sanction sévères contre la discrimination
Facilité la dénonciation
- 177 Il faut soustraire tous les immigrants dans toutes les structures sociales au pouvoir de contrainte de canadiens français. Il est prioritaire de protéger les minorités qui sont systématiquement menacées d'abus de pouvoir face auxquels elles n'ont aucun recours réaliste et efficace. Concrètement, tout service public ou privé devra être administré et donné comme reçu par des gens appartenant au même groupe communautaire. La présence du moindre canadien français est une menace de discrimination.
- 178 D'être plus proche de ses citoyens, de ne pas juger les autres sur leurs façon de s'habiller, et d'encourager le vivre ensemble
- 179 Exiger des postes pour la minorités visibles dans le secteur public et privé
- 180 Les partis politiques et les médias doivent jouer un grand rôle de sensibilisation. Ils doivent être neutre
- 181 Application de la Loi (la renforcer si nécessaire) lors des cas de délits avérés
- 184 Repeal bill 62, repeal law 101, make sure the Canadian flag is always present in the National Assembly of Quebec. Make English an official language of Quebec. Just stop being assholes
- 183 As I said previously

- 186 L'éducation! On ne pourra pas toujours tolérer l'ignorance et la méchanceté sous le couvert de la liberté d'expression. La liberté d'expression ne devrait pas permettre de dire n'importe quoi sur une ethnie ou une religion. Comme société on peut décider qu'on ne veut plus de radio-poubelle, de journalistes-poubelle... Les faits, donner à la population les faits et permettre aux gens d'être en contact direct avec la différence.
- 187 Sensibiliser les gestionnaires que les immigrants sont des citoyens et doivent être traités comme les Québécois de souche. Ils doivent être traités de façon égalitaire. Les gestionnaires doivent être rassurés que les immigrants ne sont pas une menace et ne vont pas déposséder les québécois de souche de leurs biens.
- 190 Sensibiliser.
- 192 Créer une Loi sur la discrimination positive.
- 198 dans le cadre de la discrimination à l'emploi. Je vous propose de faire une analyse sur les 10 dernières années des conciliations qui ont été signées dans les TAT entre des personnes immigrantes et des employeurs. Elaborez un questionnaire de satisfaction auprès de ces nombreux cas et je reste assuré que vous auriez un portrait assez réaliste de ce qui ne fonctionne pas dans la mécanique de représentation et valorisation des droits pour les personnes immigrantes
- 200 Continuer à sensibiliser sur le fait que le rejet engendre le rejet ; jamais l'amour ni le sentiment d'appartenance.
- 201 les délais pour les papiers d'immigration devraient être plus courts, et surtout lors de nos appels à IRCC, que les personnes aient le même discours, j'ai appelé plusieurs fois et j'ai eu plusieurs personnes qui pour la même questions ne donnaient pas la même réponses, chercher l'erreur.
Incohérence entre les dires des personnes d'IRCC et les douaniers, je pense qu'il faudrait plus de contact entre ses 2 services pour avoir les mêmes informations.
- 204 Tolérance zéro
- 208 former les gestionnaires, les recruteurs et les politiciens à l'islamophobie, homophobie, racisme et antisémitisme.
- 207
- Valorisation des diplômes d'immigrants qualifiés
 - Campagne massive sur le biais implicite et la discrimination systémique
 - Formation au sein des instances gouvernementales sur ces sujets
 - Sélectionner et promouvoir plus de diversité dans les salles de classes, en politique, dans les C.A., gestionnaires (quota ou autre mécanisme)
 - Réformer le mode de police
 - Généralement prioriser: les gens qui sont victimes des problèmes sont ceux qui travaillent sur des solutions (e.g. les financer)
- 214 loi sur la tolérance 0
- 223
- Multiplier les occasions et les espaces de rencontres entre la population locale et les personnes immigrantes
 - Favoriser des projets interculturels (musique, peinture, théâtre...) pour permettre le dialogue
- 228 J'étais POUR la charte des valeurs Québécoises. Autrement, il faut que les immigrants s'intègrent dans notre société et le meilleur moyen passe par les contacts et les relations positives avec les gens d'ici.
- 227 Intégration des personnes handicapées au travail
- 230 campagne de sensibilisation
formation accessible aux employeurs et aux citoyens
- 234 La population actuellement active et plus vieille compte un nombre plus réduit de personnes de la « diversité ». Lorsque les nouvelles génération, plus « diversifiées » vont prendre la place, il y aura par le fait même plus de « diversité ». Par contre, mousser la diversité, c'est comme dire à une population qu'elle est insignifiante par elle-même, qu'elle ne peut se suffire. Irions-nous dire à Haïti qu'ils devraient se diversifier pour s'enrichir et évoluer comme société ?
- 233 Interdire la première expérience de travail au Canada comme prérequis pour être sélectionné pour un emploi.
Action positive
Favoriser la diversité chez les enseignants, les gestionnaires
Informar les personnes issues de la diversité de leurs droits et de recours possibles
- 237 Immigration selective (langue français ex: maghreb). Reconnaître les diplômes de façon responsable et non sans prendre en considération d'autres facteurs. Rendre les frais de scolaires abordables pour les étudiants étrangers (futur main d'œuvre)
Raccourcir le délai d'attente au 6 mois à 1 an pour traitement du dossier.
- 238
- Avoir une campagne publicitaire qui informe et sensibilise la population sur l'importance de la diversité pour notre société
 - Embaucher des animateurs et animatrices de radio, télé qui représentent bien leur communauté et non pas des islamophobes comme les benhabib et les fatima pepin de ce

	monde qui nuisent beaucoup au vivre ensemble et qui par leur écrits et interventions attisent la discrimination.
	- Donner un temps d'antennes télé (Radio canada par exemple) aux différents communautés discrim
242	Mettre l'aspect culturel de l'avant davantage que les qualifications professionnels
244	il faut des lois dissuasives et répressives contre ceux qui pratiquent la discrimination.
245	Se former plus sur les gains de la diversité
251	vulgarisation, information de la population pour connaître les différentes personnes immigrantes,
	être un peu sévère avec les médias qui diffusent les fake news.
253	imposer aux entreprises d'avoir un certain ratio dans leurs équipes parmi les immigrants.
	Faire plus de sensibilisation.
	encourager par des mesures pécuniaires et fiscales.
257	Aucune solution. Il n'y a pas de solution miracle tant que les médias colportent n'importe quoi
260	tous
265	reconnaissance des diplômes
269	Je ne sais pas
273	Le gouvernement doit mettre des formations, des stages, des mises à jour pour intégrer les immigrants.
274	Reconnaître les diplômes étrangers ou faciliter les démarches dans la recherche d'emploi. Ça pourrait enlever un fardeau pour une personne qui vient d'arriver.
276	des bonnes pratiques d'embauche pour faciliter l'accueil et l'intégration
281	campagne de sensibilisation. Mais ne pas donner plus à ceux qui arrivent.
293	.
297	Comme pour les procédures de bonne pratique de fabrication, il faudrait des procédés de bonne pratique de la gestion de la diversité et de sa valorisation. Il faut un plan d'action avec des objectifs atteignables, des moyens sérieux et des stratégies de mise en place afin de doter les différentes organisations d'un guide de bonne pratique de gestion de la diversité.
298	Faire évoluer les dispositifs de recrutement pour éviter la discrimination par les origines ethniques ou par la provenance des noms.
299	Identifier les privilèges de race que s'accordent les Québécois de souche francophone.
	Les «désactiver» pour agir en équité.
300	La discrimination positive
308	ouverture des ordres professionnels
312	arrêter de mettre des campagnes de sensibilisation et créer des vraies actions
313	Arrêter la collusion et la corruption.
314	Le Québec est aussi ses régions. La tournée actuelle du ministre pour promouvoir l'emploi ailleurs qu'à MTL ou Qc est une belle initiative. Cette vision aura je suis certaine un impact positif. Le ministre montre que l'apport des immigrants est une solution à la pénurie d'emploi actuel. la façon concrète est d'avoir un suivi de ces visites et des engagements faits pas les entreprises à réellement accueillir des immigrants, qui ont évidemment les bonnes compétences pour leur entreprise.
315	Education et meilleure représentativité dans les milieux publics
316	- renforcement de la Loi sur l'accès à l'égalité dans les organismes publics, application adéquate de la Loi - renforcement des objectifs de la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, renforcement de la direction de l'éducation de la CDPDJ. - encourager la mise sur pied des politiques internes en relation interculturelle avec un plan d'action s'y rattachant - formation adéquate sur le racisme, profilage racial et discrimination chez les agents de sécurité
317	Favoriser certains groupes de personnes victimes de discriminations systématiques » de façon temporaire, en vue de rétablir l'égalité des chances
320	Il faut absolument que les gestionnaires et les départements des RH soient plus ouverts. Il faut peut-être promouvoir la main-d'œuvre immigrante à l'aide de plus d'incitatifs (bonifiés) pour leur embauche.
324	La préparation de la société civile et des organismes et entreprises est prioritaire. Elle passe par un projet d'inclusion connu et reconnu par la société civile, les organisations et les entreprises qui y adhèrent. Ce qui signifie de l'accompagnement et des moyens mis en place et soutenus par des personnes ou organismes compétents. L'approche doit être positive et vue comme un gain: il faut être pour l'inclusion et y voir un apport avant d'être contre la discrimination.
325	Prendre plus attention à toutes les messages qui nous disent dans notre pays d'origine pour

- attirer l'attention d'immigrer comme travailler qualifié.
- 326 Embaucher les minorités à la STM, éducation de tous les religions à l'école, abolir la loi 62 car c'est clairement raciste, ne support pas le racisme même si le gouvernement profiterait. Créer des programmes de tolérance aux villes autour de Montréal pour éliminer les croyances racistes qui existent à cause de l'inéducation. Mettre des minorités à la télévision française, même aux stations de nouvelles. Créer des festivals de la diversité des cultures comme il y a dans plusieurs autres provinces au Canada.
- 327 C'est nécessaire qu'on dirige plus d'argent aux programmes de francisation maintenant, pour réaliser un pays plus réfléchissant de la diversité à l'avenir. La discrimination diminuerait si on travaillait à intégrer les immigrants dans une société où une langue partagée est obligatoire. Les entreprises aideraient ce processus en offrant des horaires plus flexibles aux employés inscrits en même temps aux programmes de francisation.
- 328 Ils faut accepter que les québécois sont pas supérieurs à toutes les autres cultures ici; ils ont leurs valeurs comme toutes les autres.
- 329 La sensibilisation des gestionnaires, des employés du gouvernement, et de la population en générale à propos de l'importance de l'immigration et de la lutte contre la discrimination. Bien informer les immigrants sur le cheminement à suivre à fin de faire reconnaître ses compétences professionnelles. Bien informer les immigrants à propos des services d'intégration au marché du travail et de francisation.
- 330 Dans un monde idéal la diversité serait incluse. Ce concept lui-même est discriminant. Éducation globale est humaine, représentative pour la vie quotidienne. Dialogue et disponibilité vers l'autre. Non violence et non agressivité. Pluralisme. Renoncer de partager systématiquement des idées péjoratives vers le Canada dans l'école de francisation.
- 332 Surveiller toute action directe ou indirecte qui crée des inégalités entre les individus. Inciter et instruire les individus ou les groupes d'individus qui subissent la discrimination d'exercer pleinement leurs droits.
- 333 L'homologation des diplômes d'autres pays.
- 334 Plus d'emploi pour les nouveaux arrivants mais qui correspondent à leurs études et expérience.
- 335 Plus de représentation des immigrants dans le gouvernement, les entreprises et les autres organisations.
- 336 Bien que ce soit très difficile de trouver un médecin de famille, le collège de médecins du Québec n'a pas accepté les médecins étrangers facilement et je pense qu'ils devraient changer son avis et accepteraient plus de médecins immigrants et par conséquent ils pourraient améliorer le niveau de santé.
- 337 Avoir une campagne pour mieux éduquer les Canadiens à propos de l'importance de l'intégration des immigrants au Canada.
- 338 Selon moi le gouvernement, les entreprises et les autres organisations devraient mettre en œuvre les lois plus strictes pour pénaliser les personnes responsables.
- 339 Faciliter l'accès au marché du travail pour les immigrants.
- 341 dsstaf
- 343 Revoir les niveaux d'accessibilité à l'emploi. Par exemple, une personne qui n'a pas la formation requise, mais l'expérience et les compétences, devrait être encouragée à postuler. Ce n'est déjà pas facile d'attirer de nouveaux arrivants dans une région, assurons-nous que ceux déjà en place, déjà installés, puissent avoir accès à de bons emplois, de bons salaires.
- 347 Pourcentage obligatoire de main-d'œuvre issue de l'immigration et des minorités? par année??
- 350 Appliquer les politiques et programmes déjà en place et cesser de faire semblant.
- 351 politiques claires, stratégie gouvernementale. Définir la discrimination
- 352 Programmes d'éducation en langue des signes
Programmes d'accès à des services d'interprétation sans limite pour les domaines d'emploi, éducation et de santé.
- 353 Sensibilisation,
Sentinelles dans les milieux à risque
- 355 Des amendes pour les fautes
- 359 Insister sur l'embauche de minorité, ... les quotas ne sont même pas respectés.
Créer des équipes diversifiées au sein des directions
- 362 Il faut rendre la collaboration entre les organismes et les entreprises attractives pour ce dernier. Les organismes qui travaillent auprès des immigrants ont de la difficulté à créer des liens solides avec les entreprises qui cherchent souvent à combler des besoins urgents de main-d'œuvre souvent peu qualifiés. Alors que les organismes en employabilité qui travaillent auprès des immigrants pourraient offrir un soutien à long terme pour le maintien en emploi et trouver une main-d'œuvre qualifiée.

Résumé du champ pour Q028

Selon vous, quelles solutions concrètes devraient être mises en œuvre prioritairement par le gouvernement, les entreprises et les autres organisations pour valoriser la diversité au sein de la société québécoise?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Réponse	134	74.44%
Sans réponse	46	25.56%

Identifiant (ID)	Réponse
23	Incitatifs pour valoriser la diversité dans les projets subventionnés par le gouvernement.
9	Selon Moi
20	
14	Idem
18	Accès à l' Emploi Reconnaissance des diplômes Campagnes de sensibilisation Régionalisation
22	Sensibilisation Education
24	ssss
27	Faciliter le recrutement des personnes immigrantes. Se baser sur les compétences et habiletés au lieu du nom, de l'apparence ou autre. Faciliter les processus de bureaucratie.
30	Donner un visage à la diversité dans les médias, les représentations politiques. Faire de la Laïcité une devise commune dans tous les lieux pour rendre les espaces publics, les entreprises, les écoles, des lieux de neutralité. Valoriser les compétences des immigrants en mettant en place des programmes de formation d'appoint pour une meilleure insertion professionnelle. Valoriser l'importance du travail en français auprès des immigrants. Cours d'éducation à la diversité ET INCITATIFS
33	Même chose.
38	???
40	Recruter, recruter. Et si les personnes ne font pas l'affaire, là on se jase.
44	Plusieurs réponses
48	Enlever cette notion de minorités visibles, déjà c'est une notion discriminatoire. Pourquoi je dois m'identifier comme noir ou arabe, ou chinois..
52	La meilleure façon de valoriser la diversité et de favoriser l'intégration, c'est de lutter contre le chômage (qui est très élevé chez les immigrants). Il faut éliminer les freins à l'embauche, empêcher les assos professionnelles de discriminer contre les gens formés à l'étranger, et améliorer le processus de reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger.
53	Organiser des campagnes de publicité, une lutte contre toutes les formes de discrimination et pourquoi pas un gala de la diversité pour récompenser les acteurs sociaux qui font preuve d'innovation et de dépassement en matière de valorisation de la diversité.
58	Là encore, programmes de sensibilisation, faire des mises en situation. Demander aux gens de se mettre à la place des personnes issues de la diversité afin de générer une prise de conscience
62	arrêtons de parler de valorisation de la diversité, ça ne fait que mettre l'accent sur la différence. je ne suis pas une blanche qui travaille, je suis une travailleuse qui est blanche.
64	Informé tout de suite de l'équivalence des diplômes pour un poste. Ex : je viens de France et mon système d'éducation est reconnu au Québec. Quelqu'un qui vient d'Algérie, dont le modèle scolaire est calqué sur le modèle français, n'est pas reconnu au Québec. Rappeler que beaucoup d'immigrés ont participé à faire en sorte que le Canada/Québec devienne ce qu'il est aujourd'hui.
65	Implanter des mesures de recrutement, de sélection et d'intégration en emploi qui élimine les discriminations de race et de genre. Par exemple, ne pas donner accès au nom sur le C.V., faire des entrevues à l'aveugle, comme c'est fait dans plusieurs villes et entreprises du monde. Que tous les groupes d'études, les chargés.es de consultation, etc. soit paritaire et diversifié. Par exemple, le tournée pour repenser l'école au Québec à trois porte-parole masculin et

	blancs...
66	S'assurer de retrouver une représentativité de la diversité dans les différents milieux et à toutes les sphères. Une discrimination positive à condition que les personnes soient compétentes et non pas pour servir de marionnettes juste pour faire valoir que la société québécoise ne fait pas de discrimination.
69	m nun u0h0 y 9g80
72	Embaucher plus d'immigrants
73	Mêmes réponses.
75	La reconnaissance des compétences acquises à l'étranger.
79	Éducation continue, promotion, valoriser cette importante contribution à la société Québécoise, informer les citoyens sur le manque de main-d'oeuvre. Essentiel de faire un meilleur arrimage entre la sélection et les emplois disponibles au Québec. Miser sur les talents et compétences, la langue s'apprendra une fois rendu. Il y a un besoin ici pour des travailleurs semi-spécialisés et non spécialisés (agriculture, restauration, etc.), alors il ne faut pas limiter la sélection.
83	Idem.
100	Faciliter les étapes de l'obtention du CSQ si une offre d'emploi qualifiant est obtenue et en réduire le délai d'obtention.
104	Campagne de sensibilisation, présentation des avantages reliés à la diversité.
106	approche par compétence. recrutement par compétence nous amène à sortir des préjugés et ce pour toute clientèle. Un employeur qui recherche la débrouillardise comme compétence principale pour combler un poste de manoeuvre, considérera la candidature d'un décrocheur, jumelage parfait.
107	Donner de moyen de recours pour les chercheurs d'emploi dans le cas où ils se voient refusé des emplois.
109	Informar, informer, informer. Faire connaître les résultats concrets de la diversité. Diversifier le visage de la culture et des média francophone. Faire connaître l'apport de la diversité. Rendre visible la diversité dans l'embauche et la promotion.
113	Déjà pour le gouvernement, mieux représenter les personnes issues de l'immigration parmi vos nombreux employés. Pour les entreprises ou organismes, même chose.
116	Travailler de concert avec les acteurs locaux pour répondre aux besoins identifiés par les citoyens
117	La diversité est acquise, on vit avec , le problème vient des traitements inéquitables
119	aucune idée
120	Rien. Juste laisser la société s'enrichir naturellement. Des noirs, des blancs, des jaunes, des bruns, il y en a, et si on arrête de regarder leur peau pour s'attarder, par exemple, à leurs compétences et à leur valeur, ça se fera tout seul.
121	Better schools and better education! How can a poor woman compete with a guy from private school sector. Do they have same opportunities? Better secular schools is the answer to that question.
122	Soutenir l'offre de formation en gestion de la diversité auprès des gestionnaires d'entreprises et d'organismes.
130	Les solutions seraient d'en parler avec les gens.
132	1. Adopter, à l'image du fédéral, un programme d'équité en emploi pour entreprises privées + contractuels du gouv. 2. Annuler modulation tarif CPE qui encourage -dépendance éco des immigrés ayant un revenu +faible, doivent considérer si leur participation sur marché du travail est viable éco. -Le recours aux travailleuses domestiques (souvent des immigrées) avec mauvaises conditions de travail, pour parents à revenus élevés -L'essor de garderies privées avec piètres conditions de travail
133	La laïcité complète en tous lieux
134	Miser sur l'éducation
135	*****
136	Aucune idée.
138	Il n'y rien à faire. La diversité n'est pas une valeur québécoise. L'important est l'égalité et la liberté. La liberté d'expression est menacée. Il devient particulièrement difficile de critiquer l'islam et l'immigration. Ceux qui le font se font insulter et stigmatiser. La motion contre l'islamophobie à l'Assemblée Nationale est un exemple de cette dérive. La lutte pour la diversité est devenue une forme de racisme contre les blancs.
142	Aucune idée
141	Meilleur soutien des organismes travaillant auprès des immigrants afin d'aider dans la recherche d'emploi. Offre de francisation à court et moyen terme
143	Voir réponse précédente.

- 145 Soutenir financièrement les initiatives culturelles qui mettent de l'avant la diversité; tenir compte de la diversité des élèves et de la société dans les programmes scolaires.
- 146 Si vous ne savez pas comment
Quel catastrophe
- 147 Propager la connaissance des AUTRES afin de les inclure dans le NOUS via des campagnes de sensibilisation et la formation des dirigeants sur la gestion de la diversité
- 148 L'intégration doit être l'objectif sociétale, la diversité est un très mauvais choix.
- 149 L'accompagnement des personnes - femmes et hommes - issues de la diversité, par des "coachs ou accompagnateurs des deux sexes" devraient être plus prégnant et être valorisé pendant une période allant jusqu'à 52 semaines.
- Une forme de jumelage, de parrainage ou encore la création de "binôme" pourraient être envisagée et mise en oeuvre. La dynamique des groupes serait un bon plan de match.
- 151 Juste convoquer les candidats à une entrevue et ne pas rejeter les candidatures en se fiant aux noms
- 152 ne sait pas
- 155 - Moyens de recours systématiques contre le racisme et la discrimination dans la fonction publique
- Mesures disciplinaires à l'endroit des gestionnaires et des autorités
- raffermir le caractère astreignant et grave dans les textes de loi (nomination et autres Lois et idéalement la Charte ! quoique cette dernière est claire au moins mais pas suivie)
- 156 - Systématiser une formation en gestion de la diversité en entreprise dans des secteurs clés
- Réimplanter des ressources du MIDI en région
- Développer une formation sur la gestion de la diversité
- Offrir un incitatif financier (crédit d'impôt, subventions, etc.) aux entreprises qui présentent X pourcentage de diversité dans leur milieu de travail
- Sensibiliser et former les gestionnaires sur la gestion de la diversité
- 157 Avoir des émissions de télé moins monochromes. Des festivals de musiques qui représentent davantage la diversité. Modérer les images en boucle lorsqu'il y a un attentat. On le sait, on l'a vu, pas besoin de nous le montrer 100 fois.
Il faudrait aussi que les Québécois s'interrogent sur leur culture de consommation qui fait de nous des Américains s'exprimant en français. À force d'avoir une culture insignifiante, on finit par le devenir et on a peur de ceux qui ont une véritable identité.
- 159 Intégrer des gens d'origines diverses en éducation et dans les milieux culturels, particulièrement les médias populaires (télé, cinéma). Pas seulement des acteurs : des producteurs et des décideurs surtout.
- 166 Plus de fermeté contre les personnes et organismes qui ne jouent pas le jeu, CV anonymes, un nombre d'employés établi d'avance selon un pourcentage, moins de propagande...
- 165 souligner l'apport de chacun
- 167 - Instaurer des prix (avec un montant en bourse) pour les entreprises, organismes, etc. qui accueillent le mieux les communautés culturelles dans leur organisation et en faire le rayonnement
- 173 Augmenter les taux de minorité dans les entreprises
Reconnaissance des acquis et de expériences hors Canada
- 177 Il faut que le ministre de l'immigration soit un immigrant. C'est un scandale d'oser nous proposer un ministre en suivant le mode de représentation politique des États coloniaux: un chef blanc et son armée de larbins ethniques chargés du sale boulot. Comment valoriser les immigrants lorsque le gouvernement nous fait la démonstration qu'il ne les considère pas aptes à se gérer eux-mêmes?
- 178 Les médias doivent améliorer leur façon de parler directement ou indirectement des minorités visibles
- 179
- 180 Vivre ensemble
- 181 Bien que cela pourrait apparaître comme un choix de société, il est nécessaire de rappeler que la mondialisation nous impose à s'ouvrir sur l'autre il me semble pertinent de faire valoir et connaître les bénéfices d'aller vers l'autre et surtout de l'intégrer sans "dénuder" l'autre de ses origines.
- 184 This is Canada - as an immigrant I immigrated to Canada. Make English an official language of Quebec - this experiment in legislating culture is doomed to fail - Quebec is falling behind. Quebec taxpayers are going to support my family and the education of my children, and when they grow up they are going to leave because this province sucks - try making Quebec better - stop being so fascist and get with the 21st century . Don't you worry about our culture, that's my job - you could govern better
- 183 Providing information in different languages. Providing information where to apply in different cases and issues.

- More attention and assistance to immigrants for adapting to life in Canada
- 187 Faire de la promotion pour traiter les immigrants comme tous les citoyens et appliquer les lois également.
- 190 Être ouvert aux autres et les reconnaître !
- 192 Loi sur la discrimination positive.
- 198 Comme déjà dit, considérez que les employés sont aussi des citoyens et que les milieux de travail sont une bonne plate-forme pour développer de bonnes pratiques, mais à l'inverse il faut agir plus sévèrement contre les organisations contrevenantes pour que le mauvais exemple ne se propage pas et que de nombreuses personnes immigrantes arrivent à une conclusion malheureusement minimaliste "les employeurs sont racistes".
- 204 Tolérance zéro
- 208 que les partis politiques se donnent l'exemple et recrutent des députés hommes et femmes issues de la diversité surtout que le financement des partis provient de l'ensemble des Canadiens.
- 207 Idem que précédente
- 212 Activités partage culturelle
Employés immigrants
- 214 information de masse sur les recours et ceux qui peuvent être de la discrimination. aller dans les écoles primaire secondaire.
- 228 Je fais mal la nuance entre cette question et la question précédente.
- 227 Intégration des personnes handicapées au travail
- 230 formation et sensibilisation
- 234 La diversité n'est pas une chose obligatoire. À trop vouloir mousser et pousser cet aspect, cela fait l'effet inverse que celui souhaité. Même moi, je suis tannée de ce courant social actuel. Trop c'est comme pas assez. Je n'ai pas le sentiment de trop, trop blanche, trop francophone. Comme si être « Québécois de souche » était mal vu, alors que se dire « Québécois d'origine x ou y » est bien vu.
- 233 Action positive au profit des personnes issues de la diversité
- 237 faciliter l'immigration en tout pour les demandeurs ayant une parfaite maîtrise du français car à mon avis c'est la relève pour combler la situation au niveau de notre main-d'œuvre. La solution passe définitivement par l'immigration sélective mais non discriminatoire. Pour moi sélective signifie (langue française déjà en arrivant) et miser aussi de façon importante sur les étudiants étrangers mais avec des frais abordables et l'assurance d'un emploi, plus le statut de résident perm.
- 238 -Avoir une campagne publicitaire qui informe et sensibilise la population sur l'importance de la diversité pour notre société
-Embaucher des animateurs et animatrices de radio, télé qui représentent bien leur communauté et non pas des islamophobes comme les Benhabib et les Fatima Pepin de ce monde qui nuisent beaucoup au vivre ensemble et qui par leurs écrits et interventions attisent la discrimination.
-Donner un temps d'antennes télé (Radio Canada par exemple) aux différentes communautés discriminées
- 242 Favoriser la compréhension des différentes cultures via des conférences, immersion dans différentes cultures, documentaire.
- 244 c'est de recruter plus des personnes issues de l'immigration, un programme d'accompagnement des nouveaux arrivants afin de s'intégrer rapidement.
- 245 Valoriser les compétences des immigrés
- 253 Interdire aux médias de dénigrer les autres ou propager toute sorte de racisme comme l'islamophobie.
Imposer aux entreprises d'avoir un certain ratio d'immigrants dans leurs actifs.
- 257 le concept de diversité est problématique.
- 265 Donner la parole au vrai gens qui représentent les minorités visibles et ethniques, des lois contre les mensonges et la provocation des médias poubelle!
- 269 Je ne sais pas
- 273 Offrir des emplois!
- 274 Faire des échanges culturels. Connaître les cultures des autres.
- 276 La désinformation de toute sorte nuit.....il faut informer véritablement pour créer de l'ouverture
être ouverts.
- 281 être ouverts.
- 284 inviter et accueillir les immigrants pour des stages. Il peut s'agir de stage sans rémunération de courte durée avec participation à base volontaire pour les immigrants.
- 293 .
- 297 Il faut d'abord respecter les quotas déjà mis en place, Respecter aussi A-2.01 - Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics mais implanter une aussi pour les organisations privées et semi-publiques.

- 298 Une immense campagne publique pour valoriser les migrants/la reconnaissance des compétences professionnelles/Assouplir les ordres professionnels qui ont la main mise sur des secteurs d'embauche touchant largement les migrants/ des formations interculturelles à tous les stades hiérarchiques dans tous les secteurs du service public (santé, sécurité, social...)
- 299 Pour le gouvernement, respecter et non pas violer ses responsabilités légales envers la représentativité de des communautés culturelles dans les organisations utilisant les fonds publics (et donc ceux des membres des communautés culturelles), AFIN DE NE PAS VOLER L'ARGENT DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES AU BÉNÉFICE DISCRIMINATOIRE DES QUÉBÉCOIS DE SOUCHE FRANCOPHONE.
Ne pas utiliser de façon consciente des MÉCANISMES FAVORISANT LA DISCRIMINATION AU PROFIT DE QUÉBÉCOIS DE SOUCHE FRANCOPHONE.
ÉQUITÉ.
- 300 La discrimination positive
- 308 Programme de reconnaissance et de valorisation des personnes racisées
- 312 obligation de quota
obligation de créer une loi spécifique contre la discrimination
lutte contre l'islamophobie
représentativité des communautés ethnoculturelles au sein des partis politiques et dans les sièges parlementaires
approches intersectionnelles
- 313 Arrêter de faire venir de la diversité ou le moins possible.
- 314 L'intégration par l'emploi. Promouvoir un aspect social et culturel à la rencontre avec les immigrants. Le repli sur soi, le jugement, le rester dans sa communauté d'origine, voilà là des éléments qui n'aideront en rien le rapport positif entre les peuples. Une mention particulière doit être ajoutée au guide du Qc remis aux nouveaux arrivants. Quand des activités sociales, sportives, culturelles etc... sont vécu de part et d'autres, le voisin ne m'est plus étranger. Maria Naciri
- 315 Education et meilleure représentativité dans les milieux publics
- 316 - création des politiques interculturelles internes avec des plans d'action de formation et d'animation
- 317 Promouvoir l'importance de la diversité au sein de la société québécoise dans les médias, dans les écoles et dans la culture en générale.
Combattre la stigmatisation et les stéréotypes des races, des religions et des sexes.
Mettre en position de pouvoir des gens victimes de la discrimination systémiques
- 320 Il faut souligner les entreprises qui favorisent la diversité et qui mettent en place un système pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes dans leur entreprise.
- 324 La campagne médiatique présentement en cours est un bon exemple: de telles campagnes doivent aussi être soutenues régionalement, par exemple par promotion d'entreprises qui ont réussi l'intégration de travailleur immigrants. Le multiplication d'occasions (activités culturelle, créatives, bénévoles, cercles de discussion, de loisirs, etc.) pendant lesquels les citoyens issus de différentes cultures peuvent se côtoyer pour faire et vivre des activités ensemble doivent être soutenues.
- 325 Être plus ouvert et comprendre que c'est pas facile d'immigrer
- 326 comme ma dernière réponse. C'est vraiment simple et le gouvernement c'est quoi il faut faire, mais ils ne font pas car il est infiltré par des politiciens qui lui-même discriminent ou leur mentalité dans le sujet est petit ou ils sont embauchés dans cette rôle d'emploi avec ni expériences ni éducation dans ce sujet.
- 327 Il n'y a pas de solutions concrètes pour un problème si éthéré comme celui d'un manque de diversité au Québec. Les changements culturels prendrait quelques générations.
Seulement par une langue commun qu'on puisse démystifier l'un est l'autre, et créer une forum où l'échange culturelle aura pris lieu. C'est nos similitudes, en partageant les places publiques avec les nouvelles arrivées (quartiers et les théâtres etc.) qui mène à l'appréciation du diversité.
- 328 Oubliez les idées nationalistes et archaïques de Lionel Groulx et arrivez dans le 21 siècle.
- 330 Éducation globale.
Des ateliers au non violence.
Apprécier l'humaine pour son capacité d'intégration et adaptation.
- 332 1) Formation pour éliminer la discrimination dans l'école, dans le travail et dans le média
2) Observation des discriminations systématiques
3) Introduire politique pour donner des avantages à des populations considérées comme discriminées
- 333 créer un département de la responsabilité sociale corporative
- 334 Une façon de valoriser la diversité c'est de permettre aux nouveaux arrivants avoir la possibilité de trouver des emplois adaptés à leur études. Plusieurs immigrants travaillent dans

- positions qui ne correspondent pas à leur études et expérience, ou qui ne trouvent pas de travail.
- 335 Garantir un pourcentage de représentation dans le marché de travail, dans le gouvernement et dans les autres organisations.
- 337 Avoir une campagne pour mieux éduquer les canadiens a propos de l'importance de l'intégration des immigrants au Canada
- 339 Faciliter l'accès au marché du travail pour les immigrants.
- 341 fasfsa
- 343 Favoriser des rencontres d'échanges culturels, mais avant tout, il faut s'assurer de bien connaître sa propre culture, son histoire locale et régionale, sa langue, son patrimoine, ce qui nous définit. C'est primordial de bien se connaître pour être capable de s'ouvrir à l'autre, de ne pas le craindre.
- 347 Discours positif
- 350 faire preuve de volonté politique et non seulement en vue de gagner quelques voix aux élections. Le Fiasco de la Consultation projetée puis annulée sur le racisme et la discrimination systémique montre à quel point le gouvernement et les autres partis politiques : 1. sont mal informés et ne font pas leurs devoirs de bien comprendre la situation; 2. veulent tout simplement gagner des voix; 3. se laissent manipuler par des groupes d'intérêt .
- 351 Gouvernement: arrêter les attitudes complaisantes envers les radios-poubelles et les médias haineux. Se pencher sérieusement sur la question des commentaires haineux et discriminatoires dans les espaces réservés aux commentaires dans les médias en ligne. Il n'y a la plupart du temps aucune censure, ce sont des outils de propagation de la discrimination qui menacent la valorisation de la diversité. Ils n'ont pas leur place dans notre société. La discrimination n'existe pas seulement au travail!!
- 353 Maintenir le flot des nouveaux arrivants
Encadrer l'intégration en emploi (utiliser les organismes en employabilité spécialisés en immigration)
- 355 La reconnaissance des diplômes
- 359 Favoriser l'embauche des minorités. le faire et non le dire. Les programmes ne suffisent pas. Il faudrait créer une vigie pour s'assurer que le gouvernement applique la règle des quotas.
- 364 -
- 362 Incitatif pour l'embauche d'immigrants pour faire vivre des histoires à succès aux entreprises d'embauche d'immigrants.

Résumé du champ pour Q029

Quelle est votre année de naissance ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
2003 (A1)	0	0.00%
2002 (A104)	1	0.56%
2001 (A103)	0	0.00%
2000 (A102)	0	0.00%
1999 (A2)	0	0.00%
1998 (A3)	0	0.00%
1997 (A4)	0	0.00%
1996 (A5)	1	0.56%
1995 (A6)	2	1.11%
1994 (A7)	1	0.56%
1993 (A8)	0	0.00%
1992 (A9)	4	2.22%
1991 (A10)	2	1.11%
1990 (A11)	3	1.67%
1989 (A12)	1	0.56%
1988 (A13)	5	2.78%
1987 (A14)	3	1.67%
1986 (A15)	6	3.33%
1985 (A16)	7	3.89%
1984 (A17)	5	2.78%
1983 (A18)	4	2.22%
1982 (A19)	2	1.11%
1981 (A20)	9	5.00%
1980 (A21)	8	4.44%
1979 (A22)	7	3.89%
1978 (A23)	9	5.00%
1977 (A24)	15	8.33%
1976 (A25)	6	3.33%
1975 (A26)	4	2.22%
1974 (A27)	6	3.33%
1973 (A28)	5	2.78%
1972 (A29)	2	1.11%
1971 (A30)	5	2.78%
1970 (A31)	6	3.33%
1969 (A32)	6	3.33%
1968 (A33)	2	1.11%
1967 (A34)	2	1.11%
1966 (A35)	1	0.56%
1965 (A36)	2	1.11%
1964 (A37)	4	2.22%
1963 (A38)	4	2.22%
1962 (A39)	1	0.56%
1961 (A40)	3	1.67%
1960 (A41)	3	1.67%
1959 (A42)	5	2.78%
1958 (A43)	4	2.22%
1957 (A44)	2	1.11%
1956 (A45)	1	0.56%
1955 (A46)	2	1.11%
1954 (A47)	2	1.11%
1953 (A48)	1	0.56%
1952 (A49)	2	1.11%
1951 (A50)	0	0.00%
1950 (A51)	1	0.56%
1949 (A52)	1	0.56%
1948 (A53)	1	0.56%
1947 (A54)	0	0.00%

Statistiques rapides

Questionnaire 987227 'Valorisation de la diversité et lutte contre la discrimination'

1946 (A55)	0	0.00%
1945 (A56)	0	0.00%
1944 (A57)	0	0.00%
1943 (A58)	0	0.00%
1942 (A59)	0	0.00%
1941 (A60)	0	0.00%
1940 (A61)	0	0.00%
1939 (A62)	0	0.00%
1938 (A63)	0	0.00%
1937 (A64)	0	0.00%
1936 (A65)	0	0.00%
1935 (A66)	0	0.00%
1934 (A67)	0	0.00%
1933 (A68)	0	0.00%
1932 (A69)	0	0.00%
1931 (A70)	0	0.00%
1930 (A71)	0	0.00%
1929 (A72)	0	0.00%
1928 (A73)	0	0.00%
1927 (A74)	0	0.00%
1926 (A75)	0	0.00%
1925 (A76)	0	0.00%
1924 (A77)	0	0.00%
1923 (A78)	0	0.00%
1922 (A79)	0	0.00%
1921 (A80)	0	0.00%
1920 (A81)	0	0.00%
1919 (A82)	0	0.00%
1918 (A83)	0	0.00%
1917 (A84)	0	0.00%
1916 (A85)	0	0.00%
1915 (A86)	0	0.00%
1914 (A87)	0	0.00%
1913 (A88)	0	0.00%
1912 (A89)	0	0.00%
1911 (A90)	0	0.00%
1910 (A91)	0	0.00%
1909 (A92)	0	0.00%
1908 (A93)	0	0.00%
1907 (A94)	0	0.00%
1906 (A95)	0	0.00%
1905 (A96)	0	0.00%
1904 (A97)	0	0.00%
1903 (A98)	0	0.00%
1902 (A99)	0	0.00%
1901 (A100)	0	0.00%
1900 (A101)	1	0.56%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q029

Quelle est votre année de naissance ?

é mais cette question a trop de possibilités de réponses pour être correctement affichée dans un graph

Résumé du champ pour Q030

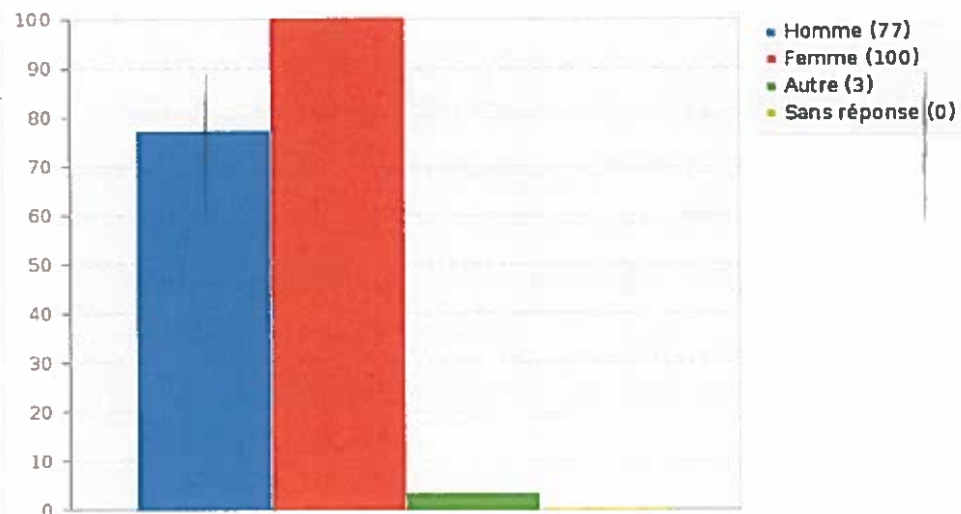
Quel est votre sexe ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Homme (A1)	77	42.78%
Femme (A2)	100	55.56%
Autre	3	1.67%
Sans réponse	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
24	T
67	trans
94	N'a pas d'incidence sur vos statistiques

Résumé du champ pour Q030

Quel est votre sexe ?



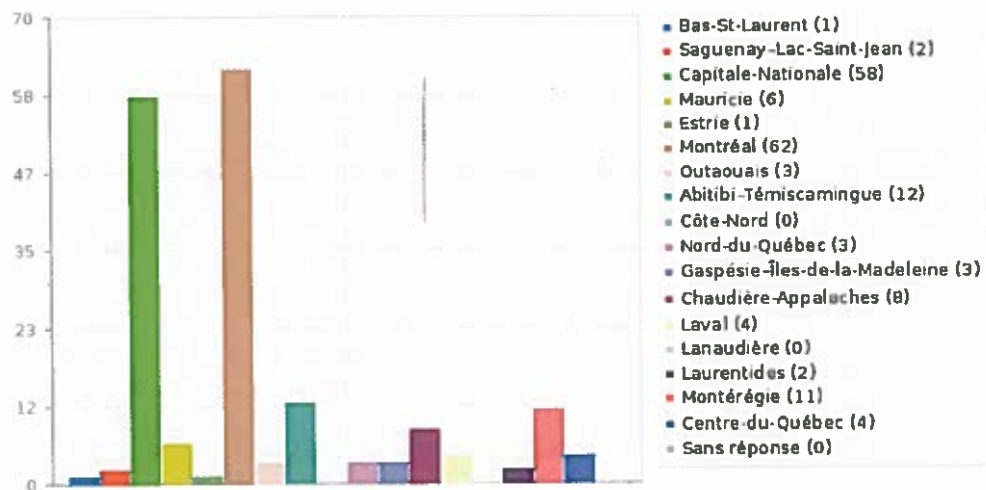
Résumé du champ pour Q031

Dans quelle région résidez-vous ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Bas-St-Laurent (A1)	1	0.56%
Saguenay-Lac-Saint-Jean (A2)	2	1.11%
Capitale-Nationale (A3)	58	32.22%
Mauricie (A4)	6	3.33%
Estrie (A5)	1	0.56%
Montréal (A6)	62	34.44%
Outaouais (A7)	3	1.67%
Abitibi-Témiscamingue (A8)	12	6.67%
Côte-Nord (A9)	0	0.00%
Nord-du-Québec (A10)	3	1.67%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (A11)	3	1.67%
Chaudière-Appalaches (A12)	8	4.44%
Laval (A13)	4	2.22%
Lanaudière (A14)	0	0.00%
Laurentides (A15)	2	1.11%
Montréal (A16)	11	6.11%
Centre-du-Québec (A17)	4	2.22%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q031

Dans quelle région résidez-vous ?



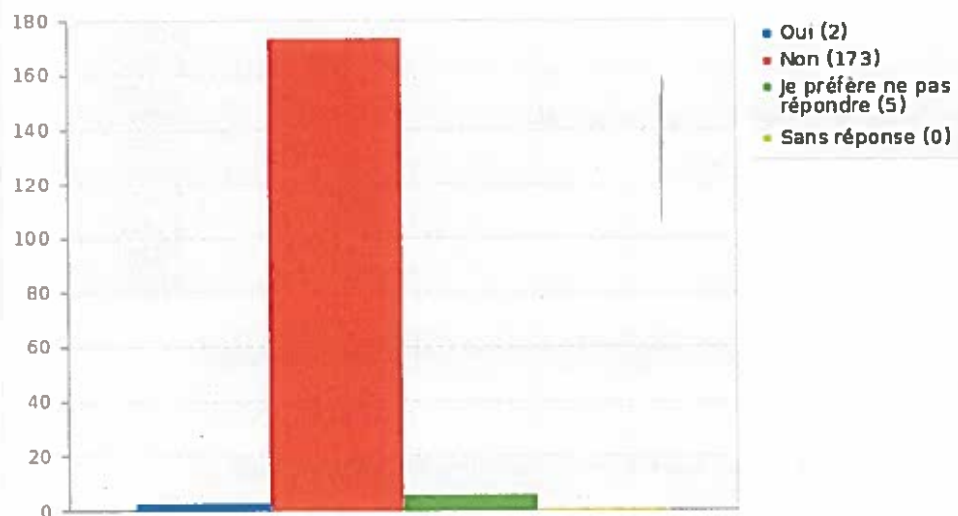
Résumé du champ pour Q032

Êtes-vous un ou une Autochtone, c'est-à-dire membre des Premières Nations, Métis ou Inuit?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Oui (A1)	2	1.11%
Non (A2)	173	96.11%
Je préfère ne pas répondre (A3)	5	2.78%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q032

Êtes-vous un ou une Autochtone, c'est-à-dire membre des Premières Nations, Métis ou Inuit?



Résumé du champ pour Q033

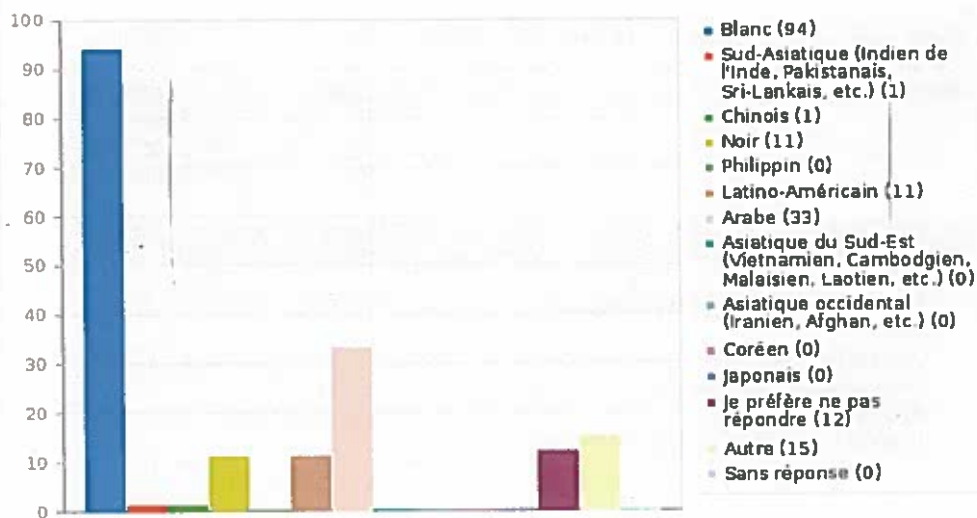
Êtes-vous...

Réponse	Décompte	Pourcentage
Blanc (A1)	94	52.81%
Sud-Asiatique (Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais, etc.) (A2)	1	0.56%
Chinois (A3)	1	0.56%
Noir (A4)	11	6.18%
Philippin (A5)	0	0.00%
Latino-Américain (A6)	11	6.18%
Arabe (A7)	33	18.54%
Asiatique du Sud-Est (Vietnamien, Cambodgien, Malaisien, Laotien, etc.) (A8)	0	0.00%
Asiatique occidental (Iranien, Afghan, etc.) (A9)	0	0.00%
Coréen (A10)	0	0.00%
Japonais (A11)	0	0.00%
Je préfère ne pas répondre (A13)	12	6.74%
Autre	15	8.43%
Sans réponse	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
30	Berbère (Algérien)
52	Mélangé
66	Kabyle
143	Arabe très blanche, ça ne paraît pas et j'ai un prénom francophone et un nom de famille qui passe bien
147	Votre question estb elle même discriminatoire à mon sens
148	Comme la majorité des gens de ma région environ 98 % bland et 2% améridien
160	pas de case pour les personnes métissées?
166	Berbère
181	Kabyle (orginaire de l'Afrique du Nord)
183	European
207	Un mélange: votre formulaire devrait nous laisser sélectionner plus qu'une catégorie. Blanche, noire, autochtone
238	Maghrebin, amazigh
298	Métissée
314	Berbère marocaine
327	balkan

Résumé du champ pour Q033

Êtes-vous...



Résumé du champ pour Q034

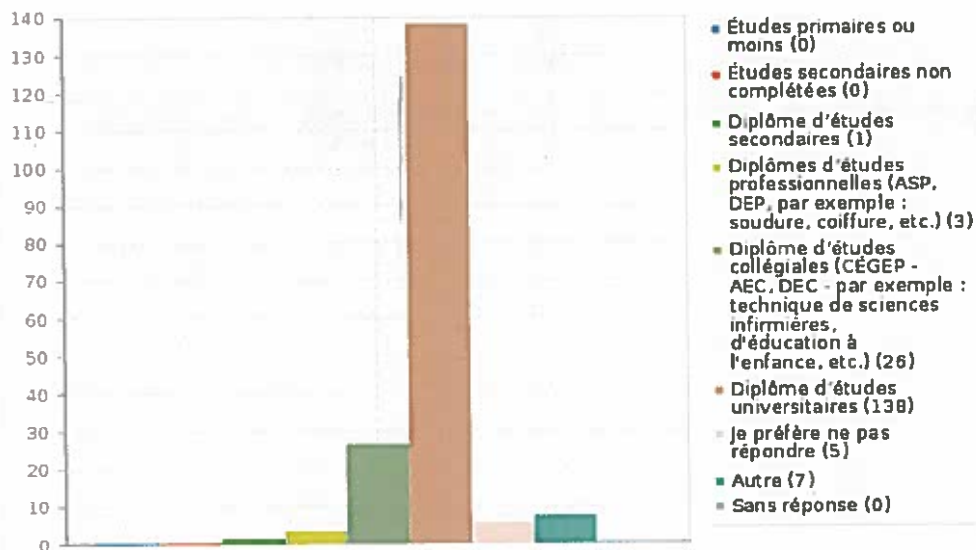
Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que vous ayez obtenu ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Études primaires ou moins (A1)	0	0.00%
Études secondaires non complétées (A2)	0	0.00%
Diplôme d'études secondaires (A3)	1	0.56%
Diplômes d'études professionnelles (ASP, DEP, par exemple : soudure, coiffure, etc.) (A4)	3	1.67%
Diplôme d'études collégiales (CÉGEP - AEC, DEC - par exemple : technique de sciences infirmières, d'éducation à l'enfance, etc.) (A5)	26	14.44%
Diplôme d'études universitaires (A6)	138	76.67%
Je préfère ne pas répondre (A7)	5	2.78%
Autre	7	3.89%
Sans réponse	0	0.00%

Identifiant (ID)	Réponse
30	Maitrise
143	Barreau + Maîtrise en droit international
170	AEC
238	J'ai une Maîtrise d'ici
297	Phd économie internationale
298	PhD
299	Diplôme universitaire 2e cycle (M.Sc.)

Résumé du champ pour Q034

Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que vous ayez obtenu ?



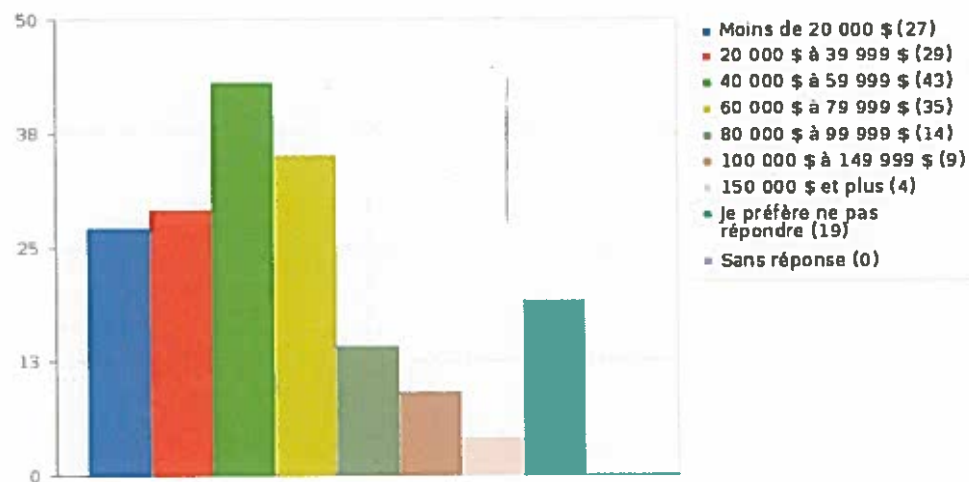
Résumé du champ pour Q035

Revenu total personnel, avant impôts, en 2016

Réponse	Décompte	Pourcentage
Moins de 20 000 \$ (A1)	27	15.00%
20 000 \$ à 39 999 \$ (A2)	29	16.11%
40 000 \$ à 59 999 \$ (A3)	43	23.89%
60 000 \$ à 79 999 \$ (A4)	35	19.44%
80 000 \$ à 99 999 \$ (A5)	14	7.78%
100 000 \$ à 149 999 \$ (A6)	9	5.00%
150 000 \$ et plus (A7)	4	2.22%
Je préfère ne pas répondre (A8)	19	10.56%
Sans réponse	0	0.00%

Résumé du champ pour Q035

Revenu total personnel, avant impôts, en 2016



QUESTION – RP100

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES DU FORUM « VALORISATION DE LA DIVERSITÉ ET LA LUTTE À LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE »

Les dépenses du Forum sur la valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination se sont élevées à 364 801,86 \$. Ces dépenses sont réparties ainsi :

- 267 621,45 \$ à titre de subventions versées aux 23 organismes à but non lucratif ayant réalisé des activités de consultation locale;
- 17 835 \$ dans le cadre du contrat d’expertise-conseil octroyé à M^{me} Maryse Alcindor;
- 5 000 \$ dans le cadre du contrat d’animation octroyé à M^{me} Alexandra Diaz;
- 36 954,69 \$ au Centre des services partagés du Québec pour la logistique du Forum à Québec le 5 décembre 2017;
- 14 782,50 \$ à l’Administration portuaire de Québec pour la location des salles et la pause-café lors du Forum à Québec le 5 décembre 2017;
- 6 316,07 \$ pour les services du Bistro Évolution Traiteur lors du Forum à Québec le 5 décembre 2017;
- 2 306,43 \$ pour les frais de déplacement et d’hébergement du personnel du ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion affecté à l’organisation de la journée du Forum;
- 13 798,61 \$ pour les frais de déplacement et d’hébergement de l’ensemble de la tournée « Valorisation de la diversité et la lutte contre la discrimination » du personnel du cabinet ministériel;
- 187,11 \$ à Purolator inc. pour les frais d’envois par service de messagerie.

QUESTION – RP101

**TAUX DE PRÉSENCE AU QUÉBEC DES ÉTUDIANTS AYANT OBTENU UNE DES
250 EXEMPTIONS DE DROITS DE SCOLARITÉ REMISE PAR LE PREMIER
MINISTRE DU QUÉBEC LORS DU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE À
MADAGASCAR EN 2016**

Les données demandées ne sont pas disponibles.

Q U E S T I O N – R P 1 0 2

TAUX DE PRÉSENCE AU QUÉBEC DES ÉTUDIANTS AYANT OBTENU UNE DES 42 BOURSES
POUR LA FORMATION COLLÉGIALE ET TECHNIQUE REMISES PAR LE PREMIER MINISTRE DU
QUÉBEC LORS DU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE
MADAGASCAR EN 2016

Les données demandées ne sont pas disponibles.

QUESTION – RP103

LE NOMBRE DE VISAS, AINSI QUE LE NOMBRE DE REFUS ÉMIS PAR IMMIGRATION CANADA AUX ÉTUDIANTS AYANT REÇU L'UNE DES 42 BOURSES POUR LA FORMATION COLLÉGIALE ET TECHNIQUE OU L'UNE DES 250 EXEMPTIONS DE DROITS DE SCOLARITÉ REMISES PAR LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC LORS DU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE À MDAGASCAR EN 2016

La réponse à cette question relève du ministère d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Q U E S T I O N – R P 1 0 4

POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR 2017-2018, INDIQUER :

- a) LA LISTE DES EMPLOYÉS ET DES MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION, EN INDIQUANT LE POSTE QU’ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION;
 - b) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES OU QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT : LEUR NOM, LEUR TITRE, LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV;
 - c) LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, DE VOYAGE ET DE REPRÉSENTATION
-

Il n’y a aucun organisme, agence ou autre relevant du Ministère.

QUESTION – RP105

LISTE DE TOUTES LES FORMATIONS (INCLUANT LES FORMATIONS CONTINUES ET CELLES MENANT À L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION OU D'UN DIPLÔME), CONFÉRENCES, ATELIERS, JOURNÉES D'ACTIVITÉS, SOMMETS, CONGRÈS OU AUTRES ACTIVITÉS AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018. INDIQUER :

- a)** LE LIEU;
 - b)** LE COÛT;
 - c)** LA OU LES DATES DE PARTICIPATION;
 - d)** LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;
 - e)** LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ORGANISME AYANT OFFERT L'ACTIVITÉ;
 - f)** LE NOM DE LA FORMATION OU DE L'ACTIVITÉ
-

Le document en annexe présente l'ensemble des formations, conférences, ateliers et journées d'activités réalisées pour la période du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018.

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
1, Place Ville Marie, Montréal	19,00	2017-04-05	1	CIRAIG	Les problèmes de toxicomanie chez les employés: agir pour éviter le pire
1000, Place Jean-Paul-Riopelle - Montréal	900,00	2017-05-31	1	Institut des auditeurs internes	La gestion des risques dans le secteur public
1000, Place Jean-Paul-Riopelle-salle B1.01, Montréal	45,00	2017-06-09	1	ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS	Conférence - L'entrepreneuriat et l'innovation: une alchimie nécessaire
1100, boul. René-Lévesque Ouest, salle 1205 , Montréal	3 142,81	2018-01-09	11	AFI Expertise	Messengerie Outlook
1100, boul. René-Lévesque Ouest, salle 1205 , Montréal	3 714,23	2018-01-11	13	AFI Expertise	Messengerie Outlook
1100, boul. René-Lévesque Ouest, salle 1205 , Montréal	3 999,94	2018-01-12	14	AFI Expertise	Messengerie Outlook
1100, boul. René-Lévesque Ouest, salle 1205 , Montréal	3 428,52	2018-01-16	12	AFI Expertise	Messengerie Outlook
1100, boul. René-Lévesque Ouest, salle 1205 , Montréal	3 428,52	2018-01-17	12	AFI Expertise	Messengerie Outlook
1100, boul. René-Lévesque Ouest, salle 1205 , Montréal	285,70	2018-02-02	14	AFI Expertise	Messengerie Outlook
1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	232,80	2017-04-25	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	Méthodes de communication
1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	232,80	2017-05-11	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	L'Ingénierie de la qualité du logiciel
1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	232,80	2017-05-11	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	Sujets avancée en conception logicielle
1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	232,80	2017-05-01	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	Gestion projet en génie logiciel (session Été 2017)
1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	232,80	2017-05-01	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	Réalisation et maintenance de logiciels (session Été 2017)
1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	232,80	2017-05-01	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	Vérification et assurance qualité de logiciel (session Été 2017)
1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	698,40	2017-09-05	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	Estimation de projets logiciels / Architecture logicielle / Processus développement Agile
1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	239,10	2017-12-20	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	Informatique et statistiques appliquées (session automne 2017)
1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	232,80	2017-08-12	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	Méthodes de communication
1105 Boulevard René-Lévesque Ouest, #1205	2 855,00	2017-11-13	1	AFI	Activation et administration Office 365, incluant Exchange On line (20347 - Enabling and Managing Office 365)
1155, Ave Yves Blais, Terrebonne	0,00	2017-10-18	1	SANTINEL	Secourisme en milieu de travail
1195, rue Ampère, Boucherville	0,00	2017-07-13	1	Formation Langevin	Secourisme en milieu de travail
1212, rue Panet, Montréal	3 597,06	2017-04-20	11	AQEFLS / ASS. QC ENS. FRANÇAIS. LANGUE SECONDE	Congrès de l'Association québécoise des enseignants de français langue seconde
1220, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	857,00	2017-10-10	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	PERT-670 Optimiser les performances de son équipe
1220, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	746,00	2017-10-23	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	PERT-677 Coatching et rétroaction
1220, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	857,00	2017-12-13	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	PERT-663 Gestionnaire Performant 2
1220, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	995,00	2017-11-20	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	PER-720 :Gestion de projet: concept et savoir-faire
1410, rue Stanley, bur. 800, Montréal	0,00	2017-10-25	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Cadre légal et normatif: Emploi étudiant, le stage et le processus de qualification particulier

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
1410, rue Stanley, bur. 800, Montréal	0,00	2017-10-26	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Cadre légal et normatif: Emploi étudiant, le stage et le processus de qualification particulier
1440, rue Ste-Cathérine Ouest, #1010, Montréal	0,00	2017-11-01	1	Cloud IT Camp Montréal	Formation Infonuagique
1440, rue Ste-Catherine Ouest, 10e étage, Montréal	1 975,00	2017-12-18	1	VERSALYS FORMATION	20767 - Implementing a SQL Data Warehouse
150, boul. René-Lévesque Est, 11e étage, Québec	749,32	2017-11-16	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Gestion des parties prenantes en contexte de gestion de projets
150, boul. René-Lévesque Est, 11e étage, Québec	17,00	2017-07-10	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Mode Data Track
150, boul. René-Lévesque Est, 11e étage, Québec	0,00	2017-07-10	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Utilisation Web ADI
150, boul. René-Lévesque Est, 11e étage, Québec	845,35	2017-07-11	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Dossier des personnes - volet responsable de dossiers
150, boul. René-Lévesque Est, 11e étage, Québec	0,00	2017-12-11	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Mode Data Track / Web ADI
150, boul. René-Lévesque Est, 11e étage, Québec	915,30	2017-12-12	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Formation dosssier personne
1600, boul. Henri-Bourassa Ouest, local 550 Montréal	0,00	2017-04-12	1	Formation Langevin	Secourisme en milieu de travail
1751, rue du Marais, Local 300, Québec	590,90	2017-10-05	1	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Méthode en cyberenquête
190 Valois, Vaudreuil-Dorion, Québec	0,00	2017-09-15	1	Formation Langevin	Secourisme en milieu de travail
2 pl. Laval, bureau 470, Laval	220,00	2018-02-15	1	VERSALYS FORMATION	Excel intermédiaire
2075, boul. Robert-Bourassa, bureau 500	252,95	2017-05-03	1	VERSALYS FORMATION	Ms-Word 2013/2016 Intermédiaire
2305, rue de l'Université, Québec	625,65	2017-10-03	1	Regroupement de Réseaux en Santé des Personnes au Travail	Viser une présence et une performance optimale au travail
276, rue St-Jacques Ouest - Niveau Mezzanine, salle M-18,	0,00	2017-11-28	2	MINISTÈRE EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS)	Personnes ressources en adaptation de poste de travail
276, rue St-Jacques Ouest -Niveau Mezzanine, salle M-27,	0,00	2017-10-25	1	MINISTÈRE EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS)	Initiation des nouveaux membres de comité santé-sécurité
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2017-11-14	3	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Module L2-A Naviguer dans une demande Imagine

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2017-12-04	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier - Gestion du rendement et des contributions
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2017-06-14	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Poursuite du transfert des demandes hors plafond dans SEPTE
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2018-02-28	6	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier de travail sur l'optimisation du PII
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2017-04-28	20	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier de formation - Révision administrative
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2017-05-02	6	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Techniques d'entrevue - Conseillers(ères SGA)
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2017-05-03	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Techniques d'entrevue - Conseillers(ères SGA)
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2017-05-04	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Techniques d'entrevue - Conseillers(ères SGA)
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2017-05-05	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Techniques d'entrevue - Conseillers(ères SGA)
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2017-05-08	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Techniques d'entrevue - Conseillers(ères SGA)
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2017-05-15	2	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Règles et lois sur l'immigration des gens d'affaires (introduction)
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2017-07-03	3	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Méthodologie de traitement de travail dossier investisseur
285, rue Notre-Dame Ouest, 4e étage, Montréal	0,00	2017-07-25	6	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Techniques d'entrevue - Conseillers(ères SGA)
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	0,00	2017-04-04	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Changements à la pondération
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	0,00	2017-06-28	2	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La loi sur l'immigration du Québec et le règlement de sélection des ressortissants étrangers
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	0,00	2017-06-29	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Guide des procédures d'immigration - La loi sur la justice administrative
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	0,00	2017-07-04	3	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Guide de rédaction du document narratif - Certificat de sélection du Québec volet investisseur

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	0,00	2017-07-05	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	SEPTE investisseur - L'examen sur dossier
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	0,00	2018-01-09	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La loi sur la justice administrative
285, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, salle 5.08-A,B,C	1 275,00	2017-12-05	12	COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE	Je gère mon temps, mes priorités, mes activités
2900, boul. Edouard-Montpetit, Montréal	232,80	2017-07-11	1	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Gestion des archives numériques
3000, ch. De la Côte-Sainte-Catherine - Montréal, Salle Par	1 270,75	2017-08-16	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Habiletés politiques dans les organisations : soyez un acteur stratégique
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal	478,20	2017-12-14	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Intelligence d'affaires
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal	478,20	2017-12-19	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Gestion financière 1 / Introduction au marketing
3000, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal	239,10	2017-12-19	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Logiciels statistiques pour l'analyse de données
3000, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal	465,60	2017-04-13	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Stratégie de l'entreprise / Systèmes d'information en gestion
3000, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal	232,80	2017-04-29	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Analyse de la demande
3000, rue Viau, Montréal	0,00	2017-04-24	1	Formation Langevin	Secourisme en milieu de travail
320, rue Ste-Catherine E., Montréal	232,80	2017-06-02	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Éthique de la commutation sur internet
320, rue Ste-Catherine E., Montréal	80,00	2017-11-23	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	VBA pour Excel
3200, rue Jean-Brillant, Montréal	25,00	2017-04-18	1	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Les paradis fiscaux : des adversaires de l'État de droit
3535, rue St-Denis, Montréal	0,00	2017-06-06	2	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Directive concernant l'attribution de la rémunération des fonctionnaires
359, McGill Salle 2.15, Montréal	0,00	2017-11-01	3	CONTRÔLEUR DES FINANCES	L'état du Québec et son fonctionnement
360, McGill Salle 2.15, Montréal	0,00	2018-01-11	11	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier - Gestion du rendement et des contributions
360, McGill Salle 2.15, Montréal	0,00	2017-12-06	11	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier - Gestion du rendement et des contributions

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
360, McGill Salle 3.16, Montréal	0,00	2017-12-08	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier - Gestion du rendement et des contributions
360, rue McGill, Montréal	0,00	2018-02-12	1	AFI Expertise	Auto-Formation Outlook
360, rue McGill, Montréal	0,00	2018-02-26	1	AFI Expertise	Outlook 2013
360, rue McGill, salle RC10, Montréal	0,00	2017-10-31	16	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Responsabilité financière des gestionnaires
360, rue McGill, salle RC11, Montréal	0,00	2017-11-01	17	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	RH Soutien Administratif - Sagir
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	0,00	2017-08-02	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Syged - Gestion et suivi des mandats
360, McGill	0,00	2017-12-04	3	DECIMAL	Progiciel DECIMAL
360, McGill - Local RC11	0,00	2018-01-25	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Assurance qualité
360, McGill - Local RC11	0,00	2018-02-01	6	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Assurance qualité
360, McGill, bureau 2.01 - Montréal	0,00	2017-10-19	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation formation Outlook
360, McGill, bureau 2.01 - Montréal	0,00	2017-10-24	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation formation Gestion documentaire
360, McGill, bureau 2.01 - Montréal	0,00	2017-11-02	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation formation Outlook
360, McGill, bureau 2.01 - Montréal	0,00	2017-11-08	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation formation Gestion documentaire
360, McGill, bureau 2.01 - Montréal	0,00	2017-11-20	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation formation Outlook
360, McGill, bureau 2.01 - Montréal	0,00	2017-12-01	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation formation Outlook
360, McGill, bureau 2.01 - Montréal	0,00	2017-12-04	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation formation Gestion documentaire
360, McGill, bureau 2.01 - Montréal	0,00	2017-12-11	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation formation Outlook
360, McGill, Montréal	2 200,00	2017-08-29	16	ACTI-COM	Écriture stratégique

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
360, McGill, Montréal	2 200,00	2017-09-07	20	ACTI-COM	Écriture économique
360, McGill, Montréal (Webinaire)	0,00	2017-09-19	2	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Formation WEB - Portrait personnalisé
360, rue McGill, 4e étage, Bur. 4.07b, Montréal	0,00	2017-04-24	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Supervision de stage de l'étudiante Ben Said Aldjia (techniques bureautique)
360, rue McGill, 5e étage, Montréal	0,00	2017-04-25	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Stage de l'étudiant Rainard David au Service AAA(cr 4440)
360, rue McGill, 5e étage, Montréal	0,00	2017-05-08	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Stage de l'étudiant Brika Abir au Service AAA (cr 4440)
360, rue McGill, 5e étage, Montréal	0,00	2017-05-23	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Stage de Baron-Morasse Christophe à da DPSPP (cr 4430)
360, rue McGill, 5e étage, Montréal	0,00	2017-05-23	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Stage de Ducharme Liya à da DPSPP (cr 4430)
360, rue McGill, 5e étage, Montréal	0,00	2017-05-23	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Stage de Dufault Sandrine à da DPSPP (cr 4430)
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-05-24	2	APSSAP / ASS. PARIT. SANTÉ ET SÉC. ADM. PUBL.	Mise à jour : personnes-ressources en adaptation de poste de travail (ergonomie)
360, rue McGill, Montréal	25,00	2018-02-09	1	Centre de leadership et dév. des compétences (CLDC	L'interface Politico-administrative
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-08-31	1	Cofomo	Coaching - Gestion de changement
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-09-18	1	Cofomo	Coaching - Gestion de changement
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-09-28	1	Cofomo	Coaching - Gestion de changement
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-10-13	1	Cofomo	Coaching - Gestion de changement
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-10-19	1	Cofomo	Coaching - Gestion de changement
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-11-29	1	Cofomo	Coaching - Gestion de changement
360, rue McGill, Montréal	12 000,00	2017-11-16	2	DECIMAL	Progiciel DECIMAL
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-11-24	2	DECIMAL	Progiciel DECIMAL
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-12-01	3	DECIMAL	Progiciel DECIMAL
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-12-06	3	DECIMAL	Progiciel DECIMAL
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-12-11	4	DECIMAL	Progiciel DECIMAL
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-12-14	4	DECIMAL	Progiciel DECIMAL
360, rue McGill, Montréal	0,00	2018-01-10	3	DECIMAL	Progiciel DECIMAL

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-05-31	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier formation IFD
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-07-19	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier formation IFD
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-09-21	2	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier formation IFD
360, rue McGill, Montréal	0,00	2017-11-01	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Préparation atelier de formation Gestion de rendement
360, rue McGill, Montréal	0,00	2018-01-31	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Coaching Lean Six Sigma
360, rue McGill, Montréal	0,00	2018-01-31	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Transfert de connaissance - Gestion de changement
360, rue McGill, Montréal	0,00	2018-02-12	2	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Outlook
360, rue McGill, Montréal	0,00	2018-02-20	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Outlook
360, rue McGill, Montréal	0,00	2018-02-22	4	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Outlook
360, rue McGill, Montréal	0,00	2018-02-23	2	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Outlook
360, rue McGill, Montréal	0,00	2018-02-27	1	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Outlook
360, rue McGill, salle 2.15, Montréal	0,00	2017-04-13	10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Gestion administrative en RH - Relations de travail
360, rue McGill, salle 3.16, Montréal	0,00	2017-05-12	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Gestion administrative en RH - Volet Dotation
360, rue McGill, salle RC10, Montréal	0,00	2017-05-26	10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Gestion administrative en RH - Volet développement organisationnel
360, rue McGill, salle RC10, Montréal	22 925,00	2017-11-16	14	MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ	Ceinture verte Lean Six sigma
360, rue McGill, salle RC10, Montréal	0,00	2017-09-25	1	UPAC-Unité permanente anticorruption	Prévention des actes répréhensibles
360, rue Saint-Jacques, bureau 1906, Montréal	0,00	2017-11-01	25	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en continue - Préposés aux renseignements

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
360, rue Saint-Jacques, bureau 1906, Montréal	0,00	2017-11-08	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en continue - Préposés aux renseignements
360, rue Saint-Jacques, bureau 1906, Montréal	0,00	2017-11-15	22	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en continue - Préposés aux renseignements
360, rue Saint-Jacques, bureau 1906, Montréal	0,00	2017-11-22	23	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en continue - Préposés aux renseignements
360, rue Saint-Jacques, bureau 1906, Montréal	0,00	2017-11-29	22	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation en continue - Préposés aux renseignements
360, rue Saint-Jacques, bureau 1915, Montréal	0,00	2017-08-15	1	Institut des auditeurs internes	Getting ERM right : Leveraging the New COSO ERM Framework
360, rue Saint-Jacques, local 1820, Montréal	0,00	2017-05-09	19	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Présentation de Mon Projet Québec-DCS en ligne (Module A)
360, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00	2017-06-01	3	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Solution de dotation en ligne
360, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00	2017-04-05	2	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier - Formation IFD
360, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00	2017-04-05	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation L2: Première phase, mise à jour et préparation mise en ligne
360, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00	2017-04-24	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	SYGED - mesures de mitigation et nouveautés du progiciel
360, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00	2017-05-09	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier - Formation IFD
360, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00	2017-05-10	18	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Imagine 101 (Module B)
360, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00	2017-05-11	16	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Présentation du processus TQ (Module C) et Instructions de travail (Module D)
360, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00	2017-05-29	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier - Formation IFD
360, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00	2017-06-02	10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Syged - Gestion et suivi des mandats
360, rue Saint-Jacques, salle 1820, Montréal	2 200,00	2017-11-27	15	ACTI-COM	L'écriture stratégique
360, rue Saint-Jacques, salle 1820, Montréal	2 200,00	2017-11-30	14	ACTI-COM	L'écriture stratégique

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
360, rue Saint-Jacques, salle 1820, Montréal	0,00	2017-08-03	20	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation - responsables dossier étudiants stagiaires
360, rue Saint-Jacques, salle 1820, Montréal	0,00	2018-01-16	13	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation sur les attestations de réussite (évaluation des études)
360, rue Saint-Jacques, salle 1820, Montréal	7 000,00	2017-10-25	9	UNIVERSITÉ LAVAL	Démarche d'analyse d'affaires (certification universitaire en analyse d'affaires et conseil stratégique)
360, rue Saint-Jacques, salle 1820, Montréal	8 400,00	2017-11-21	9	UNIVERSITÉ LAVAL	Élicitation des besoins et des exigences (certification universitaire en analyse d'affaires et conseil stratégique)
360, rue Saint-Jacques, salle 1820, Montréal	0,00	2017-12-12	9	UNIVERSITÉ LAVAL	Élicitation des besoins (certification universitaire en analyse d'affaires et conseil stratégique)
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	0,00	2017-11-07	8	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Parrainage - Formation à la tâche
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	0,00	2017-11-21	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Parrainage - Formation à la tâche
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	0,00	2017-04-24	21	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	SYGED - mesures de mitigation et nouveautés du progiciel
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	0,00	2017-04-26	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	SYGED - mesures de mitigation et nouveautés du progiciel
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	0,00	2017-04-28	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	SYGED - mesures de mitigation et nouveautés du progiciel
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	0,00	2017-05-10	15	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	SYGED - mesures de mitigation et nouveautés du progiciel
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	0,00	2017-05-17	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	SYGED - mesures de mitigation et nouveautés du progiciel
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	0,00	2017-05-19	9	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	SYGED - mesures de mitigation et nouveautés du progiciel
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	0,00	2017-05-23	5	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	SYGED - mesures de mitigation et nouveautés du progiciel
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	8 100,00	2017-09-27	9	SERVICES CONSEILS HARDY	Introduction au logiciel SAS
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	7 900,00	2018-01-29	11	SERVICES CONSEILS HARDY	Langage SAS intermédiaire
360, rue St-Jacques à Montréal	0,00	2017-06-06	3	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation Visio

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
360, rue St-Jacques à Montréal	0,00	2018-01-23	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	7	Formation Visio
360, rue St-Jacques, bur. 1915, Montréal	0,00	2017-10-10	1 Institut des auditeurs internes		Webinar: Sustainability or Enterprise risk
360, rue St-Jacques, bur. 1915, Montréal	0,00	2017-11-22	2 Institut des auditeurs internes		Formation de base en sécurité de l'information
360, rue St-Jacques, bureau 1915	0,00	2017-11-08	1 American evaluation association		Webinaire - From learning to action
360, McGill, Montréal	0,00	2018-02-01	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	1	Assurance qualité
360, rue McGill, salle RC11, Montréal	0,00	2017-11-14	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	9	RH Soutien Administratif - Sagir
360, rue Saint-Jacques, salle 1904, Montréal	0,00	2017-08-10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	7	Syged - Gestion et suivi des mandats
360, McGill, Montréal	0,00	2018-02-15	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	1	Assurance qualité
360, rue McGill, salle RC11, Montréal	0,00	2017-11-16	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	13	RH Soutien Administratif - Sagir
360, McGill, Montréal	0,00	2018-02-22	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	8	Assurance qualigé
360, rue McGill, salle RC11, Montréal	0,00	2017-11-29	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	14	RH Soutien Administratif - Sagir
367, boul. Ste Rose, Laval	0,00	2017-10-30	1 Formation Langevin		Secourisme en milieu de travail
405 Rue Sainte-Catherine Est, Montréal	267,54	2017-09-05	1 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)		Fichiers et bases de données
405 Rue Sainte-Catherine Est, Montréal	267,54	2017-09-05	1 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)		Génie logiciel: Analyse et modélisation
405 Rue Sainte-Catherine Est, Montréal	239,10	2017-09-05	1 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)		Technologies des médias socionumériques
405 Rue Sainte-Catherine Est, Montréal	260,52	2017-11-04	1 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)		Processus d'apprentissage des savoirs professionnels
405 Rue Sainte-Catherine Est, Montréal	465,60	2017-11-07	1 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)		Gestion financière et la dimension éthique de la gestion des entreprises
4310, Boulevard Saint-Laurent, Montréal	795,00	2017-04-20	1 Campus Infopresse		Élaborer et mettre en œuvre votre programme de marketing de contenu
4310, Boulevard Saint-Laurent, Montréal	795,00	2017-04-20	1 Campus Infopresse		Stimuler l'innovation au sein de votre équipe

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
440, boulevard René-Lévesque Ouest, 5e, Montréal	795,00	2017-11-29	1	TECHNOLOGIA FORMATION	MS515F MS SQL Server 2012 / 2014 / 2016 Integration Services (SSIS)
4750, ave Henri-Julien, 5e étage, Montréal	21,99	2017-04-27	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	PGAGL Niveau 2 - Cohortes 2016 - Bilan et clôture
4750, ave Henri-Julien, 5e étage, Montréal	3 846,49	2017-09-20	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Transition d'un rôle de gestionnaire PGAGL-N2 (M0-M1)
4750, ave Henri-Julien, 5e étage, Montréal	40,19	2017-11-27	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Fondements du leadership transformationnel (PGAGL N2-M3)
4750, ave Henri-Julien, 5e étage, Montréal	0,00	2018-02-20	4	ENAP - École nationale de l'administration publique	Habiletés politiques (PGAGL-N1-M5)
4750, ave Henri-Julien, 5e étage, Montréal	0,00	2018-02-21	4	ENAP - École nationale de l'administration publique	Agilité et prise de décision (PGAGL-N1-M6)
4750, ave Henri-Julien, 5e étage, Montréal	0,00	2018-02-22	4	ENAP - École nationale de l'administration publique	3e atelier (PGAGL-N1-A3)
4750, ave Henri-Julien, 5e étage, Montréal	3 400,00	2017-10-04	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Le positionnement du rôle de chef d'équipe (PAP-CE)
4750, ave Henri-Julien, 5e étage, Montréal	0,00	2017-11-01	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	L'éthique: un outil moderne et efficace (PAP-CE)
4750, ave Henri-Julien, 5e étage, Montréal	0,00	2017-11-02	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Rétroaction - résultats 360 degré - bonification du projet d'apprentissage (PAP-CE)
4750, ave Henri-Julien, 5e étage, Montréal	0,00	2017-11-29	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Les communications interpersonnelles (PAP-CE)
4750, ave Henri-Julien, 5e étage, Montréal	0,00	2017-10-23	4	ENAP - École nationale de l'administration publique	Lancement des ateliers (PGAGL-N1-A0)
4750, ave Henri-Julien, 5e étage, Montréal	0,00	2017-10-24	4	ENAP - École nationale de l'administration publique	1er atelier (PGAGL-N1-A1)
5, Place Ville-Marie, 3e étage, Montréal	0,00	2017-06-07	1	MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ	Réseau performance des organismes publics
500, René-Lesvesque Ouest, Montréal	10,00	2017-05-09	1	RRSPT	Les troubles musculo squelettiques (les facteurs de risque et de prévention en milieu de travail)
500, René-Levesque, 17e étage, salle 17.306, Montréal	0,00	2017-06-16	2	RRSPT	Rencontre de la Table des coordonnateurs SST
555, boulevard Charest Est, Québec	648,38	2017-04-27	2	ENAP - École nationale de l'administration publique	Comprendre le fonctionnement de l'état - Les relations internationales et les affaires canadiennes

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
555, boulevard Charest Est, Québec	593,51	2017-05-18	2	ENAP - École nationale de l'administration publique	Comprendre le fonctionnement de l'état - module 8
555, boulevard Charest Est, Québec	298,91	2017-10-20	1	ENAP - École nationale de l'administration publique	Comprendre le fonctionnement de l'état - Les relations internationales et les affaires canadiennes
555, boulevard Charest Est, Québec	636,76	2017-11-25	2	ENAP - École nationale de l'administration publique	Comprendre le fonctionnement de l'état - L'Interface entre le politique et l'administratif
800, boul. De Maisonneuve Est, bureau 301, Montréal	0,00	2017-10-31	3	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation conseillers pédagogiques
800, boul. De Maisonneuve Est, bureau 301, Montréal	0,00	2017-12-19	3	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Formation conseillers pédagogiques
800, boul. De Maisonneuve Est, Montréal	0,00	2017-11-24	10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Ateliers de consolidation pour le personnel enseignant du milieu communautaire
800, boul. De Maisonneuve Est, Montréal	0,00	2017-12-01	4	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Ateliers de consolidation pour le personnel enseignant du milieu communautaire
800, boul. De Maisonneuve Est, Montréal	0,00	2017-06-12	3	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	SAGIR - Libre-service acquisitions et interrogation de rapports
800, boul. De Maisonneuve Est, Montréal	0,00	2017-08-29	17	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Intégration à la tâche
800, boul. De Maisonneuve Est, Montréal	0,00	2017-12-01	10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	L'Échelle québécoises des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes
800, boul. De Maisonneuve Est, Montréal	0,00	2017-06-12	7	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Atelier - Formation IFD
800, rue du Square Victoria, Montréal	0,00	2017-05-03	2	CSPQ - Centre de services partagés du Québec	Cadre légal et normatif: processus de qualification et personnes qualifiées
8370, boul. Lacordaire, Montréal	0,00	2017-06-14	1	Formation Langevin	Secourisme en milieu de travail
8370, boul. Lacordaire, Montréal	0,00	2017-04-05	1	Formation Langevin	Secourisme en milieu de travail
875, Grande Allée Est, Édifice H, salle 4.701, Québec	288,89	2017-05-26	1	Ministère du Conseil exécutif	La fonction communication : approche stratégique et gestion des différents médias
875, Grande Allée Est, Québec	98,28	2017-05-10	1	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Forum des gestionnaires en ressources matérielles
900, Place d'Youville, 6e étage, Québec	114,30	2018-02-01	1	RRSPT	Alcool et drogues: droits et obligations
900, Place d'Youville, Salle Diane-Paré-Bourgault, 6e étage	474,65	2017-06-13	1	RRSPT	Analyse de recevabilité harcèlement psychologique

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombr e de particip ants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-02	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-04	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 1 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-05	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-06	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-07	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-08	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-11	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-15	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-20	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-22	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-24	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 4 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-25	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-26	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 1 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-28	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-11-29	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposée
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-12-08	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposé - Coaching
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-12-10	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 3 INCLUSION		Formation à la tâche de préposé - Coaching
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-12-13	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposé - Coaching
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-12-17	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposé - Coaching
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-12-18	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposé - Coaching
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-12-22	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposé - Coaching
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-12-23	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 3 INCLUSION		Formation à la tâche de préposé - Coaching
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-12-24	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposé - Coaching
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2017-12-27	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 2 INCLUSION		Formation à la tâche de préposé - Coaching
975 Boul. Roméo Vachon Nord, Dorval	0,00	2018-02-02	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 5 INCLUSION		Mise à niveau des connaissances
Collège de Maisonneuve - Campus de la Formation continue	495,00	2017-12-07	1 ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DU QUÉBEC		Perfectionnement - Gestion du changement
Campus Longueuil	0,00	2017-12-16	1 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE		Psychologie et modes de PRD / Prévention des différends
Cégep de Saint-Laurent – 625, av. Sainte-Croix, Montréal	0,00	2017-12-06	2 SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT		Forum des secrétaires de comité de sélection
Cégep de Sherbrooke - 457, rue du Cégep, Sherbrooke	0,00	2018-02-02	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 18 INCLUSION		La classe inversée dans le cadre de la compréhension orale
CEGEP du Vieux-Montréal, 2040 ave Hôtel-de-Ville, Montréal	0,00	2018-02-02	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 9 INCLUSION		La classe inversée dans le cadre de la compréhension orale
CEGEP Rosemont - 6400, 16e Avenue, Montréal	0,00	2018-02-05	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET 14 INCLUSION		La classe inversée dans le cadre de la compréhension orale

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
CÉGEP Ste-Foy, 2410 ch Ste-Foy, Québec	0,00	2018-02-02	16	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La classe inversée dans le cadre de la compréhension orale
CÉGEP St-Jean-sur-Richelieu, Ctre de Brossard, 7055 boul.	22,62	2018-02-02	20	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La classe inversée dans le cadre de la compréhension orale
CÉGEP St-Laurent, 625 ave Ste-Croix, Montréal	0,00	2018-02-02	12	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La classe inversée dans le cadre de la compréhension orale
Centre de perfectionnement: ESG (UQAM)	800,00	2017-04-11	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Audit interne: principes et pratiques de base
Centre Saint-Pierre - 1212, rue Panet, Montréal	16 822,98	2017-04-21	48	AQEFLS / ASS. QC ENS. FRANÇAIS. LANGUE SECONDE	Congrès de l'Association québécoise des enseignants de français langue seconde
Centre Saint-Pierre - 1212, rue Panet, Montréal	450,00	2017-11-22	2	RRSPT	Effectuer une saine gestion de cas en assurance traitement
Édifice Marie-Guyart - Amphithéâtre Daniel Johnson, Qué	282,52	2017-10-19	10	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Accueil gouvernemental des nouveaux gestionnaires
En ligne	0,00	2017-12-06	1	Édumicro	Gestion du temps et des priorités
En ligne	95,00	2018-01-04	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	ED-03: Le coaching au quotidien
En ligne	0,00	2018-02-26	37	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	Messagerie Outlook
En ligne	350,00	2017-08-08	1	QAI Global Institute	Formation certificat de testeur logiciel
En ligne	0,00	2017-06-06	2	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Forum des secrétaires de comité de sélection
ENAP - 395, Rue de la Couronne, Québec	637,52	2017-04-19	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel-adjointes et adjoints exécutifs (PAP-AE)
ENAP - 395, Rue de la Couronne, Québec	438,62	2017-05-14	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel-adjointes et adjoints exécutifs (PAP-AE)
ENAP - 395, Rue de la Couronne, Québec	457,81	2017-06-15	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel-adjointes et adjoints exécutifs (PAP-AE)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2017-04-19	1	ENAP - École nationale de l'administration public	Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel-chefs d'équipe
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2017-10-05	1	ENAP - École nationale de l'administration public	Programme d'apprentissage personnel professionnel-chefs d'équipe - Module 1
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	3 400,00	2017-11-01	1	ENAP - École nationale de l'administration public	Programme d'apprentissage personnel professionnel-chefs d'équipe - Module 2

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2017-11-29	1 public	ENAP - École nationale de l'administration	Programme d'apprentissage personnel professionnel-chefs d'équipe - Module 3
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	21 625,00	2017-04-25	4 public	ENAP - École nationale de l'administration	Appropriation de son rôle de gestionnaire (PGAGL- N1-M0-M1)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2017-06-16	4 public	ENAP - École nationale de l'administration	La gestion du personnel et des ressources (PGAGL- N1-M2)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2017-09-18	4 public	ENAP - École nationale de l'administration	Fondements du leadership transformationnel (PGAGL- N1-M3)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	17 300,00	2017-09-19	4 public	ENAP - École nationale de l'administration	Appropriation de son rôle de gestionnaire (PGAGL- N1-M0-M1)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2017-11-10	4 public	ENAP - École nationale de l'administration	La gestion du personnel et des ressources (PGAGL- N1-M2)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2017-11-29	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	Communication et influence (PGAGL-N2-M7)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2017-11-30	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	Approche mobilisatrice et performance organisationnelle (PGAGL-N2-M8)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	25 950,00	2017-11-30	6 public	ENAP - École nationale de l'administration	Appropriation de son rôle de gestionnaire (PGAGL- N1-M0-M1)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2017-12-08	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	Rencontre de suivi du PID (PGAGL-N2)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2017-12-13	4 public	ENAP - École nationale de l'administration	Fondements du leadership transformationnel (PGAGL-N1-M3)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2018-01-16	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	Orientation clientèle et collaboration (PGAGL-N2-M9)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2018-01-17	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	3e Atelier (PGAGL-N2-A3)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2018-01-23	4 public	ENAP - École nationale de l'administration	2e atelier (PGAGL-N1-A2)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2018-01-29	4 public	ENAP - École nationale de l'administration	Lancement des ateliers (PGAGL-N1-A0)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2018-01-30	4 public	ENAP - École nationale de l'administration	1er atelier (PGAGL-N1-A1)

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2018-02-20	2	ENAP - École nationale de l'administration public	Conduite du changement organisationnel (PGAGL-N2-M10)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	0,00	2018-02-21	2	ENAP - École nationale de l'administration public	4e atelier (PGAGL-N2-A4)
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	200,00	2017-05-16	1	Société québécoise d'évaluation de programme (SQÉP)	Les groupes de discussion en évaluation de programme
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, Montréal	306,50	2017-09-29	2	Société québécoise d'évaluation de programme (SQÉP)	Formation Excel pour l'analyse qualitative
ENAP - 4750, avenue Henri-Julien, salle 4020, Montréal	0,00	2017-06-14	2	GRAEP/GROUPE DES RESP EN ANALYSE ET ÉVALUATION DE PROG	Nouvelle tendance en évaluation: cas pratiques sur l'évaluation rapide et la mesure du développement durable
ENAP - 555, boul, Charest Est, Bureau 6164, Québec	538,80	2017-05-01	1	ENAP - École nationale de l'administration public	Programme d'apprentissage pour le personnel professionnel-chefs d'équipe
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec	426,72	2017-04-27	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Comprendre le fonctionnement le l'État (PCFE) - Les relations internationales et les affaires canadiennes
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec	571,90	2017-05-18	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Comprendre le fonctionnement le l'État (PCFE) - Session de cloture
ENAP - 555, boul. Charest Est, Québec	2 539,89	2017-09-14	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Comprendre le fonctionnement le l'État (PCFE) - première activité
ENAP - Montréal	125,00	2017-05-01	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Leadership, la mobilisation et le coaching (pap-ce)
ÉNAP -555, boul. Charest Est, Québec	2 263,51	2017-10-03	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	L'exercice du rôle et responsabilités associées (PAP-AE)
ÉNAP -555, boul. Charest Est, Québec	330,60	2017-10-31	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Communications et relations interpersonnelles (PAP-AE)
ÉNAP -555, boul. Charest Est, Québec	0,00	2017-11-02	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Résultats du PAP -AE) 270 degré - Bonification du projet d'apprentissage
ÉNAP -555, boul. Charest Est, Québec	292,94	2017-11-28	1	ÉCOLE NATIONALE DE L'ADM PUBLIQUE (ENAP)	Sens politique et vision stratégique et tactique (PAP-AE)
ENAP-4750, ave Henri-Julien, 5e étage Montréal	7 670,00	2017-04-04	2	ENAP - École nationale de l'administration public	PGAGL - 2e niveau - N2-M4 Sens de l'Etat
ENAP-4750, ave Henri-Julien, 5e étage Montréal	0,00	2017-05-09	2	ENAP - École nationale de l'administration public	Fondements du leadership transformationnel (PGAGL-N2-M3)

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
ENAP-4750, ave Henri-Julien, 5e étage Montréal	0,00	2017-06-13	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	Lancement des ateliers (PGAGL-N2-A0)
ENAP-4750, ave Henri-Julien, 5e étage Montréal	0,00	2017-06-14	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	1e atelier (PGAGL-N2-A1)
ENAP-4750, ave Henri-Julien, 5e étage Montréal	0,00	2017-09-06	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	Rétroaction à la suite du 360e et planification du PID (PGAGL N2)
ENAP-4750, ave Henri-Julien, 5e étage Montréal	0,00	2017-09-19	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	Vision intégrée et sens politique et stratégique (PGAGL N2-M5)
ENAP-4750, ave Henri-Julien, 5e étage Montréal	0,00	2017-09-20	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	Coaching de gestion (PGAGL N2-M2)
ENAP-4750, ave Henri-Julien, 5e étage Montréal	0,00	2017-09-21	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	Rencontre de suivi du PID (PGAGL N2)
ENAP-4750, ave Henri-Julien, 5e étage Montréal	13,10	2017-10-24	1 public	ENAP - École nationale de l'administration	Coaching de gestion (PGAGL N2-M2)
ENAP-4750, ave Henri-Julien, 5e étage Montréal	0,00	2017-10-25	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	Agilité et courage managérial (PGAGL N2-M6)
ENAP-4750, ave Henri-Julien, 5e étage Montréal	0,00	2017-10-26	2 public	ENAP - École nationale de l'administration	2e atelier (PGAGL N2-A2)
ENAP-4750, ave Henri-Julien, 5e étage Montréal	0,00	2018-01-22	4 public	ENAP - École nationale de l'administration	Sens du service public et éthique et vision inspirante (PGAGL-N1-M4)
ETS - 1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	232,80	2017-05-10	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	Assurance et système de management de la qualité
EVO La Plaza - 420, Sherbrooke Ouest, Montréal	0,00	2017-05-15	1	Institut des auditeurs internes	Passport formation - Audit interne
GQG de la sureté du Québec - 1701, rue Parthenais, Montréal	0,00	2017-05-25	2	GRAEP/GROUPE DES RESP EN ANALYSE ET ÉVALUATION DE PROG	Orientations SCT en matière de conception des programmes d'aide financière et suivi de résultats
HEC Montréal - 3000 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine,	465,60	2017-05-05	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Droit des affaires / Habiletés de communication (session Été 2017)
HEC Montréal - 3000 Chemin de la Côte-Sainte-Catherine,	232,80	2017-05-07	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Management (session Été 2017)
HEC Montréal - Salle Banque de Développement du Canada	75,00	2017-06-20	3	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	Regards croisés académique/pratique
Hôtel Marriott Château Champlain	130,00	2017-04-03	1	CORIM/CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MTL	Mobilité internationale et entrepreneuriat jeunesse: un investissement rentable

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
ITHQ - 3535, rue St-Denis, salle 1.16, Montréal	0,00	2017-12-05	1	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Détermination du niveau de complexité des emplois supérieures
ITHQ - Montréal	181,09	2017-04-20	1	Ass. Accès et la protection de l'information	Journée professionnelle de l'association pour l'accès et la protection de l'information
MTESS, Place Victoria, 7e étage. Salle 7,770	0,00	2017-07-05	2	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Attribution de la rémunération des fonctionnaires
Palais des congrès de Montréal	0,00	2017-11-16	1	Contech - Centre de formation	conférences sur contrôle d'accès, mesures d'urgence, accessibilité
Palais des congrès de Montréal	110,00	2017-11-16	1	MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ	Meilleures pratiques d'affaires 2017
Pavillon E, 3ième étage local E-3031 du campus de l'École	857,00	2017-11-27	1	ETS / ÉCOLE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	PER-832 Gestion de projet: les fondements de la maitrise des coûts
PRISME - 3333, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal	23,00	2017-10-24	1	Regroupement des organismes en francisation du Qc	Congrès du Regroupement des organismes en francisation du Québec
Santinel - 1030, Beaubien est, suite 02, Montréal	0,00	2017-09-21	1	SANTINEL	Secourisme en milieu de travail
UDM - 3333, chemin Queen-Mary, Montréal H3V 1A2, salle	5,40	2017-06-14	1	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Analyse du cycle de vie des acquisitions publiques du Québec
Université de Montréal	20,00	2018-02-05	15	MIDI-MINISTÈRE IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION	La classe inversée dans le cadre de la compréhension orale
Université de Montréal	239,10	2017-12-20	1	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Recherche de l'information numérique (session automne 2017)
Université du Québec à Montréal	260,52	2017-05-15	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Analyse macroéconomique
Université du Québec à Montréal	260,52	2017-05-15	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Analyse microéconomique
Université du Québec à Montréal	260,52	2017-05-15	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Gestion des opérations
Université du Québec à Montréal	260,52	2017-05-18	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Les indicateurs de performance en évaluation de programmes
Université du Québec à Montréal	260,52	2017-05-18	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Méthodes qualitatives en évaluation de programmes
Université Laval Amphithéâtre IBM, local 0610, Pavillon Pal	233,09	2017-05-03	1	SAS INSTITUTE Canada INC	Club SAS - 22e journée Conférence
Université McGill - Montréal	583,31	2017-05-08	2	ACFAS / ASS. CAN-FR. POUR AVANC. SCIENCES	85e Congrès de l'Association Canadienne-Française pour l'Avancement des Sciences : Stratégie et mesure de participation
Université du Québec à Montréal	260,52	2017-06-23	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Développement durable et gestion
Université du Québec à Montréal	267,54	2017-09-05	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

Annexe RP105 - Étude de crédit 2018-2019

1er avril 2017 au 28 février 2018

Lieu de l'activité	Coûts sans salaire	Date de l'activité	Nombre de participants	Fournisseur	Nom de la formation ou de l'activité
Université du Québec à Montréal	267,54	2017-09-05	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Intervention sociale et relations interculturelles
Université du Québec à Montréal	267,54	2017-12-21	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Contrôle de gestion (Session automne 2017)
Université du Québec à Montréal	267,54	2017-12-21	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Introduction aux technologies d'affaires (Session automne 2017)
Université du Québec à Montréal	267,54	2017-12-21	1	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)	Recherche opérationnelle (session automne 2017)
Visioconférence	0,00	2017-12-18	1	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Groupe de codéveloppement harcèlement psychologique et conflits
Visioconférence	0,00	2017-12-19	1	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Atelier : Harcèlement psychologique et conflits en situation d'invalidité
WEB	361,25	2017-05-02	1	HEC / ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES	
Webinaire - 360, rue Saint-Jacques, salle 1915, Montréal	0,00	2017-09-26	1	COMMERCIALES	Éléments de connaissance nécessaires à l'audit interne- Partie 3
Webex.sct@sct.gouv.qc.ca	0,00	2017-05-02	1	Institut des auditeurs internes	Formation : Audit
Webinaire	25,00	2017-05-10	1	SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR-SCT	Système automatisé de révision annuelle des traitements (SYRAT)
Webinaire	0,00	2017-05-10	1	CONSEIL CANADIEN POUR LES RÉFUGIÉS	La racialisation de la pauvreté: se mobiliser pour le changement
Webinaire	0,00	2017-06-07	1	Groupe entreprise en santé	Mesurer l'efficacité des programmes de santé mieux être
Webinaire	0,00	2017-11-14	2	Groupe entreprise en santé	Milléniaux en bournout, stress financier, dopage au travail
Webinaire	0,00	2017-11-15	1	Groupe entreprise en santé	Améliorer vos pratiques de reconnaissance pour cultiver la performance
Webinaire	0,00	2017-12-14	1	Groupe entreprise en santé	Pratiques de gestion et santé psychologique
Webinaire - 360 McGill, salle 2.15	99,00	2017-12-05	3	CONFÉRENCE BOARD OF Canada	Express Entry Update - What to Expect in 2018 (Webinaire)
Webinaire - 360 McGill, salle 2.15	99,00	2017-10-03	1	CONFÉRENCE BOARD OF Canada	Conférence: International Student Attraction in the Era of Brexit and Trump
Webinaire - 360, St-Jacques, bur. 1915, Montréal	0,00	2017-10-17	1	Institut des auditeurs internes	Audit de la culture d'entreprise (Webinair)
Webinaire - 360, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00	2017-09-12	1	Institut des auditeurs internes	Cyber security assessments: Focus on the risk
Webinaire - 360, rue Saint-Jacques, Montréal	0,00	2017-09-19	1	Institut des auditeurs internes	Auditing and assessing the state of the organization's culture

QUESTION – RP106

**SOMMES DÉPENSÉES EN 2017-2018 PAR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES
POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION.
VENTILER SELON LA CATÉGORIE DE DÉPENSES, SOIT S'IL S'AGIT D'ACHAT DE LOGICIELS
OU DE LICENCES, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS
(INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ)**

Voir la fiche RP1.

Q U E S T I O N – R P 1 0 7

LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS OU IMPLIQUANT D’AUTRES PARTENAIRES AUXQUELS A PARTICIPÉ LE MINISTÈRE EN 2018-2019, EN INDIQUANT POUR CHACUN :	
A)	SON MANDAT ;
B)	LA LISTE DES MEMBRES;
C)	LE BUDGET DÉPENSÉ;
D)	LE MONTANT VENTILÉ POUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS OU AUTRES;
E)	LES RÉSULTATS ATTEINTS.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

Q U E S T I O N – R P 1 0 8

NOMBRE ET POURCENTAGE D’EMPLOYÉS OCCASIONNELS PAR SECTEURS AU MINISTÈRE ET DANS CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2017-2018 ET COMPARAISON AVEC LES CINQ ANNÉES FINANCIÈRES PRÉCÉDENTES. PRÉCISER POUR CHAQUE SECTEUR ET CHAQUE ANNÉE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D’EMPLOYÉS DEVENUS PERMANENTS.

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

Q U E S T I O N – R P 1 0 9

COPIE ET DÉTAIL DE TOUTE DEMANDE DE RÉDUCTION, DE CONSOLIDATION,
D'OPTIMISATION DES RESSOURCES ET DE MOYENS OU DE COMPRESSIONS DE DÉPENSES,
REÇUE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2017-2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Q U E S T I O N – R P 1 1 0

FOURNIR LA VENTILATION DE TOUTES LES COMPRESSIONS FINANCIÈRES RÉALISÉES PAR
LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT DANS LE CADRE DU PLAN DE RETOUR
À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE POUR 2017-2018 ET 2018-2019.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

QUESTION – RP111

LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES EFFECTUÉS PAR LE MINISTÈRE ET PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE EN 2017-2018 ET 2018-2019, EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET ET, LE CAS ÉCHÉANT, LA FIRME RETENUE POUR LE RÉALISER

Entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018, deux sondages ont été effectués par la Direction de la prospection, de l'attraction et de la rétention des talents (DPART) :

- La DPART a effectué un sondage en ligne auprès des étudiants internationaux au Québec ayant assisté à la séance d'information en ligne *Dessinez votre avenir au Québec après vos études*. Ce sondage a notamment pour objectif de connaître la satisfaction des étudiants à l'égard de la séance.
- La DPART a effectué des sondages sur la satisfaction des candidats potentiels à l'immigration économique qui ont assisté aux séances en ligne *Le Québec: sa société, son économie* et *Les démarches d'immigration au Québec* ou à la séance en personne *Le Québec et les démarches pour y immigrer* données à l'étranger par les bureaux d'immigration du Québec.
- Aucun contrat n'a été octroyé pour la réalisation de ces sondages qui ont été fait à l'interne.

Entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018, le Service de la planification et de la reddition de comptes a réalisé des sondages sur la satisfaction de la clientèle à l'égard des services suivants :

- Équipe d'accueil à l'aéroport Montréal-Trudeau (ÉAA)
- Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec
- Centre de contacts clientèle (service de renseignements généraux par téléphone)
- Services de francisation :
 - Temps complet (FIA 330-3)
 - Cours de français adaptés à la réalité du travail
 - Temps partiel (blocs 3 et 4)
 - Cours de français en ligne (FEL) intermédiaire sans tuteur (blocs 1 à 4)
 - Cours de français en ligne (FEL) intermédiaire avec tuteur (blocs 1 à 4)
 - Cours de français en ligne (FEL) avancé avec tuteur (blocs 5 et 6)
 - Cours de français en ligne (FEL) modules spécialisés (santé, soins infirmiers; génie et sciences appliquées; administration, droit et affaires)

Ces sondages ont été réalisés¹ par les ressources du MIDI, sans recours à une ressource externe.

Dans le cadre du Forum sur la diversité et la lutte contre la discrimination, un questionnaire en ligne a été administré, du 10 au 30 novembre 2017, par la Direction de la société inclusive et de l'interculturalisme avec la collaboration de la Direction des communications. Ce sondage avait pour but de permettre aux Québécoises et Québécois de proposer des solutions concrètes et durables qui mobiliseront l'ensemble des acteurs de la société québécoise afin de valoriser la diversité et lutter contre la discrimination. Aucun contrat n'a été octroyé pour la réalisation de ce sondage.

¹ Les analyses de ces sondages sont en cours.

Q U E S T I O N – R P 1 1 2

NOMBRE TOTAL D'AVIS, JURIDIQUES ET AUTRES, COMMANDÉS EN 2017-2018 PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET DU MINISTRE, AINSI QUE PAR CHAQUE ORGANISME QUI EN RELÈVE. FOURNIR LA LISTE COMPLÈTE EN INDIQUANT LES COÛTS, LE SUJET, LE NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE QUI A RÉALISÉ L'AVIS ET LA DATE DE RÉCEPTION.

Avis juridiques internes d'un ministère

La *Loi sur le ministère de la Justice* prévoit que le ministre de la Justice est le juriconsulte du lieutenant-gouverneur et le membre juriconsulte du Conseil exécutif du Québec. C'est à ce titre qu'il donne ses avis juridiques aux divers ministères.

Les avis juridiques demandés par un ministère ou le cabinet du ministère sont protégés par le secret professionnel en vertu de l'article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Cette question relève donc du ministère de la Justice.

QUESTION – RP113

LISTE DE TOUS LES FRAIS DE TRADUCTION ET DES DOCUMENTS TRADUITS POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DE SES ORGANISMES EN 2017-2018. FOURNIR LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS, LE NOM DES FIRMES RETENUES ET LES COÛTS.

Dans le cadre de contrats avec 11 fournisseurs externes, les frais de traduction s’élèvent à 37 063,24 \$.

Nom du fournisseur	Coûts	Liste des documents traduits
Matkovic, Miguel	2 640,87 \$	• Brochure « Immigration : le Québec, une destination de qualité pour concrétiser ses projets et dépasser ses limites » • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Dépliant • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Mots-clés (Adword) • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Phase 1 • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Slogan • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Sous-titres ESPAGNOL • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Vidéos témoins publiés sur Facebook et sous-titres • Communiqué de presse Mission québécoise au Pérou – « Le gouvernement québécois en mission d'information sur les opportunités d'immigration au Québec » • Fiche Aérospatiale – Tableau Hiver 2018 • Formulaire A-0596 – Demande d’admission aux cours de français à temps complet et à l’aide financière • Infolettre – Colombie, Mexique et Pérou Mars 2017 • Microsite Un bel avenir – Partie 1 (A) • Modifications à la page d'accueil du site de l'Évaluation préliminaire d'immigration (EPI) • Rendez-vous en ligne – Mise à jour du 27 juillet 2017 • Rendez-vous en ligne – Mise à jour du 3 août 2017 • Site WEB Service d'intégration en ligne (SIEL) – Modification des statuts, Mise à jour du 26 mai 2017
Anglocom	3 573,87 \$	• Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Questions/Réponses Facebook • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Sous-titres ANGLAIS • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Sous-titres anglais pour les langues bengali, punjabi, tamoul et urdu • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Vidéos témoins publiés sur Facebook et sous-titres • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Vidéos témoins publiés sur Facebook et sous-titres • Campagne Vivre ensemble – deux questionnaires pour un sondage Web • Formulaire A-0525-AF (2015-06) « Procuration Mandat de représentation » • Lettre type en francisation 021 – Demande de pièces justificatives • Lettres-types – Avis d’infraction à la Loi sur l’immigration au Québec • Microsite Un bel avenir – Partie 1 (A) • PowerPoint Programme de parrainage collectif (Ottawa) • Rencontre du MIDI avec Immigration New Zealand – Sujets de discussion

Nom du fournisseur	Coûts	Liste des documents traduits
		• Site Internet – Forum sur la valorisation de la diversité – Pages Web Envoi no 1 (12 textes) • Site Internet – Forum sur la valorisation de la diversité Envoi no 8 (2 textes) • Site Internet – Forum sur la valorisation de la diversité Envoi no 9 (1 texte) • Site Internet – Cours de français en milieu de travail (Mise à jour 2017-12-05) • Site Internet – Cours spécialisés (Mise à jour 2017-11-14) • Site Internet – Programme Investisseurs (2018-01-25) • Site Internet – Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels – Appel de propositions • Sondage Web – Satisfaction à l'égard du Site Web
De Cruz, Natasha	4 975,08 \$	• Forum sur la valorisation de la diversité – Document de consultation (Cahier) – Partie 2 • Guides d’animation et de collecte des témoignages à l’intention des OBNL – Partie 1 • Demande d'admission au cours de français (DACF) – Messages transmis par l'application (Lettres-types) – Juin 2017 • Infolettre PEQ – Mai 2017 – Dessinez votre avenir au Québec après vos études • Rendez-vous en ligne – Mise à jour du 27 juillet 2017 • Rendez-vous en ligne – Mise à jour du 3 août 2017 • Site Internet – Forum sur la valorisation de la diversité – Envoi no3 (3 textes) • Site Internet – Délais de traitement – Mise à jour au 10 août 2017 • Site Internet – Délais de traitement pour la demande d'immigration (2017-08-02) • Site Internet – Enfants à charge – Mise à jour du 2017-11-08 • Site Internet – Foire aux questions – DIFH • Site Web – Cours de français • Site Web – Exigences documentaires – Règles concernant les documents exigés • Site Internet – Foire aux questions – « Je reste au Québec » – Étudiants • Site Internet – Francisation – Allocation temps complet – Guichet unique • Site Internet – Page Web des demandeurs d'asile et des Cours spécialisés (Mise à jour 8 août 2017) • Site Internet – Parrainage collectif • Site Internet – Parrainage collectif, BIQ Hong Kong, Foire aux questions et Message d'erreur (Mise à jour) • Site Internet – Programme de reconnaissance des compétences – Mise à jour 24 août 2017 • Site Internet – Questions/Réponses sur les demandeurs d'asile – Mise à jour au 28 août 2017 • Site Internet – Valorisation de la diversité et lutte contre la discrimination – Biographies – Envoi 5 – Partie 2 • Site Internet – Valorisation de la diversité et lutte contre la discrimination – Pages Web – Envoi 3 – Questionnaire • Site Internet – Valorisation de la diversité et lutte contre la discrimination – Pages Web – Envoi 8 (5 textes) • Site Internet – Valorisation de la diversité et lutte contre la discrimination – Pages Web – Envoi 9 (2 phrases) • Site Internet – Valorisation de la diversité et lutte contre la discrimination – Pages Web – Envoi 11 – Questionnaire – Mise à jour (1 texte) • Site Internet – Valorisation de la diversité et lutte contre la discrimination – Pages Web – Envoi 12 (3 textes)

Nom du fournisseur	Coûts	Liste des documents traduits
Espinoza, Blanca	87,50 \$	• BIQ – Mission au Pérou
FU, Isabelle	1 825 \$	• Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Bannière et Pubs • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Phase 1 • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Invitation au sondage • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Sous-titres MANDARIN • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Vidéo Min Wang (Verbatim Mandarin) • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Vidéo témoin publiés sur Facebook et sous-titres • Formulaire A-0596 • Microsite Un bel avenir – Partie 1 (A)
Leney, Peter	3 135,24 \$	• Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Feuillet « Réussir sa francisation » • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Mots-clés (Adword) • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Phase 1 • Forum sur la valorisation de la diversité – Fiches • Courriel type CCC – Meilleur accès à la francisation • Courriel type – Nouvelles règles de gestion de la demande 2017-2018 • Demande d'admission au cours de français (DACF) – Page d'accueil – Section Aide • Demande d'admission en ligne (DACF en ligne) – Ajouts au formulaire – Mise à jour du 30 juin • Fiche Aérospatiale – Tableau Hiver 2018 • Formulaire A-0505-BA – Demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études (Juillet 2017) • Formulaire A-0596-FO – Formulaire de demande d'admission à un cours de temps français (temps complet) administré via une application interactive en ligne (disponible à partir du site Internet du MIDI) • Formulaire A-0596-FO – Demande d'admission aux cours de français à temps complet et à l'aide financière • Formulaire A-0701-AF (Mise à jour 2018-02-06) • Guide du parrain – Mise à jour 2017-12-21 • Infolettre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) – Rentrée 2017 • Lettre-type – Passation d'un questionnaire informatisé de classement en français – Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (cours à temps complet) • Lettres types en francisation – 1) 721 – Demande de pièces justificatives – 2) 724 – Demande de remboursement – 3) 760 – Fermeture de votre dossier – 4) 778 – Confirmation d'inscription au cours de français à temps complet dans le cadre du Programme d'intégration linguistique pour les immigrants et du Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants – 5) 783 – Fermeture de votre dossier en francisation • Modifications à la page d'accueil du site de l'Évaluation préliminaire d'immigration (EPI) • Power Point – Délégation britannique : « L'immigration : le rôle du MIDI et ses partenaires » • Programme des travailleurs temporaires – 3 Lettres-type (435, 450, 610) • Site Internet – Campagne de promotion des services de francisation – Mise à jour du 16 octobre 2017 • Site Internet – Travailleurs étrangers temporaires

Nom du fournisseur	Coûts	Liste des documents traduits
		• Site Internet – Travaillleurs permanents (mise à jour du 30 novembre 2017) • Site Internet – Travaillleurs permanents – Mise à jour des formulaires (2017-11-09)
Lorenzato, Maria Cristina	556,34 \$	• BIQ – Mission au Brésil • Infolettre Brésil • Fiche Aérospatiale – Tableau Hiver 2018 • Microsite Un bel avenir – Partie 1 (A)
Schulman, Gwendolyn	7 144,35 \$	• Certification d'acceptation du Québec (CAQ) – Lettre type 310 : Avis favorable à votre demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études • Certification d'acceptation du Québec (CAQ) – Lettre type 738 : Intention de refus de votre demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour études • Forum sur la valorisation de la diversité – Document de consultation (Cahier) – Partie 1 • Guide d'animation et de collecte des témoignages à l'intention des OBNL – Partie 2 • DCA en ligne – Modifications Mai 2017 • Feuillet – Offre en francisation – Demandeurs d'asile (2e correction d'épreuve) • Lignes de presse – Journal O Globo (Rio de Janeiro) à Washington – « Les réfugiés au Canada » • Lignes de presse – « Plan d'action gouvernemental 2015-2018 La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble » – Réponse à un journaliste du Minneapolis Star Tribune • Message – Festival LatinArte du 7 septembre au 4 octobre 2017 • Site Internet – Campagne de promotion des services de francisation – Témoignages • Site Internet – Infolettre PEQ (Mars 2018) • Site Internet – Promotion de l'allocation pour les cours de français temps complet (17 juillet 2017) • Site Internet – Cours à temps partiel • Site Internet – Cours de français en milieu de travail (2018-02-02) • Site Internet – Cours spécialisés – Calendrier de francisation – Mise à jour 2017-09-07 • Site Internet – Cours temps partiel, cours spécialisés et aide financière (Mise à jour du 15 août 2017) • Site Internet – État de situation des demandeurs d'asile (Mise à jour au 8 août 2017) • Site Internet – État de situation des demandeurs d'asile (Mise à jour au 9 août 2017) • Site Internet – FAQ Parrainage collectif (Mise à jour 20180103) • Site Internet – Liste des autorités reconnues (Mise à jour 2017-09-12) • Site Internet – Page d'accueil des demandeurs d'asile (Juillet 2017) • Site Internet – Page Demande de parrainage (Engagement) – Mise à jour du 11 juillet 2017 • Site Internet – Page pivot « Dessinez votre avenir au Québec après vos études » – Nouvelle section « Partenaires » – « Je reste au Québec » • Site Internet – Page Regroupement familial (Demande d'engagement) – Mise à jour du 11 juillet 2017 • Site Internet – Pages « Cours temps complet », « Fusion demande d'admission en ligne/formulaires » • Site Internet – Parrains et parrainés – Mise à jour au 27 avril 2017 • Site Internet – Poursuivre les démarches pour votre installation temporaire au Québec

Nom du fournisseur	Coûts	Liste des documents traduits
		• Site Internet – Procédure à suivre pour déterminer le salaire à offrir au travailleur étranger permanent • Site Internet – Programme des étudiants étrangers (PEE) – Changement des écoles reconnues – Mise à jour Juin 2017 • Site Internet – Promotion de l'allocation pour les cours de français temps complet (17 juillet 2017) – 3 textes • Site Internet – Regroupement familial (2018-01-26) • Site Internet – Service d'intégration en ligne (SIEL) – Statut d'immigration – Modifications • Site Internet – Valorisation de la diversité et lutte contre la discrimination – Bas de vignettes • Site Internet – Valorisation de la diversité et lutte contre la discrimination – Biographies • Site Internet – Valorisation de la diversité et lutte contre la discrimination – Pages Web • Site Internet – Valorisation de la diversité et lutte contre la discrimination – Pages Web – Mise à jour 2017-12-11 • Site Internet – Valorisation de la diversité et lutte contre la discrimination – Webdiffusion • Traduction de courtoisie
Services linguistiques Bruno Maillet	6 695,20 \$	• Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Bannière et Pubs – Bengali, Cantonnais, Hindi, Ourdou, Punjabi et Tamil • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 - Phase 1 – Bengali, Cantonnais, Hindi, Ourdou, Punjabi et Tamil • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Vérification des sous-titres en ourdou après le montage vidéo – OURDOU • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Vidéo témoin (bengali, punjabi, tamil et urdu) • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Vidéos témoins publiés sur Facebook et sous-titres – (Punjabi et tamil) • Formulaire A-0596 – Demande d'admission aux cours de français à temps complet et à l'aide financière – ARABE / BENGALI / CANTONNAIS / HINDI / OURDOU / PUNJABI / TAMIL • Jugement norvégien – Procédure d'appel d'une plainte de Direction de l'évaluation professionnelle et de la reconnaissance des compétences – NORVÉGIEN vers l'ANGLAIS • Mon projet Québec – Courriel type 92.2
Traduction Rassem	1 115,45 \$	• Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Dépliant • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Mots-clés (Adword) • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Phase 1 • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Sous-titres ARABE • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Vérifications de 2 messages radio arabe • Campagne de promotion des services de francisation 2017-2018 – Vidéo témoin publiés sur Facebook et sous-titres • Formulaire A-0596-F0 – Demande d'admission aux cours de français à temps complet et à l'aide financière
Traductions MultiLingua	5 314,34 \$	• Capsules 9191 – Modifications aux capsules d'information – Ligne téléphonique – 10 octobre 2017 – ANGLAIS • Capsules 9292 – Modifications aux capsules d'information – Ligne téléphonique – 13 juillet 2017 – ANGLAIS • Demandeurs d'asile – Aide-mémoire pour la recherche d'un logement permanent – ANGLAIS

Nom du fournisseur	Coûts	Liste des documents traduits
		• Feuillelet – Offre en francisation – Demandeurs d'asile – ANGLAIS • Fiche Aérospatiale – ITALIEN • Fiche Aérospatiale – Tableau Hiver 2018 – ITALIEN • Fiche Génie civil – ITALIEN • Fiche Mécanique et usinage – ITALIEN • Fiche Transformation alimentaire – ITALIEN • Formulaire de demande d'admission aux cours de français à temps complet et à l'aide financière – Textes pour l'accessibilité web – ANGLAIS • Guide des services offerts aux demandeurs d'asile par le gouvernement du Québec – ANGLAIS • Power Point – Visite des députés britanniques : « L'immigration : le rôle du MIDI et ses partenaires » (Ajouts du 12 mai 2017) – ANGLAIS • Site Internet – Centre contact clientèle (CCC) – Page « Nous joindre » – ANGLAIS • Site Internet – Forum sur la valorisation de la diversité – Envoi no 2 – (5 textes) – ANGLAIS • Site Internet – Forum sur la valorisation de la diversité – Envoi no 4 – Pages cachées (1 texte) – ANGLAIS • Site Internet – Forum sur la valorisation de la diversité – Envoi no 5 (4 textes) – ANGLAIS • Site Internet – Forum sur la valorisation de la diversité – Envoi no 6 – Questionnaire en ligne – ANGLAIS • Site Internet – Forum sur la valorisation de la diversité – Envoi no 7 – Étapes de consultation et responsable des thématiques (Accueil et mandats) – ANGLAIS • Site Internet – Cours temps partiel, cours spécialisés et aide financière (Mise à jour du 15 août 2017) – ANGLAIS • Site Internet – Demande d'admission en ligne – ANGLAIS • Site Internet – Évaluation comparative – Mise à jour du 2017-11-15 – ANGLAIS • Site Internet – Francisation – Matériel promo – ANGLAIS • Site Internet – Mesures transitoires – Enfants à charge – ANGLAIS • Site Internet – Mon projet Québec – Délais de traitement moyens (2017-06-29) – ANGLAIS • Site Internet – Mon projet Québec – Délais et Traitement des demandes en lignes (2 textes) – ANGLAIS • Site Internet – Mon projet Québec – Mise à jour de la section du CSQ – ANGLAIS • Site Internet – Page d'accueil des demandeurs d'asile – Organismes d'aide au logement – ANGLAIS • Site Internet – Programme Mobilisation Diversité – Appel de candidature 2018 – ANGLAIS • Site Internet – Promotion de l'allocation pour les cours de français temps complet (Août 2017) – ANGLAIS • Site Internet – Regroupement familial – Garant – ANGLAIS • Sondages de satisfaction de la clientèle – Réponse Questionnaire français non disponible en anglais (2018-01-18) – ANGLAIS

Q U E S T I O N – R P 1 1 4

LISTE ET DÉTAILS DE TOUS LES MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES POUR LA LOCATION, L’ACHAT, L’AMÉNAGEMENT, LA DÉCORATION ET LES TRAVAUX DIVERS EN RÉGIE ET/OU PAR CONTRATS OU SOUS-CONTRATS, EN 2017-2018.

Édifice Gerald-Godin 360, rue McGill, Montréal (QC) H2Y 2E9

Déplacement d'un voyant lumineux stroboscopique	1 279 \$
Application de peinture sur des murs et déplacement de colonnettes	3 966 \$
Ajout d’un refroidisseur d’eau sous évier et bec verseur	2 506 \$

Édifice Marie-Guyart 675, boulevard René-Lévesque Est, 3 étage, Québec (QC) G1R 5X9

Installation d’une borne électrique	6 202 \$
Ajout d’un refroidisseur d’eau	475 \$

Note : Du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018, le Ministère n'a pas effectué de travaux d'aménagement, ni de décoration. Seulement les travaux mentionnés ci-haut ont été effectué dans ses locaux.

QUESTION – RP115

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2017-2018 :

- a) LA LISTE DE TOUS LES CONCOURS ET TIRAGES EFFECTUÉS;**
 - b) LES PRIX REMIS AUX GAGNANTS DES CONCOURS ET DES TIRAGES, AINSI QUE LA VALEUR DE CES PRIX;**
 - c) L'OBJECTIF VISÉ PAR LA TENUE DE CHACUN DES CONCOURS;**
 - d) LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN**
-

a) À l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal, deux concours ont été organisés à l'interne pour le personnel du Ministère : Concours de photos *Montréal à votre image* et concours de témoignages *Et si Montréal m'était contée?*

b) Concours de photos *Montréal à votre image* :

- 1^{er} prix : carte-cadeau de 60 \$ chez Archambault
- 2^e prix : carte-cadeau de 45 \$ chez Archambault
- 3^e prix : carte-cadeau de 35 \$ chez Archambault

Concours de témoignages *Et si Montréal m'était contée?* :

- carte-cadeau de 60 \$ chez Archambault

Les gagnants ont été déterminés par des votes à partir de l'intranet ministériel.

c) Les concours visaient à stimuler la participation des employés aux activités organisées pour souligner le 375^e anniversaire de Montréal et à leur permettre de démontrer leur sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de Montréal.

d) Tous les concours ont pris fin en novembre 2017.

QUESTION – RP116

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVE, CONCERNANT LES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION, FOURNIR POUR 2016-2017 ET POUR CHACUNE:

- a) LE NOM DE TOUTES LES CAMPAGNES;**
 - b) LES COÛTS VENTILÉS PAR POSTE DE DÉPENSES;**
 - c) LE NOM DES FIRMES OU DU PROFESSIONNEL RETENU POUR LA RÉALISER;**
 - d) LE PLAN MÉDIA, SOIT LES DATES LA LISTE DES CONCOURS QUI ONT PRIS FIN**
-

Deux campagnes Web de promotion des Journées Québec

Coût : 188 505,86 \$

Nom de la firme : BRAD et Cossette Média via le CSPQ

Dates de diffusion : 28 avril au 22 mai 2017
20 octobre au 13 novembre 2017

Objectif : Susciter l'inscription en ligne de candidats pratiquant certains métiers et profession ciblés à l'une des activités de recrutement Journées Québec à Paris.

Campagne de promotion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles

Coût : 155 945,74 \$

Nom de la firme : BRAD et Cossette Média via le CSPQ

Dates de diffusion : 13 au 29 octobre 2017

Objectif : Promouvoir la Semaine québécoise des rencontres interculturelles auprès de la population québécoise.

Campagne *Ensemble, nous sommes le Québec*

Coût : 990 269,91 \$

Nom de la firme : BRAD et Cossette Média via le CSPQ

Dates de diffusion : 6 novembre au 17 décembre 2017

Objectif : Favoriser le rapprochement interculturel et promouvoir l'approche du vivre-ensemble qui caractérise le Québec.

Campagne de promotion des services de francisation

Coût : 282 405,63 \$

Nom de la firme : BRAD et Cossette Média via le CSPQ

Dates de diffusion : 2 octobre 2017 au 31 mars 2018

Objectif : Faire la promotion des cours de français du Ministère et inciter les personnes immigrantes à s'y inscrire.

QUESTION – RP117

POUR LE MINISTERE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELEVANT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTERE, LE MONTANT GLOBAL ATTITRE AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTERE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2017-2018 :

a) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION;

b)LE NOM DU OU DES ORGANISMES BENEFICIAIRES;

c) LE MONTANT QUI LEUR A ETE ACCORDE.

FOURNIR EGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ETE REJETES PAR CHAQUE PROGRAMME

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

En 2017-2018, les programmes bénéficient des budgets suivants*:

Programme Réussir l'intégration	17 720 000 \$
Programme Mobilisation Diversité	13 770 100 \$
Programme Soutien à la mission	1 811 600 \$
Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels	2 850 000 \$
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	28 250 000 \$

*Ces budgets incluent les crédits supplémentaires obtenus pour la réalisation des mesures du Forum du 5 décembre 2017 notamment : déploiement en région et renforcement de l'approche partenariale; bonification du soutien aux personnes immigrantes.

Liste des bénéficiaires - Voir Annexe - Sommes versées au 28 février 2018

Le Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants vise à accorder une aide financière individuelle aux personnes immigrantes qui suivent un cours de français.

Il existe deux types d'aide financière :

- une allocation qui permet le remboursement d'un cours de français suivi par une candidate ou un candidat sélectionné par le Québec chez un partenaire du Ministère à l'étranger, aux conditions établies;
- une aide financière incitative pour les personnes immigrantes qui suivent des cours à temps complet ou à temps partiel dans le cadre du Programme d'intégration linguistique pour les immigrants.

Type d'aide financière		Sommes investies (M\$) en 2017-2018 (au 28 février 2018)
Allocation pour des cours de français suivis à l'étranger		77 503 \$
Aide financière incitative à la francisation au Québec	Allocation de participation	20 661 091 \$
	Allocation de frais de garde	
	Allocation de trajet ou de transport	
	Aide financière pour la formation à temps partiel	

Le Ministère ne détient pas de registre des demandes refusées.

POUR LE MINISTERE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELEVANT, LA LISTE DES PROGRAMMES DE FINANCEMENT OU DE SUBVENTIONS DU MINISTERE, LE MONTANT GLOBAL ATTITRE AU PROGRAMME, LA DIRECTION DU MINISTERE OU L'ORGANISME QUI EN A LA GESTION, EN INDIQUANT POUR CHACUN, POUR 2017-2018 (au 28 février 2018) :

a) LE NOM ET LA NATURE DES PROJETS QUI ONT OBTENU UN FINANCEMENT OU UNE SUBVENTION ;

b) LE NOM DU OU DES ORGANISMES BENEFICIAIRES;

c) LE MONTANT QUI LEUR A ETE ACCORDE*.

FOURNIR EGALEMENT LA LISTE DES PROJETS QUI ONT ETE REJETES PAR CHAQUE PROGRAMME

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Programme Mobilisation-Diversité (PMD)				
ACCÉSSS	Montréal	PMD	10 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Accès-Travail	Centre-du-Québec	PMD	39 100,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	PMD	10 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	PMD	20 536,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	Montréal	PMD	45 900,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	Estrie	PMD	20 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Administration régionale Baie-James	Nord-du-Québec	PMD	42 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches	PMD	9 825,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches	PMD	15 540,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Alternatives internationales	Montréal	PMD	5 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Montréal	PMD	10 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	PMD	10 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	PMD	47 812,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Carrefour Blé	Montréal	PMD	23 881,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Carrefour de Ressources en Interculturel	Montréal	PMD	19 660,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue	PMD	8 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	PMD	17 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches	PMD	9 296,93 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches	PMD	18 345,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	PMD	16 030,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière	Chaudière-Appalaches	PMD	12 375,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	PMD	17 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	Bas-Saint-Laurent	PMD	7 497,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre Alpha Lira inc.	Côte-Nord	PMD	15 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre communautaire Essalam	Sans objet	PMD	8 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre d'Action Bénévole de Montréal inc.	Montréal	PMD	17 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre d'aide aux familles latino-américaines	Montréal	PMD	9 948,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest [CRESO]	Montréal	PMD	38 019,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre Lavallois pour l'intégration et la cohésion sociale (CLICS)	Laval	PMD	10 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	14 730,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	PMD	20 587,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	PMD	21 250,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	PMD	28 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	PMD	19 936,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre social d'aide aux immigrants	Montréal	PMD	20 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	Côte-Nord	PMD	8 975,52 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	Montréal	PMD	149 940,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Conseil panafricain de Québec [COPAQ]	Capitale-Nationale	PMD	10 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Conseil québécois LGBT	Montréal	PMD	8 085,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Culture pour Tous	Montréal	PMD	22 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Droit à l'emploi [D.E.]	Montréal	PMD	66 300,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Fédération des canadiens musulmans	Laval	PMD	10 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec	Montréal	PMD	15 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	Montréal	PMD	32 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Forum des musulmans canadiens [FMC-CMF]	Montréal	PMD	10 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Forum-2020	Montréal	PMD	64 391,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Forum-2020	Montréal	PMD	9 875,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Chaudière-Appalaches	PMD	42 535,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
La Mosaïque: ass. inter. d'accueil et d'int des immigr. en Abitibi	Abitibi-Témiscamingue	PMD	8 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Ligue des Noirs du Québec	Montréal	PMD	10 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	Abitibi-Témiscamingue	PMD	17 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté d'Avignon	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	18 700,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Bellechasse	Chaudière-Appalaches	PMD	18 700,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Bonaventure	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	18 700,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi	Montréal	PMD	15 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Coaticook	Estrie	PMD	27 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes	Laurentides	PMD	16 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Kamouraska	Bas-Saint-Laurent	PMD	11 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de La Matanie	Bas-Saint-Laurent	PMD	15 759,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	Bas-Saint-Laurent	PMD	18 700,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce	Chaudière-Appalaches	PMD	17 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord	Laurentides	PMD	12 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue	PMD	26 040,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de l'Assomption	Lanaudière	PMD	20 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de l'Islet	Chaudière-Appalaches	PMD	8 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	Chaudière-Appalaches	PMD	14 025,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Manicouagan	Côte-Nord	PMD	19 200,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Maskinongé	Mauricie	PMD	25 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Montmagny	Chaudière-Appalaches	PMD	18 700,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Pierre-de-Saurel	Montréal	PMD	10 625,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Portneuf	Capitale-Nationale	PMD	14 025,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	PMD	14 025,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	PMD	18 700,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	Montréal	PMD	12 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté des Laurentides	Laurentides	PMD	11 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté des Maskoutains	Montréal	PMD	19 250,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu	Montréal	PMD	37 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	18 700,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	14 025,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté Le Granit	Estrie	PMD	18 700,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Municipalité régionale de comté les Moulins	Lanaudière	PMD	18 750,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	Montréal	PMD	41 650,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Petites-Mains	Montréal	PMD	25 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Portes Ouvertes sur le Lac	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PMD	78 200,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Pouvoir des mots Gaspé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PMD	22 576,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Pro-Gestion Estrie inc.	Estrie	PMD	68 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	Montréal	PMD	137 445,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Regroupement des Jeunes Chambres de Commerce du Québec	Montréal	PMD	200 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre-du-Québec	PMD	16 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre-du-Québec	PMD	56 950,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Rés. d'action pour l'égalité des femmes immigrées, racisées du Qc.	Montréal	PMD	10 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Réseaux Emploi entrepreneurship	Montréal	PMD	23 868,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc [SOIIT Québec]	Capitale-Nationale	PMD	22 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Service Accès Travail de Portneuf	Capitale-Nationale	PMD	17 850,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie	PMD	16 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	Mauricie	PMD	14 736,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	Mauricie	PMD	17 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	Lanaudière	PMD	25 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Service Intégration Travail Outaouais	Outaouais	PMD	108 659,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Services de main-d'oeuvre l'Appui inc., Les	Capitale-Nationale	PMD	17 850,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Montréal	PMD	55 282,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Stratégie Carrière	Mauricie	PMD	58 055,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	Montréal	PMD	4 800,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Table de concertation du Mois de l'histoire des Noirs de Québec	Capitale-Nationale	PMD	9 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Table Ronde du Mois de l'Histoire des Noirs	Montréal	PMD	26 800,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches	PMD	9 680,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches	PMD	39 680,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Ville de Drummondville	Centre-du-Québec	PMD	8 500,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Ville de Gatineau	Outaouais	PMD	120 424,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Ville de Laval	Laval	PMD	125 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Ville de Longueuil	Montréal	PMD	25 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Ville de Montréal	Montréal	PMD	1 000 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Ville de Québec	Capitale-Nationale	PMD	200 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Ville de Shawinigan	Mauricie	PMD	18 700,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.
Ville de Sherbrooke	Estrie	PMD	125 000,00 \$	Appui financier destiné à appuyer les efforts de l'organisme pour édifier des collectivités plus accueillantes et inclusives et ainsi favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Programme Réussir l'intégration (PRINT)				
ABL accès accueil action	Laurentides	PRINT	1 971,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Accès-Travail	Centre-du-Québec	PRINT	11 169,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	PRINT	374 649,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	PRINT	5 923,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	PRINT	30 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	PRINT	107 565,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	Montréal	PRINT	246 323,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	Montréal	PRINT	30 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Accueil pour immig. et réfug. du Sud-Ouest Montréal centre Prisme	Montréal	PRINT	95 303,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Accueil-Parrainage Outaouais	Outaouais	PRINT	275 497,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Action Travail Chaleurs inc.	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PRINT	1 643,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Agence Ometz	Montréal	PRINT	46 843,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	Montréal	PRINT	188 541,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Alpha Bellechasse	Chaudière-Appalaches	PRINT	13 128,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terrebonne et env.	Lanaudière	PRINT	23 997,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Association des femmes immigrantes de l'Outaouais	Outaouais	PRINT	80 113,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Montréal	PRINT	76 550,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal	Montréal	PRINT	20 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	PRINT	94 278,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	PRINT	10 125,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Cari St-Laurent	Montréal	PRINT	499 104,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Montréal	PRINT	106 863,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Montréal	PRINT	30 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour d'Intercultures de Laval	Laval	PRINT	308 446,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour d'Intercultures de Laval	Laval	PRINT	10 125,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue	PRINT	15 276,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	PRINT	2 628,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	Côte-Nord	PRINT	1 314,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	PRINT	876,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches	PRINT	3 066,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	PRINT	29 745,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière	Chaudière-Appalaches	PRINT	1 971,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	Outaouais	PRINT	23 423,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	PRINT	1 971,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour jeunesse-emploi Mitis	Bas-Saint-Laurent	PRINT	10 184,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour le Moutier	Montréal	PRINT	97 179,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Carrefour le Moutier	Montréal	PRINT	20 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre Alpha Lira inc.	Côte-Nord	PRINT	4 928,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	Montréal	PRINT	120 065,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord	Montréal	PRINT	30 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	Montréal	PRINT	106 624,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre d'Action Socio-Communautaire de Montréal	Montréal	PRINT	90 831,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Montréal	PRINT	484 327,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	Capitale-Nationale	PRINT	44 108,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest [CRESO]	Montréal	PRINT	8 979,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre des femmes de Montréal	Montréal	PRINT	233 925,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Montréal	PRINT	143 649,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre Horizon Carrière	Montréal	PRINT	57 918,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre intégré en Employabilité locale	Outaouais	PRINT	5 256,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre local de développement de la Haute-Gaspésie	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PRINT	2 957,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	PRINT	10 841,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	PRINT	595 748,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	PRINT	15 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	PRINT	5 025,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	Montréal	PRINT	44 183,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre social d'aide aux immigrants	Montréal	PRINT	479 925,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	Côte-Nord	PRINT	6 570,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	Montréal	PRINT	381 420,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	Montréal	PRINT	20 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	Montréal	PRINT	64 139,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	Montréal	PRINT	75 912,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	Montréal	PRINT	5 741,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre-du-Québec	PRINT	86 720,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre-du-Québec	PRINT	3 750,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Comité d'Éducation aux adultes de la Petite Bourgogne et de St-Henri, Le	Montréal	PRINT	121 551,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	Lanaudière	PRINT	63 710,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	Lanaudière	PRINT	7 500,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	Chaudière-Appalaches	PRINT	2 682,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Droit à l'emploi [D.E.]	Montréal	PRINT	18 669,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Entraide [Pont-Viau et Laval des Rapides], L'	Laval	PRINT	45 651,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Entre parents de Montréal-Nord inc.	Montréal	PRINT	30 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Fondation Ressources Jeunesse	Montréal	PRINT	55 850,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	Montréal	PRINT	289 004,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Chaudière-Appalaches	PRINT	14 783,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Intégration Compétences	Montréal	PRINT	21 266,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
La Mosaïque: ass. inter. d'accueil et d'int des immigr. en Abitibi	Abitibi-Témiscamingue	PRINT	5 256,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Maison de la famille des Maskoutains	Montréal	PRINT	109 741,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Maison de la famille des Maskoutains	Montréal	PRINT	10 125,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Maison d'Haïti	Montréal	PRINT	56 214,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Maison d'Haïti	Montréal	PRINT	30 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Montréal	PRINT	265 776,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	Abitibi-Témiscamingue	PRINT	1 971,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Municipalité régionale de comté de Bonaventure	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PRINT	2 957,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Municipalité régionale de comté de La Matanie	Bas-Saint-Laurent	PRINT	1 752,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PRINT	10 348,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	Montréal	PRINT	7 907,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Perspective carrière	Laval	PRINT	37 233,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Portes Ouvertes sur le Lac	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PRINT	14 235,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Pouvoir des mots Gaspé	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	PRINT	8 870,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Projet Genèse	Montréal	PRINT	40 552,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	Montréal	PRINT	176 143,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	Montréal	PRINT	32 364,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement	Montréal	PRINT	20 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre-du-Québec	PRINT	225 705,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Réseaux Emploi entrepreneurship	Montréal	PRINT	14 395,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.	Montréal	PRINT	251 298,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service Accès Travail de Portneuf	Capitale-Nationale	PRINT	11 826,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service Accès-Emploi	Bas-Saint-Laurent	PRINT	876,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie	PRINT	93 404,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie	PRINT	7 500,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	Mauricie	PRINT	5 694,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	Mauricie	PRINT	10 731,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	Lanaudière	PRINT	14 217,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	Estrie	PRINT	419 270,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	Estrie	PRINT	12 500,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	Montréal	PRINT	426 168,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	Montréal	PRINT	30 000,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Montréal	PRINT	310 460,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Service externe de main-d'oeuvre du Saguenay	Saguenay - Lac-Saint-Jean	PRINT	7 227,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Services de main-d'oeuvre l'Appui inc., Les	Capitale-Nationale	PRINT	14 126,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Services et Formation aux Immigrants en Montérégie [SFIM]	Montérégie	PRINT	20 685,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Montérégie	PRINT	106 550,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Montérégie	PRINT	7 500,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	Montréal	PRINT	61 261,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches	PRINT	42 926,00 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.
YMCA du Québec, Les	Montréal	PRINT	309 898,33 \$	Soutien financier à l'organisme pour favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective.

Organismes bénéficiaires	Région administrative	Programme	Montant versé	Remarque - Nature des projets
Programme Soutien à la mission (PSM)				
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	PSM	29 739,00 \$	Soutien à la mission globale
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	Montréal	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	Lanaudière	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Montréal	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	PSM	29 739,00 \$	Soutien à la mission globale
Cari St-Laurent	Montréal	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Montréal	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Carrefour d'Intercultures de Laval	Laval	PSM	29 739,00 \$	Soutien à la mission globale
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Montréal	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Montréal	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	PSM	47 447,00 \$	Soutien à la mission globale
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Centre social d'aide aux immigrants	Montréal	PSM	37 720,00 \$	Soutien à la mission globale
CLAM [Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique]	Montréal	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	Montréal	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre-du-Québec	PSM	29 739,00 \$	Soutien à la mission globale
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	Lanaudière	PSM	26 000,00 \$	Soutien à la mission globale
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	Montréal	PSM	15 122,00 \$	Soutien à la mission globale
Ici Intégration Communautaire des Immigrants	Chaudière-Appalaches	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Maison de la famille des Maskoutains	Montréal	PSM	26 000,00 \$	Soutien à la mission globale
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Montréal	PSM	34 292,00 \$	Soutien à la mission globale
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	Montréal	PSM	29 798,00 \$	Soutien à la mission globale
Regroupement des organismes en francisation du Québec [R.O.F.Q.]	Montréal	PSM	30 044,00 \$	Soutien à la mission globale
Regroupement interculturel de Drummond inc.	Centre-du-Québec	PSM	29 739,00 \$	Soutien à la mission globale
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie	PSM	29 739,00 \$	Soutien à la mission globale
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	Lanaudière	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	Montréal	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Montréal	PSM	29 739,00 \$	Soutien à la mission globale
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	Montréal	PSM	154 753,00 \$	Soutien à la mission globale
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Vision Inter-Cultures	Montréal	PSM	13 500,00 \$	Soutien à la mission globale
Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels (PRCAOP)				
Ordre des architectes du Québec	Montréal	PRCAOP	86 225,00 \$	Appui financier pour soutenir des projets contribuant à reconnaître les compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger afin que leur contribution à la prospérité du Québec soit rapide et réussie

* Il s'agit des montants versés au 28 février 2018

Inclut: Organismes communautaires, Ordres et association professionnelles. Les bénéficiaires du PAFILI ne sont pas inclus, n'étant pas des organismes

QUESTION – RP118

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, INDIQUER POUR 2017-2018 :

- a) LE NOMBRE ET LE NOM DES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX COMMUNICATIONS OU AUX AFFAIRES PUBLIQUES;**
 - b) LE MONTANT DÉPENSÉ PAR LE DÉPARTEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES;**
 - c) LE TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE, EN 2017-2018 AU SEIN DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.**
 - d) LE TOTAL DES SOMMES INVESTIES EN VEILLE MÉDIATIQUE, EN 2017-2018 AU SEIN DU CABINET DE LA MINISTRE. FOURNIR LE NOM DU OU DES FOURNISSEURS DE SERVICES ET LE DÉTAIL DES FACTURES PAYÉES.**
-

a) Nombre d'employés au sein du Ministère affectés aux affaires publiques pour l'année 2017-2018 :

- 5,5 employés

b) Ventilation des dépenses en affaires publiques du Ministère pour l'année 2017-2018 :

- Diffusion de communiqués : 2 576,45 \$
- Organisation ou tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou d'autres événements : 81 439,01 \$

c) Total des sommes investies en veille médiatique au sein de la Direction des communications :

Revue de presse quotidienne

- Fournisseur : Communications Démo (I.C.I. Influence communications inc.)
- Coût : 65 946,74 \$
- Sujets : Immigration, intégration des personnes immigrantes et retombées des actions du Ministère et de ses partenaires

Outil de veille médiatique

- Fournisseur : Cedrom SNI – Eurêka
- Coût : 10 524,60 \$
- Sujets : Immigration, intégration des personnes immigrantes et retombées des actions du Ministère et de ses partenaires

d) Total des sommes investies en veille médiatique au sein du cabinet de la ministre :

La réponse à cette question est incluse au point c).

Q U E S T I O N – R P 1 1 9

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉS ET LES COÛTS RELIÉS À LA PRÉPARATION DE L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES (INCLUANT LES RÉPONSES AUX QUESTIONS ET LES PRÉSENCES EN COMMISSION PARLEMENTAIRE)

ÉQUIVALENTS-TEMPS-COMPLET AFFECTÉS À LA PRÉPARATION DE L'EXERCICE INCLUANT LES PRÉSENCES EN COMMISSION PARLEMENTAIRE

MIDI	Nombre d'ETC*
Total	1,70

COÛTS RELIÉS À LA PRÉPARATION DE L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES:

- Préparation des cahiers, photocopies : 2 206 \$
- Frais de déplacement (9 personnes) : 2 599 \$

**Calcul des ETC basé sur le nombre d'heures travaillées annuellement : 1826,3 heures.*

Q U E S T I O N – R P 1 2 0

POUR LE MINISTÈRE ET CHACUN DES ORGANISMES QUI EN RELÈVENT, LE TOTAL ET LA VENTILATION DES CRÉANCES ET/OU AMENDES À RECOUVRER POUR 2017-2018, L'ÂGE DES CRÉANCES (VENTILÉ PAR ANNÉES) ET LES MOYENS ENTREPRIS POUR LES RECOUVRER.

Le Ministère n’a aucune créance et/ou amende à recouvrer pour 2017-2018.

Q U E S T I O N – R P 1 2 1

NOMBRE D’EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE EN 2017-2018,
VENTILÉ PAR CORPS D’EMPLOI

Nombre d’employés réguliers et occasionnels de la Direction des relations avec la clientèle en 2017-2018

Classe d’emplois	Nombre d’employés
Cadre	1
Agent ou agente de recherche et de planification socioéconomique	2
Technicien ou technicienne en administration	2
Préposé ou préposée aux renseignements	45
Total	50

Source : Rapport SAGIR EI – Population au 28 février 2018 – extrait le 15 mars 2018.

Q U E S T I O N – R P 1 2 2

ÉVOLUTION DU NOMBRE D’EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE
ENTRE 2003-2004 ET 2017-2018

Pour 2017-2018, veuillez-vous référer à la réponse de la question 121.

Q U E S T I O N – R P 1 2 3

BILAN DE LA FERMETURE DES 7 BUREAUX RÉGIONAUX : COÛTS, ÉCONOMIES, RELOCALISATION D'EMPLOYÉS (NOMBRE DE MISES-À-PIED DES EMPLOYÉS TEMPORAIRES, LIEU ET FONCTION DE RÉAFFECTIIONS DES EMPLOYÉS), TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES, VENTES OU ENTREPOSE DE FOURNITURES DE BUREAU (COÛTS), ETC.

Il n’y a eu aucune fermeture de bureaux régionaux pendant l'exercice 2017-2018.

Q U E S T I O N – R P 1 2 4

NOMBRE D’EMPLOYÉS DE CHACUN DES BUREAUX D’IMMIGRATION DU QUÉBEC À
L’ÉTRANGER EN 2017-2018

EFFECTIFS DANS LES BUREAUX D’IMMIGRATION DU QUÉBEC (BIQ) À L’ÉTRANGER EN 2017-2018

Les données se trouvent dans la fiche RP12.

QUESTION – RP125

LISTE DES LOCAUX LOUÉS PAR LES DIFFÉRENTS BUREAUX D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER INCLUANT LE COÛT DE CHAQUE LOCAL ET L'EMPLACEMENT EN 2017-2018.

Nous vous référons à la question RP12 qui contient toutes ces informations.

Q U E S T I O N - R P 1 2 6

-
- LISTE DE TOUTES LES MISSIONS DE SÉLECTION\RECRUTEMENT EN 2017-2018
- A) LES VILLES VISITÉES
- B) LES DATES
- C) LES FONCTIONNAIRES PRÉSENTS
- D) LE COÛT TOTAL VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE
-

Vous trouverez ci-après le **nombre** et les **coûts** réels des missions de sélection/recrutement réalisées à l'étranger dans le cadre des programmes gens d'affaires et du programme régulier des travailleurs qualifiés en 2017-2018.

Année financière	Nombre de missions	Coûts réels
2017-2018	0	0\$

QUESTION – RP127

LISTES DE TOUTES LES ACTIVITÉS, FORMATIONS, COLLOQUES OU CONFÉRENCES
AUXQUELS LES EMPLOYÉS (EMPLOYÉS LOCAUX ET FONCTIONNAIRES) DES DIFFÉRENTS
BUREAUX D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER ONT PRIS PART EN 2017-2018.
VENTILATION DES COÛTS DES COÛTS RATTACHÉS À CES ÉVÉNEMENTS.

BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À PARIS

2017-2018				
Nom de la formation	Objectif	Date	Coût	Nom des participants
Aucune formation				

BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À MEXICO

2017-2018				
Nom de la formation	Objectif	Date	Coût	Nom des participants (BIQ Mexico)
Aucune formation				

Q U E S T I O N – R P 1 2 8

NOMBRE D’EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DE L’IMMIGRATION ÉCONOMIQUE – INTERNATIONALE
EN 2017-2018, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSES

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

QUESTION – RP129

POUR LES ANNÉES 2017-2018:

- a) LE NOMBRE D’IMMIGRANTS DE 17 ANS ET PLUS, SELON LA CATÉGORIE D’IMMIGRATION, AYANT DÉCLARÉ CONNAÎTRE LE FRANÇAIS À LEUR ARRIVÉE, AINSI QUE LEUR NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS (SELON L’ÉCHELLE QUÉBÉCOISE DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE);
- b) PARMI CEUX-CI, LE NOMBRE S’ÉTANT INSCRIT À DES COURS DE FRANCISATION EN LIGNE AVANT LEUR ARRIVÉE;
- c) PARMI CEUX-CI, LE NOMBRE S’ÉTANT S’ÉTANT INSCRIT ET LE NOMBRE AYANT COMPLÉTÉ UN COURS DE FRANCISATION DANS LA PREMIÈRE, LA DEUXIÈME, LA TROISIÈME, OU LA QUATRIÈME ANNÉE.
- d) LE NOMBRE D’IMMIGRANTS DE 16 ANS ET MOINS, SELON LA CATÉGORIE D’IMMIGRATION ET PAR TRANCHE D’ÂGE, AYANT DÉCLARÉ CONNAÎTRE LE FRANÇAIS À LEUR ARRIVÉE, AINSI QUE LEUR NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS (SELON L’ÉCHELLE QUÉBÉCOISE DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE).

- a) Le nombre de personnes immigrantes de 17 ans et plus, selon la catégorie d’immigration, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée :

Nombre de personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître* le français lors de l'admission au Québec en 2017 selon la catégorie d'immigration et le groupe d'âge

2017	Immigration économique		Regroupement familial		Réfugiés et personnes en situation semblable		Autres immigrants		Total (100 %)
17 - 24 ans	731	43,4	592	35,2	300	17,8	60	3,6	1 683
25 - 34 ans	6 573	72,8	1 921	21,3	413	4,6	120	1,3	9 027
35 - 44 ans	3 522	73,0	803	16,6	352	7,3	150	3,1	4 827
45 - 54 ans	472	43,7	291	26,9	182	16,8	136	12,6	1 081
55 - 64 ans	65	14,4	248	55,1	84	18,7	53	11,8	450
65 ans et +	7	1,7	293	72,2	68	16,7	38	9,4	406
Total	11 370	65,1	4 148	23,7	1 399	8,0	557	3,2	17 474

Données préliminaires pour 2017.
Source: Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique.
* Connaissances linguistiques déclarées au moment de l’admission.

L'information sur le niveau de connaissance du français n'est pas disponible.

- b) Parmi ceux-ci, le nombre s’étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée

Le nombre de personnes distinctes, de 17 ans et plus, arrivé en 2017, ayant déclaré connaître le français et ayant suivi à des cours de francisation en ligne avant leur arrivé est 412

- c) Parmi ceux-ci, le nombre s’étant inscrit et le nombre ayant participé à un cours de francisation dans la première année, la deuxième, la troisième, la quatrième ou la cinquième.

La production d'un historique complet de quatre années de fréquentation des cours de français pour les personnes admises en 2017 ne sera possible qu'à partir de janvier 2022, soit quatre années après l'admission de la dernière personne admise de la cohorte de 2017.

Les données disponibles au 31mars 2018 nous permettent de dresser un portrait préliminaire de la fréquentation des personnes admises en 2014 et 2015. Le tableau suivant résume la fréquentation de ces deux cohortes:

Participation à un cours de français au MIDI des personnes immigrantes de 17 ans et plus¹ ayant déclaré connaître le français lors de l’admission selon l’année d’admission et la catégorie d’immigration, 2014 et 2015

Année d’admission	Catégorie d’immigration	Personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français	Personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français, participants au temps complet et/ou temps partiel		
			Ayant participé à un cours de français pendant la première année suivant l’admission	Ayant participé à un cours de français pendant la deuxième année suivant l’admission	Ayant participé à un cours de français pendant et après la troisième année suivant l’admission
2014 ^p	Immigration économique	19 492	3 000	1 256	450
	Regroupement familial	4 640	338	260	125
	Réfugiés et personnes en situation semblable	1 254	186	92	18
	Autres immigrants	320	13	1	1
	Total	25 706	3 537	1 609	594
2015 ^p	Immigration économique	16 042	1 702	825	180
	Regroupement familial	4 582	388	239	62
	Réfugiés et personnes en situation semblable	1 840	292	179	14
	Autres immigrants	581	27	3	6
	Total	23 045	2 409	1 246	262

1: Il est important de souligner que l’âge minimal pour bénéficier des services de francisation offerts par le ministère de l’Immigration de la Diversité et de l’Inclusion est de 16 ans (*Programme d’intégration linguistique pour les immigrants 2015-2016*)

^p Données préliminaires

Les données de la cohorte 2016 sont encore trop préliminaires pour rendre compte avec précision du nombre de participations. Les années d’admission 2014 et 2015 sont préliminaires pour observer la participation des personnes immigrantes à un cours de français sur plusieurs années.

d) Le nombre de personnes immigrantes de 16 ans et moins, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, selon la catégorie d’immigration et par tranche d’âge:

Nombre de personnes immigrantes de 16 ans et moins ayant déclaré connaître le français* lors de l’admission au Québec en 2017 selon la catégorie d’immigration et le groupe d’âge

2017	Immigration économique		Regroupement familial		Réfugiés et personnes en situation semblable		Autres immigrants		Total (100 %)
0 à 5 ans	823	68,1	292	24,2	89	7,4	5	0,4	1 209
06 à 10 ans	922	63,4	262	18,0	240	16,5	31	2,1	1 455
11 - 16 ans	584	47,1	327	26,4	275	22,2	53	4,3	1 239
Total	2 329	59,7	881	22,6	604	15,5	89	2,3	3 903

Données préliminaires pour 2017

Source : Ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion

Service de la recherche et de la statistique

* Connaissances linguistiques déclarées au moment de l’admission (qui pourraient être déclarées par le requérant principal ou la personne en charge).

L’information sur le niveau de connaissance du français n’est pas disponible.

Q U E S T I O N – R P 1 3 0

NOMBRE D’EMPLOYÉS DE LA DIRECTION DES POLITIQUES, DES PROGRAMMES, DES
PARTENARIATS ET DE LA PROMOTION DE LA FRANCISATION EN 2017-2018

Cette question ne semble pas pertinente à l’exercice de l’étude des crédits.

QUESTION – RP131

**LE NOMBRE DE DOSSIERS D'IMMIGRANTS TRAITÉS POUR 2017-2018 PAR DES AVOCATS
COMPARATIVEMENT À CONSULTANTS EN IMMIGRATION ET LE TAUX DE SUCCÈS DE
CHACUN DES DOSSIERS (OBTENTION DU CERTIFICAT) POUR CHACUN D'EUX, SELON LA
CATÉGORIE D'IMMIGRANT**

Cette question ne semble pas pertinente à l’étude des crédits.

Q U E S T I O N – R P 1 3 2

TAUX DE RÉTENTION DES IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC, PAR CATÉGORIES. (DONNÉES
LES PLUS RÉCENTES). VENTILATION PAR RÉGION

Les données sur la présence en janvier 2017 des personnes immigrantes admises au Québec entre 2006 et 2015 montrent que le taux de présence des personnes admises dans la catégorie « Immigration économique » est plus bas (69,9 %) que les taux de présence des autres catégories d'immigration (83,3 % pour la catégorie « Regroupement familial », 81,5 % pour la catégorie « Réfugiés et personnes en situation semblable » et 84,7 % pour la catégorie « Autres immigrants »).

POPULATION IMMIGRANTE ADMISE AU QUÉBEC DE 2006 À 2015 ET PRÉSENTE EN JANVIER 2017
SELON LA CATÉGORIE D'IMMIGRATION (EN %), PAR ANNÉE D'ADMISSION

Catégorie	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Immigration économique	65,2	66,7	67,9	71,5	72,1	71,0	72,7	73,9	69,5	64,9	69,9
Regroupement familial	75,3	76,5	79,0	81,3	84,4	86,8	87,8	88,9	87,6	83,8	83,3
Réfugiés et personnes en situation semblable	71,9	73,0	74,8	75,3	77,5	83,3	89,6	92,1	91,0	89,2	81,5
Autres immigrants(1)	73,6	80,3	78,7	81,3	86,1	87,7	91,5	93,8	95,7	94,0	84,7
Total	68,8	70,1	71,3	74,0	75,2	75,5	77,1	79,1	76,0	73,3	74,2

(1) Demandeurs non reconnus du statut de réfugié et cas d'ordre humanitaire.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

POPULATION IMMIGRANTE ADMISE AU QUÉBEC DE 2006 À 2015 ET PRÉSENTE EN JANVIER 2017
SELON LA RÉGION DE RÉSIDENCE, PAR PÉRIODE D'IMMIGRATION

Région de résidence	Total 2006-2015	
	n	%
Régions hors de la Région métropolitaine de Montréal (RMM)		
Bas-Saint-Laurent	844	0,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	960	0,3
Capitale-Nationale	19 864	5,4
Mauricie	2 748	0,7
Estrie	6 485	1,8
Outaouais	11 364	3,1
Abitibi-Témiscamingue	885	0,2
Côte-Nord	404	0,1
Nord-du-Québec	198	0,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	281	0,1
Chaudière-Appalaches	2 719	0,7
Lanaudière	7 785	2,1
Laurentides	8 521	2,3
Montérégie Est ¹	7 933	2,2
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent ¹	11 085	3,0
Centre-du-Québec	1 891	0,5
Total, régions hors de la RMM	83 967	22,8
Région métropolitaine de Montréal (RMM)		
Montréal	214 419	58,2
Laval	30 165	8,2
Longueuil (agglomération) ¹	27 774	7,5
Total, RMM	272 358	73,9
Non déterminée	12 240	3,3
Total	368 565	100,0

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

QUESTION – RP133

TAUX DE RÉTENTION POUR LES IMMIGRANTS ÉCONOMIQUES, VENTILÉS SELON LES SOUS-CATÉGORIES SUIVANTES (DONNÉES LES PLUS RÉCENTES): A) INVESTISSEURS; B) ENTREPRENEURS; C) TRAVAILLEURS AUTONOMES; D) TRAVAILLEURS QUALIFIÉS.

Les données sur la présence en janvier 2017 des personnes immigrantes admises au Québec entre 2006 et 2015 montrent que le taux de présence des personnes admises dans la sous-catégorie des « travailleurs qualifiés » est le plus élevé (74,4 %). Il est suivi de celui des « Travailleurs autonomes » et des « Entrepreneurs » soit 65,5 % et 64,2 % respectivement. Pour la sous-catégorie des « Investisseurs » ce taux de présence se fixe à 17,9 % en 2017

POPULATION IMMIGRANTE ADMISE AU QUÉBEC DE 2006 À 2015 ET PRÉSENTE EN JANVIER 2017
SELON SOUS-CATÉGORIE ÉCONOMIQUE (EN %), PAR ANNÉE D'ADMISSION

Catégorie	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
• Investisseurs	21,4	23,8	23,3	21,6	19,6	18,0	14,5	17,5	19,1	15,0	17,9
• Entrepreneurs	59,6	52,2	55,0	61,2	66,2	73,3	79,5	73,3	73,3	67,9	64,2
• Travailleurs autonomes	65,0	67,5	55,8	63,1	54,9	59,5	76,3	79,5	69,4	68,1	65,5
• Travailleurs qualifiés	67,2	68,9	68,9	73,1	75,1	77,0	79,9	80,6	75,3	74,3	74,4

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

Q U E S T I O N – R P 1 3 4

POURCENTAGE D'IMMIGRANTS QUI ÉTAIENT SANS EMPLOI AU 31 MARS 2018. VENTILATION SELON LE NOMBRE D'ANNÉE PASSÉES AU QUÉBEC : MOINS DE 5 ANS, 5-10 ANS, 10 ANS ET PLUS.

- La réponse à cette question se trouve dans la fiche RP141 (Pourcentage d'immigrants qui étaient sans emploi au 31 mars 2018. Ventilation selon le nombre d'années passée au Québec : moins de 5 ans, 5-10 ans, 10 ans et plus.)

Q U E S T I O N – R P 1 3 5

LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DEMANDES FAITES À PARTIR DE MON PROJET QUÉBEC, VENTILÉS DEPUIS LA CRÉATION DE CE PORTAIL ET JUSQU'AU 31 MARS 2018.
A) VEUILLEZ FOURNIR ÉGALEMENT LES OBJECTIFS ET LES CIBLES À ATTEINDRE, POUR CHAQUE ANNÉE.

Au 31 mars 2018, 2 876 demandes déposées dans Mon projet Québec ont été finalisées. Le délai moyen de traitement a été de 10 mois*.

Les objectifs de sélection pour l'ensemble de la catégorie des travailleurs qualifiés, tout type de dépôt d'une demande, ont été de 38 000 à 41 000 personnes pour 2017 et sont respectivement de 26 000 à 29 000 personnes pour 2018.

* Il s'agit du délai moyen calculé sur environ 90 % de demandes finalisées

Q U E S T I O N – R P 1 3 6

LE NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS, MAIS FINALEMENT ABANDONNÉS ET/OU REJETÉS À PARTIR DE MON PROJET QUÉBEC, VENTILÉS, DEPUIS LA CRÉATION DE CE PORTAIL ET JUSQU’AU 31 MARS 2018. A) FOURNIR LES RAISONS DE TOUT ABANDON ET/OU REJET, LE CAS ÉCHÉANT.

Depuis la mise en ligne de *Mon Projet Québec* le 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 mars 2018, c'est 2 876 demandes de certificat de sélection du Québec qui ont été traitées dont 861 demandes non acceptées.

Les principales raisons pour les 861 demandes non acceptées sont :

- 301 demandes refusées;
- 197 demandes rejetées;
- 363 autres décisions : soit 67 demandes fermées à la demande du requérant et 296 demandes fermées pour des raisons administratives.

QUESTION – RP137

**LE TEMPS D'ATTENTE DANS LA SALLE D'ATTENTE VIRTUELLE DE *MON PROJET QUÉBEC*,
VENTILÉ, DEPUIS LA CRÉATION DE CE PORTAIL ET JUSQU'AU 31 MARS 2018.**

**A) VEUILLEZ FOURNIR ÉGALEMENT LES OBJECTIFS ET LES CIBLES
À ATTEINDRE POUR CHAQUE ANNÉE.**

Pour la période du 1 avril 2017 au 28 février 2018, le temps d'attente dans la salle d'attente virtuelle de *Mon Projet Québec* se situait entre 0 et 60 secondes.

QUESTION – RP138

LES COÛTS D'OPÉRATION DE *MON PROJET QUÉBEC*, VENTILÉS, DEPUIS LA CRÉATION DE CE PORTAIL ET JUSQU'AU 31 MARS 2018.
A) FOURNIR LES RAISONS DE TOUTE HAUSSE.

Les dépenses encourues pour les coûts d'opération en technologies de l'information de *Mon projet Québec* pour la période du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018 totalise 1 913 126 \$:

- Coût des ressources humaines destinées à l'entretien et à l'évolution du système d'information IMAGINE (825 801 \$);
- Coût d'exploitation (ressources humaines, matériel, logiciels) du système d'information IMAGINE de l'environnement de production (hébergement au Centre de services partagés du Québec) (937 325 \$);
- Coûts d'exploitation (ressources humaines, matériel, logiciels) du système d'information IMAGINE pour les environnements autres que la production (hébergement dans la salle de serveur du MIDI) (+/- 150 000 \$).

QUESTION – RP139

LES COÛTS DE REMBOURSEMENT DE TOUTE ERREUR INFORMATIQUE LIÉ À *MON PROJET QUÉBEC*, VENTILÉS, DEPUIS LA CRÉATION DE CE PORTAIL ET JUSQU'AU 31 MARS 2018.

En lien avec toute erreur informatique liée à *Mon projet Québec*, aucun remboursement aux candidates et aux candidats à l'immigration ayant soumis une Demande de certification de sélection du Québec et payés les honoraires exigibles n'a été fait au 31 mars 2018.

QUESTION – RP140

LE NOMBRE DE PROBLÈMES TECHNIQUES/INFORMATIQUES/AUTRES, DEPUIS LA CRÉATION DE CE PORTAIL ET JUSQU'AU 31 MARS 2018.

- A) INDIQUEZ LA NATURE DE CHACUN DE CES PROBLÈMES TECHNIQUES/INFORMATIQUES/AUTRES.**
- B) INDIQUEZ LA RAISON POUR CHACUN DE CES PROBLÈMES TECHNIQUES/INFORMATIQUES/AUTRES.**
- C) LES COÛTS, VENTILÉS, ASSOCIÉS À CES PROBLÈMES TECHNIQUES/INFORMATIQUES**
-

Du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018, aucun problème technique/informatique a été constaté par *Mon projet Québec*.

Q U E S T I O N – R P 1 4 1

POURCENTAGE D'IMMIGRANTS QUI ÉTAIENT SANS EMPLOI AU 31 MARS 2018.
VENTILATION SELON LE NOMBRE D'ANNÉES PASSÉE AU QUÉBEC : MOINS DE 5 ANS,
5-10 ANS, 10 ANS ET PLUS.

- Les données de l'enquête sur la population active pour le Québec indiquent que le taux de chômage des personnes immigrées diminue avec la durée de résidence. Pour les personnes âgées de 15 ans et plus, il est de 8,7 % en 2017 pour l'ensemble des personnes immigrées. Ce taux est de 15,8 % pour celles arrivées depuis 5 ans ou moins, de 7,6 % pour celles admises il y a 5 à 10 ans et de 7,1 % pour celles établies depuis plus de 10 ans.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2017.

QUESTION – RP 142

VEUILLEZ INDIQUER LES CIBLES FIXÉES PAR LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION AU COURS DE 5 PROCHAINES ANNÉES CONCERNANT LE TAUX D'EMPLOI POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES. VENTILATION SELON LE NOMBRE D'ANNÉES PASSÉE AU QUÉBEC : MOINS DE 5 ANS, 5-10 ANS, 10 ANS ET PLUS.

- Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ne produit pas de projections et ne fixe pas de cibles concernant le taux d'emploi des personnes immigrantes. Par ailleurs, cet exercice n'est pas non plus réalisé par l'Institut de la statistique du Québec ou par Statistique Canada, organismes auprès desquels le Ministère acquiert des données d'enquêtes et de recensement pour réaliser certaines de ses études.

Q U E S T I O N – R P 1 4 3

POUR CHACUN DES SERVICES D’IMMIGRATION DU QUÉBEC À L’ÉTRANGER ET POUR CHACUN DES PAYS DESSERVIS PAR CES SERVICES, INDIQUER POUR 2017-2018 :

- a) LE NOMBRE DE DEMANDES D’IMMIGRATION PAR PAYS D’ORIGINE;**
- b) LE NOMBRE DE CERTIFICATS DE SÉLECTION ÉMIS. VENTILATION PAR PAYS ET PAR CATÉGORIE D'IMMIGRATION;**
- c) LE NOMBRE D'IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC; VENTILATION PAR CATÉGORIE D'IMMIGRATION;**
- d) LE NOMBRE D’IMMIGRANTS ADMIS QUI DÉCLARENT CONNAÎTRE LE FRANÇAIS; VENTILATION PAR PAYS ET CATÉGORIE D'IMMIGRATION**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Au 28 février 2018, le Ministère ne compte aucun Bureau d’immigration du Québec (BIQ) à l’étranger où sont traitées des demandes.

Les demandes d’immigration sont traitées par la Direction de l’immigration économique à Montréal.

- a) Nombre de demandes déposées dans le cadre de l'Immigration Économique du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018

Programme des travailleurs qualifiés (TQ)	
Demandes déposées dans le cadre du PEQ	
Amérique du Nord	7 185
Demandes reçues soumises au plafond	
Amérique du Nord - Hors Québec	0
En ligne	0
Moyen-Orient	0
Sous total	0
Demandes déposées sur place hors plafond	
Amérique du Nord - Québec	2 851
Total TQ	10 036
Gens d'affaires	
Asie	1 199
Moyen-Orient	667
Total Gens d'affaires	1 866
Total Général	11 902

Q U E S T I O N – R P 1 4 3

b)

Nombre de certificats de sélection délivrés, selon le continent de dernière résidence	2017-2018
Travailleurs qualifiés	24 701
Afrique	14 465
Amérique	1 128
Asie	3 982
Europe	5 061
Océanie et Autres pays	65
Gens d'affaires	5 287
Afrique	121
Amérique	90
Asie	4 957
Europe	109
Océanie et Autres pays	10

Note : Les données de 2017-2018 comprennent les données du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018.

Rappelons que les niveaux planifiés en sélection pour 2017 et 2018, inscrits dans le plan d'immigration sont :

Programme	Nombre de personnes à sélectionner	
	Pour l'année 2017	Pour l'année 2018
Travailleurs qualifiés	38 000 à 41 000	26 000 à 29 000
Gens d'affaires	6 000 à 8 000	4 000 à 6 000

Les admissions d'une année découlent en grande partie de la sélection effectuée au cours des années précédentes. Cela varie en fonction :

- de la proportion de personnes sélectionnées qui mèneront leur projet à terme;
- du temps que mettent les candidats à concrétiser leur projet d'immigration;
- des délais de traitement et les taux de refus pour des raisons statutaires du gouvernement fédéral.

Q U E S T I O N – R P 1 4 3

C) Le nombre d'immigrants admis au Québec

Le nombre de personnes immigrantes admises au Québec en 2017 s'élève à 52 388. Plus de la moitié des personnes immigrantes (57,8 %) admises au cours de cette année relèvent de la catégorie de l'immigration économique, dont 47,5 % de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés. Par ailleurs, un peu plus du cinquième (23,2 %) des personnes immigrantes admises en 2017 relève de la catégorie du regroupement familial, 17,5 % de celle des réfugiés et des personnes en situation semblable, alors que la catégorie des autres immigrants compte pour seulement 1,6% des admissions.

Personnes immigrantes admises au Québec selon la catégorie d'immigration, 2017

	2 017	
	n	%
Immigration économique	30 262	57,8
Travailleurs qualifiés	24 862	47,5
Gens d'affaires	4 589	8,8
Entrepreneurs	222	0,4
Travailleurs autonomes	36	0,1
Investisseurs	4 331	8,3
Aides familiaux	811	1,5
Autres	0	0,0
Regroupement familial	12 136	23,2
Réfugiés et personnes en situation semblable	9 148	17,5
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	6 329	12,1
Réfugiés reconnus sur place	2 819	5,4
Autres immigrants	842	1,6
Total	52 388	100,0

* Données préliminaires pour 2017.

Q U E S T I O N – R P 1 4 3

D) Le nombre d’immigrants admis qui déclarent connaître le français

Parmi les 50 863 personnes admises déclarant une connaissance linguistique en 2017, il y en a 21 377 qui ont déclaré connaître le français au moment de leur arrivée. Les cinq principaux pays de naissance des nouveaux arrivants qui déclarent connaître le français sont la France, l’Algérie, le Cameroun, Haïti et le Maroc. Plus de la moitié (13 583 par rapport à 24 743) des personnes immigrantes de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés déclarent connaître le français lors de leur admission.

Personnes immigrantes déclarant connaître le français¹ admises
au Québec en 2017 selon le pays de naissance

Pays de naissance	2017	
	Connaissant le français	Total
France	4 334	4 380
Algérie	1 995	2 418
Cameroun	1 665	1 860
Haïti	1 590	1 813
Maroc	1 583	1 932
Côte d'Ivoire	1 268	1 304
Tunisie	993	1 206
Rép. dém. du Congo	483	683
Chine	420	5 079
Sénégal	378	412
Colombie	346	1 045
Liban	309	691
Syrie	292	3 641
Maurice	265	402
Burundi	257	358
Autres pays	5 199	23 639
Total	21 377	50 863
Information non disponible		1 525
Grand total		52 388

* Données préliminaires pour 2017.

1.
- Connaissance linguistique déclarée au moment de l'admission, français seulement ou français et anglais.

Personnes immigrantes déclarant connaître le français¹ admises
au Québec en 2017 selon la catégorie d'immigration

	2 017	
	Connaissant le français	Total
Immigration économique	13 699	30 087
Travailleurs qualifiés	13 583	24 743
Gens d'affaires	101	4 543
Entrepreneurs	36	220
Travailleurs autonomes	10	36
Investisseurs	55	4 287
Aides familiaux	15	801
Autres	0	0
Regroupement familial	5 029	11 250
Réfugiés et personnes en situation semblable	2 003	8 701
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	515	5 953
Réfugiés reconnus sur place	1 488	2 748
Autres immigrants	646	825
Total	21 377	50 863
Information non disponible		1 525
Grand total		52 388

* Données préliminaires pour 2017.

1.
- Connaissance linguistique déclarée au moment de l'admission, français seulement ou français et anglais.

Q U E S T I O N – R P 1 4 4

**LISTE DÉTAILLÉE DES SUBVENTIONS ET AUTRES SOMMES VERSÉES AUX ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES D’ACCUEIL ET D’INTÉGRATION EN 2017-2018.**

POUR CHACUN PRÉCISER :

- A. LE NOM DE L’ORGANISME;**
 - B. LA RÉGION ADMINISTRATIVE;**
 - C. LE PROGRAMME CONCERNÉ;**
 - D. LE MONTANT OBTENU.**
-

Veillez-vous référer à l’annexe de la question RP 117

QUESTION – RP145

LISTE DES ENTREPRISES AU QUÉBEC QUI OFFRENT DES COURS DE FRANCISATION EN MILIEU DE TRAVAIL ET QUI SONT SOUTENUES FINANCIÈREMENT POUR LE FAIRE PAR LE MINISTÈRE OU PAR LE GOUVERNEMENT EN 2017-2018

Des cours de français en milieu de travail du ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion ont été offerts dans quatre entreprises entre le 1^{er} avril 2017 et le 28 février 2018.

Il importe de noter que d’autres ministères et organismes (MEES, MTESS, CPMT) soutiennent des mesures de francisation en partenariat avec des entreprises. Ces ministères et organismes exercent leur propre reddition de comptes.

Entreprises
Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec (Qc)
Hôpital Général Juif
TEKSystems Global Services Corp
Vêtement Peerless Clothing Inc.

QUESTION – RP 146

LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2017-2018 AFIN DE PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS EN RÉGION

Les actions entreprises par le Ministère et ses partenaires en 2017-2018 visant l'attraction, l'ouverture à la diversité et l'établissement durable des personnes immigrantes dans les régions du Québec s'inscrivent principalement dans la mise en œuvre du Programme *Mobilisation-Diversité*.

L'objectif général de ce programme est d'amener les acteurs socioéconomiques à faire de la diversité ethnoculturelle un facteur stratégique de développement et de vitalité des territoires, grâce à la mise en œuvre d'actions visant à : offrir les conditions propices à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes dans des collectivités accueillantes et inclusives, notamment pour favoriser la croissance de l'immigration primaire et de la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal et appuyer le développement de milieux inclusifs favorables à la pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles, en encourageant l'ouverture à la diversité et des échanges interculturels ouverts et actifs.

Les actions entreprises par le Ministère dans ce Programme ont été réalisées en **concertation** avec d'autres ministères, notamment le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les municipalités régionales de comté, les municipalités, les organismes à but non lucratif (OBNL) et avec d'autres partenaires concernés par les objectifs du programme.

PRINCIPALES ACTIONS ENTREPRISES EN RÉGION

Afin de conclure de nouvelles ententes pour la période 2017-2019, le Ministère a lancé un appel de propositions à l'intention des municipalités régionales de comté le 27 janvier 2017. Il a permis de conclure 36 ententes avec des villes et des municipalités régionales de comté.

Un nouvel appel de propositions a été lancé en février 2018 afin de soutenir des projets novateurs issus de la mobilisation et de la concertation locale pour l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre immigrante en région. 50 ententes ont été retenues dans 16 des 17 régions administratives du Québec (à l'exception du Nord du Québec).

Des ententes ont aussi été signées, pour la période 2017-2018, avec quatre organismes de Montréal afin de favoriser la migration secondaire hors de la région métropolitaine de Montréal : Accueil liaison pour arrivants (ALPA), Carrefour BLE, Collectif des femmes immigrantes et Promotion, Intégration, Société nouvelle (PROMIS).

De plus, 35 ententes ont été conclues, dans plusieurs régions du Québec, avec des OBNL afin d'appuyer les efforts pour favoriser la croissance de l'immigration secondaire hors de la région métropolitaine et la pleine participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

Dans le cadre d'une entente de 2 ans (2017-2019) avec le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, le Ministère appuie le projet pilote Entreprendre en région qui vise à créer un environnement socioculturel favorable pour attirer les immigrants entrepreneurs en régions.

Toutes ces ententes ont permis la réalisation de plusieurs actions spécifiques visant la promotion et l'intégration des personnes immigrantes en région telle que :

- La réalisation d'activités de promotion et de sensibilisation à l'apport de l'immigration dans les régions auprès des employeurs, des élus municipaux, du monde scolaire et de la population en général par le truchement de divers médias, de rencontres, d'activités interculturelles, de dîners-causerie, de colloques et autres événements;
- La réalisation d'activités visant le rapprochement interculturel et de valorisation de l'apport des personnes immigrantes et de la diversité à la prospérité du Québec;
- La réalisation d'activités de jumelage entre des personnes immigrantes nouvellement arrivées et des Québécois et Québécoises;
- La réalisation d'activités de promotion de l'établissement en région, notamment par le biais de visites exploratoires des régions;
- La réalisation d'ateliers de conversation et d'échanges en français pour les personnes immigrantes;

- L'organisation d'événements de remise de prix visant à reconnaître la contribution d'employeurs à l'embauche de personnes immigrantes au sein de leur entreprise ainsi que leur gestion de la diversité ethnoculturelle;
- La prestation, par les 4 OBNL de régionalisation de Montréal, de services de promotion des régions à l'extérieur de Montréal, et ce, auprès de personnes immigrantes de la région métropolitaine aux fins de leur établissement dans ces régions.
- Dans le matériel didactique élaboré par le Ministère pour les cours de français en classe et en ligne, de nombreuses activités font connaître les aspects attractifs des régions tant en ce qui a trait au logement, qu'à la qualité de vie et à l'emploi.

Par ailleurs, le Ministère offre un service d'intégration en ligne, le SIEL, qui permet aux personnes sélectionnées par le Québec de préparer, dès l'étranger, leur projet d'intégration. Elles peuvent ainsi s'informer et explorer les possibilités de s'installer dans les régions du Québec. Le SIEL est aussi accessible aux personnes immigrantes installées au Québec depuis moins de cinq ans, notamment celles à l'extérieur des grands centres.

Q U E S T I O N – R P 1 4 7

**LISTE DES ACTIONS ENTREPRISES EN 2017-2018 AFIN DE PROMOUVOIR L’ACCÈS À
L’EMPLOI POUR LES IMMIGRANTS EN RÉGION**

La réponse à cette question se trouve dans la fiche de la demande de renseignements particuliers RP146.

QUESTION – RP 148

**DÉLAIS D'ATTENTE MOYENS POUR DES COURS DE FRANCISATION
DURANT LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :**

- a)** PAR CENTRE DE FORMATION;
 - b)** POUR TOUT LE QUÉBEC.
-

La réponse à cette question se retrouve dans la fiche de la demande de renseignements particuliers RP 30 de l'opposition officielle.

Q U E S T I O N – R P 1 4 9

NOMBRE D’ENSEIGNANTS EN FRANCISATION, DU MINISTÈRE OU EMBAUCHÉ PAR LE
MINISTÈRE, EN 2017-2018

Le nombre d’enseignants réguliers en francisation au Ministère est de 141.

Source : Rapport SAGIR EI – Population au 28 février 2018 – extrait le 15 mars 2018.

Q U E S T I O N – R P 1 5 0

NOMBRE ET POURCENTAGE PAR CATÉGORIE D’IMMIGRATION, DES IMMIGRANTS QUI DÉCLARENT NE PAS CONNAÎTRE LE FRANÇAIS AU MOMENT DE LEUR ARRIVÉE AU QUÉBEC EN 2017-2018.

- Selon les données préliminaires de l'admission en 2017, une mince majorité des personnes admises dans les catégories « immigration économique » et « regroupement familial » ne connaît pas le français à l'admission (respectivement 54,5 % et 55,3 %). La proportion des « personnes réfugiées et en situation semblable » qui ne connaissent pas le français à l'admission est plus élevée (77,0 %) tandis que la proportion équivalente des « autres immigrants » est beaucoup plus basse (21,7 %).

PERSONNES IMMIGRANTES ADMISES AU QUÉBEC EN 2017 SELON LA CONNAISSANCE DU FRANÇAIS* PAR CATÉGORIE D'IMMIGRATION

Catégorie d'immigration	Connaissant le français ¹		Ne connaissant pas le français ²		Total ³
	n	%	n	%	100%
Immigration économique	13 699	45,5	16 388	54,5	30 262
Regroupement familial	5 029	44,7	6 221	55,3	12 136
Réfugiés et personnes en situation semblable	2 003	23,0	6 698	77,0	9 148
Autres immigrants ⁴	646	78,3	179	21,7	842
Total	21 377	42,0	29 486	58,0	52 388

Données préliminaires pour 2017.
*Le calcul des pourcentages sur la connaissance du français n'inclut pas l'information non disponible.
1. Inclut les personnes qui déclarent connaître le français seulement de même que celles qui déclarent connaître à la fois le français et l'anglais lors de l'admission.
2. Inclut les personnes qui déclarent connaître l'anglais seulement de même que celles qui déclarent ne pas connaître ni le français ni l'anglais lors de l'admission.
3. Inclut également l'information non disponible sur la connaissance du français.
4. Cas humanitaires, demandeurs non reconnus du statut de réfugié, titulaires d'un permis ministériel.
Source: Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur les résidents permanents.

Q U E S T I O N – R P 1 5 1

NOMBRE ET POURCENTAGE PAR CATÉGORIE D’IMMIGRATION, DES IMMIGRANTS QUI DÉCLARENT NE PAS CONNAÎTRE LE FRANÇAIS 5 ANS APRÈS LEUR ARRIVÉE AU QUÉBEC EN 2017-2018.

- Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion ne dispose pas de cette information.

Q U E S T I O N – R P 1 5 2

NOMBRE ET POURCENTAGE, PAR CATÉGORIE D'IMMIGRATION, DES IMMIGRANTS QUI DÉCLARENT NE PAS CONNAÎTRE LE FRANÇAIS AU MOMENT DE LEUR ARRIVÉE EN 2017-2018.

- La réponse à cette question se trouve dans la fiche RP150 (Nombre et pourcentage par catégorie d'immigration, des immigrants qui déclarent ne pas connaître le français au moment de leur arrivée au Québec en 2017-2018).

QUESTION – RP153

TAUX DE DÉCROCHAGE DES COURS DE FRANCISATION EN 2017-2018
AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES :

- a) PAR CENTRE DE FORMATION;
- b) POUR TOUT LE QUÉBEC

Certaines personnes immigrantes doivent abandonner leur cours de français en raison de leur projet d’intégration qui les amène à se chercher un emploi ou à compléter une formation scolaire ou professionnelle afin d’améliorer leur employabilité, mais cela ne signifie pas nécessairement la fin de leur processus de francisation.

Le Ministère effectue l’analyse de ces phénomènes sur la base du taux de « persévérance », qui est calculé suivant le ratio du nombre de cours complétés par les élèves sur le nombre total de participations. Les taux de persévérance calculés sont stables depuis plus de 4 ans.

TEMPS COMPLET

Taux de persévérance des élèves dans les cours à temps complet*

Région		2014-2015 %	2015-2016 %	2016-2017 %	2017-2018 %**
Bas-Saint-Laurent	-	88,9	75,0	85,0	97,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean		76,0	76,9	86,8	90,9
Capitale-Nationale		91,4	90,6	88,1	92,4
Mauricie		94,2	86,7	91,2	91,4
Estrie		89,0	92,4	89,2	87,3
Montréal		86,7	86,4	87,4	88,1
Outaouais		84,1	91,9	91,1	90,1
Abitibi-Témiscamingue		80,0	-	100,0	100,0
Côte-Nord		-	-	-	-
Nord-du-Québec		-	-	-	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine		-	-	-	-
Chaudière-Appalaches		-	100,0	-	83,3
Laval		90,2	91,5	90,1	90,1
Lanaudière		81,3	91,9	89,7	87,2
Laurentides		89,6	84,9	92,9	90,8
Montérégie		88,7	88,2	89,6	89,6
Centre-du-Québec		83,0	87,9	91,4	87,9
Total		87,5	88,0	88,5	88,9

* Le résultat de ce calcul est inscrit en italique et en gras s’il repose sur un nombre d’observations inférieur à 20. Par exemple, si 2 personnes sont inscrites et qu’elles sont toutes deux présentes, le taux de persévérance est alors de 100 %. Il faut donc être prudent lorsque le taux est calculé sur un nombre d’observations inférieur à 20.

** Données préliminaires, données au 28 février 2018.

Note : Les données par centre de formation ne sont pas disponibles.

Q U E S T I O N – R P 1 5 3

TEMPS PARTIEL

Taux de persévérance des élèves dans les cours à temps partiel*

Région		2014-2015 %	2015-2016 %	2016-2017 %	2017-2018 %**
Bas-Saint-Laurent		93,3	92,3	100,0	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean		100,0	92,9	88,9	100,0
Capitale-Nationale		79,6	75,3	74,4	75,7
Mauricie		78,7	81,4	73,4	80,8
Estrie		81,4	75,9	85,5	86,0
Montréal		73,8	73,1	73,0	71,4
Outaouais		64,7	69,4	79,9	86,9
Abitibi-Témiscamingue		100,0	-	-	-
Côte-Nord		100,0	100,0	100,0	100,0
Nord-du-Québec		100,0	100,0	100,0	-
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine		97,1	100,0	100,0	-
Chaudière-Appalaches		91,7	89,1	91,9	100,0
Laval		79,5	76,2	71,5	71,6
Lanaudière		-	-	-	-
Laurentides		71,4	81,6	75,0	76,3
Montréal		72,9	72,9	75,8	77,9
Centre-du-Québec		72,4	81,4	70,2	79,2
Total		74,6	73,7	73,6	72,6

* Le résultat de ce calcul est inscrit en italique et en gras s'il repose sur un nombre d'observations inférieur à 20.

** Données préliminaires au 28 février 2018.

QUESTION – RP154

**DÉTAIL DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX ENTRE LE MIDI ET LES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DES RÉGIONS POUR LA PROMOTION ET LE
RECRUTEMENT DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN 2017-2018**

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Le Ministère participe aux travaux du comité interministériel sur la promotion internationale de l'offre éducative québécoise depuis sa création à l'été 2016. Les travaux de ce comité, piloté conjointement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), permettront de développer et de mettre en œuvre, au cours de l'année 2018, une stratégie d'attraction des étudiants internationaux au Québec. Cette stratégie d'attraction s'inscrit en complémentarité avec les actions que développeront Montréal International et Québec International dans le cadre des ententes que ces deux organismes ont conclues avec le MIDI en mars 2018 pour l'attraction d'étudiants étrangers.

Le Ministère participe aussi aux efforts d'attraction des étudiantes et étudiants internationaux en offrant un soutien aux établissements d'enseignement du Québec dans leurs activités de recrutement (ex. : foires et salons) en France, en Italie, en Belgique, au Mexique, au Brésil et en Colombie. Lors de ces activités, il veille à donner une information complète sur les procédures d'immigration pour les étudiantes et étudiants internationaux. Les Bureaux d'immigration du Québec offrent ainsi des séances d'information lors de ces salons et foires en plus d'offrir des séances en ligne durant l'année. En 2017-2018, plus de 4 000 personnes ont été rejointes lors de ces activités. Pour la France seulement, plus de 1700 personnes ont été rencontrées aux kiosques d'information ou lors des conférences. En Amérique latine, 23 séances ont été offertes, permettant de rejoindre près de 2400 personnes.

Q U E S T I O N – R P 1 5 5

**TOTAL DES INVESTISSEMENTS AU PROGRAMME «IMMIGRANTS INVESTISSEURS»
POUR 2017-2018. A) INDIQUER ÉGALEMENT LE MONTANT D’ARGENT QUI EST
ACTUELLEMENT EN ATTENTE DE PLACEMENT**

Veillez-vous référer à la fiche RP17.

Q U E S T I O N – R P 1 5 6

NOMBRE DE CERTIFICATS DE SÉLECTION ÉMIS PAR LE QUÉBEC POUR LES GENS
D'AFFAIRES EN 2017-2018

Nombre de certificats de sélection délivrés pour la catégorie d'immigration - Gens d'affaires
Du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018 :

Catégorie Gens d'affaires	Nombre de CSQ* délivrés
Investisseurs	4 928
Entrepreneurs	292
Travailleurs autonomes	67
Total	5 287

*CSQ : Certificats de sélection du Québec

Q U E S T I O N - R P 1 5 7

**NOMBRE D'IMMIGRANT DE LA CATEGORIE "IMMIGRANTS INVESTISSEURS" ADMIS EN
2017-2018.
VENTILATION PAR PAYS D'ORIGINE.**

Pour la réponse à cette demande, veuillez-vous référer à la fiche RP17 de l'étude des crédits 2018-2019.

QUESTION – RP158

LE NOMBRE DE REQUÉRANTS PRINCIPAUX POUR CHACUNE DES CATÉGORIES
D’IMMIGRATION INCLUANT LES IMMIGRANTS INVESTISSEURS EN 2017-2018

- En 2017, 29 555 personnes immigrantes requérantes principales ont été admises au Québec.
- Les personnes immigrantes requérantes principales admises en 2017 se répartissent selon les catégories d’immigration comme suit :
 - 49,0 % (14 486) des personnes nouvellement arrivées, requérantes principales, ont été admises dans la catégorie économique. Cette proportion regroupe les sous-catégories des travailleurs qualifiés (43,4 %), des gens d’affaires (4,5 %, incluant 4,2 % d’investisseurs) et des aides familiales et autres économiques (1,1 %);
 - 34,1 % (10 085) relèvent de la catégorie d’immigration du regroupement familial;
 - 14,7 % (4 349) ont été admises dans la catégorie d’immigration des réfugiés et personnes en situation semblable;
 - 2,1 % (635) relèvent de la catégorie des autres immigrants.

Personnes requérantes principales admises au Québec en 2017 selon la catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	2017	
	n	%
Immigration économique	14 486	49,0
Travailleurs qualifiés	12 830	43,4
Gens d'affaires	1 319	4,5
Aides familiaux	337	1,1
Autres ¹	0	0,0
Regroupement familial	10 085	34,1
Réfugiés et personnes en situation semblable	4 349	14,7
Autres immigrants²	635	2,1
Total	29 555	100,0

1. Personnes immigrantes visées par une mesure de renvoi à exécution différée et candidats des provinces.
2. Cas humanitaire, demandeurs non reconnus du statut de réfugié, titulaire d'un permis ministériel.
Données préliminaires pour 2017.
Source: Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur les résidents permanents.

QUESTION – RP159

POUR 2017-2018, LES REVENUS DÉCOULANT DES DROITS EXIGIBLES RELATIFS AUX DEMANDES DE CERTIFICAT DE SÉLECTION POUR CHACUNE DES CATÉGORIES D'IMMIGRATION

Les revenus annuels en 2017-2018 provenant des droits perçus pour les demandes de certificats de sélection du Québec – Immigration permanente relatives à la catégorie immigration économique visant les investisseurs, les travailleurs autonomes, les entrepreneurs et les travailleurs qualifiés s'élèvent à (données au 28 février 2018) :

Catégories	Montant encaissé (K\$)
Investisseurs	27 015,6
Travailleurs autonomes et entrepreneurs	16,1
Travailleurs qualifiés	8 486,2
Total	35 517,9

Q U E S T I O N – R P 1 6 0

**VENTILATION DES DÉPENSES ET DESCRIPTION DES PROJETS DU FONDS D'INITIATIVES
RÉGIONALES EN IMMIGRATION EN 2017-2018
A) NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES ET REFUSÉES
B) PLAN D'ACTION ET PRÉVISIONS POUR 2018-2019**

Le Fonds d'initiatives régionales en immigration n'existe plus depuis 2005.
Les informations relatives au Programme *Mobilisation-Diversité* se trouvent à la fiche RP23.

Q U E S T I O N – R P 1 6 1

TAUX DE CHÔMAGE ET D’EMPLOI DES PERSONNES IMMIGRÉES LORS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

L’Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada fournit les données du taux de chômage et d’emploi sur une base annuelle. Les données les plus récentes portent sur l’année 2017.

Pour le taux de chômage, voir les fiches RP-64 et RP-65.

En 2017, le taux d’emploi des personnes immigrées est de 61,7 %.

Taux d’emploi de l’ensemble de la population et de la population immigrée au Québec, 2013-2017 (%)

	Taux d'emploi				
	2013	2014	2015	2016	2017
Total					
Ensemble de la population	60,1	59,7	59,9	60,0	60,9
Total des personnes immigrées admises	57,2	56,4	57,7	59,5	61,7
Arrivées il y 5 ans ou moins	59,1	53,5	52,6	57,7	59,4
Arrivées il y a 5 à 10 ans	66,7	68,1	67,5	69,4	71,3
Arrivées il y a plus de 10 ans	54,3	54,5	56,5	57,2	59,9
Population née au Canada	60,7	60,4	60,3	60,2	60,8
Femmes					
Ensemble de la population	56,8	56,8	56,7	57,0	57,4
Total des personnes immigrées admises	49,9	51,1	50,8	54,1	56,1
Arrivées il y 5 ans ou moins	48,2	44,7	40,8	46,7	49,4
Arrivées il y a 5 à 10 ans	58,6	61,6	58,0	62,1	65,0
Arrivées il y a plus de 10 ans	48,4	50,4	51,9	53,7	55,5
Population née au Canada	57,9	58,0	57,8	57,6	57,8
Hommes					
Ensemble de la population	63,5	62,6	63,1	63,0	64,5
Total des personnes immigrées admises	64,5	61,9	64,8	65,0	67,7
Arrivées il y 5 ans ou moins	70,1	62,2	65,4	68,7	69,2
Arrivées il y a 5 à 10 ans	74,6	75,0	76,8	77,3	78,0
Arrivées il y a plus de 10 ans	60,3	58,7	61,1	60,8	64,7
Population née au Canada	63,5	62,8	62,8	62,8	63,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Q U E S T I O N – R P 1 6 2

DÉLAIS MOYENS ET PAR RÉGION/PAYS ENTRE LA DATE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE ET LA DATE DE L’ENTREVUE DE SÉLECTION À L’ÉTRANGER POUR LES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

La réponse à cette question se retrouve dans la fiche de la demande de renseignements particuliers de l’opposition officielle RP 9.

QUESTION – RP163

SOMMES VERSÉES EN VERTU DE L’ACCORD CANADA-QUÉBEC PAR LE GOUVERNEMENT
FÉDÉRAL POUR LE PROGRAMME « IMMIGRATION, INTÉGRATION ET COMMUNAUTÉS
CULTURELLES » EN 2017-2018

La compensation versée au Québec en vertu de l’*Accord Canada-Québec relatif à l’immigration et à l’admission temporaire des aubains* :

Année	Montant de la compensation annuelle (M\$)
2013-2014	320,0
2014-2015	340,6
2015-2016	345,1
2016-2017	378,2
2017-2018	490,3

Q U E S T I O N – R P 1 6 4

BILAN DE L’UTILISATION DES SOMMES VERSÉES AU QUÉBEC EN VERTU DE L’ACCORD
CANADA-QUÉBEC PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN 2017-2018

Les informations concernant cette question ne seront disponibles qu’en juin 2018. Elles seront déposées ultérieurement à la Commission des relations avec les citoyens.

QUESTION – RP165

VENTILATION DES TRANSFERT DES SOMMES OBTENUES DANS LE CADRE DE L’ACCORD
CANADA-QUÉBEC PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, À CHACUN DES MINISTÈRES ET
ORGANISMES DU QUÉBEC

Pour 2017-2018, en date du 28 février 2018, les budgets alloués dans les crédits du MIDI ont été de 326,4 M\$, dont 165,7 M\$ pour les autres ministères et se répartissent comme suit :

	2017-2018 (000 \$)	Total
Immigration, Diversité et Inclusion (MIDI)	160 700,0	160 700,0
Éducation, Enseignement supérieur (MEES)	78 530,0	
Travail, Emploi et Solidarité sociale (MTESS)	75 000,0	
Santé et Services sociaux (MSSS)	12 219,5	165 700,0
Total		326 400,0

Toutefois, il s'agit de budgets alloués au début de l'exercice financier 2017-2018 auxquels s'additionnent des crédits supplémentaires obtenus avant le 1^{er} mars 2018. À chaque année, les dépenses réelles sont supérieures aux budgets initiaux alloués. Les sommes obtenues dans le cadre de l'Accord Canada-Québec doivent donc être comparées aux dépenses réelles plutôt qu'aux budgets alloués.

QUESTION – RP166

LA LISTE DES PROGRAMMES DE FRANCISATION ET INTEGRATION, DONT TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU QUÉBEC BÉNÉFICIAIRES D'UN TRANSFERT SONT RESPONSABLES, ET LA DÉPENSE RELATIVE (PROJETS SPÉCIFIQUES DÉTAILLÉS) À CHACUN DE CES PROGRAMMES EN FONCTION DES MONTANTS TRANSFÉRÉS, EN 2017-2018

PROGRAMMES DE TRANSFERT

En 2017-2018, les dépenses pour chacun des programmes, au 28 février 2018, sont les suivantes :

PROGRAMMES	CRÉDITS*	DÉPENSES
Programme Réussir l'intégration (PRINT)	17 720 000 \$	11 912 095 \$
Programme Mobilisation-Diversité (PMD)	13 770 100 \$	4 419 398 \$
Programme Soutien à la mission (PSM)	1 811 600 \$	825 349 \$
Programme Reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels (PRCAOP)	2 850 000 \$	86 225 \$
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI)	28 250 000 \$	20 738 594 \$

*Ces budgets incluent les crédits supplémentaires obtenus pour la réalisation des mesures du Forum du 5 décembre 2017 notamment : déploiement en région et renforcement de l'approche partenariale; bonification du soutien aux personnes immigrantes.

Note : Tenant compte des engagements à venir, en lien avec le Plan de mesures pour soutenir la prospérité du Québec et de ces régions, à la fermeture de l'année financière, les dépenses devraient correspondre aux budgets des programmes.

Q U E S T I O N – R P 1 6 7

**DÉLAI MOYEN EN NOMBRE DE JOURS OUVRABLES AU QUÉBEC EN 2017-2018 POUR
L’ACCÈS À UN COURS DE FRANCISATION**

La réponse à cette question se retrouve dans la fiche de la demande de renseignements particuliers RP 30 de l’opposition officielle.

QUESTION – RP168

CONCERNANT LE COURS *OBJECTIF INTÉGRATION* EN 2017-2018 :

- A) COÛT TOTAL
- B) NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL
- C) ORGANISMES QUI ONT DONNÉ LE COURS, NOMBRE DE SÉANCES ET NOMBRE DE PARTICIPANTS POUR CHACUN

Les sessions *Objectif Intégration* sont offertes en vertu du Programme *Réussir l'intégration*. Des ententes triennales ont été conclues avec les organismes du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2019. Pour la deuxième année de l'entente, soit du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, la dépense totale prévue pour les sessions *Objectif Intégration* est de 766 640 \$.

Dix organismes offrent la session *Objectif Intégration*, six sont situés à Montréal et les autres sont situés à Laval, Longueuil, Québec et Gatineau.

Pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018, le nombre total de participations dans les organismes communautaires est de 2 854 alors que le nombre de personnes distinctes est de 2 834.

Nom de l'organisme	Nombre de sessions	Total de participants
Montréal		
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	44	546
Centre de recherche d'emploi de l'Est (CREE) inc / Horizon carrières	27	444
Clef pour l'intégration au travail des immigrants	32	344
Collectif des femmes immigrantes du Québec	46	679
Fondation Ressources-Jeunesse	35	171
Hirondelle, Services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	22	137
Autres villes		
Carrefour Jeunesse Emploi de l'Outaouais	8	89
Centre de formation Option-travail Ste-Foy	23	173
Perspective Carrière (Laval)	18	163
Services et formation aux immigrants en Montérégie (SFIM)	16	108

La session *Objectif Intégration* est aussi offerte à la 9^e semaine des cours intermédiaires de français (FIA-330-3) régulier. Pour la période du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018, le nombre de personnes distinctes ayant suivi la session dans le cadre de ces cours est de 3 453.

Q U E S T I O N - R P 1 6 9

NOMBRE DE NOUVEAUX IMMIGRANTS QUI LORS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES ONT :

- a) PARTICIPÉ À UNE RENCONTRE INDIVIDUELLE DU PROGRAMME « PREMIÈRES DÉMARCHES D’INSTALLATION »;
- b) PARTICIPÉ À UNE SÉANCE DE GROUPE DU PROGRAMME « PREMIÈRES DÉMARCHES D'INSTALLATION »;
- c) PARTICIPÉ À LA SESSION « OBJECTIF INTÉGRATION »;
- d) PARTICIPÉ AU « SERVICE D’INTÉGRATION EN LIGNE »

Note : Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des années antérieures.

A. Nombre de personnes ayant participé à une **première rencontre individuelle** pour des services d'installation et d'intégration auprès des organismes communautaires financés par le Ministère

	2017-2018 (Au 31 décembre 2017) ¹
	29 972
<i>Nombre de personnes distinctes</i>	(55,3 % femmes; 44,7 % hommes)

1. Les dernières données disponibles sont trimestrielles et couvrent la période d'avril à décembre 2017. Les données couvrant la période jusqu'au 28 février 2018 ne sont pas disponibles.

B. Nombre de personnes ayant participé à une séance de groupe **Premières démarches d’installation** (OBNL)

	2017-2018 (Au 28 février 2018)
	1 730
<i>Nombre de personnes distinctes</i>	(47,3 % femmes; 52,7 % hommes)

C. Nombre de personnes ayant participé à la session **Objectif Intégration**

	2017-2018 (Au 28 février 2018)
	5 700
<i>Nombre de personnes distinctes (total)³</i>	(56,9 % femmes; 43,1 % hommes)
	2 834
<i>Nombre de personnes distinctes (OBNL)</i>	(49,2 % femmes; 50,8 % hommes)
	2 892
<i>Nombre de personnes distinctes (Cours de français)</i>	(64,3 % femmes; 35,7 % hommes)

3. Le total de personnes distinctes ne représente pas la somme des parties, soit la somme du nombre de personnes en OBNL et dans les cours de français, puisqu'une même personne peut suivre la session en OBNL, ainsi qu'en francisation.

D. Nombre de personnes ayant utilisé le **Service d’intégration en ligne**

	2017-2018 (Au 28 février 2018)
	1 649
<i>Nombre de personnes distinctes</i>	(36,6 % femmes; 63,4 % hommes)

Q U E S T I O N – R P 1 7 0

**BILAN DE L’ANNÉE 2017-2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D’ACTION
GOUVERNEMENTAL 2015-2018 : LA RADICALISATION AU QUÉBEC : AGIR, PRÉVENIR,
DÉTECTER ET VIVRE ENSEMBLE**
A) ACTIONS DÉPLOYÉES
B) SOMMES ENGAGÉES (\$) VENTILÉES PAR PROJETS/ACTIONS/OPÉRATIONS

Le Bilan de la mise en œuvre du Plan d’action gouvernemental 2015-2018 *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble* pour l’exercice financier 2017-2018 sera disponible à l’automne 2018 sur le site Web du ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion.

Des précisions additionnelles de réponse à cette question se trouvent dans la fiche de la demande de renseignements particuliers RP82.

Q U E S T I O N – R P 1 7 1

COPIE DU « PORTRAIT DE L’ÉVOLUTION DES PHÉNOMÈNES DE LA RADICALISATION ET DE L’EXTRÉMISME VIOLENT POUR BIEN EN SAISIR LES IMPLICATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE, INDIQUÉ DANS LE PLAN D’ACTION GOUVERNEMENTAL 2015-2018 : LA RADICALISATION AU QUÉBEC : AGIR, PRÉVENIR, DÉTECTER ET VIVRE ENSEMBLE

Cette mesure est sous la responsabilité du **ministère de la Sécurité publique**. La réponse à cette question pourra être transmise par ce ministère.

QUESTION – RP172

**TOUT RAPPORT, ANALYSE OU NOTE ÉTABLISSANT L'OPPORTUNITÉ
DE RÉFORMER LE PROGRAMME DES IMMIGRANTS INVESTISSEURS
ET CONTENANT DES PISTES DE SOLUTIONS VISANT NOTAMMENT
À ACCROÎTRE LEUR RÉTENTION AU QUÉBEC**

Dans le cadre de l'exercice de la transformation, le Ministère cherche à rendre ses activités et ses programmes plus efficaces et moins coûteux, dans une perspective globale de performance et d'amélioration de ses services à la clientèle. Le projet de révision du PII s'inscrit dans une vaste transformation du Ministère qui vise à améliorer ses services à la clientèle et à les rendre plus efficaces.

Les travaux de réforme de la réglementation et de révision du PII sont bien entamés. Les résultats de ces travaux, sur les orientations et les changements réglementaires, se retrouvent dans le nouveau Règlement sur l'immigration du Québec.

QUESTION – RP173

NOMBRE DE RÉFUGIÉS "RECONNUS SUR PLACE" ADMIS AU QUÉBEC DE 2003-2004 À 2017-2018. VENTILATION PAR MOIS

Note : Les données pour les années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

En 2017, 2 819 personnes immigrantes nouvellement arrivées ont été admises dans la sous-catégorie des réfugiés reconnus sur place, ce qui représente une moyenne mensuelle de 235 personnes.

Ce groupe de personnes immigrantes se compose de réfugiés reconnus sur place et de membres de leur famille non reconnus réfugiés, qu’ils résident au Québec ou à l’étranger.

Personnes immigrantes de la sous-catégorie des réfugiés reconnus sur place admises au Québec selon le mois d'admission, 2015 à 2017

Mois d'admission	2015	2016	2017
	n		
Janvier	41	92	65
Février	89	215	117
Mars	306	242	228
Avril	361	233	277
Mai	215	234	230
Juin	231	272	352
Juillet	184	223	621
Août	245	190	301
Septembre	346	187	120
Octobre	403	139	109
Novembre	325	198	206
Décembre	259	56	193
Total	3 005	2 281	2 819

Données préliminaires pour 2016 et 2017.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, Banque de données sur les résidents permanents.

QUESTION – RP174

**TOUTE NOTE INTERNE, ANALYSE OU DOCUMENT ADRESSÉ AU MINISTRE CONCERNANT
L'ARRIVÉE DE DEMANDEURS D'ASILE, DATÉE DE 2017**

En vertu de l'article 34 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (A-2.1) :

«Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun. Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire».

Q U E S T I O N – R P 1 7 5

LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS LIÉS AUX DEMANDEURS D’ASILE ARRIVÉS AU QUÉBEC EN 2017, EN DATE DU 31 MARS 2018 (DONNÉES DÉTENUES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC)

La Commission de l’immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) est responsable du traitement des dossiers des demandeurs d'asile arrivés au Québec. Le gouvernement du Québec ne produit pas de données sur les délais de traitement de ces dossiers.

Q U E S T I O N – R P 1 7 6

LES DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS LIÉS AUX DEMANDEURS D’ASILE ARRIVÉS AU QUÉBEC, VENTILÉS PAR MOIS, POUR LES ANNÉES 2010 À 2017 INCLUSIVEMENT

La Commission de l’immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR) est responsable du traitement des dossiers des demandeurs d'asile arrivés au Québec. Le gouvernement du Québec ne pas de données sur les délais de traitement de ces dossiers.

Q U E S T I O N – R P 1 7 7

LISTE ET COPIE DE TOUS LES AVIS JURIDIQUES PRODUITS PAR OU POUR LE MINISTÈRE EN 2017-2018

Cette question relève du ministère de la Justice.

QUESTION – RP178

LISTE DE TOUS LES DÉPLACEMENTS DE LA MINISTRE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC. POUR CHACUN :

- A) LIEU**
- B) DATES**
- C) OBJECTIFS**
- D) COÛT TOTAL, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE**
- E) AGENDA DÉTAILLÉ: LISTE DES RENCONTRES, ACTIVITÉS, ETC**

-
- A) LIEU :** Ottawa
 - B) DATES :** 23 novembre 2017
 - C) OBJECTIFS :** participer à la réunion du Groupe de travail intergouvernemental sur la migration irrégulière
 - D) COÛT TOTAL, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE :** aucun coût

Q U E S T I O N – R P 1 7 9

**LISTE DE TOUS LES DÉPLACEMENTS DU SOUS- MINISTRE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.
POUR CHACUN :**

- A) LIEU**
- B) DATES;**
- C) OBJECTIFS**
- D) COÛT TOTAL, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE;**
- E) AGENDA DÉTAILLÉ: LISTE DES RENCONTRES, ACTIVITÉS, ETC**

Le sous-ministre n'a effectué aucun déplacement à l'extérieur du Québec en 2017-2018.

Q U E S T I O N – R P 1 8 0

**LISTE DE TOUS LES DÉPLACEMENTS DES EMPLOYÉS DU CABINET DE LA MINISTRE À
L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC. POUR CHACUN :**

- A) LE NOM ET LE POSTE DE L'EMPLOYÉ**
- B) LIEU**
- C) DATES**
- D) OBJECTIFS**
- E) COÛT TOTAL, VENTILÉ PAR POSTE DE DÉPENSE**
- F) AGENDA DÉTAILLÉ: LISTE DES RENCONTRES, ACTIVITÉS, ETC**

Les employés du cabinet n'ont effectué aucun déplacement à l'extérieur du Québec pour la période du 1^{er} avril 2017 au 28 février 2018.